

UNIVERSITÉ DE PARIS I

Faculté des Lettres
et des Sciences Humaines

Jacqueline WURTZ

STRUCTURES FONCIERES ET RAPPORTS SOCIAUX
DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

THÈSE

POUR OBTENIR LE DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE

Soutenue le

Directeur d'études : P. MONBEIG

Tome I

O. R. S. T. O. M.

PARIS

1973

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

STRUCTURES FONCIERES ET RAPPORTS SOCIAUX

DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

Tome I

1973

J. WURTZ

Nous remercions tout d'abord Monsieur le Professeur MONBEIG qui a présidé au choix des lignes directrices de cette étude.

Que Monsieur le Professeur SAUTTER trouve ici le témoignage de nos remerciements non seulement pour ses conseils scientifiques mais aussi pour l'aide morale qu'il sut nous prodiguer. Nous n'avons garde d'oublier Monsieur le Professeur PELISSIER qui nous apporta conseils et encouragements tout au long de la rédaction de cette étude.

Nous devons notre reconnaissance à Monsieur RAVAOJANAHARY, professeur à l'Université de Tananarive, dont les connaissances de l'histoire et du monde rural de son pays nous donnèrent précisions et confirmations des distinctions observées dans les relations entre les groupes sociaux de la plaine de Tananarive.

Nous remercions aussi ceux qui sur le terrain furent associés à la collecte de renseignements de tous ordres destinés à une classification qui ne prit sa valeur que grâce à l'exactitude, au sérieux, à l'esprit d'initiative de ces collaborateurs : Messieurs RAHAMEFY et RAKOTOMANDIMBY. Nous leur associons le dessinateur-cartographe Monsieur RABEMANANTSOA dont la technicité mérite d'être soulignée.

Qu'on nous permette aussi d'exprimer notre reconnaissance à Mademoiselle JOUATEL dactylographe, dont la compétence et la gentillesse surent résister à l'abondance de textes et de tableaux avec leurs retouches et rectificatifs.

Nous n'oublions pas les conseils prodigués par nos collègues de l'ORSTOM et particulièrement les géographes et les sociologues, qu'ils reçoivent ici tous nos remerciements.

AVANT-PROPOS

Nous signalons que R. DOUESSIN a soutenu une thèse de 3ème cycle intitulée : "la géographie agraire des plaines de Tananarive" (1970 - Université d'Aix - Marseille).

Cette thèse et la nôtre diffèrent à la fois sur les limites de l'espace étudié, sur les méthodes de travail employées, enfin sur la problématique choisie.

L'étude de R. DOUESSIN porte essentiellement sur la zone proche de la capitale (approximativement ce que nous appelons la zone centrale de la plaine) tandis que notre étude s'applique à cette zone et à celle plus éloignée où dominent les collines.

Par ailleurs, le travail de R. DOUESSIN s'appuie d'abord sur une très large documentation puisée dans les archives ce qui lui permet de faire une mise au point des travaux historiques et actuels concernant la géographie agraire de cette région, ensuite sur un examen approfondi du cadastre établi vers les années 1930 et enfin à la suite de nombreuses tournées, sur une connaissance concrète de la zone centrale de la plaine.

Ainsi R. DOUESSIN relate très longuement la genèse du paysage agraire, analyse avec une grande précision les différents aspects du paysage et présente les causes des blocages actuels du fonctionnement de l'organisation agraire régionale.

Quant à nous, compte tenu de plus grandes facilités de travail accordées par l'ORSTOM, nos connaissances s'appuient essentiellement sur des informations que nous avons collectées directement sur le terrain, d'abord par le biais d'une vaste enquête quantitative régionale demandée par le gouvernement malgache, ensuite par celui d'enquêtes ponctuelles menées dans deux communautés rurales. Nous avons centré notre thèse sur les rapports entre organisation sociale et structures foncières (au sens large) qu'il nous semble essentiel de dégager pour expliquer l'évolution de la région au XXème siècle.

INTRODUCTION

Dans l'ensemble de Madagascar, la plaine de Tananarive apparaît minuscule. Sur la carte 1 (1), elle est contenue dans un rectangle de 40 km sur 50 km environ dont Tananarive occupe sensiblement le centre. Mais sur ces 2 000 km² qui représentent 0,3 % du territoire national vivent 9 % de la population de l'île, soit en 1968 près de 300 000 habitants autour d'une capitale de 320 000 habitants (2). La densité rurale atteint donc ici 150 habitants/km² soit plus de dix fois la densité moyenne de l'île (3).

Cette forte densité se traduit sur la carte 1 par une tache qui apparaît plus sombre que les autres. En effet, à Madagascar, la densité de population n'est pas uniforme. Elle varie d'est en ouest selon des bandes parallèles qui ne sont pas sans rappeler les alignements du relief à l'est et certaines limites climatiques à l'ouest. La tache peuplée de la plaine de Tananarive appartient à la bande centrale, celle des plateaux, qui s'étend de Tananarive à Fianarantsoa et dans laquelle la densité dépasse 20 habitants/km². A l'est, une bande moins peuplée (5 à 20 habitants/km²) s'étend sur le rebord forestier montagneux, une autre bande plus peuplée (20 habitants/km² par endroits) couvre l'étroite plaine côtière de l'Océan Indien. A l'ouest, le nombre de mois de pluie diminue, les plateaux s'abaissent doucement jusqu'au canal du Mozambique ; dans toute cette zone, la densité humaine ne dépasse pas 5 habitants/km² sauf dans les basses vallées irrigables des fleuves.

La moitié est de l'île bénéficie de facteurs géographiques favorables au développement de la riziculture qui a fixé sur place une population de plus en plus dense, particulièrement dans les zones où le fond des vallées peut être aménagé. En revanche, les grands espaces peu arrosés de la moitié ouest de Madagascar, utilisés pour l'élevage du zébu sont restés pratiquement déserts. Seules les basses vallées des fleuves attirent de nombreux cultivateurs.

Au XVIII^e siècle, la mise en place d'une civilisation rizicole de haut niveau dans la plaine de Tananarive a coïncidé avec la création d'un petit royaume : l'Imerina et sa capitale Tananarive. Au XIX^e siècle, ce royaume a réalisé une unification partielle de Madagascar.

De 1896 à 1958, la colonisation française a développé, en particulier, l'infrastructure des moyens de transport qui a renforcé la centralisation de la vie économique de l'île vers Tananarive.

-
- (1) toutes les cartes ont été rassemblées dans le volume annexe de cette étude
 - (2) voir annexe : document I A et carte 7. La préfecture de Tananarive comprend Tananarive 320 000 habitants et Ambohimarina 40 000 habitants en 1968.
 - (3) En 1968, Madagascar compte 7 millions d'habitants sur 586 000 km² soit une densité de 12 habitants/km².

A partir de la capitale, ont été construits un réseau routier et un réseau ferré . Le premier, en étoile, rejoint les côtes : Tamatave à l'est, Majunga et Diégo Suarez au nord, Tuléar au sud avec des bretelles vers l'ouest et l'est. Le second, peu développé, relie Tananarive à Tamatave et à Antsirabe.

Ainsi la plaine de Tananarive occupe une place très particulière dans l'ensemble de Madagascar : c'est l'arrière-pays très peuplé et très anciennement organisé d'une ville devenue capitale d'Etat.

La plaine apparaît en blanc et en pointillés sur la carte 2. C'est une vaste zone plane, à 1200 mètres d'altitude, encerclée par des collines dont les sommets dépassent rarement 1500 mètres. Des marécages occupent les zones basses (en pointillés serrés sur la carte), certains ont été transformés en rizières (en pointillés plus lâches).

Actuellement, la plaine marécageuse et les collines quasiment désertes jusqu'au XV^{ème} siècle ont fait place à un pays humanisé notamment par l'aménagement de rizières dans les vallons et dans la plaine (carte 6), par le développement d'un habitat rural sur les collines, sur les buttes ou le long des digues et enfin par la création d'une capitale sur la butte d'Analamanga et à ses pieds.

C'est un paysage que l'on n'oublie pas ne serait-ce que pour sa beauté : au cœur de la saison des pluies, en fin d'après-midi, lorsque la luminosité est particulièrement vive, c'est un magnifique spectacle que de descendre la vallée de la Sisaony (carte 6) couverte de rizières vert tendre récemment repiquées, puis d'arriver au centre de la plaine où les rizières sont jaunes ou même déjà moissonnées; une étendue d'eau occupe alors les champs moissonnés et les pirogues chargées de gerbes de riz sillonnent la plaine. Plus de petites maisons basses de couleur ocre alignées le long des canaux comme dans la vallée, mais des gros bourgs à flanc de collines ou sur des buttes émergeant des rizières. Tananarive apparaît au delà de la rive droite de l'Ikopa encore couverte de rizières vertes (1). La ville s'étale sur sa longue butte, rose et ocre, sous un ciel orageux et noir.

Les trois étapes de cette randonnée : la vallée de la Sisaony, puis la plaine

(1) Les rizières situées au sud-ouest de Tananarive sont repiquées en décembre comme dans les vallées, alors que les rizières de la plaine centrale sont repiquées en septembre. Les rizières des vallées seront moissonnées en avril-mai, celles du centre de la plaine sont récoltées en janvier-février au cœur de la saison des pluies.

centrale, enfin la rive droite de l'Ikopa en bordure de Tananarive correspondent à trois niveaux de densités humaines. La carte 5 les fait apparaître et permet d'observer une répartition concentrique des densités rapportées à l'espace rizicole. Celles-ci passent de 5 à 10, enfin à 20 habitants (1) à l'hectare de rizière. Les densités s'accroissent bien que les rizières soient de plus en plus étendues. Une telle répartition de la population centrée sur Tananarive résulte apparemment d'une tendance récente de l'organisation de l'espace. D'une civilisation strictement rizicole, cette région est passée insensiblement depuis le début du XXème siècle à une civilisation sinon urbaine, du moins fortement influencée par la ville.

Ce phénomène banal dans tous les arrière-pays des capitales de la zone intertropicale, s'exprime ici de façon très particulière. D'une part, Tananarive n'est pas, nous l'avons vu, une création de la colonisation française : 50.000 habitants y résidaient à la fin du siècle dernier, et son développement ne l'a pas rendue étrangère à sa région puisque 6,5 % de ses actuels habitants sont Merina (voir sur la carte 1, les limites du royaume merina en 1894); d'autre part, les Français n'ont pas imposé aux paysans de la région des cultures de traite qui auraient radicalement transformé l'agriculture traditionnelle.

Ainsi la région a évolué essentiellement en fonction du développement de sa ville : Tananarive. Cette évolution a marqué de façon très différente les groupes sociaux de l'ancien royaume merina. L'élite de cette société, plus ou moins proche du pouvoir depuis le siècle dernier, a conservé sa place dans l'administration et plus généralement dans les carrières libérales; les autres Merina ont parfois obtenu à la ville des emplois de niveau inférieur ou bien ils se sont installés comme petits artisans ou commerçants dans les bourgs proches; enfin, [après l'abolition de l'esclavage (1896), certains Andevo (2) ont quitté leur village pour la côte est où se créaient des plantations ou pour Tananarive; d'autres sont restés sur place et ont tenté d'accéder à la terre.] Par ailleurs, cette évolution a pris des formes différentes au centre et à la périphérie de la plaine, non seulement parce que la distance freine la pénétration de l'économie de marché mais aussi parce que la densité humaine est moins forte dans la zone éloignée. A proximité de Tananarive, la densité humaine est telle que la terre manque, et provoque un blocage de l'évolution foncière.

(1) La densité élevée (150 habitants/ha de rizière) relevée pour la rive droite de l'Ikopa à l'ouest et au nord de Tananarive s'explique par le fait que cette zone rizicole relève administrativement de la ville de Tananarive où résident 320.000 habitants.

(2) Les Andevo se distinguent des hommes libres du royaume merina. Certains étaient d'anciens Merina déçus de leur statut d'hommes libres, d'autres de plus en plus nombreux avec la conquête de Madagascar étaient des captifs issus des régions récemment conquises. Ils étaient attachés à des maîtres dont ils cultivaient la terre. Ils possédaient parfois un lopin de terre.

Le gouvernement malgache conscient des conséquences économiques et peut-être politiques de ce manque de terre a décidé en 1965 d'étendre encore les superficies rizicoles de la plaine. Des études concernant notamment les possibilités de drainage des marécages du centre de la plaine ont été entreprises. Nous avons participé à ces travaux en faisant un inventaire de la situation socio-économique de la région. Bien que les aménagements envisagés ne doivent ~~semble-t-il~~ être réalisés qu'à très long terme, il nous a paru intéressant de faire le point de l'évolution de l'arrière-pays de Tananarive. Parmi les multiples aspects de cette évolution celle des structures foncières nous semble essentielle d'une part parce qu'elle résulte directement des comportements des divers groupes sociaux marqués très différemment par l'influence de la ville et de l'économie de marché, d'autre part parce qu'au centre de la plaine, elle semble bloquée. Les solutions actuellement envisagées pour augmenter la production (intensification de la riziculture, développement des cultures sèches sur collines, amélioration de l'élevage) ne tiennent pas compte du problème foncier pourtant fondamental. Ces techniques permettent néanmoins de remettre à plus tard les réformes agraires nécessaires.

L'évolution des structures foncières depuis la colonisation française jusqu'à nos jours participe à la transformation de l'organisation de l'espace. Notre démarche sera la suivante : d'abord retracer les grandes lignes de l'évolution régionale jusqu'au XX^e siècle à partir de la documentation existante (première partie de cette étude), puis analyser les structures foncières telles que nous avons pu les appréhender, en 1968, par le biais des résultats d'une étude socio-économique (deuxième partie), ensuite expliquer, dans deux communautés rurales représentatives comment les structures foncières ont évolué depuis le début de la colonisation française pour devenir celles que nous avons observées en 1968, (troisième, quatrième et cinquième parties), enfin présenter une typologie d'évolution des structures foncières.

Nous analyserons dans la première partie de cette étude les organisations successives de l'espace : le milieu à l'état naturel avant qu'il ne soit transformé par les hommes, puis la mise en place d'une civilisation rizicole, enfin les transformations suscitées par le développement de Tananarive; la répartition actuelle de la population de cette région est précisément la résultante de ces deux grandes étapes historiques.

Dans la seconde partie, nous montrerons l'utilisation et la répartition des terres dans la plaine à l'aide des résultats de l'enquête régionale par sondage, effectuée en 1966-68, portant sur les structures démographiques, foncières et agraires de la région. Les résultats varient de la périphérie au centre comme les densités humaines. Nous analyserons plus particulièrement le rôle de l'héritage foncier comme critère de différenciation des groupes sociaux. Puis nous décrirons les potentialités agricoles de la plaine et des collines environnantes ainsi que leur mise en valeur. Enfin nous montrerons comment les paysans du centre et de la périphérie ont adapté l'organisation foncière mise en place depuis trois siècles à leur situation actuelle.

Dans la troisième partie, nous présenterons deux communautés rurales choisies pour être représentatives de deux types d'évolution : celui de la périphérie avec Anbohiboanjo, celui du centre avec Beravina. L'histoire et l'évolution démographique récente des deux communautés mettent en valeur le rôle respectif des différents groupes sociaux qui les composent.

La quatrième partie sera consacrée à l'évolution des structures foncières d'Anbohiboanjo [Les Andevo^(I) qui résident dans cette communauté ont pu accéder à la propriété foncière.] Actuellement, les clivages entre les groupes sociaux de cette communauté disparaissent, tout au moins d'un point de vue économique, mais l'avenir reste préoccupant dans la mesure où l'évolution démographique posera à plus ou moins longue échéance des problèmes fonciers.

Dans la cinquième partie, nous étudierons le village de Beravina, selon le même mode d'approche et dans la même perspective. Ici, les anciennes structures de la propriété, celles du XIX^{ème} siècle n'ont guère évolué, les Andevo et surtout la masse des immigrés n'ont pas accédé à la terre, parce que les propriétaires en grande partie émigrés à Tananarive ont conservé leurs propriétés. Les Andevo deviennent métayers, tandis que les immigrés forment la masse des salariés agricoles. Ce blocage de structures foncières et la proximité de Tananarive déterminent un bon nombre de familles à restreindre leurs activités agricoles pour exercer des petits métiers sur place ou dans les bourgs voisins. Beravina n'est plus une communauté strictement paysanne.

Nous tenterons, en conclusion, d'esquisser, à l'aide de ces deux exemples et de quelques autres fournis par les travaux d'autres chercheurs, une typologie d'évolution des structures foncières dans la plaine en fonction des organisations sociales de communautés rurales plus ou moins proches de la ville de Tananarive.

(I) Nous prions nos amis malgaches de nous excuser d'employer ce nom aboli avec l'esclavage en 1896 et qui devient péjoratif quand il est utilisé actuellement par les paysans de l'Imerina. Toutefois nous avons été contraint de reprendre ces anciennes classifications pour étudier l'évolution des groupes sociaux du royaume merina, au XX^e siècle.

Ière Partie

LES ETAPES DE L'ORGANISATION

DE L'ESPACE

Notre démarche suit la chronologie des événements : aux XVème et XVIème siècles, le milieu naturel apparaît peu favorable, selon toute apparence, à une installation massive de paysans; les premières extensions d'un royaume né au XVIIème siècle sur les contreforts sud et est de la plaine modifient, au XVIIIème siècle, par conquête de la zone marécageuse, l'équilibre entre le milieu naturel et les habitants; aux XIXème et XXème siècles, la ville de Tananarive devient la capitale de Madagascar et son arrière-pays s'ouvre à l'économie monétaire; par ailleurs, le développement de la capitale favorise la concentration de la population dans sa banlieue.

Chapitre A/ LE MILIEU NATUREL : DES MARECAGES ENTOURES DE COLLINES

Pour rédiger ce chapitre, nous avons utilisé les travaux effectués par des spécialistes. En effet, nous n'avons pas fait de recherches personnelles sur ce sujet. Nous reproduisons en particulier la carte géologique de L. Laplaine et nous utilisons son commentaire. Par ailleurs, les articles de J. Dresch et P. Birot nous ont éclairé sur l'évolution morphologique de la région encore mal connue. Enfin, la notice de la carte pédologique de F. Bourgeat complète notre documentation.

Nous présenterons deux cartes pour caractériser le paysage de la région et pour expliquer sa genèse. Il s'agit tout d'abord de la carte du milieu naturel (n° 2), ensuite de la carte géomorphologique (n° 3).

Sur la carte du milieu naturel, la zone étudiée apparaît comme un bassin marécageux situé à 1200 mètres d'altitude, cerné de collines et sillonné de nombreuses rivières. Celles-ci prennent leur source au nord-est (la Mariba), à l'est (l'Ikopa), au sud-est (la Sisaony) et au sud (l'Andromba). Elles se réunissent toutes, en plusieurs confluent, à quelques kilomètres de la limite ouest du bassin et c'est l'Ikopa grossie de l'ensemble des autres cours d'eau qui s'échappe de la plaine, à travers un étroit couloir de collines, depuis le mont Anbohiranoa jusqu'à Farahantsana où brusquement une dénivellation abaisse le niveau de la rivière de 200 mètres.

Il faut faire appel à une longue évolution morphologique et au rôle respectif de la structure et des mouvements tectoniques pour expliquer d'une part la formation du bassin, le tracé des rivières, leur échappée à l'aval et la présence de marécages, d'autre part le paysage de collines de la périphérie.

La carte géomorphologique (n° 3) présente une zone centrale renblayée par des alluvions récentes et d'où émergent des flots rocheux de même nature lithologique que les collines de la zone périphérique, elles-mêmes constituées de roches plus ou moins métamorphisées. Des alignements de granite nord-nord-est, sud-sud-ouest recoupent l'ensemble de ces formations. Enfin à l'extrême sud-ouest, des coulées de lave venant des volcans de l'Ankaratra (carte n° 1) recouvrent les roches métamorphiques.

Des mouvements tectoniques ont largement affecté notre région : ils ont provoqué la formation du bassin et favorisé une érosion différentielle des différents niveaux métamorphiques de dureté très variable.

1) Le bassin central : son origine et son évolution

Des mouvements de bascule, vers le nord pour la partie septentrionale de la région et vers l'ouest pour la partie centrale et méridionale, ont mis en place des reliefs monoclinaux dont les fronts abrupts sont tournés vers le sud dans le premier cas, à Anbohinanga par exemple, (carte 2), vers l'est dans le second cas. Beaucoup plus tardivement, un mouvement orienté cette fois-ci vers le sud aurait provoqué un léger affaissement de la partie centrale de la région. D'après L. Laplaine, dans ce bassin se seraient accumulées les eaux d'un lac aujourd'hui renblayé par une vingtaine de mètres de sédiments. P. Birot démontre l'existence de cet affaissement en remarquant que les migmatites granitoïdes de Farahantsana traversées par l'Ikopa se trouvent à 5 mètres au dessus de la base du renblaiement du bassin. Ces différents mouvements se seraient peut-être accompagnés de cassures : L. Laplaine ne trouve pas d'autre explication aux trois discordances nord.nord-est / sud.sud-ouest qui apparaissent au niveau de Tananarive, Ivato, Mahitsy, (carte 3).

Les variations dans l'échelle de dureté des roches métamorphiques n'auraient peut-être pas eu d'influence directe sur les caractéristiques du bassin central si l'Ikopa n'avait rencontré une pastille de roche très dure au niveau de Farahantsana. Ce seuil rocheux est devenu un niveau de base local. En amont, les rivières ont atteint un profil d'équilibre; ainsi la pente de l'Ikopa oscille entre 1 et 2,5°/00 dès qu'elle pénètre dans le bassin. La vitesse des rivières est ralentie par de nombreux méandres. Les cours d'eau construisent des bourrelets de berge et leur lit se trouve souvent dans une position exhaussée par rapport à la plaine (1). Pendant la plus grande partie de l'année, l'eau est évacuée normalement vers l'aval, car le seuil rocheux permet d'écouler 550 m³ d'eau à la seconde, mais à partir de janvier-février, au cœur de la saison des pluies, le débit s'élève brusquement, les eaux des rivières ne s'écoulent plus suffisamment vers l'aval, elles débordent des bourrelets de berge et inondent les zones basses en formant des marécages qui restent permanents ou qui s'assèchent. Ainsi, en février 1959, l'ensemble du bassin fut inondé plusieurs jours par une crue particulièrement forte: le débit de l'Ikopa atteignit alors 950 m³ à la seconde. (2) La formation des marécages est donc directement liée à la présence du seuil rocheux de Farahantsana que l'Ikopa n'a pas réussi à entailler.

2) La zone périphérique : son évolution

Ce seuil freine l'évolution morphologique des zones plus élevées. Nous retracerons dans ses grandes lignes celle de la zone périphérique

(1) Plus tard, la construction de digues a renforcé le processus de l'élévation du lit des rivières.

(2) au niveau de Tanjombato (carte 8).

qui, dans un premier temps, fut naturellement plus accueillante aux paysans que le bassin marécageux où étaient installés quelques pêcheurs.

Les croupes aux formes molles, couvertes d'herbe jaune dominent largement. Elles sont parfois surmontées, d'alignements de blocs rocheux à nu qui se décomposent en boules. Les vallées s'enboîtent les unes dans les autres, l'affluent restant en quelque sorte suspendu au-dessus de la rivière principale, telle la Maniandro au-dessus de l'Ikopa. Des lavaka, sorte de crevasses, entaillent les flancs des collines ou tanety. Les morphologues expliquent ces formes par une érosion polycyclique à l'intérieur de matériaux de dureté variable.

Passons rapidement sur les deux premiers cycles d'érosion qui n'intéressent pratiquement pas notre région : le premier, qui date du jurassique est encore visible à 60 km au nord-ouest, dans la région des tanpoketsa, non basculée par des mouvements tectoniques comme c'est le cas ici. Dans notre région, cette surface devait s'élever à une altitude de 1800 mètres. Au-dessous, "la surface d'érosion intermédiaire" qui daterait de la période immédiatement antérieure au volcanisme de l'Ankaratra (carte 1) (pliocène), n'intéresse que le massif schisteux au sud-est de la région (carte 3) : les schistes tendres et les filons de granite durs ont été nivelés; on ne retrouve plus de témoin de cette ancienne surface, mais uniquement des reliefs dérivés. Le principal sommet s'élève à 1574 mètres.

Le niveau inférieur, le plus récent et le moins élevé intéresse l'ensemble de notre région. Il est resté inachevé, l'érosion a affouillé les roches tendres et n'a pas entamé les roches dures. En comparant la carte du milieu naturel à la carte géomorphologique, on s'aperçoit que ce sont les nignatites granitoïdes qui correspondent le plus souvent à des sommets. Elles sont dures et constituent l'auréole rocheuse, la plus proche de la masse granitique à partir de laquelle s'est effectuée la métamorphisation du socle précambrien. Le massif du nord-est et les interfluves du sud-ouest, toutes les buttes du bassin et les alignements rocheux du nord, enfin la zone de Farahantsan ont constitués de nignatites granitoïdes. La deuxième auréole de roches métamorphiques, celle des nignatites schisteuses est plus tendre, elle affleure dans les parties basses, à des altitudes ne dépassant pas 1200 mètres au nord, elle constitue alors le plus souvent le sous-sol des vallées telles que celles de la Maniandro et de son affluent de la rive gauche. À l'est, les nignatites schisteuses apparaissent en bandes très minces à des altitudes supérieures à 1200 mètres, toujours dans les vallées notamment celle de la Sisaony au

sud-est. La dernière auréole, celle des schistes tendres contenant de l'or et du graphite souvent mêlés à des quartzites très dures constitue le mont Anbohinanoa au nord-ouest et le massif du sud-est où s'est développé la surface d'érosion intermédiaire dont il fut question précédemment. A ces types principaux de roches, il faut adjoindre les filons granitiques extrêmement durs qui, érodés, constituent des alignements de boules sur les sommets des collines.

Le dernier cycle d'érosion a déterminé des surfaces d'aplanissement de petites dimensions, séparées les unes des autres par des roches dures, à des altitudes variant entre 1250 et 1400 mètres. P. Birot a retrouvé des traces de ces niveaux sur les sommets ou sur les versants des interfluves. Souvent un dallage de quartz anguleux les recouvre, parfois caché sous des colluvions de bas de pente. C'est une stone-line témoin d'une érosion aérolienne récente. De même, F. Bourgeat a découvert des niveaux fossilisés : il s'agit d'alluvions anciennes recouvertes de colluvions.

Postérieurement à la dernière phase tectonique qui a provoqué l'affaïssement de la partie centrale de la région, les aplanissements locaux ont été repris par l'érosion différentielle, de sorte que l'on assiste actuellement à un rajeunissement du relief dans toute la zone périphérique : les rivières incisent de nouveau les interfluves, elles coulent dans des fonds de vallée évasés lorsque le sous-sol est peu résistant ou resserrés lorsqu'elles traversent des bancs de migmatites granitoïdes ou de filons granitiques (exemple : la haute Sisaony, carte 2). Les biefs, les gorges et les vallées suspendues sont autant de signes de ce rajeunissement qui se trouve bloqué par le niveau de base local : celui du seuil rocheux de Farahantsana.

3) Les caractéristiques climatiques régionales

Le relief extrêmement morcelé de la zone des collines convenait à l'installation de petites communautés paysannes isolées vivant essentiellement de cultures sèches. Par ailleurs, le climat n'était pas défavorable à l'activité humaine. La moyenne des températures minimales de juillet ne descend pas au dessous de 14°6 et la moyenne des maxima de décembre n'excède pas 20°9. La saison froide correspond à une période de sécheresse : de mai à septembre, il tombe moins de 15 mm de pluie par mois avec un creux de 7 mm en juillet. Pendant ces cinq mois, de l'anticyclone situé au sud-est de Madagascar s'échappent des vents chauds et humides. Ces vents arrosent la côte est de l'île, mais ils perdent toute leur humidité en s'élevant au dessus de la falaise orientale (1500 mètres de dénivellation),

et les alizés qui soufflent sur les plateaux sont secs. Pendant la saison chaude qui dure cinq mois (plus de 20° de novembre à mars), les pluies sont abondantes, la région reçoit alors plus de 145 mm d'eau par mois avec un maximum de 285 mm en janvier. Les pluies ont deux origines: elles peuvent correspondre à l'arrivée de masses d'air chaud et humide venant de l'hémisphère nord, se dirigeant vers les basses pressions équatoriales qui sont situées à cette époque au dessus de Madagascar, il s'agit alors de la mousson; ou bien elles proviennent des basses pressions équatoriales établies au dessus de l'Océan Indien, formant des cyclones se dirigeant vers Madagascar, du nord-ouest vers le sud-est, ce sont alors des précipitations cycloniques toujours très abondantes et de longue durée.

PLUVIOMETRIE ET TEMPERATURE

REGION DE TANANARIVE

Station d'Ambatobe (quartier de Tananarive) (1)		
latitude S 19°	longitude E 47°	altitude 1310 mètres
	pluviométrie moyenne en mm	température moyenne
janvier	285	20°5
février	229	20°7
mars	221	20°4
avril	44	19°1
mai	15	17°1
juin	10	15°3
juillet	7	14°6
août	10	14°7
septembre	11	16°4
octobre	46	18°3
novembre	145	20°3
décembre	240	20°9
	total 1263	moyenne 18°2

4) Les sols : les premières formes de mise en valeur agricole

Les cinq mois de forte pluie permettent des cultures à cycle long

(1) D'après MM. Dufournet - Marquette - Couroud - 1958 - Atlas météorologique : publication multigraphiée - ORSTOM-IRAM.

comme celles du riz de tavy (1). Mais l'extension de ces cultures eut selon certains auteurs (2) des conséquences désastreuses sur la végétation originelle des collines (les tanety) où dominaient les forêts maintenant remplacées par des hautes herbes et sur l'extension des lavaka sorte de crevasses ouvertes à flancs de collines.

Même sans connaître précisément l'importance du manteau forestier et par là l'ampleur de la "déforestation", la transformation du milieu naturel a dû s'effectuer de la façon suivante : les vastes espaces inhabités laissent aux paysans toute latitude pour pratiquer une culture très extensive : le tavy (1) qui consiste à brûler la forêt, puis à semer sur un sol riche en éléments organiques. Après une année de culture, le sol était déjà considérablement appauvri et très rapidement il fallait de nouveau brûler les espaces voisins pour ouvrir d'autres champs. Actuellement, la forêt se limite à quelques îlots, sur des montagnes sacrées telles que les hauteurs d'Ilafy, d'Ambohimanga ou d'Antsahadinta (carte 4). Par ailleurs, la végétation herbacée a favorisé la formation de ravines. Ces ravines ainsi que les sentiers d'origine anthropique ont multiplié les lignes de ruissellement où se développent les lavaka. Néanmoins, H. Petit et F. Bourgeat montrent que ces rigoles existaient avant la présence de l'homme. Pour eux c'est l'abaissement important des niveaux de base locaux que nous avons évoqué plus haut qui constitue la cause principale d'une reprise de l'érosion à l'intérieur des sols très épais. Cette érosion provoque la formation de lavaka de la façon suivante : l'eau de ruissellement décape l'horizon supérieur des sols et atteint la zone de départ plus meuble. Les sols supérieurs s'effondrent et il se forme une sorte de crevasse qui se situe généralement au point de raccord convexe-concave des versants, là où la vitesse de l'eau de ruissellement est maximale.

Développés sur une zone de départ blanche qui a subi un lessivage et une ferralitisation très poussée, souvent remaniés et rajeunis par la reprise de l'érosion, les sols sont généralement chimiquement pauvres et de médiocre qualité, mais le fait qu'ils soient meubles et non cuirassés rend possible leur mise en culture. En définitive, c'est essentiellement la plus ou moins grande inclinaison de la pente qui conduit les paysans à cultiver ou à laisser en friche tel ou tel espace. Les pentes supérieures à 20 %,

- (1) Le tavy est toujours pratiqué sur le rebord montagneux de la côte est.
(2) Pour A. Grandidier, la forêt n'a jamais existé sur les Hautes Terres alors que "plus tard H. Porrier de la Bathie et H. Humbert ont estimé que le climax des Hautes Terres était forestier et les textes semblent leur donner raison" - voir J.L. Raison - Utilisation du sol et organisation de l'espace en Madagascar ancienne. 1972 - ORSTOM - Multigr. (citation p. 12).

situées dans les parties hautes des tanety n'ont été utilisées, à certaines périodes de l'histoire qu'après avoir été découpées en terrasses ou tout au moins en rideaux. Seuls les replats en bordure des vallées sont particulièrement fertiles, ^{et} la proximité d'un point d'eau permet même une culture en saison sèche.

Quant à la partie centrale du bassin, les premiers habitants la laissèrent à l'état naturel. Les sols hydromorphes organiques, tourbeux, localisés dans les cuvettes de décantation, donc toujours inondés ne devaient plus tard être cultivés en riz qu'après drainage. Les sols hydromorphes minéraux à gley ou pseudo-gley, localisés là où l'engorgement n'est que temporaire au cours de l'année devaient devenir les premiers directement cultivables.

Chapitre B/ MISE EN PLACE D'UNE CIVILISATION RIZICOLE

DANS LA PLAINE MARECAGEUSE.

La première conséquence de l'installation humaine se solda donc par une dégradation de la partie émergée de la région : "déforestation" et extension des lavaka difficiles à mesurer il est vrai. Nous sommes très peu informé sur cette toute première période de l'installation humaine. Nous avons eu recours principalement à trois documents. L'"histoire des Rois", qui est un recueil de la tradition orale collectée par le R.P. Callet, l'"histoire de Madagascar" de ... Deschamps, qui consacre plusieurs chapitres à la question, enfin l'article de H. Isnard sur "les bases géographiques de l'anarchie hova" dont nous reprenons les idées fondamentales. Pour suivre la progression de l'installation humaine depuis la périphérie jusqu'au centre de la plaine, nous avons localisé les lieux historiques importants sur la carte 4. Par ailleurs, la carte 6 présente les principaux aménagements hydrauliques effectués jusqu'à nos jours.

Au XVème siècle, les Hova de type malais, venus de l'est, occupent encore une zone située hors de la carte 4, à quelques dizaines de kilomètres à l'est de la plaine. Des Vazimba, pêcheurs, venus probablement de l'ouest, de type négroïde, très peu nombreux, vivent dans les marécages du centre du bassin.

Pendant trois siècles, du début du XVIème au début du XIXème siècle, les Hova, de mieux en mieux organisés, vont coloniser cette région, en commençant par les collines, puis ayant soumis les peuples vazimba, en aménageant la plaine.

1) La lente conquête de la plaine du XVIe au XVIIIe siècle : les premiers aménagements

Durant tout le XVIème siècle, les Hova sont installés au sud-est de la région entre le Sisaony et l'Ikopa (voir cartes 2 et 4), c'est une juxtaposition de petites communautés indépendantes, chaque groupe construit son rova, demeure fortifiée sur le sommet des collines; les paysans cultivent les pentes en riz de tavy, ils utilisent souvent les têtes de vallons découpés en champs étroits et étagés pour repiquer du riz irrigué par l'eau de pluie qui ruisselle le long des versants. De vastes espaces non cultivés séparent vraisemblablement les communautés humaines; les temps

de jachère peuvent donc être suffisamment longs pour que la culture sur brûlis permette malgré tout une certaine stabilité des villages. Une chefferie installée à Ifandro (ou Ampandrana) prend de l'extension: elle se déplace vers Imerinanjaka en bordure de l'Ikopa puis construit sa capitale à Alasora.

Un progrès technique très important, celui de l'utilisation du fer pour les sagaies et les haches, contribue à établir sa suprématie.

Au cours du XVII^e siècle, la chefferie progresse sur le plan de l'organisation politique. Par la conquête militaire, son territoire s'étendra jusqu'au centre de la plaine. D'Alasora, elle traverse l'Ikopa, investit Ambohidrabiby au nord, puis Ambohinanga à l'ouest, puis descendant vers le sud-ouest, elle s'installe sur la colline d'Analananga où elle construit le rova d'Antananarivo (la ville des mille) (1) après avoir soumis les Vazimba.

En quelques générations, la chefferie est devenue une royauté. Son royaume est celui de l'Imerina Ambariandro (pays qu'on voit de loin, sous le jour) ou Imerina. Son peuple, appelé Merina, comprend essentiellement des Hova soumis au cours des deux siècles de conquête par la chefferie d'Ampandrana et des Andriana, parents des chefs successifs devenus rois de l'Imerina.

Au milieu du XVIII^e siècle, le royaume atteint les chutes de Farahantsana à l'ouest. Il prend la forme d'un cercle de 30 kilomètres de rayon autour de sa capitale Tananarivo, la moitié ouest correspond à la plaine, la moitié est à des collines. La carte 4 ne représente que la partie ouest et une petite partie de l'est du royaume; pour plus de précision, sur la carte 1, nous avons cartographié les limites du premier royaume merina qui déborde le cadre de la carte 4 à l'est et au sud-est.

Au cours de ce siècle, la conquête d'espaces nouveaux a pris deux formes : militaire nous l'avons vu, mais aussi technique. En effet, durant cette période l'organisation politique est devenue si efficace que l'on entreprend les premiers grands travaux de bonification du bassin. Dans la région d'Alasora, l'Ikopa est déportée sur la rive droite et endiguée sur la rive gauche ensuite à partir de la pointe sud de la colline d'Analananga, l'Ikopa est indiguée sur la rive droite jusqu'au niveau de la Mamba; enfin la Mamba, elle aussi, est endiguée et déportée sur sa rive gauche dans son cours moyen (voir carte 6). La plaine d'Alasora, celle du Betsinitatatra, enfin le cours moyen de la Mamba deviennent aptes à la

(1) Tananarivo par la francisation de l'écriture.

culture du riz vary aloha (1) dans la mesure où les digues restent entretenues régulièrement et rehaussées en cas de fortes crues ; or au début de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'unification de l'Imerina s'effondre à la suite du partage du royaume en quatre provinces ou toko, gouvernées chacune par l'un des fils du roi, il s'agit des provinces de l'Avaradrano, du Marovantana, de l'Ambodirano et du Vakinisisaony (voir carte 4).

2) L'époque d'Andrianampoinimerina

Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle, 1787 exactement pour que le roi de l'Avaradrano : Andrianampoinimerina réalise de nouveau l'unité du royaume par voies diplomatique et militaire. Ensuite partant de l'Imerina, il étendra son royaume jusqu'au rebord de la falaise à l'est, jusqu'au pays Betsileo (2) au sud et il englobera l'Itasy à l'ouest (voir carte 1). Dès cette époque, les Merina utilisent des fusils européens troqués contre des esclaves (3). Le règne d'Andrianampoinimerina qui durera jusqu'en 1810 soit 23 années reste le symbole de l'âge d'or célébré encore de nos jours par les Merina. Plus que les conquêtes militaires extérieures, non négligeables, ne serait-ce que par les butins de guerre rapportés en Imerina, c'est la mise en place d'une véritable civilisation rizicole à l'intérieur de la plaine de Tananarive qui a fait la gloire de ce roi.

Une hiérarchie très stricte de la société, une division géographique extrêmement fine de l'Imerina constituent la base solide et sûre sur laquelle Andrianampoinimerina organise un travail collectif d'aménagement ou de réaménagement de la plaine.

a) renforcement de l'organisation sociale

Les castes (4) existaient depuis un siècle, les droits et les devoirs de chacune sont confirmés :

- les Andriana (nobles), parents du roi, étaient divisés en classes correspondant à des parentés plus ou moins éloignées, parfois fictives lorsqu'une tribu hova était anoblie. Certains Andriana jusqu'alors indépendants du roi possédaient des fiefs ou menakely. Andrianampoinimerina en octroie de nouveaux à ceux qui l'aident ou qui se rallient à lui sans guerre. Les

(1) voir page 20.

(2) Le Betsileo se situe entre Antsirabe et Fianarantsoa.

(3) Chaque année l'Imerina fournissait 1 500 esclaves aux négriers européens des Mascareignes.

(4) Nous employons le terme de caste dans le sens courant: celui de groupes sociaux fermés, hiérarchisés et caractérisés par une certaine spécialisation des tâches. La fermeture, la hiérarchisation, la spécialisation des groupes sociaux de l'Imerina sont loin d'être aussi marquées que celles d'autres groupes sociaux par exemple ceux de l'Inde.

G. CONDOMINAS emploie aussi ce terme dans son livre : Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina. Berger Levrault. Paris 1960, 234 p. voir p. 119-120 de son livre sa propre définition du terme caste.

Andriana sont exemptés de certains impôts et ceux qui possèdent un fief où résident des Hova lèvent les différentes redevances royales; ils en gardent la moitié. Ils ne participent pas aux corvées et ne travaillent pas dans les champs. Tout un ensemble de textes de l'"histoire des Rois" montre que ces Andriana sont très surveillés par Andrianampo ~~Inerina~~ qui va jusqu'à confisquer certains fiefs.

- les Hova (hommes libres) résident dans le menabe (terres royales) ou dans les menakely. Ceux qui colonisent l'Inerina reçoivent directement du roi les terres qu'ils sont chargés de faire fructifier: "le pays et le royaume sont à moi... aussi vais-je partager mon royaume que voici en rizières, vous installer aux sources et dans les terrains marécageux, car je suis, moi, le maître du pays et je vous donnerai les moyens de me servir et de subsister" (1). Chaque famille cultive un hetra (environ 0,80 ha) (2) de terre à riz sur laquelle elle paie un impôt, l'isan-pangady (littéralement: chaque bêche) soit environ 30 kg (3) ou approximativement un dixième de la récolte. Seuls les Hova participent aux corvées que nous décrivons plus loin. Le roi lève ses guerriers parmi les Andriana et les Hova et les campagnes militaires débutent après les labours lorsque les autres travaux rizicoles: repiquage, sarclage, récolte peuvent être pris en charge par les femmes. H. Deschamps relève le nombre de 70.000 guerriers que nous mettons en relation avec les 73.000 hetra (4) de rizières cultivés en Inerina (voir les limites du royaume en 1787, carte 1). Ce nombre est relevé par H. Isnard. Pour donner un ordre de grandeur on compterait donc à cette époque 70.000 à 73.000 familles d'Andriana et de Hova en Inerina cultivant près de 6000 ha de rizières aménagées.

- les esclaves royaux ont un statut spécial, ils peuvent obtenir des terres et restent liés au roi. Certains sont d'origine Vazimba. Les autres esclaves ou Andevo sont attachés à des Andriana ou à des Hova. Ils ne possèdent pas de terre, ne paient pas d'impôts, ne participent ni aux corvées ni à la guerre. Les esclaves ont une double origine: les personnes au teint clair et cheveux lisses de type malais sont des Hova déchus de leur statut par décision royale ou par le hasard des guerres entre Merina, les autres au teint foncé et aux cheveux crépus ou Mainty sont issus des ethnies voisines d'origine africaine; ils ont été capturés par les Merina (5).

(1) Tiré de "l'histoire des rois" tome IV p. 376.

(2) Cette évaluation concerne le vieux pays merina. Certains hetra mesurés dans le Vakinankaratra par exemple (pays conquis) représentent 2 ha.

(3) Histoire de Madagascar H. Deschamps p. 125.

(4) Les bases géographiques de la monarchie hova. H. Isnard p. 203.

(5) Ils seront de plus en plus nombreux au siècle suivant lors de la conquête de Madagascar par les Merina.

Sans entrer dans les détails qui ne nous intéressent pas directement et qui exigeraient un travail d'exégèse historique, nous voulons tout de même souligner qu'à côté de la réglementation générale, Andrianamp~~inimerina~~ ajoute toute une série de dérogations, d'allègements pour certains groupes merina en fonction du soutien qu'ils lui apportent. Tous les groupes sociaux sont donc connus, et pour les contrôler le roi s'entoure d'un conseil restreint de 12 sages et d'un conseil élargi de 70 vadintany (littéralement: époux du pays) envoyés dans les provinces aussi bien dans le menabe que dans les menakely pour vérifier la perception des impôts, la bonne application des corvées et rendre la justice.

b) Développement de l'administration territoriale de l'Imerina

De nouveau Tananarive est redevenue capitale de l'Imerina et les provinces ou toko qui existaient depuis un siècle sont réactualisées. Aux quatre toko s'ajoutent deux conquêtes récentes, le Vanizongo au nord et à l'ouest, le Vakinankaratra au sud (hors du cadre de la carte 4). Chaque province est subdivisée en fokontany (territoire des foko) remodelés ou créés sous la direction du roi. Les foko sont des clans, parfois des lignages de type patriarcal et patrilocal réunissant sur un même territoire (le fokontany) les descendants d'un même ancêtre. (1)

Sous Andrianamp~~inimerina~~, les foko les plus anciens et de ce fait les plus nombreux sont installés dans le pays d'Alasora et dans l'Avaradrano. Quatre fokontany composent le pays d'Alasora; l'Avaradrano est partagé entre quatre tribus de Hova fixés autour d'Ambohidrabiby, d'Ilafy, de Tananarive et d'Ambohimanga, le premier de ces quatre territoires est subdivisé en cinq fokontany, le deuxième en quatre, le troisième en six et le dernier qui appartient à ceux qui ont porté Andrianamp^{un}ponimerina au pouvoir en seize fokontany. L'Avaradrano est devenu réservoir humain dans lequel le roi prélève des colons qui sont installés d'abord dans les villages fortifiés à la limite nord, sud et ouest de l'Avaradrano, puis, lorsque l'Imerina est totalement

(1) Nous verrons dans la partie IV de cette étude que les foko constituent toujours les bases de la société merina au XXème siècle. Et s'il n'est pas toujours possible actuellement d'obtenir des informations très sûres et très complètes sur le ou les fondateurs des communautés paysannes, en revanche la cohésion des membres des foko se vérifie toujours même si les individus résident dans toute une série de hameaux créés autour du village du fondateur, ou s'ils ont émigré. Les ancêtres, le fokontany constituent les fondements de leur unité. Cette définition du foko est tirée de l'ouvrage de G. Condominas : Fokonolona et collectivités rurales en Imerina - Berger - Levrault - Paris 1960 235 p.

reunifié , dans l'ensemble de l'Ambodirano et du Marovatana. Les colons, sorte de soldats -laboureurs sont appelés voanjo (littéralement:arachide, (1) ceux qui s'enracinent.) Dans ces deux provinces colonisées, par les Merina ainsi que dans le Vakinisisaony (excepté le vieux pays d'Alasora), les foko sont encore peu nombreux durant cette période de sorte que l'Ambodirano n'est divisé qu'en sept parties, le Marovatana en huit parties et le Vakinisisaony en cinq parties. Une grande variété de fokontany constituent donc ce royaume : certains sont des fiefs, d'autres des parties du Menabe; les plus anciens appartiennent à des lignages ou segments de lignages issus d'ancêtres fondateurs très lointains, les plus récents relèvent de quelques familles envoyées par Andrianampoinirina pour coloniser le pays. A cette époque l'ensemble de l'Avaradrano doit former un puzzle de fokontany jointifs et parfois entremêlés, au contraire les nouvelles provinces encore peu peuplées doivent présenter des îlots de colonisation au milieu de grands espaces encore non exploités. Chaque fokontany comprend d'une part des terres aménageables en rizières ou déjà aménagées, et d'autre part des terres de tanety (collines). Sur les premières, le foko établit un parcellaire afin que chaque famille puisse cultiver un hetra de rizières; des diguettes séparent les lots. Sur les terres de tanety, la propriété reste collective mais les familles peuvent cultiver selon leurs besoins et y faire paître leurs bêtes; les forêts appartiennent au roi.

c) Poursuite des aménagements dans la plaine

Encadré de cette façon, la population participe efficacement aux travaux d'aménagement de la plaine : les foko fournissent les hommes nécessaires pour les corvées. Le roi fixe le travail que les hommes de chaque province (toko) doivent effectuer et des concours opposent les toko deux à deux afin de faire avancer les aménagements au plus vite. Les toko qui terminent leur tâche en premier reçoivent une certaine somme des toko qui ont pris du retard. Ce système semble avoir porté ses fruits car en 23 ans, les anciennes digues plus ou moins laissées à l'abandon sont rehaussées et de nombreux canaux de drainage et d'irrigation creusés. Les travaux les plus importants seront poursuivis sous le règne du fils d'Andrianampoinirina : ainsi pour le canal d'irrigation et de drainage issu de l'Ikopa à la pointe sud d'Analamanga qui longe la colline de Tananarive jusqu'au

(1) H. Deschamp - Histoire de Madagascar p. 124.

niveau de la Iamba et pour le canal de drainage creusé sur la rive droite de la Iamba au pied des collines d'Antehiroka (carte 6).

5) la riziculture

Au cours du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle, la riziculture a donc pris une grande extension; à la culture du vary vakambiaty sur les terres hautes, s'est ajoutée celle du vary aloha (voir carte 6) sur les terres basses :

- sur les terres hautes irriguées par l'eau qui ruisselle le long des versants, est cultivé le vary vakambiaty. Les pépinières, situées près d'une mare, sont semées après la saison froide en août, septembre, octobre; le repiquage a lieu en octobre, novembre, décembre et l'eau de pluie, canalisée dans des rigoles, inonde toutes les rizières qui s'étagent du haut en bas des vallons. Le vary vakambiaty est récolté en fin de saison des pluies en mars, avril et mai.

- sur les terres basses, dorénavant protégées par des digues et souvent drainées, les pépinières sont irriguées par l'eau des rivières transportée par les canaux en avril et juin, avant la saison froide. Le repiquage s'étale durant le mois de septembre. En octobre, toute la zone à vary aloha est largement irriguée. La récolte a lieu en janvier et février. Après cette date, les pluies sont tellement fortes que le seuil de Farahantsana n'écoule plus l'eau de l'Ikopa, les rizières des zones basses sont alors submergées jusqu'en mars. Notons, à ce propos, que les récoltes les plus tardives de cette zone sont effectuées en pirogue. A partir de mai, jusqu'en septembre, les prises d'eau, en amont, sont bloquées et les canaux d'irrigation changent de fonction, ils drainent la plaine. Seules les petites zones de pépinières restent alimentées en eau.

- sur les terres d'altitude moyenne les paysans cultivent parfois le vary sia. Les travaux agricoles s'intercalent entre ceux du vary aloha et ceux du vary vakambiaty.

Ce système exige une organisation minutieuse, ne serait-ce que sur le plan de la technique hydraulique, mais aussi sur le plan de la technique agricole car le calendrier doit être scrupuleusement respecté surtout dans les zones basses. Toutes ces contraintes engendrent des conflits arbitrés par les fokonolona (assemblée des gens du foko). Ces conflits restent toujours d'actualité au XX^{ème} siècle.

(1) vary signifie riz. Les adjectifs aloha, sia, vakambiaty indiquent la période de culture : première saison, saison intermédiaire, deuxième saison et par là l'altitude de la vallée où ce riz est cultivé ; zone basse, moyenne ou haute. Notons bien que chacune de ces zones ne donne qu'une récolte de riz par année.

Chapitre C/ PENETRATION DE L'ECONOMIE MONETAIRE

DANS LA PLAINE DE TAINANARIVE (1)

Par la colonisation agricole, les Merina ont donc assuré non seulement leur survie, mais aussi leur prééminence sur leurs voisins. Au XIX^{ème} siècle, ils utilisent cette organisation efficace pour conquérir l'île de Madagascar avec l'aide des Européens. Ainsi se superposent, se complètent deux types d'expansionisme : d'une part celui des Européens, les Anglais et les Français, d'autre part celui des Merina. Pour les Européens, la façon la plus efficace de drainer les richesses de l'île : esclaves, dans un premier temps, produits d'élevage, produits miniers dans un deuxième temps consiste à s'appuyer sur le seul royaume fort de Madagascar, celui de l'Imerina qui à cette époque devient une oligarchie. Pour les Merina, la conquête de l'île suppose la possession de fusils fournis par les Européens, par ailleurs le renforcement de leur pouvoir exige le déploiement de richesses et l'imitation de comportements de type européen. Peu à peu, les puissances européennes dominent l'oligarchie merina qui se débat entre son désir de rester indépendante et ses besoins nouveaux liés à l'influence européenne. En 1896, Madagascar conquis en grande partie par les Merina devient colonie française.

Au XX^{ème} siècle, la vie agricole en Imerina prend une signification nouvelle. Certes la rizière assure toujours la subsistance des Merina mais elle devient aussi un capital que chacun s'efforce de gagner, d'exploiter, de valoriser. Pour les Andevo, libérés par les Français, la propriété rizicole est un bien conquis à force d'économies après avoir été salariés dans l'agriculture le plus souvent; pour la plupart des Hova c'est un héritage, mais ils doivent remplacer les esclaves par des métayers ou des salariés ce qui entraîne l'appauvrissement des moins nantis en rizières; quant à l'oligarchie merina, elle est très vite réintégrée dans ses fonctions d'administration et de commerce, d'abord à des rangs subalternes pendant la colonisation française puis aux premiers rangs après l'Indépendance en 1960; pour elle, la rizière reste le symbole d'une origine familiale supérieure, qu'elle sait utiliser pour asseoir éventuellement un pouvoir politique local.

(1) Les informations rassemblées dans les trois premiers paragraphes de ce chapitre ont été puisées le plus souvent dans l'histoire de Madagascar de H. Deschamps.

Dans ce chapitre, nous analyserons la transformation de l'économie en Imerina. Celle-ci passe d'un commerce de troc très limité, au temps d'Andrianampoinimerina, à une économie monétaire intéressant d'abord l'oligarchie merina au XIX^e siècle, puis l'ensemble des paysans au XX^e siècle. L'évolution des fonctions et de la croissance de Tananarive mesure cette transformation.

1) Du commerce de troc à l'économie monétaire : ses conséquences sur la politique merina

a) le commerce sous Andrianampoinimerina

Sous Andrianampoinimerina, les échanges restent limités.

- entre Merina. Les marchés locaux créés depuis un siècle ont été réorganisés.

Andrianampoinimerina a fixé les marchés hebdomadaires à la limite du bassin et de la région montagneuse, tout d'abord dans l'Avaradrano puis dans tout l'Imerina. Sur ces marchés, on trouve "des outils, du sel, du sucre, des cocons de vers à soie, de la viande, des patates douces, du riz, des lamba (sorte de toge), des nattes, des bijoux, du bois à brûler". (1)

- entre ethnies malgaches. H. Deschamps note que les Merina vendent aux Sakalava de l'ouest des outils de fer et des soieries en échange de zébus.

- entre les Merina et les Européens. Les échanges portent sur des esclaves vendus contre des fusils dont Andrianampoinimerina a besoin pour agrandir son royaume.

b) l'ouverture de l'Imerina aux Européens

En 1818, sous le règne de Radama 1^{er}, fils d'Andrianampoinimerina, l'Angleterre signe un traité d'amitié et de commerce pour se lier au royaume merina. Ce traité a deux conséquences : des missionnaires anglais pénètrent en Imerina, et la traite des esclaves est officiellement arrêtée en contrepartie d'une rétribution en or, en argent, en poudre et en fusils.

La première partie du traité touche de nombreux Merina, qui tout en continuant à vivre en économie assez fermée s'ouvrent au monde européen par le biais de l'instruction : en 1828, 40.000 Merina sur 750.000 environ savent lire et écrire (voir les limites de l'Imerina en 1894 car.

(1) H. Deschamps - Histoire de Madagascar - p. 133.

(1)

la langue merina est transcrite en caractères latins et devient langue officielle; à partir de 1835, les Chrétiens sont pourchassés et les écoles fermées jusqu'en 1862. En 1894, l'instruction devient obligatoire. A cette époque on compte 110.000 élèves en Imerina sur 370.000 habitants (voir sur la carte 1 les limites de l'Imerina). Les protestants arrivés en premier avec les Anglais recrutent plutôt leurs élèves parmi les Andriana et les Hova, les Catholiques arrivés plus tard avec les Français recrutent plutôt leurs élèves parmi les Andevo. A la fin du XIXème siècle, le taux de scolarisation est comparable à celui de l'Europe d'alors.

La deuxième partie du traité de 1818 concerne le roi (il meurt en 1828) et ceux qui le remplaceront jusqu'an 1895. Ces derniers sont les membres d'une oligarchie formée d'Andriana et de Hova de l'Avaradrano (il s'agit pour les Hova, des clans d'Ambohimanga et d'Ilafy qui ont porté Andrianaponimerina au pouvoir). De 1818 à 1828, Radama 1er a grandi son royaume et a pu chasser les Français installés sur les comptoirs de la côte est grâce à l'appui des Anglais. La cour est devenue très réceptive aux coutumes européennes. Parvenue au pouvoir, l'oligarchie essaie de limiter la pénétration étrangère qui la ravalerait à une place de second rang, néanmoins, elle maintient des liens avec les Anglais et les Français. En effet, l'étranger fournit des marchandises jugées essentielles :

- tout d'abord des armes. A partir de 1832, celles-ci sont fabriquées en Imerina, du moins en partie, par une entreprise française. Notons que la production de cette fabrique ira en se diversifiant; les mille ouvriers fabriqueront du verre, de la faïence, des poteries, de la chaux, du ciment, des savons, tandis que l'artisanat deviendra très actif dans cette région.

- ensuite, des tissus, des vêtements européens et des alcools consommés par l'oligarchie au pouvoir.

c) La domination de Madagascar par l'oligarchie merina

A l'intérieur du royaume qui atteint la mer en plusieurs points de l'île de Madagascar, l'oligarchie merina renforce son pouvoir : les fonctionnaires gouvernementaux mis en place par Andrianampoinimerina deviennent de plus en plus nombreux. Ces agents reçoivent de faibles remises sur les impôts, ils surveillent l'exécution des corvées, recrutent les soldats, font régner l'ordre public. La conquête merina fournit des postes nombreux à ses fonctionnaires qui s'installent dans les fortins militaires, bientôt suivis par ses commerçants et ses colons.

(1) Jusqu'alors seuls quelques clans du sud-est de Madagascar écrivaient le malgache en caractères arabes.

d) Détérioration de la vie rurale en Imerina

A cette époque les conditions de vie se détériorent en Imerina. Une coupure de plus en plus profonde sépare l'oligarchie andriana et hova des autres Merina appauvris par les impôts et les corvées.

La guerre fournit aux premiers des zébus qu'ils exportent par les ports de Tamatave, Majunga et Mananjary (carte 1) et des esclaves (Andevo) utiles pour les travaux agricoles (culture et élevage), pour les constructions de maisons. A cette époque, en effet, les familles merina aisées construisent des tamboho ; il s'agit de maisons isolées au milieu de propriétés parfois immenses entourées de murs d'argile rouge. Ces tamboho sont très nombreux dans l'Avaradrano (d'où est issue une bonne partie de l'oligarchie) et dans le nord du Vakinisisaony.

Le nombre des esclaves augmente. En Imerina, ils sont évalués à 250 000 à cette époque (1). Leur conditions de vie est précaire tout comme celle des Hova d'ailleurs qui fournissent à l'état les impôts et la main d'oeuvre pour la guerre et les corvées. De telles conditions incitent certains sujets à émigrer vers le Vakinankaratra ou le Moyen ouest (voir carte 1). Certes la sécurité est assurée puisque, dorénavant, les guerres ont lieu dans d'autres provinces que celles de l'Imerina et l'on n'entoure plus de fossés les nouveaux hameaux qui sont construits non loin de ceux créés par les fondateurs des foko. Ces hameaux se rapprochent des vallons et des allées où se concentrent les activités agricoles car, le manque de paysans (envoyés à la guerre) entraîne en effet un abandon des cultures des hauts de tanety. Par ailleurs la culture du vary aloha perd de l'extension parallèlement à la désorganisation des foko et au désintérêt du pouvoir central pour l'entretien du réseau hydraulique.

2) La colonisation française

En 1896, Madagascar devient colonie française.

a) Pénétration de l'économie de marché dans les campagnes

Une organisation très stricte de l'exploitation de l'île est mise en place.

La haute administration, le grand commerce restent aux mains des Français. Madagascar qui avait fourni essentiellement des produits naturels au XIX^e siècle exporte surtout des produits agricoles tropicaux à partir de 1914 (2). Les importations plus variées couvrent des besoins plus nombreux :

(1) Dans le centre de l'Imerina (Avaradrano, Marovahanana, Vakinisisaony) à la fin du XIX^e siècle on compte 135 000 andevo, 123 000 hova, 32 000 andriana (d'après A. et G. GRANDIDIER tome 1 p. 267 note 2) in G.CONDOMINAS Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina. Berger Levrault. Paris 1960, 235 p. (p. 86)

(2) Ces plantations restent localisées sur les côtes.

vêtements, produits alimentaires mais aussi pétrole et métaux.

L'administration subalterne, le petit commerce de détail sont renis aux Merina dès 1905, après le départ de Galliéni, ce qui entraîne une forte émigration merina dans l'ensemble de l'île : en 1957, 59 % des fonctionnaires malgaches sont Merina (1) et 15 % des Merina ont émigré.

L'ensemble des Malgaches doit s'intégrer de gré ou de force à l'économie de marché. Un certain nombre de mesures y concourent :

- L'esclavage est aboli en 1896, les Andevo libérés ont le droit d'émigrer s'ils veulent rompre avec leurs anciens maîtres, ils ont aussi le droit d'acheter des terres sur place. Dans un cas comme dans l'autre, il faut gagner de l'argent pour se nourrir ou acheter des terres, donc devenir salarié.

- Les corvées sont pratiquement remplacées par un accroissement de l'impôt personnel payé par tous les hommes de 16 à 60 ans. Cet impôt s'élève à 25,67 F en 1903 soit à peu près l'équivalent de 150 kg de riz (2), en revanche l'impôt foncier (payé en espèces, et non en nature comme au temps d'Andrianampoinirina) est relativement modeste : le premier rapporte 12 millions de francs or, le second 1,6 millions. Cette quasi substitution de l'impôt foncier en nature payé par les propriétaires, en fonction de leurs surfaces rizicoles, par l'impôt personnel en espèces payé par tous et égal pour tous, oblige l'ensemble des Malgaches à rechercher des activités rémunérées.

- L'infrastructure routière, inexistante en 1896, devient l'un des objectifs primordiaux des Français afin d'exploiter l'île de façon rationnelle: Maevatanana (en amont de Majunga), Tanatave, Fianarantsoa sont reliés à Tananarive par la route dès le début du XXème siècle. En 1925, 2400 km de routes sont construits, 14.500 km en 1933 et 37.000 km en 1957. Les ports de Tanatave, Majunga, Diégo Suarez sont aménagés. Les chemins de fer relient Antsirabe à Tananarive et Tanatave et Fianarantsoa à Manakara. (voir carte 1). Les travaux sont payés en grande partie par les contribuables malgaches. L'engrenage est donc enclenché, l'ensemble des contribuables paie les fonctionnaires (malgaches et français), les techniciens et les manœuvres malgaches des travaux publics. Tous ces salariés détachés temporairement ou

(1) Les Merina composent 23 % de la population malgache.

(2) L'isan-pangady équivalait à 30 kg de riz.

en permanence de l'agriculture, volontairement ou non, contribuent par les résultats de leurs travaux, à faire pénétrer encore davantage l'économie de marché à l'intérieur des campagnes. Ainsi en 1953, 9 milliards de francs FMG circulent à Madagascar soit 2200 francs FMG par habitant (I).

b) Progrès techniques et intellectuels en Inerina

C'est en Inerina que les progrès techniques et intellectuels sont les plus visibles. Ils renforcent encore l'écart qui existait déjà au XIXème siècle entre les Merina et les autres Malgaches.

- Poursuite de l'aménagement de la plaine.

Pendant la dernière moitié du XIXème siècle, le réseau hydraulique réaménagé et renforcé par Andrianampoinimerina et Radama n'avait pas été entretenu. Dans les zones basses, de nombreuses rizières étaient abandonnées.

Galliéni et ses successeurs, notamment l'ingénieur C. Carle réorganisent le réseau hydraulique de la plaine, tout d'abord en réaménageant les digues, les canaux laissés à l'abandon, ensuite en ouvrant entre 1911 et 1914 toute une série de canaux d'irrigation et particulièrement un deuxième canal dans la plaine d'Alasora et un autre , . à l'ouest de Tananarive joignant l'Ikopa (au niveau de Tanjonbato) à l'ancien canal de l'Andriantany. A la même époque ont lieu les premiers essais de dércutage du seuil de Farahantsana suivis par des travaux de rectification du lit de l'Ikopa à l'amont. Cet aménagement améliore un peu le drainage du coeur de la plaine. A partir de 1930, des barrages sont construits sur divers canaux et permettent l'irrigation par refoulement des régions les plus élevées. A l'inverse, des vannes sont installées pour éviter le refoulement des eaux en période de crue. Enfin, en 1938 et 1955, deux barrages, celui de Mantasoa et celui de Tsiazonpaniry sont achevés (à 40 km à l'est). Ils fournissent de l'électricité et permettent d'écarter les crues.

Grâce à ces travaux, rarement spectaculaires, mais très nombreux, les surfaces rizicoles de la plaine de Tananarive font plus que tripler : elles passent de 6.000 à 20.000 ha. Le service du Génie Rural, créé en 1942, veille à l'entretien des ouvrages et des canaux principaux.

Pendant cette période, les charrues, les herses importées de France, remplacent peu à peu l'angady (sorte de longue bêche) et les troupeaux de zébu pour le labour et le piétinage des rizières.

(I) Actuellement 100 FMG = 2 F français.

- Développement de l'instruction

Reprise en 1862, l'instruction se développe largement en Imerina. Actuellement les écoles publiques et privées touchent 46 % des enfants scolarisables : 185.000 élèves étaient scolarisés en 1930, 321.000 en 1968.

Ces progrès correspondent à une urbanisation beaucoup plus poussée en Imerina qu'ailleurs. En 1957, 20 % des habitants de l'Imerina résident dans des villes au lieu de 7 % seulement dans le reste de l'île.))

3) Tananarive : sa population, ses fonctions

a) sa population

Tananarive est le grand pôle d'immigration (1). En 1800, ce fortin militaire groupait 15.000 individus, en 1828 on estime que la ville groupe 30 ou 35.000 habitants, 75.000 en 1870 dont deux tiers d'Andevo. A l'abolition de l'esclavage, une partie des Andevo quitte Tananarive qui ne rassemble plus que 50.000 habitants en 1900. Soixante-dix ans plus tard, la population a plus que sextuplé et dépasse le nombre de 320.000.

En 1960, après l'Indépendance, la grande majorité des Tananariviens est Merina (86,5 %), une forte minorité étrangère (8,5 %) s'est installée dans la capitale, seuls 5 % des Tananariviens appartiennent à d'autres ethnies malgaches. Parmi les Merina, une minorité andriana et hova aisée, intégrée au secteur tertiaire (la fonction publique, les professions libérales, le commerce) et plus généralement au monde occidental cotoie une écrasante majorité d'Andevo vivant très misérablement.

La ville doit fournir un emploi à ses habitants mais aussi aux 21.000 banlieusards qui viennent chaque matin travailler à Tananarive. La fonction industrielle encore peu développée ne fournit des emplois qu'à 7000 salariés. Ce sont donc essentiellement les fonctions administratives et commerciales qui attirent les paysans à la ville [71 % des actifs appartiennent au secteur tertiaire.]

(1) Un grand nombre d'informations rassemblées dans ce paragraphe proviennent de l'étude de G. Donque: les grandes villes d'Afrique et de Madagascar : Tananarive, la documentation française. Notes et études documentaires. n° 3.529. 3.530. octobre 1968.89 p.

b) la fonction administrative

L'administration exige un personnel très nombreux dans cette ville qui est à la fois capitale de Madagascar, chef-lieu de province, chef-lieu de deux préfectures (celle de l'Imerina central et celle de Tananarive-ville) enfin chef-lieu de la sous-préfecture de Tananarive-banlieue (voir carte 7 et annexe IA). Ainsi 60 % des fonctionnaires malgaches résident à Tananarive. Nous décrirons cette fonction, vue de la campagne, car c'est sous cet angle qu'elle est perçue par les paysans. Toute notre région appartient à la province de Tananarive. La partie située à l'ouest de l'Andromba appartient à la préfecture de l'Itasy et à la sous-préfecture d'Arivonimamo, l'autre partie appartient à la préfecture de l'Imerina central subdivisé en trois sous-préfectures : celle d'Ambohidratrimo au nord-ouest, celle de Tananarive-banlieue au centre, celle d'Andramasina à l'extrême-sud. En fait, le plus souvent les paysans n'ont pas de relation directe avec la capitale sur le plan administratif, mais ils connaissent bien les rouages inférieurs, ceux du canton et de la commune qui correspondent aux mêmes unités territoriales (1). Dans cette région densément peuplée, les territoires des communes-cantons sont exigus (certains mesurent moins de 20 km²) afin de ne pas trop dépasser le chiffre de 6 à 8000 habitants à administrer. A cet échelon, le chef de canton nommé par l'Administration, outre la responsabilité de la perception de l'impôt et du contrôle de l'ordre public, doit aider les autorités municipales élues à gérer les affaires de la commune. Il est secondé dans ses tâches personnelles par les chefs de quartier (2 à 5 par canton) et de villages administratifs nommés (10 à 30 par canton). Ce n'est donc qu'à ce niveau que les paysans peuvent participer à la fonction administrative. En effet, il n'est pratiquement pas possible de s'élever dans cette hiérarchie sans diplôme.

c) la fonction culturelle

Ainsi, en appendice de la fonction administrative, nous devons faire une place de choix aux fonctions culturelles de Tananarive. Certes la scolarisation de l'Imerina a débuté depuis 150 ans, actuellement 75 % des habitants de la plaine sont allés à l'école, mais toutes les communes ne sont pas équipées d'un établissement scolaire qui permette d'atteindre le niveau du certificat d'études primaire. Les collèges secondaires sont pratiquement tous situés à Tananarive et fréquentés par 12.000 élèves, tandis que les deux lycées attirent 6.600 élèves et l'enseignement technique 2000; enfin dans la capitale a été créée la seule université malgache qui enseigne à 3000 élèves dont 80% sont Malgaches. (note p. 41)

(1) A Madagascar, il y a quelques exceptions à cette règle. Dans la plaine il n'y en a qu'une : le canton d'Itaoso comprend deux communes : celle d'Itaoso et celle d'Ambohidrapeto.

Il faut pourtant reconnaître que même les diplômes acquis le plus souvent au prix de lourdes charges financières pour les familles (1), ne permettent pas toujours d'obtenir un emploi. Nous avons noté au cours de nos propres enquêtes qu'un tiers des jeunes diplômés résidant dans les vallées de l'Ikopa et de la Sisaony étaient en chômage (2).

d) la fonction commerciale

Si la fonction administrative de Tananarive est très indirectement perçue par les paysans, si la fonction culturelle ne touche qu'une minorité, (celle qui poursuit des études secondaires), la fonction commerciale intéresse tous les paysans ne serait-ce que par l'attrait exercé chaque vendredi par le Zoma, le grand marché d'artisanat, de fruits et de légumes de la ville. L'observateur étranger perçoit vraiment la réalité de la liaison entre Tananarive et sa campagne par ce va et vient hebdomadaire. Chaque jeudi soir, dans toute notre région, les routes sont encombrées de charrettes trainées par des zébus et chargées de fruits, de légumes et de produits d'artisanat: vannerie, poterie, broderie, menuiserie; les services de taxi-brousse supplémentaires perturbent le trafic urbain, ils transportent les paysans portant des paniers de légumes et de fruits, des poules et des lapins qu'ils vendront le soir même à des grossistes ou le lendemain, jour du Zoma aux clients, après avoir dormi la nuit à la belle étoile sur la place du marché ou sous les arcades de la grande avenue de l'Indépendance. En effet, pour ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire, la ville a besoin de son arrière-pays rural : la presque totalité des 8000 tonnes de légumes est fournie par les cantons proches situés dans un rayon de 15 kilomètres autour de la ville; la plaine de Tananarive fournit 90.000 tonnes de riz par an à sa capitale, mais il faut aussi faire souvent appel à des régions plus lointaines, ainsi certaines années le riz provient du Vakinankaratra, de la région d'Anbositra ou d'Anbatondrazaka (voir carte 1). Les 10.000 tonnes de fruits proviennent soit de l'Imerina et du Vakinankaratra soit de la côte orientale. Enfin 50.000 zébus arrivent annuellement à Tananarive dont 80 % proviennent de l'ouest malgache. Ils stationnent dans les pâturages d'enclavement près de Tananarive avant d'être consommés.

- (1) A l'écologie qui s'élève en moyenne autour de 3000 FMG dans les collèges privés secondaires il faut ajouter le prix d'une pension en ville, de sorte que les familles déboursent 5 à 6000 FMG chaque mois par enfant.
- (2) Les vallées de l'Ikopa et de la Sisaony correspondent à une des strates de nos enquêtes; la strate rizicole dense (voir carte 11 et note p 42).

Ainsi ces 320.000 bouches à nourrir à moins de 30 kilomètres de chacun des villages ou des hameaux de la région constitue un facteur essentiel de développement économique rural qui n'a certainement pas encore été très bien exploité, par les paysans.

Néanmoins, la fonction commerciale de Tananarive ne se limite pas au commerce alimentaire régional; la création de deux lignes de voies ferrées et d'un bon réseau routier en étoile autour de la capitale lui donne une dimension nationale. Toutes les marchandises importées par Majunga et Tamatave sont expédiées sur Tananarive qui en consomme la plus grande partie et qui redistribue le restant aux autres villes et régions de l'île (1). Il s'agit de produits manufacturés provenant essentiellement de France mais aussi du Marché Commun Européen, du Japon et de Hong Kong.

(1)

(1) Cette centralisation est même excessive ainsi les marchandises importées par exemple à Tamatave et consommées dans la province de Tamatave sont tout de même expédiées d'abord à Tananarive avant d'être envoyées dans cette province.

Chapitre D/ ORGANISATION ACTUELLE DE L'ESPACE

C'est l'aboutissement de deux civilisations : l'une rizicole mise en place depuis le XVIIIème siècle, l'autre urbaine développée depuis la fin du siècle dernier.

1) Augmentation de la densité humaine au coeur de la plaine

Nous avons évoqué aux chapitres précédents la civilisation rizicole qui depuis sa mise en place a connu des périodes de désorganisation (2ème moitié du XVIIIème siècle et 2ème moitié du XIXème siècle) suivies de périodes de restructuration et d'extension (1787 à 1828 et à partir de 1911). Déjà, la conquête des rizières du coeur de la plaine et celles des marches occidentales du Marovatana et de l'Ambohirano avaient provoqué au tout début du XIXème siècle un transfert massif de population du nord-est de la plaine (Avaradrano) vers le centre et l'envoi de petits groupes de colons à la périphérie ouest de la plaine. En quelque sorte, la civilisation rizicole esquissait une nouvelle répartition de la population, jusqu'alors cantonnée sur les marges sud et est de la plaine, vers l'ouest et surtout vers le centre.

La civilisation urbaine a encore accentué ce phénomène, dans la mesure où Tananarive créée pour dominer la plaine du haut de sa butte, donc prostrée au centre de la plaine, attire toute une masse d'immigrants : des Andevo après l'abolition de l'esclavage (1896), mais aussi des Hova appauvris qui espèrent obtenir ainsi des emplois à la ville. Cette attraction urbaine est d'ailleurs accélérée par les besoins en main-d'oeuvre saisonnière pour la culture du vary aloha qui réclame de nombreux ouvriers pendant un laps de temps très court, notamment au moment de la récolte avant que les rizières ne soient submergées par la crue des rivières.

Nous avons mesuré l'évolution du peuplement de la région de deux façons : nous avons comparé d'abord les recensements administratifs de 1958 (entre 1955 et 1958 exactement) repris par P. Gourou pour effectuer la carte de la population de Madagascar à ceux de 1968 rassemblés par l'INSRE. (1) Nous avons mesuré l'augmentation de la population par commune (leur territoire est celui du canton rappelons-le, à une exception près) durant la dernière décennie (annexe IA - carte 7). Ces pourcentages n'ont certes pas une grande valeur pris isolément car la précision des recensements est inégale d'une commune à l'autre, néanmoins ils montrent que la population augmente de plus de 75 % dans la presque totalité des communes du centre de la plaine (à moins de 12 km de Tananarive) (4); l'augmentation de population est inférieure à

(2) ce cercle correspond à peu près à la zone où la densité humaine à l'hectare de rizière est supérieure à 10.

(1) INSRE : Institut national de statistiques et de recherches économiques.

ce pourcentage pour la quasi totalité des communes plus éloignées.

Les informations tirées de nos propres enquêtes (annexe II B - carte 7) montrent que l'immigration est la cause essentielle de ce phénomène. En effet, en ne retenant que le lieu de naissance des chefs des 2017 familles (1) touchées par notre enquête démographique (voir la localisation des enquêtes, carte 7 et 12 et annexe II A), nous constatons que la moitié des chefs de famille habitant au centre de la plaine (797 sur 1650) sont nés hors de la commune où ils résident actuellement alors que ce n'est le cas que d'un quart des chefs de familles des communes de la périphérie (100 sur 367).

Une partie de ces immigrations correspond évidemment à de simples échanges matrimoniaux qui dépassent le cadre de la commune : toutefois même en admettant que tous les chefs de famille immigrés dans les communes de la périphérie de la plaine soient dans ce cas (1 sur 4), il faut faire néanmoins appel à d'autres motivations pour expliquer la venue dans le centre d'un pourcentage si élevé (2 sur 4) de chefs de familles.

2) Diversification des types d'habitat au centre de la plaine

Nous avons décrit l'évolution de l'habitat au XIX^{ème} siècle: les nouveaux hameaux se créaient en bas des pentes de tanety (ceux de la période précédente étant construits sur les hauts de tanety et entourés de fossés), des familles aisées s'isolaient derrière leur tanboho. Toutefois quels que soient les changements de site et de forme, l'habitat restait rural.

(1) Dans la plaine de Tananarive, il s'agit de familles nucléaires au sens européen du terme groupant en moyenne 5 personnes. Nous avons précisé ce critère parmi d'autres dans un manuel intitulé : J. WURTZ conseils aux enquêteurs . ORSTOM Tananarive 1967 - multigr. 40 p.

Le développement de Tananarive bouleverse plus profondément la localisation de l'habitat, ses dimensions et son caractère rural.

Sur la carte 9, nous avons représenté par un point l'agglomération de 200 habitants dans toute la région pour laquelle il nous a été demandé d'effectuer une étude socio-économique (voir sur la carte les limites de la région intéressée par nos enquêtes).

Dans la zone éloignée de Tananarive, à quelques exceptions près : Mahitsy à l'extrême nord-ouest et Ambohidratimo au nord-ouest (voir sur la carte 3, les noms de lieu), la quasi totalité des points sont dispersés. L'habitat se présente donc sous une forme de hameaux rassemblant tout au plus 200 personnes. En fait, la dispersion est beaucoup plus grande; l'administration relève en effet les noms de 1032 bourgs, villages, hameaux et grosses fermes isolées (1) dans ce que nous appelons la zone périphérique (voir sur la carte 12 les limites administratives exactes de cette zone) et ceci pour un total de 69159 habitants (en 1965) (2), la moyenne avoisine 70 habitants par lieu d'habitat. On trouve donc quelques grosses fermes isolées, groupant 2 à 5 familles soit environ 10 à 25 habitants, mêlées à des hameaux groupant 10 à 25 familles (50 à 150 habitants); seuls une vingtaine de chefs-lieux de commune qui sont souvent des marchés hebdomadaires (voir carte 8) groupent entre 150 et 300 habitants, et deux bourgs: Mahitsy et Ambohidratimo rassemblent chacun 2000 habitants. Dans toute cette partie, l'habitat reste donc essentiellement rural, il est assez proche de celui décrit au siècle précédent.

Les deux ou trois épiciers, le plus souvent chinois, installés dans les chefs-lieux de commune, les quelques bâtiments publics à l'aspect d'ailleurs peu différent des autres maisons paysannes constituent les seules marques de la pénétration d'une économie monétaire et d'un encadrement technique, éducatif et administratif. Par ailleurs, l'infrastructure routière (carte 8) est quasiment inexistante : en dehors de quelques grandes routes nationales partant en étoile de Tananarive et sur lesquelles se sont d'ailleurs développés Mahitsy, Ambohidratimo et Imerintsiatosika (ce dernier bourg est situé sur la carte 8, mais hors de notre zone d'enquête), toutes les pistes sont en terre et difficilement carrossables en saison des pluies; quant aux ponts, ils sont rares et pour aller d'Imerintsiatosika à Mahitsy il faut passer par Tananarive! (voir carte 8).

(1) voir notre document J. WURTZ : liste des 452 villages administratifs compris dans la zone d'enquête de la plaine de Tananarive. ORSTOM, Tananarive 1967. Multigraphié. 72 p.

(2) Voir annexe IB la population par village administratif.

En revanche, dans la zone proche de Tananarive, toutes les routes sont carrossables en permanence, même celles qui ne sont pas goudronnées. L'habitat est beaucoup plus rapproché et souvent concentré en agglomérations de plus de 200 habitants. Sur la carte 9, certains points forment de longs alignements, en particulier celui d'Ambohitrimanjaka au nord-ouest (voir les noms de lieux sur la carte 8) qui traduit une juxtaposition de villages installés près des rizières et ceinturant une colline; d'autres alignements sont plus modestes et représentent 600, 800 personnes installées le long d'une route; d'autres points serrés suggèrent un habitat plus massif: tels Ivato au nord-ouest, Fenoarivo à l'ouest, Anosizato et Tanjombato au sud-ouest et au sud de Tananarive et surtout l'énorme masse d'Ambohimananarina (40.000 habitants) en bordure nord-ouest de la capitale.

C'est en grande partie l'infrastructure routière qui détermine le développement de bourgs importants. Ils sont en quasi totalité situés sur l'une des cinq routes goudronnées convergeant vers Tananarive.

- Ambohimananarina, Ambohitrakimo, et Mahitsy sur la route de Majunga au nord-ouest

- Ivato, l'aéroport, sur une bretelle de la route de Majunga. Autour de l'aéroport a été créé une zone industrielle

- Anosizato, Fenoarivo, Imerintsiatosika sur la route de Miarinarivo à l'ouest

- Tanjombato sur la route d'Antsirabe au sud

- Ambohimangakely sur la route de Tamatave à l'est

- Sabotsy - Namchna sur la route d'Anjozorobe au nord-est

La topographie explique la forme générale de ces agglomérations. Au centre, les routes surélevées constituent des digues traversant de vastes zones rizicoles et l'habitat ne peut se développer que sur les buttes, donc en tas; en revanche dès que les routes longent des langues de tanety puis pénètrent dans la zone où dominent les collines, les bourgs s'alignent alors de part et d'autre des voies de communications.

Ainsi, à côté de Tananarive (320.000 habitants) et d'Ambohimananarina (40.000 habitants), une dizaine de bourgs de 1000 à 3000 habitants se sont développés dans la zone centrale. Tout près de Tananarive, ces bourgs prennent des formes de banlieues où résident les employés qui chaque jour se rendent à Tananarive pour leur travail; des cités ouvrières ont même été construites dans les communes voisines de la capitale et notamment à Itaosy. Les bourgs sont mêlés à des villages qui groupent entre 200 et 1000 habitants : le plus

souvent ces villages sont formés de la juxtaposition de plusieurs hameaux qui se sont agrandis et rejoints; c'est le cas de Beravina (1) composé initialement de plusieurs hameaux distincts et qui se présente actuellement comme un village-rue. Par ailleurs, entre ces bourgs et ces villages, des hameaux et des fermes isolées se maintiennent tandis que se multiplient les résidences principales ou secondaires de riches Tananariviens particulièrement nombreuses à Itaosy et dans la région d'Antehiroka (2).

Les bourgs sont des relais de l'influence urbaine notamment du point de vue commercial et administratif : l'augmentation de maisons construites en parpaings jouxtant les maisons bourgeoises traditionnelles et les masures, la multiplication des petits commerces de fruits et légumes en bordure de route, l'augmentation du nombre de magasins encore ternes ou déjà clinquants, la présence de bâtiments publics divers, le passage répété d'automobiles et de camions, les allers-retours de taxi-brousse remplis de travailleurs donnent aux plus importantes agglomérations leur caractère de bourgs.

5) Transformation des activités humaines dans le centre de la plaine

Tout semble indiquer qu'une partie de la population n'est plus seulement paysanne ou n'est plus paysanne du tout.

Nous avons évalué à 13% (3) les familles de la zone centrale (voir les limites administratives précises de cette zone sur la carte 12) qui vivent avec des revenus supérieurs à 90.000 FMG par an, provenant d'activités non agricoles, c'est-à-dire du commerce, de l'artisanat, des salaires de fonctionnaires etc... Compte tenu des enquêtes ponctuelles effectuées par la suite, nous avons toutes les raisons de croire que ces familles possèdent au moins une petite exploitation agricole (4), elles cumulent ainsi deux types d'activités : agricole et citadine .

Par ailleurs, nous avons observé que sur les 1650 familles de la zone centrale touchées par notre enquête démographique, 660 soit 40% n'ont pas d'exploitation agricole(5) et à quelques très rares exceptions près ne possèdent pas de terre.

(1) La communauté rurale de Beravina est située au sud de la zone centrale. Nous l'étudions dans les 3ème et 5ème parties de cet ouvrage.

(2) près des lacs d'Antanivony et de Lehivola.

(3) En consultant les registres des impôts sur les revenus ne concernant pratiquement jamais des revenus agricoles, nous avons recensé 2925 contribuables sur 112.298 habitants de la zone centrale (seuls paient un impôt ceux qui gagnent plus de 90.000 FMG par an). En considérant que chacune de ces personnes fait vivre une famille de 5 personnes, nous évaluons à 13% les familles vivant de revenus substantiels d'origine non agricole.

(4) Il est extrêmement rare qu'une famille sans terre, sans exploitation agricole et qui vit dans un bourg, un village de la zone centrale, parvienne à obtenir des revenus aussi importants. Elle exerce plutôt des emplois de bas-niveau payés 5000 FMG par mois, elle peut donc espérer un revenu de 60.000 FMG annuel si l'emploi est régulier. Notons à titre indicatif qu'un kg de riz coûte 35 FMG.

(5) Nous admettons arbitrairement qu'une famille dirige une exploitation agricole dès qu'un de ses membres cultive ne serait-ce qu'un are de terre.

Ainsi approximativement, sur 10 familles qui vivent à moins de 12 km de la ville, 4 n'ont pas d'exploitation agricole et le chef de famille exerce alors ou bien une activité agricole (il peut être salarié agricole temporaire) ou bien une activité non agricole (employé - manœuvre - petit commerçant), 5 familles ont une exploitation et exercent des activités diverses complémentaires n'apportant que de minces revenus. (inférieurs à 90.000 FMG par an), 1 famille vit à la fois de son exploitation et de revenus importants tirés d'activités non agricoles. A titre comparatif, notons que 5% des familles de la périphérie vivent de revenus non agricoles supérieurs à 90.000 FMG (720 contribuables pour 69.159 habitants) et 9 % des familles n'ont pas d'exploitation agricole (34 familles sur 367 interrogées par nos soins dans cette zone).

4) L'adaptation de l'encadrement administratif aux nouvelles formes d'habitat

Toute la région est divisée en communes (1). Chacune de ces communes comprend un certain nombre de villages administratifs : 452 dans toute notre zone d'enquête. Selon les types d'habitat, le village administratif signifie : groupement de hameaux, village, quartier de bourg. Il ne s'agit donc que d'une unité administrative commode pour contrôler entre 100 personnes et 2000 personnes (2). Ce rassemblement d'individus prend donc des significations très variables.

A la périphérie, il s'agit à de très rares exceptions près de groupes d'individus (100 à 500) dispersés dans des hameaux : 5 en moyenne par village administratif (1032 hameaux pour 213 villages administratifs), Ces unités correspondent-elles aux anciens foko ? Il n'est pas aisé de l'affirmer. Certes, la taille des villages administratifs, leur stabilité au cours des années (3), et souvent la relative proximité des hameaux qui les composent nous inclinent à penser que cette structure administrative n'est pas totalement étrangère aux véritables communautés paysannes : les foko (4).

(1) dont le territoire est le même que celui des cantons à une exception près.

(2) Sur la carte 11, nous avons délimité les territoires de chaque village administratif. Ces limites n'ont aucune valeur administrative; nous les avons tracées afin de pouvoir calculer ensuite les densités humaines à l'hectare de rizière pour des villages administratifs regroupés par portion de vallée et par zone: la zone périphérique et la zone centrale. Les limites englobent tous les hameaux faisant partie d'un même village administratif et suivent le plus souvent des limites naturelles : vallées, crêtes, ou humaines : routes.

(3) Il arrive qu'un hameau passe d'un village administratif à un autre, mais ces cas sont relativement rares.

(4) voir les parties 3-4-5 de cette étude.

Par ailleurs, il semble difficile à un chef de canton de nommer des chefs de village sans assise sociale, c'est-à-dire des individus qui ne représentent pas un groupe de familles enracinées sur un terroir (ici le fokontany). Ainsi les deux foko étudiés à la périphérie l'un par nous même (Ambohiboanjo), l'autre par H. Marchal (Iavombony, dans la commune d'Ambohimanga)(1) correspondent exactement à des villages administratifs.

Au centre, les villages administratifs représentent souvent des groupes de hameaux ou un seul village. Dans ces cas, les remarques faites pour la périphérie sont valables ici bien que la multiplication de nouveaux hameaux habités en grande partie par des familles immigrées au XXème siècle doive modifier la composition et éventuellement la signification du foko (voir notre étude de Beravina). Tout se complique quand le village administratif se réduit au quartier d'un bourg ou d'une ville : la ville d'Ambohimananarima par exemple est une commune divisée en 28 quartiers administratifs ; quant aux bourgs ils sont généralement divisés en deux ou trois quartiers administratifs. A quoi correspondent ces quartiers ? S'agit-il comme à Tanjombato d'une opposition entre de nouveaux quartiers d'immigrés et d'anciens quartiers hova et andevo noyés les uns et les autres sous la masse des immigrés ? Quoiqu'il en soit, il semble bien que les foko très profondément transformés par l'arrivée massive des immigrés, regroupent en fait tous les quartiers de chaque bourg.

Compte tenu de ces réserves, nous admettons donc un rapprochement possible entre la notion de village administratif et celle de foko. Aux niveaux supérieurs, les communes-cantons créés par les Français n'ont pas d'équivalent dans l'ancien Imerina. En revanche les sous-préfectures ne sont pas sans rappeler les toko pour ce qui concerne les limites de leur territoire, au centre de l'Imerina, tout au moins : la sous-préfecture d'Ambohidratrino correspond au Harovatana, celle de l'Itasy à l'Ambodirano, celle de Tananarive-banlieue à l'Avaradrano et au Vakinisisaony. Naturellement le rôle des sous-préfets est plus limité que celui des gouverneurs du XIXe siècle dans la mesure où ils doivent se référer à un préfet puis à un chef de province et non directement au pouvoir central comme c'était le cas au temps du royaume merina.

(1) H. MARCHAL : Iavombony - DES - Université de Madagascar - dactylogr. 184 p.

IIème partie

REPARTITION ET UTILISATION DES TERRES EN FONCTION DES GROUPES SOCIAUX
ET DES POTENTIALITES AGRICOLES DU CENTRE ET DE LA PERIPHERIE DE LA
PLAINE DE TANANARIVE.

Nous abordons dans cette deuxième partie l'analyse quantitative des rapports entre la terre et les hommes à l'aide de la documentation fournie par notre enquête régionale effectuée en 1966-67-68.

Pour simplifier la lecture des tableaux illustrant cette partie, nous soulignons dans les tableaux les pourcentages utilisés dans le texte.

Chapitre A/ LE DOUBLE INTERET DE NOTRE ENQUETE QUANTITATIVE REGIONALE

1) Premier objectif : le développement régional

Notre documentation fait partie d'un ensemble d'études suscitées par le gouvernement malgache pour résoudre des problèmes régionaux tous liés à l'aménagement hydroagricole de la plaine.

Ces préoccupations sont les suivantes :

- D'abord, l'approvisionnement alimentaire de la ville : la consommation en riz d'une population paysanne et d'une population urbaine en expansion dépasse depuis peu de temps la production rizicole régionale (1), il a fallu certaines années importer du riz d'autres régions de Madagascar, et le transport entraîne une augmentation du prix des denrées.

- Ensuite la protection civile : depuis une quinzaine d'années, à l'ouest et au sud de la butte d'Analamanga, on assiste à un développement de l'habitat tananarivien le long des digues et sur d'anciennes rizières rehaussées. Toute cette partie extrêmement plate de la rive droite de l'Ikopa a été inondée en 1959 lors de la dernière grande crue. Malgré le renforcement de la digue, les risques d'inondation demeureront tant que le débit de l'Ikopa à Farahantsana (550 m³/s) restera inférieur presque de moitié à celui que peut atteindre cette même rivière en crue au niveau de la pointe sud d'Analamanga (950 m³/s en 1959.)

- Enfin les besoins énergétiques : actuellement les industries et les ménages urbains consomment l'électricité fournie par le barrage de Mantasoa (à 40 km à l'est de Tananarive), cette production ne suffit pas pour soutenir un véritable développement industriel de Tananarive.

Les solutions préconisées par les techniciens consistent tout d'abord à augmenter le débit de l'Ikopa à Farahantsana par le creusement d'un canal ou d'une galerie souterraine et ensuite à régulariser les crues en construisant deux barrages l'un sur la haute Ikopa, l'autre sur la haute Sisaony. La production rizicole pourrait alors s'accroître par l'introduction d'une culture de vary v. kambiaty après la récolte du vary aloha dans

(1) Depuis 1965, les paysans sont encouragés à intensifier la riziculture au moyen de toute une série de techniques : engrais sur les pépinières et sur les rizières, repiquage en ligne et sarclage mécanique. La SATEC (Société d'Assistance technique et de crédit social d'outre-mer) est responsable de cette action de développement qui commence à porter ses fruits. Voir l'analyse de J.P. Raison : Conditions et conséquences de l'intensification de l'agriculture sur les hautes terres malgaches ORSTOM - 1971. 20 p. multigr.

tout le coeur de la plaine définitivement drainée (voir carte 6) et par une bonification des zones marécageuses de la basse Ikopa (voir carte 2). Des cultures maraichères, des plantes fourragères trouveraient aussi leur place dans ces basses vallées, cultivables alors, pendant toute la saison chaude : ainsi deux cycles végétatifs courts pourraient se succéder sur un même champ. Par ailleurs, les risques d'inondation des bas quartiers de Tananarive seraient totalement écartés. Enfin une usine hydroélectrique placée dans la galerie souterraine ou sur le canal contribuerait à approvisionner en électricité la ville de Tananarive.

Les études préalables aux aménagements hydrauliques et agricoles furent financés par le FAC (Fonds d'Aide et de Coopération) Tout un ensemble de Sociétés sollicitèrent une participation à ces travaux et en particulier la SCET (Société Centrale d'Équipement du Territoire) fut chargée d'établir un bilan des structures socio-économiques de la région qu'il était nécessaire de bien connaître pour choisir certains types de développement agricole. Des géographes et des sociologues de l'ORSTOM apportèrent une large contribution à cette étude (1).

L'objectif des enquêtes des géographes était bien précis : fournir un inventaire chiffré des structures démographiques, des structures d'exploitation et des structures foncières de toute la zone concernée par les aménagements; cet inventaire pouvait être plus qualitatif pour les régions voisines. La zone d'enquête, telle qu'elle nous a été présentée, avait des limites bien précises (voir carte 11) : à l'ouest Farahantsana, au nord les hauteurs de l'Andringitra, à l'est et au sud les sites choisis pour les barrages à construire sur l'Ikopa et la Sisaony.

Nous avons été amené à procéder à un découpage de la région en fonction des futurs aménagements. Dans la zone des vallées sont regroupés tous les villages administratifs directement touchés par les aménagements. La rive gauche de l'Ikopa au sud de Tananarive (en hachures verticales sur la carte 11) était appelée à devenir une zone pilote : le barrage sur l'Ikopa devant être le premier ouvrage achevé. Le taux de sondage des enquêtes fut donc très élevé dans cette partie de vallée. Les vallées de la Sisaony et de la moyenne et basse Ikopa (en hachures horizontales et obliques sur la carte 11) devaient être aménagées plus tardivement, elles furent étudiées au moyen d'enquêtes de même type touchant un pourcentage de

(1) Plusieurs publications rendent compte de ce travail - voir bibliographie.

population plus faible. Les résultats de toutes ces enquêtes peuvent être extrapolés à l'ensemble de la zone des vallées (1). Enfin la vallée de la Mamba concernée par les aménagements, mais déjà bien connue par les Services du Génie Rural (2) (voir carte 2),

(1) Dans la zone des vallées, les résultats de nos enquêtes peuvent être extrapolés à l'ensemble de la zone. Cette zone est divisée en deux strates en fonction du **taux de sondage utilisé** : la strate rizicole dense (la vallée de la Sisaony, la moyenne et basse Ikopa) et la strate rive gauche (la vallée de l'Ikopa au sud de Tananarive). Ces strates sont divisées en sous-strates en fonction de deux critères:

- la riziculture : opposition des sous-strates où n'est cultivé que du vary vakambiaty à celles où le vary vakambiaty et le vary aloha sont mélangés

- l'ouverture à l'économie de marché : opposition des sous-strates dans lesquelles plus de 2,5 % des habitants de chaque village administratif paient un impôt sur le revenu (les contribuables ont des revenus ou des bénéfices supérieurs à 90.000 FMG par an) à celles où moins de 2,5 % des habitants paient un impôt sur le revenu.

Chaque sous-strate comprend un certain nombre de villages administratifs. (voir carte 11 et annexe IB).

- strate rizicole dense

- sous-strate A : basse Ikopa (hachures obliques sur la carte) - vary vakambiaty - 18 villages administratifs (représentés par un cercle blanc sur la carte) peu ouverts à l'économie de marché
- sous-strate B : haute Sisaony (hachures obliques sur la carte) vary vakambiaty - 27 villages administratifs (représentés par un cercle blanc sur la carte) peu ouverts à l'économie de marché
- sous-strate C : moyenne Ikopa (hachures horizontales sur la carte) - vary aloha et vary vakambiaty - 72 villages administratifs (représentés par un cercle blanc) peu ouverts à l'économie de marché.
- sous-strate D : moyenne Ikopa (hachures horizontales sur la carte) - vary aloha et vary vakambiaty - 27 villages administratifs (représentés par un cercle noir) tous ouverts à l'économie de marché,

- strate rive gauche

- sous-strate E : moyenne Ikopa (hachures verticales sur la carte) vary aloha et vary vakambiaty - 12 villages administratifs (représentés par un cercle noir) tous ouverts à l'économie de marché
- sous-strate F : moyenne Ikopa (hachures verticales sur la carte) vary aloha et vary vakambiaty - 8 villages administratifs (représentés par un cercle blanc) peu ouverts à l'économie de marché.

Dans la zone des tanety les résultats de nos enquêtes ne peuvent pas être extrapolés. Cette zone comprend 288 villages administratifs.

(2) Les marais de Laniera, au nord d'Ambohinanarina, sont actuellement en cours de drainage. Ces travaux ont été précédés d'une vérification complète du cadastre.

la vallée de l'Andromba non intéressée par les aménagements et toute la zone des collines furent l'objet d'enquêtes moins nombreuses dont les résultats ne peuvent pas être extrapolés. Cet ensemble désigné sous le nom de zone des tanety (~~figure~~ en blanc sur la carte 11).

Dans la zone des vallées, les 34 hameaux, villages, quartiers de bourgs constituant les 34 points de sondage de l'enquête démographique ont été tirés au sort (1). Dans la zone des tanety, les 12 hameaux et villages étudiés ont été choisis; les informations obtenues dans ces douze localités ont permis néanmoins une comparaison avec celles de la zone des vallées (voir sur la carte 12, la localisation exacte des 46 points de sondage, sur la carte 10 les numéros des villages administratifs auxquels ils appartiennent et dans l'annexe II A, leurs noms et ceux des villages administratifs dont ils dépendent.)

L'enquête démographique a touché 10.738 personnes réparties dans 2017 familles. Il s'agit, nous l'avons vu, de familles-ménages groupant 5 personnes en moyenne (voir annexe IIB). Sur les 2017 familles, 1317 cultivent au moins un champ, nous les avons classées parmi les exploitants agricoles (2). Un cinquième des 1317 familles fut touché par une seconde série d'enquêtes portant sur les structures d'exploitation et de propriété, soit 295 familles qui exploitent 4479 parcelles (voir sur la carte 13 la répartition des 295 familles entre les 46 points de sondage de notre enquête).

Cette seconde enquête n'a donc concerné que les exploitations des familles résidant dans la plaine. Or une partie, mal connue, des propriétaires a émigré soit vers Tananarive soit hors de la plaine. Nous ne connaissons par le biais de nos enquêtes que les terres appartenant à des propriétaires émigrés et cultivées par des habitants de la plaine.

En revanche, les terres possédées et mises en valeur par les propriétaires émigrés eux-mêmes ont échappé à notre étude (3). L'absence totale d'informations chiffrées concernant ce groupe de propriétaires exploitants nous a beaucoup gêné car son importance doit être réelle. En effet, ne serait-ce que parmi les 86,5 % de Merina habitant la capitale, nombreux sont ceux qui doivent posséder et cultiver eux-mêmes une ou plusieurs rizières dans la plaine de Tananarive.

(1) voir H Bied Charreton : Limites et intérêt des aspects quantitatifs d'une étude socio-économique - Méthodologie de l'enquête statistique "Plaine de Tananarive" p. 127-145.

J. Wurtz : Réflexion à propos d'une enquête quantitative dans la région de Tananarive. Cahiers ORSTOM série Sc. Humaines vol. VI n° 3 - 1969.

(2) La mise, en valeur de la région est le fait de petites exploitations familiales. Les fermes d'essais du ministère de l'agriculture ou de l'Education nationale, les champs relevant des Syndicats des Communes (sorte de coopératives mises en place par l'administration) restent des exceptions.

(3) Tananarive était exclue de notre étude. Par la suite, la SCET a demandé que des études complémentaires soient envisagées dans le périmètre urbain.

Les informations obtenues ont été rassemblées par sous-strates, strates et zones pour permettre l'élaboration d'éventuels projets de développement adaptés aux structures agraires de chaque espace à aménager. Dans cette étude, nous les présenterons de façon différente (1) pour caractériser de façon quantitative le stade actuel de l'évolution des structures agraires régionales depuis le début du siècle et pour formuler des hypothèses d'évolution que nous avons vérifiées par la suite en 1968, 69 et 70 dans une nouvelle série d'enquêtes.

2) Nouvelle présentation des résultats : mise en évidence d'une différenciation entre le centre de la plaine et sa périphérie.

Cinq des cartes présentées, dans la première partie faisaient apparaître des différences notables entre une zone centrale et une zone périphérique, le tableau ci-dessous résume les caractéristiques de chacune d'elles.

	<u>Centre</u>	<u>Périphérie</u>
• <u>carte n° 2</u> milieu naturel	1200 à 1300 m d'altitude larges vallées, marécages	souvent au-dessus de 1300m d'altitude - collines, vallées étroites.
• <u>carte n° 6</u> aménagement	haute technicité travaux effectués par l'en- semble des Merina sous la direction du roi puis par les Malgaches, sous la di- rection des services fran- çais.	petits travaux d'hydrau- lique effectués par les communautés villageoises
riziculture	vary aloha prépondérant	vary vakambiaty
• <u>carte n° 5</u> densité humaine/ ha rizière	10 à 20 hab/ha de rizières. 150 hab/ha de rizière sur la rive droite de l'Ikopa au sud et à l'ouest de Tanana- rive	5 hab/ha de rizière
• <u>carte n° 11</u>	28,87 % des villages admi- nistratifs ont plus de 2,5% de contribuables payant un impôt sur le revenu	7,51% des villages adminis- tratifs ont plus de 2,5% de contribuables payant un impôt sur le revenu
• <u>carte n° 8</u> infrastructure routière	routes goudronnées ou empierrées	pistes nombreuses, quel- ques rares routes goudron- nées
marchés importants	nombreux	plus rares

(1) Pour ne pas refaire de trop longs calculs, nous utiliserons parfois l'ancienne présentation des résultats. voir M. Bied-Charreton - J.L. Lebras - J. Wurtz : Plaine de Tananarive - Démographie - Structures foncières - Structure des exploitations - ORSTOM 1968 tome I 75 p. Tome II 190 p. Tome III 184 p. tome IV : cartes.

Il est bien évident que la limite (un rayon de 12 km) que nous avons tracée autour de Tananarive pour cerner la zone centrale reste arbitraire. Le paysage révèle plutôt, nous l'avons vu, de la périphérie vers le centre, une progression vers une occupation plus dense des terres, une diversification des cultures, une amélioration de l'infrastructure économique, un accroissement de la taille des villages devenant des bourgs.

Le tableau montre bien que cette progression ne traduit pas seulement le phénomène banal d'une polarisation de la campagne vers la ville (ici, la capitale) mais aussi une différenciation dans l'aménagement et l'utilisation du milieu naturel, et un accroissement de la densité humaine s'expliquant en partie par une occupation ancienne et par l'intensification de l'agriculture dans la zone centrale. Ici la ville n'est pas à l'origine des différenciations entre le centre et la périphérie, mais elle les a accusées en développant une économie de marché dans sa campagne.

Notre échantillonnage constitué de 106 familles d'exploitants habitant 15 localités de la périphérie et 189 familles d'exploitants habitant 31 localités du centre (voir carte 13 la présentation de l'ancien découpage par strates et du nouveau découpage opposant le centre à la périphérie) nous a paru suffisamment important pour mesurer une éventuelle différence d'évolution des structures agraires dans les deux zones de la plaine. Sous cette nouvelle présentation, qui ne tient plus compte des strates, les résultats ne peuvent plus être extrapolés mais ils fournissent de bonnes hypothèses de travail (1). Il ne nous échappe pas que des nuances locales sont à mettre en évidence, comme le montrent les travaux de G. Donque (2) sur les zones maraîchères autour de Tananarive ou encore les études ponctuelles de sociologues : R. Waast (3), C. Cabanes (4), J. Razafindratovo⁽⁵⁾, de géographes : R. Douessin (6), H. Marchal (7) ou tout simplement nos observations personnelles. Nous tiendrons compte de ces particularités locales en cartographiant les résultats chiffrés. Une répartition des informations dans l'espace

- (1) Par commodité nous emploierons souvent une formulation de ce type "x% des exploitants du centre de la plaine", il est sous-entendu que ce pourcentage concerne les exploitants touchés par nos enquêtes dans le centre de la plaine et non pas de l'ensemble des exploitants de cette zone.
- (2) G. Donque : le Zona de Tananarive. Etude géographique d'un marché urbain Revue de géographie. Université de Madagascar 1965-66 n° 7 pp. 94-227 - n° 8 pp. 93-2'
- (3) R. Waast : la parenté - plaine de Tananarive - ORSTOM 1967. Mult. 125 p. et annexes
- (4) R. Cabanes : étude d'une commune rurale-plaine de Tananarive-ORSTOM-1967-multig. 84 p.
R. Cabanes : étude du village de Namehna-plaine de Tananarive-ORSTOM-1967-multig. 156 p.
- (5) J. Razafindratovo : étude du village d'Ilafy. Annales de l'Université de Madagascar 1969 - n° 8-9-10, n° 8 pp. 3-15 - n° 9 pp. 47-71 - n° 10 p. 51-74
- (6) R. Douessin : géographie agraire des plaines de Tananarive. Thèse de 3e cycle. Université d'Aix - Marseille 1970. multi. 2 tomes - 308 p. biblio.
- (7) H. Marchal : Iavombony : DES - Université de Madagascar - dactylog. 184 p.

nuancera ce que des données globales pour l'une ou l'autre zone auraient peut-être trop schématisé .

Dans le chapitre suivant, nous centrerons notre analyse sur ce qui constitue l'essentiel de l'exploitation agricole familiale : les terres reçues en héritage (c'est-à-dire après le décès d'un parent, très rarement d'un étranger). C'est la présence ou l'absence de ce lien privilégié entre la terre et les familles paysannes qui fonde la hiérarchie sociale en milieu rural.

Chapitre B/ L'HERITAGE ET LES GRANDS GROUPES SOCIAUX

Nous utilisons dans ce chapitre les informations chiffrées suivantes :

- une classification des 2017 chefs de familles (1) touchés par l'enquête démographique en fonction de leur origine (naissance dans ou hors de la commune) et de leurs types d'activités (exploitants agricoles ou non-exploitants (1) (voir annexe IIB) (2).

- une classification des 295 chefs d'exploitations touchés par l'enquête portant sur l'exploitation et la propriété (voir annexe II C).

- en fonction de leur héritage foncier d'abord : nous opposons les familles où le chef ou l'un des membres a reçu un héritage foncier, ne serait-ce qu'un arc de terre, aux familles qui n'ont pas obtenu d'héritage (héritage : H, sans héritage : néant); de leur âge ensuite : nous opposons les vieux chefs de familles de plus de 50 ans, aux jeunes de moins de 50 ans (vieux : V, jeune : J); de leur origine enfin : nous opposons les chefs de familles originaires nés dans la commune, à ceux qui y ont immigré (originaire : O, immigré : I) (2).
- en fonction de la nature de l'héritage foncier (rizières ou champs de tancty) et de la taille de cet héritage (de 0 à 50 ares, plus de 50 ares) si toutefois cet héritage existe (voir carte 14) (3).

1) Importance variable des groupes sociaux mis en évidence au cours de nos deux séries d'enquêtes, en fonction de la distance à Tananarive.

a) la périphérie de la plaine

A la périphérie, sur 367 chefs de famille interrogés, 68,66% appartiennent au groupe des exploitants originaires de la commune, 22,07% au groupe des exploitants immigrés dans la commune, les autres groupes sont peu représentés : 5,17% d'immigrés non-exploitants et 4,08% d'originaires non-exploitants. Ceux qui ne vivent que d'activités rémunérées (salarial agricole-commerce-artisanat-fonction publique) ne forment donc même pas un dixième des chefs de famille de cette zone (9,26%) (voir tableau p. 47).

(1) Voir la signification de ces termes dans les notes p. 32 et 35.

(2) Ainsi nous mettons en évidence plusieurs groupes sociaux :

Parmi les chefs de famille sans exploitation agricole

- les originaires
- les immigrés

Parmi les chefs de famille ayant une exploitation agricole

- les originaires : HVO héritiers vieux originaires
HJO héritiers jeunes originaires
VO non héritiers vieux originaires
JO non héritiers jeunes originaires
- les immigrés : HVI héritiers vieux immigrés
HJI héritiers jeunes immigrés
VI non héritiers vieux immigrés
JI non héritiers jeunes immigrés

voir p. 55 l'intérêt que nous donnons à cette classification.

Sur les 2017 chefs de famille interrogés 1650 résident dans la zone centrale et 367 à la périphérie.

Sur les 295 chefs d'exploitations interrogés 189 résident dans la zone centrale et 106 à la périphérie.

(3) Pour simplifier les calculs nous n'avons pas tenu compte des parcelles non cultivées. Toutefois nous classons les exploitations en fonction de ce critère dans le tableau 2 p. 61.

Répartition des 2 017 chefs de famille (CF) touchés par l'enquête démographique
en fonction de leur lieu de naissance et de leur activité agricole

(voir carte 12, la localisation des points de sondage situés au centre et à la périphérie de la plaine)

1 650 chefs de famille interrogés résidant au centre de la plaine

										pourcentage concernant les chefs de famille							
										nombre:	nés ds:	nés hors:	exploit. :	non :	Total:	Total:	Total:
										de CF :	commune:	commune :	agricoles:	exploit.:			
										-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
1) CF nés dans la commune explt. agric.	:	648	:	75,97	:		:	65,92	:		:	39,27	:		:		:
2) CF nés dans la commune non explt.	:	205	:	24,03	:		:		:	30,73	:	12,42	:		:		:
3) CF nés hors de la cne exp. agric.	:	335	:		:	42,04	:	34,08	:		:	20,38	:		:		:
4) CF nés hors de la cne non explt.	:	462	:		:	57,97	:		:	69,27	:	28,00	:		:		:
5) CF nés dans la commune (1 + 2)	:	853	:	100	:		:		:		:		:	51,69	:		:
6) CF nés hors de la commune (3 + 4)	:	797	:		:	100	:		:		:		:	48,31	:		:
7) CF exploitants agricoles (1 + 3)	:	983	:		:		:	100	:		:		:		:	59,28	:
8) CF non exploitants (2 + 4)	:	667	:		:		:		:	100	:		:		:	40,72	:
9) Total des chefs de famille	:	1 650	:		:		:		:		:	100	:	100	:	100	:

367 chefs de famille interrogés résidant à la périphérie de la plaine

										pourcentage concernant les chefs de famille							
										nombre:	nés ds:	nés hors:	exploit. :	non :	Total:	Total:	Total:
										de CF :	commune:	commune :	agricoles:	exploit.:			
										-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
1) CF nés dans la commune explt. agr.	:	252	:	94,39	:		:	75,67	:		:	68,66	:		:		:
2) CF nés dans la commune non explt.	:	15	:	5,61	:		:		:	44,11	:	4,08	:		:		:
3) CF nés hors de la cne exp. agric.	:	81	:		:	81,00	:	24,33	:		:	22,07	:		:		:
4) CF nés hors de la cne non exploit.	:	19	:		:	19,00	:		:	55,89	:	5,17	:		:		:
5) CF nés dans la commune (1 + 2)	:	267	:	100	:	100	:		:		:		:	72,75	:		:
6) CF nés hors de la commune (3 + 4)	:	100	:		:		:		:		:		:	27,25	:		:
7) CF exploitants agricoles (1 + 3)	:	333	:		:		:	100	:		:		:		:	90,74	:
8) CF non exploitants (2 + 4)	:	34	:		:		:		:	100	:		:		:	9,26	:
9) Total des chefs de famille	:	367	:		:		:		:		:	100	:	100	:	100	:

Nous avons distingué :

- les chefs de famille nés dans la commune où ils résident actuellement des chefs de famille nés hors de la commune où ils résident actuellement
- les chefs de famille qui dirigent une exploitation agricole de ceux qui n'en dirigent pas.

voir note 1 p. 32 et note 5 page 35 nos définitions des termes : famille et exploitation agricole

Pour affiner l'analyse des groupes sociaux, nous utiliserons les résultats de la seconde série d'enquêtes portant sur les seuls exploitants (tableau p. 49). 83,01 % d'entre eux sont originaires de la commune où ils résident actuellement, 16,98 % sont des immigrés (1). La plupart des exploitants (82,07%) ont obtenu un héritage. Si le fort pourcentage d'héritiers montre la permanence des liens qui unissent une lignée familiale (2) à une même terre, il traduit aussi l'accession à la terre, sans doute plus récente d'au moins une partie de deux groupes sociaux : les immigrés quelle que soit leur caste et parmi les originaires, les Andevo (3).

En ce qui concerne les immigrés, il convient de remarquer que la plupart d'entre eux sont en fait certainement venus s'installer dans la commune de naissance de leur épouse. Ce sont des paysans : 81% d'entre eux ont une exploitation agricole (tableau p. 47). 61,11% des exploitants immigrés (tableau p.49) déclarent un héritage qui en réalité dans la plupart des cas revie nt à leur épouse.

Quant aux originaires de la commune de caste andevo, nous ne savons pas quelle est exactement leur importance numérique (4), néanmoins le fait que 86,36% des exploitants originaires de la commune déclarent un héritage nous conduit à formuler deux hypothèses : ou bien les premières générations d'Andevo libérés (et jusqu'alors sans droit de propriété) ont réussi à acheter des terres ou à défricher des zones incultes transmises en héritage aux générations actuelles ou bien elles ont émigré vers les villes ou les plantations côtières pour trouver du travail et quitter leurs anciens maîtres.

Ainsi la plupart des exploitants possèdent un héritage foncier : ceux qui n'ont pas reçu d'héritage sont ou bien des jeunes (moins de 50 ans) : 7,54% de JO et 4,71% de JI (5), ils peuvent espérer obtenir un héritage dans le cas où leurs parents ou beaux-parents encore vivants possèdent une propriété agricole, ou bien ce sont des vieux 3,77% de VO, et 1,88% de VI et ils sont alors définitivement écartés du groupe des héritiers (tableau p. 49).

(6)

En quoi consiste cet héritage? 63,20% des exploitants ont hérité de champs de tanet

- (1) Les pourcentages portant sur les 367 chefs de famille dirigeant une exploitation et interrogés pour l'enquête démographique (tableau p. 47) sont voisins : 75,67% sont originaires de la commune et 24,33% sont des immigrés.
- (2) Selon nos premières enquêtes : dans la zone des vallées 232 familles interrogées : (voir carte 11, l'extension de la zone des vallées)
 - sur 100 ares de terres reçues en héritage 73,20% sont légués par les parents, 10,34% par les grands-parents, le reste par des parents plus éloignés
 - sur 100 ares de terres reçues en héritage : 70% sont légués au chef de famille.Les résultats sont similaires dans la zone des tanety.
- (3) Il s'agit en fait des descendants d'Andevo puisque l'esclavage est aboli depuis 1896. Par commodité nous conserverons l'appellation : Andevo.
- (4) voir p. 55.
- (5) Par commodité nous indiquerons souvent les initiales des groupes sociaux dont la signification littérale est indiquée en note p. 46.
- (6) Ce terme recouvre plusieurs types de cultures : le plus souvent des cultures sèches mais aussi des cultures maraîchères, et enfin quelques rares bois (voir annexe II C).

Répartition des 295 chefs d'exploitation touchés par l'enquête "Exploitation-Propriété" en fonction de leur héritage, de leur âge, de leur origine

Chefs d'exploitations	189 chefs d'exploitations au centre					106 chefs d'exploitation à la périphérie				
	Nb de chefs d'exploitations/					Pourcentages divers				
HVO (1)	60	31,74				26	24,52			
HJO	47	24,86				50	47,16			
HVI	13	6,87				3	2,83			
HJI	14	7,40				8	7,54			
VO	13	6,87				4	3,77			
JO	20	10,58				8	7,54			
VI	9	4,76				2	1,88			
JI	13	6,87				5	4,71			
vieux héritiers (HVO + HVI)	73			54,47		29			33,33	
jeunes héritiers (HJO + HJI)	61			45,52		58			66,66	
vieux sans héritage (VO + VI)	22			40,00		6			31,58	
jeunes sans héritage (JO + JI)	33			60,00		13			68,42	
héritiers originaires (HVO + HJO)	107				79,85	76			87,35	86,36
héritiers immigrés (HVI + HJI)	27				20,14	11			12,64	61,11
originaires sans héritage (VO + JO)	33				60,00	12			63,25	13,63
immigrés sans héritage (VI + JI)	22				40,00	7			36,85	38,88
héritiers (HVO + HJO + HVI + HJI)	134	70,89		100	100	87	82,07		100	100
non héritiers (VO + JO + VI + JI)	55	29,10		100	100	19	17,92		100	100
originaires (HVO + HJO + VO + JO)	140		74,07			88		83,01		100
immigrés (HVI + HJI + VI + JI)	49		25,92			18		16,98		100
vieux (HVO + HVI + VO + VI)	95			50,26		38			35,84	
jeunes (HJO + HJI + JO + JI)	94			49,73		71			66,98	
Total	189	100	100	100		106	100	100	100	100

(1) voir la signification de ces abréviations en note p

et de rizières; 18,86 % ont reçu un héritage composé uniquement de rizières ou uniquement de champs de tanety, 17,92 % n'ont pas obtenu d'héritage (tableau p. 51). Ainsi les champs de tanety et les rizières font presque toujours partie du patrimoine familial comme au temps d'Andrianampoinimerina. Nous examinerons plus particulièrement l'utilisation de ces champs au chapitre suivant.

b) le centre de la plaine

Au centre de la plaine, les quatre grands groupes sociaux mis en évidence par l'enquête démographique (voir p. 47) sont représentés dans des proportions très différentes de celles de la périphérie. Le groupe des exploitants originaires de la commune a fortement diminué, il ne rassemble plus que 39,27% des chefs de famille tandis que se sont gonflés les trois autres groupes : 28,00% de chefs de familles immigrés non-exploitants, 20,30% de chefs de familles immigrés, chefs d'une exploitation agricole, enfin 12,42% de chefs de famille originaires de la commune et non-exploitants. Dans la zone centrale se juxtaposent donc deux courants d'immigration: celui qui correspond aux arrivées d'individus venus se marier dans la commune (ces arrivées sont compensées par des départs s'expliquant pour les mêmes raisons) et celui qui correspond aux arrivées d'individus attirés par la proximité de Tananarive. La pression des immigrés se fait sentir à l'intérieur de tous les groupes sociaux, naturellement surtout parmi les non-exploitants : 69,27% d'entre eux sont des immigrés (ils ne formaient que 55,89% des chefs de famille de ce groupe à la périphérie (tableau p. 47) mais aussi parmi les chefs d'exploitation sans héritage : 40% d'immigrés parmi eux au lieu de 36,85% à la périphérie (tableau p.49). Ce phénomène se fait aussi sentir chez ceux qui ont reçu un héritage: 20,14% d'immigrés au lieu de 12,64% à la périphérie (tableau p.49), et même un héritage de plus de 50 ares: (parmi les gros héritiers (2) (on trouve 19,35 % d'immigrés au lieu de 8,10 % à la périphérie (3) . Une minorité d'immigrés attirés par la ville ont donc réussi à s'introduire dans les familles des originaires, à se marier et à obtenir par ce biais des héritages qui constituent le moyen le plus rapide de s'intégrer à une communauté paysanne. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la pression des immigrés est sensible dans cette zone depuis le début du siècle de sorte qu'un certain nombre de chefs d'exploitation classés parmi les originaires sont en fait des fils d'immigrés. Les originaires ont donc partagé depuis 70 ans avec toutes ces vagues de nouveaux venus, un patrimoine familial certainement plus réduit qu'à la périphérie même au début du XX^{ème} siècle; rappelons en effet

(1) 9,43 % des exploitants ont hérité de rizières uniquement et 9,43 % de champs de tanety uniquement.

(2) Nous rangeons dans les tableaux de la rubrique "gros héritiers" ceux qui ont reçu en héritage plus de 50 ares de rizières et(ou) plus de 50 ares de champs de tanety.

(3) Nous avons dénombré au centre de la plaine 31 gros héritiers. Parmi eux 6 sont des immigrés, ils forment donc 19,35 % des individus de ce groupe. Nous avons dénombré à la périphérie 37 gros héritiers. Parmi eux 3 sont des immigrés qui forment donc 8,10% des individus de ce groupe.

	Ensemble : 295 exploitations					Centre : 189 exploitations				
	Nb d'exploitations/	Pourcentages divers				Nb d'exploitations/	Pourcentages divers			
Exploitations sans héritage (1)	74	25,08	25,08	25,08	25,08	55	29,10	29,10	29,10	29,10
avec héritage : T - 50 a (2)	21	7,11				13	6,87			
avec héritage : R - 50 a (2)	43	14,57				34	17,98			
avec héritage : T - 50 a et R - 50 a	89	30,16				56	29,62			
avec héritage : T + 50 a	2	0,67				0	0			
avec héritage : R + 50 a	8	2,71				7	3,70			
avec héritage : T - 50 a et R + 50 a	28	9,49				18	9,52			
avec héritage : T + 50 a et R - 50 a	11	3,72				4	2,11			
avec héritage : T + 50 a et R + 50 a	19	6,44				2	1,05			
sans rizières héritées	97					68				
avec héritage rizicole - 50 a	143					94				
avec héritage rizicole + 50 a	55					27				
avec héritage rizicole	198					121				
sans héritage de champs de tanety	125					96				
avec héritage champs de tanety - 50 a	138					87				
avec héritage champs de tanety + 50 a	32					6				
avec héritage de champs de tanety	170					93				
avec héritage uniquement rizicole	51		17,28			41		21,69		
avec héritage uniquement ch. de T	23		7,79			13		6,87		
avec héritage rizicole et ch. de T.	147		49,83			80		42,32		
comprenant un petit héritage (3)	153			51,86		103			54,49	
comprenant un gros héritage (3)	68			23,05		31			16,40	
comprenant un héritage	221		74,91			134		70,89		
Total	295	100	100	100	100	189	100	100	100	100

(1) Il s'agit d'exploitations agricoles ne comprenant aucun champ cultivé

acquis par héritage

(2) T veut dire champ cultivé sur Tanety (bois - culture sèche - jardin), les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau, R veut dire rizières

(3) Nous utilisons le qualificatif petit pour les héritages composés de moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs cultivés sur tanety, nous utilisons le qualificatif gros pour les héritages plus importants.

		Périphérie : 106 exploitations			
		Nb d'exploitations/	Pourcentages divers		
		19	17,92	17,92	17,92
		8	7,54		
		9	8,49		
		33	31,13		
		2	1,88		
		1	0,94		
		10	9,43		
		7	6,60		
		17	16,03		
		29		27,35	27,35
		49		46,22	
		28		26,41	
		77		72,64	
		29			27,35
		51			48,11
		26			24,52
		77			72,64
		10		9,43	
		10		9,43	
		67		63,20	
		50		47,16	
		37		31,90	
		87		82,07	
		106	100	100	100

) que l'Avaradrano et le nord du Vakinisisaony formant la plus grande partie de notre zone centrale sont les provinces les plus anciennes et les plus densément peuplées du royaume merina. Il résulte de la situation de départ et de la pression des immigrés une plus grande précarité de situation pour les exploitants originaires. A une diminution du pourcentage de gros héritiers parmi les exploitants originaires (17,85 % au centre contre 38,63 % à la périphérie) (1) correspond une augmentation du pourcentage des exploitants originaires sans héritage (tableau p. 49) (23,57 % au centre contre 13,65 % à la périphérie). Les résultats de l'enquête démographique montrent par ailleurs que parmi les originaires, le pourcentage de non-exploitants a lui-même largement augmenté (24,03 % au centre contre 5,61 % à la périphérie - tableau p. 47).

2) Problèmes particuliers à certains groupes sociaux

Nous comparerons plus particulièrement la situation de deux groupes sociaux du centre et de la périphérie : d'abord celle des vieux exploitants originaires puis celle des jeunes, quelles que soient leur origine et leurs activités.

a) les vieux exploitants originaires sans héritage

Le pourcentage des vieux exploitants originaires sans héritage (VO) est légèrement plus élevé au centre qu'à la périphérie. 6,87 % contre 3,77 % (tableau p. 49). Faut-il classer ces vieillards parmi les descendants d'Andevo n'ayant pas accédé à la propriété ? Cette légère différence traduit-elle de plus grandes difficultés dans cette zone ? Nous chercherons des éléments de réponses dans des études ultérieures.

b) les jeunes

A la périphérie, le pourcentage de chefs de familles âgés parmi les exploitants possédant un héritage ou parmi ceux qui n'en ont pas est à peu près le même : 31,58% et 33,33% et Au centre ce pourcentage s'élève à 40 % parmi les exploitants sans héritage et même à 54,47 % parmi ceux qui en possèdent un (tableau p. 49). Ce vieillissement de la zone centrale des chefs d'exploitation et plus spécialement celui des chefs d'exploitation ayant reçu un héritage traduit une désaffection des jeunes pour les activités paysannes. Qui sont ces jeunes ? Quelles activités exercent-ils ? Il est possible qu'une partie d'entre eux ait reçu un héritage et ait émigré vers Tananarive, mais nos informations ne nous permettent pas de vérifier cette hypothèse. Nous ne pensons pas que des jeunes, propriétaires, se soient glissés dans le groupe des non-exploitants résidant au centre de la plaine : en effet

(1) Nous avons dénombré au centre de la plaine 25 exploitants originaires gros héritiers sur 140 exploitants originaires soit 17,85% des individus de ce groupe. Nous avons dénombré à la périphérie 34 exploitants originaires gros héritiers sur 88 soit 38,63% des individus de ce groupe.

il nous paraîtrait étonnant qu'un propriétaire habitant la plaine et exerçant un métier autre que celui de paysan ne cultive pas pendant ses heures de loisirs ne serait-ce qu'un jardin près de sa maison (1). A notre avis, le groupe des non-exploitants ne rassemble pratiquement que des familles de non-propriétaires (2). En fait, il semble bien que la plus grande partie des jeunes n'ait pas reçu d'héritage; un certain nombre d'indices révèle un manque de terre dans la zone centrale et il est logique que les jeunes soient les premiers lésés : en effet, le pourcentage des héritiers s'abaisse de la périphérie au centre de 82,07 % à 70,89 %, ainsi que le pourcentage des gros héritiers (3) qui passe de 34,90 % à 16,40 % des exploitants, enfin celui des chefs d'exploitation dotés à la fois de champs de tanety et de rizières passe de 63,20 % à la périphérie et 42,32 % au centre (tableau p.51). Parmi les héritiers, il reste donc une majorité de vieillards qui ont été dotés il y a quelques décennies lorsque la pression démographique était moins forte. Deux possibilités s'offrent aux jeunes sans héritage, ou bien devenir métayers locataires etc... ou bien exercer une activité rémunérée et faire partie du groupe des non-exploitants. Une petite partie de ces jeunes a gonflé le groupe des jeunes paysans sans héritage (12,26 % des exploitants à la périphérie et 17,46 % au centre). (4). Ainsi coexistent dans ce groupe des jeunes espérant un héritage et des jeunes qui n'en auront sûrement pas. Mais la majorité semble avoir choisi, ou avoir été contrainte de faire partie du groupe des non-exploitants qui rassemble ~~rappelons-le~~ 40,72 % des chefs de famille du centre de la plaine (voir tableau p. 47).

De nombreuses hypothèses restent donc à vérifier. De plus il faut tenir compte de l'absence de certaines informations chiffrées notamment pour le groupe des propriétaires tananariviens. Nous sommes réduits à utiliser des informations plus qualitatives afin de ne pas écarter de notre analyse l'un des groupes sociaux intéressés.

-
- (1) Rappelons que la mise en valeur d'un jardin était une condition suffisante pour que nous classions la famille qui cultivait ce jardin parmi les exploitants.
 - (2) Nous ne pouvons pas vérifier cette hypothèse. Nous avons omis, lors de nos enquêtes, de demander aux non-exploitants s'ils possédaient une parcelle qu'ils ne cultivaient pas, dans la plaine de Tananarive.
 - (3) Voir note p. 50.
 - (4) Voir tableau p. 49 (au centre - J0 : 10,58 et J1 : 6,87, à la périphérie J0 : 7,54 % et J1 : 4,71 %).

c) les propriétaires tananariviens

Dans ce groupe, nous ferons une place à part aux descendants de l'oligarchie merina qui forment la bourgeoisie tananarivienne actuelle. Leur émigration de la campagne à la ville correspondait à une ascension dans la hiérarchie sociale et à une amélioration de leur niveau de vie : les petits ou les grands propriétaires instruits devenaient fonctionnaires ou commerçants etc... Ont-ils vendu leur propriété ou l'ont-ils léguée à leurs descendants ? (1). La question se pose particulièrement pour cette catégorie de propriétaires qui n'a pas besoin d'une rizière pour survivre, ce qui n'est pas le cas d'autres propriétaires exerçant à Tananarive des activités instables.

En fait, quelle que soit leur situation actuelle les propriétaires tananariviens bourgeois ou petits ouvriers et employés, doivent choisir entre une exploitation directe de leur terre avec main-d'oeuvre familiale ou salariée et une exploitation indirecte avec métayers ou locataires. Des décrets promulgués en 1962, donnant quelques droits aux métayers de propriétaires absentéistes ont fait craindre aux propriétaires émigrés quelques spoliations. Aussi, certains ont-ils été encouragés à reprendre leurs terres pour les cultiver eux-mêmes, au détriment de leurs anciens métayers. Quoi qu'il en soit, il est fort vraisemblable que les propriétés des Tananariviens situées au centre de la plaine sont cultivées beaucoup plus souvent en faire valoir direct que celles situées à la périphérie car les longs trajets rendent difficile une exploitation directe des terres. Notons que chaque exploitant interrogé par nos soins et résidant à la périphérie de la plaine cultive, en moyenne, davantage de champs appartenant à des Tananariviens que chaque exploitant du centre de la plaine (7,69 ares contre 4,93 ares) (3).

Résidence des propriétaires faisant cultiver leurs terres par des chefs de familles touchés par nos enquêtes. (2) (en ares)

pour une exploitation moyenne	total des terres cultivées en faire valoir indirect	Résidence du propriétaire			
		total des terres cultivées en faire valoir indirect	dans la commune de l'exploitant	hors de cette commune dans la plaine	à Tananarive hors de la plaine
du centre	18,70	12,33	1,11	4,93	0,33
de la périphérie	57,28	40,94	3,53	7,69	5,12

(1) R. Douessin dans sa thèse "Géographie agraire des plaines de Tananarive" a montré l'importance de la propriété tananarivienne dans quelques sections cadastrales des communes proches de Tananarive.

(2) Ce tableau est effectué à partir des informations apportées dans les tableaux 4 et 5 de la page 61 concernant les champs empruntés (tableau 4) et les champs pris en location, métayage et gage (tableau 5).

(3) Il y a à peu près autant d'exploitations agricoles au centre et à la périphérie de la plaine. Voir p.81.

Nous signalons quelques nuances locales qui apparaissent sur la carte 11 représentant la répartition des exploitants en fonction de leur héritage. Dans les hameaux 16 et 17 situés au centre de la plaine, aucun des exploitants interrogés ne possède d'héritage : il s'agit de deux exemples de villages récents, sorte de cités construites par le gouvernement malgache dans la commune d'Itaosy pour des personnes exerçant un métier à la ville. Installés sur le territoire d'autres villages plus anciens, les nouveaux venus ne participent que très marginalement à la condition paysanne par la mise en valeur de quelques champs de cultures sèches près de leur habitation.

Comment répondre aux questions posées par l'analyse de ces résultats ?

Rappelons tout d'abord que notre analyse concerne des groupes sociaux appréhendés par le biais d'une enquête par sondage, donc rapide; ces groupes sont de ce fait caractérisés par des critères relativement extérieurs à la société paysanne. Ainsi notre classification originaire-immigré est effectuée par rapport à la commune alors que pour les paysans l'opposition originaire-immigré s'établit tout naturellement par rapport au foko, unité que l'on ne peut cerner qu'après de longues enquêtes. Ainsi nous insistons sur l'opposition exploitant-non exploitant, jeune-vieux, héritier-non héritier qui certes est intéressante ne serait-ce que parce qu'elle décrit une réalité différente au centre et à la périphérie de la plaine; or pour les paysans, l'appartenance à une ethnie : Merina, Betsileo, etc... à une caste : Andriana, Hova, Andevo donne une définition plus précise des groupes sociaux; mais il est inutile d'espérer obtenir de telles informations au cours d'une enquête rapide, les Andevo notamment refusent le plus souvent de reconnaître leur origine d'esclave.

Ainsi, avant de répondre aux questions posées par l'analyse des résultats de cette deuxième partie, il faut donc d'abord établir des correspondances entre les groupes sociaux tels que nous les définissons ici et les groupes sociaux définis par l'histoire. Nous estimons que la meilleure méthode consiste à choisir deux communautés ou foko, l'une au centre (nous avons choisi Beravina), l'autre à la périphérie (nous avons choisi Ambohiboanjo) dont la population est représentative des différents groupes sociaux des deux zones tels qu'ils ont été mis en évidence dans cette seconde partie, d'établir ensuite une correspondance avec les groupes sociaux historiques et de suivre enfin l'évolution de ces groupes dans leurs rapports avec la terre depuis le début du XXème siècle jusqu'à nos jours.

Chapitre C/ LES POTENTIALITES AGRICOLES DU CENTRE ET DE LA PERIPHERIE DE LA PLAINE

LEUR UTILISATION

Nous avons utilisé les données chiffrées suivantes :

- les surfaces de tanety, des vallées, vallées et plaines aménagés en rizières; des marécages et lacs à l'intérieur de la zone d'enquête (voir carte 10). Nous regroupons d'une part les mesures concernant les villages administratifs de la zone centrale et d'autre part celles concernant les villages administratifs de la périphérie (voir carte 12 et annexe IB). Ces mesures ont été prises sur une carte topographique IGN au 1/100.000ème.
- la taille des 295 exploitations touchées par l'enquête exploitation-propriété (voir annexe II C). Parmi toutes les informations nous sélectionnons pour ce chapitre, celles qui concernent l'exploitation des rizières et des champs de tanety (2), et les emprunts de rizières et champs de tanety.
- les surfaces cultivées dans la zone des vallées. Il s'agit de surfaces extrapolées à partir des informations obtenues dans les exploitations touchées par nos enquêtes, dans cette zone (1).

L'exploitation type comprend à la fois des champs de tanety et des rizières dans la plaine et les vallées : c'est le cas de 55,28 % des exploitations de la périphérie et de 71,42 % des exploitations du centre (tableau p. 57). La double orientation culturelle répond à des besoins différents : essentiellement vivriers pour ce qui concerne la riziculture du plus grand nombre d'exploitations, plus ou moins commerciaux pour les champs de tanety. La taille des exploitations dépend de deux facteurs : les disponibilités en terres et, pour ce qui concerne les produits commercialisés, les moyens de transport.

1) La riziculture dans les exploitations agricoles

Toutes les exploitations comprennent des rizières à quelques exceptions près : 0,94 % des exploitations de la périphérie et 7,40 % des

- (1) Nous ne pouvons pas présenter ces informations pour la zone centrale et pour la périphérie, car il s'agit d'extrapolations qui ne peuvent être effectuées que pour la zone des vallées à partir des résultats obtenus dans les exploitations de cette zone (voir carte 11, la localisation et l'extension de la zone des vallées).
- (2) Voir note 6 p. 48

Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation-Propriété, en fonction de leur taille

57

	Ensemble : 295 exploitations				Centre : 189 exploitations			
	Nb d'exploitations/		Pourcentages divers		Nb d'exploitations/		Pourcentages divers	
Exploitations composées de :								
Champs de Tanety - 50 a rizières	14	4,74			13	6,87		
ch. de T - 50 a, riz. - 50 a	32	10,84			30	15,87		
champs de Tanety + 50 a rizières	135	45,76			85	44,97		
ch. de T - 50 a, riz. + 50 a	1	0,33			1	0,52		
ch. de T + 50 a, riz. - 50 a	12	4,06			10	5,29		
ch. de T + 50 a, riz. + 50 a	54	18,30			39	20,63		
ne comprenant pas de rizières	15		5,08	5,08	14		7,40	7,40
comprenant R - 50 a (1)	178		60,33		119		62,96	
comprenant R + 50 a	102		34,57		56		29,62	
comprenant des rizières	280		94,91		175		92,59	
ne comprenant pas de ch. de T	44			14,91	40			21,16
comprenant : T - 50 a (1)	205			62,49	137			72,48
comprenant : T + 50 a	46			15,59	12			6,34
comprenant des champs de T	251			85,08	149			78,83
composées uniquement de R	44	14,91			40	21,16		
composées uniquement de T	15	5,08			14	7,40		
composées de R et de T	236	81,00			135	71,42		
exploitation de petite taille (2)	181	61,35			128	67,72		
exploitation de grande taille (2)	114	38,64			61	32,27		
Total	295	100	100	100	189	100	100	100

57

		Périphérie : 106 exploitations	
		Pourcentages divers	
Nb d'exploitations/			
1	0,94		
2	1,88		
50	47,16		
0	0		
2	1,88		
17	53,77		
7	6,60		
27	25,47		
1		0,94	0,94
59		55,66	
46		43,39	
105		99,05	
4			3,77
68			61,15
34			32,07
102			96,22
4	3,77		
1	0,94		
101	95,28		
53		50,00	
53		50,00	
106	100	100	100

(1) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois-culture sèche - jardin -), les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau, R veut dire rizières.

(2) Nous utilisons le qualificatif "petit" pour les exploitations composées de moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety. Nous utilisons le qualificatif "grand" pour les exploitations plus importantes.

exploitations du centre qui ne comprennent que des champs sur tanety (tableau p. 57).

La situation est donc satisfaisante à la périphérie, plus difficile déjà au centre de la plaine. Toutefois, l'écrasante majorité des paysans (1) a réussi à obtenir des rizières à cultiver. C'est l'essentiel pour une famille malgache moyenne comprenant 5 personnes et qui consomme environ 5 kg de paddy par jour quand elle en a les moyens. Compte tenu d'un rendement moyen de 2 t/ha (2) la superficie rizicole par exploitation devrait atteindre 50 ares pour que la production soit égale à la consommation familiale: or 62,96% des exploitants du centre et 55,66 % des exploitants de la périphérie cultivent moins de 50 ares de rizières. (4) Ceci signifie que la majorité des paysans cultive du riz pour des besoins exclusivement vivriers et qu'une partie des paysans de ce groupe doit compléter la production rizicole familiale par des achats toujours coûteux notamment à la période de la soudure (3). Seule une partie des paysans importante à la périphérie (43,39 %), moindre au centre (29,62 %) mettent en culture plus de 50 ares de rizières (4). Ils vendent le surplus de leur production à des collecteurs au moment de la récolte ou à leurs voisins à un prix plus élevé en période de soudure. La présence de quantités importantes de riz à commercialiser dans l'ensemble de la plaine en février (récolte du vary aloha) et en mai (récolte du vary vakambiaty) intéresse les collecteurs qui passent en camion dans les villages et les marchés locaux. Le transport du riz est donc facilement réalisé dans toute la région.

La réduction des surfaces cultivées en riz dans les exploitations du centre de la plaine par rapport à celles des exploitations de la périphérie est liée au manque de terre dont il a été question au chapitre précédent. De la périphérie au centre, la diminution du nombre des exploitants ayant obtenu une rizière en prêt rend compte de ce même phénomène : le pourcentage passe de 35,84 % à 17,46 % (tableau p. 57).

(1) nous employons ce terme dans le sens d'exploitant agricole.

(2) A condition que cette exploitation de 50 ares ne concerne que des rizières en faire-valeir direct c'est-à-dire que toutes les rizières appartiennent à celui qui les cultive. Dans le cas où une partie de l'exploitation comprend des terres cultivées en faire-valoir indirect, (en métayage notamment) il faut tenir compte de la part de production remise au propriétaire (généralement 1/3 de la récolte pour le métayage).

(3) Nous verrons dans les parties suivantes que de nombreux paysans qui ne produisent pas suffisamment de riz pour la consommation familiale vendent néanmoins environ 200 kg de riz après la récolte (acheté 15 F.M.G le kg de paddy) pour payer l'impôt personnel annuel (3500 F.M.G par homme adulte).

(4) Rappelons que 0,94 % des exploitants de la périphérie et 7,40 % des exploitants du centre ne cultivent pas de rizières.

Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation Propriété, en fonction des terres empruntées par l'exploitant

59

	Ensemble : 295 exploitations								Centre : 189 exploitations								Périphérie : 106 exploitations											
	nb d'exploitations/				Pourcentages divers				Nb d'exploitations/				Pourcentages divers				Nb d'exploitations/				Pourcentages divers							
Exploitations sans terres empruntées (1)	193	65,42	65,42	65,42	65,42					147	77,77	77,77	77,77	77,77					46	43,39	43,39	43,39	43,39					
avec emprunt T - 50 ares (2)	31	10,50								9	4,76								22	20,75								
avec emprunt R - 50 ares (2)	30	10,16								20	10,58								10	9,45								
avec emprunt T - 50 et R - 50 a	34	11,52								12	6,34								22	20,75								
avec emprunt T + 50 ares	0	0								0	0								0	0								
avec emprunt R + 50 ares	2	0,67								1	0,52								1	0,94								
avec emprunt T - 50 a et R + 50 a	0	0								0	0								0	0								
avec emprunt T + 50 et R - 50 a	4	1,35								0	0								4	3,77								
avec emprunt T + 50 et R + 50 a	1	0,33								0	0								1	0,94								
sans emprunt de rizières	224					75,93	75,93			156						82,53	82,53			68						64,15	64,15	
avec emprunt rizicole - 50 a	68						23,05			32							16,93			36							33,96	
avec emprunt rizicole + 50 a	3						1,01			1							0,52			2							1,88	
avec emprunt rizicole	71					24,06				33						17,46			38						35,84			
sans emprunt champ de tanety	225						76,27	76,27	168							88,88	88,88		57							53,77	53,77	
avec emprunt T - 50 ares	65							22,03	21								11,11		44								41,50	
avec emprunt T + 50 ares	5							1,69	0								0		5								4,71	
avec emprunt champ de Tanety	70						23,72		21							11,11			49							46,22		
avec emprunt uniquement rizicole	32				10,84				21					11,11					11				10,37					
avec emprunt uniquement ch. de T	31				10,51				9					4,76					22				20,75					
avec emprunt R et T	39				13,22				12					6,34					27				25,47					
comprenant de petits emprunts (3)	95				32,20				41					21,69					54				50,94					
comprenant de gros emprunts (3)	7				2,37				1					0,59					6				5,66					
comprenant des terres empruntées	102				34,57				42					22,22					60				56,60					
Total	295	100	100	100	100	100	100	100	100	189	100	100	100	100	100	100	100	100	196	100	100	100	100	100	100	100	100	

- (1) Il s'agit d'exploitations agricoles ne comprenant aucun champ cultivé emprunté
- (2) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois - culture sèche - jardin -), R veut dire rizière, les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau.
- (3) Nous utilisons le qualificatif petit pour les emprunts composés de moins de 50 ares de rizières et (ou) de champ cultivé sur tanety. Nous utilisons le qualificatif gros pour les emprunts plus importants.

59

Mais en définitive, les problèmes rizicoles des deux zones sont voisins : un très grand nombre de paysans doit mener de front des activités d'exploitant agricole et des activités salariées, artisanales ou commerciales pour satisfaire des besoins alimentaires.

2) Les champs de tanety dans les exploitations agricoles

La partie des exploitations qui s'étend sur les tanety pose des problèmes très différents pour deux raisons :

- les tanety occupent la plus grande partie de la zone périphérique (74,85 % des surfaces de la zone), tandis qu'au centre elles sont réduites à des croupes ou à des buttes (58,21 % des surfaces) densément occupées par l'habitat. Cette diminution des surfaces de tanety parallèle à l'augmentation de la population de la zone centrale aiguise d'autant les difficultés que les paysans peuvent éprouver pour cultiver des champs de tanety. Ainsi on compte 1,22 hab/ha de tanety dans la zone périphérique contre 5,93 hab/ha de tanety au centre soit 5 fois plus (tableau p. 61).

- les cultures de tanety regroupent à la fois des cultures vivrières et des cultures commercialisées dont la production est très dispersée dans l'ensemble de la région et souvent difficile à conserver. La distance entre le lieu de production et le lieu de grande consommation, en l'occurrence Tananarive, intervient donc pour favoriser l'extension de ces cultures au centre, là où les surfaces de tanety sont pourtant réduites et pour la freiner à la périphérie.

a) variété des plantes cultivées sur tanety

Nous étudierons les types de culture sur tanety dans la plaine de Tananarive à partir des informations concernant uniquement la zone des vallées (voir carte 11), indépendamment du découpage centre-périphérie, car c'est dans cette zone que nous avons fait un recensement par extrapolation des surfaces occupées par chacune des cultures. Dans la zone des vallées, les rizières exploitées par les habitants occupent 6229 ha. Sur les tanety de cette même zone, 2443 ha sont cultivés en saison des pluies (2). Le manioc à lui seul couvre

(1) M. BIED-CHARRETON - J.L. LEBRAS - J. WURTZ (ORSTOM Tananarive 1967) voir plaine de Tananarive. Démographie. Structure foncière. Structure des exploitations - tome III p. 81-82.

(2) les jachères occupent 315 ha en saison des pluies, 443 ha en saison sèche.

D I V E R S

(1) Superficies occupées par les tanety, rizières, marécages, lacs dans la zone d'enquête. pourcentage par rapport à la surface totale. densité humaine à l'hectare

	surface totale (ha)	surface tanety (ha)	surface rizières (ha)	surface marécages (ha)	surface lacs (ha)	nombre d'habitants
centre	32 493	18 915	9 597	3 815	166	112 298
périphérie	75 682	56 654	13 973	4 637	418	69 159
Total	108 175	75 569	23 570	8 452	584	181 457

	Pourcentages					Densité humaine à l'hectare		
	Surface totale	tanety	rizières	marécages	lacs	surface totale	tanety	rizières
centre	100	58,21	29,53	11,74	0,51	3,45	5,93	11,70
périphérie	100	74,85	18,46	6,12	0,55	0,91	1,22	4,94
Total	100	69,85	21,78	7,18	0,53	1,67	2,40	7,69

(2) Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation-Propriété en fonction de la taille des surfaces non cultivées

	Surface				pourcentages			
	de 0 à 10 ares (1)	de 10 à 50 ares	de 10 à 50 ares	plus de 50 ares	de 0 à 10 ares	de 10 à 50 ares	de 10 à 50 ares	plus de 50 ares
centre	189	138	41	10	100	73,01	21,69	5,29
périphérie	106	73	17	16	100	68,81	16,03	15,09
total	295	211	58	26	100	71,18	19,66	8,81

(1) il s'agit approximativement des surfaces occupées par les maisons d'habitation.

(3) Répartition des surfaces cultivées sur tanety en fonction de la nature des cultures dans une exploitation moyenne touchée par l'enquête "Exploitation-propriété" (en ares).

	total	bois	tubercules	autres cultures	jachère
centre	16,73	2,25	6,47	6,50	1,51
périphérie	51,22	4,92 (1)	25,15	14,45	6,70

(1) Nous n'avons pas tenu compte des bois des 3 exploitations du hameau 40 (voir annexe II C). Leurs vastes surfaces s'écartaient trop de la moyenne. En tenant compte de ces 3 exploitations les superficies boisées d'une exploitation de la périphérie atteindraient 44,50 ares.

(4) Répartition des champs empruntés en fonction des liens qui unissent emprunteur et prêteur et du lieu de résidence du propriétaire ; dans une exploitation moyenne (en ares).

	surface empruntée	le prêteur est un parent	le prêteur est un étranger	le propriétaire qui prête sa terre habite			
				la commune	la plaine	Tananarive	hors de la plaine
centre	3,40	2,70	0,70	2,27	0,24	0,89	0
périphérie	17,17	11,51	5,67	12,84	0,71	1,03	2,59

(5) Répartition des champs pris en métayage, location ou gage (MLG) en fonction des liens qui unissent l'exploitant et le propriétaire et du lieu de résidence du propriétaire, dans une exploitation moyenne touchée par l'enquête Exploitation-Propriété (en ares).

	surface prise en MLG	le propriétaire est un	le propriétaire habite	le propriétaire habite			
		un parent	un étranger	la commune	la plaine	Tananarive	hors de la plaine
centre	15,30	4,19	11,11	10,06	0,87	4,04	0,33
périphérie	40,11	8,07	32,04	28,10	2,82	6,66	2,53

1352 ha. C'est une plante peu exigeante qui s'adapte aux sols relativement pauvres des sommets et des pentes de tanety, notons qu'à la périphérie on trouve aussi sa place sur les sols fertiles des basses-terrasses quand elle n'est pas concurrencée par des cultures plus riches. Le mauic est récolté au fur et à mesure des besoins de l'exploitant : c'est une culture vivrière utilisée en période de soudure, lorsque la réserve de riz diminue, c'est aussi un complément d'alimentation pour les porcs et les vaches laitières. (1) Les autres cultures strictement vivrières occupent des surfaces plus restreintes : les patates : 132 ha, le maïs : 31 ha, les pommes de terre : 9 ha.

Notons l'importance relative des bois (2) : d'eucalyptus : 161 ha répartis en petits flots sur les hauts de tanety.

Toutes les autres cultures sont commercialisables (ce qui n'empêche qu'une partie ne soit consommée par l'exploitant). Les arachides : 41 ha, les voanjory (pois de terre) : 18 ha sont cultivés sur les pentes des tanety lorsque d'autres plantes plus exigeantes occupent les basses-tanety près des points d'eau. La canne à sucre : 55 ha est localisée sur les terrains plats et humides en bas des pentes près des rizières. Toutes ces productions se conservent bien, les paysans de la périphérie peuvent donc les mettre en stock et les porter eux-mêmes à la ville ; mais il n'est pas question pour eux d'espérer la tournée d'un collecteur qui assurerait le transport des récoltes car la production locale est trop faible.

Les autres cultures commercialisables se conservent mal. Il s'agit de fruits et de légumes.

Les arbres fruitiers : bibassiers, pêcheurs, manguiers, pommiers, (6 ha) sont cultivés de façon dispersée au milieu des champs ou des friches. Les citronniers (1 ha), les bananiers (15 ha), les orangers (60 ha) sont toujours localisés dans les fonds de vallons humides ou dans les fossés entourant les nombreux anciens villages fortifiés. Les ananas (68 ha) moins exigeants occupent généralement les pentes de tanety.

La culture des haricots (33 ha) est souvent localisée sur les pentes, tandis que celle des légumes est strictement limitée aux basses-terrasses près des rizières, là où le sol est plat, continuellement humide et souvent riche. L'eau des canaux d'irrigation ou de drainage est utilisée pour l'arrosage des petits champs en saison sèche. On trouve sur ces basses-terrasses le saonjo (74 ha), les brèdes (35 ha), les oignons (9 ha), les carottes (8 ha), les tomates (6 ha), les concombres (5 ha), les choux (3 ha), les artichauts (2 ha). Toutes ces denrées périssables doivent pouvoir

(1) il s'agit en fait de zébus.

(2) les eucalyptus ont été plantés par les paysans au XXème siècle. Le gouvernement malgache lance chaque année des campagnes de "reboisement" et sanctionne les auteurs de feux de brousse qui ravagent souvent ces plantations.

être transportées rapidement au marché de Tananarive. Cette exigence s'ajoute à l'obligation de transporter individuellement sa récolte à la ville lorsque la production locale est réduite, de sorte que la culture intensive des légumes se limite à la zone proche de Tananarive.

b) sous-exploitation des tanety à la périphérie - forte occupation des basses-tanety dans la zone centrale

Si nous comparons les superficies occupées par les jachères, les bois, les tubercules (essentiellement le manioc) et les autres cultures dans une exploitation moyenne de la périphérie et dans une exploitation moyenne du centre, on s'aperçoit que les surfaces consacrées aux jachères et aux cultures strictement vivrières sont multipliées par quatre du centre à la périphérie : 1,51 à 6,70 ares pour les jachères, 6,47 à 25,15 ares pour les tubercules. Elles ne sont multipliées que par 2 pour les autres cultures : (6,50 ares à 14,15 ares) et pour les bois qui intéressent peu d'exploitants (2,25 à 4,92 ares) (tableau p. 61).

En définitive, les champs de tanety sont sous-exploités à la périphérie, leur valeur reste faible comme en témoigne la facilité avec laquelle les exploitants reçoivent un prêt : 46,22 % ont pu emprunter des champs de tanety et 4,71 % ont même obtenu plus de 50 ares (1) (tableau p. 59). L'abondance des terres permet à la quasi totalité des exploitants (96,22%) de cultiver des champs de tanety. Les friches personnelles sont importantes : 15,09% des exploitants possèdent plus de 50 ares de terres non cultivées (voir p. 61). A ces réserves personnelles s'ajoutent les réserves collectives des villages et hameaux de la périphérie (2). Bien que les terres cultivables soient abondantes, les difficultés de commercialisation des produits agricoles limitent l'extension des champs de tanety et en définitive, 32,07 % seulement des exploitants cultivent plus de 50 ares sur tanety (tableau p. 57).

En revanche, au centre, seuls 11,11% des exploitants ont emprunté des champs de tanety, ce pourcentage est encore plus faible que celui des exploitants ayant obtenu des rizières en prêt (17,46% tableau p. 59). Cette différence signifie-t-elle que les terres de tanety sont plus recherchées que les rizières au centre de la plaine ? Il faut sans doute nuancer cette affirmation, car nos observations personnelles nous ont montré que la plupart des hauts de tanety restent en friche. Ces friches appartiennent soit à des propriétaires émigrés soit à des propriétaires résidant encore sur place : 5,29% seulement des exploitants du centre de la plaine nous ont déclaré posséder plus de 50 ares de friches

(1) comme on témoigne aussi la présence des champs de manioc sur les basses terrasses réservées aux cultures maraîchères dans la zone centrale.

(2) Dans la sous-préfecture de Tananarive-banlieue où sont situés 30 des 31 hameaux de la zone centrale et 5 des 15 hameaux de la zone périphérique, l'établissement du cadastre entre 1930 et 1940 a réduit les friches collectives à quelques îlots incultes (roches à nu - marécages) devenues parcelles domaniales; la majeure partie des terres de tanety a été partagée entre les membres des communautés villageoises. Dans les autres sous-préfectures, ces friches existent toujours et les paysans qui le désirent peuvent demander au fokonopona (assemblée des villageois) l'autorisation d'ouvrir un champ dans cette réserve collective.

(tableau p. 61). Le manque de terre est en fait surtout ressenti sur la partie inférieure des pentes et sur les basses terrasses toujours cultivées. En définitive, 73,33 % seulement des exploitants cultivent des champs de tanety et rares sont ceux dont l'ensemble de ces champs dépasse 50 ares (tableau p. 57).

3) Quelques nuances locales.

La répartition des exploitations en fonction de la taille des rizières (carte 15) et de celle des cultures sèches (carte 16) montre certaines particularités.

En ce qui concerne les rizières, quatre hameaux regroupent des exploitations très différentes de celles des autres hameaux de leur zone.

- Les hameaux 16 et 17 ne comprennent que des exploitations sans rizières. Nous en avons indiqué la raison au chapitre précédent.

- Les exploitations rizicoles du hameau 13 (zone centrale) généralement de grande taille ressemblent à celles de la périphérie. Les éléments d'explication restent minces : le hameau 13 est encore peu touché par l'immigration (11% seulement des chefs de famille ne sont pas originaires de la commune). Est-ce suffisant pour expliquer une charge humaine moins forte sur les rizières, donc la présence de grandes exploitations? Trois autres hameaux du centre n° 27-31-41 sont restés à l'écart du mouvement d'immigration, respectivement 14%, 13% et 5% des chefs de famille recensés dans ces hameaux ne sont pas nés dans la commune (annexe IIB); toutefois, dans ces hameaux trop peu d'exploitations ont été touchées par l'enquête exploitation-propriété pour que nous puissions faire certains rapprochements avec celles du hameau 13.

- Les exploitants du hameau 22 sont moins bien nantis que ceux des autres hameaux de la périphérie; 13 des 14 exploitations rizicoles touchées par nos enquêtes dans ce hameau mesurent moins de 50 ares. Il s'agit d'un hameau créé au début du siècle par des descendants d'Andevo, réfugiés sur une langue de tanety au milieu des marécages de sorte que les rizières sont pratiquement inexistantes sur le terroir. Les habitants du hameau 22 traversent l'Ikopa en pirogue pour cultiver de petites rizières sur les terroirs de hameaux voisins. En fait, la principale activité de ces habitants est la pêche.

- La carte 15 met en évidence l'absence totale de cultures sèches dans trois localités du centre de la plaine : 5, 19, 34. Il s'agit du bourg de Tanjombato (n° 5), de deux quartiers de la ville d'Ambohimanarina (n° 12, 34) (1) construits sur des buttes au milieu des rizières, donc mal dotés en terres de tanety. La situation privilégiée de ces deux agglomérations aux portes sud et ouest de Tananarive attirent les immigrants à la recherche d'un logement moins onéreux qu'en ville, de sorte que la construction de nouvelles maisons ne fait qu'accélérer la disparition des derniers champs de cultures sèches.

(1) Dans le bourg d'Ambohimanarina, nous avons tiré au sort quatre quartiers.

Dans les deux communautés que nous étudierons dans les trois autres parties de cet ouvrage, nous examinerons de près le problème des champs de tanety et le problème de l'élevage qui n'ont été abordés que de façon trop rapide dans notre enquête quantitative. En effet la riziculture même "améliorée" ne fournit pas de gros revenus monétaires, à la masse des paysans, car nous l'avons vu, la production est consommée sur place en grande partie. En revanche, une meilleure exploitation des tanety peut donner aux paysans, si la question foncière est résolue, la possibilité de commercialiser une production notamment vivrière qui serait consommée par les Tananariviens.

Chapitre D/ L'ORGANISATION FONCIÈRE. LA PLACE DES GROUPES SOCIAUX

Nous avons mis en évidence deux groupes de paysans : ceux qui ont une propriété obtenue en héritage, 70,89 % des exploitants du centre et 82,07 % des exploitants de la périphérie, et ceux qui n'ont pas obtenu d'héritage, 29,10 % des exploitants du centre et 17,92 % des exploitants de la périphérie. (tableau p. 51)

La plupart des propriétés agricoles proviennent d'héritage, ^{de} Il est possible cependant se constituer un domaine ou l'agrandir par des achats de terres. Quant à celui qui ne possède de propriété ni héritée ni achetée, il peut cultiver des terres par le biais du faire valoir indirect; il emprunte, loue, prend en métayage ou en gage des terres qui ne lui appartiennent pas (1).

Les difficultés éprouvées par les paysans pour améliorer leurs conditions quand l'héritage foncier est réduit ou nul sont d'autant plus aiguës que la terre est rare.

Nous analyserons donc tout d'abord l'organisation foncière en fonction de la rareté des terres dans le centre et à la périphérie tant sur les champs de tanety que sur les rizières. Ensuite, nous analyserons la percée de huit groupes d'exploitants mis en évidence par l'enquête "exploitation-propriété" mais cette fois-ci sans plus tenir compte de la localisation de l'exploitation ou des types de champs.

1) Adaptation de l'organisation foncière aux potentialités agricoles du centre et de la périphérie.

a) les achats (tableau p. 67)

En dehors des défrichements et des donations que nous avons regroupés avec les héritages (2), l'achat d'un champ reste le seul moyen d'accéder à la propriété ou d'agrandir un patrimoine foncier. Ce moyen

(1) Rappelons qu'une exploitation agricole comprend :

- le plus souvent, des terres possédées et cultivées par l'exploitant (faire valoir direct) et des terres qui ne lui appartiennent pas, cultivées en faire valoir indirect.
- parfois, uniquement des terres possédées et cultivées par l'exploitant (faire valoir direct)
- parfois, uniquement des terres qui n'appartiennent pas à l'exploitant et qui sont cultivées en faire valoir indirect.

(2) Pour condenser notre information nous avons regroupé avec les champs reçus en héritage les quelques champs défrichés ou reçus en don pour les opposer à ceux qui ont été achetés.

. Dans la zone des vallées 11% des terres ont été défrichées ou reçues en don, 58,04% ont été obtenues en héritage et 30,92 % ont été achetées (voir p. 27 tome II - Plaine de Tananarive - Démographie. Structure foncière - structure des exploitations - ORSTOM - Tananarive - 1967.

Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation-Propriété, en fonction des terres acquises par achat

67

67

Exploitations	Ensemble : 295 exploitations								Centre : 189 exploitations								Périphérie : 106 exploitations										
	:Nb d'exploitations/				Pourcentages divers				:Nb d'exploitations/				Pourcentages divers				:Nb d'exploitations/				Pourcentages divers						
sans terres achetées (1)	181	61,35	61,35	61,35	61,35					120	63,49	63,49	63,49	63,49					61	57,54	57,54	57,54	57,54				
avec achat T - 50 a (2)	12	4,06								8	4,23								4	3,77							
avec achat R - 50 a (2)	49	16,61								37	19,57								12	11,32							
avec achat T - 50 et R - 50	34	11,52								15	7,93								19	17,92							
avec achat T + 50 a	2	0,67								2	1,05								0	0							
avec achat R + 50 a	2	0,67								2	1,05								0	0							
avec achat T - 50 a et R + 50 a	8	2,71								3	1,58								5	4,71							
avec achat T + 50 a et R - 50 a	3	1,01								0	0								3	2,83							
avec achat T + 50 a et R + 50 a	4	1,35								2	1,05								2	1,88							
sans achat de rizière	215					72,88	72,88			150					79,36	79,36			65					61,32	61,32		
avec achat rizicole - 50 a	66						22,37			32						16,93			34						32,07		
avec achat rizicole + 50 a	14						4,74			7						3,70			7						6,60		
avec achat rizicole	80					27,11				39					20,63				41					38,67			
sans achat de champ de tanety	232						78,64	78,64		159						84,12	84,12		73						68,86	68,86	
avec achat ch. de T - 50 a	54							18,30	26								13,75		28							26,41	
avec achat ch. de T + 50 a	9							3,05	4								2,11		5							4,71	
avec achat champ de tanety	63						21,35		30							15,87			33							31,13	
avec achat uniquement rizicole	51			17,28					39			20,63							12		11,32						
avec achat uniquement ch. de T	14			4,74					10			5,29							4		3,77						
avec achat R et T	49			16,61					20			10,58							29		27,35						
compr. terres achetées petite taille (3)	95			32,20					60				31,74						35			33,01					
compr. terres ach. grande taille (3)	19			6,44					9				4,76						10			9,43					
compr. des terres achetées	114		38,64						69			36,50							45		42,45						
Total	295	100	100	100	100	100	100	100	100	189	100	100	100	100	100	100	100	100	106	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) il s'agit d'exploitations agricoles ne comprenant aucun champ cultivé (ou en jachère) acquis par achat
 (2) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois culture sèche - jardin jachères), R veut dire rizière ; les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau.
 (3) Nous utilisons le qualificatif petit pour les achats composés de moins de 50 ares de rizière et (ou) de champs cultivés (ou en jachère) sur tanety. Nous utilisons le qualificatif grand pour les achats plus importants.

a été utilisé par 38,64 % des exploitants. Il s'agit presque toujours de petits achats (inférieurs à 50 ares de rizières ou de tancty). Seuls 6,44 % des exploitants sont de gros acheteurs.

Au centre comme à la périphérie, les achats portent davantage sur les rizières que sur les champs de tancty, 38,67 % de rizières contre 31,13 % de champs de tancty à la périphérie, 20,63 % contre 15,87 % au centre. Nous pensons que la facilité de se faire prêter des champs sur tancty rend certains achats inutiles. Au centre ce serait plutôt la rareté des champs de tancty cultivables en légumes et arbres fruitiers qui limiterait le nombre des ventes.

Nous constatons quand il s'agit d'achats un phénomène analogue à celui qui a été observé pour les héritages: C'est la pression des immigrés. Cette pression s'exerce davantage au centre, bien que le pourcentage d'acheteurs y soit plus faible qu'à la périphérie (36,50 % d'acheteurs au centre contre 42,45 % à la périphérie) : les immigrés forment en effet 21,73 % du groupe des exploitants acheteurs au centre, et seulement 11,11 % de ce groupe à la périphérie (voir tableau p. 69).

b) les propriétés

Au centre, les achats n'ont pas beaucoup réduit le fort taux de paysans sans terre : ils sont encore 21,16 % à ne cultiver que des champs qui ne leur appartiennent pas contre 12,26 % à la périphérie (tableau p. 71). Néanmoins, 8,67 % des exploitants-propriétaires ont accédé à la propriété par ce moyen (1) (le pourcentage de nouveaux propriétaires est à peu près le même au centre et à la périphérie) (tableau p. 69). 38,64 % des autres exploitants-propriétaires ont agrandi leur domaine foncier en achetant des terres et 52,47 % (et le pourcentage ne varie guère du centre à la périphérie) se sont contentés de leur héritage. La stabilité est particulièrement forte chez les exploitants petits propriétaires (2) : 59,74 % d'entre eux ne possèdent que des terres héritées, 28,57 % possèdent des terres héritées et des terres achetées et 11,68 % uniquement des terres achetées. Chez les exploitants, gros propriétaires (3) c'est l'association héritage-achat qui domine pour 56,81 % d'en
cux les

(1) Sur les 295 exploitants interrogés 74 n'ont pas reçu d'héritage. Parmi eux 21 (soit 7,11 %) ont acquis une propriété en achetant des terres; les 53 autres (17,96 %) n'ont pas de propriété.

(2) Les petits propriétaires possèdent moins de 50 ares de rizière et (ou) de champs de tancty.

(3) Nous appelons gros propriétaires, les exploitants qui possèdent plus de 50 ares de rizières et (ou) plus de 50 ares de champs de tancty.

Récapitulatif : enquête Exploitation-Propriété

(1) Répartition des exploitants immigrés en fonction de la zone d'enquête et en fonction des types de rapport par rapport avec la terre

Centre: 189 exploitations

Exploitants	: % par rapport : à l'ensemble :	: nb total : (3) :	: nb d'expl. :		: Total :	: pourcentage :	
			: d'exploit. :	: originaires :		: immigrés :	: expl. orig. :
ayant reçu un héritage foncier	: 70,89	: 134	: 107	: 27	: 100	: 79,85	: 20,14
ayant acheté des terres	: 36,50	: 69	: 54	: 15	: 100	: 78,26	: 21,73
propriétaires	: 78,83	: 149	: 117	: 32	: 100	: 78,52	: 21,47
cultivant en faire valoir direct	: 78,83	: 151	: 119	: 32	: 100	: 78,80	: 21,19
empruntant des terres à cultiver	: 22,22	: 42	: 29	: 13	: 100	: 69,04	: 30,95
prenant en IIG (1) des terres à cultiver	: 55,02	: 104	: 70	: 34	: 100	: 67,30	: 32,69
possédant des terres qu'ils font cultiver en FVI (2)	: 12,69	: 24	: 22	: 2	: 100	: 91,66	: 8,33

(2) Importance des types de faire valoir en fonction de la zone d'enquête et en fonction de la taille de la taille des exploitations

exploitations	Ensemble : 295 exploitations						Centre : 189 exploitations					
	: Total :	: pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: Total :	: pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :
ne comprenant que des terres cultivées en FVD	: 88	: 29,83	: 54	: 29,83	: 34	: 29,82	: 70	: 37,03	: 45	: 35,15	: 25	: 40,98
compr. des terres cul. en FVD d'autres en FVI	: 152	: 51,51	: 79	: 43,64	: 73	: 64,03	: 79	: 41,79	: 45	: 35,15	: 34	: 55,73
ne compr. que des terres cultivées en FVI (2)	: 55	: 18,64	: 48	: 26,51	: 7	: 6,14	: 40	: 21,16	: 38	: 29,68	: 2	: 3,27

(3) Importance des types d'acquisition en fonction de la zone d'enquête en fonction de la taille de la propriété (9)

exploitants propriétaires ayant acq. leur terre	Ensemble : 242 exploitants propriétaires						Centre : 149 exploitants propriétaires					
	: Total :	: Pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: Total :	: pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :
par un héritage uniquement (10)	: 127	: 52,47	: 92	: 59,74	: 35	: 39,77	: 79	: 53,02	: 61	: 58,65	: 18	: 40,00
par un héritage et par des achats	: 94	: 38,84	: 44	: 28,57	: 50	: 56,81	: 55	: 36,91	: 29	: 27,88	: 26	: 57,77
par des achats uniquement	: 21	: 8,67	: 18	: 11,68	: 3	: 3,40	: 15	: 10,06	: 14	: 13,46	: 1	: 2,22

- (1) IIG signifie métayage, location, gage - (2) FVI signifie faire valoir indirect - (3) ensemble signifie ensemble des exploitants: 189 au centre, 106 à la périphérie - (4) originaire signifie né dans la commune - (5) immigré signifie né hors de la commune - (6) FVD signifie faire valoir direct - (7) petit (exploitant ou propriétaire) signifie exploitant cultivant ou propriétaire possédant moins de 50 ares de rizières et (ou) de champ de tanety (y compris bois et jardins) - (8) grand (exploitant ou propriétaire) signifie exploitant cultivant ou propriétaire possédant plus de 50 ares de rizières et (ou) de champ de tanety - (9) propriété : ce tableau ne concerne que les exploitants propriétaires d'au moins une parcelle

Périphérie: 106 exploitations

: % par rapport : à l'ensemble :	: nb total : (3) :	: nb d'expl. :		: Total :	: pourcentage :	
		: d'exploit. :	: originaires :		: immigrés :	: expl. orig. :
: 82,07	: 87	: 76	: 11	: 100	: 87,35	: 12,64
: 42,45	: 45	: 40	: 5	: 100	: 88,88	: 11,11
: 87,73	: 93	: 80	: 13	: 100	: 82,02	: 13,97
: 85,84	: 92	: 80	: 12	: 100	: 86,95	: 13,04
: 56,60	: 60	: 49	: 11	: 100	: 81,66	: 18,33
: 70,75	: 75	: 60	: 15	: 100	: 80,00	: 20,00
: 44,33	: 47	: 42	: 5	: 100	: 89,36	: 10,63

: Total :	Périphérie : 106 exploitations					
	: pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :
: 106	: 100	: 53	: 100	: 53	: 100	: 100
: 18	: 16,98	: 9	: 16,98	: 9	: 16,98	: 16,98
: 73	: 68,86	: 34	: 64,15	: 39	: 73,58	: 73,58
: 15	: 14,15	: 10	: 18,86	: 5	: 9,43	: 9,43

: Total :	Périphérie : 93 exploitants propriétaires					
	: pourcen- : : tage :	: petits : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :	: pourcen- : : tage :	: grands : : exploit. :
: 93	: 100	: 50	: 100	: 43	: 100	: 100
: 48	: 51,61	: 31	: 62,00	: 17	: 39,53	: 39,53
: 39	: 41,93	: 15	: 30,00	: 24	: 55,81	: 55,81
: 6	: 6,46	: 4	: 8,00	: 2	: 4,65	: 4,65

autres possèdent uniquement des terres héritées (39,77 %) et quelques uns uniquement des terres achetées (3,40%) (tableau p. 69).

Tout naturellement le pourcentage d'exploitants propriétaires diminue en fonction de la rareté des terres. A la périphérie, 83,01 % des exploitants possèdent des rizières et 80,18 % des champs de tanety (1), au centre ce pourcentage s'abaisse à 73,01 % pour les exploitants propriétaires de rizières et à 52,91 % pour les exploitants propriétaires de champs de tanety. (tableau p. 71)

Par ailleurs, comme nous l'avons noté pour les héritages et les achats, on enregistre une plus forte pression des immigrants au centre qu'à la périphérie de la plaine bien que les paysans propriétaires y soient moins nombreux (voir tableau p. 69).

* Un phénomène attire particulièrement l'attention : il s'agit du faible pourcentage d'exploitants gros propriétaires au centre de la plaine (23,80 % contre 40,56 % à la périphérie) et plus particulièrement la quasi absence d'exploitants très gros propriétaires (ceux qui possèdent plus de 1,5 ha de rizières et (ou) de champs de tanety). Ils sont 2,64 % au centre (2) contre 19,81 % à la périphérie. Faut-il croire que les communautés paysannes du centre de la plaine freinent la spéculation foncière et empêchent ainsi la formation de trop grands écarts de niveau de vie entre leurs membres (rappelons que 21,16 % des exploitants du centre ne sont pas propriétaires) ou faut-il penser que les paysans ne cherchent pas à acquérir de très grandes propriétés ? Cette seconde hypothèse n'est pas à rejeter si l'on sait que 9 des 26 exploitants très gros propriétaires ne possèdent que des terres héritées. Ainsi le tiers d'entre eux n'ont donc pas cherché à augmenter leur patrimoine foncier. En revanche, il est probable que les paysans préfèrent investir leur richesse dans d'autres secteurs de l'économie notamment dans le commerce ou l'immobilier.

c) les exploitants et le faire-valoir indirect (tableaux p. 59 et 73)

La possibilité de cultiver des terres qui appartiennent à d'autres permet à ceux qui n'ont pas de terre de faire partie du groupe des exploitants et aux petits propriétaires d'accéder à la grande exploitation.

(1) Le pourcentage des propriétaires de tanety à la périphérie devrait être plus élevé compte tenu que la facilité de s'en faire prêter explique en partie la désaffectation des paysans pour d'éventuels défrichements.

(2) Ils sont 21 au centre 5 à la périphérie. Sur ces 26 exploitants très gros propriétaires 12 possèdent moins de 1,5 ha de champs de tanety et plus de 1,5 ha de rizières, 6 possèdent moins de 1,5 ha de rizières et plus de 1,5 ha de champs de tanety, 8 possèdent plus de 1,5 ha de rizières et plus de 1,5 ha de champs de tanety (voir annexe II C).

Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation - Propriété, en fonction des Terres possédées par l'exploitant

71

71

Exploitations	Ensemble 295 exploitations							Centre 189 exploitations							Périphérie 106 exploitations							
	nb d'exploitations/			Pourcentages divers				nb d'exploitations/			Pourcentage divers				nb d'exploitations/			Pourcentages divers				
sans terre en propriété (1)	53	17,96	17,96	17,96	17,96			40	21,16	21,16	21,16	21,16			13	12,26	12,26	12,26	12,26			
avec propriété T - 50 a (2)	15	5,08						10	5,29						5	4,71						
avec propriété R - 50 a (2)	47	15,93						40	21,16						7	6,60						
avec propriété T - 50 et R - 50	92	31,18						54	28,57						38	35,84						
avec propriété T + 50	1	0,33						1	0,52						0	0						
avec propriété R + 50	10	3,38						9	4,76						1	0,94						
avec propriété T - 50 et R + 50	38	12,88						26	13,75						12	11,32						
avec propriété T + 50 et R - 50	10	3,38						4	2,11						6	5,66						
avec propriété T + 50 et R + 50	29	9,83						5	2,64						24	22,64						
sans propriété rizicole	69			23,38	23,38			51			26,98	26,98			18			16,98	16,98			
avec propriété R - 50 ares	149				50,50			98				51,85			51				48,11			
avec propriété R + 50 ares	77				26,10			40				21,16			37				34,90			
avec propriété rizicole	226			76,61				138			73,01				88			83,01				
sans propriété champs de T	110				37,28	57,28	89				47,08	47,08				21				19,81	19,81	
avec propriété T - 50 ares	145					49,15	90					47,61				55					5,88	
avec propriété T + 50 ares	40					13,55	10					5,29				30					28,30	
avec propriété champ de T	185				62,71		100					52,91				85					80,18	
avec propriété uniq. rizicole	57		19,32					66		34,92					8		7,54					
avec propriété uniq. ch. de T	16		5,42					11		5,82					5		4,71					
avec propriété Rizière et Tanety	169		57,28					89		47,08					80		75,47					
avec propriété de petite taille (3)	154			52,20				104			52,02				50			47,16				
avec propriété de grande taille (3)	88			29,83				45			23,80				43			40,56				
comprenant des terres en propriété	242							149		78,83					93		87,73					
Total	295	100	100	100	100	100	100	189	100	100	100	100	100	100	106	100	100	100	100	100	100	

(1) Il s'agit d'exploitations agricoles ne comprenant aucun champ cultivé en propriété

(2) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois - culture sèche - jardin -), R veut dire rizière ; les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau -

(3) Nous utilisons le qualificatif petit pour les propriétés composées de moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs cultivés sur tanety. Nous utilisons le qualificatif grand pour les propriétés plus importantes.

Répartition des 295 chefs de famille touchés par nos enquêtes
en fonction de la taille de leur propriété et de leur exploitation

	néant		petite taille ⁽⁴⁾		grande taille ⁽⁴⁾		total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
propriété	53	17,96%	154	52,20%	88	29,83%	295	100
exploitation	—		181	61,35%	114	38,64%	295	100

Le faire-valoir indirect recouvre des réalités très différentes : nous opposons les prêts aux métayages, location et gage.⁽⁵⁾ Dans le premier cas l'exploitant ne verse aucune redevance au propriétaire (mais parfois il paie l'impôt foncier de la parcelle empruntée. Le montant de cet impôt reste modique). Pour les autres types de faire-valoir indirect une redevance est toujours versée au propriétaire (1); les métayers remettent 1/3 ou 1/4 de leur récolte selon les cas, les locataires versent une redevance périodique en nature ou en espèces dont la valeur est indépendante de la récolte, ceux qui prennent une terre en gage ont versé une avance en nature ou en espèces, et ils gardent la terre en attendant le remboursement de cette avance.

Le prêt d'un champ ne confère au propriétaire qu'un certain prestige social. Cela lui permet de s'entourer d'une petite clientèle. En revanche, le métayage et la location (2) de terre sont des opérations foncières rentables (3), que les propriétaires choisissent donc de préférence au prêt. Cet avantage financier pour les propriétaires se traduit par un pourcentage d'emprunteurs deux fois plus faible que celui des métayers, locataires etc... (34,57 % contre 60,67 %) et l'écart s'accroît encore si l'on ne considère que les gros emprunteurs de terre trois fois moins nombreux que les gros métayers, locataires etc...⁽⁴⁾ (2,37 % contre 9,49 %).

-
- (1) Les locations et les prises en gage de terre sont peu pratiquées dans la région. Dans la "zone des vallées" et dans "la zone des tanety" la répartition des terres en fonction des types de faire-valoir est la suivante : faire-valoir direct, respectivement 68,17 et 77,24 % des terres, prêt 5,16 et 10,11 % des terres, location : 1,27 et 1,63 % des terres, gage : 0,69 % et 0,24 %, métayage au tiers : 16,40 % et 9,79 %, métayage au quart : 8,27 et 0,95 %.
- (2) Les mises en gage sont rarement des opérations rentables pour les propriétaires qui ne parviennent pas toujours à rembourser leur dette à l'exploitant.
- (3) Moins rentables certes que le faire-valoir direct, mais ce type de mode de faire valoir n'exige aucun travail du propriétaire et permet même l'absentéisme.
- (4) Voir la signification des adjectifs "petit" et "grand" sur les tableaux p. 57, 59, 71 et 73.
- (5) Le terme exact est antichrèse. Toutefois de nombreux auteurs : P. Pelissier, J. Hurault etc... emploient le terme de "gage" pour des biens immobiliers. Nous reprenons ce terme plus connu que celui d'antichrèse.

Répartition des 295 exploitations touchées par l'enquête Exploitation - Propriété en fonction des terres prises en métayage, location gage

(M. L. G.) par l'exploitant

Ensemble : 295 exploitations

Centre : 189 exploitations

Périphérie : 106 exploitations

	Ensemble : 295 exploitations				Centre : 189 exploitations				Périphérie : 106 exploitations			
	Nb d'exploitations/		Pourcentages divers		Nb d'exploitations/		Pourcentages divers		Nb d'exploitations/		Pourcentages divers	
sans terre prises en métay., loc., gage ⁽¹⁾	116	39,32	39,32	39,32	85	44,97	44,97	44,97	31	29,24	29,24	29,24
avec M.L.G. : T - 50 a ⁽²⁾	13	4,40			10	5,29			3	2,83		
avec M.L.G. : R - 50 a ⁽²⁾	80	27,11			41	21,69			39	36,79		
avec M.L.G. : T - 50 et R - 50 a	58	19,66			43	22,75			15	14,15		
avec M.L.G. : T + 50 a	0	0			0	0			0	0		
avec M.L.G. : R + 50 a	5	1,69			3	1,58			12	11,32		
avec M.L.G. : T - 50 et R + 50 a	12	4,06			6	3,17			6	5,66		
avec M.L.G. : T + 50 et R - 50 a	0	0			0	0			0	0		
avec M.L.G. : T + 50 et R + 50 a	0	0			1	0,52			0	0		
sans rizières en M.L.G.	129			43,72	95			50,26	34			32,07
avec rizières en M.L.G. : - 50 a	138			46,77	84			44,44	54			50,94
avec rizières en M.L.G. : + 50 a	28			9,49	10			5,29	18			16,98
avec rizières en M.L.G.	166			56,27	94				72			67,92
sans champs de Tanety en M.L.G.	211			71,52	129			68,25	82			77,35
avec champs de Tanety en M.L.G. : - 50 a	83			28,13	59			31,21	24			22,64
avec champs de Tanety en M.L.G. : + 50 a	1			0,33	1			0,52	0			0
avec champs de Tanety en M.L.G.	84			28,47	60			31,74	24			22,64
avec M.L.G. uniquement rizicole	85		28,81		44		23,28		57		48,11	
avec M.L.G. uniquement ch. de T	13		4,40		10		5,29		3		2,83	
avec M.L.G. rizicole et ch. de T	70		23,72		50		26,10		21		19,81	
avec M.L.G. de petite taille ⁽³⁾	151		51,18		94		49,73		57		53,77	
avec M.L.G. de grande taille ⁽³⁾	28		9,49		10		5,29		18		16,98	
comprenant des terres en M.L.G.	179		60,67		104		55,02		75		70,75	
Total	295	100	100	100	189	100	100	100	106	100	100	100

(1) Il s'agit d'exploitations agricoles ne comprenant aucun champ cultivé pris en métayage, location ou gage
 (2) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois - culture sèche, jardin -), R veut dire rizières - les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau.
 (3) Nous utilisons le qualificatif petit lorsque moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs cultivés sur tanety sont pris en métayage, location ou gage. Nous utilisons le qualificatif grand lorsque plus de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety sont concernés.

Si l'on considère les deux zones : centre et périphérie et les types de champs à l'intérieur de ces zones, on note une diminution du pourcentage des emprunteurs, en fonction de la rareté des terres.

En ce qui concerne les autres types de faire valoir indirect : location, métayage, gage, on n'observe pas, en sens inverse, une augmentation du pourcentage des locataires, métayers etc. en fonction de la rareté des terres. Dans les deux zones les paysans acceptent difficilement de payer une location ou de verser une part de la récolte pour un champ de tanety qui le plus souvent ne produit que des récoltes pauvres. Quant aux parcelles proches des rizières où l'on cultive des produits maraîchers dans la zone centrale, elles sont rarement mises en faire-valoir indirect par leur propriétaire.

Faire-valoir indirect

	champs de tanety de la périphérie	rizières de la périphérie	rizières du centre.	champs de tanety du centre
pourcentage d'emprunteurs	46,22 %	35,84 %	17,46 %	11,11 %
pourcentage de métayers locataires preneurs de terre en gage	22,64 %	67,92 %	49,73 %	31,74 %

d) les propriétaires et le faire-valoir indirect. (tableau p.75)

Dans ce paragraphe, nous n'examinerons que le cas des propriétaires exploitants touchés par nos enquêtes. Les propriétaires-exploitants qui ont émigré restent des inconnus. Nous ne connaissons de leur exploitation que la partie cultivée en faire-valoir indirect par des paysans **que nous avons interrogés.**

Parmi les 295 exploitants interrogés, 242 possèdent au moins une partie de leur exploitation, parmi eux 71 soit 24,06 % des exploitants font cultiver par d'autres paysans une partie de leur propriété (6,10 % seulement d'entre eux mettent plus de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety en faire valoir indirect). Le pourcentage de ce type de propriétaire-exploitant diminue fortement de la périphérie au centre (44,33 % et 12,69 %). Par ailleurs, dans chacune de ces zones les paysans sont plus nombreux à mettre des rizières que des champs de tanety en faire-valoir indirect : 33,96 % contre 25,47 % à la périphérie, 10,05 % contre 5,29 % au centre. A la périphérie, le pourcentage de champs de tanety mis en faire-valoir indirect par les propriétaires-exploitants du lieu est une moyenne entre un fort pourcentage

Répartition des 295 exploitations touchées par l'Enquête Exploitation-Propriété en fonction des Terres possédées et mises en faire valoir 75

indirect par l'exploitant-propriétaire (FVI)

Ensemble 295 exploitations

Centre 189 exploitations

Périphérie 106 exploitations

75

	Ensemble 295 exploitations					Centre 189 exploitations					Périphérie 106 exploitations					
	nb d'exploitations/	pourcentages divers				nb d'exploitations/	pourcentages divers				nb d'exploitations/	pourcentages divers				
sans terre mise en FVI (1)	224	75,93	75,93	75,93	75,93	165	87,30	87,30	87,30	87,30	59	55,66	55,66	55,66	55,66	
dont mise en FVI : T - 50a(2)	25	8,47				10	5,29				15	14,15				
dont mise en FVI : R - 50a(2)	16	5,42				5	2,64				11	10,37				
dont mise en FVI : T - 50 et R - 50 a	12	4,06				3	1,58				9	8,49				
dont mise en FVI : T + 50 a	6	2,03				1	0,52				5	4,71				
dont mise en FVI : R + 50 a	0	0				0	0				0	0				
dont mise en FVI : T - 50 et R + 50 a	8	2,71				4	2,11				4	3,77				
dont mise en FVI : T + 50 et R - 50 a	4	1,35				1	0,52				3	2,83				
dont mise en FVI : T + 50 et R + 50 a	0	0				0	0				0	0				
sans rizières mises en FVI	240				81,35	81,35	170			89,94	89,94	70			66,03	66,03
rizières mises en FVI - 50 a	39				13,22		14			7,40		27			25,47	
rizières mises en FVI + 50 a	14				4,74		5			2,64		9			8,49	
avec rizières mises en FVI	55				18,64		19			10,05		36			33,96	
sans champ de Tanety en FVI	258				87,45	87,45	179			94,70	94,70	79			74,52	74,52
T mis en FVI : - 50 a	33				11,18		9			4,76		24			22,64	
T mis en FVI : + 50 a	4				1,35		1			0,52		3			2,83	
avec champs de Tanety mis en FVI	37				12,54		10			5,29		27			25,47	
uniquement rizières mises en FVI	16		5,42				5		2,64		11		10,37			
uniquement champs de tanety mis en FVI	31		10,51				11		5,82		20		18,86			
rizières et champs de tanety mis en FVI	24		8,13				8		4,23		16		15,09			
avec mise en FVI de petite taille (3)	53			17,96			18		9,52		35		33,01			
avec mise en FVI de grande taille	18			6,10			6		3,17		12		11,32			
avec terres mises en FVI	71		24,06				24		12,69		47		44,33			
Total	295	100	100	100	100	100	189	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- (1) Il s'agit d'exploitations agricoles dirigées par un chef d'exploitation qui ne possède pas de terres cultivées en faire valoir indirect (FVI)
- (2) T veut dire champ cultivé sur tanety (bois - culture sèche - jardin -), R veut dire rizières ; les parcelles non cultivées ne sont pas comprises dans ce tableau
- (3) Nous utilisons le qualificatif petit pour la propriété mise en faire valoir indirect (prêt - métayage - gage - location) inférieure à 50 ares de rizières et (ou) de champ de tanety. Nous utilisons le qualificatif grand pour les propriétés plus importantes mises en faire valoir indirect.

de terres prêtées et un faible pourcentage de terres mises en métayage, location gage, cela ne signifie donc pas que la terre soit rare. En revanche, au centre le pourcentage des terres prêtées est très faible comme celui des terres mises en location, métayage et gage, il rend donc compte de la plus grande rareté des terres de tanety ou plus exactement de basse-tanety.

2) la percée des groupes sociaux

Dans le tableau p. 77 apparaît la

situation de chaque groupe social face à l'exploitation agricole et à ses composantes (faire valoir direct, emprunt, métayage, location, prise en gage) et face à la propriété agricole héritée ou achetée. De plus ce tableau indique quels sont ceux qui dirigent une grande exploitation (1) ou possèdent une grande propriété. Il nous permet donc de suivre l'ascension des groupes sociaux privilégiés.

Quelles que soient les modifications apportées par ces groupes à leur situation, les difficultés sont toujours plus grandes au centre qu'à la périphérie, comme nous venons de le voir, de sorte que le pourcentage des membres de chaque groupe ayant amélioré leur situation est toujours plus faible au centre qu'à la périphérie. Nous ne mentionnerons pas ces différences et nous ne donnerons qu'une moyenne, sauf si un groupe social représenté à la périphérie est absent au centre de la plaine. La faiblesse de l'échantillonnage concernant certains groupes sociaux nous obligeurent à limiter notre analyse à l'ensemble de la plaine.

a) la propriété agricole

La hiérarchie sociale s'établit de la façon suivante parmi les exploitants :

- les héritiers originaires sont les plus favorisés, un fort pourcentage d'entre eux (30,3% de HVO, 34,2% de HJO) ont reçu de gros héritages. Un tiers d'entre eux (27,90% de HVO, 39,17% de HJO) font cultiver par d'autres paysans une partie de leur terre.

- les héritiers immigrés jeunes ou vieux sont un peu moins favorisés (25 % de gros héritiers parmi les HVI et 22,72% parmi les HJI). Un petit

(1) Toutes les exploitations dont la taille est supérieure à 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety.

(2) Toutes les propriétés dont la taille est supérieure à 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety.

Répartition des 295 chefs d'exploitation en fonction de leur rapport avec la terre

	Nombre d'exploitants								Pourcentage d'exploitation							
	HVO	HJO	HVI	HJI	VO	VI	JO	JI	HVO	HJO	HVI	HJI	VO	VI	JO	JI
	(1)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
exploitants	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
- petits exploitants (2)	44	53	8	16	13	9	23	15	51,16	54,63	50,00	72,72	76,47	81,81	82,14	83,33
- gros exploitants (3)	42	44	8	6	4	2	5	3	48,83	45,36	50,00	27,27	29,41	18,18	17,85	16,66
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
héritiers	86	97	16	22	0	0	0	0	100	100	100	100	0	0	0	0
- petits héritiers	(60	64	12	17	0	0	0	0	69,76	65,97	75,00	77,27	0	0	0	0
- gros héritiers	(26	33	4	5	0	0	0	0	30,23	34,02	25,00	22,72	0	0	0	0
- sans héritage	0	0	0	0	17	11	28	18	0	0	0	0	100	100	100	100
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
acheteurs	39	41	9	4	12	5	2	2	45,34	42,26	52,65	18,18	70,58	45,45	7,14	11,11
- petits acheteurs	(30	36	7	4	11	5	1	1	34,88	37,11	43,75	18,18	64,70	45,45	3,57	5,55
- gros acheteurs	(9	5	2	0	1	0	1	1	10,46	5,15	12,50	0	5,88	0	3,57	5,55
- non acheteurs	47	56	7	18	5	6	26	16	54,65	57,73	43,75	81,81	29,41	54,54	92,85	88,88
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
propriétaires	86	97	16	22	12	5	2	2	100	100	100	100	70,58	45,45	7,14	11,11
- petits propriétaires	(49	61	10	16	11	5	1	1	56,97	62,88	62,50	72,72	64,70	45,45	3,57	5,55
- gros propriétaires	(37	36	6	6	1	0	1	1	43,02	37,11	37,50	27,27	5,88	0	3,57	5,55
- non propriétaires	0	0	0	0	5	6	26	16	0	0	0	0	29,41	54,54	92,85	88,88
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100

- utilisant le FVD (4)	86	97	16	22	12	5	2	2	100	100	100	100	70,58	45,45	7,14	11,11
- petite surface	(54	70	10	17	11	5	1	1	62,79	72,16	62,50	77,27	64,70	45,45	3,57	5,55
- grande surface	(32	27	6	5	1	0	1	1	37,20	27,83	37,50	22,72	5,88	0	3,57	5,55
- n'utilisant pas le FVD	0	0	0	0	5	6	26	16	0	0	0	0	29,41	54,54	92,85	88,88
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
emprunteur	19	38	4	8	5	6	16	6	22,09	39,17	25,00	36,36	29,41	54,54	57,74	33,33
- petite surface	(18	37	4	8	5	5	13	5	20,93	38,14	25,00	36,36	29,41	45,45	46,42	27,77
- grande surface	(1	1	0	0	0	1	3	1	1,16	1,03	0	0	0	9,09	10,71	5,55
- non emprunteur	67	59	12	14	12	5	12	12	77,90	60,82	75,00	63,63	70,58	45,45	42,85	66,66
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
- prenant des terres en M.L.G. (5)	39	67	6	14	11	11	13	18	45,34	69,07	37,50	63,63	64,70	100	46,42	100
- petite surface	(37	52	4	14	10	10	13	16	43,02	53,60	25,00	63,63	58,82	90,90	46,42	88,88
- grande surface	(2	15	2	0	1	1	0	2	6,97	15,46	12,50	0	5,88	9,09	0	11,11
- ne prenant pas de terres en M.L.G.	47	30	10	8	6	0	15	0	54,65	30,92	62,50	36,36	35,29	0	53,57	0
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100
- mettant des terres en FVI (6)	24	38	2	5	2	0	0	0	27,90	39,17	12,50	22,72	11,76	0	0	0
- petite surface	(16	30	1	4	2	0	0	0	18,40	30,92	6,25	22,72	11,76	0	0	0
- grande surface	(8	8	1	1	0	0	0	0	9,30	8,14	6,25	0	0	0	0	0
- ne mettant pas de terres en FVI	62	59	14	17	15	11	28	18	72,09	60,82	87,50	77,27	88,23	100	100	100
total	86	97	16	22	17	11	28	18	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) voir la signification des abréviations p. 46

(2) "petit" : la taille de l'exploitation, de l'héritage etc. est inférieure à 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety. Les surfaces non exploitées ne sont pas comprises dans ce calcul.

(3) "grand" : la taille de l'exploitation, de l'héritage etc. est supérieure à 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety.

(4) FVD signifie faire valoir direct

(5) M.L.G. signifie métayage, location, gage.

(6) FVI signifie faire valoir indirect comprenant les prêts, métayage, gage, location.

nombre d'entre eux (12,50% de HVI, 22,72% de HJI) mettent en faire-valoir indirect quelques uns de leurs champs. Les situations foncières plus modestes des membres de ce deuxième groupe de propriétaires-exploitants expliquent leurs réticences vis-à-vis de ce mode de faire-valoir.

- les autres paysans n'ont pas d'héritage.

Les achats permettent à 70,58% des **vieux originaires** (VO) et à 45,45% des vieux immigrés sans héritage (VI) d'accéder à la propriété. Près de la moitié des vieux héritiers (HVO, HVI) et des jeunes héritiers originaires (HJO) agrandissent leur patrimoine par ce moyen. En revanche, les autres jeunes restent à l'écart, seuls 13,18% des HJI, 7,14% des JO et 11,11% des JI ont pu acheter des terres. Les gros acheteurs sont presque exclusivement de vieux héritiers originaires. Ainsi ce type d'acquisition permet aux paysans sans terre d'acquérir quelques parcelles nécessaires pour nourrir leurs familles et à quelques héritiers âgés et originaires de la commune de se tailler de grands domaines; toutefois ces gros achats ne dépassent pas 5 ha de rizières et 1,5 ha de tanety, ce qui reste modeste.

Tout semble se passer comme si le vendeur (1) décrit sa préférence à un membre de sa communauté: ce peut être un vieillard **sans héritage**, mais bien connu de tous après de longues années de vie en commun ou même de longues générations de vie en commun quand il s'agit d'un descendant d'Andevo, ce peut être aussi un héritier d'une vieille famille ayant mis en valeur le terroir. La présence de jeunes parmi les acheteurs de terre montre bien que le handicap financier difficile à surmonter pour un chef de famille débutant peut être résolu quand ce jeune est originaire de la communauté et qu'il a hérité de parcelles sur le terroir.

Les réajustements fonciers déterminent de nouveaux regroupements sociaux parmi les exploitants.

- les vieux héritiers immigrés (HVI) rejoignent les originaires (HVO et HJO) dans le groupe des plus favorisés. En achetant des terres ils ont comblé la différence qui les séparait d'eux. Respectivement 43,02 % de HVO, 37,11 % de HJO et 57,50 % de HVI sont de **grcs p** propriétaires.

(1) Dans "la zone des vallées" 82,76 % des vendeurs résident dans la commune.

Dans "la zone des tanety" le pourcentage est de 72,20 %.

- les jeunes héritiers immigrés (HJI), occupent une position de second plan (27,27 % d'entre eux sont gros propriétaires).
- les vieux sans héritage (VO et VI) se détachent du groupe des jeunes sans héritage. 70,58% des VO et 45,45% des VI sont propriétaires contre 7,14 % de JO et 11,11 % de JI.

b) l'exploitation agricole

Quels réajustements peuvent être attendus dans le cadre de l'exploitation agricole ?

Tout comme l'héritage était la base de la propriété, le faire-valoir direct est le fondement de l'exploitation. Tous les propriétaires cultivent eux-mêmes au moins une partie des terres qu'ils possèdent (1). Il reste néanmoins 17,96 % des exploitants (21,16 % au centre, 12,26 % à la périphérie) qui n'ont pas de propriété et doivent cultiver la terre des autres.

Les paysans sans terre, les petits propriétaires peuvent espérer un prêt. En effet cette faveur est accordée aux moins nantis : les vieux héritiers (HVO-HVI) empruntent rarement des terres, tandis qu'entre le tiers et la moitié des membres des autres groupes obtiennent des champs à cultiver par ce moyen. Cette faveur est accordée généralement aux parents. Au centre un exploitant emprunte en moyenne 2,70 ares à un parent et 0,70 ares à un étranger, à la périphérie là où les prêts sont plus importants, le paysan moyen emprunte 9,61 ares à un parent et 5,67 ares à un étranger (tableau p.61). Quand le propriétaire n'est pas un membre de la famille, c'est généralement un voisin: ainsi sur 3,40 ares empruntés en moyenne dans une exploitation du centre, 2,27 ares appartiennent à un propriétaire résidant dans la commune; à la périphérie le rapport est de 12,04 ares pour 17,18 ares. Le propriétaire peut donc constamment surveiller sa terre et finalement la durée des baux est assez longue : d'après nos premières enquêtes 59 % et 55 % des superficies prêtées dans la "zone des vallées" et dans la "zone des tanety" étaient cultivés depuis plus de six ans par le même exploitant.

(1) Toutefois sur les 242 exploitants-propriétaires touchés par nos enquêtes 2 font cultiver par d'autres les terres qu'ils possèdent tandis qu'ils prennent d'autres terres en métayage. (tableau p. 32)

Les métayers locataires n'ont absolument pas le même type de rapports avec leurs propriétaires. Les liens familiaux unissent plus rarement les deux parties : au centre sur 15,30 ares cultivés en faire valoir à un parent, le rapport est similaire à la périphérie : 8,07 ares sur 40,11 ares. Les propriétaires résident plus souvent hors de la commune : 5,24 ares (2) sur les 15,30 ares pris en métayage, en location ou en gage dans une exploitation du centre appartiennent à un propriétaire résidant hors de la commune, le rapport est de 12,01 ares sur 40,11 ares dans une exploitation de la périphérie. Le relâchement des liens entre propriétaire et métayer ou locataire se traduit par une réduction de la durée des baux : ainsi dans la "zone des vallées" et dans "la zone des tanoty", 24 % et 29 % seulement des parcelles prises en métayage étaient cultivées par le même exploitant depuis plus de six ans.

Tous les exploitants immigrés sans héritage (VI et JI) prennent des terres en gage, en métayage ou en location. Les deux tiers des jeunes héritiers (HJO et HJI) et des vieux originaires (V.) utilisent ces modes de faire valoir. Les vieux héritiers (HVO et HVI), et les jeunes originaires sans héritage (JO) sont les moins intéressés ; nous expliquons la désaffection des vieux héritiers (HVO et HVI) par le fait que le surcroît de travail à fournir fait hésiter les personnes âgées dont la propriété est généralement de taille suffisante pour faire vivre une famille, quant aux jeunes originaires sans héritage (HJO) comme ils sont particulièrement favorisés pour les prêts de terre (leurs parents aisés sont moralement obligés de les aider tant qu'ils n'ont pas reçu leur part d'héritage) ils ressentent moins la nécessité de prendre des terres en métayage, en location ou en gage.

Toutefois parmi ceux qui ont pris de grandes surfaces à cultiver en métayage, location ou gage, on ne retrouve que des exploitants possédant un héritage. Il existerait donc deux classes d'exploitants cultivant en faire valoir indirect : les petits, très dépendants de leurs propriétaires et les gros appartenant à la classe sociale favorisée (celle des héritiers) ; ce phénomène n'est pas étonnant car la mise en culture de grandes surfaces suppose de gros moyens matériels, des réserves importantes de semences et des économies suffisantes pour payer les ouvriers agricoles qui laboureront les champs, sèmeront, repiqueront et récolteront le riz (1). Il est possible

(1) Les grands exploitants emploient toujours une main d'oeuvre salariée en plus d'une main d'oeuvre familiale.

(2) 5,24 ares = 0,87 a + 4,04 a + 0,33 a)
12,01 ares = 2,82 a + 6,66 a + 2,53 a) voir tableau 5 p. 61.

que dans ces cas, les rapports entre propriétaires et métayers soient inversés, les gros métayers dominant un certain nombre de petits propriétaires.

3) Conclusion

Reprenons l'ensemble des données : environ 14.000 familles vivent dans la zone périphérique dont 13.600 (les 9/10) ont une exploitation agricole, environ 22.400 familles vivent dans la zone centrale dont 13.440 (les 6/10) ont une exploitation agricole.

Parmi les non-exploitants du centre coexistent des familles qui ont choisi un autre métier que celui de paysans et des familles qui n'ont pu accéder à l'exploitation des terres. Ces familles vivent d'expédients et sont utilisées de façon irrégulière pour des travaux "ruraux" ou "urbains" au rythme des saisons ou des mortes-saisons agricoles. Apparemment cette dernière catégorie d'individus n'existe pas à la périphérie de la plaine.

Ainsi les exploitants qui nous intéressent ici, forment une sorte de catégorie moyenne entre ceux qui sont "à la recherche de travail quel qu'il soit et la minorité de commerçants, d'employés etc... issue du monde paysan et bien intégrée à l'économie de marché.

À la périphérie, l'organisation foncière est plus fonctionnelle qu'au centre : la propriété ou même l'exploitation agricole semblent beaucoup plus accessibles. Evidemment tout comme au centre ceux qui profitent le plus de cette organisation sont les originaires ayant reçu un héritage : ils l'utilisent pour agrandir leur patrimoine familial et pour mieux gérer leur exploitation agricole : ainsi ils sont proportionnellement les plus nombreux d'une part à posséder une grande propriété et diriger une grande exploitation, d'autre part à cultiver cette propriété en faire valoir indirect et à faire des sortes d'échanges de parcelles avec d'autres propriétaires pour le temps d'une ou de plusieurs années agricoles, ce qui rend plus efficace le travail agricole (voir tableau p. 82). Les moins favorisés (les jeunes sans héritage) ne peuvent utiliser que de façon très partielle cette organisation en cultivant les terres des autres tandis que les vieux sans héritage accèdent à la propriété par le biais des achats. De toute façon, ces deux groupes

FAIRE-VALOIR des EXPLOITATIONS

Exploitants

	ENSEMBLE				REPARTITION par ZONES				REPARTITION SELON les PRINCIPAUX GROUPES d'EXPLOITANTS					
	Ensemble	%	Centre	%	Périph.	%	HVO + HJO	%	HVI + HJI	%	VO + VI	%	JO + JI	%
-cultivant des terres en faire valoir indirect uniquement	53	17,96	40	21,76	13	12,26	0	0	0	0	5 + 6 = 11	39,28	26+16 = 42	91,30
-cultivant des terres en faire valoir direct et indirect	107	36,27	70	37,03	37	34,90	30 + 43 = 73	39,89	9 + 10 = 19	50,00	7 + 4 = 11	39,28	2+2 = 4	8,69
-cultivant des terres en faire valoir direct uniquement	64	21,69	55	29,10	9	8,40	32 + 16 = 48	26,22	5 + 7 = 12	31,57	3 + 1 = 4	14,28	0	0
-cultivant des terres en faire valoir direct et indirect et mettant une partie de leur propriété en faire valoir indirect.	45	15,25	9	4,76	36	33,96	13 + 25 = 38	20,76	1 + 4 = 5	13,15	2 + 0 = 2	7,14	0	0
-cultivant des terres en faire valoir direct uniquement et mettant une partie de leur propriété en faire valoir indirect.	24	8,13	15	7,93	9	8,49	11 + 12 = 23	12,56	1 + 0 = 1	2,63	0	0	0	0
-cultivant des terres en faire valoir indirect uniquement et mettant leur propriété en faire valoir indirect	2	0,67	0	0	2	1,88	0 + 1 = 1	1,18	0 + 1 = 1	2,63	0	0	0	0
Total	295	100	189	100	106	100	86 + 97 = 183	100	16 + 22 = 38	100	17+11 = 28	100	28+18 = 46	100

TAILLE des PROPRIETES et des EXPLOITATIONS

Exploitants

	ENSEMBLE				REPARTITION par ZONES				REPARTITION SELON les PRINCIPAUX GROUPES d'EXPLOITANTS					
	Ensemble	%	Centre	%	Périph.	%	HVO + HJO	%	HVI + HJI	%	VO + VI	%	JO + JI	%
- sans propriété avec une grande exploitation	7	2,37	2	1,05	5	4,71	0	0	0	0	0 + 1 = 1	3,57	4 + 2 = 6	13,04
- sans propriété avec une petite exploitation	46	15,59	38	20,10	8	7,54	0	0	0	0	5 + 5 = 10	35,71	22 + 14 = 36	78,26
- avec une petite propriété et une petite exploitation	126	42,71	85	44,97	41	38,67	41 + 48 = 89	48,63	8 + 15 = 23	60,52	8 + 4 = 12	42,85	1 + 1 = 2	4,34
avec une grande propriété et une grande exploitation	80	27,11	40	21,16	40	37,73	35 + 31 = 66	36,06	6 + 5 = 11	28,94	1 + 0 = 1	3,57	1 + 1 = 2	4,34
- avec une petite propriété et une grande exploitation	27	9,13	19	10,05	8	7,54	8 + 13 = 21	11,47	2 + 1 = 3	7,89	3 + 0 = 3	10,71	0	0
- avec une grande propriété et une petite exploitation	9	3,05	5	2,64	4	3,77	2 + 5 = 7	3,82	0 + 1 = 1	2,63	0 + 1 = 1	3,57	0	0
Total	295	100	189	100	106	100	86 + 97 = 183	100	16 + 22 = 38	100	17+11 = 28	100	28 + 18 = 46	100

sont peu nombreux et ne représentent chacun qu'1/10 des exploitants, les 9/10 restant avaient déjà un héritage. Près de la totalité des propriétaires exploitants se partagent en deux groupes à peu près égaux : d'une part ceux qui cultivent eux-mêmes toute leur propriété et cultivent en plus des terres qui ne leur appartiennent pas, d'autre part ceux qui cultivent une partie de leur propriété et font des échanges de parcelles à cultiver avec d'autres propriétaires. Près de la moitié des 9/10 des exploitants possède une petite propriété et dirige une petite exploitation, près de l'autre moitié possède une grande propriété et dirige une grande exploitation.

Au centre l'organisation foncière est beaucoup moins souple ce qui s'explique apparemment par la difficulté d'aborder une masse d'immigrés arrivés ici depuis le début du XX^{ème} siècle. Parmi les exploitants agricoles, les plus défavorisés sont ceux qui n'ont pas de propriété (les 2/10 des exploitants), les autres ont tous reçu un héritage sauf 1/10 d'entre eux (tout comme à la périphérie) devenu propriétaire par achat de terre. Ici les échanges de parcelles entre propriétaires-exploitants, sont rares. L'exploitation stricte des terres possédées par la famille concerne la moitié des propriétaires-exploitants, l'autre moitié cultive en plus des terres empruntées ou prises en métayage. Le nombre de ceux qui possèdent une grande propriété et dirigent une grande exploitation est peu important (2 exploitants sur 10).

Ainsi apparaît une stratification sociale plus figée et plus étalée au centre de la plaine : les situations foncières changent peu, une nouvelle couche sociale est apparue, celle des "sans travail". Nous avons mis ce phénomène en correspondance avec une surpopulation qui s'expliquerait par le développement d'une économie de marché à Tananarive attirant des esclaves sans attache avec la terre et libérés de leurs maîtres en 1896. Toutefois cette explication est insuffisante, le rôle des groupes sociaux appartenant à la couche supérieure de cette stratification sociale est restée dans l'ombre : à la périphérie tout semble se passer comme s'ils ne s'étaient pas opposés aux transformations foncières : cette organisation est en effet utilisée par tous, à des degrés divers mais de façon assez large, au centre au contraire ils semblent avoir maintenu les anciennes structures; certes, elles profitent moins que leurs homologues de la périphérie d'une bonne organisation foncière, mais peut-être était-ce la seule façon pour eux de maintenir leur position dominante ?

Dans les parties suivantes, nous irons donc au delà de cette analyse quantitative pour montrer de façon beaucoup plus directe l'évolution de rapports entre les groupes sociaux dans les deux communautés rurales : Ambohiboanjo et Beravina.

IIIème Partie

AMBOHIBOANJO ET BERAVINA : HISTOIRE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE DEUX COMMUNAUTES DE LA PLAINE DE TANANARIVE.

Cette partie comprend trois chapitres.

Dans le premier, nous présentons ensemble, les deux communautés, celle d'Ambohiboanjo à la périphérie et celle de Beravina au centre de la plaine, afin de faire apparaître les différences entre les critères établis pour les sélectionner. Ces critères visent à retrouver, à l'intérieur de deux petites unités humaines, les groupes sociaux du centre et de la périphérie de la plaine de Tananarive tels que nous les avons mis en évidence dans la partie précédente. Dans le deuxième chapitre, nous retraçons l'histoire des deux communautés et leur évolution démographique récente avec en résultante leur équilibre social actuel. Enfin, dans le dernier chapitre nous comparons les caractéristiques des exploitations agricoles des deux terroirs avec celles que nous avons déjà décrites au centre et à la périphérie. Ainsi, nous mesurons la représentativité des deux terroirs avant d'aborder, dans les parties 4 et 5, l'évolution de leur organisation foncière au cours du XXème siècle.

Chapitre A/ PRESENTATION DES DEUX COMMUNAUTES

ET DE LEURS TERROIRS

1. Leur choix

Découvrir deux petites unités humaines et territoriales qui rassemblent des caractéristiques humaines et foncières perçues au niveau des deux zones de la plaine n'a pas soulevé de difficultés particulières à la périphérie, mais en revanche a exigé une recherche plus longue dans la zone centrale, particulièrement complexe, nous l'avons vu, du point de vue des structures sociales.

a) Ambohiboanjo

A la périphérie, nous avons choisi Ambohiboanjo. Nous connaissons bien une partie de cette communauté pour avoir séjourné dans deux des cinq hameaux qui la composent (points de sondage n° 23 et 24 carte 13) et avoir collecté un certain nombre d'informations en 1967, pour notre enquête quantitative régionale.

Le choix de cette communauté est basé sur plusieurs critères, ceux qui concernent le terroir, sa localisation, ses potentialités agricoles, sa législation foncière et ceux qui concernent les membres de la communauté.

Les conditions d'accès au hameau d'Ambohiboanjo ne sont ni trop aisées ni trop difficiles, comme c'est souvent le cas à la périphérie. En voiture, une heure suffit pour se rendre de Tananarive à Antambolo (carte 8), chef-lieu de la commune, ensuite il reste trois kilomètres de digue à franchir pour atteindre Ambohiboanjo (carte 17). Cette digue peut être tout au plus empruntée par des charrettes et nous étions les seuls à circuler très difficilement en automobile une partie de l'année. Naturellement, cette communauté représente mal les cas extrêmes, c'est-à-dire les villages situés sur une piste carrossable ou au contraire des hameaux perchés sur les tanety, mal reliés aux pistes par de longs sentiers.

La périphérie n'offre pas une grande variété de terroirs. En dehors de quelques uns, constitués par des langues de terre isolées au milieu de marécages, au bord de l'Ikopa et récemment aménagés par des descendants d'Andevo, nous n'avons parcouru que des terroirs formés de tanety cultivés sur les bas de leurs pentes et entaillés de vallées rizicoles. Dans les zones élevées, les terroirs sont généralement vastes, la densité humaine faible, les tanety occupent la presque totalité des surfaces, les rares vallons aménagés en rizières étant extrêmement étroits. Dans les

zones basses, les vallées s'élargissent, la densité humaine s'accroît, les terroirs sont moins grands. Celui d'Ambohiboanjo appartient à cette dernière catégorie, la plus répandue à la périphérie : il comprend, à l'est, la rive gauche de la vallée de l'Ikopa, et à l'ouest, des tanety sillonnés d'étroits vallons (carte 23).

L'administration française n'a pas établi de cadastre sur ce terroir qui est situé dans la sous-préfecture d'Arivonimamo (carte 7). Dans cette sous-préfecture, et dans celle d'Ambohidratrimo qui couvrent les deux tiers de notre zone périphérique, les structures foncières ancestrales n'ont donc pas été modifiées radicalement, comme ce fut le cas au centre de la plaine dans la sous-préfecture de Tananarive-banlieue là où un cadastre a été établi en 1930.

Ambohiboanjo rassemble des descendants de Hova et des descendants d'Andevo comme c'est souvent le cas dans un bon nombre de hameaux de l'Ambodirano et du Marovatana (deux des premières provinces merina, voir carte 4), situées sur les marges ouest de la plaine donc presque totalement dans notre zone périphérique. Les Hova ont été transplantés par Andrianampoinimerina au début du XIX^{ème} siècle de l'Avaradrano (situé en partie au centre de la plaine, voir carte 4) jusque dans cette région pour la coloniser. Ces colons sont des isolés. Aucun lien familial ne les rattache à Tananarive (et nous verrons l'importance de cette remarque dans la partie 4) comme c'est en revanche le cas des Hova restés dans l'Avaradrano. Au groupe Hova d'Ambohiboanjo est attaché un certain nombre de familles d'origine andevo. Ainsi avec un seul exemple de communauté rurale, nous pouvons analyser d'une part l'évolution de l'organisation foncière mise en place par des cultivateurs propriétaires de leurs terres, sans liens de parenté avec les habitants de Tananarive (les colons hova) (1), d'autre part, le rôle d'un groupe de paysans ne possédant pratiquement pas de terre jusqu'à l'abolition de l'esclavage (les Andevo). Il existe bien à la périphérie des communautés rurales n'ayant jamais accueilli d'Andevo, l'évolution des structures foncières de leurs terroirs au cours du XX^{ème} siècle devrait être moins complexe que celle que nous comptons analyser à Ambohiboanjo. Toutefois, l'analyse que nous entreprendrons pour mesurer les transformations foncières internes au groupe hova d'Ambohiboanjo ne sera pas sans enseignement pour ce type de communautés. Seules ne seront pas représentées par notre exemple, quelques communautés créées au XX^{ème} siècle par des Andevo **réfugiés dans des zones non habitées jusqu'à ces dernières décennies.**

(1) Dans cette communauté, les Merina de caste hova sont propriétaires du terroir depuis le début du XIX^{ème} siècle, mais dans d'autres communautés de la périphérie résident toujours des descendants d'autres ethnies (les Manendy par exemple) qui ont conservé la propriété de leur terroir. L'évolution foncière de ces terroirs est semblable à celles des terroirs appropriés par des communautés de colons hova.

b) Beravina

Au centre, les critères relatifs au terroir sont simples comme à la périphérie, ceux relatifs aux groupes sociaux le sont beaucoup moins. En effet, le nombre élevé de groupes répertoriés au cours de notre première enquête a rendu difficile la découverte d'une communauté rurale les rassemblant tous. Cette difficulté nous montre dès le départ que la communauté choisie, Beravina, ne représente pas un cas banal mais le cas le plus complexe.

Beravina regroupe, au moins depuis le XVIIIème siècle, des Hova et des Andriana de la classe des Andriamasinavelona (1); ces derniers, frères ou fils du roi du même nom ont obtenu le menakely de Beravina; de ce fait, ils sont étroitement liés à la monarchie. Les deux groupes hova et andriana sont entourés des descendants de leurs Andevo. Un groupe d'immigrants, le plus souvent d'origine andevo s'est installé à Beravina, dès le début du XXème siècle sans se marier avec les originaires de la communauté. Tous les groupes sociaux repérés au cours de notre première enquête sont donc représentés ici; notre analyse pourra également s'appliquer en part à des communautés moins complexes, par exemple celles situées dans la banlieue de Tananarive et noyées par un flot d'immigrants, ou bien celles qui ne rassemblent plus que des descendants d'Andevo, les descendants des anciens maîtres étant partis à la ville ou bien encore celles qui ont toujours été limitées à un seul groupe social, celui des Hova, le plus souvent.

Beravina se présente comme un village-rue; les conditions d'accès sont aisées comme partout dans le centre : une route récemment regoudronnée relie Tananarive au village en vingt minutes d'automobile.⁽²⁾ Enfin à Beravina comme dans tous les terroirs de la sous-préfecture de Tananarive-banlieue, un cadastre a été établi dans les années 1930 par l'Administration française.

Les potentialités agricoles du terroir apparaissent bien plus favorables que celles de la moyenne des terroirs du centre de la plaine : nous avons noté en effet leur pauvreté relative en surface de tanety. Il se prouve que Beravina en est assez bien pourvue. Globalement, le terroir se présente comme une avancée de tanety venue de l'est entre une longue vallée au nord et un court vallon au sud qui rejoignent à l'ouest les terres rizicoles de la rive droite de la Sisaony (carte 23).

(1) Sous Andriamasinavelona commença la conquête rizicole de la plaine de Tananarive au XVIIIème siècle. Ce roi partagea son royaume entre ses quatre fils (voir p. 15 et 16).

(2) voir carte 36.

Notons aussi que le riz cultivé à Beravina n'est pas du vary aloha comme c'est généralement le cas dans la zone centrale. Les rizières du terroir sont en effet situées dans la partie moyenne de la vallée de la Sisaony où l'on cultive encore du vary vakambiaty et ce n'est qu'à trois kilomètres en aval, au niveau d'Isaingy, que les paysans cultivent du vary aloha. (carte 36).

Beravina se trouve donc à l'écart du grand marché de main-d'oeuvre saisonnière qui intéresse essentiellement la zone du vary aloha (1). Nous ne pouvons donc pas analyser, dans notre exemple, les rapports entre les habitants et la main-d'oeuvre saisonnière, rapports pourtant importants dans la zone centrale.

2) L'unité sociale et territoriale d'Ambohiboanjo et de Beravina

L'unité d'une communauté rurale ou foko (2) relève à la fois d'une histoire commune et de la mise en valeur d'un territoire commun. La plaine de Tananarive apparaît socialement et spatialement comme une juxtaposition de ces petites unités.

Comment avons-nous appréhendé deux de ces unités ?

a) Ambohiboanjo

Une précédente enquête limitée par le jeu des sondages au hameau d'Ambohiboanjo (3) et à celui d'Ambohijatovo au sud, nous avait conduit à établir une carte des terres relevant des deux localités. Il était évident compte-tenu de l'éparpillement des parcelles dans l'espace (carte 32) que nous n'avions pas affaire à deux terroirs. En élargissant notre étude aux parcelles relevant des hameaux voisins, il devait être possible de découvrir le niveau où apparaîtrait un ensemble compact de champs; ce niveau serait celui du foko et de son terroir.

(1) La main-d'oeuvre saisonnière vient de l'ensemble de l'Imerina et particulièrement de la région d'Andramasina et d'Antsirabe. Elle intéresse des paysans qui cultivent chez eux du vary vakambiaty et s'embauchent pendant la morte saison agricole dans le centre de la plaine de Tananarive.

(2) Voir définition p. 18

(3) Ambohiboanjo est le nom du hameau investi par les colons merina et appartenant auparavant aux Manendy (voir p. 94), c'est le nom créé par extension au foko qui actuellement est formé du hameau d'Ambohiboanjo et de hameaux créés ensuite par les descendants des colons. C'est aussi le nom du village administratif qui dans ce cas se confond avec le foko.

Les habitants du hameau d'Ambohiboanjo nous ont affirmé appartenir à un foko comprenant cinq hameaux. Nous avons contrôlé leurs dires de plusieurs façons :

- sur le plan foncier, tout d'abord, nous avons vérifié que l'ensemble des habitants des cinq hameaux du foko d'Ambohiboanjo payaient bien une redevance foncière commune (50 Fmg par homme adulte) sur des terres de tanety collectives levées⁽¹⁾ et cartographiées au 1/10.000 par les Services du Cadastre en 1909. Ces terres collectives avaient été délimitées (voir ces limites reportées sur la carte 32) selon les informations données par les représentants de la communauté et nul ne les conteste encore aujourd'hui. Pour ce qui concerne les rizières et les champs de cultures sèches ouverts sur les bas de pentes ou autour des hameaux et appropriés individuellement, la vérification fut plus longue à réaliser. Ce n'est qu'à la fin de l'enquête portant sur les exploitations et les propriétés des familles relevant des cinq hameaux qu'il nous apparut certain que l'ensemble formait bien un bloc compact de parcelles donc un terroir (carte 32).

- sur le plan social ensuite, nous avons établi une généalogie des habitants des cinq hameaux montrant la multiplicité des liens familiaux qui les unissaient; de ce fait chaque tombeau appartient à des familles habitant l'un ou l'autre des hameaux, mais jamais des hameaux extérieurs au foko, sauf pour ce qui concerne les femmes venues se marier dans le foko et décédées avant leur époux (carte 19, graphique 22).

b) Beravina

Les limites sociales et spatiales de cette communauté ont été d'autant plus difficiles à définir qu'au XXème siècle, des mouvements de migrations ont gonflé le village-rue d'étrangers et modifié la résidence d'un grand nombre de propriétaires originaires de la communauté. Nous avons établi les généalogies des habitants de Beravina et des parents de ces habitants émigrés dans les villages voisins, à Tananarive ou hors de la plaine. Nous avons même entamé des enquêtes dans deux hameaux voisins liés historiquement à Beravina d'après certains informateurs et que nous avons écartés ensuite pour des raisons que nous développerons plus loin (2). Par ailleurs, nous avons utilisé les matrices d'enregistrement des propriétés relevées par les agents du cadastre en 1933. Dans un premier temps, tous les

(1) Il s'agit de la propriété dite Tsarasoa (T 3440) mesurant 182 ha 94 a : six représentants du foko nés à Ambohiboanjo, Ambohijatovo, Antckotani' ara, Madanana, Ambohiriaçara étaient témoins de cet acte signé le 6 février 1909.

(2) p. 109

propriétaires dont la résidence enregistrée sur la matrice cadastrale correspondait, en 1933, à l'un des hameaux (1) du foko de Beravina ont été identifiés dans les généalogies et nous avons noté les numéros de leurs parcelles. Ensuite, nous avons cartographié (2) ces parcelles localisées à l'intérieur d'un espace assez bien délimité par des canaux, un rebord de tanety ou un chemin. Enfin, nous avons relevé tous les numéros des parcelles qui, bien que situées à l'intérieur de cet espace, n'appartenaient pas à des habitants de Beravina en 1933. La plupart des propriétaires de ces parcelles étaient en fait des originaires de Beravina émigrés, nous l'avons vérifié à l'aide des généalogies. Ainsi de proche en proche, nous avons reconstitué le terroir. Il apparaît, en définitive, presque aussi compact que celui d'Ambohiboanjo bien qu'il n'existe plus de terres collectives à Beravina depuis l'établissement du cadastre (voir carte 43 par exemple).

L'aménagement des deux terroirs, leurs ressources, sont fonction à la fois de conditions physiques et de la distance à la ville. L'histoire des deux communautés explique la formation des terroirs et l'évolution démographique récente n'est pas sans répercussion sur l'évolution des structures foncières qui fera l'objet des parties 4 et 5 de cette étude.

(1) Beravina est un village composé de plusieurs hameaux jointifs.

(2) Les cartes du terroir au 1/10 000e ont été élaborées à partir des sections cadastrales dessinées en 1933, au 1/1.000 ou au 1/2.000e. Les cartes du terroir d'Ambohiboanjo au 1/10.000e ont été élaborées à partir de photographies aériennes au 1/7500e agrandies au 1/2000e.

Chapitre B/ AMBOHIBOANJO : UNE COMMUNAUTE DE COLONS MERINA SUR LES MARGES OCCIDENTALES

DE LA PLAINE

1) Le paysage agraire

Pour atteindre Ambohiboanjo, trois itinéraires peuvent être empruntés (carte 17). Le premier consiste à prendre la route goudronnée, bien desservie par les taxis-brousse. Cette route conduit à Mahitsy à 30 kilomètres au nord-nord-ouest de Tananarive. Il faut obliquer ensuite vers le sud et suivre une piste jusqu'au village de Beromanga. Il reste alors à traverser l'Ikopa en pirogue. C'est l'itinéraire le plus souvent emprunté par les paysans. Le second itinéraire, plus court, sans liaison de taxi-brousse, ne peut être suivi en automobile, que quelques semaines par an: il faut passer par Ambohitrimanjaka au nord-ouest de Tananarive et traverser la vallée de l'Andromba, extrêmement marécageuse, enjambée par un pont en très mauvais état. Le troisième itinéraire, le plus long, mais qui a l'avantage d'être carrossable toute l'année au moins jusqu'à Antambolo (le chef-lieu de la commune) consiste à prendre la route goudronnée d'Arivonimamo jusqu'à Imeritsiatcsika à 30 kilomètres au sud-ouest; dans ce bourg s'ouvre en direction du nord, une route de terre qui passe par Antambolo située à 20 kilomètres de là (carte 17). A l'entrée d'Antambolo, sur la droite de la piste, un raidillon rejoint une digue de trois kilomètres de long, d'orientation sud-nord qu'il vaut mieux suivre à pied qu'en voiture. Entre cette digue et les tanety à l'ouest s'arrondit en demi-cercle, une plaine rizicole d'un kilomètre de rayon. A l'est de la digue, la bande sableuse d'un bourrelet de berge borde l'Ikopa qui coule ici à 1250 mètres d'altitude.

Ambohiboanjo (1) apparaît de très loin, au nord-ouest, entouré de fossés sur une avancée de la tanety à vingt-cinq mètres au-dessus des rizières (carte 23). Une longue vallée, de direction nord-ouest-sud-est, débouche des collines à quelques centaines de mètres au sud d'Ambohiboanjo (carte 23). Cette vallée lance, vers le nord, trois diverticules qui compartimentent la tanety en trois croupes : sur celle de l'ouest fut bâti Ambohimadana aujourd'hui abandonné, sur la croupe centrale s'alignent les maisons de Fiadanana, sur celle de l'est s'arrondit le hameau d'Antokotanitsara. Au nord de cette vallée, deux

(1) Dans ce cas il s'agit évidemment du hameau d'Ambohiboanjo qui a donné son nom à la communauté comprenant plusieurs hameaux. C'est un rova puisqu'il est entouré de fossés.

courts vallons enserrant presque totalement Ambohiboanjo bâti sur le sommet de la butte et Ambohijatovo construit en contrebas au sud. Au nord de cette butte, sur une petite avancée de tanety a été construite la ferme de Kelibe. Les trois croupes se réunissent avec celles d'Ambohiboanjo et de Kelibe et l'ensemble s'élève doucement le nord-ouest, à plus de 1400 mètres d'altitude. Le versant nord de la tanety, très raide, est entaillé par une vallée d'importance moyenne de direction ouest-est. Plus au nord encore, la tanety s'avance vers l'est en direction de l'Ikopa. (sur cette avancée s'élevait le hameau de Tsarazafy aujourd'hui abandonné). La rivière traverse alors une sorte de défilé jusqu'au seuil rocheux qui ferme la plaine de Tananarive quelques kilomètres plus loin.

Les cartes de l'utilisation actuelle du terroir et de la propriété foncière au début du siècle (cartes 24 et 25) font apparaître les limites du terroir et leurs variations en 70 ans.

A l'ouest, sur la tanety les limites sont celles des terres collectives matérialisées par des lignes de crêtes au sud, à l'ouest et au nord-ouest, et par une longue vallée au nord. A l'est, les rizières sont limitées par le bras de l'Ikopa, et au sud-est par un canal de drainage. Ce canal constitue une frontière très nette : on trouve peu de rizières relevant de la communauté à l'extérieur et peu de rizières d'étrangers à l'intérieur de cette limite. Au début du siècle cette limite était d'ailleurs encore plus stricte qu'aujourd'hui. Au nord-est, au niveau de l'étranglement de la vallée, près du hameau de Tsarazafy, une frange de deux cents mètres de rizières a été gagnée sur le terroir de Tsarazafy. Au début du siècle, seule la vallée qui débouche au sud de Kelibe et les rizières situées au sud-est de ce hameau appartenaient à la communauté d'Ambohiboanjo. C'est l'ouverture d'une mine de graphite par une compagnie française vers 1910 qui fut la cause indirecte de modifications de frontières de terroirs. La compagnie française s'installa sur la tanety de Tsarazafy, elle ouvrit la montagne pour extraire le graphite du sous-sol, des wagonnets transportaient la terre et le graphite jusqu'à l'Ikopa, un centre de triage installé près de l'Ikopa déposait ses déblais sur les rizières situées au nord-est du terroir de Tsarazafy. Les rizières rehaussées devinrent incultivables. Toute une série de conflits aboutirent à l'abandon du hameau par ses habitants et à la vente d'une partie des rizières situées au sud et à l'est du hameau. Naturellement ce sont les voisins, c'est-à-dire les habitants d'Ambohiboanjo, qui profitèrent le plus de ces transactions.

La carte de l'utilisation du terroir et celle de son aménagement (cartes 23 et 24) opposent ainsi une large vallée à l'est, à des tanety ouvertes par d'étroits vallons à l'ouest.

La tanety d'Ambohiboanjo occupe 200 ha, seuls les têtes de vallons, les bas de pente, les replats sur les sommets autour des hameaux d'Ambohiboanjo et d'Antokotanitsara sont cultivés de façon suffisamment fréquente pour que le dessin agraire apparaisse sur la photographie aérienne de 1965 qui a servi de base à la carte de l'aménagement du terroir (carte 23). Les cultures n'occupent que 24 ha en 1968; il s'agit, le plus souvent de manioc; quelques champs d'arachide et de haricot occupent le replat autour d'Ambohijatovo. Les pentes de Kelibe, Fiadanana et d'Ambohimiadana ne sont plus marquées que par des rideaux qui témoignent de l'ouverture d'anciens champs depuis longtemps abandonnés. La partie la plus élevée du terroir, au nord, apparaît totalement vierge recouverte d'herbes. Enfin, quelques bois, plus ou moins vigoureux, n'excèdent pas 18 ha. Ce sont des eucalyptus ou des pins qui ont été plantés il y a moins de vingt ans. Ils occupent des parcelles aux formes régulières à l'ouest dans la zone du terroir la plus éloignée des habitations.

Au contraire, les 55 ha de vallons et de vallées sont totalement utilisés et bien aménagés. Dans la partie amont des vallons (1) les paysans ont construit des diguettes perpendiculaires au thalweg et aplani le sol entre chaque diguette; une rigole creusée sur l'un des côtés du vallon alimente en eau de pluie chaque étage de rizière dès le début de la saison des pluies, en décembre. Plus bas, le lit des vallons s'élargit et le parcellaire devient plus complexe, toutefois on retrouve généralement la forme rectangulaire des parcelles parallèles aux courbes de niveau et divisées transversalement par deux ou trois diguettes. Enfin à l'est, les vallons débouchent sur la vallée de l'Ikopa. La taille des parcelles y est très variable : au centre, une bande large de 80 mètres et longue de 600 mètres se distingue de l'ensemble par l'exiguité de ses parcelles. Il s'agit de pépinières aménagées le long du ruisseau qui prend sa source au fond du vallon séparant Antokotanitsara d'Ambohiboanjo. Ce ruisseau longe le pied de la butte d'Ambohijatovo et se jette dans le bras de l'Ikopa par une canalisation placée sous la digue vers 1938 (2). Ainsi les pépinières

(1) Au sud-ouest du terroir une source a creusé un petit alvéole aménagé en rizières. Un rocher affleure en aval. L'érosion n'a pas encore entamé cette zone dure qui sépare l'alvéole du vallon principal. Voir le chapitre A partie I concernant la géomorphologie de la région.

(2) Cette canalisation a été posée par l'Administration française.

sont irriguées depuis le mois de septembre et inondées en janvier après l'arrachage des plants. Toute la zone située près du bras de l'Ikopa est d'ailleurs encore très mal drainée bien que les travaux effectués en 1938 aient encouragé les paysans à transformer en rizières des parcelles laissées en friche jusqu'alors (voir la carte des types d'acquisition n° 24). Ainsi, certaines années, lorsque les pluies sont particulièrement importantes, les exploitants connaissent des déboires, en revanche durant la saison sèche, l'humidité est si bien conservée dans cette zone qu'une culture de tomates peut y être effectuée en contre-saison. Le parcellaire des rizières de vallée ne présente pas de formes ou d'orientations particulières sauf le long du canal de drainage au sud-est là où les parcelles prennent des formes de lanières perpendiculaires au canal afin de permettre au plus grand nombre d'exploitants d'évacuer les eaux de leurs rizières.

2) L'histoire du foko

L'occupation de cet espace est ancienne. Avant l'arrivée des colons d'Andriamampoinimerina, au début du XIX^{ème} siècle, cette zone appartenait aux Nanendy, peuple allié des Sakalava. Venant de l'Avaradrano après avoir traversé le Marovatana (1), les colons merina de caste hova franchirent l'Ikopa et refoulèrent les Nanendy dans ce qui constitue actuellement la partie ouest du canton d'Antambolo (carte 8). Un hameau nanendy occupé par les Hova prit le nom d'Ambohiboanjo. Ce nom signifie "là où sont les arachides", les arachides étant le surnom donné aux colons merina particulièrement tenaces. Les généalogies des habitants du foko d'Ambohiboanjo (graphique 22), nous permettent de remonter aux environs des années 1820, donc à la génération des fondateurs ou tout au moins à celle de leurs fils. Dans la mémoire des habitants, il ne reste que le nom d'un des fondateurs : Rainitsinikotry qui serait l'arrière-arrière-grand-père d'un des habitants âgé de 80 ans. Néanmoins, il semble que le hameau ait été occupé par plusieurs familles, moins d'une dizaine selon la généalogie : les familles ont pratiqué l'endogamie de façon suffisamment fréquente à chaque génération, pour que toutes les familles hova du foko soient actuellement alliées. A cette communauté hova s'ajoutèrent trois familles d'Andevo envoyées par des Andriana d'Ambohidrapeto (carte 8) (2), tout proche de Tananarive.

(1) Voir partie I et carte 4.

(2) Les informations concernant ces familles andevo sont minces. Il semble bien que les Hova d'Ambohiboanjo aient eu quelques relations avec des Andriana d'Ambohidrapeto pour obtenir l'envoi de ces Andevo.

Puis vers 1875 apparaît une famille de Zaza Hova (1). Ainsi parmi les 144 personnes âgées de plus de 15 ans, nées dans le foko, 131 se rattachent à moins de 20 ancêtres qui résidaient dans le foko dans le deuxième quart du XIX^{ème} siècle, 5 Zaza Hova n'ont pu retrouver la trace de leurs ancêtres au-delà des années 1875, et 8 personnes sont nées de couples étrangers arrivés à Ambohiboanjo après 1900 (tableau p. 97).

Partant du rova d'Ambohiboanjo, les Hova et les Andevo ont colonisé la partie ouest du terroir. Ils ont créé les hameaux d'Ambohimiadana (abandonné vers 1940), Antokotanitsara, Fiadanana, Ambohijatovo; tous ces hameaux existaient avant 1870; plus tard, en 1943, fut créé Kelibe.

Actuellement, le foko est formé de deux gros hameaux : Ambohiboanjo (105 habitants), d'Antokotanitsara (106 habitants) et de trois petits hameaux : Fiadanana (38 habitants), Ambohijatovo (20 habitants), Kelibe (7 habitants). La distance entre ces hameaux n'excède pas 500 mètres. La structure de l'habitat ne permet pas de distinguer le groupe des Hova fondateurs des autres familles ; en effet les maisons des uns et des autres sont souvent mélangées; les Hova sont majoritaires à Ambohiboanjo et Ambohijatovo, minoritaires à Antokotanitsara et absents à Fiadanana et Kelibe (carte 10).

Répartition des habitants du foko par caste et par hameau

	Ambohiboanjo	Antokotanitsara	Ambohijatovo	Fiadanana	Kelibe	Total
<u>Hova</u>	<u>87</u>	<u>24</u>	<u>13</u>			<u>124</u>
<u>B. anciens maîtres ori.</u>	<u>85</u>	<u>24</u>	<u>13</u>			<u>122</u>
- Hova	82	22	13			117
- Andevo de Hova (2)	1	1				2
- métis Hova × Andevo de Hova	2	1				3
<u>F. étrangers : Hova Andevo et assimilés</u>	<u>2</u>	<u>82</u>	<u>7</u>	<u>38</u>	<u>7</u>	<u>152</u>
<u>C. Zaza Hova</u>		<u>10</u>				<u>10</u>
<u>E. Andevo de Hova ori.</u>	<u>13</u>	<u>70</u>		<u>38</u>		<u>121</u>
- Andevo de Hova	13	67		38		118
- Hova (2)		3				3
<u>G. Andevo de Hova étranger</u>	<u>5</u>	<u>2</u>			<u>7</u>	<u>14</u>
<u>H. Antaimoro étrangers</u>			<u>7</u>			<u>7</u>
- Antaimoro			2			2
- Andevo de Hova (2)			1			1
- Hova (2)			1			1
- métis Antaimoro × Andevo de Hova			3			3
	<u>105</u>	<u>106</u>	<u>20</u>	<u>38</u>	<u>7</u>	<u>276</u>

(1) Les Zaza Hova sont des Hova condamnés et réduits en esclavage au XIX^{ème} siècle.
 (2) Il s'agit de mariages mixtes.

Néanmoins le clivage ne fait pas de doute : les mariages mixtes sont extrêmement rares : sur 48 couples résidant à Ambohiboanjo, cinq sont mixtes. Deux d'entre eux étaient inévitables : un Antaimoro (1) a épousé une Hova, et son frère a épousé une Andevo; deux couples sont formés d'une Hova et d'un Andevo, un autre couple est formé d'un Hova et d'une Andevo. Ces trois couples causèrent chacun un petit scandale au moment de leur union. La localisation des tombeaux traduit d'une autre façon ce même clivage (carte 19). Actuellement les familles hova utilisent dix tombeaux, les familles andevo trois tombeaux et les Zazahova un seul. De nombreux autres tombeaux abandonnés n'ont pas été cartographiés. Les dix tombeaux hova, divisés en trois groupes sont situés à proximité des trois principaux hovaux : Ambohiboanjo, Antokotanitsara et Fiadanana, ils matérialisent ainsi les sommets d'un triangle au centre du terroir. Au contraire deux tombeaux andevo sont situés à la périphérie du terroir et le troisième au nord, sur le terroir de Tsarazafy (2). Enfin les Zazahova d'Antoko anitsara ont construit leur tombeau familial dans une position moyenne au nord de Fiadanana. Les tombeaux sont donc répartis en auréoles concentriques, en fonction du rang social des familles : les Hova au centre, puis les Zazahova puis les Andevo. S'il est aisé d'établir une hiérarchie des castes par la simple localisation des tombeaux en revanche il n'est guère facile d'introduire une distinction entre les membres d'une même caste en considérant les groupes formés par ceux qui utilisent un même tombeau; en effet ces regroupements n'obéissent pas à une règle fixe et les alliances sont si nombreuses qu'il n'est pas possible de séparer les familles. Ce phénomène s'observe aussi bien chez les Hova que chez les Andevo qui n'ont pu construire leurs propres tombeaux qu'après l'abolition de l'esclavage. Auparavant ils étaient enterrés dans des fosses communes.

3) Mouvements migratoires limités aux échanges matrimoniaux

La stabilité du foko n'a guère été entamée au cours du XXème siècle. Actuellement, 276 personnes habitent Ambohiboanjo, dont 129 (3) âgées de plus de 15 ans que nous appellerons des adultes.

79 adultes sur 129 sont nés dans le foko et y habitent toujours. Quatre d'entre eux,

(1) Il s'agit de deux frères antaimoro (ethnie du sud-est de Madagascar) nés d'un couple venu à Ambohiboanjo vers 1910 pour travailler à la mine de Tsarazafy.

(2) Ce tombeau a été construit par des Andevo d'Antokotanitsara, de Fiadanana et de Kelibe. Le chef de famille de Kelibe dont la mère est originaire de Tsarazafy s'est entendu avec la communauté de Tsarazafy pour faire construire ce tombeau sur son terroir.

(3) voir tableau p. 97.

Mouvement de population adulte (plus de 15 ans) de la communauté d'Ambohiboanjo.

	natif d'A (1) résidant à A			non originaire d'A non natif d'A résidant à A			natif d'A résidant hors de A			adultes rési- dant à Ambohiboanjo			adultes nés à Ambohiboanjo		
	tot.	H (2)	F (2)	tot.	H	F	tot.	H	F	tot.	H	F	tot.	H	F
<u>Hova</u>	<u>37</u>	<u>23</u>	<u>14</u>	<u>21</u>	<u>4</u>	<u>17</u>	<u>40</u>	<u>16</u>	<u>24</u>	<u>58</u>	<u>27</u>	<u>31</u>	<u>77</u>	<u>39</u>	<u>38</u>
<u>B. Originaires anciens maîtres</u>	<u>37</u>	<u>23</u>	<u>14</u>	<u>19</u>	<u>4</u>	<u>15</u>	<u>40</u>	<u>16</u>	<u>24</u>	<u>56</u>	<u>27</u>	<u>29</u>	<u>77</u>	<u>39</u>	<u>38</u>
Hova	36	23	13	18	3	15	40	16	24	54	26	28	76	39	37
Andevo de Hova	1		1	1	1					2	1	1	1		1
<u>F. Etrangers</u>				<u>2</u>		<u>2</u>				<u>2</u>		<u>2</u>			
Hova				2		2				2		2			
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>42</u>	<u>31</u>	<u>11</u>	<u>29</u>	<u>5</u>	<u>24</u>	<u>25</u>	<u>11</u>	<u>14</u>	<u>71</u>	<u>36</u>	<u>35</u>	<u>67</u>	<u>42</u>	<u>25</u>
<u>C. Zaza Hova originaires</u>	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>1</u>		<u>1</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>3</u>
Zaza Hova	3	1	2	1		1	2	1	1	4	1	3	5	2	3
<u>E. Andevo de Hova origi- naires</u>	<u>35</u>	<u>27</u>	<u>8</u>	<u>20</u>	<u>2</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>10</u>	<u>9</u>	<u>55</u>	<u>29</u>	<u>26</u>	<u>54</u>	<u>37</u>	<u>17</u>
Andevo de Hova	34	27	7	20	2	18	19	10	9	53	28	25	53	37	16
Hova	1		1							2	1	1	1		1
<u>G. Andevo étranger</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>6</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>4</u>		<u>4</u>	<u>8</u>	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>6</u>	<u>1</u>	<u>5</u>
Andevo	2	1	1	6	3	3	4		4	8	4	4	6	1	5
<u>H. Antaimoro étrangers</u>	<u>2</u>	<u>2</u>		<u>2</u>		<u>2</u>				<u>4</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
Antaimoro	2	2		2		2				4	2	2	2	2	2
Hova				1		1				1		1			
Andevo				1		1				1		1			
<u>total général</u>	<u>79</u>	<u>54</u>	<u>25</u>	<u>50</u>	<u>9</u>	<u>41</u>	<u>65</u>	<u>27</u>	<u>38</u>	<u>129</u>	<u>63</u>	<u>66</u>	<u>141</u>	<u>81</u>	<u>63</u>

(1) A : abréviation d'Ambohiboanjo

(2) H : homme - F : femme

(3) Nous classons certains adultes non originaires d'Ambohiboanjo dans des groupes d'originaires quand ils épousent des originaires d'Ambohiboanjo.

2 Antaimoro et 2 (1) Andevo sont nés de couples d'étrangers (2). Les 75 autres adultes nés dans le foko et y résidant toujours sont ce que nous appelons des originaires.

Cinquante adultes ont immigré à Ambohiboanjo.⁴² d'entre eux sont venus se marier avec un originaire du foko. Les 8 autres adultes sont venus s'installer dans ce foko pour des raisons autres que matrimoniales, parmi eux 3 couples sont d'origine andevo, 2 femmes célibataires sont hova; ces 8 personnes sont alliées avec des parents mariés dans le foko, sauf l'institutrice hova qui est venue à Ambohiboanjo diriger l'école protestante. A quelques exceptions près le mariage est donc la cause de toute immigration. L'exogamie virilocale domine largement : sur 48 couples, 34 appartiennent à cette catégorie : 6 sont endogames, 3 couples étaient formés avant leur arrivée à Ambohiboanjo enfin 5 couples unissent une épouse originaire du foko bien dotée en terre dans 4 cas sur 5, et un époux venu de l'extérieur. L'importance de l'exogamie virilocale explique que 41 immigrés sur 50 soient des femmes.

L'émigration touche 65 adultes originaires du foko. Le nombre est supérieur à celui des arrivées. Le déséquilibre entre les arrivées et les départs porte sur plusieurs aspects :

- la destination : 13 adultes sont partis à Tananarive (8 hommes et 5 femmes). Tous les autres mouvements de population, les départs comme les arrivées, n'intéressent que la campagne, le plus souvent d'ailleurs dans un rayon proche d'Ambohiboanjo. Sur 115 mouvements (50 arrivées et 65 départs) (voir cartes 20 et 21), 49 mouvements intéressent une zone comprise dans un rayon de 5 kilomètres autour d'Ambohiboanjo (3), 34 une zone comprise entre 5 et 20 kilomètres du foko, 18 une zone comprise entre 20 et 30 kilomètres (dans cette zone se situe Tananarive), 14 mouvements vont au-delà de cette distance .

- le sexe des individus : nous avons noté une forte prédominance des femmes parmi les adultes venus s'installer au foko (41 sur 50), prédominance que nous expliquons par le fait que des adultes changeaient de résidence, le plus souvent pour des motifs matrimoniaux et que généralement c'étaient les femmes qui allaient résider dans le foko de leur époux. Parmi les adultes ayant quitté Ambohiboanjo, les femmes sont majoritaires (38) certes, mais les hommes sont aussi très nombreux (27). Sur ces 27 départs 8 semblent avoir des motifs économiques (émigration urbaine), les autres correspondent-ils uniquement à des migrations matrimoniales ? Nous en doutons sans avoir d'informations pour le démontrer.

- la caste des individus : dans les tableaux 97 et 99 nous avons regroupé ensemble des Hova originaires et étrangers (le nombre des étrangers est réduit à 2), les Andevo et assimilés Andevo et Zaza Hova originaires, Andevo et Antaimoro étrangers) dont les rapports avec la terre sont très semblables. Nous no

(1) notes (1) (2) (3) voir p. 100.

(1) Répartition des adultes migrants d'Ambohiboanjo en fonction des lieux de migration

!!	hova	!	groupe	!	groupe	!!	Andevo	!	groupe	!	groupe	!	groupe	!!	total
!!	!	!	!	!	!!	et	!	!	!	!	!	!	!	!!	!!
!!	!	!	B(1)	!	F(1)	!!	assimilés	!	C(1)	!	E(1)	!	G(1)	!	H(1)

Adultes non natifs d'Ambohiboanjo, non originaires d'Ambohiboanjo, résidant à Ambohiboanjo.

lieu de naissance	!!	8	!	7	!	1	!!	14	!	1	!	9	!	3	!	1	!!	22
commune d'Antambolo	!!	5	!	4	!	1	!!	8	!	!	!	8	!	!	!	!	!!	13
plaine de Tananarive	!!	7	!	7	!	!	!!	6	!	!	!	3	!	2	!	1	!!	13
Itasy-Imerina	!!	1	!	1	!	!	!!	1	!	!	!	!	!	1	!	!	!!	2
Madagascar	!!	21	!	19	!	2	!!	29	!	1	!	20	!	6	!	2	!!	50
total	!!		!		!		!!		!		!		!		!		!!	

Adultes natifs de Ambohiboanjo, ne résidant pas à Ambohiboanjo.

lieu d'habitation	!!	17	!	17	!	!	!!	9	!	1	!	7	!	1	!	!	!!	26
commune d'Antambolo	!!	10	!	10	!	!	!!	9	!	1	!	6	!	2	!	!	!!	19
Plaine de Tananarive	!!	8	!	8	!	!	!!	5	!	!	!	4	!	1	!	!	!!	13
Tananarive	!!	3	!	3	!	!	!!	2	!	!	!	2	!	!	!	!	!!	5
Itasy-Imerina	!!	1	!	1	!	!	!!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!	1
Madagascar	!!	1	!	1	!	!	!!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!	1
inconnu	!!	40	!	40	!	!	!!	25	!	2	!	19	!	4	!	!	!!	65
total	!!		!		!		!!		!		!		!		!		!!	

(2) Répartition des fils d'émigrés ou des conjoints émigrés propriétaires ou exploitants sur le terroir en fonction du lieu de leur résidence

lieu d'habitation	!!	1	!	1	!	!	!!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!	1
Plaine de Tananarive	!!	1	!	1	!	!	!!	1	!	!	!	1	!	!	!	!	!!	1
Itasy-Imerina	!!	1	!	1	!	!	!!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!	1
inconnu	!!	2	!	2	!	!	!!	1	!	!	!	1	!	!	!	!	!!	3
total	!!		!		!		!!		!		!		!		!		!!	

Total général ((1) + (2))

lieu de naissance ou lieu d'habitation	!!	25	!	24	!	1	!!	23	!	2	!	16	!	4	!	1	!!	48
commune d'Antambolo	!!	16	!	15	!	1	!!	17	!	1	!	14	!	2	!	!	!!	33
plaine de Tananarive	!!	8	!	8	!	!	!!	5	!	!	!	4	!	1	!	!	!!	13
Tananarive	!!	10	!	10	!	!	!!	9	!	!	!	6	!	2	!	1	!!	19
Itasy-Imerina	!!	2	!	2	!	!	!!	1	!	!	!	!	!	1	!	!	!!	3
Madagascar	!!	2	!	2	!	!	!!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!!	2
inconnu	!!	63	!	61	!	2	!!	55	!	3	!	40	!	10	!	2	!!	118
total	!!		!		!		!!		!		!		!		!		!!	

(1) Voir la signification des lettres B. F. C. D. G. H. dans le tableau p. 97. Chaque lettre représente un groupe social façonné par l'histoire. Nous employons les mêmes lettres à Beravina pour représenter les mêmes groupes sociaux quand ils existent.

que le foko d'Ambohiboanjo a tendance à se vider de ses Hova (40 départs contre 21 arrivées) tandis que le groupe des Andevo et assimilés reste stable (25 départs contre 29 arrivées) (tableau p. 97). Par ailleurs les mouvements de population du groupe hova ont une envergure beaucoup plus importante que celle du groupe andevo et assimilés (voir tableau p. 99). Ainsi sur 22 mouvements dépassant le cadre de la plaine de Tananarive (carte 21) 13 intéressent le groupe hova formé de 61 personnes, 9 intéressent le groupe des Andevo et assimilés formé de 54 personnes.

Comme notre échantillonnage est faible, nous ne pouvons tirer des conclusions trop précises de ces observations. Toutefois nous verrons que ce qui apparaît comme une tendance peu nette à Ambohiboanjo prend une importance quantitative donc une signification beaucoup plus claire à Beravina.

-
- (1) 4 femmes andevo, nées dans le foko, du même couple étranger, (toujours vivant d'ailleurs et qui réside à Kelibe,) sont parties se marier hors du foko.
 - (2) Dans le groupe des étrangers, nous avons classé :
 - a) tous ceux qui sont venus à Ambohiboanjo pour des raisons autres que matrimoniales, donc généralement en couples constitués, depuis le début du siècle.
 - b) tous ceux qui sont nés à Ambohiboanjo de couples de type a)
 - c) tous ceux qui sont venus épouser à Ambohiboanjo des adultes de type b)
 - (3) Les communautés rurales particulièrement intéressées sont les suivantes : Bevomanga (7 mouvements), Morarano (4 mouvements), Tsarazafy-nord (4), Antambolo (4), Ambohitrinimerina (4), Ambohitrakely (3). Voir leur localisation sur la carte 17.

Chapitre C/ BERAVINA : UNE VIEILLE COLONIAUTE DE LA VALLEE DE LA SISAONY

1) Le paysage agraire

Beravina appartient à la petite région située au sud-sud-est de Tananarive (cartes 2 et 36), formée par la moyenne vallée de la Sisaony. Cette région s'ouvre tout à fait au sud, au niveau de Lohanosy, à l'endroit où la rivière prend une direction sud-nord. Elle se ferme à Anosizato, au niveau du rétrécissement de l'interfluve, qui sépare la Sisaony de l'Ikopa, là où la Sisaony prend une direction est-ouest. Sur 13 kilomètres, la largeur de la vallée n'excède pas 2 kilomètres; la rivière coule avec une pente très faible (1), au centre de la vallée, entre des marécages discontinus parfois larges d'un kilomètre. De part et d'autre des marécages, de multiples canaux et des ruisseaux affluents aménagés en canaux drainent efficacement les rizières dans la partie amont de la vallée et beaucoup moins bien dans la partie aval. La partie amont est cultivée en vary vakambiaty, les quatre derniers kilomètres, en aval, sont cultivés en vary aloha. De part et d'autre de la vallée s'élèvent à l'ouest les hauteurs d'Antsahadinta (1438 mètres) et à l'est, celles de l'Ifandro (1496 mètres) et de l'Ambohitraina (1489 mètres), berceau du royaume merina. Une dénivellation de près de 250 mètres sépare donc la vallée des sommets des interfluves.

Sur la rive droite qui seule nous intéresse, une série de vallons parallèles, entaillent l'Ifandro et l'Ambohitraina du sud-est vers le nord-ouest, et s'ouvrent sur la Sisaony. La tanety présente donc à proximité de la vallée une série d'avancées parallèles étroites et longues de deux ou trois kilomètres, dont les sommets n'excèdent pas 1300 mètres. Les pentes ne se relèvent qu'en arrière de ces lanières vers l'est. Les hauts de tanety sont déserts, occupés par l'herbe, ils laissent apparaître parfois la roche à nu. Sur les plus hauts sommets, l'entaille de fossés profondément érodés par les pluies signale l'emplacement des premiers rova hova. Les paysages agraires actuels s'inscrivent en contrebas sur les parties basses et moyennes des tanety, dans les vallées de la Sisaony et de ses affluents.

(1) A Lohanosy, son altitude est de 1265 mètres, à 13 km plus loin à Anosizato son altitude est à 1252 mètres.

Beravina est établi sur l'une des lanières de la rive droite de la Sisaony, à mi-chemin entre Lohanosy et Anosizato. Depuis Tananarive, après avoir dépassé Anosizato, on atteint Beravina par une digue parallèle à la Sisaony qui s'appuie sur les extrémités des lanières de tanety et recoupe les vallons des affluents de la Sisaony. A 7 kilomètres au sud d'Anosizato la digue traverse le confluent de l'Ambatolava de direction sud-ouest et de la Sisaony de direction sud-nord. Les rizières de vary vakambiaty occupent les deux vallées séparées par une langue de tanety peu élevée (1230 mètres d'altitude) de direction sud-est-nord-ouest. Un chemin s'amorce à l'est de la digue, (voir la carte de l'aménagement du terroir n° 42, et celle de l'habitat n° 37), il passe sur une petite butte large de 80 mètres, totalement occupée par des maisons, puis emprunte une digue pour traverser quelques rizières, il atteint ^{à l'ORS} la langue de tanety qu'il parcourt sur toute sa longueur : des maisons sont alignées de part et d'autre du chemin sur près de 700 mètres. Une grande église catholique très vaste située sur la droite du chemin, et un petit temple protestant un peu plus haut sur la gauche dominant l'ensemble de ce village-rue.

Les limites du terroir apparaissent sur la carte de l'utilisation des terres n° 43, elles n'ont pratiquement pas varié depuis le début du siècle (voir la carte 44 montrant les structures foncières de cette époque). A l'est et au nord, un bras de l'Ambatolava canalisé, matérialise sur 2500 mètres environ les limites du terroir de Beravina par rapport à ceux situés au nord, notamment celui de Miadana (carte 38). A l'ouest, c'est le canal d'Andranciarana (carte 42) parallèle à la Sisaony qui sépare sur 800 mètres le terroir de Beravina de celui d'Ambatomasina. Au sud-ouest, le terroir s'étend jusqu'au rebord de la lanière de tanety d'Anosinandriana qui se raccorde plus à l'est à la lanière de Beravina; un chemin sinueux de plus de 2 kilomètres de long reliant Anosinandriana à l'Ambatolava à l'est sert de limite: ce chemin passe d'abord au sud de l'ancien royaume d'Ambohitrandrona situé à la charnière des deux lanières de tanety et dont l'altitude dépasse 1400 mètres puis il remonte légèrement au nord et longe le pied des collines s'élevant à 1418 mètres, au sud-est du terroir de Beravina.

Les dimensions du terroir sont plus restreintes qu'à Ambohiboanjo : 143 ha contre 255 ha. Les vallées occupent 76 ha et les tanety 67 ha.

La surface des tanety est réduite de deux tiers par rapport à celle d'Ambohiboanjo, mais les cultures sèches occupent à peu près les mêmes

surfaces soit 26 ha, par contre les bois sont beaucoup plus rares et ne dépassent pas 4 ha. Ainsi un peu plus du tiers de la tanety est cultivée (voir carte 43). La carte de l'aménagement du terroir n° 42 montre que le dessin agraire est totalement fixé sur la moitié ouest de la tanety là où se trouvent les habitations. Le manioc occupe les hauts de pentes; les bas de pentes sont réservés aux maïs, haricots, cannes à sucre et bananiers. A l'est, le parcellaire de la tanety devient plus flou : les limites des champs n'apparaissent nettement sur les photographies aériennes de 1965 (1) que sur les bas de pente. Quelques bois d'eucalyptus occupent les pentes, une végétation buissonnante s'est développée à l'emplacement d'anciens villages abandonnés, tout le reste de la tanety est en friche.

Les vallées et les vallons présentent des aménagements beaucoup plus importants qu'à Ambohiboanjo, ils ont été conçus pour l'ensemble de la moyenne vallée de la Sisaony. Nous ne décrivons que ceux qui intéressent directement les 76 ha de rizières du terroir de Beravina. (voir carte 42). Dans les vallons et les vallées, les parcelles sont limitées par des diguettes permanentes, leurs formes sont trapues dans les hauts de vallons beaucoup plus larges ici qu'à Ambohiboanjo, elles deviennent plus allongées, dans les vallées de l'Ambatolava et de la Sisaony et ressemblent parfois à des lanières notamment dans le vallon d'Amboromanitra. Les lanières sont placées perpendiculairement aux canaux ou au marécage qui occupe, encore le fond du vallon d'Amboromanitra afin de donner au plus grand nombre d'exploitants la maîtrise de l'eau. Cette maîtrise ne se limite pas au drainage, mais elle comprend aussi l'irrigation pour les pépinières situées dans la vallée près du canal qui suit la longue digue nord-sud. D'autres pépinières sont aménagées près de petites sources en tête de vallons.

Les altitudes notées sur la carte de l'aménagement du terroir (carte 42) montrent que le fond des vallées n'est pas tout à fait plat. L'Ambatolava canalisé suit le fond du thalweg, de même qu'un canal issu du marais d'Amboromanitra et qui rejoint la vallée de la Sisaony. La Merinavaratra qui est un bras de la Sisaony a été séparée en deux bras canalisés, à Ampahitrosy à 3kilomètres au sud de Beravina (carte 36). Au niveau de ce village elle coulait à 1257 mètres d'altitude. L'un des bras canalisé appelé canal d'Ampahitrosy (voir carte 42) est bordé sur sa gauche (à l'ouest) par une zone marécageuse large de 600 mètres qui sépare ce canal du bras principal de la Sisaony; une digue a été élevée à l'est, le long du canal.

(1) A Beravina comme à Ambohiboanjo, la carte de l'aménagement du terroir a été dessinée à partir de cette mission de photographies aériennes.

La prise d'eau d'Andranonicrana, à la hauteur de Beravina, dédouble encore ce canal. Malgré cette digue, la rive droite de la Sisaony n'est pas plate; la partie située près de la rivière est plus élevée que celle située près de la tanety : elle a été réhaussée par les alluvions provenant des crues. Le deuxième bras canalisé de la Merinavaratra, endigué sur son côté gauche, suit la zone la plus basse de la rive droite de la Sisaony, c'est-à-dire la zone voisine des tanety. L'altitude de ce canal passe de 1254 mètres à 1253 mètres dans la partie de vallée qui nous occupe.

Le système d'irrigation et de drainage fonctionne assez facilement pour les rizières de Beravina. Dans la vallée de la Sisaony, le canal d'Ampahitrosy est un canal d'irrigation, la digue élevée sur sa droite limite (1) les risques d'inondation des rizières situées en contrebas, le canal d'Andranonicrana sert de canal de drainage pour les rizières situées en position plus élevée sur sa rive gauche et de canal d'irrigation pour celles situées en contrebas sur sa rive droite. Quant au ruisseau de Merinavaratra, il est bordé à gauche par la digue empierrée et carrossable; il est utilisé comme canal d'irrigation pour les rizières situées sur sa droite et surtout comme canal de drainage pour celles situées sur sa gauche. Les canalisations passant sous la digue évacuent le trop plein d'eau de ces rizières dans la Merinavaratra. Le canal issu du marais d'Amboromanitra ainsi que celui de l'Ambatolava collectent les eaux de sources et de pluies après leur passage dans les rizières. Les canaux de drainage se rapprochent les uns des autres au nord de la carte 42. Ils coulent ensuite parallèles à la Sisaony. Trois kilomètres plus au nord s'ouvre la zone du vary aloha, c'est-à-dire la zone qui ne peut plus être drainée de façon efficace après les crues de janvier-février.

2) Un village-rue : son histoire

Beravina s'allonge sur 700 mètres, de part et d'autre d'un petit chemin de terre; le promeneur à l'impression de traverser un village-rue. Par contre la photographie aérienne (voir carte 42) fait apparaître sur la partie la plus élevée de la lande, de part et d'autre du chemin cinq rova de formes arrondies entourés de fossés, et un ensemble d'habitations construites, plus près des rizières, hors des fossés, près des rizières ou sur la butte attenante à la digue.

(1) En décembre-janvier 1969-70, des brèches ont été ouvertes dans ce canal pendant une période de cyclone et la rive droite a été inondée. De nombreuses rizières déjà repiquées ont été complètement ravagées. La digue carrossable était recouverte par endroits de 50 cm d'eau.

Cette organisation oppose donc un habitat ancien à un habitat nouveau formant deux agglomérations : l'une petite et ronde sur la butte, l'autre plus grande et allongée le long du chemin. La carte de l'habitat n° 37 montre que sur les 97 maisons recensées (à l'exception de l'église, de l'école catholique et du temple), 14, construites avant 1900, sont toutes situées à l'intérieur des cinq rova. Rares sont les villageois qui ont construit à l'intérieur des rova après cette date (10 maisons en tout). Les 73 autres habitations se scindent en deux groupes : 58 sur la tancty hors des fossés et 16 sur la butte près de la digue.

Contrairement à ce qui se passe à Ambohiboanjo, la structure de l'habitat traduit très fortement à Beravina les clivages entre castes. Les deux anciens rova de Tsiafindra et de Masindray situés à 400 mètres l'un de l'autre au sud du chemin comprennent l'un 5 maisons, l'autre 7, appartenant toutes à des Andriana (même si certaines d'entre elles sont louées à des habitants d'une autre caste). Au nord du chemin, le rova d'Andriamanandrina, face au rova de Tsiafindra comprend 3 maisons appartenant à des Hova. Les rova d'Anjaramasoandro et de Beravina (1) face au rova de Masindray contiennent l'un 5 maisons d'Andevo de Hova, l'autre 3 maisons d'Andevo de Hova et 2 maisons d'individus immigrés après 1900. Les nouvelles zones d'habitation présentent une répartition des castes presque aussi stricte que dans les rova : sur la tancty au nord du chemin, hors des fossés, 11 maisons sur 14 appartiennent à des Hova; au sud du chemin les Andevo d'Andriana et les immigrés d'origine Andevo sont les plus nombreux : 13 maisons pour les uns, 10 maisons pour les autres sur un total de 38 maisons; sur la butte, près de la digue, les habitations des Andevo de Hova sont majoritaires avec 9 maisons sur 16. En définitive, le chemin de terre sert de frontière : au sud, vivent les Andriana et leurs Andevo ainsi que les immigrés presque tous d'origine Andevo; seuls les Andriana possèdent des maisons à l'intérieur des rova. Au nord du chemin et sur la butte vivent les Hova et leurs Andevo, les premiers résident dans le rova d'Andriamanandrina ou légèrement en contrebas sur la tancty, les seconds vivent sur la butte, près de la digue, ou dans les rova d'Anjaramasoandro et de Beravina.

Précisons dès à présent, l'importance numérique du foko : 400 personnes et de chacun des groupes sociaux (2) : parmi les originaires presque seuls propriétaires de la terre jusqu'au XXème siècle, les Andriana ne sont que 12, les Hova 50

(1) Beravina tout comme Ambohiboanjo est d'abord le nom d'un hameau avant d'être le nom d'un foko comprenant plusieurs hameaux.

(2) voir p. 111 une répartition plus fine des adultes de ce groupe.

(soit pour les deux castes, à peine le cinquième de la population). Parmi les origin pratiquement sans droit sur la terre jusqu'au début du XXème siècle, les Zaza hova sont 10, les Andevo d'Andriana 94, les Andevo de Hova 132 (soit plus de la moitié de la population). Les immigrés étrangers, arrivés en couples ou même en familles constituées, par vagues successives depuis le début du siècle forment le quart de la population: 31 sont d'origine hova et 71 d'origine andevo.

Les origines de la communauté restent assez obscures. Les premières informations, données par les habitants, ne datent que du règne d'Andriamasi- navelona au début du XVIIIème siècle, bien que cette région, berceau de la monarchie merina ait été occupée depuis le début du XVIème siècle.

Il semble que les Hova et les Andriana (1) de la classe des Andriarasi- navelona aient chassé les Vazimba qui habitaient le rova de Volahangy (carte 42) (on aurait retrouvé dans ce rova, d'anciennes tombes de type vazimba). Les Vazimba partirent vers l'ouest dans l'Imamo (région de Miarinarivo, voir carte 1). Les Hova investirent Volahangy et les Andriana créèrent le rova d'Ambohitrandrona.

Toute une partie du XVIIIème siècle semble avoir été marqué par des luttes d'influence entre les groupes d'Andriana de la classe des Andriarasi- navelona installés par le roi sur chacune des lanières de tanety de la rive droite de la Sisaony : à Soavina, au nord sur la première lanière, à Ambohitsoa sur la deuxième lanière, à Beravina sur la cinquième, à Anosinandriana sur la sixième et à Ampahitrosy sur la septième lanière (voir carte 36). Ratsiadala fondateur d'Ampahitrosy réussit à agrandir son monakely (2) jusqu'à Soavina. Les autres groupes d'Andriana perdirent alors à son profit le droit de lever, au nom du roi, l'impôt-pangady et le vody-hery chez les Hova de leurs anciens monakely (2). Ratsiadala aurait enlevé le tranomanora du tombeau d'Andriandambotsitakandriana, fondateur d'Ambohitrandrona, ce tranomanora était le symbole de l'authenticité de la souche andriarasi- navelona d'Ambohitrandrona; de plus Ratsiadala aurait conquis le vallon d'Amboromanitra.

Parallèlement au déroulement de ces luttes et parfois en utilisant ces conflits, les Hova de Volahangy obtinrent une certaine autonomie ou tout au moins surent devenir des alliés indispensables. Ainsi le livre des Rois (3) (2) mentionne qu'un Hova du foko des Zanamanihoatra installé à Marololo ou Andraisisa sur la troisième lanière près d'Ankadivoribe, l'actuel chef-lieu de canton sut fournir au roi des provisions de riz après sept années de famine.

(1) Il est possible que dès cette époque les deux groupes aient été accompagnés de leurs Andevo.

(2) Voir chapitre B partie I.

(3) Voir bibliographie.

En remerciement le roi transforma le statut du foko anciennement monakoly, en monabe (terres relevant directement du roi). Ainsi les Zanamanihoatra étaient exemptés de la partie des impôts qui jusqu'alors revenait au groupe des Andriar sinavelona qui détenait le fief. Cette anecdote explique peut-être l'absence d'Andriana sur cette troisième lanière de tancy. Par ailleurs, les habitants de Beravina racontent que Ratsikinabo, premier chef hova, installé à Volahangy à 200 mètres d'Ambohitrandrona ou l'un de ses successeurs fut chargé de plaider à Antananarivo (Tananarive), le procès intenté par les Andriana d'Ambohitrandrona afin de retrouver leur tranomanora et par là prouver leur rang, leurs droits et reprendre le vallon d'Amboromanitra. Après deux procès successifs, les Andriana, grâce à l'éloquence des Hova obtinrent gain de cause. Il semblerait étonnant que ces services rendus n'aient pas donné aux Hova quelques avantages.

Nos informateurs font remonter au début du XIX^{ème} siècle, l'installation des Hova à Beravina et celle des Andriana à Hasindray et Tsiafindra. Il ne reste plus, actuellement à Volahangy, que 6 tombeaux hova et à Ambohitrandrona 27 tombeaux andriana alignés. A cette époque, certains Andriana auraient émigré, certainement pour suivre Andrianampy-nimcrina puis Radama, après 1818, dans leur conquête de Madagascar; ils auraient épousé des femmes vezo, appartenant à une ethnie installée au sud-ouest de Madagascar. Leurs descendants métis revenus au village natal de leurs pères auraient épousé des Hova de Beravina. Rejetés par leurs parents andriana, ces métis se seraient installés à Andriamanandrina au nord du chemin et peut-être à Anjaramasandro. En effet, dans ce rova, accolé à celui de Beravina, est toujours vénéré par les habitants résidant au nord du chemin, le tombeau d'un Andriana, ignoré ostensiblement des Andriana résidant à Tsiafindra et Hasindray : il s'agirait peut-être d'un métis d'Andriana et de Vezo. Les origines de ceux qui se prétendent Hova seraient donc quelque peu hétérogènes, ce qui expliquerait les difficultés que nous avons rencontrées lorsque nous avons établi la généalogie des Hova; nous avons eu l'impression qu'en dehors de deux grandes familles, les Hova se connaissaient beaucoup plus mal que les Andriana dont un grand nombre a pourtant émigré tout comme les Hova. Les généalogies de Beravina (voir graphique 41) n'ont pas plus de profondeur historique qu'à Ambohiboanjo, les vieillards se souviennent tout au plus de leurs grands-parents, mais tandis qu'à Ambohiboanjo nous avons réussi à rattacher la presque totalité des individus nés dans le foko à quelques ancêtres qui y résidaient il y a plus d'un siècle, nous avons dû renoncer ici à réunir les rameaux familiaux chez les Andriana, chez les Hova, chez les Andevo d'Andriana et chez les Andevo de Hova. Les tombeaux n'aident pas à établir certaines liaisons, puisque tous les rameaux familiaux ont le leur (carte 38). En dehors des 6 tombeaux hova de Volahangy, 20 tombeaux hova sont creusés au nord

du chemin près de Beravina, Anjanamasoandro et Andriamarandrina, ainsi que 7 tombeaux d'Andevo de Hova (1). D'autres tombeaux appartenant aux Hova et à leurs Andevo sont creusés auprès de rova abandonnés à l'ouest du terroir près d'Ambohitrandrona et les quelques rares tombeaux de leurs Andevo ont été creusés au sud du chemin près des nouvelles habitations.

3) Un terroir formé de deux espaces fonciers compacts

Si l'approche historique de Beravina met en valeur les liens qui unissent Andriana et Hova installés de part et d'autre d'un petit chemin de terre, l'analyse de la propriété foncière au début du XXème siècle montre davantage l'autonomie des deux groupes l'un par rapport à l'autre (carte 44).

Deux territoires compacts apparaissent sur cette carte : celui des Hova au nord du chemin, celui des Andriana au sud. Au delà de leurs maisons, les Hova possèdent donc le versant nord de la langue de tanety et au-delà, la rive droite de l'Ambatolava. Les Andriana possèdent le versant sud de la tanety et tout le vallon d'Amboromanitra. A l'est des rova de Beravina et de Masindray, le territoire des Hova s'étend au sud du chemin jusqu'au flanc sud de l'ancien rova de Volahangy. Au-delà de Volahangy dominé par le rova d'Ambohitrandrona qui ferme les terres andriana à l'est, le chemin matérialise cette fois-ci une limite entre les terres des Hova de Beravina et celles des habitants d'Anosinandriana au sud. C'est la haute vallée de l'Ambatolava qui ferme à l'est le territoire des Hova. Toute la partie orientale du terroir n'apparaît pas aussi compacte que la partie centrale, car de nombreuses terres de tanety n'ont pas de propriétaires connus ou appartiennent à des habitants des environs. Il semblerait que la grippe de 1916 particulièrement meurtrière et présente dans toutes les mémoires aussi bien à Ambohiboanjo qu'à Beravina, ait vidé Anjanamadio et Ambohinierana de leurs habitants qui devaient être peu nombreux si l'on observe la taille des deux rova ; leurs terres seraient retournées en friche ou auraient été accaparées par des paysans des villages voisins. La partie occidentale du terroir correspondant à la rive droite de la Sisaony forme trois bandes parallèles nord-sud relevant de la communauté de Beravina sur les 800 mètres qui font face à la langue de tanety : une première bande de rizières large de 100 mètres s'étend entre la tanety à l'est et la digue, plus à l'ouest une deuxième bande large de 250 mètres est limitée par un canal, enfin une troisième bande

(1) Les tombeaux andevo n'ont été creusés qu'au XXème siècle, auparavant les Andevo étaient enterrés dans des fosses communes.

(2) Une famille d'andriana de la classe de Zazamarolahy (descendants d'Andrianjaka le roi merina qui conquiert Tananarive) s'est installée à Ambohinierana au XIXème siècle (voir carte 44). Cette famille est éteinte actuellement.

large de 150 mètres constitue la partie la plus occidentale du terroir limitée à l'ouest par le canal d'Ampanitrosy prolongé par le canal d'Andranonierana. Les Hova possèdent la partie nord des deux premières bandes, les Andriana la partie sud de ces bandes et la troisième bande de rizières en totalité. Tout comme la partie orientale du terroir, cette zone ne forme pas un bloc très compact, car de nombreuses parcelles appartiennent à des habitants d'autres villages. L'occupation semble plus individuelle que collective. En effet, la vallée de la Sisaony est restée très longtemps marécageuse, seule la vallée de l'Ambatolava et le pourtour du vallon d'Amboromaitra étaient aménagés en rizières. La bonification de la Sisaony s'est effectuée en deux temps, du moins avons-nous obtenu des informations qui nous conduisent à insister sur ces deux étapes. Sous Andrianampoinimerina, tout d'abord, une digue fut élevée le long du marécage à l'extrême-ouest du terroir. Le hameau d'Ambatomasina (près de l'actuelle prise d'Andranonierana) fut créé par le roi pour veiller sur cette digue. Les habitants d'Ambatomasina étaient des Andevo déplacés, originaires d'Ankadivoribe et de Beravina. Plus tard, dans les dernières années du XIX^{ème} siècle, les habitants de la région furent réquisitionnés pour mettre en valeur certaines parties de la vallée de la Sisaony et notamment la partie de la vallée relevant actuellement du foko de Beravina. Ces travaux ont permis à un Français nommé Boddas de se tailler une concession rizicole qui fut revendue plus tard aux paysans malgaches par parcelles donc à titre individuel.

L'observation des cartes foncières du début du siècle à Ambohiboanjo et Beravina (cartes 25 et 44) suggère la présence non pas de deux, mais de trois terroirs : celui des Hova d'Ambohiboanjo, celui des Hova de Beravina, celui des Andriana de Beravina. Sur ces trois terroirs, les Andevo de ces trois groupes de propriétaires fonciers ne possèdent que de menues parcelles dispersées et que l'on peut négliger. Nous devons tenir compte de l'autonomie des Hova et des Andriana de Beravina et il est possible d'évoquer la présence de deux foko à Beravina encore que le foko des Andriamasinavelona peut prendre une autre signification et ne pas relever d'un territoire mais d'un fondateur : le roi Andriamasinavelona dont les descendants sont dispersés dans tout Madagascar. Néanmoins les liens historiques entre Hova et Andriana de Beravina nous paraissent si importants, leurs relations quotidiennes si étroites grâce au chemin qui traverse le village que nous appellerons l'ensemble des deux territoires un terroir, et que nous définirons les habitants ou les originaires de ce terroir comme membres du foko de Beravina.

Le foko d'Ambohiboanjo correspond à un village-administratif. À Beravina, le village administratif comprend en plus des hameaux jointifs du foko, le hameau d'Ambatomasina où furent envoyés quelques Andevo de Beravina

au début du XIXème siècle. Après quelques hésitations, nous avons écarté ce hameau du foko, car le terroir d'Ambatomasina fut créé de façon tout à fait indépendante sans plus aucun rapport avec le terroir de Beravina. A Ambodivona, un autre hameau, appartenant au village administratif d'Anosinandriana, une famille hova a conservé la charge héréditaire d'ensevelir les Andriana de Beravina tout comme ceux d'Anosinandriana; après avoir localisé les parcelles de culture de cette famille, nous l'avons finalement écarté de nos enquêtes parce que ses terres étaient toutes situées sur le terroir d'Anosinandriana.

4) Les bouleversements démographiques au XXème siècle.

Actuellement, 400 personnes résident à Beravina dont 193 âgées de plus de 15 ans que nous appelons les adultes. 87 adultes sont nés dans le foko de Beravina et y habitent toujours, 94 y sont venus, enfin 12 adultes originaires du foko, nés là où leurs parents avaient émigré, sont revenus habiter Beravina. Le tableau ci-dessous, permet de comparer ces chiffres avec ceux d'Ambohiboanjo. Il précise par ailleurs que 92 adultes nés à Beravina ont émigré.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION ADULTE

	total	émigrés	nés dans le foko	habitant le foko	originaires du foko	non originaires du foko
à Ambohiboanjo	194	65	79	-	50	
à Beravina	205	92	87	12	94	

A Ambohiboanjo, les adultes stables sont les plus nombreux : 79 sur 194, puis viennent les émigrés 65, enfin les immigrants 50.

A Beravina, l'ordre est inversé, les adultes migrants sont les plus nombreux et le nombre des arrivées et des retours dépasse celui des départs : viennent donc d'abord les 106 immigrants dont 12 sont originaires de Beravina, ensuite les 92 émigrés enfin les 87 adultes nés à Beravina et y résidant toujours.

Mouvement de la population adulte (plus de 15 ans) de la communauté de Beravina.

(3)

! Originaires! non origi. !
 ! (1)! de B ! naires de B!
 ! natifs de B! non natifs ! non natifs ! natifs de B! adultes ! adultes
 ! résidant à B! de B ! de B ! résidant ! résidant à ! nés à
 ! ! résidant à B! résidant à B! hors de B ! Beravina ! Beravina
 ! tot H F ! tot H F

Originaires anciens maîtres

	tot	H	F	tot	H	F	tot	H	F	tot	H	F	tot	H	F	tot	H	F
	(2)		(2)															
<u>Originaires anciens maîtres</u>	17	14	3	7	2	5	13	2	11	48	26	22	37	18	19	65	40	25
<u>A. Andriana</u>	2	1	1	5	2	3	3	3	18	10	8	10	3	7	20	11	9	9
Andriana	2	1	1	4	1	3	2	2	18	10	8	10	2	6	20	11	9	9
Français × Andriana				1	1		1	1				2	1	1				
<u>B. Hova</u>	15	13	2	2		2	10	2	8	30	16	14	27	5	18	45	29	16
Hova	13	12	1	2		2	10	2	8	29	16	13	25	14	11	42	28	14
Andriana	1		1										1	1	1	1	1	1
Hova × Andriana	1	1							1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<u>Originaires zazahova et andevo</u>	65	35	30	5	3	2	38	11	27	37	12	25	108	49	59	102	47	55
<u>C. Zaza hova</u>	2		2				1	1				3	1	2	2			2
Zaza hova	2		2									2	1	2	2			2
Vakinankaratra							1	1				1	1					
<u>D. Andevo d'Andriana</u>	28	14	14				14	4	10	20	4	16	42	18	24	48	18	30
Andevo d'Andriana	28	14	14							20	4	16	28	14	14	48	18	30
Andevo (4)							15	4	9			13	4	9				
Betsileo							1	1	1			1	1	1	1			
<u>E. Andevo de Hova</u>	35	21	14	5	3	2	23	6	17	17	8	9	63	30	33	52	29	23
Andevo de Hova	32	20	12	4	2	2	23	6	17	17	8	9	36	22	14	49	28	21
Andevo d'Andriana	2		2									2	2	2	2			2
Andevo (4)							21	6	15			21	6	15				
Andevo de Hova × Andevo d'Andriana	1	1										1	1	1	1	1	1	
Hova							2	2				2		2				
Hova × Andevo de Hova				1	1							1	1					
<u>Etrangers</u>	5	3	2				43	19	24	7	3	4	48	22	26	12	6	6
<u>F. Hova</u>							11	5	6			11	5	6				
Hova							10	4	6			10	4	6				
Betsileo							1	1				1	1					
<u>G. Andevo</u>	5	3	2				32	14	18	7	3	4	37	17	20	12	6	6
Andevo	5	3	2				31	14	17	7	3	4	36	17	19	12	6	6
Hova							1	1	1			1	1	1				
<u>total général</u>	87	52	35	12	5	7	94	32	62	92	41	51	193	89	104	179	93	86

(1) B : abréviation de Beravina
 (2) H : Homme - F : Femme
 (3) Nous classons certains adultes non originaires de Beravina dans les groupes d'originaires quand ils épousent des originaires
 (4) Il s'agit d'Andevo venus se marier à Beravina et dont nous ne connaissons pas la caste des anciens maîtres.

La nobilité des adultes n'a pas engendré davantage de mariages mixtes entre castes différentes qu'à Ambohiboanjo. Dans ce foko, sur 48 couples 5 sont mixtes. A Beravina sur 72 couples 9 sont mixtes. Parmi les 13 couples (1) hova et andriana, on ne compte qu'un couple mixte formé d'un Hova ancien pasteur, et d'une Andriana. Les Zaza hova, les Andevo d'Andriana, les Andevo de Hova comptent 41 couples; nous n'avons pas toujours pu nous assurer avec précision de la caste des anciens maîtres des Andevo venus se marier à Beravina avec un Andevo de Hova ou un Andevo d'Andriana, compte tenu de cette restriction, 6 couples seulement sont mixtes : une Zaza hova et un Vakinankaratra (ethnie de l'Ankaratra, carte 1), un Andevo d'Andriana et une Betsileo (ethnie de la région de Fianarantsoa, carte 1), deux Andevo de Hova (2) et deux Hova, enfin deux Andevo de Hova et deux Andevo d'Andriana tous quatre originaires de Beravina. Parmi les 18 couples d'étrangers, deux sont mixtes et unissent une Hova et un Betsileo d'une part, une Hova et un Andevo d'autre part.

Ces couples mixtes introduisent une certaine hétérogénéité dans les castes parmi les originaires : Andriana, Hova, Zaza hova, Andevo d'Andriana, Andevo de Hova et parmi les étrangers : Hova ou Andevo (tableau p. 111).

Les immigrés sont généralement des femmes : 62 sont venues à Beravina contre 32 hommes seulement, mais leur majorité est moins écrasante qu'à Ambohiboanjo où elles étaient 41 sur 50 immigrés. Par conséquent l'exogamie virilocale est nettement moins importante ici qu'à Ambohiboanjo : 34 couples sur 72 sont de ce cas, au lieu de 34 sur 48, encore comptons-nous parmi eux 5 couples dont le partenaire de sexe masculin a des parents originaires de Beravina. En revanche, les mariages contractés entre deux individus avant leur arrivée à Beravina sont beaucoup plus nombreux. Ils concernent 17 couples sur 72 au lieu de 5 sur 48 dans le foko d'Ambohiboanjo.

couples résidant à :	Alliances matrimoniales				couples d'immigrants	total
	exogamie virilocale	exogamie uxrilocale	endogamie			
Ambohiboanjo	34	5	6	3	48	
Beravina	34	14	7	17	72	

(1) l'un de ces couples est formé de deux métis français-andriana.

(2) Un Andevo de Hova a émigré et s'est marié hors du foko avec une Hova ; son fils a épousé une Hova. Tous sont revenus résider à Beravina.

Les immigrés sont originaires le plus souvent (62 cas sur 94) de la plaine de Tananarive. (voir les cartes 39 et 40 et le tableau p. 114 pour ce qui concerne la commune d'Ankadivoribe où est situé Beravina, la plaine de Tananarive et Tananarive). Mais une minorité importante (22) est issue des sous-préfectures limitrophes de la plaine de Tananarive (appartenant aux préfectures de l'Itasy et de l'Imérina). La plupart de ces 22 immigrés sont originaires des sous-préfectures d'Andramasina et d'Ambatolampy. (carte 40) d'où viennent, chaque année, de très nombreux saisonniers agricoles pour les labours, le repiquage et la récolte du vary aloha. Nous pensons donc que les immigrés de Beravina issus de ces sous-préfectures sont d'anciens saisonniers installés définitivement au centre de la plaine : la presque totalité de ces individus (16 sur 22) sont des Andevo, les autres sont Hova. Ce type d'immigration ne concerne naturellement pas les Andriana. Notons enfin que 10 immigrés sont originaires d'autres régions de Madagascar.

La proportion de femmes parmi les émigrés de Beravina est encore moins importante que parmi les immigrés. Les émigrés partent pour plus du 1/3 d'entre eux à Tananarive (39 sur 92), les autres (36) vont s'installer dans d'autres villages de la Plaine de Tananarive. Il reste 17 adultes qui émigrent au delà de la plaine.

Lorsque l'on fait le bilan des départs d'adultes (92) et celui des arrivées et des retours (94 + 12) :

1°/ Il apparaît que la population de Beravina a tendance à augmenter à l'inverse de celle d'Ambohiboanjo qui a tendance à diminuer.

2°/ Les motifs matrimoniaux ne sont pas déterminants ici pour expliquer les mouvements d'immigration et d'émigration. En effet le quart des immigrés sont très certainement des saisonniers originaires des régions d'Andramasina et d'Ambatolampy installés définitivement au centre de la plaine et plus de tiers des émigrés partent vivre à Tananarive.

3°/ Beravina se vide de ses originaires anciens maîtres Andriana(A) et Hova(B). 48 départs contre 20 arrivées et retours. Le groupe des originaires Zaza hova (C) Andevo d'Andriana (D) Andevo de Hova (E) se maintient : 37 départs contre 43 arrivées et retours. Quant au groupe des étrangers d'origine Hova (F) ou Andevo (G) composé presque exclusivement d'immigrés, les 43 arrivées dépassent largement les 7 départs. (5 adultes de ce groupe sont nés à Beravina de couples étrangers).

(1) Répartition des adultes migrants de Beravina en fonction des lieux de migration.

!!original groupe!groupe!original groupe! groupe! groupe!!étrang.! groupe! groupe! tota
!!anciens! A ! B !! et C ! D ! E !! ! F ! G !!
!!maîtres! ! B !! ardevo!

Adultes non natifs de Beravina, originaires de Beravina, résidant à Beravina.

lieu de naissance	!!	!	!	!!	!	!	!	!!	!	!	!!	!	!!
comm. d'Ankadivori				2				2					2
be													
plaine de Tana.	1		1										1
Itasy-Imerina				3				3					3
Madagascar	6	5	1										6
total	7	5	2	5				5					12

Adultes non natifs de Beravina, non originaires de Beravina, résidant à Beravina.

lieu de naissance	!	!	!	!!	!	!	!	!!	!	!	!!	!	!!
comm. d'Ankadivori	1		1	7		4	3	9	2	7	17		
be													
plaine de Tana.	7	1	6	15		6	9	13	4	9	35		
Tananarive	1		1	2			2	7	1	6	10		
Itasy-Imerina	2		2	8	1	2	5	12	4	8	22		
Madagascar	2	2		4		1	3	1		1	7		
Inconnu				2		1	1	1		1	3		
total	13	3	10	38	1	14	23	43	11	32	94		

Adultes natifs de Beravina, ne résidant plus à Beravina

lieu d'habitation	!	!	!	!!	!	!	!	!!	!	!	!!	!	!!
comm. d'Ankadivori	5	1	4	6		4	2	2		2	13		
be													
Plaine de Tana.	12	6	6	8		4	4	3		3	23		
Tananarive	20	6	14	18		10	8	1		1	39		
Itasy-Imerina	4	1	3	1		1		1		1	6		
Madagascar	7	4	3	2			2				9		
Inconnu				2		1	1				2		
total	48	18	30	37		20	17	7		7	92		

Répartition des fils d'émigrés ou des conjoints émigrés propriétaires ou exploitant sur le terroir en fonction de leur lieu de résidence.

lieu d'habitation	!	!	!	!!	!	!	!	!!	!	!	!!	!	!!
Comm. d'Ankadivori	14		14	4	1	1	2	1		1	19		
be													
Plaine de Tana.	11	2	9	3	1		2				14		
Tananarive	21	15	6	3			3				24		
Itasy-Imerina	3	3		1			1				4		
Madagascar	17	13	4	1		1					18		
Inconnu	6	3	3								6		
total	72	36	36	12	2	2	8	1		1	85		

Total général ((1) + (2))

lieu de naissance	!	!	!	!!	!	!	!	!!	!	!	!!	!	!!
Comm. D'Ankadivori	20	1	19	19	1	9	9	12	2	10	51		
be													
Plaine de Tana.	31	9	22	26	1	10	15	16	4	12	73		
Tananarive	42	21	21	23		10	13	8	1	7	73		
Itasy-Imerina	9	4	5	13		3	9	13	4	9	35		
Madagascar	32	24	8	7	1	2	5	1		1	40		
Inconnu	6	3	3	4		2	2	1		1	11		
total	140	62	78	92	3	36	53	51	11	40	283		

4°/ Les mouvements de population qui intéressent les régions extérieures à l'Itasy et à l'Imerina sont essentiellement le fait des adultes de la caste hova et de la caste andriana. Tout comme à Ambohiboanjo les anciens maîtres sont ceux qui acceptent le mieux de franchir de grandes distances très certainement parce que ces émigrés ne sont pas des paysans mais des fonctionnaires ou des commerçants (voir parties 4 et 5).

Ainsi certaines tendances notées à Ambohiboanjo sont devenues des phénomènes beaucoup plus clairement observables à Beravina: le foko a tendance à se vider de ses originaires anciens maîtres, des hommes comme des femmes qui émigrent à Tananarive ou au-delà de la plaine. Le groupe des Zaza hova et des Andovo (originaires ou étrangers) devient dominant du point de vue du nombre: les départs vers Tananarive sont nombreux mais la vague des immigrés (le plus souvent d'anciens saisonniers) qui s'installent à Beravina dans l'espoir d'épouser un métayer ou un propriétaire foncier ou tout du moins d'exercer divers petits métiers à Tananarive ou dans ses environs a complètement modifié la composition sociale du foko. Les anciens maîtres ne forment plus que 19 familles sur 86. Si l'évolution démographique reste la même il est à prévoir que dans quelques décennies il ne restera pratiquement plus d'anciens maîtres à Beravina.

Chapitre D/ REPRESENTATIVITE DES DEUX COMMUNAUTES

ET DE LEURS TERROIRS

Nous avons classé les habitants et les émigrés d'Ambohiboanjo et de Beravina en fonction de leur caste et de leur filiation éventuelle avec les fondateurs des deux foko. Dans les parties 4 et 5, nous verrons que ces clivages sont essentiels pour analyser les rapports entre les hommes et la terre. Toutefois, nous avons dû utiliser des critères plus extérieures à la société paysanne pour classer les chefs de famille interrogés au cours de l'enquête régionale.

Trois comparaisons sont donc à effectuer pour mesurer la représentativité des deux foko :

1) comparer les groupes sociaux d'Ambohiboanjo et de Beravina que nous venons de présenter à ceux qui sont mis en évidence par les critères utilisés au cours de l'enquête régionale.

2) cette correspondance étant établie, comparer la répartition des groupes sociaux d'Ambohiboanjo et de Beravina à celle des groupes sociaux de la zone périphérique et de la zone centrale de la plaine de Tananarive.

3) comparer l'orientation, la taille, la structure des exploitations d'Ambohiboanjo et de Beravina à celles qui ont été touchées par notre enquête régionale.

1) Correspondance entre les deux types de classification des groupes sociaux

En faisant correspondre, pour un même échantillonnage (les chefs de famille résidant à Ambohiboanjo et à Beravina), une classification basée sur des informations sûres mais limitées à une autre classification plus proche de la réalité paysanne mais plus exigeante quant aux méthodes d'enquêtes, nous nous donnons la possibilité d'élargir les conclusions relatives aux deux communautés à l'ensemble de la plaine (voir tableau p. 117 : la répartition des chefs de famille selon les deux classifications).

Nous établissons trois types de correspondance :

- a) comparaison entre une classification basée sur des critères économiques (les rapports des chefs de famille avec la terre) :

Foko de Beravina et d'Ambohiboanjo
Correspondance entre les groupes sociaux mis en évidence dans la
deuxième et la troisième parties de cette étude

BERAVINA

Classement des chefs de familles	chefs de familles										total
	dirigeant une exploitation agricole								sans exploitation agri. cole		
	HVO	HJO	VO	JO	HVI	HJI	VI	JI	originaires de la commune	immigrés dans la commune	
	(1)										
<u>originai. anciens maîtres</u>											
- A Andriana	5	2									7
- B Hova	6	1		1		1	1		2		12
<u>originai. Zaza hova et Andevo</u>											
- C Zaza hova						1					1
- D Andevo d'Andriana	8	1		5		1		1	2		18
- E Andevo de Hova	8	7		3	2				7		27
<u>étrangers</u>											
- F Hova					1			2	1	1	5
- G Andevo	1	1	2	2		1	3	1	1	4	16
total	28	12	2	11	3	4	4	4	13 (2)	5 (3)	86

AMBOHIBOANJO

classement des chefs de familles	chefs de familles										total
	dirigeant une exploitation agricole								sans exploitation agri.		
	HVO	HJO	VO	JO	HVI	HJI	VI	JI	originaires de la comm.	immigrés dans la com.	
	(1)										
<u>Hova</u>											
- B originaires anciens maîtres	6	15			1	2					24
- F étrangers	1						1				2
<u>Andevo et assimilés</u>											
- C Zaza hova originaires	1	1									2
- E Andevo de Hova originaires	6	9		5				1			21
- G Andevo étran.					1				1	1	3
- H Antairoro étrangers		2									2
total	14	27		5	2	2	1	1	1 (4)	1 (5)	54

- (2) sur 13 originaires, 11 ont moins de 50 ans (2 Hova (B) originaires de la commune ont plus de 50 ans)
 (3) " 5 immigrés, 3 ont plus de 50 ans (2 étrangers (G) immigrés dans la commune ont plus de 50 ans)
 (4) " 1 originaire, 1 a moins de 50 ans
 (5) " 1 immigré, 1 a moins de 50 ans.
 (1) voir la signification des abréviations p. 46.

- chefs de familles dirigeant une exploitation agricole et ayant reçu un héritage,
- chefs de familles dirigeant une exploitation agricole n'ayant pas reçu d'héritage,
- chefs de familles sans exploitation agricole

et une classification plus sociologique basée sur la caste des chefs de famille et leur filiation éventuelle avec les fondateurs du foko où ils résident :

- chefs de familles de caste andriana ou hova originaires du foko,
- chefs de familles de caste zaza hova au andevo originaires du foko,
- chefs de familles étrangères installées dans le foko depuis le début du XX^{ème} siècle.

Répartition des chefs de familles résidant dans les foko de

	Beravina				Ambohiboanjo			
	héritier	non héritier	non exploitant	total	héritier	non héritier	non exploitant	total
originaires anciens maîtres A.B (2)	15 (1)	2	2	19	24			24
originaires zaza hova et andevo C.D.E	28	9	9	46	17	6		23
étrangers F.G	4	10	7	21		1	2	7
total	47	21	18	86	45	7	2	54

Dans les deux foko, les chefs de familles sans héritage ou sans exploitation sont ou bien des étrangers au foko ou bien des originaires du foko de caste zaza hova ou andevo. A Ambohiboanjo, les correspondances sont strictes : seuls certains étrangers au foko ne possèdent pas d'exploitation agricole, seuls certains andevo originaires du foko n'ont pas obtenu d'héritage. A Beravina, il est plus difficile d'établir des correspondances aussi nettes : de nombreux originaires du foko de caste andevo n'ont pas

(1) l'un d'entre eux n'a pas d'exploitation agricole. Ce tableau est établi à l'aide du tableau p. 117.

(2) voir la signification des lettres A. B. C. D. E. F. G. H. dans les tableaux p. 97 et 111.

d'exploitation agricole, on compte même quelques Hova originaires du foko sans héritage ou sans exploitation agricole. Le manque de terre touche d'abord les étrangers, mais aussi les Andevo originaires du foko et même dans certains cas les Hova originaires du foko, mais pas les Andriana.

b) comparaison entre une classification de type démographique basée sur l'âge du chef de famille (plus ou moins 50 ans) et la précédente classification encore plus synthétique opposant les chefs de familles originaires du foko anciens maîtres (Andriana et Hova), et les autres chefs de familles.

Répartition des chefs de familles de Beravina				Ambohiboanjo			
	+ 50 ans	- 50 ans	total		+ 50 ans	- 50 ans	total
originaires anciens maîtres A.B	12	7	19	originaires anciens maîtres B	7	16	24
autres chefs de familles C.D.E.F.G	29	38	67	autres chefs de familles C.E.F.G.H	11	20	30
total	41	45	86	total	18	36	54

A Beravina, la plupart des jeunes chefs de familles (moins de 50 ans) ne font pas partie du groupe des anciens maîtres originaires du foko; en revanche, parmi les chefs de familles âgés la proportion d'anciens maîtres originaires du foko est beaucoup plus élevée. Nous avons en partie expliqué ce clivage par une émigration des anciens maîtres de Beravina et une immigration d'étrangers généralement Andevo. A Ambohiboanjo, foko beaucoup moins ouvert aux migrations, la proportion de jeunes ou de vieux chefs de famille est à peu près la même quelle que soit leur caste.

c) comparaison entre une classification géographique basée sur le lieu de naissance du chef de famille (dans ou hors de la commune où il réside actuellement) et la classification précédente opposant les chefs de familles appartenant au groupe des originaires du foko, aux chefs de famille appartenant au groupe des étrangers arrivés dans le foko au cours du XXème siècle sans se lier au groupe des originaires.

Répartition des chefs de familles résidant dans le foko de

	Beravina			Ambohiboanjo			
	!originaires! !de la com. ! ! mune	!immigrés ! ! dans la ! ! commune	! total !	!originaires! !de la com. ! ! mune	!immigrés ! ! dans la ! ! commune	! total !	
originaires A.B.C.D.E	58	7	65	originaires B.C.E	43	4	47
étrangers F.G	8	13	21	étrangers F.G.H	4	3	7
total	66	20	86	total	47	7	54

Pratiquement tous les chefs de familles nés dans la commune font partie du groupe des originaires du foko soit parce qu'ils sont nés dans le foko soit parce qu'ils y sont venus pour épouser un originaire. Les étrangers au foko nés dans la commune sont extrêmement rares.

Dans la mesure où nous montrerons que le foko d'Ambohiboanjo est représentatif de la zone périphérique et que le foko de Beravina est représentatif de la zone centrale de la plaine, la correspondance entre l'une et l'autre classification des chefs de familles des deux foko nous permet de tirer les conclusions suivantes pour tous les autres foko de la plaine de Tananarive:

- Dans les foko de la périphérie, les chefs de famille sans exploitation agricole sont généralement des étrangers et les exploitants sans héritage sont des Andevo originaires; tous les Hova originaires du foko ont reçu un héritage. Nous serons moins catégorique pour ce qui concerne les foko du centre de la plaine; nous admettons néanmoins que les chefs de famille sans héritage ou sans exploitation agricole sont presque tous des étrangers ou des Andevo originaires des foko très rarement des Hova et jamais des Andriana originaires des foko.

- Une très forte majorité des jeunes chefs de familles (moins de 50 ans) des foko du centre de la plaine sont des Andevo (étrangers ou originaires des foko où ils ont été interrogés), parmi les chefs de familles âgés la proportion de Hova et d'Andriana originaires des foko est beaucoup plus élevée.

- Enfin au centre comme à la périphérie de la plaine la plupart des chefs de famille originaires de la commune où ils résident actuellement font partie (par naissance ou par mariage) du groupe des originaires des foko où ils ont été interrogés.

2) Comparaison entre les groupes sociaux d'Ambohiboanjo et de Beravina et ceux de la périphérie et du centre de la plaine.

Nous avons donc classé les 52 chefs d'exploitation (1) d'Ambohiboanjo et les 67 chefs d'exploitation de Beravina en fonction de leur âge : les jeunes (de moins de 50 ans) et les vieux ; en fonction de leur lieu de naissance : ceux qui sont nés dans la commune où ils résident actuellement et ceux qui sont nés hors de cette commune ; enfin en fonction de leur situation face à l'héritage : ceux qui possèdent des terres héritées (2) et ceux qui n'en possèdent pas. Nous reprenons donc les mêmes critères (voir tableau p. 117) que pour les 106 chefs d'exploitation interrogés dans la zone périphérique et pour les 189 chefs d'exploitations interrogés dans la zone centrale.

Répartition des chefs d'exploitation en fonction de trois critères :

	nombre de chefs d'exploitation	sur 100 chefs d'exploitation		sur 100 chefs d'exploitation		sur 100 chefs d'exploitation	
		jeunes (moins de 50 ans)	vieux (plus de 50 ans)	originaires de la commune	immigrés dans la commune	héritiers d'au moins une parcelle	non héritiers
Ambohiboanjo	52	68 %	32 %	88 %	12 %	87 %	13 %
Périphérie	106	67 %	33 %	83 %	17 %	82 %	18 %
Beravina	67	46 %	54 %	78 %	22 %	69 %	31 %
Centre	189	50 %	50 %	74 %	26 %	71 %	29 %

Compte tenu du faible échantillonnage, les écarts de moins de 5 % nous semblent négligeables. Le tableau ci-dessus montre donc la très bonne représentativité des chefs d'exploitation de chacun des deux foko par rapport à ceux de chacune des deux zones en fonction de ces critères du moins.

Pour affiner l'analyse nous avons réparti les chefs d'exploitation en huit groupes combinant les trois critères précédents.

(1) Nous écartons les 2 chefs de familles d'Ambohiboanjo et les 19 chefs de familles de Beravina qui n'ont pas d'exploitation agricole. Sur ces 19 chefs de famille de Beravina, un d'entre eux est propriétaire-non-exploitant.

(2) Cet héritage peut se réduire à une parcelle et appartenir à un autre membre de la famille vivant sur l'exploitation.

		(1)							
		HVO	HJO	HVI	HJI	VO	JO	VI	JI
Ambohiboanjo	sur 100	26,9 %	51,9 %	3,8 %	3,8 %	-	9,2 %	1,9 %	1,9 %
Périphérie	sur 100	24,5 %	47,1 %	2,8 %	7,5 %	3,7 %	7,5 %	1,8 %	4,7 %
Beravina	sur 100	40,2 %	17,9 %	4,4 %	5,9 %	2,9 %	16,3 %	5,9 %	5,9 %
Centre	sur 100	31,7 %	24,8 %	6,8 %	7,4 %	6,8 %	10,5 %	4,7 %	6,8 %

La représentativité des chefs d'exploitation d'Ambohiboanjo est confirmée par cette répartition encore plus complexe des groupes sociaux. A Beravina quelques différences apparaissent dans les groupes des originaires de la commune (HVO - HJO - VO - JO), certes la proportion de jeunes (HJO + JO) et de vieux (HVO + VO) est voisine de celle qui a été enregistrée pour le centre de la plaine (34,2 % et 43,1 % contre 35,3 % et 38,3 %) mais le groupe des vieux chefs de famille originaires de la commune ayant obtenu un héritage (HVO) et celui des jeunes chefs de famille originaires de la commune ne possédant pas d'héritage^(JO) rassemblent plus d'individus que les groupes homologues recensés, lors de l'enquête régionale, au centre de la plaine de Tananarive.

D'autres écarts apparaissent quand on considère l'ensemble des chefs de familles résidant dans chaque foko, c'est-à-dire les exploitants et les non-exploitants : Ambohiboanjo tout comme Beravina ne représente pas exactement des cas "moyens".

Répartition des chefs de famille en fonction de leur rapport avec la terre et de leur origine (2)

	sur 100 chefs de famille		sur 100 chefs de famille	
	exploitants	non-exploitants	originaires de la commune	immigrés dans la commune
Ambohiboanjo	96,3 %	3,7 %	87,1 %	12,9 %
Périphérie	90,7 %	9,3 %	72,8 %	27,2 %
Beravina	78,2 %	21,8 %	66,7 %	33,3 %
Centre	51,7 %	48,3 %	59,3 %	40,7 %

(1) voir la signification des abréviations p. 46.

(2) l'échantillonnage porte sur 54 chefs de familles à Ambohiboanjo, 367 à la périphérie de la plaine, 86 à Beravina, 1650 au centre de la plaine.

Les chefs de familles immigrés sont beaucoup moins nombreux à Ambohiboanjo que dans l'ensemble de la zone périphérique (12,9 % au lieu de 27,2 %), peut-être faut-il expliquer ce phénomène par la localisation de ce foko en bordure nord-est de la commune d'Antambolo séparé par l'Ikopa des communes du nord (Mahitsy et Mananjara) et de l'est (Ampangabe); cette frontière naturelle a pu constituer un obstacle à des échanges matrimoniaux avec les communes voisines. Quant au pourcentage de chefs de famille non exploitants, il est sensiblement le même dans ce foko et dans la zone périphérique. En revanche, à Beravina, ce pourcentage diffère largement de celui obtenu pour l'ensemble des chefs de familles du centre de la plaine : 21,8 % de non-exploitants au lieu de 48,3 %. Nous expliquons cet écart par le fait que les résultats de notre enquête régionale proviennent pour le centre de la plaine de sondages effectués dans des bourgs où les chefs de familles sans exploitation sont nombreux et dans des villages et des hameaux où cette proportion est moins élevée (voir annexe II B). Beravina est un village situé hors des grandes routes nationales, de ce fait la proportion de chefs de familles non-exploitants y est plus faible que dans les bourgs. Beravina représente donc mieux les villages et les hameaux que les bourgs de la zone centrale.

Ainsi la répartition des groupes sociaux des deux foko est représentative de celle des groupes sociaux des deux zones de la plaine avec quelques nuances :

- Ambohiboanjo comprend beaucoup moins d'immigrés nés hors de la commune que les autres communautés de la périphérie de la plaine.

- Beravina compte proportionnellement davantage d'exploitants agricoles que la moyenne des autres communautés du centre de la plaine (nous venons d'en donner l'explication) et parmi les exploitants agricoles nés dans la commune, l'écart est plus accusé qu'au centre de la plaine entre jeunes et vieux : dans ce foko les jeunes sans héritage (JO), et les vieux héritiers (HVO) sont en effet plus nombreux que dans l'ensemble du centre de la plaine.

3) Comparaison entre les exploitations d'Ambohiboanjo et de Beravina et celles de la périphérie et du centre de la plaine de Tananarive.

a) orientation de la production agricole

Production agricole des exploitations

		exploitations comprenant ex- clusivement des rizières	exploitations comprenant ex- clusivement des champs de tancety	exploitations mixtes
Ambohiboanjo	sur 100 exploitations	1,9 %	3,8 %	94,2 %
Périphérie	sur 100 exploitations	3,7 %	0,9 %	95,2 %
Beravina	sur 100 exploitations	22,3 %	10,4 %	67,1 %
Centre	sur 100 exploitations	21,1 %	7,4 %	71,4 %

Ambohiboanjo et Beravina, sont de ce point de vue, deux cas parfaitement moyens, l'orientation de la production agricole de leurs exploitations est tout à fait semblable à celle des exploitations enquêtées dans chacune des deux zones de la plaine.

Pour affiner l'analyse nous avons classé les exploitations d'abord en fonction de la taille des surfaces rizicoles puis en fonction des superficies de champs de tancety.

	Répartition des exploitations en fonction des superficies rizicoles.			Répartition des exploitations en fonction des superficies de champs de tancety.				
		surface nulle	moins de 50 ares	plus de 50 ares		surface nulle	moins de 50 ares	plus de 50 ares
Ambohiboanjo	sur 100	3,8 %	28,8 %	67,3 %	sur 100	1,9 %	53,8 %	44,2 %
Périphérie	sur 100	0,9 %	55,6 %	43,3 %	sur 100	3,7 %	64,1 %	32,0 %
Beravina	sur 100	10,4 %	43,2 %	46,2 %	sur 100	22,3 %	56,6 %	20,8 %
Centre	sur 100	7,4 %	62,9 %	29,6 %	sur 100	21,1 %	72,4 %	6,3 %

Les grandes exploitations rizicoles et les grandes exploitations de champs de tanoty (plus de 50 ares) sont plus nombreuses à Beravina qu'au centre de la plaine et plus nombreuses à Ambohiboanjo qu'à la périphérie. Les écarts dans le sens d'une situation plus favorable concernent entre 12 et 24 % des exploitants de chacun des foko.

Nous retrouvons ces mêmes écarts lorsque nous comparerons la taille des propriétés et la taille des héritages dans les deux foko et dans l'ensemble de la plaine. Nous avons tendance à croire que cette différence s'explique en grande partie par une sous-estimation dans le recensement de certains types de champs (acquis par héritage et exploités en faire valoir direct ou indirect) au cours de l'enquête régionale. Dans ce genre d'enquête, il faut en effet compter avec la bonne volonté de l'exploitant agricole interrogé qui a tendance à oublier de montrer à l'enquêteur les champs possédés depuis toujours surtout si ces champs sont nombreux. En revanche le petit propriétaire exploitant n'oublie rien, celui qui a acheté une terre insistera pour qu'elle soit bien enregistrée dans le cahier de l'enquêteur, le métayer ou le locataire d'un champ signaleront des terres qu'ils revendiquent au moins en tant qu'exploitant. Dans les études de terroir, toutes les parcelles, situées à l'intérieur de limites spatiales précisées peu à peu, sont répertoriées et rattachées à un propriétaire et lorsque la parcelle est cultivée à un exploitant. Les risques de sous-estimations sont donc largement réduits pour les exploitations d'Ambohiboanjo et de Beravina.

b) la propriété agricole : les types d'acquisition des terres

Répartition des exploitants en fonction de la taille de leur propriété.

		propriété nulle	petite propriété (moins de 50 ares) de rizières et (ou) de champs de tanoty	grande propriété (plus de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanoty
Ambohiboanjo	sur 100 exploi.	3,8 %	36,4 %	59,6 %
Périphérie	sur 100 exploi.	12,2 %	48,1 %	40,5 %
Beravina	sur 100 exploi.	23,8 %	44,7 %	31,3 %
Centre	sur 100 exploi.	21,1 %	55,0 %	23,8 %

Répartition des exploitants en fonction de la taille de leur héritage (1)

		héritage nul	petit héritage : moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety	héritage important : plus de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety
Ambohiboanjo	sur 100 exploitants	13,4 %	44,2 %	42,2 %
Périphérie	sur 100 exploitants	17,9 %	47,1 %	34,9 %
Beravina	sur 100 exploitants	31,3 %	44,7 %	23,8 %
Centre	sur 100 exploitants	29,1 %	54,7 %	16,4 %

Répartition des exploitants en fonction de la taille de leurs achats

		achat nul	petit achat : moins de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety	achat important : plus de 50 ares de rizières et (ou) de champs de tanety
Ambohiboanjo	sur 100 exploitants	34,6 %	53,8 %	11,5 %
Périphérie	sur 100 exploitants	57,5 %	33,1 %	9,4 %
Beravina	sur 100 exploitants	64,1 %	35,8 %	-
Centre	sur 100 exploitants	63,4 %	31,7 %	4,7 %

Les exploitants ne possédant pas de propriété agricole sont aussi nombreux à Beravina que dans l'ensemble du centre de la plaine tout comme ceux qui n'ont pas acheté de terres. A Ambohiboanjo, cette catégorie de population est quasiment inexistante (3,8 %) alors qu'elle regroupe tout de même 12,2 % des exploitants de la périphérie. Cet écart est à mettre en relation avec le pourcentage important d'exploitants de ce foko ayant acheté des terres (environ les 2/3, au lieu de 42 % pour l'ensemble de la périphérie). Nous admettons donc que l'importance des achats effectués à Ambohiboanjo n'est pas très représentative de ce qui se passe dans les autres foko de la périphérie.

(1) Rappelons que par mesure de simplification nous avons englobé avec les héritages, les défrichements et les dons de terre (voir p. 66).

Les autres écarts enregistrés concernent les grandes propriétés et les gros héritages. Nous avons précédemment indiqué que ces différences ont en partie pour origine une sous-estimation de la taille des propriétés acquises en héritage par les exploitants interrogés au cours de l'enquête régionale.

Notons que les deux foko sont représentatifs de leur zone pour ce qui concerne les exploitants n'ayant pas obtenu d'héritage et pour ce qui concerne les exploitants ayant effectué de gros achats de terres.

c) l'exploitation agricole : le faire valoir indirect (1)

Répartition des exploitants en fonction des terres qu'ils ont prises en faire valoir indirect (FVI)

		pas de terres prises en FVI	terres prises en FVI, inférieures à 50 arcs de rizières et (ou) de champs de tanety	terres prises en FVI supérieures à 50 arcs de rizières et (ou) de champs de tanety
Ambohiboanjo	sur 100 exploit.	13,4 %	63,4 %	23,0 %
Périphérie	sur 100 exploit.	16,9 %	65,0 %	17,9 %
Beravina	sur 100 exploit.	14,9 %	50,7 %	34,3 %
Centre	sur 100 exploit.	36,5 %	57,6 %	5,8 %

Répartition des exploitants en fonction des terres possédées qu'ils ont mises en faire valoir indirect (FVI)

		pas de terres mises en FVI	terres mises en FVI inférieures à 50 arcs de rizières et (ou) de champs de tanety	terres mises en FVI supérieures à 50 arcs de rizières et (ou) de champs de tanety
Ambohiboanjo	sur 100 exploit.	40,3 %	55,7 %	3,8 %
Périphérie	sur 100 exploit.	55,6 %	33,0 %	11,3 %
Beravina	sur 100 exploit.	64,1 %	29,8 %	5,9 %
Centre	sur 100 exploit.	87,3 %	9,5 %	3,1 %

(1) Nous ne tiendrons pas compte du faire valoir direct qui intéresse à de très rares exceptions près tous les exploitants ayant une propriété agricole.

A Ambohiboanjo, les pourcentages concernant les terres prises en faire valoir indirect sont très proches de ceux enregistrés dans la zone périphérique. A Beravina, les exploitations ne comprenant pas de terres cultivées en faire valoir indirect sont beaucoup moins nombreuses qu'au centre de la plaine (14,9 % contre 36,5 %), inversement celles qui comprennent de vastes surfaces prises en faire valoir indirect sont beaucoup plus nombreuses qu'au centre (34,3 % contre 5,8 %).

De ce point de vue Beravina n'est donc pas très représentatif.

En ce qui concerne les terres mises en faire valoir indirect on note certains écarts que nous expliquerions encore une fois par une sous-estimation dans le recensement de ce type de parcelles au cours de l'enquête régionale. De toute façon, les superficies mises en faire valoir indirect dépassent rarement 50 arcs par exploitant-propriétaire.

Conclusion

Les exploitations d'Ambohiboanjo et de Beravina ne ressemblent donc pas exactement à celles qui ont été décrites à la périphérie et au centre de la plaine, mais il faut tenir compte d'une sous-estimation fort probable dans le recensement des surfaces agricoles au cours de l'enquête régionale. De plus nous rappelons deux différences importantes :

1) Ambohiboanjo ne compte pratiquement que des propriétaires-exploitants, ceci s'explique par les petits achats de terre beaucoup plus fréquents que dans les autres foko de la périphérie.

2) Beravina regroupe proportionnellement davantage d'exploitants cultivant de grandes surfaces en faire-valoir indirect que l'ensemble du centre de la plaine.

4) Conclusion

En définitive, Ambohiboanjo et Beravina représentent relativement bien les foko de la périphérie et du centre de la plaine. Ambohiboanjo est davantage un "cas" moyen, si l'on excepte deux particularités : le faible pourcentage d'immigrés venant des autres communes et l'importance des achats de terres. Beravina représente mieux les sociétés villageoises du centre de la plaine que celles des bourgs, il nous manque certainement une analyse complémentaire d'un autre foko situé sur une route nationale ou en bordure de la capitale. De plus Beravina présente certaines particularités : une répartition des héritages entre jeunes et vieux originaires de la commune un peu différente de celle du centre de la plaine et surtout une proportion plus importante qu'ailleurs de terres cultivées en faire valoir indirect par les habitants du foko.

Nous tiendrons compte de ces limites lorsque nous essaierons de généraliser l'analyse de l'évolution des structures foncières d'Ambohiboanjo et de Beravina, analyse qui fait l'objet des parties 4 et 5 de cette étude.

IVème Partie

L'EVOLUTION DES STRUCTURES FONCIERES

D'AMBOHIBOANJO AU XXème siècle

Voici donc le terroir d'Ambohiboanjo : dans la vallée de l'Illopa et les vallons adjacents, 55 ha de rizières appropriées individuellement; sur la tanety, 134 ha de friches collectives et 66 ha de champs personnels (24 ha de friches et de jachères, 24 ha de champs de cultures sèches (1), 18 ha de bois). C'est le cadre de vie des 276 personnes habitant les cinq hameaux d'Ambohiboanjo, Ant'rotanitsara, Ambohijatovo, Fiadanana et Kelibe.

Deux groupes sociaux importants sont en présence : les Hova originaires du foko (le groupe B) soit 122 personnes dont les ancêtres possédaient la quasi totalité du terroir jusqu'au début du XXème siècle et les Andevo originaires du foko (groupe E) soit 121 personnes dont les ancêtres travaillaient chez les Hova. Les autres groupes sont peu nombreux : 10 personnes chez les Zaza Hova originaires du foko (groupe C), 14 personnes chez les étrangers Andevo (groupe G), 7 personnes chez les Antaimoro (groupe H) et 2 personnes chez les Hova étrangers au foko (groupe F). Toutes ces minorités ont un point commun : leurs ancêtres ne possédaient pas ou pratiquement pas de terre à Ambohiboanjo ; seules les deux femmes hova ⁽³⁾ étrangères au foko ont été assimilées par les Hova originaires du foko parce qu'elles étaient Hova et peu nombreuses (2).

- (1) Certains champs sont cultivés toute l'année : le manioc bien sûr, mais aussi quelques parcelles de patate, saonjo, arachide, maïs, pomme de terre, tomates dont la surface n'excède pas 3 ha.
- (2) voir sur le tableau p. 134 le nombre de personnes par groupe social (enfants et adultes).
- (3) l'une de ces femmes "157" est originaire de Tsarazafy. Elle a obtenu un héritage foncier qui fait partie dorénavant du terroir d'Ambohiboanjo.

Nous présenterons les résultats chiffrés pour chaque groupe social (B. C. E. F. G. H.) afin d'établir une base de comparaison avec les groupes sociaux recensés à Beravina. Toutefois, à Ambohiboanjo, les minorités (C. F. G. H.) n'ont pas déployé de dynamisme particulier; notre analyse portera donc d'une part sur l'ensemble des Hova (groupes B et F), soit 124 personnes réparties en 26 familles, d'autre part sur l'ensemble des Andevo (groupes E et G) auxquels nous avons assimilé les Zaza Hova et les Antaimoro (groupes G et H) parce que leur situation foncière était très voisine soit 152 personnes réparties en 28 familles (tableau p. 134).

Au début du siècle, il semblait difficile aux Andevo de transformer les structures foncières du terroir à partir d'une situation **aussi inégale** : ils ne possédaient, à peu de choses près, que leur force de travail tandis que les Hova possédaient presque tout le terroir. Néanmoins, progressivement, la situation économique s'est modifiée, les Andevo ont conquis des terres, essentiellement des rizières, au détriment des Hova; actuellement, l'appartenance d'une famille à l'un ou l'autre **groupe n'a presque plus** de relation avec la taille de sa propriété agricole et plus généralement avec son niveau de vie.

Le rôle des émigrés hova d'Ambohiboanjo est très passif, ils ont accepté de vendre une partie de leur patrimoine foncier et les émigrés andevo au fur et à mesure de leur accession à la propriété ont eu le même comportement.

Les cartes de la répartition de la propriété du foko entre les groupes sociaux en 1900, 1958, 1968 montrent l'éclatante progression de la propriété andevo. La plus grande partie des champs de tanety et des bois ⁽¹⁾ acquis à la suite de défrichements. En revanche, dans les vallées, totalement aménagées et appropriées, seuls les achats de rizières appartenant aux Hova ont permis aux Andevo d'accéder à la propriété. Au début du siècle en effet, les propriétés rizicoles étaient vastes et les Hova n'hésitaient pas à en vendre une partie. Les recettes obtenues étaient utilisées notamment pour verser des salaires à l'ancienne main-d'oeuvre servile. Aujourd'hui, la résistance devient plus ferme, les petits propriétaires hova doivent s'opposer non seulement à la pression générale des Andevo mais aussi à celle de quelques gros propriétaires appartenant parfois au groupe hova parfois au groupe andevo.

(1) Rappelons qu'il s'agit de plantations récentes d'eucalyptus ou de pins.

La progression de la propriété andevo a exigé de lourds investissements financiers : la plupart des Andevo ont franchi toute une série d'étapes pour y parvenir et notamment celle du salariat agricole, du métayage, de la commercialisation des produits agricoles, de l'élevage des porcs. La première étape n'exige que du travail, les autres exigent des investissements croissants mais de plus en plus rentables. Les Andevo ont exercé ces activités plus rentables dès que quelques économies ont été réalisées, tout en demeurant salariés agricoles et éventuellement tout en s'employant à des activités non agricoles, très rares dans cette zone éloignée de la ville.

Un tableau récapitulatif met en évidence le dynamisme différentiel des Hova et des Andevo. Il montre aussi que les Andevo ont maintenant acquis des places honorables parmi les propriétaires du foko. L'ancien clivage entre les castes, encore perceptible sur le plan social, n'existe plus sur le plan économique. Faut-il prévoir la formation d'un autre clivage, les 10 familles hova et andevo actuellement les mieux nantis accusant leur différence avec les 44 autres familles habitant le foko? Ce phénomène sera freiné par la règle du partage de l'héritage familial entre tous les enfants, qui morcelle les grandes propriétés à chaque génération. En revanche, les petits propriétaires nantis d'une nombreuse famille ne pourront certainement pas partager leur propriété entre tous leurs enfants. La pression démographique modifiera nécessairement les rapports des paysans (qu'ils soient hova ou andevo) avec la terre et ceci, d'ici une ou deux décennies.

Chapitre A/ - LE ROLE EFFACE DES EMIGRES

L'attitude des émigrés hova et des émigrés andevo face à leur propriété est semblable. Seule différence, les Andevo sont propriétaires depuis peu de temps et encore actuellement sur les 23,7 hectares du terroir appartenant à des émigrés, 7,9 ha seulement appartiennent aux Andevo et assimilés (tableau p.134).

Cette attitude assez passive paraît étonnante, si on la compare à celle des émigrés de Beravina qui ont bloqué l'évolution des structures foncières de leur terroir natal. A la lumière de ce second exemple, il nous a donc semblé indispensable de commencer d'abord par expliquer pourquoi le groupe des émigrés d'Ambohiboanjo n'avait pas gêné les habitants dans leur conquête foncière. Ensuite seulement nous analyserons, à partir des cartes, la progression des Andevo⁽¹⁾ et les facteurs de cette progression sur le terroir.

Quels sont les droits des émigrés ? "Ils conservent une part d'héritage égale à celle de leurs frères et soeurs (2) restés à Ambohiboanjo" nous ont toujours affirmé nos informateurs. Or cela ne correspond nullement aux résultats de nos premières enquêtes statistiques régionales où il apparaît que les individus de sexe masculin détiennent entre les deux tiers et les trois quarts des terres, ce qui prouverait une inégalité entre les hommes restant généralement au village natal et les femmes qui émigrent pour se marier (voir chapitre B partie III).

Quoi qu'il en soit, les migrations matrimoniales qui existent depuis la fondation d'Ambohiboanjo (3) auraient dû engendrer en un siècle et demi un véritable transfert de la propriété individuelle du terroir aux descendants des émigrés résidant maintenant dans les villages environnants.

Et pourtant ce n'est pas le cas à Ambohiboanjo : la plus grande partie du terroir approprié individuellement appartient toujours aux habitants.

(1) Il s'agit des Andevo et de ceux que nous avons assimilés aux Andevo, c'est à dire des groupes : C. E. G. H.

(2) les terres proviennent pour les 3/4 des parents (père et mère) et pour le 1/4 restant des grands parents, oncles, tantes et époux.

(3) voir l'importance de l'exogamie dans la généalogie (graphique 22).

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition de la propriété individuelle du terroir par groupe social et type de champs

Classement par lieu de résidence	nombre			superficies					total
	familles	enfants	adultes	propriétés cultures	rizières	sèches	bois	friches et jachères	
<u>Habitants d'Ambohiboanjo</u>	<u>54</u>	<u>147</u>	<u>129</u>	<u>67</u>	<u>41,1267</u>	<u>18,9704</u>	<u>17,3195</u>	<u>19,7871</u>	<u>97,2037</u>
- <u>Hova</u>	<u>26</u>	<u>66</u>	<u>58</u>	<u>35</u>	<u>21,5551</u>	<u>11,5540</u>	<u>9,3282</u>	<u>13,8842</u>	<u>56,1995</u>
B originaires anciens maîtres	24	66	56	33	20,5507	11,2584	9,3282	13,5770	54,7143
F étrangers	2		2	2	0,9944	0,3356		0,3072	1,4852
- <u>Andevo et assimilés</u>	<u>28</u>	<u>81</u>	<u>71</u>	<u>32</u>	<u>19,7556</u>	<u>7,3764</u>	<u>7,9913</u>	<u>5,9029</u>	<u>41,0058</u>
C Zaza Hova originaires	2	6	4	3	0,8676	0,6718	0,0240	0,6298	2,1932
E Andevo de Hova originaires	20	66	5	26	14,7960	6,1834	4,5241	5,2531	30,7566
G Andevo étrangers	3	6	8	1	3,4518	0,4836	3,4432	0,0400	7,4186
H Antaimoro étrangers	2	3	4	2	0,6182	0,0376			0,6558
<u>Ensemble des émigrés d'Ambohi-</u> <u>boanjo</u>				<u>58</u>	<u>13,4208</u>	<u>5,1743</u>	<u>0,5604</u>	<u>4,6254</u>	<u>23,7809</u>
<u>Émigrés natifs d'Ambohiboanjo</u>			<u>65</u>	<u>56</u>	<u>12,2114</u>	<u>4,8012</u>	<u>0,5604</u>	<u>3,8896</u>	<u>21,4626</u>
- <u>Hova</u>			<u>40</u>	<u>33</u>	<u>7,5841</u>	<u>3,5000</u>	<u>0,5604</u>	<u>2,1154</u>	<u>13,5599</u>
B originaires anciens maîtres			40	33	7,5841	3,5000	0,5604	2,1154	13,5599
- <u>Andevo et assimilés</u>			<u>25</u>	<u>23</u>	<u>4,6273</u>	<u>1,3012</u>		<u>1,7742</u>	<u>7,9027</u>
C Zaza Hova originaires			2	2	0,2896				0,2896
E Andevo de Hova originaires			19	17	4,3575	1,3012		1,7742	7,0329
G Andevo étrangers			4	4	0,2002				0,2002
<u>Fils d'émigré décédé et conjoint émigré natif du foko</u>				<u>2</u>	<u>1,2094</u>	<u>0,3731</u>		<u>0,7358</u>	<u>2,3183</u>
<u>Hova</u>				<u>2</u>	<u>1,2094</u>	<u>0,3731</u>		<u>0,7358</u>	<u>2,3183</u>
B originaires anciens maîtres				2	1,2094	0,3731		0,7358	2,3183
<u>total général</u>				<u>125</u>	<u>54,5475</u>	<u>24,1447</u>	<u>17,8799</u>	<u>24,4125</u>	<u>120,9846</u>
<u>Classement par groupe social</u>									
- <u>Hova</u>				<u>70</u>	<u>29,9866</u>	<u>15,4671</u>	<u>9,8386</u>	<u>16,7354</u>	<u>72,0277</u>
B Originaires anciens maîtres				68	29,1442	15,1315	9,8386	16,4282	70,5425
F étrangers				2	0,8424	0,3356		0,3072	1,4852
- <u>Andevo et assimilés</u>				<u>55</u>	<u>24,5609</u>	<u>8,6776</u>	<u>7,9913</u>	<u>7,6771</u>	<u>48,9069</u>
C Zaza Hova originaires				5	1,1572	0,6718	0,0240	0,6298	2,4828
E Andevo de Hova originaires				43	19,1335	7,4846	4,5241	7,0073	38,1495
G Andevo étrangers				5	3,6520	0,4836	3,4432	0,0400	7,6188
H Antaimoro étrangers				2	0,6182	0,0376			0,6558
<u>total général</u>				<u>125</u>	<u>54,5475</u>	<u>24,1447</u>	<u>17,8799</u>	<u>24,4125</u>	<u>120,9846</u>

Il existe donc une règle qui limite l'éclatement du terroir et qui est acceptée par l'ensemble des émigrés sauf, nous le verrons, par quelques uns, particulièrement ceux qui sont partis vivre à Tananarive. Comme ces émigrés citadins sont peu nombreux et qu'ils ont laissé très peu de terre à Ambohiboanjo, leur attitude n'a pas eu grande influence sur l'évolution des structures foncières du terroir. Néanmoins l'analyse de leur comportement montre dans quel sens se modifierait celui des émigrés face à leur propriété au cas où l'émigration citadine se développerait; cette analyse nous fait pressentir par ailleurs les raisons qui ont poussé les émigrés de Beravina à ne pas accepter les règles foncières encore en vigueur à Ambohiboanjo.

1) Emprise foncière réduite des émigrés sur le terroir

La carte 23 met en évidence la répartition actuelle des terres entre les habitants et les émigrés. Le tableau ci-dessous précise cette répartition (1).

Répartition du terroir d'Ambohiboanjo entre les habitants et l'ensemble des émigrés (2)

type de parcelles	surface totale		propriété des habitants (3) %		propriété de l'ensemble des émigrés (5) %	
	en ha	%	en ha	%	en ha	%
<u>Tanety</u>	(4)					
Friches du foko	134,5000	} 100 %	134,5000	} 97,9 %	-	} 3 %
jachères personnelles	24,4125		19,7871			
bois	17,8799		17,3195			
cultures sèches	24,1447		18,9704			
<u>Vallées</u>						
rizières	54,5475	100 %	41,1267	75,5 %	13,4208	24,5 %
<u>Total</u>	255,4846	100 %	231,7037	83,6 %	23,7809	9,4 %

- (1) L'enquête foncière a porté sur 1828 parcelles. Nous avons reporté en annexe III A la propriété de chaque individu numéroté dans la généalogie. (graphique 22).
- (2) 25 parcelles mesurant 3,41 ha appartiennent en commun à plusieurs individus (35,81 ares de cultures sèches, 130,80 ares de bois, 175,06 ares de friches et jachères). Parmi ces parcelles certaines sont la propriété d'individus habitant le foko et d'individus émigrés. Nous avons tenu compte pour calculer ce qui revient aux habitants et aux émigrés.
- (3) L'impôt relatif aux friches collectives est payé par les habitants, pour cette raison nous classons ces friches dans la colonne "propriété des habitants".
- (4) Les habitations (1,7875 ha), les tombeaux (0,1282 ha), un fossé à poissons (0,1032 ha), soit 2,0189 ha au total ont été compris dans les friches collectives bien qu'il s'agisse de propriétés individuelles, afin d'alléger nos tableaux.
- (5) Il s'agit des émigrés natifs du foko propriétaires (56 personnes), d'un fils d'émigré décédé natif du foko (1 personne), d'un conjoint émigré d'un natif du foko décédé (1 personne).

Les parcelles des émigrés sont dispersées au milieu de celles des habitants.

La partie actuellement non cultivée du terroir, c'est-à-dire les friches collectives, les friches et les jachères personnelles, les bois appartiennent en presque totalité aux habitants. Il peut paraître abusif de classer les bois dans la partie non cultivée du terroir mais les paysans d'Ambohiboanjo plantent des pins ou des eucalyptus beaucoup moins pour se créer une source de revenus que pour obtenir un titre éventuel de propriété ; si l'on excepte en effet quelques belles pinèdes à l'ouest d'Ambohimadana, le reste n'est pas du tout soigné et les parcelles méritent tout juste le nom de bois. Mais les propriétaires de ces parcelles sont connus de façon bien plus incontestable que ceux de certaines portions de tanety en friche. Ils espèrent obtenir de cette façon plus facilement que les propriétaires de friches, un véritable titre de propriété le jour où le cadastre sera établi dans la commune d'Antambolo (1). Alors comme ce fut toujours le cas ailleurs, cette opération consacrera certainement la disparition de la propriété collective du foko et la répartition de la propriété dans le tanety entre les individus. La lutte sera âpre entre les habitants et certains s'y préparent déjà.

La partie cultivée du terroir comprend des champs de cultures sèches et des rizières. La part des émigrés y est beaucoup plus importante : 21,4 % des champs de cultures sèches, 24,5 % de rizières leur appartiennent.

2) Caractère temporaire de la propriété des émigrés

~~Il nous constatons~~ qu'à leur mort, les émigrés ne transmettent pas de terres à leur conjoint ou à leurs enfants qui résident avec eux, hors du terroir. Actuellement on ne compte en effet que 6 exceptions à cette règle. Ces exceptions se réduisent d'ailleurs à 2 puisque 4 de ces enfants et conjoints ont vendu la totalité de leur héritage aux habitants du foko. Ainsi sur les 58 propriétaires originaires d'Ambohiboanjo mais n'y résidant pas, 56 sont nés à Ambohiboanjo, les 2 autres sont ou bien fils d'un émigré décédé ou bien conjoint émigré d'un patif du foko décédé.

(1) En 1970, l'Administration établissait le cadastre de la sous-préfecture d'Ambohidratrimo à partir des photographies aériennes prises en 1965. L'établissement du cadastre dans la sous-préfecture d'Arivonimamo où est situé Antambolo devrait être effectué dans un proche avenir.

Nous admettrions donc qu'à leur mort, les émigrés transmettent leurs terres à leurs nouveaux restés au foko. Nous n'avons pas pu vérifier cette affirmation car il était difficile de connaître les résidences successives des légataires. Cette règle nous semble néanmoins très plausible : dans la mesure où les mouvements de migrations correspondent pour une très grande part à des échanges matrimoniaux à l'intérieur d'un espace restreint (rappelons qu'actuellement la moitié des mouvements de population se font encore dans un rayon de moins de 5 kilomètres autour d'Anohiboanjo), dans la mesure où le manque de terre n'est pas encore ici un problème fondamental, on peut penser que par entente réciproque les foko exigent que les terres des émigrés décédés soient remises aux habitants des foko d'origine. Cette règle est facilitée par le fait que généralement l'émigré parti se marier revient dans village natal si son conjoint meurt avant lui.

Les émigrés n'attendent d'ailleurs pas leur mort pour se démunir d'une partie de leurs propriétés : ils acceptent, en effet, beaucoup plus souvent que les habitants du foko, de vendre les terres qu'ils possèdent sur le terroir natal.

Répartition des terres vendues sur le terroir d'Anohiboanjo par des membres du foko vivants en fonction du statut du vendeur (en hectares)

	<u>Total</u>		<u>habitants du foko</u>		<u>Ensemble des émigrés</u>			
	propriété actuelle	propriété vendue	propriété actuelle	propriété vendue	émigrés nés au foko	filis d'émigrés décédés et conjoints émigrés	natifs du foko décédés	
rizières:	54,5475	4,3271	41,1267	2,2571	12,2114	1,1874	1,2094	0,8826
cultures sèches	24,1447	1,3504	18,9704	0,3710	4,8012	0,6460	0,3731	0,3534
bois	17,8799	-	17,3195	-	0,5604	-	-	-
friche-jachère	24,4125	1,2706	19,7871	0,5034	3,8896	0,3430	0,7358	0,4242
total	120,9846	6,9481	97,2037	3,1315	21,4626	2,1764	2,3283	1,6402

Le tableau ci-dessus montre que :

- les habitants (vivants) d'Anohiboanjo n'ont vendu que 3/100^e de leurs terres (3,1 ha vendus, reste 97,2 ha en propriété).

- les émigrés (vivants) nés à Anohiboanjo ont vendu le dixième de leurs terres (2,2 ha vendus, reste 21,4 ha en propriété).

- les fils d'émigrés décédés et les conjoints émigrés de natifs du foko décédés ont vendu plus du tiers de leurs terres (1,6 ha vendus, reste 2,3 ha en propriété).

(1) Nous tenons compte ici et dans les deux tableaux suivants de la propriété des 3 fils d'émigrés décédés natifs du foko et des 3 conjoints, émigrés de natifs du foko décédés ; 4 d'entre eux ont vendu toute leur propriété.

La pratique de la vente des terres est antérieure à la colonisation française (1). Actuellement un are de rizière coûte entre 1000 et 1500 FIG et un are de tancy facilement cultivable entre 300 et 500 FIG. Selon la situation personnelle des émigrés dans leur nouvelle famille, les ventes des terres laissées à Ambohiboanjo sont plus ou moins nombreuses et il est possible qu'à leur mort certains d'entre eux ne possèdent même plus de terres à léguer aux neveux habitant Ambohiboanjo.

Compte tenu d'une telle attitude, il serait étonnant que les émigrés possèdent des propriétés acquises d'une autre façon que par héritage. Voyons les faits :

Répartition des terres achetées ou défrichées sur le terroir d'Ambohiboanjo en fonction du statut de l'actuel propriétaire (en hectares)

	<u>propriété totale</u>	<u>propriété des habitants</u>	<u>propriété de l'ensemble des émigrés</u>	
			des émigrés nés au foko	des fils d'émigrés décédés et conjoints émigrés natifs du foko décédés
achat	17,9672	17,4526	0,5146	-
achat et défrich.	30,8945	29,0385	1,8560	-
vente	48,8617	46,4911	2,3706	-

Répartition des types d'acquisition des terres à Ambohiboanjo en fonction du statut de l'actuel propriétaire (en hectares)

	<u>propriété totale</u>	<u>propriété des habitants</u>	<u>propriété de l'ensemble des émigrés</u>	
			des émigrés nés au foko	des fils d'émigrés décédés et conjoints émigrés de natifs du foko décédés
	72,1229	50,7126	19,0920	2,3183
	48,8617	46,4911	2,3706	-
	7,0161	3,1315	2,2444	1,6402

- les fils d'émigrés décédés et les conjoints émigrés de natifs du foko décédés se sont contentés de conserver une partie de leur héritage
- les émigrés natifs du foko ont acquis des terres essentiellement par défrichement, mais ils ont vendu à peu près autant de terres qu'ils en ont gagnées. Il s'agit d'ailleurs de très peu de choses.
- les habitants ont largement amélioré leur situation foncière par achat de terre et par défrichement et les parcelles qu'ils ont vendues sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses. Nous reparlerons d'eux plus loin.

(1) J.P. RAISON géographe ORSTOM, a relevé dans les procès de Fokonolona portés en jugement à Tananarive quelques cas de ventes de terres au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Il s'agit le plus souvent de ventes internes aux foko. Ces ventes étaient permises par Andrianampoininorina.

3) Importance du faire valoir indirect sur les propriétés des éni-grés

Les éni-grés (1) font très souvent appel aux habitants pour cultiver leurs rizières ou leurs champs de cultures sèches, notamment lorsque la distance entre leur nouvelle résidence et Ambohiboanjo est trop grande pour qu'ils puissent venir travailler eux-mêmes sur le terroir. Ainsi sur les 18,5 ha de rizières et de champs de cultures sèches qu'ils possèdent sur le terroir, 10,8 ha sont cultivés par les habitants ; eux-mêmes n'exploitent que 7,7 ha en faire valoir direct et 1,03 ha en faire valoir indirect. Les éni-grés sont donc de grands pourvoyeurs de terre pour tous les habitants qui désirent emprunter, louer ou prendre des parcelles en métayage ou en gage. (voir tableau ci-dessous).

Répartition des modes d'exploitation des rizières et des champs de cultures sèches en fonction de la résidence du propriétaire ou de l'exploitant (en hectares)

	!! habitants !!	!! conjoints éni-grés et fils d'éni-gré décédé !!	!! Total !!	!! membres des foko voisins !!	!! Total !!
Rizières et champs de tanety exploités en faire valoir direct	!! 53,3472 !!	!! 7,7495 !!	!! 61,0965 !!	!! - !!	!! 61,0965 !!
Rizières et champs de tanety mis en faire valoir indirect par le propriétaire	!! 6,7499 !!	!! 10,8458 !!	!! 17,5957 !!	!! 2,9158 !!	!! 20,5115 !!
Rizières et champs de cultures sèches pris en faire valoir indirect par l'exploitant	!! 19,1792 !!	!! 1,0325 !!	!! 20,2117 !!	!! 0,2998 !!	!! 20,5115 !!

4) Partage inégal de l'héritage familial au détriment des éni-grés

Ainsi la situation paraît plus claire : les éni-grés natifs du foko avaient hérité de 21,2 ha de terres, ils en ont gagné 2 par défrichement (1,8 ha exactement), et 0,5 ha par achat, ils ont perdu 2 ha par vente. Quant aux quelques conjoints éni-grés et fils d'éni-grés qui héritaient de près de 4 ha, ils en ont vendu 1,6. Le capital foncier des éni-grés a donc été obtenu essentiellement par héritage (voir tableau p. 149). Ce capital donne une très grande sécurité à celui qui s'en va : quoi qu'il arrive il possède sa rizière et son champ de manioc qu'il met en faire valoir indirect, une fois sur deux.

(1) Il s'agit de l'ensemble des éni-grés.

(2) Nous comptons 2 conjoints éni-grés de natifs du foko décédés cultivant le terroir d'Ambohiboanjo, l'un des propriétaires nous l'avons noté, l'autre est simplement métayer.

Est-ce à dire que son héritage est aussi important que celui de ses frères et soeurs restés au village natal ? Le partage égalitaire entre les enfants est loin d'être aussi réel que le disent nos informateurs, de toute bonne foi d'ailleurs; il a fallu mesurer, cartographier les héritages pour qu'ils reconnaissent, étonnés, qu'effectivement les principes n'étaient pratiquement pas respectés.

Nous avons mesuré ces inégalités globalement en comparant d'abord l'héritage rizicole (1) obtenu par les adultes nés à Ambohiboanjo émigrés ou installés dans le foko (nous ne comptons pas les 20 jeunes gens et jeunes filles de 15 à 18 ans vivant encore chez leurs parents (2)). Sur les 124 personnes intéressées par ce recensement, 65 ont émigré et 59 habitent toujours dans le foko : 70 % des émigrés (46 sur 65) ont obtenu moins de 20 ares de rizières en héritage, alors que ce pourcentage s'abaisse à 35 % pour ceux qui sont restés à Ambohiboanjo (21 sur 59) (voir tableau suivant).

Le partage de l'héritage s'effectue donc globalement au détriment des émigrés. De plus comme nous l'avons noté plus haut, les émigrés sont le plus souvent des femmes de sorte que le partage de l'héritage s'effectue aussi au détriment de ces dernières. En définitive, près de la moitié des émigrés sont des femmes qui ont obtenu moins de 20 ares de rizières en héritage et près de la moitié de ceux qui sont restés au foko sont des hommes qui ont obtenu plus de 20 ares de rizières en héritage.

Héritage rizicole obtenu par les adultes d'Ambohiboanjo nés au foko émigrés ou installés sur place (3)

		héritage rizicole		
		nul ou		
		! inférieur à 20	! supérieur à 20	! total
		! ares	! ares	!
nombre d'adultes restés à Ambohiboanjo	hommes	! 14	! 26	! 40
	femmes	! 7	! 12	! 19
	total	! 21	! 38	! 59
émigrés	hommes	! 16	! 9	! 25
	femmes	! 30	! 10	! 40
	total	! 46	! 19	! 65
total	hommes	! 30	! 36	! 65
	femmes	! 37	! 31	! 59
	général	! 67	! 57	! 124

- (1) Les terres de tanety ont des valeurs très différentes et la comparaison entre les surfaces de ces champs est certainement moins précise que la comparaison entre des surfaces rizicoles. Mais il est bien entendu que les terres de tanety sont partagées entre les héritiers tout comme les rizières.
- (2) Les 20 jeunes gens qui sont des adultes selon nos critères sont les suivants (voir leur numéro dans la généalogie et en annexe III A) : 48-49-57-82-86-90-91-92-97-104-129-130-150-174-181-191-192-193-195-196.
- (3) Voir note (3) page suivante.

Afin d'analyser plus précisément les partages entre héritiers, nous avons recensé tous les groupes de frères et soeurs nés à Ambohiboanjo qui avaient obtenu un héritage, soit 23 familles regroupant 64 frères et soeurs installés à Ambohiboanjo ou émigrés. Tous les partages sont inégaux en fonction de critères variés: l'émigration, le sexe et parfois le rang de naissance.

Ces critères n'interviennent pas pour chaque famille : certaines comprennent uniquement des émigrés ou uniquement des sédentaires ou uniquement des individus de même sexe.

Analyse du partage de l'héritage rizicole familial entre 23 groupes de frères et soeurs nés à Ambohiboanjo (1).

A groupes formés de frères et de soeurs, de sédentaires et d'émigrés

1e groupe	—	60 - 62
2e groupe	—	160 - 162 - 164 - 166 - 167 - 168 - 169
3e groupe	—	2 - 94
4e groupe	—	16 - 18 - 19 - 20 - 21
5e groupe	—	34 - 36
6e groupe	—	37 - 39

Dans tous les groupes (sauf le 4e) tous les frères sont restés au foko, toutes les soeurs ont émigré. Les soeurs émigrées ont toujours reçu un héritage plus petit que celui des frères restés au foko. Dans le 4e groupe, une fille est restée au foko tandis que trois de ses frères émigraient, son héritage est toutefois moins important que celui de ses frères.

B groupes formés d'individus de même sexe. Certains sont sédentaires, d'autres ont émigré.

7e groupe	—	118 - 119 - 121
8e groupe	—	142 - 143
9e groupe	—	151 - 153 - 155
10e groupe	—	28 - 29 - 31 - 33
11e groupe	—	12 - 14 - 15

A deux exceptions près ("121" et "14", restés au foko et dont les héritages sont plus petits que ceux de leurs frères et soeurs émigrés) tous les partages se font au détriment des émigrés.

(1) voir les numéros des individus dans la généalogie, et dans l'annexe III A, voir la taille de l'héritage rizicole obtenu par chaque individu. Notons que sur les 64 frères et soeurs 7 n'ont pas reçu d'héritage rizicole : "2", "11", "60", "111", "112", "143", "151". Généralement les enfants déshérités appartiennent à des familles dont la propriété rizicole est modeste. Il s'agit toujours d'émigrés et dans 6 cas sur 7 de femmes. Ainsi quand c'est nécessaire, le partage ne se fait pas entre tous les enfants et ce sont les femmes émigrées qui sont d'abord éliminées du partage de l'héritage familial.

Note de la page précédente :

(3) Vraisemblablement les rizières vendues par les propriétaires natifs du foko faisaient partie de leur héritage. Si l'on tient compte de ces ventes, le tableau ci-dessus est légèrement modifié :

5 héritiers recensés comme ayant reçu un héritage rizicole inférieur à 20 ares, auraient reçu en fait un héritage supérieur à 20 ares. Il s'agit d'un homme émigré, d'une femme émigrée, d'un homme resté au foko et de deux femmes restées au foko.

C groupes formés de frères et de soeurs tous émigrés ou tous sédentaires

12 ^e groupe	→	111 - 112 - 113 - 114
13 ^e groupe	→	79 - 80
14 ^e groupe	→	56 - 73

Le partage se fait au détriment des femmes.

D groupes formés d'individus de même sexe tous sédentaires

15 ^e groupe	→	54 - 55
16 ^e groupe	→	22 - 23
17 ^e groupe	→	178 - 179

Le partage se fait au détriment du cadet.

E groupes formés d'individus de même sexe tous émigrés

18 ^e groupe	→	9 - 10 - 11
19 ^e groupe	→	187 - 188
20 ^e groupe	→	75 - 76
21 ^e groupe	→	107 - 108
22 ^e groupe	→	105 - 106
23 ^e groupe	→	44 - 45 - 46 - 47

Ne connaissant pas la date de naissance de ces émigrés nous ne pouvons donner d'explication aux inégalités observées dans le partage de l'héritage rizicole familial.

5) Émigration provoquée par les difficultés foncières

Il y a corrélation entre le fait d'émigrer et celui d'obtenir un héritage moins important que celui d'autres frères et soeurs restant au foko, nous venons de le montrer. Mais comment assurer que ce soit toujours le premier terme de la corrélation qui entraîne le second; il est possible en effet que le manque de terres pousse certaines personnes à émigrer, cette cause pouvant s'ajouter à la volonté de se marier (1) ou encore à celle de tenter

(1) Il est bien possible que tous les cas d'exogamie uxori locale s'expliquent par des difficultés foncières rencontrées par le conjoint de sexe masculin sur son terroir natal. Nous rappelons que 4 des 5 hommes venus se marier à Ambohiboanjo avaient choisi une riche héritière. Voici l'héritage en rizières et en cultures sèches de ces quatre femmes : r^c "145" : 115,32 ares, n° "23" : 75,05 ares, n° "138" : 71,65 ares. Les parents de "142" fille unique, sont encore vivants, à leur mort elle partagera avec sa soeur émigrée 461,25 ares.

sa chance à la ville. Nous avons tenté de vérifier cette hypothèse dans les cas extrêmes, lorsque tous les frères et socurs d'une même famille choisissent le départ. Nous avons ainsi recensé 8 groupes rassemblant 21 frères et socurs (voir tableau précédent, groupes : 12 - 13 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23) parmi eux 16 personnes ont reçu un héritage nul ou inférieur à 20 ares de rizières. Cette proportion est encore plus forte que celle que nous avons observée pour l'ensemble des émigrés (76 % au lieu de 70 %). Il est donc fort possible que ce soit le manque de terre qui ait provoqué le départ de certains d'entre eux.

6) Modification du comportement des émigrés citadins (1)

Tant que les mouvements restent de faible envergure : à 5, 10, 20 kilomètres d'Ambohiboanjo, le cadre de vie de l'émigré n'est pas fondamentalement transformé : il reste un paysan et va retrouver généralement un conjoint mieux doté en terre que lui. Son comportement face à l'héritage qu'il a obtenu sur son terroir natal s'explique de la façon suivante : d'une part il possède suffisamment de terre pour se nourrir là où il réside, donc il peut vendre une partie de son héritage sans entamer sa sécurité alimentaire; d'autre part il a besoin de numéraires pour des achats divers ou pour l'organisation de fêtes (notamment des famadihana : retournement des morts). La vente d'une de ses parcelles est souvent le seul moyen de gagner une forte somme d'argent.

En revanche, lorsque les émigrés partent plus loin, leur cadre de vie risque d'être totalement modifié notamment s'ils vont vivre dans un village du centre de la plaine, là où la terre manque, ou bien s'ils s'installent dans un bourg ou à Tananarive pour devenir manœuvre, commerçant ou fonctionnaire et délaisser leur métier de paysan.

Nous n'avons pas pu analyser, par manque d'informations, le cas des émigrés paysans résidant dans les villages du centre de la plaine et pouvant éprouver éventuellement des difficultés foncières sur leur nouveau terroir.

Mais nous avons pu analyser le comportement des 7 émigrés partis vivre au-delà de la limite de la plaine, dans des bourgs, ainsi que celui des 13 émigrés installés à Tananarive. Sur ces 20 émigrés, 15 au

(1) voir cartes 20 et 21.

moins ne sont plus des paysans (1). Ceux qui exercent de petits métiers n'ont obtenu que de tout petits héritages à Ambohiboanjo, il est donc possible qu'ils aient préféré tenter leur chance en ville plutôt que de rester des paysans mal dotés en terre (1). En revanche les 3 émigrés qui exercent un bon métier ont laissé un héritage important à Ambohiboanjo, peut-être ont-ils voulu de cette façon valoriser l'instruction qu'ils avaient reçue ou le capital financier qu'ils possédaient.

Importance des terres vendues par des émigrés natifs du foko en fonction du lieu d'émigration (en hectares)

	propriété actuelle		vente totale		émigrés paysans résidant dans la plaine		émigrés résidant hors de la plaine		émigrés résidant à Tananarive	
	propriété actuelle	vente totale	propriété actuelle	vente totale	propriété actuelle	vente totale	propriété actuelle	vente totale	propriété actuelle	vente totale
rizières	12,2114	1,1374	8,3339	1,0482	1,9134	0,0776	1,9641	0,0616		
cultures sèches	4,8012	0,6460	2,4844	0,5964	0,9095	0,0496	1,4073	-		
bois	0,5604	-	0,3736	-	-	-	0,1868	-		
friches - jachères	3,8896	0,5430	3,0081	0,3430	0,4094	-	0,4721	-		
	21,4626	2,2764	14,2000	1,9876	3,2323	0,1272	4,0303	0,0616		

Les émigrés résidant au delà de la plaine ont vendu environ 14 % de leurs terres (0,1ha reste 3,2 ha). Les émigrés installés à Tananarive ont vendu 1,5 % de leurs terres (0,06ha reste 4,03 ha). Ces pourcentages sont bien inférieurs à ceux des terres vendues par les émigrés installés dans la plaine de Tananarive. Ces derniers ont vendu en effet 14 % des terres qu'ils possédaient (1,9ha, reste 14,2 ha).

Ce phénomène peut s'expliquer ainsi: L'émigré qui n'est plus paysan et qui vit mal de son nouveau métier essaie de conserver les terres qu'il possède sur son terroir natal car c'est grâce à elles qu'il peut nourrir sa famille totalement ou en partie, il a trop besoin de ses terres pour les vendre; l'émigré fonctionnaire ou commerçant, bien intégré à l'économie de marché conserve aussi son héritage, mais pour des raisons

(1) Sur les 20 émigrés :

- 17 ont hérité de moins de 20 ares de rizières. Nous ne connaissons pas le métier exercé par 9 d'entre eux (4 résident à Tananarive, 5 dans des bourgs au delà de la plaine de Tananarive), les 8 autres exercent les petits métiers suivants : 1 petit commerçant (tissu) - 3 employés (police - commerce - chemin de fer) - 2 artisans (reliure - taille de pierres fines) 2 manoeuvres (voierie - carrière).
- Les 3 émigrés qui sont bien dotés en terre ont reçu 95,10 ares, 85,69 ares, 50,24 ares de rizières, l'un est vendeur de zébus, les deux autres sont instituteurs.

différentes, la vente de ses terres n'est plus pour lui le seul moyen de se procurer de l'argent. Son héritage ne joue plus un rôle alimentaire, mais social essentiellement; c'est ce qui l'unit encore à l'univers paysan et au foko où il sera enterré.

Les 20 émigrés partis à Tananarive ou au delà de la plaine, dans des bourgs, possèdent peu de terres à Ambohiboanjo, de sorte que leur comportement est passé inaperçu. Mais cette analyse nous laisse prévoir des changements de comportement si se développait un mouvement d'émigration vers les bourgs et vers Tananarive, ou tout simplement lorsque la densité rurale de la région d'Ambohiboanjo sera comparable à celle du centre de la plaine.

On peut résumer la situation ainsi :

- un émigré vend une de ses terres lorsqu'il n'a pas d'autre moyen de se procurer de l'argent et qu'il possède par ailleurs suffisamment d'autres parcelles pour nourrir sa famille. A sa mort, il remet ce qu'il lui reste de son héritage aux habitants de son foko natal. Cette attitude est celle de la majorité des émigrés d'Ambohiboanjo.
- un émigré ne vend pas sa terre, s'il risque de compromettre de cette façon sa sécurité alimentaire ou bien encore s'il peut utiliser d'autres moyens pour se procurer de l'argent. C'est l'attitude d'une minorité d'émigrés nés à Ambohiboanjo. C'est celle (nous le verrons) de la majorité des émigrés nés à Beravina.

7) Les terres des immigrés

Si les émigrés ont conservé à Ambohiboanjo un peu plus du cinquième des cultures sèches et des rizières, il faut bien supposer que les immigrés venus se marier à Ambohiboanjo ont, eux aussi, conservé quelques parcelles sur leur terroir natal. Nous n'avons pas pu retrouver ces propriétés. Néanmoins, il est bon de savoir qu'en dehors du terroir, les habitants d'Ambohiboanjo peuvent compter sur quelques autres revenus tirés des terres appartenant aux immigrés venus s'installer dans le foko.

Chapitre B/ - L'ACCESSION DES ANDEVO (1) A LA PROPRIETE

La comparaison entre les cartes 25, 26, 27 fait apparaître depuis le début du siècle (carte 25), jusqu'à nos jours (carte 27) en passant par une époque intermédiaire, l'année 1958 (carte 26) deux phénomènes dont le premier est capital :

- une progression spectaculaire de la propriété rizicole des Andevo et assimilés (groupes C, E, G, H) au détriment des Hova (groupes B, F).
- une progression notable de la propriété individuelle hova ou andevo sur tanety par une mise en valeur des friches collectives.

1) Les étapes de la progression des Andevo

En 1900 (carte 25), le terroir approprié par les membres du foko d'Ambohiboanjo n'a pas la même forme que de nos jours : au nord-est, bon nombre de rizières appartiennent encore aux habitants de Tsarazafy (2); au sud des pépinières, plusieurs champs marécageux ne sont pas mis en valeur; enfin au nord-ouest du terroir, la tanety est totalement en friche. Le foko comprend alors cinq hameaux: à l'est Ambohiboanjo, au sud Ambohijatovo, plus à l'ouest Antokotanitsara, ~~Fiadanana~~ et Ambohimiadana (3). Dans ces deux derniers hameaux ne résident que des Andevo (groupe E). Presque tout le terroir appartient aux Hova (groupe B) que ce soit les vallées ou les tanety. Les Zaza Hova (groupe C), peu nombreux, il est vrai ne possèdent pratiquement rien. Les Andevo (groupe E) qui vraisemblablement, représentent à cette époque la moitié de la population possèdent moins d'une dizaine d'hectares de parcelles dispersées; celles-ci sont plus nombreuses à l'ouest, près des hameaux de Fiadanana et d'Ambohimiadana, que dans la partie est autour d'Ambohiboanjo là où les Hova (groupe B) sont installés depuis un siècle. Vraisemblablement, les rizières dégagées dans les têtes de vallons, les champs ouverts sur la tanety dans la partie ouest du terroir, la présence exclusive d'Andevo (groupe E) dans les hameaux d'Ambohimiadana et de Fiadanana correspondent à une colonisation interne du terroir par les Andevo (groupe E), c'est-à-dire à une mise en valeur des friches collectives de la communauté

(1) Il s'agit, rappelons-le, de l'ensemble des Andevo et assimilés, comprenant essentiellement les Andevo originaires du foko (groupe E) mais aussi des minorités (groupes C, G, H): les Zaza Hova originaires du foko et des étrangers andevo et antaimoro installés dans le foko au XXème siècle.

(2) voir l'anecdote concernant Tsarazafy p. 92.

(3) Ce hameau sera abandonné plus tard.

antérieure à l'abolition de l'esclavage.

En 1968 (carte 27 et tableau p. 149), 120,9 ha du terroir sont appropriés individuellement (il reste encore 134,5 ha de friches collectives); les Andevo (groupes C, E, G, H) possèdent 48,9 ha, les Hova (groupes B, F) 72 ha. En 68 années, les Andevo ont donc conquis une quarantaine d'hectares par défrichement ou par achat.

Si l'on ne tient compte que des terres appartenant aux habitants soit 97,2 ha (l'ensemble des émigrés est propriétaire de 23,7 ha), on s'aperçoit que l'égalité foncière est quasiment réalisée entre les Hova (B, F) et les Andevo (C, E, G, H); les premiers possèdent 56,2 ha à répartir entre 124 personnes, les seconds 41 ha à répartir entre 152 personnes. Une analyse de cette propriété en fonction des types de champs montre (tableau p. 134) d'ailleurs que cette tendance à l'égalité est mieux réalisée sur les rizières que sur les champs de tanety, et que les gros écarts concernent les friches personnelles. Quand on connaît l'importance du riz dans la nourriture des Malgaches et disons dans leur vie, puisque se nourrir est le principal souci des paysans, il faut admettre que les Andevo (C, E, G, H) ont quasiment atteint leur but.

Propriété moyenne d'un habitant hova (B et F) et d'un habitant andevo (C,E,G,H) en fonction des types de champs (en ares)

	!	!	!	!	!	!		
	!	!	!	!	!	!		
	!	!	!	!	!	!		
	!	!	!	!	!	!		
habitant	!	!	!	!	!	!		
- Hova (B, F)	!	17	!	9	!	7	!	11
- Andevo (C, E, G, H)	!	13	!	4	!	5	!	4
	!		!		!		!	

La carte de la répartition de la propriété par groupe social en 1938 (n° 26) montre la régularité de la progression andevo (C, E, G, H) tout au long du XXème siècle. On peut considérer qu'après cette date, la conquête s'est notamment orientée dans la vallée de l'Ikopa, d'une part entre la digue et la zone des pépinières, où quelques parcelles ont été drainées et aplanies à la suite d'un petit aménagement hydraulique, et d'autre part au nord-est, là où un certain nombre de parcelles appartenant à des habitants de Tsarazafy ont été achetées (voir p. 92).

Une bonne part de la conquête foncière des Andevo (C, E, G, H) est le fait des parents et grands-parents des propriétaires actuels, comme l'indiquent la carte des acquisitions des terres (n° 29) et le tableau p. 149 : sur les 48,9 hectares appropriés par les Andevo (C, E, G, H), 21,6 hectares proviennent d'héritages. Sur ces 21,6 ha un peu plus du tiers appartenait au groupe andevo (groupe C, E) au début du siècle, les deux autres tiers ont donc été ou défrichés ou achetés par les parents des actuels propriétaires. Nous limiterons notre analyse de la conquête foncière à celle des propriétaires actuels.

2) Les défrichements : comportement voisin des Hova (B, F) et des Andevo (C, E, G, H) (carte 29).

Les défrichements ont été employés aussi bien par les actuels propriétaires hova que par les actuels propriétaires andevo. Chaque groupe a conquis ainsi une quinzaine d'hectares (tableau p. 151). Les paysans peuvent en effet ouvrir des champs sur les friches collectives du foko après avoir demandé l'autorisation au fokonolona (l'assemblée des chefs de famille les plus âgés du foko)(1). Les parcelles appartiennent ensuite au défricheur, et peuvent être transmises par héritage même si elles ne sont pas cultivées régulièrement.

Il est évident que les meilleures terres, c'est-à-dire celles des vallées ont été appropriées depuis fort longtemps de cette façon. Au XXème siècle, il ne restait plus que la zone située au sud des pépinières à drainer c'est-à-dire très peu de choses. Les habitants actuellement vivants ont fini d'aménager la vallée en défrichant les 3,4 derniers hectares. Les Hova (B, F) et les Andevo (C, E, G, H) ont défriché chacun la moitié de ces surfaces.

Les tanety autour d'Ambohiboanjo et d'Antokotanitsara et particulièrement le replat au sud d'Ambohiboanjo où s'alignent de grands champs de cultures sèches sont presque totalement partagés entre les familles. En revanche, à l'ouest du terroir, il reste encore des basses terrasses à aménager dans les vallons. Les champs de cultures sèches que les actuelles familles hova (B, F) ont reçu en héritage devaient être suffisamment nombreux puisque ces familles n'ont défriché que 1,4 ha alors que les Andevo (C, E, G, H) ont ouvert deux fois plus de champs (3,1 ha), essentiellement à l'ouest du terroir.

(1) actuellement sont membres du fokonolona : six Hova originaires du foko "24", "62", "120", "116", "153", "160", sept Andevo originaires du foko "3", "14", "15", "28", "31", "33", "94", un Andevo étranger (7". Sur ces 14 personnes : 5 habitent à Ambohiboanjo, 5 à Antokotanitsara, 2 à Piadanana, 1 à Ambohijatovo, 1 à Kelibe.

Terroir d'Ambokiboanjo - 1968 - (en hectares)
Répartition de la propriété individuelle du terroir
par groupe social et mode d'acquisition

	superficies acquises par			Total
	Héritage	défrichement	achat	
(1) Classement par lieu de résidence				
<u>Habitants d'Ambokiboanjo</u>	<u>50,7126</u>	<u>29,0385</u>	<u>17,4526</u>	<u>97,2037</u>
<u>Hova</u>	<u>35,1299</u>	<u>14,7674</u>	<u>6,3022</u>	<u>56,1995</u>
B Originaires anciens maîtres	34,5507	14,3330	5,8306	54,7143
F Etrangers	0,5792	0,4344	0,4716	1,4852
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>15,5827</u>	<u>14,2711</u>	<u>11,1504</u>	<u>41,0042</u>
C Zaza hova originaires	2,0004	0,0264	0,1664	2,1932
E Andevo de hova originaires	12,4753	10,4479	7,8134	30,7366
G Andevo étrangers	0,4888	3,7592	3,1706	7,4186
H Antaimoro étrangers	0,6182	0,0376		0,6558
<u>Ensemble des émigrés d'Ambokiboanjo</u>	<u>21,6103</u>	<u>1,8560</u>	<u>0,5146</u>	<u>23,7809</u>
<u>Emigrés natifs d'Ambokiboanjo</u>	<u>19,2920</u>	<u>1,8560</u>	<u>0,5146</u>	<u>21,4626</u>
<u>Hova</u>	<u>13,0479</u>	<u>0,5120</u>		<u>13,5599</u>
B Originaires anciens maîtres	13,0479	0,5120		13,5599
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>6,0441</u>	<u>1,3440</u>	<u>0,5146</u>	<u>7,9027</u>
C Zaza hova originaires	0,2896			0,2896
E Andevo de hova originaires	5,5543	1,3440	0,5146	7,4129
G Andevo étrangers	0,2002			0,2002
<u>Fils d'émigrés natifs et conjoint créé d'un</u>	<u>2,3183</u>			<u>2,3183</u>
<u>Hova natif du foko</u>	<u>2,3183</u>			<u>2,3183</u>
B Originaires anciens maîtres	2,3183			2,3183
<u>Total Général</u>	<u>72,1229</u>	<u>30,8945</u>	<u>17,9672</u>	<u>120,9846</u>
(2) Classement par groupe social				
<u>Hova</u>	<u>50,4961</u>	<u>15,2794</u>	<u>6,3022</u>	<u>72,0777</u>
B Originaires anciens maîtres	49,9169	14,8450	5,8306	70,5925
F Etrangers	0,5792	0,4344	0,4716	1,4852
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>21,6268</u>	<u>15,6151</u>	<u>11,6650</u>	<u>48,9069</u>
C Zaza hova originaires	2,2900	0,0264	0,1664	2,4828
E Andevo de hova originaires	18,0296	11,7919	8,3280	38,1495
G Andevo étrangers	0,6890	3,7592	3,1706	7,6188
H Antaimorc étrangers	0,6182	0,0376		0,6558
<u>Total Général</u>	<u>72,1229</u>	<u>30,8945</u>	<u>17,9672</u>	<u>120,9848</u>

Restent les pentes et les hauts de tanety de l'ouest du terroir où apparaissent, isolées, quelques parcelles individuelles au milieu des friches collectives : 15,4 ha ont été boisés également par les Hova (B, F) et les Andevo (C, E, G, H); par ailleurs, 7,4 ha mis en culture par les uns et les autres sont retombés en friche depuis quelques années.

Ne serait-ce que sur le plan des surfaces, la mise en valeur du terroir pourrait donc être largement développée par des défrichements dans toute la partie ouest du terroir et notamment sur les bas de pentes de certains vallons, mais cette mise en valeur exige de petits aménagements tels que la construction des terrasses. Actuellement, les paysans se refusent à un travail aussi pénible pour des cultures de faible rapport.

Les rizières drainent ainsi toutes les énergies, les cultures sèches restent secondaires (1). Au siècle précédent lorsque la mise en valeur de tous les vallons et de l'ensemble de la vallée de l'Ikopa n'était pas encore réalisée, il est probable que les parties orientale et centrale des tanety portaient des cultures sèches; les photographies aériennes mettent en effet en évidence des lignes représentant d'anciens rideaux sur l'ensemble des pentes (voir carte de l'aménagement du terroir n° 23).

3) Les achats de terre : le rôle des Andevo (carte 29)

Au début du siècle, le principal objectif des Andevo consistait à acquérir des rizières. Or presque toutes les vallées étaient déjà défrichées et cultivées, ils ont donc été obligés d'acheter leurs rizières. Les actuels propriétaires andevo (C, E, G, H) ont acheté 9,6 ha de rizières ce qui représente la moitié des achats effectués sur l'ensemble du terroir par l'ensemble des membres du foko actuellement vivants (voir tableau p. 151).

Les achats de parcelles sur le terroir permettent de mesurer :

- la pénétration de l'économie de marché : sachant qu'actuellement l'are de rizière coûte entre 1000 et 1500 FMG, que l'are de tanety cultivable coûte entre 300 et 500 FMG, le groupe des actuels propriétaires andevo (C, E, G, H) aurait déboursé entre 1.000.000 FMG et 1.500.000 FMG s'il avait acheté actuellement de rizières et 1,9 ha de tanety; dans le même temps le groupe des actuels propriétaires hova (B, F) aurait consacré entre 500.000 et 750.000 FMG soit moitié moins d'argent pour des acquisitions de même type : 4,3 ha de rizières et 1,9 ha de tanety.

(1) Rappelons qu'en saison sèche, les tanety ne sont pratiquement pas cultivées, seuls restent en culture les champs de manioc et 2 ou 3 ha de patates, saonjo, arachide, maïs, pommes de terre, tomates cultivées sur les basses terrasses.

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition de la propriété défrichée ou achetée par les actuels propriétaires, par groupe social et types de champs

Classement par lieu de résidence	Défrichements					Achats				
	rizières	cultures sèches	bois	friches et jachères	total	rizières	cultures sèches	bois	friches et jachères	total
HABITANTS D'AMBOHIBOANJO	<u>2,9790</u>	<u>4,5768</u>	<u>15,4018</u>	<u>6,0809</u>	<u>29,0385</u>	<u>13,7374</u>	<u>2,2906</u>		<u>0,4160</u>	<u>17,4526</u>
Hova	1,2869	1,4376	7,5370	4,5059	14,7674	4,3684	0,9320		0,0010	6,3022
B originai.anc.maîtres	1,2069	1,1232	7,5370	4,3859	14,3330	4,0352	0,9320		0,8626	5,8306
F étrangers		0,3144		6,1200	0,4344	0,3332			0,1384	0,4716
Andevo et assimilés	<u>1,6921</u>	<u>3,1392</u>	<u>7,8648</u>	<u>1,5750</u>	<u>14,2711</u>	<u>9,3690</u>	<u>1,3650</u>		<u>0,4156</u>	<u>11,1504</u>
C Zaza Hova origin.		0,0264			0,0264	0,0448	0,0240		0,0976	0,1664
E Andevo de Hova originaires	1,6921	2,7592	4,4216	1,5750	10,4479	6,2684	1,2466		0,2984	7,8134
G Andevo étrangers		0,3160	3,4432		3,7592	3,0558	0,0952		0,0196	3,1706
H Antaimoro étrangers		0,0376			0,0376					
Ensemble des émigrés	<u>0,5120</u>			<u>1,3440</u>	<u>1,8560</u>	<u>0,3178</u>	<u>0,1968</u>			<u>0,5146</u>
d'Ambohiboanjo										
Emigrés natifs d'Ambohiboanjo	<u>0,5120</u>			<u>1,3440</u>	<u>1,8560</u>	<u>0,3178</u>	<u>0,1968</u>			<u>0,5146</u>
Hova	<u>0,5120</u>				<u>0,5120</u>					
B originair.anc.maît	0,5120				0,5120					
Andevo				1,3440	1,3440	0,3178	0,1968			0,5146
E Andevo de Hova originaires				1,3440	1,3440	0,3178	0,1968			0,5146
total général	<u>3,4910</u>	<u>4,5768</u>	<u>15,4018</u>	<u>7,4249</u>	<u>30,8945</u>	<u>14,0552</u>	<u>2,4964</u>		<u>0,4160</u>	<u>17,9672</u>
Classement par groupe social										
Hova	1,7989	1,4376	7,5370	4,5059	15,2794	4,3684	0,9320		1,0010	6,3022
B originaires anciens maîtres	1,7989	1,1232	7,5370	4,3859	14,8450	4,0352	0,9320		0,8626	5,8306
F étrangers		0,3144		0,1200	0,4344	0,3332			0,1384	0,4716
Andevo et assimilés	<u>1,6921</u>	<u>3,1392</u>	<u>7,8648</u>	<u>2,9190</u>	<u>15,6151</u>	<u>9,6868</u>	<u>1,5626</u>		<u>0,4156</u>	<u>11,6650</u>
C Zaza Hova originai.		0,0264			0,0264	0,0448	0,0240		0,0976	0,1664
E Andevo de Hova ori.	1,6921	2,7592	4,4216	2,9190	11,7919	6,5862	1,4454		0,2984	8,3280
G Andevo étrangers		0,3160	3,4432		3,7592	3,0558	0,0952		0,0196	3,1706
H Antaimoro étrangers		0,0376			0,0376					
total général	<u>3,4910</u>	<u>4,5768</u>	<u>15,4018</u>	<u>7,4249</u>	<u>30,8945</u>	<u>14,0552</u>	<u>2,4954</u>		<u>0,4160</u>	<u>17,9672</u>

- les modifications de la forme du terroir : 5,1 ha (des rizières presque exclusivement) ont été achetées aux membres des foko voisins (tableau p. 153) et notamment à ceux de Tsarazafy (voir p. 92). Il serait nécessaire de soustraire éventuellement à ces 5,1 ha les surfaces qui auraient été conquises au détriment des membres du foko d'Ambohiboanjo par quelques habitants des foko voisins, dans la partie sud-est du terroir; ces achats ne doivent pas excéder 2 à 3 ha, mais nous n'avons pas fait l'enquête qui aurait été nécessaire pour mesurer exactement l'importance de ces ventes.

- le recul de la propriété hova (B, F). Le tableau p. 151 présente les trois types de champs achetés par les actuels propriétaires: rizières, cultures sèches, friches et jachères personnelles. Les Hova du foko (B, F), vivants et décédés (tableau p. 153) ont vendu 9,8 ha, tandis que les actuels propriétaires hova (B, F) achetaient 6,3 ha. La propriété hova (B, F) a donc diminué de 3,5 ha. Les Andevo du foko (C, E, G, H) vivants ou décédés vendaient 2,97 ha tandis que les actuels propriétaires andevo (C, E, G, H) achetaient 11,66 ha soit une conquête de 8,6 ha.

Il faut noter que le recul des Hova (B, F) apparaît davantage comme le fait des habitants décédés et des émigrés. Les Hova (B, F) résidant actuellement à Ambohiboanjo n'ont en effet vendu que 2,12ha tandis qu'ils achetaient 6,30ha soit une progression de 4,17ha. Mais dans le même temps les Andevo (C, E, G, H) résidant actuellement à Ambohiboanjo ont fait beaucoup mieux puisqu'ils ont acheté 11,1 ha et vendu 1 ha seulement soit une progression de 10,1 ha(1). (voir tableau ci-dessous).

Répartition des ventes et des achats en fonction du groupe social du vendeur ou de l'acheteur (en hectares)

Nombres du foko d'Ambohiboanjo	vente		achat		différence
	à l'intérieur du foko	à l'intérieur du foko	à l'intérieur du foko et à l'extérieur du foko	à l'intérieur du foko	
<u>Hova (B, F)</u>	9,8275	6,3022	6,3022	6,3022	- 3,5253
- <u>décédés</u>	4,4302	?	?	?	?
- <u>vivants</u>	5,3973	6,3022	6,3022	6,3022	+ 0,9049
• habitant le foko	2,1247	6,3022	6,3022	6,3022	+ 4,1775
• émigrés	1,6324	-	-	-	- 1,6324
• conjoints émigrés ou descendants d'émigrés	1,6402	-	-	-	- 1,6402
<u>Andevo (C, E, G, H)</u>	2,9707	11,6650	11,6650	11,6650	+ 8,6947
- <u>décédés</u>	1,4199	?	?	?	?
- <u>vivants</u>	1,5508	11,6650	11,6650	11,6650	+ 10,1142
• habitant le foko	1,0068	11,1504	11,1504	11,1504	+ 10,1431
• émigrés	0,5440	0,5146	0,5146	0,5146	- 0,0294
<u>Nombres des foko voisins</u>	5,1640	?	?	?	?
<u>total</u>	17,9672	17,9672	17,9672	17,9672	-

(1) rappelons que nous n'avons pas fait d'enquête sur les terres que les membres du foko ont éventuellement vendues aux membres des foko voisins. Des informations qui auraient été obtenues modifieraient un peu les résultats que nous présentons ici.

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition des terres achetées et vendues par les membres du foko en fonction des relations entre acheteurs et vendeurs.

Acheteurs membres DE LA COMMUNAUTE D'AMBOHIBOANJO	Vendeurs membres de la communauté d'Ambohiboanjo			Vendeurs membres des commu- nautés voisines				total
	Hova	Andevo et assimilés	total	Hova	Andevo	inconnu	total	
Classement par lieu de résidence								
<u>Habitants d'Ambohiboanjo</u>	<u>9,3011</u>	<u>2,8875</u>	<u>12,2886</u>	<u>2,5020</u>	<u>2,5230</u>	<u>0,1390</u>	<u>5,1640</u>	<u>17,45</u>
<u>Hova</u>	<u>3,4355</u>	<u>0,9547</u>	<u>4,3902</u>	<u>0,9264</u>	<u>0,9034</u>	<u>0,0822</u>	<u>1,9120</u>	<u>6,30</u>
B. originaires anc. maîtres	3,4355	0,7303	4,1658	0,9264	0,6562	0,0822	1,6648	5,87
F. étrangers		0,2244	0,2244		0,2472		0,2472	0,47
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>5,9656</u>	<u>1,9328</u>	<u>7,8984</u>	<u>1,5756</u>	<u>1,6196</u>	<u>0,0568</u>	<u>3,2520</u>	<u>10,85</u>
C. Zaza Hova originaires	0,1664		0,1664					0,16
E. Andevo de Hova originaires	4,5602	1,1576	5,7178	1,2360	0,8596		2,0956	7,51
G. Andevo étrangers	1,2390	0,7752	2,0142	0,3396	0,7600	0,0568	1,1564	3,17
<u>Ensemble des émigrés d'Ambohibo- anjo</u>	<u>0,4314</u>	<u>0,0832</u>	<u>0,5146</u>					<u>0,51</u>
<u>Emigrés natifs d'Ambohiboanjo</u>	<u>0,4314</u>	<u>0,0832</u>	<u>0,5146</u>					<u>0,51</u>
<u>Andevo</u>	<u>0,4314</u>	<u>0,0832</u>	<u>0,5146</u>					<u>0,51</u>
E. Andevo de Hova originaires	0,4314	0,0832	0,5146					0,51
<u>total général</u>	<u>9,8325</u>	<u>2,9707</u>	<u>12,8032</u>	<u>2,5020</u>	<u>2,5230</u>	<u>0,1390</u>	<u>5,1640</u>	<u>17,96</u>
Classement par groupe social								
<u>Hova</u>	<u>3,4355</u>	<u>0,9547</u>	<u>4,3902</u>	<u>0,9264</u>	<u>0,9034</u>	<u>0,0822</u>	<u>1,9120</u>	<u>6,30</u>
B. originaires anc. maîtres	3,4355	0,7303	4,1658	0,9264	0,6562	0,0822	1,6648	5,87
F. étrangers		0,2244	0,2244		0,2472		0,2472	0,47
<u>Andevo et assimilés</u>	<u>6,3970</u>	<u>2,0160</u>	<u>8,4130</u>	<u>1,5756</u>	<u>1,6196</u>	<u>0,0568</u>	<u>3,2520</u>	<u>11,66</u>
C. Zaza Hova originaires	0,1664		0,1664					0,16
E. Andevo de Hova originaires	4,9916	1,2408	6,2324	1,2360	0,8596		2,0956	8,32
G. Andevo étrangers	1,2390	0,7752	2,0142	0,3396	0,7600	0,0568	1,1564	3,17
<u>total général</u>	<u>9,8325</u>	<u>2,9707</u>	<u>12,8032</u>	<u>2,5020</u>	<u>2,5230</u>	<u>0,1390</u>	<u>5,1640</u>	<u>17,96</u>
<u>DES COMMUNAUTES VOISINES</u>	enquête non effectuée.							

- la distance sociale qui sépare l'acheteur du vendeur. Dans la mesure du possible, le paysan qui a besoin de vendre une terre préfère la céder à une personne proche de lui socialement afin de minimiser le plus possible les conséquences psychologiques de cette vente. Ainsi, il semble moins grave de vendre sa terre à un frère ou un neveu parce que la terre reste dans la famille. Pour augmenter les chances de trouver un éventuel acheteur parmi ses proches, le vendeur accepte de pratiquer de gros rabais. Dans le tableau p. 153, nous n'avons relevé que les principaux échelons de cette hiérarchie sociale établie autour du vendeur : d'abord les membres de son groupe social et de son foko, ensuite les membres de son foko, de groupe social différent enfin les membres des foko voisins.

Le relèvement du prix d'une terre à mesure que la distance sociale s'accroît entre acheteur et vendeur limite l'éclatement des terroirs. Sur les 17,9 ha achetés, seuls 5,1 ha appartenaient à des propriétaires des foko voisins et encore faut-il tenir compte de liens de parenté privilégiés qui existent entre certains membres du foko d'Ambohiboanjo et leurs voisins et qui expliquent l'extension du terroir, ainsi "33" (1) a acheté les terres des membres de sa belle-famille résidant dans un foko voisin (la famille était ruinée, dans ces conditions les prix des terres n'étaient guère élevés), ainsi "7", le plus riche propriétaire du foko a acheté la plupart de ses terres aux habitants de Tsarazafy dont il est originaire par sa mère (2).

Plus des deux tiers des achats sont donc internes au foko (12,8 ha sur 17,9 ha). Le schéma qui consiste à vendre de préférence à l'intérieur de sa famille ou tout au moins de son groupe social ne se réalise que si le vendeur peut effectivement faire un choix parmi de nombreux acheteurs. Ce schéma est valable pour les vendeurs Andevo (C, E, G, H) qui trouvent parmi leurs proches de nombreux candidats à l'achat de leurs parcelles : sur les 2,9 ha vendus par les Andevo (C, E, G, H), 2 ha ont été achetés par les membres de leur groupe. Nous verrons que ce schéma se reproduit aussi à Beravina. En revanche, les vendeurs hova (B, F) d'Ambohiboanjo n'ont pu exercer ce choix, ils étaient trop nombreux à avoir besoin de vendre leurs terres et les éventuels acheteurs hova ne proposaient peut-être pas des sommes suffisantes, ainsi sur les 9,8 ha mis en vente par les Hova (B, F), 3,4 ha seulement ont été achetés par des Hova (B, F), le reste : 6,3 ha a été acheté par des Andevo (C, E, G, H).

(1) Voir les numéros de ces individus dans la généalogie du foko (graphique 22) et dans l'annexe III A.

(2) Voir sur le graphique 34 la très forte progression foncière de "7" et de "33".

4) Les nouveaux riches - la nouvelle pyramide sociale

Si les achats ont permis aux Andevo (C, E, G, H) d'accéder à la propriété et particulièrement à celle des rizières, ils ont aussi permis le développement des inégalités foncières entre quelques individus et le reste des membres du foko. Ces inégalités sont durement ressenties actuellement par les petits Hova : sur le plan économique ces derniers sont dépassés par certains de leurs anciens Andevo et par ailleurs ils se trouvent à la merci de quelques membres de leur groupe plus aisés qui profitent de leurs liens de parenté pour leur acheter des terres à bas prix.

Parmi les habitants, les nouveaux riches sont peu nombreux : six en tout : cinq Andevo "7", "15", "31", "33", "50", un Hova "160" (1). Ils rejoignent trois autres Hova "116", "120", "184" et un Andevo "42" qui se sont installés avec un héritage de plus de 1,20 ha de rizières. Ces six nouveaux riches ont tous acheté plus de 60 ares de rizières, de sorte que sur les 13,75 ha de rizières achetés par les habitants du foko, ils ont acquis 8,89 ha soit presque les deux tiers. Notons que 13 familles hova (B, F) et 12 familles andevo (C, E, G, H) ont acheté moins de 60 ares de rizières, 12 familles hova (B, F) et 11 familles andevo (C, E, G, H) n'ont encore rien acheté (2).

Nous avons établi un tableau (annexe III B) et deux graphiques n° 33 et 34 montrant le dynamisme des 26 familles hova (B, F) et des 28 familles andevo (C, E, G, H) en retenant deux informations :

- 1) l'évaluation de la valeur de la propriété rizicole lors de la fondation de chaque famille
- 2) l'évaluation de la valeur de la propriété rizicole et du gros matériel agricole de chaque famille en 1960 au moment de notre enquête.

Nous avons donc laissé de côté l'évaluation de la propriété sur tanety là où la terre est encore abondante et où les défrichements sont la forme la plus courante d'accession à la propriété, nous avons aussi écarté les petits investissements concernant les élevages de volailles, de porcs, de vaches laitières (3) et le petit matériel agricole, ceci pour simplifier les calculs.

En fait, seuls les rizières et le gros matériel agricole nécessaire pour les cultiver mettent en évidence de façon claire la situation économique de chaque famille. Si nous avons évoqué très longuement l'importance

(1) voir graphiques 33 et 34 en annexe.

(2) voir en annexe III A les achats effectués par chaque adulte du foko.

(3) En fait le prix de vaches laitières est élevé mais nous n'avons pas retenu ces investissements car le lait produit est tout juste suffisant pour la consommation familiale (voir p. 177).

des rizières, il nous reste à préciser le rôle de ce gros matériel agricole.

Un train de culture complet comprend 2 zébus (24 000 F la paire) pour tirer la charrue (4000 à 10 000 F), la herse (3000 à 5000 F) ou la charrette (10.000 F). Il coûte donc approximativement 50.000 FFG soit l'équivalent de l'achat de 35 à 50 arcs de rizières. Au siècle dernier, les rizières étaient d'abord retournées à l'angady (sorte de longue bêche étroite), puis, après la mise en eau, elles étaient piétinées par des troupeaux de zébus; les hommes et les femmes rapportaient sur leur dos les récoltes jusqu'au village. Les techniques ont si bien évolué au cours du XX^{ème} siècle que le piétinage des rizières a totalement disparu, et avec lui les grands troupeaux de zébus; il est remplacé par le hersage. La charrue introduite dans la plaine de Tananarive au début du siècle, a été adoptée dès la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Actuellement il est relativement rare de voir une rizière retournée à l'angady.

Ainsi dès qu'un paysan possède quelques arcs de rizières, il achète certains éléments de son train de culture, d'abord les zébus, puis la herse (moins chère que la charrue), puis la charrue, puis la charrette (dont on peut se passer plus longtemps).

Actuellement nous avons décompté 59 arcs, 29 herses, 21 charrues, et 15 charrettes à Ambohiboanjo; 12 familles seulement ont un train de culture complet.⁽¹⁾ Sur ces 12 familles 8 font partie du groupe des "riches" paysans.

Examinons les graphiques 33 et 34 : nous avons admis, pour simplifier les calculs, qu'un arc de rizière coûtait 1000 FFG, un boeuf 10.000 FFG, une herse 5000 FFG, une charrue 5000 FFG, une charrette 10000 FFG. Nous avons admis arbitrairement que tous les chefs de famille avaient fondé leur famille à 20 ans et qu'ils avaient reçu à cet âge la totalité de leur héritage rizicole.

Le dynamisme agricole de chaque famille est donc représenté par une droite joignant (à gauche du graphique) un point indiquant la valeur monétaire de la propriété rizicole à la date de la fondation de la famille à un autre point (à droite du graphique) indiquant la valeur monétaire de la propriété rizicole et du gros matériel agricole en 1968, à la date de notre enquête.

(1) voir en annexe III B les colonnes 21, 25 et 26.

En 1968, sur les 54 familles résident à Ambohiboanjo, 10 familles possèdent un capital agricole (rizières et gros matériel) supérieur à 170.000 FMG : 4 sont Hova (B), 6 sont Andevo (E, G). Sur ces 10 familles 6 ont progressé de façon spectaculaire : (5 familles andevo : "7", "15", "31", "33", "50" , 1 famille hova: "160"). Ayant débuté avec un héritage rizicole évalué à 30.000 FMG au moins, 85.000 FMG au plus, elles ont toutes acheté plus de 60 ares de rizières et acquis un train de culture complet sauf "160" un chef de famille hova; les 4 autres chefs de familles (3 hova : "116", "120", "134" , 1 andevo: "42") largement dotés en rizières ont légèrement progressé en achetant rizières et (ou) un train de culture.

Un seuil brutal sépare ces "riches" familles de la grande majorité des habitants dont le capital agricole oscille entre 20.000 et 135.000 FMG. A l'intérieur de ce groupe sont mélangés 22 familles hova (B, F) et 15 familles andevo (C, E, G, H). Toutes ces familles sauf l'institutrice hova "173" (1) et deux Andevo ("85" et "88") avaient hérité d'au moins 10 ares de rizières. Chez les Andevo et assimilés, on n'observe que 4 cas de stagnation ou de recul ("36", "81", "178", "179"), les autres progressent. En revanche, chez les Hova, le sens de l'évolution n'est pas très clair de prime abord : 11 familles reculent ou stagnent : "22", "24", "62", "74", "122", "137", "146", "149", "153", "171", "190" et 11 familles progressent : "68", "73", "103", "142", "144", "153", "155", "162", "164", "166", "173" :

Néanmoins on remarquera que parmi les 11 familles hova peu dynamiques, 7 fondées avant 1943 ont pour chef une personne âgée de plus de 45 ans. Il apparaît donc que les jeunes chefs de famille hova changent d'attitude par rapport à leurs aînés, nous l'avions d'ailleurs déjà remarqué en signalant que les actuels habitants du groupe hova avaient acheté beaucoup plus de terres qu'ils n'en avaient vendues.

(1) L'institutrice a acheté assez facilement des rizières avec son salaire (5000 FMG par mois). Rappelons qu'elle est étrangère au foko.

Enfin, il reste ~~un~~ groupe de 6 familles andevo (E, G); toutes sont dirigées par des chefs de familles de moins de 45 ans n'ayant pas obtenu d'héritage ou ayant reçu un héritage inférieur à 5 ares de rizières. Actuellement leur capital agricole est inférieur à 7000 FMG, mais cette situation est certainement temporaire. D'ailleurs quatre d'entre eux ont des parents encore vivants et peuvent espérer un héritage quand ceux-ci seront morts ("54", "59", "99", "133").

Dans l'ensemble, les familles andevo (C, E, G, H) n'apparaissent donc plus comme un groupe de gens sans terre : 6 font partie des 10 plus riches familles, 15 font partie du groupe des paysans moyens rassemblant 37 familles, 6 sont actuellement tout en bas de l'échelle sociale mais la plupart peuvent espérer s'enrichir notamment grâce à un futur héritage.

Chapitre C/ - PARTICIPATION PROGRESSIVE DES ANDEVO A L'ECONOMIE DE MARCHE

Pour devenir propriétaires de rizières et de matériel agricole, les Andevo ont dû franchir toute une série d'étapes, ils ont exercé des activités de plus en plus rentables au fur et à mesure qu'augmentaient les investissements nécessaires pour exercer ces activités.

Parmi les 54 familles résidant dans le foko d'Ambohiboanjo, 9 seulement n'ont pas obtenu d'héritage rizicole (1), les conditions dans lesquelles elles ont débuté ou débutent encore dans la vie sont celles qu'ont connues une grande partie des Andevo au début du siècle. Les principales étapes à franchir pour devenir propriétaires sur le terroir sont les suivantes :

Le salariat agricole d'abord qui n'exige que du travail, cette étape est franchie actuellement par "132" et "176", des Andevo étrangers au foko; puis le métayage qui exige un petit investissement et notamment l'achat des semences; enfin la commercialisation du surplus agricole lorsque l'exploitation agricole s'agrandit, cette étape est franchie par "133" un Andevo originaire du foko. Arrivés à ce stade, les familles économisent quelques années les bénéfices tirés de leurs activités agricoles ou non agricoles et les investissent dans la terre ou dans un train de culture : cette étape est franchie par "59", "85", "88", "99", "101" (des Andevo originaires du foko); l'institutrice hova "173" étrangère au foko a accédé elle aussi à la propriété, mais uniquement avec son salaire d'intellectuelle. Parallèlement à ces activités strictement culturelles, les paysans font de l'élevage et exercent quand c'est possible des activités non agricoles.

Toutes les autres familles résidant dans le foko possèdent un héritage. L'obligation de travailler la terre des autres par le biais du salariat ou du métayage n'est impérative pour elles que si leur héritage est mince. Mais de toute façon, les familles qui veulent améliorer leur sort sont obligées d'accepter ces formes de travail.

(1) voir annexe III B p. 86 et 87.

1) Le calendrier agricole

Le travail des paysans a été décrit par de nombreux auteurs, nous nous contenterons donc de résumer ici très rapidement leurs activités agricoles tout au long de l'année.

Le riz est la culture la plus exigeante en quantité de travail et en soins; les cultures de tanety restent secondaires d'autant plus que le manioc qui domine partout n'exige un travail difficile qu'au moment du labour qui se fait à l'angady (sorte de longue bêche étroite et allongée) et non à la charrue comme sur les rizières bien nivelées.

Sur le terroir n'est cultivé que du riz de type vakambiaty, En septembre, le sol des pépinières est travaillé profondément puis aplani, les semences^y sont déposées sous une lame d'eau. Toujours dans la vallée, vers octobre-novembre, les rigoles et canaux de drainage sont curés les diguettes rehaussées, les rizières labourées par les hommes, parfois à l'angady, mais le plus souvent à la charrue.

Les rizières sont mises en eau progressivement dès les premières pluies, en décembre; des rigoles creusées depuis les têtes de vallons jusqu'à l'Ikopa permettent d'écouler le surplus quand le niveau d'eau est suffisant. On voit alors, dans les vallons et les vallées, des zébus guidés par des hommes trainer des journées entières ces herses qui écrasent les blocs de terre encublés par l'eau.

Vers janvier, les plants sont arrachés de la pépinière et repiqués dans les rizières par les femmes qui travaillent toujours en groupe, en "compagnie" disent-elles. Toutes les pépinières sont alors inondées par le ruisseau (issu du vallon situé entre Ambohiboanjo et Antokotanitsara) dont les eaux, grossies par les pluies, sont difficilement évacuées vers l'Ikopa. Pendant les trois ou quatre mois de maturation, le riz est sarclé à la main, par les femmes, une ou plusieurs fois et le niveau d'eau des rizières est surveillé (1). Seule, la zone proche de la digue pose de réels problèmes de drainage. En avril-mai, la moisson est faite à la faucille par les hommes et les femmes dans des rizières au sol asséché. Les gerbes sont battues, le grain est séché au soleil puis rentré dans les greniers. La zone humide proche de la digue est billonnée, des tomates y sont plantées puis récoltées en août-septembre.

(1) Les petites sarclouses à mains n'ont pas encore été introduites dans cette sous-préfecture - voir à ce sujet l'article de J.P. Raison : Conditions et conséquences de l'intensification de l'agriculture sur les Hautes-Terres malgaches. Tananarive . ORSTOM , multigraphié . 20 pages.

Sur les tanety, les labours à l'angady ont lieu en octobre-novembre, les semis et bouturâges ont lieu pendant la saison des pluies. En saison sèche, c'est-à-dire de mai à novembre, ne subsistent plus sur les tanety que les champs de manioc et deux ou trois hectares de légumes (voir note p. 130).

2) Première étape : le salariat agricole

Le travail agricole peut être effectué dans trois cadres différents : sur l'exploitation familiale, ou encore sur les exploitations des voisins (il s'agit alors d'entr'aide) enfin chez un patron. C'est ce cadre qui nous intéresse tout d'abord, car c'est le seul que connaissent ceux qui n'ont pas encore d'exploitation propre. Nous évoquerons plus loin le rôle des ouvriers agricoles venant travailler avec leur machine : charrue, herse, charrette, ce sont les "aristocrates" de la profession payés deux fois plus que les ouvriers "à bras" qui nous intéressent ici.

Les sommes versées aux ouvriers "à bras" sont minimales : de 75 FMG à 100 FMG par jour, mais les patrons sont tenus de nourrir leurs ouvriers avec du riz le plus souvent **ou encore** avec du manioc, généralement peu apprécié. Ce travail a donc deux avantages **pour les ouvriers** : il fournit des ressources monétaires et il nourrit pendant la période de soudure ceux qui n'ont plus assez de riz pour attendre la nouvelle récolte.

Les deux chefs de familles "176" et "132", des Andevo étrangers nouvellement arrivés, sont réduits à cette activité, ils n'ont pas encore obtenu de terre à cultiver en faire valoir indirect, et ne possèdent rien sauf "176" qui a acheté un porc :

Comment se comportent toutes les autres familles qui ont déjà franchi cette étape ou qui n'ont pas eu à la franchir parce qu'elles étaient propriétaires par héritage ?

Parmi ces 52 familles, nous avons mis à part celles dont l'exploitation rizicole est encore trop petite pour les nourrir (1). 18 familles sont dans ce cas dont 12 andevo et assimilées. Ces 12 familles comptent 28 adultes dont 25 sont ouvriers agricoles de temps à autre (2); les 6 autres familles sont hova, elles rassemblent 15 adultes dont 5 seulement sont ouvriers agricoles. Ainsi même dans une situation difficile, deux adultes hova sur trois ont refusé le salariat agricole, alors que la presque totalité des Andevo et assimilés l'ont accepté.

(1) voir graphique 35 et annexe III B p. 87 colonne 28, voir aussi p. 175.

(2) voir annexe III B colonne p. 86 colonne 13.

On retrouve la même différence de comportement au niveau de l'ensemble des adultes du foko sans considération de leur situation foncière. Sur les 129 adultes résidant dans le foko (personnes âgées de plus de 15 ans), 75 ont loué leur bras temporairement soit 58 % d'entre eux. La répartition par sexe et par groupe social est la suivante : 42 % seulement des hommes hova sont ouvriers agricoles contre 75 % des hommes andevo. Chez les femmes, les proportions sont plus voisines : 45 % chez les Hova, 65 % chez les Andevo. Ainsi les Hova acceptent difficilement de travailler chez les autres, ils considèrent cette activité comme une déchéance; ceux qui acceptent malgré tout d'être ouvriers agricoles ne travaillent que chez des patrons hova, seul "7" un Andevo, le plus riche propriétaire du foko, a engagé quelques ouvriers hova attirés vraisemblablement par des salaires plus élevés qu'ailleurs. En revanche, les ouvriers agricoles andevo travaillent chez les patrons qui paient le mieux quel que soit leur groupe social. Notons enfin que quatre Hova "146", "164", "166", "190" (1) et un Antaimoro "179" (groupe des Andevo et assimilé) ont préféré partir (les premiers presque secrètement) s'embaucher comme salariés agricoles à vingt kilomètres d'Ambohiboanjo dans la zone du vary aloha; ils ont utilisé le décalage saisonnier des travaux agricoles pour cumuler deux fonctions : salariés agricoles au loin, puis chefs de leur propre exploitation agricole sur le terroir.

Dès cette première étape, les paysans peuvent demander au fokonolona des terres à défricher. Sur les tanety, il reste encore de nombreuses possibilités. En revanche, dans les vallées, tout est aménagé. Les derniers défrichements remontent au moins à 15 ou 20 ans, en effet, nous avons noté qu'aucun des propriétaires de rizières défrichées n'est âgé de moins de 35 ans, à une exception près (2).

3) Deuxième étape : l'exploitation des terres en faire valoir indirect

Cette activité ne vient, logiquement, qu'après une année au moins de salariat agricole, lorsque le paysan a pu acheter ou emprunter une quantité de boutures ou de semences suffisante pour cultiver un champ. De plus, en ce qui concerne les rizières, le paysan doit posséder l'argent nécessaire pour payer les ouvriers "à machine", ne serait-ce que pour le hersage. Toutes ces conditions écartent les plus pauvres : "176" et "132"; quant à "135"

(1) annexe III B p. 86 colonne 8.

(2) annexe III B p. 86 colonne 14.

11 franchit cette étape actuellement. Les 51 familles restantes possèdent au moins une petite propriété ou quelques éléments du train de culture, mais 46 d'entre elles (23 familles de Hova, 23 familles d'andevo et assimilés) continuent à emprunter, louer, prendre des terres en métayage ou en gage, tout en cultivant la totalité ou une partie de leur propriété. Les hommes hova ont donc un comportement totalement différent face au salariat agricole et face au faire valoir indirect : alors que 58 % d'entre eux refusaient le salariat agricole sur le terroir, la quasi totalité des chefs d'exploitation hova (23 sur 26) (1) accepte de cultiver des terres en faire valoir indirect. Accepter est même un terme bien faible pour caractériser l'attitude des Hova, il serait plus juste de dire qu'ils réclament des terres à cultiver tout autant que les Andevo et assimilés. La lutte est donc âpre entre les candidats au faire valoir indirect.

a) La place du faire valoir indirect sur le terroir

Prenons la carte du faire valoir (N° 31). Le faire valoir direct domine partout : néanmoins un cinquième des rizières (12,6 ha sur 54,5 ha) et des champs de cultures sèches (4,9 ha sur 24,1 ha) appropriés par les membres du foko sont mis en faire valoir indirect (tableau p. 169). Quant aux bois, tous sont exploités par leurs propriétaires.

Le terroir approprié diffère donc légèrement du terroir exploité.

Terroir approprié, terroir exploité

parcelles	cultures sèches	rizières	total
• appropriées par un membre du foko	!	!	!
exploitées par un membre du foko	! 24,1447	! 54,2477	! 78,3924
• appropriées par un membre du foko	!	!	!
exploitées par un habitant d'un foko voisin	! -	! 0,2998	! 0,2998
• appropriées par un habitant d'un foko voisin	!	!	!
exploitées par un membre du foko	! 0,0824	! 2,8334	! 2,9158

(1) Parmi les propriétaires, seuls les Hova "62", "74" et "122", les Andevo et assimilés "3", "178" ne prennent aucune terre en faire valoir indirect que ce soit dans les vallées et sur les tanety. Les Hova "22", "24", "73", "157" et les Andevo et assimilés "81", "179" ont emprunté des parcelles sur tanety, mais n'exploitent aucune rizière en faire valoir indirect (voir annexe III A et III B).

L'absence de problèmes fonciers réels sur les tanety explique que pratiquement le terroir approprié coïncide avec le terroir exploité. En revanche dans les vallons et la vallée de l'Ikopa, la différence est sensible : les membres du foko exploitent 2,83 ha appartenant à des habitants des villages voisins tandis que les propriétaires d'Ambohiboanjo distribuent 0,29 ha de rizières aux habitants des villages voisins. Le terroir rizicole exploité dépasse donc de 2,54 ha le terroir approprié par le foko d'Ambohiboanjo.

b) les types de faire valoir indirect

La concurrence entre les paysans candidats au faire valoir indirect n'est réelle que pour les rizières; sur les tanety, les problèmes fonciers ne se posent pas encore de façon très nette et la quasi totalité des terres non cultivées par leurs propriétaires sont prêtées : 4,8 ha prêtés sur 5 ha de champs de tanety mis en faire valoir indirect (voir tableau p. 165 et carte n° 31). On peut être sûr que s'il y avait eu pénurie de terre, les propriétaires auraient choisi un mode de faire valoir plus rentable pour eux. Sur les rizières (voir tableau p. 167) les prêts sont négligeables, les locations rares et limitées généralement aux pépinières; deux types de faire valoir indirect dominent : le métayage qui rapporte au propriétaire un tiers de la récolte et la mise en gage. Pour les rizières gagées, les rapports entre propriétaires et exploitants sont bien souvent ambigus : la parcelle doit revenir normalement à son propriétaire lorsqu'il aura restitué la somme prêtée par l'exploitant, mais en fait, l'exploitant peut tirer bien davantage de cette situation, il se trouve en position de force par rapport au propriétaire, contrairement à ce qui se passe pour le prêt, la location ou le métayage. La somme gagée risque d'être considérée comme le prix de vente de la terre si le propriétaire ne parvient pas à rembourser rapidement ce qu'il doit à l'exploitant. Aussi lorsqu'une famille pauvre met en gage sa rizière et qu'il est de notoriété publique que cette famille ne pourra pas rembourser de sitôt, les paysans parlent de vente "à l'amiable" !

Ainsi trois types de rapport sont établis entre les propriétaires et ceux qui exploitent leurs terres :

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition des cultures sèches exploitées en faire valoir indirect par type de faire valoir et par groupe social

(1) MEMBRES DE LA COMMUNAUTE	Exploitants prenant des champs de cultures sèches en faire valoir indirect				Propriétaires mettant des champs de cultures sèches en faire valoir indirect			
	Classement par lieu de résid.	métaya.	locati.	prêt	total	métayag.	locati.	prêt
<u>Habitants d'Ambohiboanjo</u>	0,0745	0,1112	4,8909	5,0766	0,0248	0,0192	1,4870	1,5310
<u>Hova</u>	0,0497	0,0112	1,8316	1,9923	0,0248	0,0192	0,9634	1,0074
B. originaires anciens maîtres	0,0497	0,1112	1,7996	1,9605	0,0248	0,0192	0,9634	1,0074
F. étrangers			0,0320	0,0320				
<u>Andevo et assimilés</u>	0,0248		3,0593	3,0841			0,5236	0,5236
C. Zaza Hova originaires			0,3392	0,3392				
E. Andevo de Hova originaires	0,0248		2,4325	2,4573			0,5236	0,5236
G. Andevo étrangers			0,1376	0,1376				
H. Antaimoro étrangers			0,1500	0,1500				
<u>Ensemble des émigrés d'Ambohiboanjo</u>					0,1417		3,3215	3,4632
<u>Émigrés natifs d'Ambohiboanjo</u>					0,0920		3,0221	3,1141
<u>Hova</u>					0,0920		2,6781	2,7701
B. Originaires anciens maîtres					0,0920		2,6781	2,7701
<u>Andevo</u>							0,3440	0,3440
E. Andevo de Hova originaires							0,3440	0,3440
<u>Fils d'émigré décédé et conjoint</u>					0,0497		0,2994	0,3491
<u>Hova émigré de natif du foko</u>					0,0497		0,2994	0,3491
B. originaires anciens maîtres					0,0497		0,2994	0,3491
<u>total</u>	0,0745	0,1112	4,8909	5,0766	0,0745	0,1112	4,8085	4,9942
<u>Classement par groupe social</u>								
<u>Hova</u>	0,0497	0,1112	1,6316	1,9923	0,0745	0,1112	3,9409	4,1266
B. Originaires anciens maîtres	0,0497	0,1112	1,7996	1,9605	0,0745	0,1112	3,9409	4,1266
F. étrangers			0,0320	0,0320				
<u>Andevo et assimilés</u>	0,0248		3,0593	3,0841			0,8676	0,8676
C. Zaza Hova originaires			0,3392	0,3392				
E. Andevo de Hova originaires	0,0248		2,4325	2,4573			0,8676	0,8676
G. Andevo étrangers			0,1376	0,1376				
H. Antaimoro étrangers			0,1500	0,1500				
<u>total</u>	0,0745	0,1112	4,8909	5,0766	0,0745	0,1112	4,8085	4,9942
(2) MEMBRES DES COMMUNAUTES								
<u>VOISINES</u>								
inconnu							0,0824	0,0824
<u>total</u>							0,0824	0,0824
<u>total général ((1) + (2))</u>	0,0745	0,1112	4,8909	5,0766	0,0745	0,1112	4,8909	5,0766

- Dans un quart des cas (4,89 ha sur 20,2 ha pris en faire valoir indirect), (4) il s'agit de parcelles sur tanety dont le propriétaire se désintéresse et qu'il prête volontiers à un paysan qui en a besoin. La situation n'est contraignante pour personne (tableau p. 165).
- Dans un autre quart des cas (4,08 ha), il s'agit de rizières prises en gage. L'exploitant se trouve alors en position de force par rapport au propriétaire. (tableau p. 167).
- Enfin dans la moitié des cas (8,8 ha), il s'agit de rizières prises en métayage (tab. p. 167). Les propriétaires sont en position de force car les candidats sont nombreux par rapport aux surfaces rizicoles proposées. Les propriétaires dynamiques connaissent en effet une formule plus rentable que celle du métayage, c'est évidemment le faire valoir direct avec une main d'oeuvre familiale, ou lorsque la propriété est vaste, le faire valoir direct avec salariés agricoles. Nous avons calculé la différence entre les bénéfices obtenus avec cette dernière formule et ceux obtenus par le métayage dans un cas précis: "160" (1) secrétaire de mairie cultive en faire valoir direct la plus grande partie des rizières qu'il possède (198,49 ares), de plus il loue 1,56 ares et prend 20,60 ares en métayage et 30,76 ares en gage; par ailleurs il met 19,82 ares en métayage (2). Son exploitation de 238,19 ares lui rapporte 4 tonnes de riz (3), il a embauché des ouvriers, ce qui lui a coûté 32.000 FMG de salaires et de nourriture. En vendant ce riz 15 FMG le kg (prix moyen lors de la collecte en juin) il fait un bénéfice de 28.000 FMG. S'il avait laissé toutes ses terres à un métayer, il n'aurait reçu qu'un tiers de la récolte soit la valeur de 20.000 FMG. Ainsi le travail que "160" a fourni pour trouver des équipes d'ouvriers et les surveiller lui a rapporté 30 % de bénéfice en plus de ceux qu'il aurait fait en prenant un métayer.

(1) voir annexe III B p. 86

(2) ce qu'il prend en métayage est donc à peu près égal à ce qu'il met en métayage.

(3) soit un rendement à peu près égal à 2 t/ha puisqu'il faut enlever la part revenant au propriétaire des 19,82 ares de rizières.

(4) Rappelons que les membres du foko ont mis 12,50 ha de rizières et 4,99 ha de champs de tanety en faire valoir indirect soit 17,59 ha mais ils ont pris 15,13 ha de rizières et 5,07 ha de champs de tanety en faire valoir indirect soit 20,20 ha.

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition des rizières exploitées en faire valoir indirect par type de faire valoir et par groupe social

(1) Membres de la communauté	Exploitants prenant des rizières en faire valoir indirect					Propriétaires mettant des rizières en faire valoir indirect				
	classement par lieu de résidence	métayage	location	prêt	gage	total	métayage	location	prêt	gage
Habitants d'Ambohiboanjo	8,0365	0,6485	1,4080	4,0096	14,1026	2,8021	0,2524	0,7450	1,4194	5,2189
Iova	3,4160	0,3677	0,7178	1,6186	6,1201	1,1637	0,1260	0,5606	0,9618	2,8121
B originai. anc. maîtres	3,4160	0,2937	0,7178	1,6186	6,0461	1,0929	0,1260	0,5510	0,8890	2,6589
F étrangers		0,0740			0,0740	0,0708		0,0096	0,0728	0,1532
Andevo et assimilés	4,6205	0,2808	0,6902	2,3910	7,9825	1,6384	0,1264	0,1844	0,4576	2,4068
C Zaza Hova originaires	0,2032				0,2032	0,1232	0,0256		0,0288	0,1776
E Andevo de Hova ori.	4,1793	0,2808	0,6506	1,0330	6,1437	1,1612	0,0432	0,1844	0,4288	1,8176
G Andevo étrangers	0,2380		0,0396	1,3580	1,6356	0,3540				0,3540
H Antaimoro étrangers							0,0576			0,0576
Ensemble des émigrés	0,8380			0,0736	1,0325	5,0482	0,3043	0,4813	1,5488	7,3826
I'Ambohiboanjo										
Emigrés natifs d'Ambohiboanjo	0,1020			0,0736	0,1756	3,8704	0,2935	0,4605	1,5488	6,1732
Iova	0,0848				0,0848	2,1872	0,0647	0,1568	1,0848	3,4935
B originaires anc. maîtres	0,0848				0,0848	2,1872	0,0647	0,1568	1,0848	3,4935
Andevo et assimilés	0,0172			0,0736	0,0908	1,6832	0,2288	0,3037	0,4640	2,6797
C Zaza Hova originai.						0,2896				0,2896
E Andevo de Hova ori.				0,0736	0,0736	1,2904	0,2288	0,3037	0,4640	2,2869
G Andevo étrangers	0,0172				0,0172	0,1032				0,1032
Fils d'émigré décédé, conjoint émigré d'un natif du foko décédé	0,7360		0,1209		0,8569	1,1778	0,0108	0,0208		1,2094
Iova						1,1778	0,0108	0,0208		1,2094
B originaires anc. maîtres						1,1778	0,0108	0,0208		1,2094
Andevo	0,7360		0,1209		0,8569					
E Andevo de Hova orig.	0,7360		0,1209		0,8569					
total	8,8745	0,6485	1,5289	4,0832	15,1351	7,8503	0,5567	1,2263	2,9682	12,6015
Classement par groupe social										
Iova	3,5008	0,3677	0,7178	1,6186	6,2049	4,5287	0,2015	0,7832	2,0466	7,5150
B originaires anc. maîtres	3,5008	0,2937	0,7178	1,6186	6,1309	4,4579	0,2015	0,7736	1,9738	7,3618
F étrangers		0,0740			0,0740	0,0708		0,0096	0,0728	0,1532
Andevo et assimilés	5,3737	0,2808	0,8111	2,4646	8,9302	3,3216	0,3552	0,4881	0,9216	5,0865
C Zaza Hova originai.	0,2032				0,2032	0,4128	0,0256		0,0288	0,4672
E Andevo de Hova ori.	4,9153	0,2808	0,7715	1,1066	7,0742	2,4516	0,2720	0,4881	0,8928	4,1045
G Andevo étrangers	0,2552		0,0396	1,3580	1,6528	0,4572				0,4572
H Antaimoro étrangers							0,0576			0,0576
total	8,8745	0,6485	1,5289	4,0832	15,1351	7,8503	0,5567	1,2263	2,9682	12,6015
(2) Membres des communautés voisines										
Hova						0,3582		0,0270	1,1150	1,5002
Andevo	0,1438				0,1438	0,1136	0,0312	0,1400		0,2848
Inconnu	0,1560				0,1560	0,3522	0,0606	0,1356		1,0484
total	0,2998				0,2998	1,3240	0,0918	0,3026	1,1150	2,8334
total général ((1)+(2))	9,1743	0,6485	1,5289	4,0832	15,4349	9,1743	0,6485	1,5289	4,0832	15,4349

c) les motivations des propriétaires qui choisissent le faire valoir indirect

Nous avons déjà indiqué quelques raisons qui poussent les propriétaires à prêter ou mettre en gage leurs champs. Nous les précisons dans ce paragraphe en fonction de la situation du propriétaire.

Pour les propriétaires émigrés, la difficulté de se rendre sur leur terroir natal pour cultiver eux-mêmes leurs champs les conduit généralement à mettre leurs terres en faire-valoir indirect. Ils possèdent 18,5 ha de rizières et de cultures sèches sur le terroir et mettent 10,8 ha en faire valoir indirect (soit 58 % de ce qu'ils possèdent). Ce sont les plus grands pourvoyeurs de terre à cultiver puisque sur les 20,2 ha de terres prises en faire valoir indirect par les membres du fokò, 10,8 ha (52 %) appartiennent aux émigrés (voir tableaux p. 139 et 169).

Pour les propriétaires habitant le fokò, les raisons sont très différentes. Dans l'ensemble d'ailleurs, ils préfèrent le faire valoir direct. ils ne mettent que 6,7 ha de rizières et de champs de tanoty en faire valoir indirect sur les 60 ha qu'ils possèdent (soit 11 %). Nous avons noté que 6 chefs de familles distribuaient 4,3 ha sur 6,7 ha. Le reste, 2,4 ha, soit très peu de chose est distribué par 24 chefs de familles. Les 6 chefs de famille (1) concernés véritablement par cette formule se trouvent dans des situations bien précises :

- deux pères d'adultes mariés se doivent d'aider leurs enfants en leur fournissant des terres à cultiver : "116" aide son gendre "142", "15" aide ses fils "99" et "101" et son gendre "103".
- deux vieilles femmes font cultiver leurs terres par des membres de leurs familles chargées de les nourrir, totalement, c'est le cas de "122", ou en partie, c'est le cas de "6".
- un paysan hova "62" a été obligé de mettre en gage son unique et vaste rizière de 48,04 ares pour faire face à de lourdes difficultés financières. Notons qu'il n'a pas accepté malgré ces difficultés d'être ouvrier agricole.
- le plus riche propriétaire du fokò, "7" un Andevo, a mis quelques rizières en métayage (35,40 ares). Il nous a donné l'impression de se ménager ainsi une clientèle. Cette stratégie sociale a été explicitée par "160" qui, lui, n'a laissé que 19,82 ares de rizières à un métayer. A son avis, les plus

(1) voir annexe III B.

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - Exploitation et propriété (en hectares)

(1)	Rizières					Cultures sèches				
	! Faire !	! exploi. !	! propri. !	! total !	! total !	! faire !	! exploi. !	! propri. !	! total !	! total !
Membres de la communauté	! valoir !	! en F.V. !	! en F.V. !	! exploi. !	! propri. !	! valoir !	! en F.V. !	! en F.V. !	! exploi. !	! propri. !
té	! direct !	! indirect !	! indirect !	!	!	! direct !	! indirect !	! indirect !	!	!
Classement par lieu de résidence										
Habitants d'Ambohiboanjo	35,9078	14,1026	5,2189	50,0104	41,1267	17,4394	5,0766	1,5310	22,5160	18,9074
Hova	18,5810	6,1201	2,8121	27,7011	21,3931	10,5366	1,9925	1,0074	11,5791	11,5940
B Originaires anc.maîtres	17,8918	6,0461	2,6589	23,9379	20,5507	10,2510	1,9605	1,0074	11,2115	11,2584
F étrangers	0,6892	0,0740	0,1532	0,7632	0,8424	0,3356	0,0320		0,3676	0,3356
Andevo et assimilés	17,3268	7,9825	2,4068	25,3093	19,7336	6,8528	3,0841	0,5236	9,9369	7,3764
C Zaza Hova et origin.	0,6900	0,2032	0,1776	0,8932	0,8676	0,6718	0,3392		1,0110	0,6718
E Andevo de Hova ori.	12,9784	6,1437	1,8176	19,1221	14,7960	5,6598	2,4573	0,5236	8,1171	6,1834
G Andevo étrangers	3,0978	1,6356	0,3540	4,7334	3,4518	0,4836	0,1376		0,6212	0,4836
H Antaimoro étrangers	0,5606		0,0576	0,5606	0,6182	0,0376	0,1500		0,1876	0,0376
Ensemble des émigrés d'Ambohiboanjo	6,0382	1,0325	7,3826	7,0707	13,4208	1,7111		3,4632	1,7111	5,1743
Emigrés natifs d'Ambohiboanjo	6,0382	0,1756	6,1732	6,2138	12,2114	1,6871		3,1141	1,6871	4,8012
Hova	3,8906	0,0848	3,4935	3,9754	7,3841	0,7299		2,7701	0,7299	3,5000
B Originaires anc.maîtres	3,8906	0,0848	3,4935	3,9754	7,3841	0,7299		2,7701	0,7299	3,5000
Andevo et assimilés	2,1476	0,0908	2,6797	2,2384	4,8273	0,9572		0,3440	0,9572	1,3012
C Zaza Hova originaires			0,2896		0,2896					
E Andevo de Hova ori.	2,0506	0,0736	2,2869	2,1242	4,3375	0,9572		0,3440	0,9572	1,3012
G Andevo étrangers	0,0970	0,0172	0,1032	0,1142	0,2002					
Fils et conjoints d'émigrés décédés		0,8569	1,2094	0,8569	1,2094	0,0240		0,3491	0,0240	0,3731
Hova			1,2094		1,2094	0,0240		0,3491	0,0240	0,3731
B Originaires anc.maîtres			1,2094		1,2094	0,0240		0,3491	0,0240	0,3731
Andevo et assimilés		0,8569		0,8569						
E Andevo de Hova ori.		0,8569		0,8569						
total	41,9460	15,1351	12,6015	57,0811	54,5475	19,1515	5,0766	4,9942	24,2271	24,1447
Classement par groupe social										
Hova	22,4716	6,2049	7,5150	28,6765	29,9866	11,3405	1,9925	4,1266	13,3330	15,4671
A originaires anc.maîtres	21,7824	6,1309	7,3618	27,9133	29,1442	11,0049	1,9605	4,1266	12,9654	15,1315
F étrangers	0,6892	0,0740	0,1532	0,7632	0,8424	0,3356	0,0320		0,3676	0,3356
Andevo et assimilés	19,4744	8,9302	5,0865	28,4046	24,5609	7,3100	3,0841	0,8676	10,8941	8,6776
C Zaza Hova originaires	0,6900	0,2032	0,4672	0,8932	1,1572	0,6718	0,3392		1,0110	0,6718
E Andevo de Hova ori.	15,0290	7,0742	4,1045	22,1032	19,1335	6,6170	2,4573	0,8676	9,0743	7,4846
G Andevo étrangers	3,1948	1,6528	0,4572	4,8476	3,6520	3,4836	0,1376		0,6212	0,4836
H Antaimoro étrangers	0,5606		0,0576	0,5606	0,6182	0,0376	0,1500		0,1876	0,0376
total	41,9460	15,4349	12,6015	57,0811	54,5475	19,1515	5,0766	4,9942	24,2271	24,1447
(2)										
Membres des communautés voisines										
Hova		0,1438	1,5002	0,1438	1,5002					
Andevo		0,1560	0,2848	0,1560	0,2848					
reste inconnue			1,0484		1,0484			0,0824		0,0824
total		0,2998	2,8334	0,2998	2,8334			0,0824		0,0824
total général ((1)+(2))	41,9460	15,4349	15,4349	57,3809	57,3809	19,1515	5,0766	5,0766	24,2271	24,2271

riches ne peuvent pas toujours refuser les candidats au métayage et il vaut mieux, parfois, accepter cette formule moins rentable que le faire valoir direct avec salar~~ies~~^{és}, pour conserver des liens avec des parents éloignés ou des voisins qui vous en seront reconnaissants et devront à l'occasion vous prouver cette reconnaissance.

d) Place des Andevo (C, E, G, H) parmi les paysans qui cultivent des terres en faire valoir indirect

Les Andevo (C, E, G, H) cultivent 12,01 ha en faire valoir indirect, les Hova (B, F) 8,19 ha (voir tableau p. 171). Par ce biais, les uns cultivent autant de rizières que les autres (tableau p. 169). Les Andevo (C, E, G, H) exploitent 28,4 ha de rizières, les seconds 28,6 ha. Par ailleurs l'écart entre les deux groupes est faible en ce qui concerne l'exploitation des champs de tancy : les Andevo (C, E, G, H) cultivent 10,8 ha et les Hova (B, F) 13,3 ha.

La supériorité dont font preuve les Andevo (C, E, G, H) pour obtenir des terres à cultiver en faire valoir indirect paraît étonnante car les Hova (B, F) possèdent de bons atouts :

- toutes les familles hova (sauf six) ont suffisamment de riz pour ensemen~~er~~^{er} les rizières et donc on cultiver en faire valoir indirect; chez les Andevo et assimilés 12 familles sur 28 doivent se priver de riz et manger du manioc si elles veulent prendre une rizière en faire valoir indirect. (annexe III B).

- les propriétaires hova (B, F) distribuent deux fois plus de terres que les Andevo (C, E, G, H) essentiellement parce que les émigrés hova possèdent plus de terre que les émigrés andevo. Les Hova distribuent 11,64 ha les Andevo et assimilés 5,95 ha. Les candidats hova au faire valoir indirect sont choisis en priorité par les propriétaires hova (ils reçoivent 6,70 ha sur les 11,64 ha distribués par les Hova), mais les Andevo (C, E, G, H) ont obtenu tout de même 4,78 ha sur ces 11,64 ha; par ailleurs ils cultivent presque toutes les terres distribuées par les Andevo (4,72 ha sur 5,95). Enfin ils ont obtenu 2,50 ha auprès des propriétaires des foko voisins tandis que les Hova n'obtenaient que 0,41 ha auprès de ces propriétaires.

Les raisons de ce dynamisme andevo nous ont été données par un propriétaire hova. A son avis les Andevo seraient encore plus souvent choisis comme métayers par les propriétaires hova si la pression familiale n'obligeait ces derniers à prendre des métayers dans leur propre groupe social. Ils ont en effet la réputation de mieux travailler que les Hova.

Terroir d'Ambohiboanjo - 1968 - (en hectares)

Répartition des terres prises en faire valoir indirect en fonction des relations entre propriétaires et exploitants

Exploitants prenant des parcelles en faire valoir indirect	Propriétaires mettant des parcelles en faire valoir indirect - membres			membres				total
	de la communauté d'Ambo- hiboanjo			des communautés voisines				
	Hova	Andevo	total	Hova	Andevo	inconnu	total	
	et assimilés							
RIZIERES								
<u>membres de la communauté</u>								
Hova (groupes B F)	4,7929	1,0280	5,8209	0,3066	0,0208	0,0566	0,3840	6,2049
Andevo et assimilés (groupes C E G H)	2,5661	3,9147	6,4808	1,1936	0,2640	0,9918	2,4494	8,9302
<u>total</u>	<u>7,3590</u>	<u>4,9427</u>	<u>12,3017</u>	<u>1,5002</u>	<u>0,2848</u>	<u>1,0484</u>	<u>2,8334</u>	<u>15,1351</u>
<u>membres des communau- tés voisines</u>								
Hova		0,1438	0,1438					0,1438
Andevo	0,1560		0,1560					0,1560
<u>total</u>	<u>0,1560</u>	<u>0,1438</u>	<u>0,2998</u>					<u>0,2998</u>
<u>total général</u>	<u>7,5150</u>	<u>5,0865</u>	<u>12,6015</u>	<u>1,5002</u>	<u>0,2848</u>	<u>1,0484</u>	<u>2,8334</u>	<u>15,4349</u>
CULTURES SECHES								
<u>membres de la communauté</u>								
Hova (groupes B F)	1,9085	0,0576	1,9661		0,0264	0,0264		1,9925
Andevo et assimilés (groupes C E G H)	2,2181	0,8100	3,0281		0,0560	0,0560		3,0841
<u>total</u>	<u>4,1266</u>	<u>0,8676</u>	<u>4,9942</u>		<u>0,0824</u>	<u>0,0824</u>		<u>5,0766</u>
<u>total général</u>	<u>4,1266</u>	<u>0,8676</u>	<u>4,9942</u>		<u>0,0824</u>	<u>0,0824</u>		<u>5,0766</u>
RIZIERES ET CULTURES SECHES								
<u>membres de la communauté</u>								
Hova (groupes B F)	6,7014	1,0856	7,7870	0,3066	0,0208	0,0830	0,4101	8,1974
Andevo et assimilés (groupes C E G H)	4,7842	4,7247	9,5089	1,1936	0,2640	1,0478	2,5054	12,0143
<u>total</u>	<u>11,4856</u>	<u>5,8103</u>	<u>17,2959</u>	<u>1,5002</u>	<u>0,2848</u>	<u>1,1308</u>	<u>2,9158</u>	<u>20,2117</u>
<u>membres des communau- tés voisines</u>								
Hova		0,1438	0,1438					0,1438
Andevo	0,1560		0,1560					0,1560
<u>total</u>	<u>0,1560</u>	<u>0,1438</u>	<u>0,2998</u>					<u>0,2998</u>
<u>total général</u>	<u>11,6416</u>	<u>5,9541</u>	<u>17,5957</u>	<u>1,5002</u>	<u>0,2848</u>	<u>1,1308</u>	<u>2,9158</u>	<u>20,5115</u>

5) Organisation du travail sur l'exploitation familiale - Entraide

Il ne s'agit pas d'une nouvelle étape puisque tous les métayers sont des exploitants. Mais il est utile d'analyser certaines méthodes de travail qui permettent de faire des économies notamment en limitant le plus possible l'emploi d'ouvriers agricoles "à bras" ou "à machine". Pour cela, l'exploitant doit n'employer qu'une main d'oeuvre familiale et accepter l'entraide.

7 familles seulement (5 andevo - 2 hova) dont l'exploitation agricole est inférieure à 50 ares n'emploient jamais de salariés "à bras" et acceptent l'entraide (1). Leurs méthodes de travail sont donc très économiques. En revanche les 45 autres exploitants emploient de temps à autre des salariés agricoles. S'il est presque obligatoire d'employer des ouvriers "à machine" quand on ne possède pas de train de culture, en revanche on peut se demander pourquoi certains chefs de familles embauchent des salariés "à bras" sur une petite exploitation, alors que la main d'oeuvre familiale et l'entraide serait suffisante. Seuls les très gros exploitants, nous l'avons montré plus haut, sont obligés de prendre des salariés parce que la main d'oeuvre familiale ne suffit pas, parmi eux "7", "116", "160" embauchent plus de 10 ouvriers "à bras" différents par année agricole.

Il est intéressant de noter que la généralisation du salariat agricole "à bras" (62 % des adultes sont ouvriers "à bras") n'empêche pas la persistance de l'entraide : sur 125 adultes vivant sur une exploitation agricole (2) 75 font de l'entraide soit 60 % d'entre eux : parmi eux on compte 44 % d'hommes hova, 55 % de femmes hova, 60 % d'hommes andevo, 68 % de femmes andevo (3).

Ainsi la bonne gestion d'une exploitation moyenne ou petite exige l'acceptation d'activités diverses : le travail sur sa propre exploitation, l'entraide, le salariat agricole sur l'exploitation des autres, elle exige aussi de limiter le plus possible l'embauche de salariés agricoles.

(1) voir annexe III B.

(2) 4 adultes ("132", "176" et leur conjoint) n'ont pas d'exploitation et ne peuvent donc pas pratiquer l'entraide, en revanche les familles de "62" et "122" qui n'ont pas d'exploitation rizicole (la totalité de leur propriété rizicole est mise en faire valoir indirect) ~~qui vivent néanmoins~~ des champs sur tanety, et peuvent pratiquer l'entraide.

(3) Pour le salariat "à bras", rappelons les pourcentages (p. 161) : 42 % d'hommes hova, 75 % d'hommes andevo, 45 % de femmes hova, 65 % de femmes andevo.

6) troisième étape : la commercialisation des récoltes (1)

Salariat, métayage, commercialisation des cultures, le cycle se prolonge. "133", le seul exploitant non propriétaire du foko a pu vendre riz et tomates en 1968. Hormis les 2 familles de salariés "176" et "132", toutes les autres possèdent ^{donc} une propriété et pourraient éventuellement comme "133" vendre une partie de leurs récoltes. 36 familles sur 52 participent de cette façon à l'économie de marché. En dehors de quelques produits marginaux les ventes concernent en ordre d'importance : le manioc, les tomates et le riz.

Les produits marginaux sont vendus à Mahitsy, un bourg de 2000 habitants, mal relié à Ambohiboanjo puisqu'il faut traverser l'Ikopa en pirogue (voir carte n° 17), mais en revanche très bien relié à Tananarive par des taxis-brousse qui font la navette plusieurs fois par jour et permettent d'acheminer rapidement les produits périssables à la ville (carte 8).

- "160" a commencé à cultiver des ananas : il a acheté 480 plants et espère vendre sa production à Mahitsy.
- "146" vend des voanjbory (sorte d'arachide).
- "6", "42", "81" vendent des brèdes.

Le manioc est totalement commercialisé à l'intérieur du foko. Il est vendu à des éleveurs de porcs ou de zébus (dont nous parlerons plus loin) qui n'ont pas prévu la nourriture suffisante pour leurs bêtes ou qui ont préféré acheter du manioc à d'autres paysans plutôt que d'en cultiver suffisamment eux-mêmes. Ainsi "62", "73", "88", "146", "153", "178" ont vendu une partie de leurs récoltes à "14", "15", "54", et "160".

Les tomates trouvent à Ambohiboanjo de très bonnes conditions de culture dans la vallée de l'Ikopa près de la digue sur les zones mal drainées qui restent humides en saison sèche. Les inconvénients du mauvais drainage pour la riziculture sont donc compensés par la possibilité d'effectuer des cultures maraîchères, en contre-saison. 19 familles produisent des tomates (11 hova (B, F) et 8 andevo (C, E, G, H)), elles gagnent chacune entre 2000 et 15000 FFG. Certains paysans ramassent les tomates de leurs voisins en plus des leurs et vont les vendre au marché de Tananarive en deux ou trois voyages échelonnés à 15 jours d'intervalle en août-septembre. Les tomates mises dans des paniers sont transportées en pirogue et en camion jusqu'à Mahitsy puis en taxi-brousse jusqu'à Tananarive. Les difficultés de transport n'arrêtent pas les paysans dans la mesure où ils ont le temps d'effectuer ces voyages puisque la récolte des tomates a lieu lors de la morte-saison agricole. Il s'agit donc d'une spéculation intéressante à de nombreux points de vue.

(1) voir annexe III B.

Il reste le riz. Psychologiquement et financièrement c'est la vente la plus importante, elle concerne la moitié des familles du foko (28 sur 54). Nombreuses sont celles qui ne vendent que ce qui est nécessaire au paiement de l'impôt soit environ 200 kg de riz (3000 Fmg). Cet impôt, la capitation intéresse presque tous les hommes adultes (1), de plus certains doivent payer un impôt foncier, assez léger il est vrai dans la mesure où l'administration a bien des difficultés à connaître la taille des propriétés dans cette région non cadastrée.

La commercialisation se déroule de façon rituelle. Chaque année, en mai-juin, après la récolte, les six collecteurs installés dans la commune font la tournée des trois marchés hebdomadaires. Les paysans d'Ambohiboanjo vendent le riz à Alatsinainy, l'un de ces trois marchés, situé à quelques kilomètres au nord d'Antambolo.

Ils arrivent avec des charrettes chargées de sacs de riz. Ce riz est acheté 15 Fmg le kg. Le chef de canton assiste aux opérations pour tenter de réprimer les fraudes. Le soir, le riz est acheminé par camion à Imerintsiatosika (voir carte n° 8) ou à Tananarive, pour être revendu à des riziers qui gèrent des entreprises familiales ou dépendent de compagnies françaises d'import-export. Environ 90 à 100 tonnes de riz sont collectées chaque année à cette période, à l'intérieur de la commune d'Antambolo. Cette opération commerciale achevée, le chef de canton fait la tournée des villages pour collecter les impôts. Lorsque toutes les familles sont en règle, l'administration donne l'autorisation, pour l'ensemble des habitants de la commune (2), d'organiser des fêtes et notamment les famadilana (retournement des morts). Les mois de juillet et août sont essentiellement occupés par des rencontres sociales, et dans ces fêtes est dépensée une partie importante des revenus des paysans.

La vente du riz entraîne souvent les familles pauvres dans l'engrenage de l'endettement. En effet, elles ne commercialisent pas un surplus mais ce qui devrait être destiné à leur alimentation. C'est souvent pour elles le seul moyen de disposer de 3000 Fmg en un seul jour. Quelques paysans pourtant nous ont affirmé payer la capitation avec leur salaire d'ouvriers agricoles. Quand la récolte vendue est insuffisante, le collecteur prête à ces familles la somme nécessaire pour payer l'impôt, à des taux usuraires naturellement. Et de toute façon, dès mars-avril, les plus pauvres doivent emprunter du riz à de "riches" villageois en attendant la récolte suivante (12 familles ont emprunté du riz cette année à leurs parents ou voisins, parmi elles 5 avaient vendu une partie de leur récolte huit mois auparavant à des collecteurs).

(1) Les pères de familles nombreuses sont exonérés d'une partie ou de la totalité de la capitation.

(2) le canton et la commune d'Antambolo correspondent rappelons-le à un même territoire.

A Ambohiboanjo donc, 28 familles sur 54 (13 hova et 15 andevo et assimilés) ont vendu du riz l'année précédente. Les bénéfices variaient entre 3000 et 30.000 FMG, mais nous pensons que certaines familles ont vendu beaucoup plus qu'elles ne l'ont déclaré, que ce soit aux collecteurs ou plus ou moins secrètement à des habitants manquant de riz pendant la période de la soudure.

Nous avons utilisé une autre formule pour mesurer les quantités de riz vendues et les bénéfices obtenus (voir annexe III B et graphique 35) Nous avons calculé ce que pourrait vendre une famille qui mettrait de côté la quantité de riz nécessaire pour ensemençer ses champs (soit 10 % de la récolte) et pour se nourrir (soit 200 kg de paddy par personne et par an, c'est-à-dire environ la récolte de 10 ares) (1). Il s'agit bien sûr d'approximations. Néanmoins, dans ces conditions, 18 familles ne produisent pas suffisamment de riz pour se nourrir ; 36 familles peuvent vendre un surplus : pour 18 d'entre elles ce surplus est inférieur à 500 kg de paddy et les bénéfices qui pourraient être obtenus sont inférieurs à 7500 FMG, pour 16 familles, le surplus varie entre 0,5 tonnes et 2,5 tonnes de paddy de sorte que leurs bénéfices pourraient varier entre 7500 et 37500 FMG. Enfin pour les 2 plus gros propriétaires "7" et "116", le surplus est de 7,4 tonnes et 5,4 tonnes, le premier pourrait gagner de cette façon 110.000 FMG, le second 80.000 FMG.

On notera, sur le graphique 35, la corrélation étroite entre l'importance du capital foncier et du matériel agricole et celle des surplus de riz. Parmi les 10 familles dont le capital foncier est supérieur à 170.000 FMG, 9 familles pourraient vendre plus d'une tonne et demi de paddy. Parmi les autres familles du foko, une seule, "103" pourrait réussir à vendre un tel surplus.

7) Les activités non culturelles (2)

Il s'agit ou bien de l'élevage, ou bien d'activités artisanales, commerciales, administratives ou éducatives. Elles sont parallèles au travail des champs. Certaines n'exigent pas ou très peu d'investissement et peuvent être exercées dès la première étape, celle du salariat agricole, d'autres exigent des investissements beaucoup plus importants qui obligent les paysans à économiser plusieurs années les recettes tirées de la vente des récoltes. La rentabilité de ces activités est généralement d'autant plus grande que l'investissement est important.

(1) Nous avons tenu compte pour les rizières en métayage de la part de récolte qui revenait au propriétaire.

(2) voir annexe III B p. 86 colonne 19.

a) l'élevage

Ces activités valorisent la production agricole : les volailles sont nourries de riz et de déchets domestiques. Les moutons, les porcs et les zébus sont nourris de manioc et d'herbes bien sûr.

Tous les animaux sont achetés et vendus à Mahitsy notamment les zébus. C'est en effet le plus grand marché de bovins des marges occidentales de la plaine de Tananarive.

L'élevage de la volaille n'exige que des fonds minimes : une oie coûte : 500 FFG, un canard : 250 FFG, une poule : 125 FFG. Il suffit donc d'être ouvrier agricole une quinzaine de jours pour se lancer dans cet élevage. Mais il faut bien dire que les 15 familles (8 andevo et assimilés, 7 hova) qui élèvent des volailles vendent leurs animaux à Mahitsy un par un. Les bénéfices permettent donc seulement de parer aux moindres dépenses du ménage. Seul "7" est un grand éleveur : il a vendu en un an, à Mahitsy, 300 poules, 50 canards, 1600 oeufs de cane (10 FFG pièce) et 320 oeufs de poule (5 FFG pièce).

Une seule famille "103" élève deux moutons.

L'élevage du porc n'intéresse plus que 19 familles (12 andevo et assimilés, et 7 hova), les autres ont abandonné. Il semblerait qu'environ 1 porcelet sur 2 soit mort de maladie avant d'avoir été engraisé et revendu. Tant que les paysans n'achèteront pas des animaux vaccinés coûtant 6000 FFG au lieu de 2000 à 3000 FFG, ou qu'un service vétérinaire ne sera pas organisé dans la région, les risques de maladie donc de perte sèche de l'investissement freineront le développement de cet élevage. Et pourtant les paysans sont intéressés par cette spéculation, car un porc engraisé pendant 6 mois, au son (300 g par jour) et au manioc (1 kg par jour environ) peut être revendu avec un bénéfice de 4000 à 6000 FFG. Notons que les petits paysans qui n'ont pas les moyens d'acheter un porcelet peuvent nourrir le porc d'un autre paysan et conserver les $\frac{2}{3}$ des bénéfices de la vente (ex : "25").

L'addition des bénéfices obtenus par le salariat agricole, la commercialisation des tomates, du riz, des volailles, des porcs permettent aux familles d'acquérir notamment des zébus (1) pour tracter les charrues, les herbes et les charrettes et des vaches laitières (1).

(1) Il s'agit de zébus.

En fait l'élevage des vaches laitières n'est guère développé. Une vache coûte 5000 à 10 000 FIG. 7 familles assez aisées s'y intéressent "7", "42", "50", "153", "160", "166", "178", le troupeau ne compte que 13 vaches dont la moitié appartiennent à "7". Elles sont élevées pour la reproduction, ("160" a acheté un taureau) et pour la production laitière qui ne dépasse pas deux litres par jour en période de lactation si bien que ce lait n'est pas vendu mais consommé par les familles.

Les zébus sont généralement achetés à Mahitsy. Les prix varient entre 10.000 et 20.000 FIG. Ils sont nourris au manioc (1 kg en moyenne par jour)⁽¹⁾ comme les vaches et pâturent l'herbe des tanety. Ils travaillent, 5 à 10 années dans les champs puis sont revendus aux bouchers de Mahitsy.

b) les activités non agricoles (2)

Jusqu'en 1950, la mine de graphite de Tsarazafy a attiré un certain nombre de paysans pendant la morte saison agricole. Cette activité mal rémunérée intéressait essentiellement ceux qui avaient absolument besoin de gagner de l'argent. Parmi les habitants encore vivants 8 Andevo et 3 Hova ont été manoeuvres à Tsarazafy (3).

Toujours pendant la première moitié du siècle l'armée française enrôlait des Malgaches. A Anbohiboanjo, plusieurs hommes ont été militaires; parmi eux deux sont encore vivants, il s'agit de deux Andevo : "3" qui ne possédait pas d'héritage et "7" originaire par sa mère de Tsarazafy. Les deux hommes ont investi leur solde de militaire, perçue entre 1920 et 1928 dans des achats de rizières. "7" est devenu ainsi le plus riche propriétaire du foko; il possédait trois atouts : de l'argent, des relations privilégiées avec les habitants de Tsarazafy qui ont abandonné leur village et lui ont vendu des terres, enfin un sens des affaires unique dans le foko.

Actuellement 11 personnes exercent des activités non agricoles : quatre d'entre elles travaillent dans le village : le charpentier "149", l'épicier "62", le fabricant de briques "59", le maçon "94", deux autres personnes "59" et "42" collectent dans les environs, l'un des volailles, l'autre du manioc qu'ils vendent à Mahitsy. Ces métiers exercés de façon temporaire ne rapportent que quelques milliers de francs par an. En revanche "178" pêcheur au filet, il travaille parfois très loin du village, son occupation lui rapporte 15.000 FIG par an; quant à "16", il est manoeuvre à 250 FIG par jour dans une rizière à Tananarive et ne rentre au village que de façon très épisodique.

(1) voir note 1 page suivante.

(2) Voir annexe III B p. 86 colonnes 7 et 8.

(3) L'entreprise groupait une centaine d'ouvriers payés 3,5 FIG pour 9 heures en 1943; 4,50 pour 9 h en 1950. Il fallait environ 15 jours de travail pour acheter 1 are de rizière.

Il s'agit là de petits métiers : en revanche trois Hova dont deux originaires du foko: "116" et "160" et la troisième étrangère, "173" exercent des activités rentables hors de l'agriculture : "160" est secrétaire de mairie à Antambolo, "173" est institutrice à l'école protestante d'Ambohiboanjo; ils gagnent respectivement 7000 et 5000 Fmg par mois; "116" vend du tissu chaque lundi à Alatsinainy l'un des trois marchés de la commune, il paie un impôt sur le revenu, ce qui rappelle le signifie qu'il gagne plus de 90.000 Fmg par an.

8) Conclusion

Ainsi le miracle andevo repose sur une série de réussites partielles s'appuyant les unes sur les autres. Les Andevo (C, E, G, H) ont accepté, beaucoup plus nombreux que les Hova, les plus bas emplois que ce soit le salariat agricole ou le salariat dans la mine du graphite, les activités les plus risquées: l'élevage du porc notamment; enfin ils maintiennent l'entraide de façon beaucoup plus stricte que les Hova.

Les autres activités telles que le métayage ou la commercialisation des produits agricoles sont acceptés par tous les habitants.

En fait l'agriculture ne fournit jamais de bénéfices spectaculaires ni pour les Hova ni pour les Andevo, la lente progression vers un niveau de vie plus élevé dépend donc ici en grande partie d'une gestion très minutieuse du travail agricole. Mais nous insistons sur le fait que cette progression a pu se réaliser parce qu'il n'existait aucun blocage foncier provoqué par une surpopulation ou par la présence d'un groupe social puissant empêchant les paysans les moins nantis d'accéder à la terre.

(1) en fait, la quantité de manioc absorbée par les zébus va jusqu'à 2 kg par jour en moyenne en saison sèche quand l'herbe de parcours est de mauvaise qualité (de juin à octobre), en revanche pendant la saison des pluies l'herbe de parcours suffit à nourrir les bêtes. Pour plus de précision, voir l'étude de Huyhn van Nhan: Rapport d'étude sur les "bovins" laitiers du canton d'Itaosy, ORSTOM Tananarive 1966. multigr.

Chapitre D/ - L'AVENIR

Sur le plan économique, l'égalité entre Hova et Andevo est quasiment réalisée. En revanche, sur le plan social la différence reste encore perceptible.

Toutes les fonctions importantes qui mettent le foko en rapport avec l'extérieur sont aux mains des Hova : "116" est conseiller municipal élu par les habitants du village administratif d'Ambohiboanjo et de deux villages administratifs voisins; sous l'administration française, il avait été nommé conseiller du chef de canton. "160" est chef de village, il est aussi nous l'avons vu secrétaire de mairie. Tous les chefs de village qui l'ont précédé au cours du même siècle appartenaient à la caste hova. "120" est "pasteur" (1) du village. Il est remarquable de constater que ces trois Hova sont les trois chefs de famille les plus aisés de leur caste avec "184" qui n'a que 35 ans. Les habitants ont donc choisi des notables qui allient à la fois la supériorité sociale et la supériorité économique.

Il existe évidemment une assemblée du fokolonona représentée par l'ensemble des chefs de famille les plus anciens; il compte 15 chefs de famille tous âgés de plus de 42 ans. Parmi eux 7 appartiennent au groupe des 10 plus riches familles : "116", "160", "120" sont des Hova et "7", "15", "31", "33" sont des Andevo. Il s'agit en fait de fonctions honorifiques, le fokolonona n'étant convoqué par le chef de village que lors de la collecte de l'impôt ou de la participation annuelle à des travaux communaux. En fait, les décisions se prennent entre "116", "160" et "7" le riche propriétaire andevo. On peut donc imaginer que dans l'avenir, les différences sociales fondées sur l'appartenance à telle ou telle caste s'atténueront. La richesse foncière donnera à certains Andevo un poids social tel que les Hova les plus riches devront compter avec eux pour décider de l'organisation intérieure de la communauté et des rapports à entretenir avec l'administration.

Actuellement, à Ambohiboanjo, la supériorité sociale se fonderait plutôt sur la richesse. Mais s'agit-il d'une supériorité définitive qui remplacerait celle de la caste hova sur la caste andevo ?

(1) Il lit les prières dans le temple d'Ambohiboanjo le dimanche. Dans ce foko tous les habitants sont protestants, à l'exception de 3 ou 4 familles catholiques.

En d'autres termes, les descendants des plus riches chefs de famille d'Ambohiboanjo (6 Andevo et 4 Hova) (1) maintiendront-ils l'écart qui existe actuellement entre leur père et les chefs des 44 autres familles ? De façon globale certainement pas, les 10 chefs de familles les plus aisés ont élevé ou élèvent encore 53 enfants; à leur décès leur grandes propriétés seront donc morcelées entre leurs nombreux enfants. Si les partages étaient égaux, chaque enfant recevrait, pour ce qui concerne les rizières, entre 20 et 60 ares, selon les familles, sauf les 2 filles de "116" qui se partageront 3,87 ha de rizières. Néanmoins le partage inégal de l'héritage familial permet de privilégier certains enfants surtout les aînés de sexe masculin. Ainsi, très probablement quelques uns de ces 53 enfants débiteront avec un héritage substantiel: la partie rizicole de la propriété dépassant 1 ha, tandis que les autres frères et soeurs recevront une propriété de taille moyenne ou petite.

Par ailleurs d'autres moyens sont utilisés pour privilégier encore davantage l'un des enfants. Les moyens les plus connus sont les investissements commerciaux ou scolaires. A Ambohiboanjo, nous n'avons observé qu'un seul cas d'investissement commercial substantiel: le commerce de tissus de "116" qui sera repris à sa mort par l'une de ses filles, nous avons observé deux cas d'investissement scolaire: "160" et "153" ont des fils étudiants dans des établissements privés secondaires de Tananarive. Un mois d'étude coûte 5000 FFG environ (écolage et pension), la presque totalité du salaire du secrétaire de mairie "160" est donc dépensé chaque mois pour les études de son fils aîné: "195" et nous devinons les difficultés financières de "153" (qui ne fait pas partie des plus riches chefs de familles) pour payer les études de deux de ses garçons "191" et "192". Certes les chances de réussite scolaire sont faibles compte tenu des mauvaises conditions de travail des enfants et cette réussite ne permet pas d'espérer obtenir facilement un emploi à cause de l'ampleur du chômage. Pourtant les paysans tentent cette chance (2). Si les enfants obtiennent un diplôme et un bon emploi (3) ils émigreront très certainement sinon ils trouveront avec plus de chance que d'autres un petit emploi dans la région ce qui leur permettra d'être paysan et salarié. Cette situation est une des plus enviées, le salaire versé chaque mois permettant d'acheter des terres, du gros matériel, agricole, etc...

(1) voir les numéros de ces chefs de familles p. 157.

(2) Les Hova semblent plus intéressés que les Andevo à donner à l'un de leurs enfants un niveau scolaire élevé. Mais tous les paysans sont intéressés par l'instruction primaire (1er cycle) dispensée à Antambolo (école publique) ou à Ambohiboanjo (école protestante).

(3) Avec un C.E.P. un travailleur peut espérer 15 000 FFG par mois, avec un B. E. P. C. 24 000 FFG.

Ainsi les plus riches paysans ne pourront pas maintenir tous leurs enfants au sommet de la pyramide sociale; toutefois ils pourront assurer chacun, à un de leurs enfants, une bonne assise foncière qui donnera à ces quelques privilégiés de fortes chances de faire partie des plus riches familles du foko à la génération suivante; ces chances seront encore plus grandes pour celui ou ceux du foko qui auront obtenu un emploi dans le secteur tertiaire (commerce, fonction publique, etc...).

L'actuelle hiérarchie sera donc maintenue en partie. Par ailleurs, la base de la nouvelle pyramide sociale s'élargira alors qu'elle s'était réduite au cours de la première partie du XXème siècle : les Andevo sans terre étant devenus propriétaires comme les Hova. Actuellement les 3 jeunes chefs de familles non-propriétaires achèteront certainement des terres dans quelques années, il n'existe donc pas de paysans sans terre de façon définitive. En revanche, dans une ou deux décennies, les transactions foncières seront moins fréquentes, car la terre manquera. En effet nous avons évalué que dans dix ans si les conditions d'exploitation ne sont pas modifiées, le terroir rizicole ne fournira plus de surplus: toute la production sera nécessaire pour nourrir les habitants; au-delà de cette décennie les paysans ne produiront plus suffisamment de riz sur leur terroir pour se nourrir (1). Le manque de rizières sera donc aussi aigu que celui que nous observons actuellement au centre de la plaine.

Certes, actuellement tous les chefs de familles (sauf "132", "133" et "176" ont une propriété, mais il semblerait étonnant que ceux (Hova et Andevo) qui possèdent de petites propriétés ou mêmes des propriétés de taille moyenne puissent, à leur mort, les partager entre tous leurs enfants si leur famille est nombreuse. Il faudra bien déshériter un ou plusieurs enfants. Une modification radicale des règles de succession n'est pas impensable, en effet, parmi les 23 groupes de frères et soeurs recensés pour étudier le partage de l'héritage dans le foko, nous avons relevé 6 groupes parmi lesquels 1 ou 2 enfants n'avaient pas reçu de rizières (naturellement 6 des 7 enfants déshérités étaient des filles émigrées). Ces cas encore rares se multiplieront très certainement ~~en~~ les prochaines années. Certains enfants déshérités deviendront salariés agricoles et tenteront de réaliser la même ascension sociale que celle que nous avons décrite pour les Andevo mais ils atteindront très rarement l'étape finale : celle de l'achat d'une rizière. Ils resteront donc salariés ou métayers, et constitueront un groupe des paysans terre;

(1) voir graphique 35 : actuellement les rizières exploitées par les 276 habitants d'Ambohiboanjo produisent suffisamment de riz pour nourrir tous les habitants, plus 150 personnes (20 tonnes de paddy en surplus); nous pensons que dans dix ans la population du foko aura augmenté d'une fois et demi; dans le foko habiteront donc environ 450 personnes de plus, soit la quantité de personnes que l'on peut encore nourrir avec la production rizicole du terroir.

d'autres enfants déshérités émigreront à Tananarive dans l'espoir hypothétique de trouver du travail.

Evidemment, ce tableau ne tient pas compte de nouvelles orientations agricoles ou tout au moins de nouvelles techniques agraires. La mise en culture plus intensive des tanety pourrait largement modifier nos vucs pessimistes de l'avenir : il faudrait ouvrir des champs de cultures sèches sur les réserves collectives, développer les cultures maraîchères sur les basses terrasses, étendre encore les cultures de tomates sur les rizières moissonnées. Toutefois ces modifications ne semblent pas intéresser actuellement les paysans à cause des difficultés techniques (construction de rideaux sur les tanety, maîtrise de l'eau en saison sèche) et commerciales, (collecte des produits agricoles périssables.) En revanche, deux opérations pourraient être réalisées à Ambohiboanjo et répondent à des besoins profondément ressentis par les paysans:

- l'intensification de la riziculture : nous avons indiqué à plusieurs reprises que depuis 1966 cette opération avait été développée dans la plaine de Tananarive, puis dans d'autres régions des Hauts Plateaux malgaches. En raison du découpage administratif, la sous-préfecture d'Arivonimamo dans laquelle est situé le canton d'Antambolo (et le foko d'Ambohiboanjo) n'a pas été touchée par la vulgarisation de ces nouvelles techniques de culture. Celles-ci concernent essentiellement l'emploi d'engrais (sur les pépinières) parfois sur les rizières) et le repiquage du riz en ligne afin de pouvoir utiliser une houe rotative et rendre efficace le sarclage trop souvent mal fait parce que très fatigant (1); ces nouvelles techniques (2) ont permis de doubler les rendements de riz partout où elles étaient employées. Il est donc absolument nécessaire de vulgariser ces méthodes à Ambohiboanjo pour faire reculer la limite au-delà de laquelle la production de riz sera insuffisante pour nourrir les habitants.

(1) Actuellement, les femmes sarclent à la main, en s'accroupissant dans la boue pour enlever les mauvaises herbes. La houe rotative permet de faire ce travail debout en poussant devant soi un manche de bois auquel est attaché un appareil mécanique très simple en métal qui arrache les mauvaises herbes.

(2) voir pour plus de précision l'article de J.P. Raison : conditions et conséquences de l'intensification de l'agriculture sur les hautes terres malgaches - Tananarive - ORSTOM - multigr. 20 pages.

- l'élevage du porc : tous les habitants connaissent les techniques de l'élevage du porc, mais les risques de mortalité des porcelets sont tels que peu à peu les paysans délaissent cet élevage qui peut être très rentable sur le plan financier et qui valorise la culture du manioc. Cette culture pourrait être largement développée puisqu'elle n'est guère exigeante : elle s'adapte à des sols même pauvres et ne demande pas un gros travail cultural. Les paysans souhaitent la création d'un service d'hygiène qui passerait vacciner les porcelets régulièrement. On peut donc assurer aux services de vulgarisation, qu'aucun blocage psychologique ne viendrait entraver une telle opération.

5ème partie

BLOCAGE DES STRUCTURES FONCIERES A BERAVINA AU XXème SIECLE

Tandis qu'Ambohiboanjo constitue un exemple de terroir dont les structures foncières évoluent dans le sens d'une abolition des inégalités économiques issues d'une ancienne structure sociale, Beravina, en revanche, présente tous les signes d'un blocage des structures foncières: l'indépendance des descendants d'Andevo par rapport à leurs anciens maîtres n'existe qu'en dehors de l'agriculture.

Reprenons les éléments essentiels pour comprendre l'évolution des structures foncières de cette communauté. 400 personnes résident dans le village-rue de Beravina (1); au nord du chemin et sur la butte, à l'ouest, vivent 50 Hova de souche (groupe B (2), leurs 132 Andevo (groupe E), 10 Zaza Hova (groupe C) et 31 immigrés hova (groupe F) (3), au sud du chemin résident 12 Andriana de souche (groupe A), leurs 94 Andevo (groupe D) et 71 immigrés andevo (groupe G).

Le village est situé sur une avancée de tanety limitée au nord, à l'ouest et au sud-ouest par la vallée de la Sisaony et ses affluents. Les tanety sont peu étendues : 69 ha, dont 26 ha occupés par les cultures sèches, 4 ha par les bois, le reste est en friche ou en jachère.

La portion de vallée relevant du foko de Beravina est plus vaste

-
- (1) 276 personnes résident à Ambohiboanjo.
 - (2) Ces lettres sont reprises dans les tableaux chiffrés de cette partie et dans l'annexe III A. Les groupes sociaux déjà repérés à Ambohiboanjo conservent les mêmes lettres afin de pouvoir établir des comparaisons d'un foko à l'autre.
 - (3) Quelques familles font exception à cette règle (voir p. 105).
 - (4) 200 ha à Ambohiboanjo.

que celle relevant du foko d'Antohiboanjo (1) : 76 ha dont 72 ha de rizières et 4 ha de marécages.

Nous étudierons les groupes sociaux concernés à chaque niveau de la production : celui de la propriété foncière, celui de l'exploitation des terres et celui du travail agricole. Au premier niveau n'apparaissent pratiquement que des anciens maîtres andriana et hova, au second niveau, l'ensemble des habitants originaires de Beravina (Andriana, Hova et Andevo), au troisième uniquement les Andevo (originaires ou immigrés).

Néanmoins une voie étroite permet d'échapper à cette pyramide sociale figée: Tananarive est tout proche avec ses 320.000 consommateurs; la production de fruits et de légumes, l'élevage laitier peuvent donc valoriser des portions de tanety encore en friche. De nombreux Andevo originaires s'engagent dans cette voie. Par ailleurs, la capitale et les bourgs voisins offrent des emplois divers de manoeuvres, commerçants et artisans. Ces activités jointes à celle du salariat agricole permettent d'équilibrer les budgets de certaines familles qui n'ont pas eu accès à la terre.

(1) 55 ha de rizières à Antohiboanjo.

Chapitre A/ PRÉVALENCE DES ANCIENNES STRUCTURES DE PROPRIÉTÉ

Prenons les cartes 44-45-46 représentant la répartition des terres entre les groupes sociaux du foko de Beravina, d'abord en 1900, puis en 1935 (1), enfin en 1968, c'est-à-dire aux mêmes époques que celles choisies pour le terroir d'Ambohiboanjo.

A première vue aucune modification n'apparaît au cours de ces 68 années. De la plus ancienne carte à la plus récente, on observe au centre deux blocs compacts : les terres des Hova au nord (environ 65 ha), celles des Andriana au sud (environ 46 ha). Avant le début du siècle, les Andevo de Hova avaient reçu par donation de leurs anciens maîtres (nous ont affirmé nos informateurs) des îlots de tanety à l'est et des parcelles de rizières à l'ouest soit environ 23 ha.⁽²⁾ Quant aux Andevo d'Andriana ils possèdent quelques rizières au sud-ouest du terroir (environ 6 ha) et les Zaza Hova (2 ha). Ces champs situés sur les franges du terroir pourraient correspondre à des défrichements marginaux ou à des achats de parcelles ayant appartenu à un Français : M. Boddas, installé ici quelques années à la fin du 19^{ème} siècle (voir p. 109).

Les quelques parcelles laissées en blanc au centre du terroir appartiendraient à des habitants des villages voisins. Compte tenu de leur localisation, nous pensons que ces parcelles appartiennent à des originaires de Beravina; inversement les quelques rizières appartenant à des Andriana de Beravina à l'extrême sud-ouest de la carte et situées sur le terroir d'Anosinandriana sont certainement des héritages provenant d'Andriana originaires d'Anosinandriana installés plus tard à Beravina. Des enquêtes plus longues nous auraient permis de supprimer ces doutes, mais il s'agit de détails qui ne gênent en rien l'étude de l'évolution de la propriété de Beravina.

(1) Nous avons choisi 1935 plutôt que 1938 comme date intermédiaire, car cette année-là marquait la fin des travaux du cadastre; c'est à partir de la matrice cadastrale que nous avons débuté nos enquêtes foncières à Beravina. A Ambohiboanjo nous avons choisi l'année 1938 qui correspondait à la mise en place d'un petit aménagement dans la vallée de l'Ikôpa.

(2) En 1900, la situation des Andevo de Hova de Beravina est donc semblable ou peut-être même meilleure que celle des Andevo de Hova d'Ambohiboanjo. Nous n'avons pas d'informations précises pouvant expliquer pourquoi la propriété des Andevo d'Andriana de Beravina était si réduite (6 ha) par rapport à celle des Andevo de Hova (23 ha).

1) le volume des ventes est trop faible pour modifier les structures foncières

a) modifications minimes de la forme du terroir au cours du
XXème siècle

Quelques parcelles essentiellement des rizières passent du foko de Beravina aux foko voisins et inversement. Ces modifications intéressent 5 ha. Elles sont disséminées sur l'ensemble du terroir. De ce fait elles sont plus difficiles à observer qu'à Ambohiboanjo où la plupart des changements avaient eu lieu sur la frange nord du terroir rizicole.

Variations de la forme du terroir
(d'après le tableau p. 188)

	rizières (ha)	cultures sèches (ha)	total (ha)
ancien propriétaire membre du foko de Beravina	3,3510	0,0440	3,4010
nouveau propriétaire membre d'un foko voisin			
ancien propriétaire membre d'un foko voisin	1,5550	0,0460	1,6010
nouveau propriétaire membre du foko de Beravina			

Les membres du foko de Beravina ont vendu 3,4 ha, à leurs voisins, et leur ont acheté 1,6 ha soit une perte de 1,8 ha en 68 années, ce qui est fort peu par rapport à la surface totale du terroir qui atteint 145,6 ha en 1968 (voir p. 194).

b) transactions foncières réduites d'un groupe social du
foko à un autre

Dans l'ensemble, chaque groupe social a maintenu ses prérogatives sur les terres qu'il possédait en 1900. Les cartes 44-45-46 sont presque identiques, alors qu'à Ambohiboanjo les cartes 25-26-27 montraient clairement la progression des Andevo au détriment des Hova. Si l'on ne considère que les terres achetées par les actuels propriétaires du foko à des individus faisant partie d'un autre groupe social du foko que le leur, les transactions de ce type ne concernent que 4,52 ha (1) soit environ 3 % du terroir. A Ambohiboanjo, bien que les achats soient actuellement moins nombreux que dans les premières décennies du XXème siècle, les actuels propriétaires ont acheté à des individus faisant partie d'un autre groupe social du foko 7,34 ha soit environ 6 % de leur terroir (2).

(1) voir le tableau p. 188.: sur 7,33 ha vendus à l'intérieur du foko, les transactions internes à chaque groupe social sont respectivement égales à 0,99 ha (groupe A), 0,83 ha (groupe B), 0,49 ha (groupe D), 0,50 ha (groupe E), soit 2,81; restent donc 4,52 ha.

(2) voir tableaux p. 149 et 153.

Terroir de Beravina - 1968 - (en hectares)

Répartition des terres achetées et vendues par les membres du foko en fonction des relations entre acheteurs et vendeurs.

acheteurs membres DE LA COMMUNAUTE DE BERAVINA Classement par lieu de résidence	vendeurs membres de la communauté de Beravina					vendeurs membres des com- munautés voisines			total	
	groupe	groupe	groupe	groupe	total	Andria- na	Hova	Andevo		
	A	B	D	E						
<u>Habitants de Beravina</u>	1,0899	0,9861	1,1740	1,1465	4,4165		0,3510	0,3180	1,1690	5,5355
- <u>originaires anciens maîtres</u>	0,9059	0,2930		0,3675	1,5664			0,3180	0,3180	1,8844
A Andriana	0,2815				0,2815			0,1800	0,1800	0,4615
B Hova	0,6244	0,2930		0,3675	1,2849			0,1380	0,1380	1,4229
- <u>originaires Zaza Hova et Andevo</u>	0,1840	0,6751	1,1740	0,3980	2,4311		0,6420		0,6420	3,0731
C Zaza Hova	0,0720				0,0720					0,0720
D Andevo d'Andriana	0,0230		0,4960		0,5190		0,0800		0,0800	0,5990
E Andevo de Hova	0,0890	0,6751	0,6780	0,3980	1,8401		0,5620		0,5620	2,4021
- <u>étrangers</u>	0,0200	0,0180		0,3810	0,4190		0,2090		0,2090	0,6280
F Hova				0,1800	0,1800					0,1800
G Andevo	0,0200	0,0180		0,2010	0,2390		0,2090		0,2090	0,4480
<u>Ensemble des émigrés de Beravina</u>	1,4140	1,1006	0,2960	0,1030	2,9136	0,4320			0,4320	3,3456
<u>Emigrés natifs de Beravina</u>	0,5850	0,9676	0,2960	0,0550	1,9036					1,9036
- <u>originaires anciens maîtres</u>	0,5850	0,9676	0,2960		1,9036					1,8486
A Andriana	0,2970	0,4660	0,2960		1,0590					1,0590
B Hova	0,2880	0,5016			0,7896					0,7896
- <u>originaires Andevo</u>				0,0550	0,0550					0,0550
E Andevo de Hova				0,0550	0,0550					0,0550
<u>Fils d'émigrés décédés concubins</u>	0,8290	0,1330		0,0480	1,0100	0,4320			0,4320	1,4420
<u>Emigrés de natifs du foko, étran-</u>										
<u>adoptés (1)</u>										
- <u>originaires anciens maîtres</u>	0,4180	0,1330			0,5510	0,4320			0,4320	0,9830
A Andriana	0,4180	0,0960			0,5140					0,5140
B Hova		0,0370			0,0370	0,4320		0,4320		0,4690
- <u>originaires Andevo</u>	0,3940			0,0480	0,4420					0,4420
D Andevo d'Andriana	0,3940				0,3940					0,3940
E Andevo de Hova				0,0480	0,0480					0,0480
- <u>Etrangers</u>	0,0170				0,0170					0,0170
G Andevo	0,0170				0,0170					0,0170
<u>total</u>	2,5239	2,0867	1,4700	1,2495	7,3301	0,4320	0,3510	0,3180	1,6010	8,9311
<u>Classement par groupe social</u>										
- <u>originaires anciens maîtres</u>	1,9089	1,3936	0,2960	0,3675	3,9660	0,4320		0,3180	0,7500	4,7160
A Andriana	0,9965	0,5620	0,2960		1,8545			0,1800	0,1800	2,0345
B Hova	0,9124	0,8316		0,3675	2,1115	0,4320		0,1380	0,5700	2,6815
- <u>originaires Zaza Hova et Andevo</u>	0,5780	0,6751	1,1740	0,5010	2,9281		0,6420		0,6420	3,5701
C Zaza Hova	0,0720				0,0720					0,0720
D Andevo d'Andriana	0,4170		0,4960		0,9130		0,0800		0,0800	0,9930
E Andevo de Hova	0,0890	0,6751	0,6780	0,5010	1,9431		0,5620		0,5620	2,5051
- <u>Etrangers</u>	0,0370	0,0180		0,3810	0,4360		0,2090		0,2090	0,6450
F Hova				0,1800	0,1800					0,1800
G Andevo	0,0370	0,0180		0,2010	0,2560		0,2090		0,2090	0,4650
<u>total</u>	2,5239	2,0867	1,4700	1,2495	7,3301	0,4320	0,3510	0,3180	1,6010	8,9311
<u>DES COMMUNAUTES VOISINES</u>										
Hova		0,6380	0,0680		0,7060					0,7060
Andevo	0,0060	1,4930	0,0880	1,1080	2,6950					2,6950
<u>total</u>	0,0060	2,1310	0,1560	1,1080	3,4010					3,4010
<u>total général</u>	2,5299	4,2177	1,6260	2,3575	10,7311	0,4320	0,3510	0,3180	1,6010	12,3321

(1) les étrangers ont été adoptés par des natifs originaires du foko, nous les classons donc parmi les originaires.

c) Analyse des relations entre les groupes sociaux : les rapports entre acheteurs et vendeurs

Les ventes de terre n'ont entraîné qu'une légère modification de la forme du terroir, et de petites variations de la répartition de la propriété par groupe social à l'intérieur du foko ⁽¹⁾. Néanmoins les ventes obéissent à certaines règles déjà observées à Ambohiboanjo. Ces règles traduisent des rapports sociaux internes à la communauté de Beravina.

Comme le volume des ventes de terre est faible, la demande a toujours largement dépassé l'offre, ce qui n'était pas vrai à Ambohiboanjo du moins pour les vendeurs hova qui n'ont pas toujours trouvé suffisamment d'acheteurs à l'intérieur de leur propre groupe social. A Beravina, les rares vendeurs peuvent choisir parmi les nombreux candidats à l'achat d'une terre, et une hiérarchie s'établit en fonction de l'appartenance des acheteurs à tel ou tel groupe social. Nous avons mis en évidence cette hiérarchie dans le tableau ci-dessous.

Hiérarchie sociale (2) établie en fonction de l'importance des transactions foncières de groupe social à groupe social à l'intérieur et à l'extérieur du foko de Beravina (surfaces en ha)

vendeurs	acheteurs membres du foko				acheteurs membres des foko			
	!! même groupe que celui du vendeur !!	!! ancien maître ou ancien esclave du vendeur !!	!! groupe de même niveau social que celui du vendeur !!	!! groupe de autres mem- bres du foko !!	!! voisins !!	!! même groupe que celui du vendeur !!	!! groupe différent de celui du vendeur !!	!! groupe différent de celui du vendeur !!
hiérarchie établie le plus souvent par le vendeur	!! (1) !!	!! (2) !!	!! (3) !!	!! (4) !!	!! (5) !!	!! (6) !!	!! (6) !!	!! (6) !!
- Andriana A	!! (1) 0,99 ha !!	!! (3) 0,41 ha !!	!! (2) 0,91 ha !!	!! (4) 0,19 ha !!	!! - !!	!! (5) 0,06 ha !!	!! (5) 0,06 ha !!	!! (5) 0,06 ha !!
- Hova B	!! (2) 0,83 ha !!	!! (3) 0,67 ha !!	!! (5) 0,56 ha !!	!! (6) 0,01 ha !!	!! (4) 0,63 ha !!	!! (1) 1,49 ha !!	!! (1) 1,49 ha !!	!! (1) 1,49 ha !!
- Andevo d'Andriana D	!! (2) 0,49 ha !!	!! (3) 0,29 ha !!	!! (1) 0,67 ha !!	!! - !!	!! (4) 0,08 ha !!	!! (5) 0,06 ha !!	!! (5) 0,06 ha !!	!! (5) 0,06 ha !!
- Andevo de Hova E	!! (2) 0,50 ha !!	!! (4) 0,36 ha !!	!! (3) 0,38 ha !!	!! (1) 1,10 ha !!	!! (1) 1,10 ha !!	!! (1) 1,10 ha !!	!! (1) 1,10 ha !!	!! (1) 1,10 ha !!

(1) Les deux tiers des achats portent sur des rizières qui constituent la véritable richesse du paysan (voir tableau p. 191)

(2) Cette hiérarchie est établie à partir du tableau p. 188

Certes, on ne retrouve pas exactement la hiérarchie-type dans celle qui est établie pour chaque groupe de vendeurs : ceci est dû au faible volume des terres vendues et au grand nombre de groupes sociaux intéressés par les achats. Néanmoins, le vendeur choisit en premier lieu (quand il est andriana), en second lieu (quand il est hova, andevo d'Andriana ou andevo de Nova) un acheteur de son propre groupe et de son foko. En troisième lieu, il choisit un acheteur parmi ses Andevo (s'il est andriana ou Hova) ou parmi ses anciens maîtres (s'il est Andevo d'Andriana). Le choix se porte ensuite avec quelques exceptions d'abord sur des acheteurs appartenant à un groupe de même niveau social, ensuite sur des acheteurs appartenant à d'autres pays sociaux du foko généralement des immigrés, enfin sur des acheteurs membres des foko voisins avec une préférence pour ceux qui appartiennent au même groupe social que le vendeur.

Ainsi la hiérarchie sociale s'est raffinée par rapport à celle établie à Ambohiboanjo parce que les groupes sociaux sont plus nombreux (1) et parce que les groupes dominants peuvent plus aisément choisir leurs acheteurs conformément à la vision de la société des siècles passés qu'ils tentent de perpétuer (2).

d) Diminution à peine sensible de la propriété andriana et hova par le biais des ventes

Bilan des ventes et des achats par groupe social (en ha) (voir tableau p. 188)

	achat	vente	différence
<u>membres du foko de Beravina</u>			
A Andriana	2,03	2,52	- 0,49
B Hova	2,68	4,21	- 1,53
C Zaza Hova	0,07	-	+ 0,07
D Andevo d'Andriana	0,99	1,62	- 0,63
E Andeve de Hova	2,50	2,35	+ 0,15
F Hova immigré	0,18	-	+ 0,18
G Andeve immigré	0,46	-	+ 0,46
<u>membres des foko voisins</u>	3,40	1,60	+ 1,80

(1) Nous devrions dire plus autonomes, en effet, la plupart des groupes sociaux recensés à Beravina existent à Ambohiboanjo, mais dans ce foko seuls comptent les Hova originaires (B) et les Andevo originaires (E), les autres groupes trop peu nombreux (C, F, G, H) sont assimilés par les Hova (B) ou les Andevo (E).

(2) Seule exception importante : les Hova (B) qui ont vendu 1,49 ha à des Andevo de foko voisins et seulement 0,83 ha à des membres de leur groupe.

Terroir de Beravina - 1968 - (en hectares)

Répartition de la propriété défrichée ou achetée par les actuels propriétaires, par groupe social et types de champs

	Défrichements :				Achats			
	rizières cultures sèches	bois	friches et jachères	total	rizières cultures sèches	bois	friches et jachères	total
Classement par lieu de résidence								
Habitants de Beravina	0,6880		0,5800	1,2680	4,2349	0,9260	0,0770	5,2379
Originai. anc. maîtres	0,1550			0,1550	1,8214	0,0090	0,0540	1,8844
A. Andriana					0,4280		0,0335	0,4615
B. Hova	0,1550			0,1550	1,3934	0,0090	0,0205	1,4229
Originai. Zaza Hova et Andevo	0,5230		0,5800	1,1030	2,0035	0,8970	0,0770	3,0775
C. Zaza Hova						0,0720		0,0720
D. Andevo d'Andriana	0,1960			0,1960	0,4480	0,1280	0,0230	0,5990
E. Andevo de Hova	0,3270		0,5800	0,9070	1,5555	0,6970	0,0726	2,4051
Etrangers	0,0100			0,0100	0,4100	0,0200	0,1980	0,6280
F. Hova							0,1800	0,1800
G. Andevo	0,0100			0,0100	0,4100	0,0200	0,0180	0,4480
Ensemble des émigrés de Beravina	0,2200			0,2200	1,7016	0,8900	0,7540	3,3456
Emigrés nat. de Beravina	0,2200			0,2200	0,4976	0,8900	0,5160	1,9036
Originai. anc. maîtres	0,2200			0,2200	0,4426	0,8900	0,5160	1,8486
A. Andriana						0,5430	0,5160	1,0590
B. Hova	0,2200			0,2200	0,4426	0,3470		0,7896
Originaires Andevo					0,0550			0,0550
E. Andevo de Hova					0,0550			0,0550
Fils d'ém. désésés, conj. natifs du ter. déc. ét. adop.					1,2040		0,2380	1,4420
Originai. anc. maîtres					0,7620		0,2210	0,9830
A. Andriana					0,2930		0,2210	0,5140
B. Hova					0,4690			0,4690
Originaires Andevo					0,4420			0,4420
D. Andevo d'Andriana					0,3940			0,3940
E. Andevo de Hova					0,0480			0,0480
Etrangers							0,0170	0,0170
G. Andevo							0,0170	0,0170
total général	0,9080		0,5800	1,4880	5,9365	1,8160	0,0770	8,9311
Classement par groupe social								
Originai. anc. maîtres	0,3750			0,3750	3,0260	0,8990	0,7910	4,7160
A. Andriana					0,7210	0,5430	0,7705	2,0345
B. Hova	0,3750			0,3750	2,3050	0,3560	0,0205	2,6815
Originai. Zaza Hova et Andevo	0,5330		0,5800	1,1030	2,5005	0,8970	0,0770	3,5701
C. Zaza Hova						0,0720		0,0720
D. Andevo d'Andriana	0,1960			0,1960	0,8420	0,1280	0,0230	0,9930
E. Andevo de Hova	0,3270		0,5800	0,9070	1,6585	0,6970	0,0726	2,5051
Etrangers	0,0100			0,0100	0,4100	0,0200	0,1980	0,6450
F. Hova							0,1800	0,1800
G. Andevo	0,0100			0,0100	0,4100	0,0200	0,0180	0,4650
total général	0,9080		0,5800	1,4880	5,9365	1,8160	0,0770	8,9311

Le bilan des ventes et des achats par groupe social ne met en évidence aucun dynamisme réel. Les gains de terre obtenus par les groupes sociaux les moins nantis restent très faibles (0,46 ha au maximum), quant aux pertes elles ne sont sensibles que chez les Hova. Nous chercherons les causes de cet immobilisme général dans le chapitre suivant.

2) Les terres collectives ont été accaparées par les Andriana et les Hova

Avant l'abolition de l'esclavage, les marécages et les tanety en friche appartenaient naturellement aux maîtres, c'est-à-dire que les zones non cultivées au nord du terroir appartenaient collectivement aux Hova et celles situées au sud du terroir appartenaient collectivement aux Andriana. Au XX^{ème} siècle, les Andevo devenus indépendants devaient obtenir le droit d'acquérir ces marécages et ces friches s'ils en effectuaient les défrichements; c'est ce qui s'est passé à Ambohiboanjo. Mais à Beravina, en 1935, lors de l'établissement du cadastre, les anciens maîtres ont su obtenir de l'administration française que ces marécages et ces friches soient partagés entre eux et deviennent ainsi des propriétés individuelles andriana ou hova. Cet accaparement n'est pas visible sur les cartes, car nous n'avons pas pu délimiter très précisément ce qui était friches personnelles et friches collectives en 1900. Toutefois, nous pensons qu'une bonne partie des jachères et friches actuelles en faisaient partie jusqu'en 1935 (voir carte 43. Utilisation des terres).

Les défrichements sont donc quasiment inconnus et n'intéressent que 1,48 ha des terres acquises par les actuels propriétaires. Presque tous ont été pratiqués par les Andevo originaires du foko (voir tableaux p.191 et 193) après 1935 sur des parcelles isolées données par leurs anciens maîtres ou indiquées comme appartenant à des inconnus sur les matrices cadastrales. Ainsi même avant 1935, les Andevo n'ont généralement pas pu acquérir de titre de propriété sur les terres collectives (1). Les anciens maîtres ont maintenu jalousement leurs prérogatives, ce qui était particulièrement aisé (2) puisque quiconque désirait défricher une terre devait en demander l'autorisation à l'assemblée du fokolonona dont les membres les plus influents étaient et sont toujours les chefs des plus puissantes familles. Quand on se souvient de l'intérêt des Andevo d'Ambohiboanjo pour ce

(1) exceptés les 10 ha de tanety possédés par les Andevo de Hova avant le début du siècle (voir tableau p.195).

(2) Cette opposition systématique des Hova et des Andriana à des défrichements des tanety par les Andevo nous étonne. Les anciens maîtres ne devaient pas avoir besoin de ces friches collectives pour leur propre culture, mais plutôt pour maintenir une domination sur leurs anciens Andevo. A Beravina les rapports de force entre anciens maîtres et Andevo devaient donc être tout à fait différents de ceux qui existaient à Ambohiboanjo au début du siècle.

TERROIR DE BERAVINA - 1968 - (en hectares)
Répartition de la propriété individuelle du terroir
par groupe social et mode d'acquisition

193

MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE BERAVINA	Superficie acquises par				Total
	Héritage	Défrichement	Achat	Inconnu	
(1) Classement par lieu de résidence					
<u>Habitants de Beravina</u>	<u>36,6823</u>	<u>1,2680</u>	<u>5,5855</u>		<u>43,5358</u>
<u>Originaires anciens maîtres</u>	<u>19,0315</u>	<u>0,1550</u>	<u>1,8844</u>		<u>21,0709</u>
A Andriana	8,0771		0,4615		8,5386
B Hova	10,9544	0,1550	1,4229		12,5323
<u>Originaires Zaza Hova et Andevo</u>	<u>16,5728</u>	<u>1,1030</u>	<u>3,0731</u>		<u>20,7489</u>
C Zaza Hova	0,4500		0,0720		0,5220
D Andevo d'Andriana	3,1645	0,1960	0,5990		3,9595
E Andevo de Hova	12,9583	0,9070	2,4021		16,2674
<u>Etrangers</u>	<u>1,0780</u>	<u>0,0100</u>	<u>0,6280</u>		<u>1,7160</u>
F Hova	0,0290		0,1800		0,2090
G Andevo	1,0490	0,0100	0,4480		1,5070
<u>Ensemble des émigrés de Beravina</u>	<u>87,4153</u>	<u>0,2200</u>	<u>3,3456</u>		<u>90,9809</u>
<u>Emigrés natifs de Beravina</u>	<u>43,5179</u>	<u>0,2200</u>	<u>1,9036</u>		<u>45,6315</u>
<u>Originaires, anciens maîtres</u>	<u>37,4153</u>	<u>0,2200</u>	<u>1,8486</u>		<u>39,4839</u>
A Andriana	12,7481		1,0590		13,8071
B Hova	24,6672	0,2200	0,7896		25,6768
<u>Originaires Andevo</u>	<u>5,4018</u>		<u>0,0550</u>		<u>5,4568</u>
D Andevo d'Andriana	1,0720				1,0720
E Andevo de Hova	4,3298		0,0550		4,3848
<u>Etrangers</u>	<u>0,6908</u>				<u>0,6908</u>
G Andevo	0,6908				0,6908
<u>Fils d'émigrés décédés, conjoints de natifs</u>	<u>43,9074</u>		<u>1,4420</u>		<u>45,3494</u>
<u>du foko décédés, étrangers adoptés</u>	<u>40,3704</u>		<u>0,9830</u>		<u>41,3534</u>
<u>Originaires anciens maîtres</u>	<u>15,6402</u>		<u>0,5140</u>		<u>16,1542</u>
A Andriana	15,6402		0,5140		16,1542
B Hova	24,7302		0,4690		25,1992
<u>Originaires Zaza Hova et Andevo</u>	<u>3,5370</u>		<u>0,4420</u>		<u>3,9790</u>
C Zaza Hova	1,0150				1,0150
D Andevo d'Andriana	0,0480		0,3940		0,4420
E Andevo de Hova	2,4740		0,0480		2,5220
<u>Etrangers</u>			<u>0,0170</u>		<u>0,0170</u>
G Andevo			0,0170		0,0170
<u>Inconnus</u>				<u>4,3100</u>	<u>4,3100</u>
<u>Originaires anciens maîtres</u>				<u>4,3100</u>	<u>4,3100</u>
A Andriana				3,7970	3,7970
B Hova				0,5130	0,5130
<u>Total Général</u>	<u>124,0976</u>	<u>1,4880</u>	<u>8,9311</u>	<u>4,3100</u>	<u>138,8267</u>
(2) Classement par groupe social					
<u>Originaires, anciens maîtres</u>	<u>96,8172</u>	<u>0,3750</u>	<u>4,7160</u>	<u>4,3100</u>	<u>106,2182</u>
A Andriana	36,4654		2,0345	3,7970	42,2969
B Hova	60,3518	0,3750	2,6815	0,5130	63,9213
<u>Originaires, Zaza Hova et Andevo</u>	<u>25,5116</u>	<u>1,1030</u>	<u>3,5701</u>		<u>30,1847</u>
C Zaza Hova	1,4650		0,0720		1,5370
D Andevo d'Andriana	4,2845	0,1960	0,9930		5,4735
E Andevo de Hova	19,7261	0,9070	2,5051		23,1382
<u>Etrangers</u>	<u>1,7688</u>	<u>0,0100</u>	<u>0,6450</u>		<u>2,4238</u>
F Hova	0,0290		0,1800		0,2090
G Andevo	1,7398	0,0100	0,4650		2,2148
<u>Total Général</u>	<u>124,0976</u>	<u>1,4880</u>	<u>8,9311</u>	<u>4,3100</u>	<u>138,8267</u>

mode d'acquisition qui leur a permis d'ouvrir notamment des champs sur les tanety, on mesure les difficultés rencontrées par les Andevo et les immigrés de Beravina pour survivre.

3) L'héritage est dominant et maintient les anciennes structures de propriété

Ce type d'acquisition maintient très strictement la propriété à l'intérieur d'un même groupe social, et plus précisément à l'intérieur d'une même famille. Certes les adoptions existent, mais elles sont rares; nous avons relevé deux cas d'individus ayant légué des terres à un étranger au foko et quelques cas d'adoptions internes au foko.

Prenons la carte 48 marquant les modes d'acquisition des terres par les actuels propriétaires. L'héritage prédomine largement; 129,86 ha sur 145,61 ha. Même si l'on tient compte de certaines inexactitudes dans les réponses des propriétaires pour ce qui concerne une partie des friches et des jachères qui n'ont pas été héritées mais accaparées ou si l'on préfère "conçédées" par l'Etat français, l'héritage reste le mode d'acquisition le plus souvent utilisé.

Répartition des terres de Beravina en 1968 en fonction des modes d'acquisition (1)

	! héritage	! défrichement	! achat	! inconnu	! total
<u>tanety</u>	<u>60,7352</u>	<u>0,5800</u>	<u>3,9476</u>	<u>4,3780</u>	<u>69,6408</u>
cultures sèches	24,6061	-	1,8160	-	26,4221
bois	3,7480	-	0,0770	-	3,8250
friches et jachères	30,5264	0,5800	1,1016	4,3100	36,5180
habitations	1,6138	-	0,9470	-	2,5608
tombeaux	0,2409	-	0,0060	-	0,2469
temple	-	-	-	0,0680	0,0680
<u>vallée</u>	<u>69,1284</u>	<u>0,9080</u>	<u>5,9365</u>	-	<u>75,9729</u>
rizières	65,2171	0,9080	5,9365	-	72,0616
friches, jachères, marais	3,0083	-	-	-	3,0083
pisciculture, fabrication de briques	0,9030	-	-	-	0,9030
total	129,8636	1,4880	9,8841	4,3780	145,6137

(1) Dans les tableaux chiffrés illustrant cette partie nous ne tenons pas compte par mesure de simplification, des habitations, des tombeaux, du temple, et des deux parcelles utilisées, l'une pour la pisciculture, l'autre pour la fabrication des briques. Les résultats du tableau ci-dessus se trouvent donc modifiés légèrement :

	! héritage	! défrichement	! achat	! inconnu	! total
total	124,0976	1,4880	8,9311	4,3100	138,8267
au lieu de	129,8636	1,4880	9,8841	4,3780	145,6137

Dans notre texte, nous utilisons les résultats simplifiés : la surface retenue pour le terroir est de : 138,82 ha au lieu de 145,61 ha et sur ces 138,82 ha, 124,09 ha ont été obtenus par héritage. Nous avons effectué la même simplification à Anbohiboanjo.

Terroir de Beravina - 1968 - (en hectares)

Répartition de la propriété individuelle du terroir par groupe social et type de champs

MEMBRÉS DE LA COMMUNAUTE DE BERAVINA	nombre de				superficies de					total
	familles	enfants	adultes	propriétaires	rizières	cultures sèches	bois	friches et jachères		
<u>Habitants de Beravina</u>	<u>86</u>	<u>207</u>	<u>193</u>	<u>65</u>	<u>27,5113</u>	<u>7,5204</u>	<u>1,0419</u>	<u>7,4622</u>	<u>43,5358</u>	
- <u>Originaires anciens maîtres</u>	19	25	37	21	12,6388	4,5217	0,0693	3,7911	21,0709	
A. Andriana	7	2	10	7	4,1185	1,7615	0,0220	2,6366	8,5386	
B. Hova	12	23	27	14	8,5703	2,7602	0,0473	1,1545	12,5323	
- <u>Originaires Zaza Hova et Andevo</u>	46	128	108	35	15,3535	2,9497	0,9726	3,4731	20,7489	
C. Zaza Hova	1	7	3	1	0,5220	0,5220			0,5220	
D. Andevo d'Andriana	18	52	42	14	5,7445	0,1540		0,0610	3,9595	
E. Andevo de Hova	27	69	65	20	9,6090	2,2737	0,9726	3,4121	16,2674	
- <u>Etrangers</u>	21	54	48	9	1,4690	0,0490		0,1980	1,7160	
F. Hova	5	20	11	2	0,0290	0,0290		0,1800	0,2090	
G. Andevo	16	34	37	7	1,4690	0,0200		0,0180	1,5070	
<u>Ensemble des émigrés de Beravina</u>			<u>92</u>	<u>139</u>	<u>34,5503</u>	<u>18,9017</u>	<u>1,7831</u>	<u>24,7458</u>	<u>90,9809</u>	
<u>Émigrés natifs de Beravina</u>			<u>92</u>	<u>55</u>	<u>22,8262</u>	<u>8,0439</u>	<u>1,7491</u>	<u>13,0123</u>	<u>45,6315</u>	
- <u>Originaires anciens maîtres</u>			48	31	18,7121	7,5622	1,7491	11,4605	39,4839	
A. Andriana			18	10	6,4235	3,1171	0,4120	3,8545	13,8071	
B. Hova			30	21	12,2886	4,4451	1,3371	7,6060	25,6768	
- <u>Originaires Andevo</u>			37	20	3,3691	0,4817		1,5060	5,4568	
D. Andevo d'Andriana			20	9	0,8410	0,2310			1,0720	
E. Andevo de Hova			17	11	2,6281	0,2507		1,5060	4,3848	
- <u>Etrangers</u>			7	4	0,6450			0,0458	0,6908	
G. Andevo			7	4	0,6450			0,0458	0,6908	
<u>Fils d'émigrés décédés - conjoints émigrés et étrangers adoptés (1)</u>				<u>84</u>	<u>21,7241</u>	<u>10,8578</u>	<u>1,0340</u>	<u>11,7335</u>	<u>45,3534</u>	
- <u>Originaires anciens maîtres</u>				72	19,5618	10,4235	1,0340	10,5341	41,5334	
A. Andriana				36	6,6582	5,6587	1,0150	2,8223	16,1542	
B. Hova				36	12,7036	4,7648	0,0190	7,7118	25,1992	
- <u>Originaires Zaza Hova et Andevo</u>				11	2,3623	0,4343		1,1824	3,9790	
C. Zaza Hova				2	0,7530	0,2580		0,0040	1,0150	
D. Andevo d'Andriana				2	0,4420				0,4420	
E. Andevo de Hova				7	1,1673	0,1763		1,1784	2,5220	
- <u>Etrangers</u>				1				0,0170	0,0170	
G. Andevo				1				0,0170	0,0170	
<u>Inconnus</u>								<u>4,3100</u>	<u>4,3100</u>	
- <u>Originaires anciens maîtres</u>								4,3100	4,3100	
A. Andriana								3,7970	3,7970	
B. Hova								0,5130	0,5130	
<u>Total général</u>				<u>204</u>	<u>72,0616</u>	<u>26,4221</u>	<u>3,8250</u>	<u>36,5180</u>	<u>138,8267</u>	
<u>Classement par groupe social</u>										
- <u>Originaires anciens maîtres</u>				<u>123</u>	<u>50,7627</u>	<u>22,5074</u>	<u>2,8524</u>	<u>30,0957</u>	<u>106,2182</u>	
A. Andriana				53	17,2002	10,5373	1,4490	15,1104	42,2969	
B. Hova				70	33,5625	11,9701	1,4034	16,9853	63,9213	
- <u>Originaires Zaza Hova et Andevo</u>				<u>67</u>	<u>15,1849</u>	<u>3,8657</u>	<u>0,9726</u>	<u>6,1615</u>	<u>30,1847</u>	
C. Zaza Hova				3	0,7530	0,7800		0,0040	1,5370	
D. Andevo d'Andriana				26	5,0275	0,3850		0,0610	5,4735	
E. Andevo de Hova				38	13,4044	2,7007	0,9726	6,0965	23,1742	
- <u>Etrangers</u>				<u>14</u>	<u>2,1140</u>	<u>0,0490</u>		<u>0,2608</u>	<u>2,4238</u>	
F. Hova				2		0,0290		0,1800	0,2090	
G. Andevo				12	2,1140	0,0200		0,0808	2,2148	
<u>Total général</u>				<u>204</u>	<u>72,0616</u>	<u>26,4221</u>	<u>3,8250</u>	<u>36,5180</u>	<u>138,8267</u>	

(1) les étrangers ont été adoptés par des membres du foko.

Ainsi à Beravina, 76 % des terres appartiennent toujours aux anciens maîtres andriana et hova. Les Andevo de Hova avaient obtenu de leurs maîtres avant le début du XXème siècle environ 16 % du terroir, les autres groupes se partageaient les derniers 8 %. Depuis ces 68 années, rien ou pratiquement rien n'a changé parce que les deux seuls moyens d'accéder à la terre : les défrichements et les achats n'ont pu que très rarement être utilisés.

Ce blocage s'explique en grande partie par le refus des propriétaires émigrés andriana ou hova de vendre leur terre et surtout de la remettre aux habitants du foko à leur décès. Nous analyserons le comportement des émigrés au chapitre suivant.

Chapitre B/ - ROLE DECISIF DES EMIGRES DANS LE BLOCAGE DES STRUCTURES DE PROPRIETE

(tableau p. 195)

Actuellement sur 138,82 ha, les Hova (B) et les Andriana (A) possèdent 106,21 ha, les Zaza Hova (C) et les Andevo originaires (D et E) 30,18 ha (la plus grande partie revenant aux Andevo de Hova), les immigrés F et G) 2,42 ha. Tels sont les résultats de la rareté des ventes de terre d'une part, de l'absence de défrichements d'autre part. Or les Andriana (A) et les Hova (B) ne sont plus que 62 à Beravina, les autres originaires sont 236 et les immigrés 102. L'inégalité économique est donc flagrante entre une minorité regroupant tous les anciens maîtres du royaume merina et une masse presque totalement constituée (1) d'anciens Andevo de ce même royaume. A l'intérieur de cette masse, des inégalités apparaissent aussi entre Andevo originaires et immigrés.

En fait, ce ne sont pas les 62 habitants andriana et hova qui possèdent les 106,21 ha car la plus grande part revient aux émigrés de ces deux groupes sociaux (A et B).

Prenons la carte 47 indiquant la répartition des terres entre émigrés et habitants. Cette carte est fondamentale, elle donne la clé du blocage de la propriété : en effet 65 % des terres (90,98 ha sur 138,82 ha) appartiennent à l'ensemble des émigrés (139 propriétaires, dont 55 émigrés natifs de Beravina, 71 descendants d'émigrés décédés natifs du foko, 11 conjoints émigrés de natifs du foko décédés et 2 étrangers adoptés par des natifs du foko).

Ce pourcentage est un peu plus fort sur les tancy que sur les rizières, (voir tableau p. 198) ce qui prouve que lors de l'établissement du cadastre, les individus qui avaient déjà émigré, à l'époque, ont su se faire représenter de façon efficace par les membres de leurs familles présents à Beravina, afin de ne pas être oubliés dans le partage des terres collectives.

(1) Sur les 338 habitants n'appartenant pas au groupe des anciens maîtres originaires du foko (A et B), tous sont Andevo sauf 10 Zaza Hova originaires du foko et 31 Hova immigrés.

Répartition du terroir de Beravina entre les habitants et l'ensemble des émigrés (en ha)

	propriété totale	propriété des habitants	propriété de l'ensemble des émigrés	propriété des inconnus	pourcentage des terres appropriées par des émigrés
rizières	72,0616	27,5113	44,5505	-	61 %
cultures sèches	26,4221	7,5204	18,9017	-	71 %
bois	3,8250	1,0419	1,7831	-	73 %
friches et jachères	36,5180	7,4622	24,7453	4,3100	67 %
total	138,8267	43,5358	90,9809	4,3100	65 %

La différence est donc de taille avec ce que nous avons observé sur les terroirs d'Ambohiboanjo où l'ensemble des émigrés possédaient à peine 10 % de la superficie totale.

Comment expliquer une telle emprise des émigrés sur le terroir de Beravina ?

1) Développement des migrations à caractère économique

Rappelons que 51 % des adultes nés à Beravina ont émigré alors qu'ils n'étaient que 44 % à Ambohiboanjo. Le gonflement de l'émigration s'explique par des motifs économiques : un tiers seulement des émigrés s'est installé dans d'autres villages de la plaine vraisemblablement pour des motifs matrimoniaux (à Ambohiboanjo, la plupart des émigrés étaient dans ce cas), les deux autres tiers des émigrés se sont installés principalement à Tananarive, et parfois dans des villes et des bourgs situés hors de la plaine donc pour des motifs économiques, puisque dans ces nouvelles résidences les émigrés ne peuvent plus être paysans mais employés, commerçants, artisans etc. Or plus de la moitié des émigrés qui partent à Tananarive ou à l'extérieur de la plaine appartiennent aux groupes andriana et hova (A, B) (voir tableau p. 114), qui détiennent la propriété de la presque totalité du terroir. Le développement du mouvement d'émigration dont les motivations sont d'ordre économique se répercute donc sur le plan foncier; il augmente l'emprise foncière des émigrés sur le terroir.

Mais cette explication ne suffit pas, on note en effet un attachement particulier des émigrés de Beravina à la terre de leurs ancêtres : attachement qui s'exprime par la rareté des ventes des terres qu'ils possèdent, et par la volonté de léguer leur propriété à leurs enfants.

2) Rareté des ventes et accentuation des inégalités entre propriétaires émigrés

À Beravina 139 propriétaires émigrés (il s'agit de l'ensemble des émigrés) possèdent 90,98 ha. Parmi eux 46 Andriana (A) possèdent 29,96 ha, 57 Hova (B) possèdent 50,87 ha et 36 Zaza Hova et Andevo (C, D, E, G) possèdent 10,14 ha. Les Andriana et Hova émigrés sont donc propriétaires de la moitié du terroir très exactement.

Nous avons mesuré le pourcentage de terres vendues par rapport à la propriété actuelle possédée par l'ensemble des émigrés et par les habitants. Nous comparons avec ce qui se passe à Ambohiboanjo.

Ventes de terres effectuées à Ambohiboanjo et Beravina par les membres vivants des deux foko (1) - (surface en ha)

	Ambohiboanjo			!!	Beravina		
	! propriété !	vente	! pourcentage !	!! propriété !!	vente	! pourcentage	
	! actuelle !			!! actuelle !!			
.habitants	! 97,2037 !	! 3,1315 !	! 5 % !	!! 43,5358 !!	! 0,5680 !	! 1 % !	
.ensemble des émigrés	! 23,7809 !	! 3,8166 !	! 16 % !	!! 90,9809 !!	! 4,4436 !	! 3 % !	
.inconnus	! - !	! - !	! - !	!! 4,3100 !!	! - !	! - !	
.total	! 120,9848 !	! 6,9481 !	! - !	!! 138,8267 !!	! 5,0116 !	! - !	

Les émigrés de Beravina vendent très rarement leurs terres (ils ont vendu 3 % de leur actuelle propriété, alors que les émigrés d'Ambohiboanjo ont vendu 16 % de leur actuelle propriété), toutefois ils vendent légèrement plus de terre que ne le font les habitants de leur propre foko.

Une analyse de ces ventes en fonction des groupes sociaux fait apparaître des variantes intéressantes.

Ventes de terres effectuées à Beravina par les membres vivants du foko (surface en ha)

	ensemble des habitants		ensemble des émigrés		inconnu	
	! propriété !	vente	! propriété !	vente	! propriété !	vente
	! actuelle !		! actuelle !		! actuelle !	
groupes A	! 8,5386 !	! - !	!! 29,9613 !!	! - !	!! 3,7970 !!	! - !
B	! 12,5323 !	! 0,1760 !	!! 50,8760 !!	! 2,496 !	!! 0,5130 !!	! - !
C	! 0,5220 !	! - !	!! 1,0150 !!	! - !	!! - !!	! - !
D	! 3,9595 !	! 0,0680 !	!! 1,5310 !!	! 0,3520 !	!! - !!	! - !
E	! 16,2574 !	! 0,3240 !	!! 6,9068 !!	! 1,3260 !	!! - !!	! - !
F	! 0,2090 !	! - !	!! - !!	! - !	!! - !!	! - !
G	! 1,5070 !	! - !	!! 0,6908 !!	! 0,3160 !	!! - !!	! - !
total	! 43,5358 !	! 0,5680 !	!! 90,9809 !!	! 4,4436 !	!! 4,3100 !!	! - !

(1) Nous ne faisons pas le décompte des terres vendues par les membres des deux foko décédés car nous manquons d'informations sur eux. Nous ne savons pas en effet s'il faut les considérer comme des habitants ou des émigrés.

Les émigrés andriana (A) ne vendent pas de terre, les émigrés hova (B) quelques unes, quant aux autres émigrés (groupes D, E, G), ils ont vendu 20 % de ce qu'ils possèdent actuellement. Toutefois ces pertes apparaissent plus faibles si l'on tient compte que dans le même temps ils ont acheté des parcelles sur le terroir. Notons que les achats des émigrés si faibles soient-ils, traduisent un certain dynamisme que ne possèdent pas les émigrés d'Anbohiboanjo.

Bilan des ventes et des achats de terres effectués par les membres vivants du foko de Beravina (en ha)

groupes	ensemble des habitants			!!	ensemble des émigrés		
	achat	vente	bilan		achat	vente	bilan
A	0,4615	-	+ 0,4615	!!	1,5730	-	+ 1,5730
B	1,4229	0,1760	+ 1,2460	!!	1,2586	2,4496	- 1,1910
C	0,0720	-	+ 0,0720	!!	-	-	-
D	0,5990	0,0680	+ 0,5310	!!	0,3940	0,6520	- 0,2580
E	2,4021	0,3240	+ 2,0781	!!	0,1030	1,3260	- 1,2230
F	0,1800	-	+ 0,1800	!!	-	-	-
G	0,4480	-	+ 0,4480	!!	0,0170	0,0160	+ 0,0010
total	5,5855	0,5680	+ 5,0175	!!	3,3456	4,4436	- 1,0980

Ainsi, d'après le tableau ci-dessus, on note un renforcement de la propriété des Andriana émigrés (A), un léger recul de celle des Hova émigrés (B) et des autres émigrés.

Nous avons essayé d'expliquer ces différences de comportement en les mettant en relation avec les lieux de résidence des propriétaires et quand c'est possible avec les emplois exercés actuellement par ces propriétaires.

Résidence de l'ensemble des émigrés propriétaires du foko de Beravina

	! Plaine de ! ! Tananarive !	! Ville de ! ! Tananarive !	! hors de la ! ! plaine de ! ! Tananarive !	! total !
Propriétaires andriana (A)	7	17	22	46
Propriétaires hova (B)	31	14	12	57
Autres propriétaires (C,D,E,G)	18	14	3	36
	56	45	27	139

Pour ce qui concerne les propriétaires résidant dans la plaine, c'est à dire essentiellement des Hova (B), des Haza Hova et des Andevo (C, E, D, G) (les Andriana (A) étant très rares dans cette catégorie), on peut penser que la plupart sont exploitants agricoles dans leur nouvelle résidence. Compte tenu de la rareté des terres dans le centre de la plaine (1), il n'est pas étonnant que ces individus répugnent à vendre des parcelles qui apportent une production complémentaire souvent indispensable à leur nouvelle exploitation. Leur condition est totalement différente de celle des émigrés paysans d'Ambohiboanjo (voir la taille des propriétés au centre et à la périphérie p. 125) qui trouvent généralement une situation foncière convenable chez leur conjoint. Apparemment, seules des difficultés financières insurmontables peuvent acculer ces émigrés paysans à la vente de leurs terres.

Quant à ceux qui se sont installés dans les bourgs ou dans les villes et particulièrement à Tananarive, ils ont changé d'activité. Ces émigrés exercent de petits métiers mal payés souvent temporaires, les rizières qu'ils possèdent à Beravina représentent une sécurité contre le chômage et la misère. Les nouveaux citadins tout comme les paysans ne vendent donc leur terre qu'en toute dernière extrémité. (2)

En revanche, les Andriana dans leur ensemble se sont bien intégrés à l'économie de marché, ils occupent des emplois plus stables et mieux rémunérés, c'est du moins ce qui apparaît à l'examen des activités exercées par les émigrés (3) (p. 202). Cette enquête est restée très incomplète : nous ne connaissons que les emplois de 30 propriétaires émigrés sur 139. Parmi ces 30 personnes, les Andriana sont les seuls à avoir suivi, très souvent, des études secondaires et bon nombre d'entre eux exercent des emplois de techniciens qualifiés. Parmi les individus appartenant aux autres groupes certains ont un niveau d'études primaire, les autres doivent tout juste savoir lire et écrire ou même être analphabètes. Les emplois qu'ils occupent sont donc d'un niveau inférieur. Les Andriana qui exercent de bons métiers sont beaucoup plus à l'aise que les autres émigrés pour ne pas vendre les rizières qu'ils possèdent à Beravina puisqu'ils n'ont pas besoin d'argent

(1) la plupart des émigrés installés dans la plaine résident en fait dans les communes du centre de la plaine de Tananarive (voir carte 39).

(2) Deux Andevo d'Andriana, héritiers d'émigrés natifs de Beravina, ont vendu la totalité de leur propriété et de ce fait ne sont plus comptés parmi les propriétaires.

(3) Par ailleurs au cours de nos enquêtes, les habitants Andriana insistaient toujours pour mettre en valeur leurs relations familiales avec tel haut fonctionnaire, tel médecin ou tel français...

de façon pressante : ils ont même parfois les moyens financiers nécessaires pour acheter de nouvelles terres s'ils tiennent non seulement à conserver des liens avec leur foko d'origine mais encore à y exercer une certaine influence. (voir tableau p. 200).

Liste des emplois connus exercés par 30 propriétaires (1) émigrés natifs de Beravina, descendants d'émigrés décédés ou conjoints de natifs du foko décédés ..

groupe social	numéro de l'adulte (2)	niveau d'études (3)	emploi	lieu où s'exerce l'emploi
A	104	I	commerçante	Tamatave
D	105	P	commerçant	Tamatave
A	116	S	étudiant	Iajunga
A	120	S	directeur de plantation (compagnie lyonnaise)	Manakara
A	128	S	journaliste	Antsirabe
A	130	S	employé PTT	Tananarive
A	132	P	employé : services topographiques	Tananarive
A	133	P	militaire	Fianarantsoa
A	141	S	pasteur	Iahitsy (plaine)
A	143	S	adjoint technique : services météorologiques	Fianarantsoa
A	148	P	commerçant ambulant	Antsirabe
A	152	S	instituteur retraité	Tananarive
A	162	S	comptable : gendarmerie	Tananarive
B	7	I	exploitant agricole	plaine
B	41	P	instituteur	Tananarive
B	48	I	exploitant agricole	Ankadivoribe (plaine)
B	49	I	exploitant agricole	Ankadivoribe (plaine)
B	54	I	exploitant agricole	Ankadivoribe (plaine)
B	55	I	mécanicien	Tananarive (réside dans la plaine)
B	56	I	employé : services voieries	Tananarive (réside dans la plaine)
B	88	P	manoeuvre : aéroport	Ivato (plaine)
B	90	I	quincailler	Tananarive
D	225	I	employée de maison	Tananarive
D	257	I	contremaître de concession	Ambatondrazaka
E	182	I	exploitant agricole	Ankadivoribe (plaine)
E	331	I	employé : E E H (eaux et électricité de Madagascar)	Tananarive
E	332	I	employé de maison	Tananarive
E	334	I	soudeur	Tananarive
E	354	I	blanchisseuse	Tananarive
E	355	I	manoeuvre : rizerie	Itaosy (plaine)

(1) Nous connaissons les emplois de 30 propriétaires sur 139.

(2) Voir les numéros des adultes en annexe III A.

(3) Secondaire : S - Primaire : P - Inférieur : I.

2) Affrontement des émigrés et des habitants lors du partage des héritages

Il reste à analyser le comportement des émigrés et celui des habitants face à l'héritage qui concerne, rappelons-le, les neuf dixièmes des terres acquises sur le terroir de Beravina par les actuels propriétaires.

Première observation : un tiers du terroir (45,54 ha sur 138,82 ha) appartient à des propriétaires qui ne sont pas natifs de Beravina et qui n'y résident pas : ce sont les 71 descendants d'émigrés décédés natifs de Beravina, les 11 conjoints émigrés de natifs (1) du foko décédés, enfin les 2 étrangers adoptés par des natifs du foko décédés. Cette proportion étonne l'observateur venu du terroir d'Ambohiboanjo où ce type de propriétaires (2 en tout) ne détient qu'1 % du terroir.

Deuxième observation : les habitants tentent de résister à l'appropriation des terres par des individus ne résidant pas à Beravina qu'ils soient natifs du foko, descendants ou conjoints de natifs du foko, et ceci de trois façons :

- Nous avons observé les 20 groupes de frères et soeurs (2) qui avaient reçu un héritage et l'avaient partagé (p. 204). Tout comme à Ambohiboanjo, le partage est inégal. Dans 6 cas observés, le partage est effectué au profit des enfants qui restent au foko et au détriment des émigrés (3), dans 2 familles ne comprenant que des enfants émigrés celui qui habite le plus près de Beravina est favorisé par rapport à celui qui habite au loin. Dans 3 autres familles le facteur émigration n'intervient pas (ou bien tous les enfants résident au loin, ou bien ils sont tous restés à Beravina)⁽⁴⁾ : dans 3 de ces familles, le partage favorise les hommes, dans 3 autres familles, pauvres en terre, seul l'aîné a reçu un héritage, dans une autre famille composée uniquement de garçons, le partage favorise les plus âgés, dans la dernière famille le partage est égalitaire. Il reste enfin 4 cas plus complexes de partage ne s'expliquant par aucune des règles précédemment établies. Ainsi quand c'est possible, les habitants de Beravina appliquent les mêmes règles qu'à Ambohiboanjo peu favorables aux émigrés, aux femmes et aux cadets.

(1) Nous ne savons pas si ces natifs ont toujours habité Beravina ou si certains d'entre eux avaient émigré.

(2) Nous avons recensé non seulement les enfants natifs de Beravina, mais aussi les descendants de natifs de Beravina émigrés et décédés.

(3) Sur ces 6 familles, 2 seulement sont constituées d'enfants de sexes différents : dans l'une d'elle (groupe 1) : un fils est resté au foko, un fils et deux filles ont émigré, dans l'autre (groupe 6) le fils est resté au foko, la fille a émigré. Ainsi les partages se font aussi au détriment des femmes.

(4) exception faite de "248" (groupe 13) et "310" (groupe 14) qui sont des filles parties se marier dans les villages voisins alors que tous les autres frères et soeurs restaient à Beravina. Leur situation est néanmoins identique à celle de ceux restés au foko. Seul l'aîné a reçu un héritage.

Analyse du partage de l'héritage familial entre 20 groupes de frères et sœurs natifs de Berivina ou descendants d'émigrés .
décédés natifs du foko

A groupes formés de frères et sœurs émigrés et restés sur place

Partage effectué au détriment des émigrés

1e groupe	---	113 - 115 - 117 - 118 (1)
2e groupe	---	125 - 126 - 128
3e groupe	---	48 - 49 - 50
4e groupe	---	59 - 60
5e groupe	---	278 - 279
6e groupe	---	335 - 336

B groupes formés de frères et sœurs tous émigrés ou tous restés sur place

Partage effectué entre émigrés au détriment de ceux partis au loin

7e groupe	---	130 - 131
8e groupe	---	132 - 133

Partage effectué au détriment des femmes

9e groupe	---	85 - 95
10e groupe	---	292 - 294
11e groupe	---	8 - 9

Partage effectué au détriment des cadets - seul l'aîné hérite d'une minuscule propriété

12e groupe	---	232 - 233 - 235 - 238
13e groupe	---	246 - 247 - 248 - 291
14e groupe	---	306 - 308 - 310 - 311 - 312 - 313

Partage effectué au détriment des cadets

15e groupe	---	64 - 67 - 69
------------	-----	--------------

Partage égalitaire

16e groupe	---	241 - 242
------------	-----	-----------

Cas ne relevant d'aucune des règles précédemment établies

17e groupe	---	99 - 104 - 105 - 106
18e groupe	---	139 - 140 - 141 - 142
19e groupe	---	87 - 88 - 89
20e groupe	---	287 - 288 - 289

(1) voir les numéros des membres du foko, leur situation face aux migrations, l'importance de leur héritage en annexe III A, voir leurs relations familiales dans la généalogie (graphique 41).

Une autre formule a été adoptée par les membres du foko de Beravina, elle est peu connue à Ambohiboanjo sauf pour les friches et les jachères. Elle consiste tout simplement à ne pas partager la terre d'un défunt entre les enfants. Ce phénomène est très important, puisque 52 % des rizières par exemple sont en propriété indivis (1) (dans la quasi totalité des cas il s'agit de rizières héritées, très rarement de rizières achetées en commun.) Ainsi, nous avons recensé 15 groupes de frères et soeurs qui n'avaient pas encore partagé l'héritage de leurs parents. Par ailleurs, parmi les 20 groupes de frères et soeurs précédemment observés, il faut noter que 4 d'entre eux n'avaient partagé que les rizières et conservaient en commun les champs de cultures sèches, les friches et les jachères.

Analyse des héritages possédés en commun par 15 groupes de frères et soeurs natifs de Beravina ou descendants d'émigrés décédés natifs du foko.

Groupes de frères et soeurs ne résidant pas à Beravina

1e groupe	→	24 - 25
2e groupe	→	38 - 39 - 40
3e groupe	→	331 - 332 - 333 - 334
4e groupe	→	107 - 108 - 109
5e groupe	→	149 - 150
6e groupe	→	153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 158 - 159
7e groupe	→	34 - 35
8e groupe	→	36 - 37
9e groupe	→	54 - 55 - 56
10e groupe	→	77 - 78
11e groupe	→	329 - 330

Groupes formés de frères et soeurs dont certains résident à Beravina

12e groupe	→	119 - 120 - 121
13e groupe	→	70 - 72
14e groupe	→	352 - 353 - 354 - 355 - 356
15e groupe	→	367 - 368 - 369

Ces parcelles sont toujours inscrites au nom du défunt sur les registres cadastraux, ceci est d'ailleurs vrai pour d'autres parcelles qui ont été partagées entre les héritiers sans déclaration auprès des services du cadastre pour des raisons financières (2); mais pour les paysans ces

(1) Dans l'annexe III A, nous avons dû arbitrairement divisé les surfaces des parcelles indivis par le nombre de propriétaires pour évaluer la part de chacun.

(2) Les familles ne paient pas ainsi l'impôt de succession.

retards dans la mise à jour des registres cadastraux ne tirent pas à conséquence; ce qui compte en effet, ce sont les partages effectifs des terres du défunt devant le conseil de famille. Quand ce partage n'a pas lieu, cela signifie que la famille n'a pu se mettre d'accord ou que les héritiers dispersés sur le territoire de Madagascar n'ont pu se réunir. Cette dernière explication semble plausible car 11 des 15 groupes de frères et sœurs qui n'ont pas partagé leur héritage sont formés uniquement de frères et sœurs émigrés ou le plus souvent, descendants d'émigrés décédés. Par ailleurs nous avons noté que la proportion de propriétaires possédant des rizières en indivision était plus élevée chez les émigrés que chez les habitants : la moitié des propriétaires émigrés sont dans ce cas (69 sur 139), contre un peu plus du tiers seulement des propriétaires résidant au foko (24 sur 65).

Le manque de précision dans les structures de propriété ne peut que profiter aux parents, propriétaires indivis ou non, habitant Beravina. Ils deviennent en quelque sorte les gardiens de nombreuses parcelles qu'ils sont souvent seuls à bien connaître. Cette situation permet vraisemblablement à ces habitants d'obtenir ou de s'octroyer certains avantages par exemple des prélèvements sur la récolte du riz de ces propriétés.

- La dernière méthode utilisée par les habitants pour conserver la terre, consiste à essayer d'obtenir, des grands-parents, des oncles et tantes, des frères et sœurs, des cousins, etc... sans héritier direct, une partie ou la totalité de leur terres après leur mort. Nous avons calculé, pour chaque catégorie de propriétaire, la part de l'héritage provenant du père et de la mère, et celle provenant de tous les autres membres de la famille et parfois d'un étranger. Ce sont les habitants de Beravina natifs du foko qui ont obtenu le plus de terres provenant d'autres parents que le père ou la mère. Ces terres constituent 35 % de leur héritage (1); chez les émigrés natifs de Beravina, la part est de 50 %, chez les descendants d'émigrés de 24 %.

(1) Dans notre enquête régionale, nous avons calculé que 75 % des héritages provenaient du père et de la mère pour l'ensemble des paysans habitant la zone des vallées (voir les limites de cette zone carte 1).

Origine des héritages (en ha)

	!héritage prove-! !nant du père ou! ! de la mère !	!héritage prove-! !nant d'une autre ! personne !	total	!pourcentage des !héritages légués !par une autre !personne que le !père ou la mère ! de l'héritier
habitants	23,7110	12,9713	36,6823	35 %
émigrés natifs de Beravina	30,0155	13,4724	43,5179	30 %
descendants d'émigrés dé- cédés natifs de Beravina	28,4919	9,4877	37,9796	24 %
conjoints émigrés de natifs du foko décédés		5,3331	5,3331	100 % (1)
étrangers adoptés par des na- tifs du foko	0,5947	-	0,5947	-
total	82,8331	41,2645	124,0976	33 %

Bien que les habitants essaient de conserver une partie des terres acquises par héritage, le mouvement inverse semble irréversible : dans deux décennies la propriété andriana sera totalement entre les mains d'émigrés absents du village et de leurs descendants directs. En effet, actuellement, les 7 ménages qui résident encore à Beravina sont tous dirigés par des chefs de famille âgés de plus de 45 ans (voir annexe III B) et l'ensemble de ces familles n'élève que 2 enfants de moins de 15 ans (voir tableau p.195) Chez les Hova, les 12 familles comptent parmi elles 4 ménages seulement dont le chef est âgé de moins de 45 ans mais elles élèvent de nombreux enfants; on peut donc espérer qu'une partie de ces jeunes restera sur place pour mettre en valeur la propriété des parents décédés. La situation est différente pour les familles des autres groupes sociaux, d'abord elles possèdent peu de terres, ensuite elles émigrent moins souvent pour des raisons économiques de sorte que les parcelles qu'elles possèdent restent plus souvent aux mains des habitants.

(1) Les 11 conjoints émigrés ont reçu en héritage des terres qui appartenaient à leur époux (ou parfois leur épouse) natif du foko. Certains habitaient Beravina et sont repartis dans leur foko d'origine au décès de leur époux, d'autres résident là où ils avaient émigré avec leur époux (se) natif de Beravina.

Ainsi le développement d'une émigration en grande partie urbaine dépossède les habitants de 65 % de leurs terres au profit des émigrés. Malgré les efforts des habitants pour empêcher que le terroir n'éclate encore davantage entre les mains de propriétaires dispersés sur l'ensemble de Madagascar, la part des émigrés ira en s'accroissant dans les années à venir au rythme des nouveaux départs des propriétaires et après la mort des quelques Andriana âgés qui résident encore à Beravina.

Compte tenu de ce phénomène irréversible, que peuvent espérer près de la moitié des familles qui résident à Beravina et qui notamment ne possèdent pas un arc de rizière (soit 38 familles sur 86) ? Sont dans ce cas un quart des familles hova originaires (3 sur 12), plus d'un tiers des familles d'Andevo de Hova (11 sur 27) et plus de la moitié des familles de Zaza Hova, d'Andevo d'Andriana et d'immigrés hova ou andevo (24 sur 40) (1). Elles peuvent espérer obtenir l'exploitation des terres qui ne leur appartiennent pas. C'est ce que nous verrons au chapitre suivant.

(1) voir annexe III à colonne 24.

Chapitre C/ - LA PLACE DES AUTRES GROUPES SOCIAUX DE BERAVINA DANS L'EXPLOITATION
DU TERROIR

La mise en culture des rizières et des champs de cultures sèches exige la présence sinon permanente du moins assidue de l'exploitant sur ses champs. Celui-ci dirige l'ensemble des travaux agricoles en travaillant lui-même avec les membres de sa famille et (ou) en employant temporairement ou en permanence des salariés. Lorsque le propriétaire est chef d'exploitation, le faire valoir est direct; en revanche lorsque le propriétaire ne peut ou ne veut mettre en valeur lui-même ses champs, ne serait-ce qu'en surveillant les travaux, il met sa propriété en faire valoir indirect en la prêtant ou en la faisant cultiver par un métayer (1).

1) L'exploitation indirecte du terroir : conséquence logique de l'émigration et du vieillissement des quelques Andriana restés à Beravina.

Sur l'ensemble des champs appropriés par les membres du foko de Beravina soit 98,48 ha (72,06 ha de rizières et 26,42 ha de champs de tanety), 57,24 ha soit 58 % des surfaces sont exploitées en faire valoir indirect (2). Ce pourcentage n'était que de 22 % à Ambohiboanjo.

Rizières et cultures sèches					
Propriété et faire valoir indirect (en ha)					
	! propriété	! propriété	! pourcentage de propriétés		
	! totale	! exploitée en	! exploitées en faire		
		! faire valoir	! valoir indirect		
		! indirect	! dans le foko	!! dans le foko	
			! de Beravina	!! d'Ambohiboanjo	
<u>ensemble des propriétaires</u>	!	!	!	!!	
<u>émigrés</u>	!	!	!	!!	
- résidant hors de la plaine	! 16,5457	! 15,9359	! 96%	!!	
- résidant dans la plaine ou à Tananarive	! 46,9063	! 32,5274	! 69%	76 % !!	58 %
<u>propriétaires habitant Beravina</u>	!	!	!	!!	
- Andriana (groupe A)	! 5,8800	! 3,8505	! 65%	23 % !!	11 %
- autres propriétaires	! 29,1517	! 4,9346	! 16%	!!	
	! -----	! -----	! -----	!!	
<u>total</u>	! 98,4837	! 57,2484	! 58%	!!	22 %
	!	!	!	!!	

(1) À Beravina, aucune terre n'a été mise en gage. Quant aux locations elles concernent 45,70 arcs de rizières, nous assimilerions au cours de ce chapitre ces quelques arcs loués aux superficies mises en métayage pour simplifier ces calculs.

(2) Les 3,82 ha de bois sont cultivés en faire valoir direct tout comme à Ambohiboanjo.

Terroir de Beravina - 1968 - Exploitation et propriété
(en hectares)

MEMBRES DE LA COMMUNAUTE	rizières				cultures sèches					
	Faire !valoir	Expl.en! !F.V. in!	Prop.en! !F.V. in!	total !expl. !	total !Propr. !	Faire !valoir	Expl.en! !f.v. in!	Prop.en! !F.V. in!	total !expl. !	total !prop. !
Classement par lieu de résidence	!direct	!direct	!direct	!	!	!direct	!direct	!direct	!	!
Habitants de Beravina	22,0135	30,9052	5,4980	52,9185	27,5113	4,2333	15,6652	3,2871	19,8985	7,52
Originaires anc. maîtres	9,1514	8,9832	3,5374	18,1346	12,6888	1,6959	5,2059	2,8258	6,9018	4,52
A Andriana	1,5118	3,3829	2,6067	4,8947	4,1185	0,5177	1,0144	1,2438	1,5321	1,76
B Hova	7,6396	5,6003	0,9307	13,2399	8,5703	1,1782	4,1915	1,5820	5,3697	2,76
Originaires Zaza Hova et										
Andevo	11,0899	16,1990	1,4636	28,0889	13,3535	2,4804	8,2703	0,4613	10,7587	2,94
C Zaza Hova						0,5100		0,0120	0,5100	0,52
D Andevo d'Andriana	5,6655	7,7831	0,0790	11,4486	3,7445	0,1540	5,0725		6,0265	0,15
E Andevo de Hova	8,2244	8,4159	1,3846	16,6403	9,6090	1,8244	2,3973	0,4493	4,2222	2,27
Etrangers	0,9720	5,7230	0,4970	6,6950	1,4690	0,0490	2,1890		2,2380	0,04
F Hova		3,8770		3,8770		0,0290	0,8250		0,8540	0,02
G Andevo	0,9720	1,8460	0,4970	2,8180	1,4690	0,0200	1,3640		1,3840	0,02
Ensemble des ém. de Beravina	11,9007	1,8809	32,6496	13,7816	44,5503	3,0880	3,2116	15,8137	6,2996	18,90
Emigrés natifs de Beravina	7,4244	1,1585	15,4018	8,5829	22,8262	1,3083	2,7876	6,7356	4,0959	8,04
Originaires anc. maîtres	6,3064	0,6863	11,9057	7,4927	18,7121	1,3083	2,7876	6,2539	4,0959	7,56
A Andriana	0,1378	0,6803	5,9857	1,1181	6,4235	0,0782	3,8935	3,0389	0,9767	3,11
B Hova	6,3686	0,0060	5,9200	6,3746	12,2886	1,2301	1,8091	3,2150	3,1192	4,44
Originaires Andevo	0,6180	0,4722	2,8511	1,0902	3,4691			0,4817		0,48
D Andevo d'Andriana	0,5180	0,0810	0,3230	0,5990	0,8410			0,2310		0,23
E Andevo de Hova	0,1000	0,3912	2,5281	0,4912	2,6281			0,2507		0,25
Etrangers			0,6450		0,6450					
G Andevo			0,6450		0,6450					
Fils d'émigrés décédés, conjoints émigrés de natifs décédés, étrangers adoptés	4,4763	0,7224	17,2478	5,1987	21,7241	1,7797	0,4240	9,0781	2,2037	10,88
Originaires anc. maîtres	3,7503	0,5304	15,6115	4,2807	19,3618	1,6737	0,4240	8,7498	2,0977	10,44
A Andriana		0,1160	6,6582	0,1160	6,6582	0,7048		4,9539	0,7048	5,61
B Hova	3,7503	0,4144	8,9533	4,1647	12,7036	0,9689	0,4240	3,7959	1,3929	4,70
Originaires Zaza Hova et Andevo	0,7260	0,1920	1,6363	0,9180	2,3623	0,1060		0,3283	0,1060	0,43
C Zaza Hova	0,6780		0,0750	0,6780	0,7530	0,1060		0,1520	0,1060	0,25
D Andevo d'Andriana			0,4420		0,4420					
E Andevo de Hova	0,0480	0,1960	1,1193	0,2400	1,1673			0,1763		0,17
total	55,9140	32,7861	38,1476	66,7001	72,0616	7,3213	18,8768	19,1008	26,1981	26,44
Classement par groupe social										
Originaires anciens maîtres	19,7081	10,1999	31,0546	29,9080	50,7627	4,6779	8,4175	17,8295	13,0954	22,50
A Andriana	1,9496	4,1792	15,2506	6,1288	17,2002	1,3007	1,9129	9,2366	3,2136	10,52
B Hova	17,7585	6,0207	15,8040	23,7792	33,5625	3,3772	6,5046	8,5929	9,8818	11,98
Originaires Zaza Hova et Andevo	13,2539	16,8632	5,9510	30,0971	19,1849	2,9544	8,2703	1,2713	10,8647	3,80
C Zaza Hova	1,1160		0,0750	0,6780	0,7530	0,6160		0,1640	0,6160	0,78
D Andevo d'Andriana	3,7655	7,3641	0,8440	12,0476	5,0275	0,5140	5,0725	0,2310	6,0265	0,38
E Andevo de Hova	8,2724	8,9991	5,0320	17,3715	13,4044	1,8244	2,3973	0,8763	4,2222	2,70
Etrangers	0,9720	5,7230	1,1420	6,6950	2,1140	0,0490	2,1890		2,2380	0,04
F Hova		3,8770		3,8770		0,0290	0,8250		0,8540	0,02
G Andevo	0,9720	1,8460	1,1420	2,8180	2,1140	0,0200	1,3640		1,3840	0,02
total	55,9140	32,7861	38,1476	66,7001	72,0616	7,6813	18,8768	19,1008	26,1981	26,44
(2) MEMBRES DES COM. VOISINES										
Hova		2,9260	0,8140	2,9260	0,8140		0,2240		0,2240	
Andevo		3,2495		3,2495						
total		6,1755	0,8140	6,1755	0,8140		0,2240		0,2240	
total général (1 + 2)	55,9140	38,9616	38,9616	72,8756	72,8756	7,3213	19,1008	19,1008	26,4221	26,44

(1) Ces étrangers ont été adoptés par des originaires du foko.

Nous expliquons cette différence de la façon suivante :

- l'ensemble des émigrés est propriétaire des $\frac{2}{3}$ des rizières et des champs de cultures sèches, tandis qu'à Ambohiboanjo ce groupe possède à peine le quart de ces champs. Les propriétaires de ce groupe sont donc beaucoup plus nombreux à éprouver quelques difficultés à cultiver eux-mêmes leur champ.

- les émigrés résidant hors de la plaine de Tananarive possèdent près d'un cinquième de ces champs, ils ^{ne} peuvent pas revenir, même épisodiquement, sur le terroir et n'ont donc pas d'autre choix que de faire exploiter leurs terres par des paysans résidant sur place : 96 % de leurs champs sont cultivés en faire valoir indirect (voir tableau page 109).

- les émigrés résidant dans la plaine ou à Tananarive peuvent diriger eux-mêmes les travaux agricoles sur leur propriété, mais ils doivent souvent se limiter aux travaux indispensables par manque de temps; ils doivent délaisser le sarclage par exemple, ce qui entraîne une baisse de rendement; une bonne partie des terres possédées par ces propriétaires (69 %) sont donc exploitées en faire valoir indirect.

- il apparaît plus étonnant que 23 % des champs des habitants de Beravina ne soient pas cultivés par leur propriétaire (le pourcentage est de 11% à Ambohiboanjo). En fait, ce phénomène est lié directement au vieillissement des propriétaires andriana (1). Tous les chefs de familles de ce groupe ont plus de 45 ans et parmi eux 3 sur 7 sont de vieilles femmes seules. Ils mettent ainsi 65 % de leurs champs en faire valoir indirect, tandis que les autres propriétaires résidant à Beravina ne font cultiver par d'autres paysans que 16 % de leur terre, ce qui est très comparable au pourcentage de champs mis en faire valoir indirect par les habitants d'Ambohiboanjo.

Les habitants de Beravina sont les premiers bénéficiaires de cette exploitation des terres en faire valoir indirect. En effet, sur les 57,24 ha non exploités par les propriétaires du foko, les habitants en cultivent 45,75 ha (2), les émigrés 5,09 ha, et les habitants des villages voisins 6,39 ha.

(1) Le vieillissement est lui-même conséquence de la très bonne intégration des Andriana à l'économie de marché. La plupart des familles andriana, et dans leur ensemble, tous les jeunes de ce groupe social, ont émigré pour exercer des activités plus rentables que celles de paysan.

(2) Les habitants de Beravina cultivent en plus 0,81 ha appartenant à des habitants des villages voisins.

2) ouverture de l'éventail social des exploitants par le biais du faire valoir indirect

Les deux tiers des terres cultivées en faire valoir indirect sont exploitées par des familles qui n'appartiennent pas au groupe social du propriétaire. Ainsi à côté des Andriana, des Hova, et des quelques Andevo de Hova qui sont pratiquement seuls à être représentés sur la carte de la propriété (n° 46), d'autres groupes sociaux apparaissent sur la carte de l'exploitation du terroir (n° 49).

Cette ouverture de l'exploitation des terres à d'autres groupes (voir tableauxp. 213, 215, 217) varie en fonction :

- des types de faire valoir indirect. Nous mettons à part les champs en propriété indivis cultivés par l'un des propriétaires. Il est en effet extrêmement rare que plusieurs propriétaires d'un même champ n'appartiennent pas à un même groupe social, 4 % seulement des champs indivis exploités par l'un des propriétaires sont dans ce cas. Restent en fait deux types de faire valoir indirect : le prêt et le métayage (nous ne tiendrons pas compte de la location qui ne concerne que 0,45 arcs sur les 57,24 ha mis en faire valoir indirect par des membres du foko). Le prêt de terre n'est pas rentable pour le propriétaire, il lui permet simplement de se créer une clientèle ou d'aider des membres très proches de sa famille, en revanche, un tiers des récoltes revient généralement aux propriétaires de terres mises en métayage. Tout naturellement les individus n'appartenant pas au groupe social du propriétaire sont moins souvent choisis lorsque le propriétaire décide de prêter son champ que lorsqu'il décide de le faire cultiver en métayage (ainsi les paysans qui n'appartiennent pas au groupe social du propriétaire cultivent 51 % des champs prêtés et 90 % des champs mis en métayage).

- de la valeur du champ : les champs de tanety (1) ont généralement peu de valeur, du moins dans les conditions actuelles d'exploitation, les propriétaires acceptent facilement de les prêter quand ils ne les cultivent pas eux-mêmes (c'est ce qui se passe deux fois sur trois), en revanche les rizières qui rapportent des bénéfices substantiels à leurs propriétaires sont mises en métayage 2 fois sur 3 lorsque le propriétaire ne les cultive pas lui-même.

Compte-tenu de la valeur très différente des deux types de champs, un propriétaire prête moins facilement une rizière qu'un champ de tanety à un paysan qui ne fait pas partie de son groupe social.

(1) les quelques champs de basse tanety qui portent des cultures riches sont cultivés en faire valoir direct, ou en métayage (voir carte 50).

TERROIR DE BERAVINA - 1968 (en hectares)

Répartition des rizières exploitées en faire valoir indirect par type de faire valoir et par groupe social

(1) MEMBRES DE LA COMMUNE	Exploitants prenant des rizières en faire valoir indirect					Propriétaires mettant des rizières en faire valoir indirect				
	métayage	location	prêt	prop. ind. en prêt (1)	total	métayage	location	prêt	prop. ind. en prêt (1)	total
Habitants de Beravina	17,3242	0,4370	5,3370	7,8070	30,9052	2,7566	0,0172	1,1609	1,5633	5,4980
Originaires anciens natifs	1,9940	0,0690	3,1455	3,7747	8,9832	2,2556	0,0172	0,6524	0,6082	3,5374
A andriana	0,2900		1,3345	1,7584	3,3829	1,7508		0,5484	0,3075	2,6067
B hova	1,7040	0,0690	1,8110	2,0163	5,6003	0,5088	0,0172	0,1040	0,3007	0,9307
Originaires andevo	9,6072	0,3680	2,1915	4,0323	16,1990			0,5085	0,9551	1,4636
D andevo d'andriana	7,0731		0,6010	0,1040	7,7831			0,0470	0,0320	0,0790
E andevo de hova	2,5291	0,3680	1,5905	3,9283	8,4159			0,4615	0,9231	1,3846
Etrangers	5,7230				5,7230	0,4970				0,4970
F hova	3,8770				3,8770					
G andevo	1,8460				1,8460	0,4970				0,4970
Ensemble des émigrés de	0,1530		0,5230	1,2049	1,8809	20,3191	0,3358	4,5461	7,4486	22,6496
Beravina										
Emigrés natifs de Beravi.	0,0370		0,2450	0,3735	1,1585	7,6454	0,1478	2,1105	5,4981	15,4018
Originai. anciens maîtres			0,2310	0,4553	0,6863	7,4744	0,0518	1,4655	2,9140	11,9057
A andriana			0,2310	0,4493	0,6803	4,3935	0,0518	0,1135	1,4269	5,9857
B hova				0,0060	0,0060	3,0809		1,3520	1,4871	5,9200
Originaires andevo	0,0370		0,0120	0,4232	0,4722	0,0910		0,1760	2,5841	2,8511
D andevo d'andriana	0,0370		0,0120	0,0320	0,0810	0,0910		0,1760	0,0560	0,3230
E andevo de hova				0,3912	0,3912				2,5281	2,5281
Etrangers						0,0800	0,0960	0,4690		0,6450
G andevo						0,0800	0,0960	0,4690		0,6450
Fils d'ém. décédés, conj. (2)	0,1160		0,2800	0,3264	0,7224	12,6737	0,1880	2,4356	1,9505	17,2478
Originai. anciens maîtres	0,1160		0,0080	0,3264	0,5304	12,4967	0,1680	1,8976	1,0492	15,6115
A andriana	0,1160				0,1160	4,7836		1,1676	0,7070	6,6582
B hova			0,0080	0,3264	0,4144	7,7131	0,1680	0,7300	0,3422	8,9533
Originai. zaza hova et andevo			0,1920		0,1920	0,1770	0,0200	0,5380	0,9013	1,6363
C zaza hova							0,0200	0,0550		0,0750
D andriana								0,5940	0,0480	0,4420
E andevo de hova			0,1920		0,1920	0,1770		0,0890	0,8533	1,1193
total	17,4772	0,4370	5,8600	9,0119	32,7861	23,0757	0,3530	5,7070	9,0119	38,1476
Classement par grou. social										
Originai. anciens maîtres	2,1100	0,0690	3,4645	4,3564	10,1999	22,2307	0,2370	4,0155	4,5714	31,0546
A andriana	0,4060		1,5655	2,2077	4,1792	10,9279	0,0518	1,8295	2,4414	15,2506
B hova	1,7040	0,0690	1,8990	2,3437	6,0207	11,3028	0,1852	2,1860	2,1300	15,8040
Originai. zaza hova et andevo	9,6442	0,3680	2,3955	4,4555	16,8632	0,2680	0,0200	1,2225	4,4405	5,9510
C zaza hova							0,0200	0,0550		0,0750
D andevo d'andriana	7,1151		0,6130	0,1360	7,8641	0,0910		0,6170	0,1360	0,8440
E andevo de hova	2,5291	0,3680	1,7825	4,3195	8,9991	0,1770		0,5505	4,3045	5,0320
Etrangers	5,7230				5,7230	0,5770	0,0960	0,4690		1,1420
F hova	3,8770				3,8770					
G andevo	1,8460				1,8460	0,5770	0,0960	0,4690		1,1420
total	17,4772	0,4370	5,8600	9,0119	32,7861	23,0757	0,3530	5,7070	9,0119	38,1476
MEMBRES DES COMM. VOISINES										
hova	2,5780	0,0200	0,3280		2,9260	0,1400	0,1040	0,5700		0,8140
andevo	3,1605		0,0890		3,2495					
total	6,7385	0,0200	0,4170		6,1755	0,1400	0,1040	0,5700		0,8140
total général	23,2157	0,4570	6,2770	9,0119	38,9616	23,2157	0,4570	6,2770	9,0119	38,9616

(1) Dans certains cas, plusieurs propriétaires indivis d'une parcelle prêtent leur part à un propriétaire indivis qui exploite seul la parcelle.

(2) Émigrés de natifs du foko décédés, étrangers adoptés.

inversement, il trouve plus aisément un métayer de son groupe social pour cultiver un champ de tanety que pour cultiver une rizière.

Ainsi, sur la partie rizicole du terroir, la quasi-totalité des métayers n'appartiennent pas au groupe social du propriétaire de leur rizière. C'est essentiellement par ce biais que de nouveaux groupes sont apparus sur la carte de l'exploitation du terroir : sur 57,24 ha mis en faire valoir indirect par les propriétaires membres du foko (38,14 ha de rizières, 19,10 ha de champs de tanety) 34,68 ha sont cultivés par des exploitants n'appartenant pas au groupe social ou au foko du propriétaire et, sur ces 34,86 ha 21,93 ha sont des rizières prises en métayage.

Ouverture de l'éventail social (métayage et prêt) en fonction des types de faire valoir indirect et en fonction des types de champs (rizières et champs de cultures sèches)(1)

propriétaire membre du foko	propriété mise en faire valoir indirect	propriété exploitée par un individu n'appartenant pas au même groupe social ou au même foko que celui du propriétaire (en hectares)	pourcentage de terres cultivées par un exploitant n'appartenant pas au même groupe social ou au même foko que celui du propriétaire (en hectares)
prêt de rizières à l'un des propriétaires d'une parcelle indivis	9,0019	0,2337	3 %
prêt de champs de tanety à l'un des propriétaires d'une parcelle indivis	4,3498	0,2137	5 %
	13,3617		4 %
prêt de rizières	5,7070	2,0660	37 %
prêt de champs de tanety	7,2670	4,5025	62 %
	12,9740		51 %
mise en métayage de champs de tanety	7,4840	5,9150	80 %
mise en métayage de rizières (y compris les 0,3530 ha de rizières loués par un propriétaire du foko)	23,4287	21,9380	94 %
	29,9127		90 %
total	57,2484	34,8639	66 %

(1) Ce tableau est élaboré en partie avec les informations des tableaux p. 215 - 215 - 217.

Terroir de BERAVINA -1968 (en hectares)

Répartition des cultures sèches exploitées en faire valoir indirect par type de faire valoir et par groupe social

MEMBRES DE LA COMMUNAUTE Classement par lieu de résidence	Exploitants prenant des champs de cultures sèches en faire valoir indir. pro.				Propriétaires mettant des champs de cultures sèches en faire valoir indir. pro.			
	métayage	prêt	indivis en prêt ⁽¹⁾	total	métayage	prêt	indivis en prêt ⁽¹⁾	total
Habitants de BERAVINA	7,2310	6,0405	2,3937	15,6652	1,7961	0,7564	0,7346	3,2871
Originaires anciens maîtres	1,3915	1,8405	1,4709	5,2059	1,7841	0,7294	0,3123	2,8258
A Andriana	0,0490	0,4700	0,4954	1,0144	1,2134	0,0304		1,2438
B hova	1,8425	1,3705	0,9785	4,1915	0,5707	0,6990	0,3123	1,5820
Originaires zaza hova & andevo	0,8825	0,4680	0,9198	2,2703	0,0120	0,0270	0,4223	0,4613
C zaza hova					0,0120			0,0120
D andevo d'andriana	2,9765	2,8960		5,8725				
E andevo de hova	0,9060	0,5720	0,9198	2,3978		0,0270	0,4223	0,4493
Etrangers	1,4570	0,7320		2,1890				
F hova	0,8250			0,8250				
G andevo	0,6320	0,7320		1,3640				
Ensemble émigrés de BERAVINA	0,0290	1,2265	1,9561	3,2116	5,6879	6,5106	3,6152	15,8137
Emigrés natifs de BERAVINA	0,0290	1,2265	1,5321	2,7876	2,2636	1,9640	2,5080	6,7356
Originaires anciens maîtres	0,0290	1,2265	1,5321	2,7876	2,0326	1,9640	2,2573	6,2539
A andriana	0,0290	0,0625	0,8070	0,8985	1,5318	0,3800	1,1271	3,0389
B hova		1,1640	0,7251	1,8891	0,5008	1,5840	1,1302	3,2150
Originaires andevo					0,2310		0,2507	0,4817
D andevo d'andriana					0,2310			0,2310
E andevo de hova							0,2507	0,2507
Fils émigr. décédés, conj. étr(2)			0,4240	0,4240	3,4243	4,5466	1,1072	9,0781
Originaires anciens maîtres			0,4240	0,4240	3,4243	4,3256	0,9999	8,7498
A andriana					1,2373	3,3276	0,3890	4,9539
B hova			0,4240	0,4240	2,1870	0,9980	0,6109	3,7959
Originaires zaza hova & andevo						0,2210	0,1073	0,3283
C zaza hova						0,1520		0,1520
E andevo de hova						0,0690	0,1073	0,1763
total	7,2600	7,2670	4,3498	18,8768	7,4840	7,2670	4,3498	19,1008
Classement par groupe social								
Originaires anciens maîtres	1,9205	3,0670	3,4300	8,4175	7,2410	7,0190	3,5695	17,8295
A andriana	0,0780	0,5325	1,3024	1,9129	3,9825	3,7380	1,5161	9,2366
B hova	1,8425	2,5345	2,1276	6,5046	3,2585	3,2810	2,0534	8,5929
Originaires zaza hova & andevo	0,8825	0,4680	0,9198	2,2703	0,2430	0,2480	0,7803	1,2713
C zaza hova					0,0120	0,1520		0,1640
D andevo d'andriana	2,9765	2,8960		5,8725	0,2310			0,2310
E andevo de hova	0,9060	0,5720	0,9198	2,3978		0,0960	0,7803	0,8763
Etrangers	1,4570	0,7320		2,1890				
F hova	0,8250			0,8250				
G andevo	0,6320	0,7320		1,3640				
total	7,2600	7,2670	4,3498	18,8768	7,4840	7,2670	4,3498	19,1008
MEMBRES DES COMMUNAUTES VOISINES								
hova	0,2240			0,2240				
total	0,2240			0,2240				
total général	7,4840	7,2670	4,3498	19,1008	7,4840	7,2670	4,3498	19,1008

(1) Dans certains cas, plusieurs propriétaires indivis d'une parcelle paient leur part à un des propriétaires indivis qui exploite seul l'ensemble de la parcelle.

(2) de natifs décédés, étrangers adoptés par des natifs du foko.

L'accession de nouveaux groupes sociaux à l'exploitation du terroir se traduit naturellement par une diminution de la part des Andriana et des Hova. (voir tableau suivant).

Rizières et champs de tanety (en ha)

	! Propriété	! Exploitation!	Bilan
Andriana originaires du foko	! 27,73 ha	! 9,34 ha	! - 66 %
Hova originaires du foko	! 45,53	! 33,66	! - 25 %
Zaza Hova originaires du foko	! 1,53	! 1,29	! - 15 %
Andevo d'Andriana originai. du foko	! 5,41	! 18,07	! + 74 %
Andevo de Hova originai. du foko	! 16,10	! 21,59	! + 33 %
Hova innigrés	! 0,02	! 4,73	! + 23.555 %
Andevo innigrés	! 2,13	! 4,20	! + 97 %

Nous analyserons plus précisément les rapports entre propriétaires et exploitants pour chaque groupe de propriétaires:

Trois principaux groupes possèdent des terres mises en faire valoir indirect (voir tableau p. 217). Les Andriana mettent 24,48 ha de rizières et de champs de tanety en faire valoir indirect, les Hova 24,38 ha, les Andevo de Hova 5,90 ha, les autres groupes (C, D, G) 2,45 ha en tout.

Reprenons le schéma type de la hiérarchie sociale exprimée dans les relations vendeurs-acheteurs (voir tableau p. 189).

Les propriétaires Andriana (A) non-exploitants éprouvent beaucoup de difficultés à trouver suffisamment d'individus actifs pour exploiter leurs terres parmi les membres de leur propre groupe social résidant à Beravina de même, ils trouvent peu de candidats chez les Hova (B) qui habitent le village car ceux-ci peuvent cultiver de façon avantageuse des terres appartenant aux propriétaires de leur propre groupe. En revanche, les Andevo d'Andriana (D) constituent un groupe très intéressé par l'exploitation des terres en faire valoir indirect, en effet les 18 familles de ce groupe qui résident au village ne possèdent que 3,89 ha de rizières et de cultures sèches. Ces familles ont donc absolument besoin de compenser l'inexistence de leur propriété en empruntant des terres dans la mesure du possible, sinon et c'est ce qui est le plus fréquent en prenant des terres en métayage.

Ainsi sur les 24,48 ha mis en faire valoir indirect par les Andriana 10,98 ha vont à leurs Andevo, 5,79 ha à des Andriana, 2,48 ha à des Hova, tous les autres groupes sociaux reçoivent moins de 2 ha.

217
Terroir de Beravina - 1968 - (en hectares)

Répartition des terres prises en faire valoir indirect en fonction des relations entre
propriétaires et exploitants

	Propriétaires mettant des parcelles en faire valoir indirect							des communautés		total
	membres de la communauté de Beravina							voisines		
	groupe A	groupe B	groupe C	groupe D	groupe E	groupe G	total	Hova	total	
RIZIERES										
Membres de la communauté	13,6425	11,3448	0,0550	0,8440	4,9430	1,1420	31,9721	0,8140	0,8140	32,7861
Originaires anc. maîtres	5,4442	4,4427	0,0550	0,1760			10,1179	0,0820	0,0820	10,1999
A Andriana	3,9482		0,0550	0,1760			4,1792			4,1792
B Hova	1,4960	4,4427					5,9387	0,0820	0,0820	6,0207
Originaires Andevo	6,2861	3,1131		6,6680	4,9430	1,1420	16,1572	0,7060	0,7060	16,8632
D Andevo d'Andriana	5,5401	1,1470		0,6280	0,0520	0,4970	7,8641			7,8641
E Andevo de Hova	0,7460	1,9711		0,0400	4,8910	0,6450	8,2951	0,7060	0,7060	8,9991
Etrangers	1,9150	3,7840					5,6990	0,0260	0,0260	5,7250
F Hova	0,7250	3,1280					3,8530	0,0260	0,0260	3,8790
G Andevo	1,1900	0,6560					1,8460			1,8460
Membres des communautés voisines	1,6075	4,4592	0,0200		0,0890		6,1755			6,1755
Hova	0,0270	2,3782	0,0200				2,9260			2,9260
Andevo	1,5795	1,5810			0,0890		3,2495			3,2495
total général	15,2506	15,3040	0,0750	0,8440	5,0320	1,1420	38,1476	0,8140	0,8140	38,9616
CULTURES SECHES										
Membres de la communauté	9,2566	8,3689	0,1640	0,2310	0,8763		18,8768			18,8768
Originaires anc. maîtres	2,8431	5,5744					8,4175			8,4175
A Andriana	1,8504	0,0625					1,9129			1,9129
B Hova	0,9927	5,5119					6,5046			6,5046
Originaires Andevo	5,3870	1,1120	0,1640	0,2310	0,8763		8,2703			8,2703
D Andevo d'andriana	5,4495	0,1920		0,2310			5,8725			5,8725
E Andevo de Hova	3,3375	0,9200	0,1640		0,8763		2,3978			2,3978
Etrangers	0,5065	1,6825					2,1890			2,1890
F Hova	0,0600	0,7650					0,8250			0,8250
G Andevo	0,4465	0,9175					1,3640			1,3640
Membres des communautés voisines		0,2240					0,2240			0,2240
Hova		0,2240					0,2240			0,2240
total général	2,2566	8,5929	0,1640	0,2310	0,8763		19,1008			19,1008
RIZIERES ET CULTURES SECHES										
Membres de la communauté	22,8799	19,7137	0,2190	1,0750	5,8193	1,1420	50,3189	0,8140	0,8140	51,6629
Originaires anc. maîtres	8,2873	10,0171	0,0550	0,1760			18,5354	0,0820	0,0820	18,6174
A Andriana	5,7906	0,0625	0,0550	0,1760			6,0921			6,0921
B Hova	2,4887	9,9546					12,4433	0,0820	0,0820	12,5253
Originaires Andevo	12,1751	4,2301	0,1640	0,8990	5,8193	1,1420	24,4275	0,7060	0,7060	25,1335
D Andevo d'Andriana	11,5896	1,3390		0,8590	0,0520	0,4970	13,7366			13,7366
E Andevo de Hova	1,1835	2,8911	0,1640	0,0400	5,7673	0,6450	10,6909	0,7060	0,7060	11,3969
Etrangers	2,4195	5,4665					7,8860	0,0260	0,0260	7,9120
F Hova	0,7830	3,8950					4,6780	0,0260	0,0260	4,7040
G Andevo	1,6365	1,5735					3,2100			3,2100
Membres des communautés voisines	1,6073	4,6832	0,0200		0,0890		6,3995			6,3995
Hova	0,0278	3,1022	0,0200				3,1500			3,1500
Andevo	1,5795	1,5810	0,0200		0,0890		3,2495			3,2495
total général	24,4872	24,3869	0,2390	1,0750	5,9083	1,1420	57,2404	0,8140	0,8140	58,0624

Les propriétaires hova (B) ont suffisamment de familles actives à Beravina qui réclament des terres pour leur donner à exploiter 9,95 ha sur les 24,38 ha mis en faire valoir indirect (il s'agit plus souvent de prêts que de métayages). Les Andriana étant hors jeu, pour les raisons exposées ci-dessus, les propriétaires hova choisissent ensuite entre des candidats issus de trois groupes sociaux : leurs Andevo (E), les Hova immigrés (F) et les Hova des foko voisins. La solidarité de caste est plus forte que les liens anciens maîtres-anciens esclaves. Les Hova immigrés (F) sont les mieux servis avec 3,89 ha, puis viennent les Hova des foko voisins avec 3,10 ha et enfin les Andevo de Hova du foko (E) avec 2,89 ha. Tous les autres groupes reçoivent moins de 1 ha.

Quant aux propriétaires du groupe andevo de hova (E), ils donnent naturellement la préférence aux membres de leur groupe qui reçoivent 5,76 ha des 5,90 ha mis en faire valoir indirect. Malgré cela, sur les 27 familles d'Andevo de Hova résidant à Beravina, 8 n'ont pas d'exploitation rizicole.

Cette analyse caractérise une évolution fort différente des groupes d'Andevo d'Andriana (D) et d'Andevo de Hova (E) :

Au sud du terroir, les Andriana (A) n'ont pratiquement pas permis à leurs Andevo d'accéder à la propriété. Ils en avaient le pouvoir parce que dans leur ensemble ils n'ont pas éprouvé de grandes difficultés financières, donc aucune obligation de vendre leurs terres. Toutefois les Andriana, pour la plupart émigrés dans les villes et dans les bourgs, ont eu besoin de leurs Andevo restés à Beravina pour exploiter leur propriété. Ainsi les Andevo d'Andriana reçoivent plus de terres à cultiver de leurs anciens maîtres que les Andevo de Hova de la part des leurs. Certes, la situation de métayer n'est pas toujours enviable car le propriétaire peut aisément reprendre sa terre, toutefois les Andevo d'Andriana accèdent ainsi à une situation plus enviable que celle des Andevo immigrés (G) sans exploitation dans la moitié des cas et sont beaucoup plus souvent ouvriers agricoles.

Au nord du terroir, pour des raisons mal connues, les Hova de souche (B) ont admis que certains de leurs Andevo accèdent à la propriété avant le début du XX^{ème} siècle. De nombreux Hova (B) ont émigré, certes, mais ont moins bien réussi que les Andriana (A) davantage scolarisés, de sorte que de nombreuses familles hova (B) résident toujours à Beravina. Ces familles exploitent en priorité les terres des Hova émigrés et gênent ainsi les Andevo de Hova (E) qui ne peuvent pas obtenir autant de champs à cultiver en faire valoir indirect que les Andevo d'Andriana (D).

Ainsi, l'exemple d'Ambohiboanjo et celui de Beravina représenteraient trois types d'évolution de structures foncières dans des foko comprenant des anciens maîtres et des anciens esclaves. Dans chaque cas, le comportement des anciens esclaves a été déterminé par celui des anciens maîtres :

- A Ambohiboanjo, les Hova possédaient au début du siècle de vastes propriétés rizicoles, mais ils avaient besoin d'argent; ils ont donc vendu des rizières à leurs Andevo qui ont accédé ainsi à la propriété et dans le même temps à l'exploitation de la partie rizicole du terroir. Par ailleurs les Hova ont laissé les Andevo défricher de nombreux champs sur les terres collectives des tanety.

- A Beravina-sud, les Andriana bien intégrés à l'économie de marché n'ont pas eu besoin de vendre leurs terres, mais ayant émigré pour la plupart, ils ont choisi ~~des~~ métayers parmi ~~leurs~~ Andevo qui ont accédé de cette façon à l'exploitation du terroir.

- A Beravina-nord, la situation des Hova était moins claire; mieux intégrés que les Hova d'Ambohiboanjo à l'économie de marché, ils n'ont pas eu besoin de vendre leurs terres mais moins instruits que les Andriana de Beravina, ils n'ont pas pu exercer d'aussi bons métiers, nombreux sont donc ceux qui sont restés à Beravina. Pour ces deux raisons, leurs Andevo n'ont accédé que très incomplètement à la propriété et à l'exploitation du terroir.

3) Le salariat agricole, activité exclusivement réservée aux Andevo

Nous avons mis en évidence la domination de la propriété andriana et hova, l'accession plus ou moins bien réussie des Andevo originaires du foko à l'exploitation du terroir. Nous analyserons ici la forme la moins stable des rapports avec la terre : le salariat agricole.

C'est une activité exclusivement exercée par les originaires zaza hova et andevo (groupes C, D, E) et par les immigrés hova (F) (1) et andevo (G). Alors qu'à Ambohiboanjo, le salariat agricole était perçu comme une étape vers le métayage (seuls 2 jeunes chefs de famille sur 54 n'avaient pas d'exploitation) ou comme un complément d'activités permettant d'accéder plus rapidement à une propriété foncière décente, à Beravina le salariat agricole est lié très strictement à des groupes sociaux qui ne peuvent espérer modifier radicalement leur situation par le biais de cette activité.

Parmi les 156 adultes des groupes C, D, E, F, G résidant dans le foko, 64 soit 40 % d'entre eux nous ont déclaré avoir été salariés agricoles "à bras" (2) durant l'année agricole écoulée. Le pourcentage est plus faible que celui enregistré à Ambohiboanjo. Il est possible que ce nombre soit sous-estimé : en effet les salariés nous ont donné les noms de 25 de leurs employeurs résidant dans le foko et de quelques autres résidant dans les foko voisins, or ce n'est pas 25 mais 41 chefs de famille résidant à Beravina qui nous ont déclaré avoir dépensé des sommes variant entre 200 et 25.000 FFG pour employer des ouvriers "à bras" sur leurs champs; ces ouvriers habitaient Beravina ou les villages environnants (3). Nous pensons qu'un certain nombre de salariés ne se sont pas déclarés comme tels parce que leur travail avait été de courte durée, en effet un bon tiers des employeurs ont dépensé moins de 1000 FFG en une année pour payer leurs ouvriers soit l'équivalent de moins de 8 journées de travail d'un ouvrier.

(1) Sur les 11 adultes hova immigrés, 3 sont salariés.

(2) Rappelons que les ouvriers agricoles qui possèdent un gros matériel pour labourer ou herser une rizière sont beaucoup mieux payés que les simples manoeuvres. Nous n'en avons dénombré que 3 à Beravina (voir annexe III B). Généralement les petits exploitants empruntent le matériel agricole pour ne pas avoir à payer des ouvriers agricoles "à machine".

(3) Contrairement à ce qui se passe dans la zone du vary aloha qui s'étend jusqu'à quelques kilomètres en aval de Beravina, au niveau d'Isaingy (voir carte 36), les salariés agricoles employés à Beravina sont des habitants du foko et des foko voisins et non pas des saisonniers venus du sud de l'Imerina dans les périodes de morte saison agricole (les labours, le repiquage et la moisson du vary aloha ont lieu quelques semaines avant ces mêmes travaux effectués pour le vary vakambiaty.)

Dans les groupes C, D, E, F, G, la moitié des femmes adultes (41 sur 85) (1) travaillent "en compagnie", c'est-à-dire en groupes, d'une dizaine environ, dans les pépinières et les rizières (arrachages de plants, repiquage du riz (2), sarclage). La proportion de salariées est à peu près la même quel que soit le groupe social. Cette proportion est proche de celle enregistrée à Ambohiboanjo où 65 % des femmes andevo déclaraient avoir été ouvrières agricoles l'année précédente. Pour les hommes, la proportion de salariés est plus faible (25 hommes sur 61 soit à peine 40 %). Un fait parmi les trois groupes les plus nombreux D et G d'une part, et d'autre part, des différences notables apparaissent : dans les deux premiers groupes, près de la moitié des hommes sont salariés, alors que dans le dernier cette activité n'intéresse qu'un homme sur six. Il nous manque des informations pour expliquer cette différence de comportement : certes, les Andevo de Hova qui ont déclaré ne pas être salariés ont souvent une grosse exploitation agricole ou possèdent de nombreuses vaches laitières ou encore exercent des activités non agricoles bien rémunérées; néanmoins, dans des conditions souvent identiques, les Andevo d'Andriana acceptent tout de même d'être salariés agricoles. Nous laissons donc cette question en suspens. Mais l'explication relèverait à notre avis de motifs psychologiques ou peut-être de la nature des rapports entre les Andevo et les Hova.

Avant d'analyser plus particulièrement les rapports entre employeurs et employés, notons que le salariat agricole prend parfois à Beravina un caractère très contraignant : alors qu'à Ambohiboanjo les ouvriers agricoles travaillaient de façon très temporaire (jamais plus de trois mois par an), ici 12 des 64 salariés agricoles exercent cette activité plus de 3 mois (6 de 4 à 6 mois, 3 durant 7 mois et 3 toute l'année). Ainsi le statut de salarié agricole s'est dégradé par rapport à Ambohiboanjo: non seulement celui qui exerce cette activité affiche en quelque sorte son origine sociale, mais encore puisque l'accession à l'exploitation agricole n'est pas aisée, certains habitants font de cette activité un métier principal durant des années jusqu'à ce qu'ils en trouvent un autre hors de l'agriculture.

Comment s'organisent les rapports entre employeurs et employés ?

(1) Voir annexe III B colonne 13.

(2) Nous verrons plus loin que dans ce village de la sous-préfecture de Tananarive banlieue, la vulgarisation des techniques de riziculture intensive commence à porter ses fruits : une partie notable des rizières sont repiquées "en lignes", donc sarclées avec une houe et non à la main.

Au sud du chemin résident (à quelques exceptions près) : 4 employeurs andriana, 10 employeurs andevo d'andriana, 2 employeurs andevo immigrés. Tous ces employeurs embauchent des Andevo des groupes D et G, et quelques Andevo des foko voisins. Notons que plus de 3 ouvriers différents résidant dans le foko ont déclaré avoir travaillé pour "139" un gros exploitant andriana qui est conseiller municipal.

Au nord du chemin et sur la butte résident (à quelques exceptions près) 3 employeurs hova (1) de souche, 2 employeurs hova immigrés, et 15 employeurs andevo de hova. Les Hova de souche emploient indistinctement des salariés des groupes C, D, et E, tandis que les Hova immigrés et les Andevo de Hova emploient essentiellement des Andevo de Hova et quelques autres Andevo (C et D) du sud du chemin et des foko voisins. Notons que plus de 3 ouvriers différents ont déclaré avoir travaillé chez "95" un Hova gros exploitant. Nous reparlerons plus loin de "139" et de "95".

Ainsi l'ensemble social résidant au sud du chemin se suffit pratiquement à lui-même, tandis qu'au nord du chemin le faible pourcentage de salariés andevo de hova oblige les employeurs à embaucher des Andevo résidant au sud du chemin. Ce phénomène comme d'autres précédemment cités prouve d'une part l'unité du foko de Beravina, d'autre part des rapports très différents entre anciens maîtres et anciens esclaves dans les deux sous-ensembles du foko.

Sur les 41 employeurs résidant dans le foko, 38 ont une exploitation rizicole, les trois autres dirigent ou bien une exploitation composée uniquement de champs de tanety (c'est le cas de "192") ou bien une exploitation rizicole située hors de nos cartes et dont nous ne connaissons pas la taille (c'est le cas de "166" et "140"). Les 19 exploitants qui cultivent plus d'un hectare de rizière embauchent tous des salariés (sauf l'un d'eux : "233" un Andevo d'Andriana). Plus la taille de l'exploitation rizicole se réduit, plus s'accroît le nombre de chefs de famille préférant utiliser strictement une main d'oeuvre familiale (2). Par ailleurs, 8 des 9 employeurs andevo d'andriana et andevo de hova dont l'exploitation est inférieure à 50 ares sont aussi des salariés agricoles. Pour ces derniers, le salariat agricole s'apparente à l'entraide : la plupart du temps d'ailleurs il s'agit de femmes salariées qui vont travailler les unes chez les autres mais chaque employeur paie ses employés en fin de journée.

(1) 2 Hova immigrés revenant de temps à autres au village embauchent aussi des salariés, ce sont les Hova "8" et "24".

(2) On compte 3 employeurs parmi les 12 chefs de famille dont l'exploitation rizicole mesure entre 50 ares et 1 ha et 12 employeurs parmi les 29 chefs de famille dont l'exploitation mesure moins de 50 ares.

Néanmoins l'entraide persiste à Beravina; 17 hommes et 34 femmes acceptent de travailler en groupe une fois chez l'un, une fois chez l'autre sans aucun échange monétaire. Les hommes se répartissent en 5 groupes d'origine sociale mélangée, essentiellement pour effectuer des labours à l'angady sur les champs de tanety. Les femmes participent à de nombreux groupes, (nous en avons compté 47 au moins) qui se font et se défont au rythme de l'année agricole : les travaux effectués en commun concernent essentiellement le repiquage et le sarclage des rizières.

Voici donc achevée l'analyse des rapports entre les groupes sociaux et la terre. Chaque groupe a sa place et l'édifice social repose sur certains rapports de force. Néanmoins, nous avons rarement fait apparaître des différences entre les familles d'un même groupe social.

Situation des familles résidant à Beravina à chaque niveau de leur rapport avec la terre.

	familles propriétaires		familles exploitant des rizières sur le terroir		familles dont au moins un des membres est salarié agricole
	nombre de familles	de rizières sur le terroir	moins de 1 ha	plus de 1 ha	
A	7	7	2	2	-
B	12	9	5	5	-
C	1	-	-	-	1
D	18	10	11	5	14
E	27	16	13	6	14
F	5	-	1	1	2
G	16	6	9	-	11

Or, elles existent bien : dans tous les groupes sauf chez les Andriana, certaines familles ne possèdent pas de terre, dans tous les groupes sauf chez les Andevo immigrés certaines familles exploitent plus d'un hectare de rizières, dans tous les groupes sauf chez les Andriana et les Heva de souche certaines familles ont des revenus provenant du salariat agricole. Seules les proportions changent et c'est ce qui caractérise la situation du groupe social par rapport aux autres.

4) Les rapports internes aux groupes sociaux du foko, les rapports du foko avec l'administration

Sans avoir étudié de façon très approfondie les rapports qui lient les familles de chaque groupe social résidant à Beravina, nous avons néanmoins perçu une organisation différente selon le degré d'intéressement de ces groupes au terroir.

Les immigrés qu'ils soient Andevo ou Hova restent des isolés. Seules trois familles du groupe G ("198" - "211" - "215") possèdent entre 20 et 60 ares de rizières ce qui est trop peu pour exercer un certain pouvoir sur les autres familles du groupe qui ne possèdent rien ou tout au moins pour jouer un rôle d'intermédiaire avec les groupes dominants. Notons les places particulières prises par deux Hova immigrés : "166" est pasteur, il a la charge des neuf dixièmes de la population du village de religion protestante. Il a remplacé en 1966 les deux pasteurs installés dans le foko qui depuis 1960 se chargeaient l'un des Andevo, l'autre des Hova et des Andriana. Cet antécédent montre l'intensité des conflits intervillageois exprimés sur le plan religieux et que le nouveau pasteur essaie d'apaiser (1). Un autre Hova immigré, "173" est instituteur catholique. Son école se situe près de l'église construite à Tsiafindra en 1898 et reconstruite somptueusement en 1923 (2).

Chez les Andevo originaires du foko, une certaine organisation s'ébauche autour de trois gros propriétaires : "249" chez les Andevo d'Andriana, "304" et "342" chez les Andevo de Hova. Tous trois sont des chefs de familles âgés, ils possèdent plus d'1 ha de rizières et n'exercent pas d'autre activité que celle de paysan. Chacun d'eux est entouré d'une nombreuse parenté de frères, neveux, fils qui d'ailleurs résident généralement à proximité de la demeure du "patriarche". Nous avons dénombré 11 familles autour de "304" qui réside dans le hameau de Beravina, 6 familles autour de "342" qui réside à Antanambao et qui a reçu de nombreuses marques d'honneurs au temps de la colonisation française, enfin 6 familles autour de "249" dont la maison est située au sud des fossés de Tsiafindra. Ils n'ont pas de pouvoir hors de leur groupe social, mais ce sont en quelque sorte des notabilités qui connaissent parfaitement les structures foncières du terroir et qui organisent en partie la répartition des terres exploitées en faire valoir indirect par les membres de leur groupe social.

(1) Le temple est situé près du hameau de Beravina à l'extrême nord ouest du village-rue.

(2) Un prêtre de la commune d'Ambohijanaka vient dire la messe une fois par mois environ à Beravina pour les quelques membres catholiques du foko mais aussi pour ceux des environs (les messes sont dites à tour de rôle dans les 5 églises du canton d'Ankadivoribe).

Au niveau supérieur, chez les Hova et les Andriana, les rapports entre les familles sont différents. Les personnalités de chaque groupe ont un rôle à jouer au niveau de la commune et du canton (1). Le chef de village (2) "60" est un Hova, et "139", un Andriana, était conseiller municipal jusqu'en 1969. Les deux personnages ne sont pas de gros propriétaires mais ils représentent l'un et l'autre une large parenté : "60" est entouré de 5 ménages, "139" de 4 ménages unis par des liens familiaux étroits.

D'autres individus résidant à Beravina semblaient mieux placés pour exercer de telles fonctions :

- "50", un Hova, est gros propriétaire (169 ares de rizières) et exerce la profession de topographe à Tananarive, mais il est chef d'une famille isolée non rattachée aux autres familles hova par des liens de parenté connus.
- "95" un autre Hova, est très gros propriétaire (lui et sa femme possèdent 347 ares de rizières), il perçoit une retraite d'instituteur catholique, et il est marié à une Andriana. C'est un notable unissant les Hova et les Andriana, mais il est possible que le fait d'être catholique dans un foko protestant pour sa presque totalité, l'écarte de telles fonctions.
- "121", un métis français-andriana est petit propriétaire sur le terroir où il réside temporairement, mais il possède une très grosse situation de représentant de commerce à Tananarive et il dirige un gros élevage de porcs à Antsirabe d'où sa femme est originaire. En fait, "121" semble mal intégré au village, il est assimilé aux "Français" par les habitants et ses intérêts personnels sont ailleurs.

Les deux personnalités qui représentent chacune l'un des deux groupes dominants du foko et par extension l'ensemble du foko, au canton et à la commune n'ont pas cette envergure que peuvent donner deux autres qualités : l'aisance foncière et l'exercice d'une activité dans le secteur tertiaire. Ces deux qualités caractérisaient les deux notables d'Ambohiboanjo particulièrement sûrs de leur pouvoir et qui appartenaient comme "60" et "121" au groupe dominant du foko. Ce manque d'assise peut expliquer que "60" a été critiqué en 1969 parce qu'il était apparenté à un candidat au Conseil municipal résidant dans un autre village mais appartenant à l'AKFM (un des partis d'opposition au gouvernement malgache P.S.D.), alors qu'il allait de soit que tous les

(1) Rappelons que le territoire de la commune et du canton se confondent. Ce sont deux organisations administratives parallèles : la maire de la commune est élu par les conseillers municipaux eux-mêmes élus par l'ensemble des électeurs de la commune. Le chef de canton est nommé par l'administration. Il nomme les chefs de villages administratifs (une vingtaine à Ankadivoribe) en essayant d'obtenir l'accord tacite des populations.

(2) Le village administratif de Beravina englobe le foko de Beravina et le hameau d'Ambodivona à quelques cent mètres au sud d'Antananbao.

notables ruraux se devaient d'appartenir au P.S.D.. C'est surtout "139" qui fut le plus critiqué pour plusieurs raisons : on lui reprochait de forcer les électeurs andevo à voter pour lui en les menaçant de ne plus leur donner des terres en métayage, on lui reprochait de réclamer durement les dettes que les habitants pouvaient faire à l'épicerie tenue par sa femme, enfin il était soupçonné d'avoir mal géré le poste d'achat de riz mis en place par la Coopérative Municipale. Toutes ces raisons expliquent qu'il ne fut pas réélu, en 1960. C'est "8", un Hova de souche, émigré qui l'a remplacé. "8" gère ses terres et celles de son oncle "10" de sorte qu'il possède 4,56 ha de rizières sans compter les champs de tanoty. C'est le plus gros propriétaire du foko. Il a fait construire une maison de type européen à Anjaramasoandro. Il est le promoteur de la riziculture en ligne (2), en quelque sorte l'homme du progrès. Nous terminions nos enquêtes à l'époque des élections, il est donc difficile d'analyser les bouleversements sociaux que cet homme du progrès a pu provoquer à l'intérieur du foko. Certes, "8" passe pour être "bon" avec les petits, et il les protège de la dureté de "139"! Son rôle sera très différent de ce dernier plutôt conservateur; il représente un nouveau type de notable : l'émigré qui a réussi et qui retourne au village fréquemment pour exploiter ses terres et s'occuper des affaires de son foko. Mais d'ores et déjà il faut noter que les Andriana perdent tout contrôle sur la vie communale et ne représentent plus une force villageoise bien organisée.

(1) "139" choisit les métayers pour ses parents propriétaires émigrés.

(2) voir note p. 221 concernant la vulgarisation des nouvelles techniques rizicoles par la SATEC.

Chapitre D/ - BERAVINA N'EST PLUS UNE COMMUNAUTE

STRICTEMENT PAYSANNE

Dans le domaine agraire, la position économique des groupes sociaux qui résidaient à Beravina aux siècles passés n'a pas changé même si les fonctions se sont modifiées : de nombreux Andriana et Hova propriétaires ayant émigré à la ville pour exercer des métiers plus lucratifs que celui de paysan et la plupart des Andevo étant devenus métayers. L'ancienne pyramide sociale s'est donc figée. De plus, les nouvelles populations formées d'immigrés d'origine le plus souvent andevo ne peuvent exercer que des fonctions économiques des plus médiocres (salariés agricoles). Ce nouveau groupe social se trouve donc placé à la base à l'ancienne pyramide sociale.

Cette sclérose dont nous avons expliqué les causes aux chapitres précédents s'exprime dans les graphiques déjà utilisés au cours de l'étude d'Ambohiboanjo et qui mesurent le dynamisme foncier rizicole de chaque famille résidant à Beravina.

Les ressources tirées du terroir, celles traditionnelles de la vente du riz ou celles plus nouvelles, développées par la présence de la ville ne peuvent être que rarement investies dans des achats de terre, en revanche elles sont investies dans des achats de gros matériel agricole ou de vaches laitières ou hors de l'agriculture, pour créer des commerces ou éduquer les enfants.

1) Médiocrité générale du dynamisme foncier rizicole

Analysons les graphiques 51 - 52 - 53 qui peuvent être comparés aux graphiques 33 et 34. Les uns et les autres représentent l'augmentation du capital foncier rizicole de chaque famille depuis sa fondation jusqu'à la date de l'enquête, (1968) à Beravina et à Ambohiboanjo. Le coût des parcelles de rizières et du gros matériel agricole (boeuf, herse, charrue, charrette et ici sarcleuse) ont été comptabilisés.

A Beravina, quel que soit le groupe social ce sont les droites horizontales qui dominent indiquant par là que même les familles qui avaient reçu un héritage n'ont que très rarement amélioré leur sort.

- les achats de rizières ne concernent que 20 familles sur 86 (voir annexe III B) et ceux-ci ne dépassent jamais 50 ares.

- les achats de matériel agricole sont plus développés : nous avons comptabilisé 71 boeufs de traits (des zébus), 14 herses, 14 charrues, 3 charrettes et 3 sarcleuses dans le village. Ces chiffres sous-estiment certainement

la réalité; ils montrent néanmoins que les paysans ont de l'argent à investir. C'est l'attitude très conservatrice des propriétaires plus que le manque d'argent qui explique la rareté des achats de rizières.

Sur les graphiques 51 - 52 - 53, l'évolution de 3 familles hova de souche ("64", "67", "69"), 2 familles andevo d'andriana ("245", "263"), 6 familles andevo de hova ("292", "295", "297", "308", "336", "369"), 2 familles hova immigrés ("166", "171"), 1 famille andevo immigré ("219") est représentée par des droites nettement ascendantes. Les familles "64", "67", "69", "245", "263", "292", "295", "297" ont acheté des rizières et du gros matériel agricole (1), toutes les autres familles ont dû se limiter à des achats de matériel agricole. Le dynamisme de ces 14 familles apparaît ainsi moins vigoureux que celui de nombreuses familles andevo d'Ambohiboanjo qui n'ont subi aucune entrave de la part des propriétaires pour acheter des rizières (voir graphiques 33 et 34).

En définitive, en dehors de quelques cas isolés, ces graphiques représentent bien la situation sociale à Beravina : chaque groupe est resté très stable depuis le début du siècle. Les 6 familles (voir graphique 54) dont le capital foncier est supérieur à 135.000 FMG sont andriana, hova ou andevo de hova. Près de la moitié des familles (38 familles sur 86) ont un capital foncier inférieur à 20.000 FMG; naturellement ces familles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses chez les immigrés (les 2/3 des familles) que chez les Zaza Hova et les Andevo originaires (un peu moins de la moitié) ou chez les anciens maîtres (1/4 des familles). Rappelons qu'à Ambohiboanjo 7 familles seulement sur 54 se trouvaient dans cette situation et cette situation était certainement temporaire pour la moitié d'entre elles.

2) La commercialisation du riz

La vente du riz concerne uniquement les catégories sociales ayant accès à l'exploitation des rizières. Ainsi parmi les 16 familles d'Andevo immigrés, seules 4 familles vendent du riz. Les 38 autres familles intéressées par ces ventes appartiennent aux groupes andriana (3 sur 7) hova originaires (8 sur 12) andevo d'andriana (12 sur 18), andevo de hova (13 sur 27) hova immigrés (2 sur 5). Dans l'ensemble, d'après les réponses des chefs de familles, les bénéfices des ventes sont inférieurs à 10.000 FMG, ils correspondent le plus souvent au montant de la capitation (3000 FMG) payé après la récolte du riz : 6 familles gagnent moins de 1000 FMG, 21 gagnent entre 1000 et 10000 FMG, 14 gagnent entre 10000 et 30.000 FMG, une seule famille gagne 68.000 FMG.

(1) nous englobons les zébus dans le gros matériel agricole.

La moitié des familles ont vendu leur riz à l'un des trois collecteurs résidant à Ambohidrapeto (carte 7). Ces collecteurs ont établi un circuit de ramassage et viennent en camion jusqu'à Beravina et au delà acheter le riz aux paysans après la récolte. Un essai de coopérative d'achat de riz mis en place par l'administration (1) n'a pas convaincu les habitants qui préfèrent garder leurs anciens collecteurs. 17 familles ont vendu leur riz à l'intérieur du foko, elles ont généralement obtenu de tous petits bénéfices inférieurs à 5000 FFG, enfin deux familles vendent leur riz directement aux marchés voisins.

Comme nous restons méfiants vis à vis de ces résultats obtenus non pas par le biais d'observations portant sur une année agricole mais par le biais de questionnaires, nous avons essayé de faire le bilan de la production rizicole du terroir et plus particulièrement pour ce qui concerne les habitants de Beravina, un bilan des surplus de riz qu'ils produisent une fois retenues la part destinée à la consommation et celle destinée aux semences pour la prochaine année agricole. Nous avons évalué le rendement à 2 t/ha en moyenne (rendement moyen dans la plaine de Tananarive mais ce rendement est certainement plus élevé sur les rizières cultivées par des paysans qui utilisent les nouvelles techniques de riziculture intensive).

A Beravina, les membres du foko possèdent 72 ha de rizières. A cette propriété s'ajoutent 0,50 ha prêtés et 0,25 ha loués ou pris en métayage par les membres du foko (ces rizières appartiennent aux habitants des foko voisins); de cette propriété doivent être enlevés 0,50 ha prêtés et 5,75 ha (2) loués ou mis en métayage par les membres du foko et cultivés par des paysans des foko voisins :

94,7 tonnes de riz reviennent aux 400 habitants de Beravina

42,6 tonnes de riz reviennent aux émigrés

8,7 tonnes de riz reviennent aux membres des foko voisins

Par un calcul similaire (3), on montre qu'à Ambohiboanjo,

100 tonnes de riz reviennent aux 276 habitants

13,5 tonnes de riz reviennent aux émigrés

0,5 tonnes de riz reviennent aux membres des foko voisins.

(1) voir p. 225.

(2) nous tenons compte de la part de la récolte qui revient au propriétaire et celle qui revient à l'exploitant pour le cas des rizières louées ou mises en métayage.

(3) La propriété rizicole d'Ambohiboanjo atteint 54,5 ha, les membres des foko voisins donnent 0,3 ha aux membres des foko voisins et reçoivent 1,5 en prêt ou en gage des membres des foko voisins.

Aux 400 habitants de Beravina ne reviennent donc que 94,7 tonnes sur les 146 tonnes de riz produits sur le terroir car la part des émigrés est substantielle. En revanche, les 276 habitants d'Ambohiboanjo se partagent 100 tonnes sur les 114 tonnes de riz produites sur le terroir. Ainsi à Beravina, compte tenu des conditions d'exploitation actuelles, l'équilibre population-ressource est tout juste atteint : nous avons en effet calculé que si les 30 familles du village qui ont un surplus de riz s'élevant à 49 tonnes le vendaient aux 56 familles qui ont besoin de 43 tonnes pour se nourrir, il ne resterait qu'un excédent de 6 tonnes (voir graphique 54).

Cette communauté, comme toutes celles du centre de la plaine, ressent très vivement la limitation des ressources en riz qui est déjà très réelle dans les faits car les familles qui ont un surplus de riz le vendent aux collecteurs et celles qui en manquent l'achètent sur les marchés. Dans ces conditions, l'opération lancée depuis 1966 par la SATEC avec l'appui du gouvernement pour améliorer les rendements rizicoles doit trouver un accueil particulièrement favorable dans le centre de la plaine, mais ces techniques il faut le souligner ne changent rien aux structures de propriété, ni aux structures d'exploitation, et n'aident pas à résoudre les difficultés des familles qui n'ont pas eu accès à l'exploitation du terroir : rappelons qu'à Beravina 18 familles sur 86 (soit 1 sur 5) n'ont ni propriété ni exploitation rizicole.

3) Les ressources des tanety

Actuellement ces ressources sont de deux types :

- les cultures riches : canne à sucre, orangers, arbres fruitiers, haricot, maïs, arachide n'occupent que 6 ha ; elles sont situées soit près du village, sur les terrasses, près des rizières ou dans les têtes de vallons.
- la culture du manioc occupe près de 20 ha sur les 26 ha de champs de tanety.

Les terres qui portent des cultures riches appartiennent naturellement aux Andriana ou aux Hova (voir carte 46), quelques Andevo d'Andriana sont métayers de quelques uns de ces parcelles (voir cartes 49 et 50). Dans le village, 14 familles vendent des fruits et ^{des} légumes, 2 vendent de la canne à sucre. Dans la plupart des cas, les revenus n'excèdent pas 5000 FMG sauf pour 4 familles qui obtiennent des bénéfices, oscillant entre 8000 et 16000 FMG. Cette production est facilement écoulee soit à l'intérieur du foko, soit à Tananarive ou au marché d'Anosizato (au nord de la commune, voir carte 56).

La culture du manioc est généralisée, toutefois les Andevo immigrés sont les moins favorisés, de nombreuses familles de ce groupe n'ayant pu obtenir de parcelles à cultiver sur les tanaty. La vente du manioc intéresse 21 familles, et a lieu le plus souvent à l'intérieur du foko, toutefois les gains obtenus sont minimes (toujours inférieurs à 5000 FMG par an). Le manioc est surtout utilisé pour la nourriture des animaux : les zébus et les vaches laitières (1).

Nous avons dénombré 16 familles (2 hova, 1 zaza hova, 5 andevo d'andriana, 8 andevo de hova) (voir annexe III C) visitées régulièrement par deux collecteurs de lait l'un habitant Ambohidrapeto (à 15 km au nord de Beravina) l'autre à Ambodivona (au sud du terroir). Tout au long de l'année, les producteurs vendent un même nombre de litres de lait aux collecteurs, de sorte que les surplus obtenus en période de lactation et après la saison des pluies doit être vendu sur place : ainsi 4 familles gagnent moins de 10.000 FMG par an, 8 entre 10.000 et 30.000 FMG, 4 entre 30.000 et 75.000 FMG.

Cette spéculation pourrait être largement développée si les collecteurs étaient assurés que le lait puisse être transformé en beurre ou en fromage lors des périodes de pleine production. Seule la grande coopérative de lait de Tananarive pourrait assurer cette transformation, mais elle ne s'approvisionne qu'auprès des paysans de la Sakay (2) suivis par des techniciens compétents. Les techniques paysannes employées à Beravina sont trop rudimentaires : bétail non vacciné, alimentation peu rationnelle, hygiène douteuse. Ainsi le lait de Beravina n'alimente pour le moment que des circuits de consommation peu stables et encore trop réduits. Néanmoins, même dans ces conditions la famille "308" qui possède 4 vaches gagne, en un an, le salaire d'un manoeuvre à Tananarive soit 75.000 FMG (3). Il lui a fallu réunir un capital de 40.000 FMG environ pour acheter les 4 vaches et cultiver du manioc sur les tanaty. Ce qui peut-être enregistré comme un succès.

Quant aux ventes d'animaux pour la boucherie ou pour le trait de machines agricoles, elles restent marginales et n'intéressent que 4 familles.

(1) seule une famille élève des porcs.

(2) des opérations de développement agricole sont en cours de réalisation dans cette zone du moyen-ouest.

(3) un manoeuvre gagne 5000 FMG par mois.

Il reste naturellement le petit élevage de volailles, de lapins la vente des oeufs qui ne rapporte pas de gros bénéfices (jamais plus de 15000 FMG à une exception près) mais intéresse la moitié des habitants. La plupart des ventes ont lieu à Beravina même, quelques unes se font au marché d'Anosizato et de Tananarive.

Malgré tout l'observateur est frappé de la mauvaise utilisation des tanety :

- 1) friches et jachères très importantes
- 2) cultures maraîchères, cultures fruitières, très peu étendues
- 3) élevage laitier n'intéressant qu'un cinquième des familles alors que le manioc qui sert à nourrir les bêtes se cultive partout
- 4) élevage des porcs inexistant.

Il est évident que l'apprentissage des techniques nouvelles (notamment pour ce qui concerne l'élevage), la mise en place de circuits de commercialisation, le manque d'argent, la difficulté d'accéder à la propriété foncière ou même simplement à l'exploitation des tanety freine le développement d'une véritable mise en valeur des tanety; ainsi les immigrants ne sont pas acceptés aisément comme exploitants (métayers ou emprunteurs) : aucun d'entre eux ne vend de produits fruitiers ou maraîchers, aucun ne vend de lait.

L'opération "tanety" qui doit être réalisée dans la plaine de Tananarive après l'opération "riziculture améliorée" peut améliorer considérablement le sort des paysans, dans la mesure où les problèmes fonciers ne seront pas écartés. Actuellement grâce aux importantes superficies en friche ou en jachère, il est possible de valoriser les tanety et d'en faire profiter l'ensemble de la communauté. Il faut permettre aux immigrants notamment, d'obtenir certains droits sur des friches personnelles dans la mesure où ils les cultiveront. Si ceux qui dirigent l'opération se limitent à résoudre des problèmes de techniques agraires, on verra s'accroître encore la hiérarchie sociale traditionnelle : les propriétaires andriana, hova en grande partie émigrés tireront profit par le biais du métayage des travaux entrepris par ceux qui restent au village. Les immigrants resteront salariés agricoles, tout comme ils le sont déjà et sans grand espoir de changement sur les rizières.

4) Les emplois non agricoles (voir annexe III B)

Obtenir un emploi hors de l'agriculture est le plus sûr moyen de se délier des rapports très hiérarchisés établis à Beravina. Sur les 86 familles résidant au village, 16 vivent essentiellement de revenus non agricoles : c'est le chef de la famille ou plus rarement un autre membre de la famille qui gagne ainsi plus de 50.000 FMG par an. Sur ces 16 familles, 7 ne possèdent ni n'exploitent de rizières, et 4 font partie des gros exploitants rizicoles.

Voici la liste des métiers exercés par un ou deux des membres de ces 16 familles et les gains obtenus.

groupe social	numéro de la famille	métier exercé	lieu	gain annuel
B	50	. topographe	Tananarive	132.000 FMG
A	121	. représentant de commerce	Tananarive	2.500.000 FMG
F	166	. machiniste	Tananarive	54.000
F	168	. pasteur	Beravina	176.000
F	173	. instituteur catholique	Beravina	60.000
G	185	. aiguilleur	Tananarive	168.000
G	188	. manoeuvre	Tananarive	64.000
G	204	. commerçant (légumes)	Anosizato	46.800
D	249	. manoeuvre domestique	Tananarive	63.500
D	263		Tananarive	60.000
D	265	. manoeuvre	Tananarive	85.000
D	283	. serveur domestique	Tananarive	121.000
E	275		Tananarive	86.000
E	287	. tailleur pierre	Beravina	67.500
E	288	. retraité PTT		85.000
E	337	. manoeuvre (Travaux Publics)	Tananarive	56.000

Les "petits métiers" permettent en outre à certains de gagner des sommes d'argent oscillant entre 1000 et 30.000 FMG par an.

- a) 13 petits artisans font du tressage de roseaux et vendent des chapeaux et des paniers au Zoma de Tananarive (le marché du vendredi). Les sommes gagnées oscillent entre 500 et 6.000 FMG. Parmi ces artisans, nous comptons 2 Hova, 1 Zaza Hova, 4 Andevo d'Andriana, 5 Andevo de Hova, 1 immigré andevo. Il s'agit généralement de travaux de femmes.

- b) Un certain nombre de familles se font aider par des personnes ne résidant pas au foko. Cette aide familiale peut être importante : 5000 FMG, 6.000 FMG et 20.000 FMG par an.
- c) Un grand nombre d'individus sont manoeuvres, maçons, charpentiers, tailleurs de pierres, gardiens des maisons et de biens d'émigrés à Beravina. Les sommes gagnées varient entre 7500 et 30.000 FMG. Les maçons et l'un des gardiens sont les mieux payés; ils reçoivent des salaires variant entre 20.000 et 30.000 FMG par an. Ces activités intéressent 9 familles : 1 hova, 2 andevo d'andriana, 6 andevo de hova, 1 immigré andevo.
- d) enfin 3 petites échoppes sont tenues par 1 Andriana, et 2 Andevo de Hova; elles rapportent peu, du moins d'après les déclarations des commerçants, mais l'épicerie de l'Andriana ("139") récemment déplacée pour être située le long de la digue sur la route d'Anosizato doit certainement rapporter des bénéfices substantiels, beaucoup plus que 10.000 FMG par an comme le déclare "139".
- e) Notons enfin que deux personnes vont travailler à Tananarive pour un petit salaire et qu'un Andriana et un Hova reçoivent l'un une retraite des PTT égale à 30.000 FMG par an, l'autre une retraite de pasteur égale à 7.000 FMG par an.

5) Conclusion

Tous ces métiers ou ces activités secondaires non agricoles font circuler beaucoup plus d'argent à l'intérieur du foko de Beravina qu'à Ambohiboanjo : bien que nous restions méfiants sur l'exactitude des réponses faites assez rapidement par les habitants à propos du montant de leurs dépenses annuelles, on note que celles-ci oscillent le plus souvent entre 30.000 et 60.000 FMG par an : les achats de médicaments, les frais de scolarité, figurent dans tous les budgets à côté des investissements agricoles, de l'impôt annuel, des frais de ménage (huile, bougie) auxquels se limitaient très strictement les budgets des habitants d'Ambohiboanjo. Par ailleurs, de nombreuses familles d'Andevo paient une location pour la maison qu'ils habitent et surtout achètent du riz pour se nourrir. Ainsi cette circulation monétaire signifie d'une part que certaines familles vivent mieux qu'à Ambohiboanjo et d'autre part que d'autres vivent encore de façon plus précaire, puisque des rentrées d'argent dépendent la nourriture et le logement.

L'avenir apparaît moins clair qu'à Ambohiboanjo : les améliorations culturelles en cours de réalisation, sur les rizières, ou en projet sur les tancty, ne concernent qu'une partie de la population : les anciens maîtres et une partie de leurs Andevo. On peut même se demander dans quelle mesure la structure actuelle de la propriété dispersée entre les mains de multiples petits propriétaires n'habitant pas Beravina ne freinera pas la vulgarisation de ces nouvelles techniques.

Un cinquième des familles qui résident à Beravina ne sont pas concernées par cette amélioration des techniques paysannes, elles ne possèdent ni n'exploitent de parcelles sur le terroir. De plus, tout comme à Ambohiboanjo, la simple croît naturel de la population augmentera dans les années à venir le nombre de ceux qui n'auront plus aucune attache avec la terre si ce n'est de travailler à la journée chez les métayers et les propriétaires-exploitants de Beravina. Le manque de terre ne contraindra pas ces familles à émigrer puisqu'elles peuvent travailler à Tananarive et rentrer chaque soir à Beravina là où les loyers sont moins chers que dans la capitale. L'avenir de ces familles dépend du développement d'un secteur secondaire et tertiaire à Tananarive et non plus du secteur primaire.

CONCLUSION

TYPOLOGIE DES FORMES D'EVOLUTION DES STRUCTURES FONCIERES
DANS LES COMMUNAUTES DE LA PLAINE DE TANANARIVE.

AVENIR DE CES COMMUNAUTES

A/ TYPOLOGIE DES FORMES D'ÉVOLUTION DES STRUCTURES FONCIÈRES DES COMMUNAUTÉS
DE LA PLAINE

Au terme d'études ponctuelles aussi précises, la difficulté réside dans la généralisation de l'analyse. Bien que la répartition des habitants, des propriétés et des exploitations dans les communautés d'Ambohiboanjo et de Beravina soient relativement bien représentatives de la zone périphérique et de la zone centrale de la plaine (nous l'avons montré dans notre IIIème partie), l'évolution des structures foncières des deux communautés rurales repose sur des rapports de force si complexes entre leurs groupes sociaux que nous préférons entreprendre une typologie des formes d'évolution des structures foncières dans un certain nombre de communautés ou foko de la plaine de Tananarive, plutôt que de généraliser directement nos deux analyses. Nous utiliserons les recherches ponctuelles menées, à la même époque, par des géographes et des sociologues dans la plaine de Tananarive et nous classerons nos deux études ponctuelles à l'intérieur de cette typologie.

Nous insistons sur l'intérêt d'une typologie faite au niveau de la communauté rurale : historiquement, mais encore aujourd'hui, la rupture sociale est très claire entre les paysans rassemblés en foko et le monde extérieur. Les paysans se sentent rejetés dans cet univers limité par tous les pouvoirs publics et privés et l'une des principales missions des notables de chaque foko consiste à faire le lien entre les pouvoirs et les membres de leur communauté.

Certes, des Nova résidant dans l'Avaradrano (voir carte 4) ou partis coloniser le reste du royaume merina rappellent l'origine de leurs clans : Tsimahafotsy ou Tsimianboholahy qui ont porté Andrianampoininerina au pouvoir, certes, les Andriana rappellent leur filiation royale et se reconnaissent alliés de groupes dispersés dans le royaume tels les Andriana Zazararclahy ou Andriamasinavelona, mais même lorsque l'unité sociale déborde celle de la communauté rurale, l'unité économique reste limitée au terroir sur lequel vivent les paysans et qui leur vient de leurs ancêtres (1).

R. Cabanes, G. Condominas, P. de Comarmond, R. Waast ont particulièrement insisté dans leurs ouvrages, cités dans notre bibliographie⁽²⁾, sur l'importance de cette unité sociale et spatiale⁽³⁾ à l'intérieur de laquelle évolue la vie rurale.

(1) Au cours des pages suivantes lorsque nous analyserons l'accession des Andevo à la propriété nous insisterons sur les achats de terre et les défrichements de parcelles dans les réserves collectives du foko (quand ces réserves existent encore) néanmoins et nous avons insisté sur cet aspect fondamental dans le chapitre B de la 2ème partie, c'est l'héritage qui domine largement dans les modes d'accession à la propriété.

(2) voir biblio. P. 6 - 7 - 9 - 12 - 33 - 34 - 43

(3) voir note 3 page suivante.

Nous avons choisi comme fils conducteurs de ~~notre typologie le réseau~~ d'intégration des descendants d'Andevo à l'organisation foncière des foko où ils résident actuellement et les divisions éventuelles des anciens maîtres en grands et petits propriétaires; ou si l'on préfère, nous analysons la percée des Andevo et la chute d'une partie des maîtres.

1) Les communautés rurales de la périphérie de la plaine

Nous citons quatre communautés : Mahabo (étudiée par R. Waast), située à 36 km au nord-ouest, à vol d'oiseau de Tananarive, Ambohiboanjo, à 26 km à l'ouest-nord-ouest de la capitale, Anosiambo (étudié au cours de notre enquête régionale) à 20 km au nord-ouest de la ville et Iavombony (étudié par H. Marchal) à 15 km au nord de Tananarive.

Les foko de Mahabo, Ambohiboanjo et Iavombony rassemblent des anciens maîtres qui ne faisaient pas partie de l'élite merina au XIXème siècle et leurs Andevo. Le foko d'Anosiambo ne rassemble que des Andevo installés sur une bande de tanety entourée par les marécages de l'Ikopa. Nous n'avons pas d'exemple de foko formés exclusivement de Hova, exclusivement de Mainty enindreny (esclaves royaux regroupés en foko tout comme les Hova, sous la monarchie merina) ou exclusivement de membres d'ethnies de la périphérie du royaume merina, c'est à dire des foko dont tous les membres avaient accès à la propriété du terroir avant la colonisation française; toutefois nous donnerons l'exemple d'un foko de ce type situé au centre de la plaine. Nous manquons aussi d'exemple de foko formés d'Andriana ou de Hova appartenant à l'oligarchie merina entourés de leurs Andevo, mais Beravina au centre de la plaine représente ce type de communautés.

Nous pensons que la composition sociale de la plupart des foko de la périphérie doit être proche de celle que nous décrivons à Mahabo, Ambohiboanjo et Iavombony. puisque le cœur du royaume merina comptait une moitié d'hommes libres et une moitié d'Andevo à la fin du siècle passé; les communautés d'hommes libres sans esclaves devaient donc être rares de même que les communautés dont certains membres appartenaient à l'élite merina mise en place au siècle dernier, mais cette fois-ci parce que cette élite était essentiellement issue de communautés situées au centre de la plaine (au cœur de l'Avaradrano

(1) Les foko que nous citons sont ou bien des villages ou des bourgs (Manchana-Beravina-Fenoarivo) ou bien des regroupements de hameaux, pour ces derniers, le nom donné au foko est généralement celui du village fondateur. Sans être calqués exactement sur le village administratif (sauf à Iavombony et à Ambohiboanjo) les foko recouvrent généralement la presque totalité des hameaux d'un village administratif ou parfois des hameaux appartenant à deux villages administratifs, ou encore plusieurs quartiers d'un bourg. Le territoire des foko comprend toujours des tanety et des rizières (même quand les rizières sont peu nombreuses comme à Anosiambo). Les terroirs des foko sont limités généralement par des sommets d'interfluvés ou des vallées. Dans les vallées la séparation peut être ou bien longitudinale : chaque rive est alors cultivée par deux foko ou bien transversale : plusieurs terroirs se succèdent alors d'amont en aval.

et du Vakinisaony); enfin le nombre de foko récents créés par des Andevo reste limité dans la mesure où même à la périphérie, sauf près des marécages, toutes les zones étaient habitées depuis au moins un siècle, et plus ou moins mises en valeur.

a) Mahabo : L'étude de R. Waast⁽¹⁾ a été effectuée en 1965 pour analyser les transformations actuelles des rapports sociaux dans une zone où se déroulait une campagne de vulgarisation de cultures modernisées. Quelles informations et quelles analyses nous fournit ce rapport pour classer Mahabo à l'intérieur de notre typologie ?

La communauté rurale de Mahabo est située non loin de Mahitsy (au nord-ouest de la carte 8 et hors des limites de notre enquête régionale quantitative). Elle a été créée il y a un siècle environ par des Hova venus de la région de Mahitsy et leurs Andevo : ces Hova appartenaient à 8 lignages (des familles larges, comprenant les grands-parents et leurs enfants mariés) dont 2 lignages dominants qui possédaient jusqu'à une quinzaine d'esclaves chacun, soit 2 ou 3 fois plus que les autres. Chaque lignage a construit son rova et a aménagé un terroir commun formé par une longue vallée de 7 km, ses vallons adjacents, et les tanety de part et d'autre de la vallée. Apparemment, il s'agissait bien d'un terroir commun, donc d'un seul foko puisque les deux lignages dominants organisaient les aménagements du terroir et plus précisément les prêts d'Andevo qui effectuaient ces aménagements. Notons que les propriétés rizicoles des 8 lignages oscillaient ^{alors} entre 10 et 50 ha chacune. Nous passons sur l'ascension des deux grands lignages : l'un des patriarches est devenu commerçant, l'autre gouverneur d'un territoire équivalent à un canton; les descendants du gouverneur qui faisait partie de l'élite merina ont dilapidé, au jeu, la fortune foncière et mobilière de leur père de sorte qu'au début du siècle le foko se retrouvait sans lien particulier avec le pouvoir central.

Que deviennent ces Hova et leurs Andevo au XXème siècle ? Actuellement, ils sont environ 2000 à habiter une dizaine de hameaux et deux gros villages, le long de la vallée principale. Les Andevo ont été retenus sur place par leurs maîtres qui leur ont donné des lopins de terre et qui ont diminué la charge de leurs travaux. Cette diminution des travaux s'est soldée au début du siècle par un recul des cultures (1/3 des terres retombées en friches). Les maîtres qui ne faisaient pas partie de l'élite merina sont aussi restés sur place. L'autour oppose les tanety aux vallées. Sur les tanety chacun peut défricher facilement des terres avec l'autorisation du fokonolona (rappelons que cette zone n'est pas cadastrée et qu'il existe donc une réserve collective de terre dans chaque foko). Les conflits sont rares. La vallée centrale cultivée en vary vakambiaty, appartient à des petits propriétaires hova ou andevo tandis que les têtes de vallons

(1) voir bibliog.n° 43

adjacents appartiennent à de gros propriétaires hova qui seuls ont les moyens de payer des salariés (1) pour défricher ces zones et les transformer en rizières. Ces têtes de vallons sont, à notre avis, des zones reconquises après le premier recul des cultures au début du siècle. Les rizières sont cultivées par ~~les~~ propriétaires avec l'aide de salariés généralement andevo mais parfois hova. Seules les rizières des gros propriétaires hova sont parfois exploitées par des métayers andevo. L'auteur précise que depuis quelques années (1960), les petits Hova n'ont plus suffisamment de rizières pour nourrir leurs familles.

Nous interprétons ces informations de la façon suivante : dans ce foko ou dans ces foko (s'il y a eu ~~division ultérieure en plusieurs terroirs~~) les Andevo ont eu accès à la propriété sur les tanety et dans les vallées, toutefois cette propriété semble être de dimension assez réduite dans les vallées. Il n'est pas impossible que la conquête des Andevo se poursuive, mais avec difficultés car les Hova continueront à s'y opposer d'autant plus que les grands se réservent les têtes de vallons à aménager et que les petits manquent de rizières. Actuellement, les Andevo de Mahabo ne semblent donc pas avoir atteint encore un statut économique globalement équivalent à celui des Hova comme à Ambohiboanjo. Les anciens maîtres de Mahabo se sont divisés en deux groupes bien distincts : les grands et les petits. On peut se demander si ces derniers n'essaieront pas d'obtenir des terres en métayage auprès de leurs parents aisés, puisque la production rizicole de leurs propriétés suffira de moins en moins à nourrir leurs familles. Ils se retrouveront alors au niveau de la masse des Andevo : petits propriétaires, métayers et... salariés comme le sont déjà certains d'entre eux. L'auteur précise d'ailleurs que dès maintenant les relations de caste comme ~~les relations jeunes-vieux sont~~ surmontées par l'opposition ~~entre grands et~~ petits tout comme nous l'avons noté à Ambohiboanjo avec une nuance tout de même puisqu'il n'existe pas, actuellement, de grands de caste andevo à Mahabo. Par ailleurs R. Waast analyse l'origine et le rôle de ces grands. Cette analyse rejoint certaines de nos réflexions à propos des notables d'Ambohiboanjo. Pour l'auteur, les notables sont ceux qui ont un pouvoir économique sur les membres de leur foko. Ils tirent un regain de pouvoir et de considération de leur position de chef de village, conseiller rural, etc..., toutefois "la différence est maigre entre notables et petits : les fils de notables peuvent être des humbles demain et pour un notable même, la déchéance est facile".

Sans nous étendre davantage sur cet exemple, notons que cette vallée éloignée de la capitale a trouvé plusieurs sources de revenus monétaires : le charbon de bois vendu à Mahitsy, l'artisanat le plus divers, lancé par un immigré d'Antsirabe et particulièrement la fabrication de petites houes pour sarcler les rizières, enfin l'élevage du ver à soie.

(1) Ces défrichements sont effectués par des salariés étrangers, venus du Botsileo et habitant temporairement la région. Leur nombre est renouvelé régulièrement. Les Botsileo sont particulièrement connus pour leur aptitude à aménager les rizières de vallons. Il faut compter 20 000 FMG pour opérer un de ces grands défrichements et aménagements.

b) Ambohiboanjo : Nous ne reviendrons pas longuement sur notre exemple (voir partie III et IV de cette étude). Avec une origine assez semblable à celle de Mahabo (des colons hova et leurs Andevo installés dans une même région à une même époque), la communauté d'Ambohiboanjo a évolué un peu différemment au XXème siècle. Les Andevo n'ont pas émigré, tout comme ceux de Mahabo, d'ailleurs, ils ont aussi reçu des lopins de terre de la part de leurs anciens maîtres, mais leurs achats de rizières ont été particulièrement importants (ce qui rappelle le n'est justement pas très représentatif de ce qui se passe dans d'autres communautés rurales de la périphérie de la plaine). L'importance de ces achats est telle qu'il existe actuellement de gros propriétaires Andevo à Ambohiboanjo. Certes, le fait pour les Hova de n'être pas membres de l'élite merina, donc d'avoir été obligés de rester sur place et de vendre quelques rizières (1) pour obtenir des ressources monétaires explique en grande partie la relative facilité avec laquelle les Andevo ont acheté du terrain, mais les Hova de Mahabo se trouvaient dans une situation semblable; peut être n'avons-nous donc pas suffisamment souligné que le plus grand propriétaire d'Ambohiboanjo est un Andevo qui a été militaire dans l'armée française : sur les 13 ha de rizières achetés par les ^{actuels} habitants, il en a acheté 3, ce qui le place très loin devant les trois autres plus gros acheteurs de rizières du foko (un Hova, deux Andevo) qui se sont limités à acquérir entre 1 et 1,5 ha. G. Condominas signalait d'ailleurs dans son ouvrage (2) que l'armée a fourni aux Andevo le meilleur moyen de libération : les économies réalisées sur leurs soldes leur ayant donné la possibilité de devenir propriétaires à leur tour. Quant aux Hova d'Ambohiboanjo, la distinction entre grands et petits est encore plus affirmée qu'à Mahabo et la plupart des Hova tentent d'obtenir, comme les Andevo, des rizières en métayage afin de compléter la production rizicole de leurs propriétés. Ainsi les rapports de caste sont encore plus largement surmontés qu'à Mahabo : les rapports économiques ne se nouent plus entre Hova et Andevo, ni même entre "grands" Hova et "petits" Hova et Andevo comme à Mahabo, mais entre "grands" Hova et Andevo et "petits" Hova et Andevo.

c) Iavonbony : H. Marchal, géographe, a effectué une monographie de terroir (3) en 1967-68. Nous avons particulièrement apprécié la précision et le nombre des données quantitatives, qui nous ont permis d'analyser l'accession des Andevo à la propriété et les différenciations entre grands et petits propriétaires parmi les maîtres, bien que ce but n'était pas exactement celui de l'auteur.

(1) Rappelons que les Hova partis se marier dans les environs étaient les plus nombreux à vendre leurs terres. Le rôle des émigrés n'a pas été perçu par R. Vaast et H. Marchal dans les communautés de Mahabo et Iavonbony. Il est possible que ce phénomène ne soit pas généralisé dans toutes les communautés de la périphérie, mais il est possible aussi qu'il soit difficile à percevoir.

(2) voir biblio. n° 9

(3) voir biblio. n° 25.

Iavombony est situé dans la zone périphérique de la plaine, mais à la limite de la zone centrale, à 15 km au nord de Tananarive. Plusieurs allers-retours de taxi-brousses relient chaque jour les habitants de Iavombony à la capitale. (voir cartes 12 et 13 la localisation du foko de Iavombony touché par notre enquête régionale et qui porte le numéro 46). Actuellement la communauté se regroupe dans le village de Iavombony (282 habitants) bâti sur le sommet d'une petite colline et dans deux écarts proches du village, l'un au nord de 24 habitants, l'autre au sud de 33 habitants. Une large vallée de direction nord-sud longe la partie orientale de la colline et s'ouvre quelques kilomètres plus loin dans le marais de Laniera (voir carte 2), trois vallons étroits entaillent la tanety l'un au nord rejoint la large vallée de l'est du terroir, les autres, à l'ouest et au sud, sbuyrent un peu plus loin sur le marais de Laniera. Toutes les rizières sont cultivées en vary vakambiaty sauf celles du vallon de l'ouest cultivées en vary aloha. Les pentes de la colline sont assez largement exploitées et de façon rationnelle : les paysans labourent leurs champs en suivant les courbes de niveau et les bas de pentes portent des cultures maraîchères. Nous évoquerons plus loin le rôle particulier joué sur ce terroir par la culture de l'oignon.

Cette communauté rassemble des Hova Tsimahafotsy et leurs Andevo. Le nom de Iavombony a été donné à un ancien village, par Andrianampoinimerina, certainement à l'époque où furent organisés des grands travaux pour déporter la rivière coulant au centre de la grande vallée à l'est du terroir et la canaliser le long de la colline de Iavombony. À la fin du siècle, les Hova s'installèrent dans des tambolo (des demeures isolées derrière des hauts murs d'argile, murs encore debout de nos jours) et ramenèrent de nombreux Andevo capturés au cours de la conquête de Madagascar. Parmi ces captifs, une princesse betsilao probablement mariée à l'un des Hova du foko, donna jour à une nombreuse descendance qui a hérité d'une partie des terres des maîtres hova.

Les Hova ne faisaient pas partie de l'élite merina, ils n'ont donc pas été tentés d'émigrer en masse pour faire carrière comme fonctionnaires ou commerçants dans les villes et particulièrement à Tananarive : d'ailleurs l'auteur montre bien qu'en 1930-35 lors de l'établissement du cadastre à Iavombony (situé dans la ^{sous-}préfecture de Tananarive-banlieue), l'émigration ^{des propriétaires} est quasiment nulle puisque les terres appartenant aux habitants du village forment un bloc assez compact ce qui n'était pas le cas à Beravina ou à la même époque une très grande partie des propriétaires originaires du foko n'habitaient plus village. Quant aux Andevo de Iavombony, il est possible que certains aient émigré, mais comme ils ne possédaient pas de propriété il est difficile de mesurer 70 ans plus tard l'importance de ces départs, en tout cas ils sont encore nombreux à résider au foko. L'auteur a compté parmi les actuels habitants du foko, 24 familles de descendants de la princesse Betsilao mariée à un Hova et 8 familles hova

soit 32 familles de descendants de maîtres entourés de 29 familles de descendants d'Andevo et de Zaza Hova.⁽¹⁾ Notons par ailleurs que l'immigration de familles complètes, dans le foko, au cours du XXème siècle, est pratiquement inexistante tout comme à Mahabo et Ambohiboanjo.

Comment se répartit la propriété actuelle du terroir ? Sur 58 ha de tanety et 38 ha de rizières, les 32 familles d'anciens maîtres possèdent 42 ha d'une part et 24 ha d'autre part, les 29 familles d'Andevo possèdent 26 ha et 8 ha. Globalement, les Andevo qui forment près de la moitié de la population ont conquis un tiers du terroir, les deux autres tiers sont toujours aux mains des anciens maîtres. Tout comme à Mahabo, l'égalité foncière n'est donc pas encore réalisée, mais peut être se réalisera telle plus tardivement ? L'exploitation des terres par le biais du métayage devrait permettre aux Andevo de se rapprocher de la condition des Hova, sur le plan de la production agricole tout au moins. A Iavombony, 65 ha de tanety (2) et 38 ha de rizières sont exploités par les habitants, les anciens maîtres exploitent 44,50 ha de tanety et 25 ha de rizières, les Andevo 20,50 ha de rizières et 13 ha de tanety. Ainsi la répartition des terres exploitées ne permet pas aux Andevo de se rapprocher de la condition des Hova. Analysons de plus près la propriété et l'exploitation rizicoles. Les 24 ha appropriés ne sont pas tous cultivés en faire valoir direct : 7,5 ha sont cultivés par d'autres familles que celle du propriétaire, le plus souvent en métayage, et sur les 38 ha exploités : 6 ha ont été prêtés, 4 ha loués et 11,50 ha pris en métayage. Le faire valoir indirect intéresse donc 56 % des rizières exploitées par les habitants du foko, alors que ce pourcentage n'était que de 33 % à Ambohiboanjo et encore plus faible à Mahabo selon les indications données par R. Vaast. Ceci s'explique par un manque de terre touchant l'ensemble des membres des foko (maîtres et Andevo) qui tous sont à la quête de terres à prendre en métayage. Les premiers cultivent 11 ha de rizières en faire valoir direct et 25 ha en faire valoir indirect, tandis que les seconds cultivent 5,5 ha en faire valoir direct et 13 ha en faire valoir indirect. L'auteur précise que la plupart des rizières prises en métayage appartiennent à des propriétaires relevant de communautés installées à l'est de la grande vallée, mais il n'a pas pu réunir suffisamment d'informations pour expliquer cette poussée du foko de Iavombony sur les marges orientales de son terroir rizicole aussi bien en ce qui concerne le terroir exploité que le terroir approprié; en effet, au cours de ces dernières décennies 7,5 ha de rizières ont été achetés dans cette zone par les habitants de Iavombony (et 2,50 ha seulement à l'intérieur du terroir.)

- (1) Les Zaza Hova sont des Hova déchus de leur statut à la fin du siècle dernier et non encore rachetés par leur famille lors de l'abolition de l'esclavage.
- (2) L'auteur englobe, pour les tanety, les friches et jachères à l'intérieur des superficies exploitées; en fait 45 ha seulement sur 65 sont cultivés, ce qui reste tout de même important pour une communauté de 339 habitants.

Malgré cette possibilité d'étendre un peu le terroir rizicole au détriment des voisins, les Andevo restent de petits propriétaires... les Hova voient leur propriété diminuer sous la pression des Andevo et sous la pression démographique et la situation de bon nombre d'entre eux est bien plus difficile que celle de la plupart des Hova d'Ambohibaanjo, à fortiori celle des Hova de Mahabo. Comparons dans le tableau ci-dessous la répartition des exploitations rizicoles des habitants du foko de Iavombony à celle des habitants du foko d'Ambohiboanjo:

nombre de familles dont l'exploitation rizicole est :	Iavombony		Ambohiboanjo	
	anciens maîtres	anciens Andevo	anciens maîtres	anciens Andevo
supérieure à 2 ha	2	-	2	2
située entre 1 et 2ha	7	3	10	6
située entre 0,5 et 1 ha	9	7	7	10
inférieure à 0,5 ha	11	15	5	8
nulle	3	4	2	2
total	32	29	26	28

Il nous apparaît que la situation actuelle des Hova de Iavombony préfigure quelques années à l'avance celle des Hova d'Ambohiboanjo, qui se retrouveront dans la même situation lorsque la densité humaine sera plus élevée sur leur terroir rizicole. Notons à titre de comparaison que les 339 habitants de Iavombony exploitent 38 ha de rizières tandis que les 276 habitants d'Ambohiboanjo en exploitent 50.

Les tanety de Iavombony prennent une importance réelle, beaucoup plus que dans les autres communautés de la zone périphérique, en effet la proximité de Tananarive permet la vente de produits maraîchers (1 ha en saison des pluies, 1,19 ha en saison sèche), celle des arachides (6,70 ha en saison des pluies) et surtout celle de l'ignon lancé par un paysan venu résider il y a quelques années dans le foko (7,24 ha d'oignons en saison des pluies, 3,82 ha en saison sèche). Valorisés par ces cultures, les tanety sont devenues l'objet de transactions foncières importantes : 15,5 ha de tanety ont été achetés, dans la plupart des cas à l'Etat français, ce qui signifie que lors de l'établissement du cadastre les anciens maîtres de Iavombony n'ont pas su obtenir comme ceux de Beravina que toutes les terres soient appropriées par des membres de leur groupe social,

Une partie des terres de la réserve collective du foko sont devenues ainsi des propriétés de l'Etat français et actuellement de l'Etat malgache.

L'auteur précise que seules les personnes (hova ou andevo) qui exercent une activité secondaire rémunératrice peuvent acheter des terres; parmi les acheteurs, bon nombre sont des fabricants de savon (cet artisanat ayant été importé par un paysan immigré à Iavombony).

Ainsi Iavombony ressemble aux deux foko précédemment cités . La communauté est reformée sur elle-même : pas de forte émigration ni de forte immigration (en dehors des échanges matrimoniaux normaux), pas ou pratiquement pas de salariés temporaires (1) (tout le travail agricole est effectué par les membres du foko ou ceux du voisinage). Mais quelques différences apparaissent dans l'évolution des structures foncières :

- l'acquisition de terres de tanety, quand elles ne sont pas données ou héritées, ne provient pas de défrichements mais d'achats parce que la réserve collective du foko n'existe plus à Iavombony depuis l'établissement du cadastre.

- la percée des Andevo est à peu près comparable à celle enregistrée par R. Waast à Mahabo, mais l'appauvrissement foncier de la plupart des anciens maîtres est beaucoup plus accentué qu'à Mahabo et même qu'à Ambohiboanjo et ceci essentiellement à cause de la densité humaine élevée de l'Avaradrano (la plus ancienne des provinces merina) même pour la partie qui s'étend dans notre zone périphérique

- la proximité de Tananarive encourage les habitants à valoriser largement les champs de tanety par des cultures commercialisées.

d) Anosiambo : De nouveau, nous nous éloignons de Tananarive. Anosiambo est situé tout au bout d'une langue de terre, au confluent de l'Ilkopa et de l'Andromba : le hameau est entouré à l'est, au nord et à l'ouest par des marécages larges de 1 à 2 km. Nous sommes restés quelques jours dans ce hameau pour une enquête démographique et foncière rapide (voir cartes 12 et 13, la localisation du hameau 22), nos informations sont donc minces, néanmoins, nous avons retenu cet exemple rare d'un foko formé uniquement d'Andevo ayant quitté leurs maîtres au début du siècle, pour s'installer sur une terre "libre"; nous manquons d'éléments sur l'origine de ces Andevo et sur d'éventuelles tractations avec les villages voisins situés 2 km plus au sud au cas où cette étroite bande de terre (300 mètres de large, 1,2 km de long) aurait fait partie d'un autre foko bien qu'elle soit en friche.

(1) M. Marchal a relevé tout de même la présence de 10 salariés agricoles saisonniers, venant du sud de l'Imerina, travailler à Iavombony; de même R. Waast note qu'un groupe de Betsileo périodiquement renouvelé travaille à Mahabo.

Actuellement 95 personnes réparties en 24 familles résident dans le hameau. La principale activité est la pêche; certaines années en saison sèche, (juillet - août - septembre), les marécages s'assèchent suffisamment pour qu'une culture de riz (soné à la volée)^Y soit tentée sur quelques zones légèrement exhaussées, mais la température est fraîche à cette époque de l'année et les rendements très variables. Pour compléter cette forme de riziculture aléatoire, les habitants prennent des rizières en métayage dans les communautés situées sur l'autre rive de l'Ikopa séparés d'Anosiambo par un kilomètre de marécages qu'il faut traverser en pirogue. Sur 14 des 24 familles interrogées, (voir, dans notre annexe IIC, les informations concernant les 14 exploitations du hameau 22), toutes cultivent des rizières et des champs de tanety, néanmoins aucune ne possède plus de 40 ares de rizières (situées sur le terroir ou sur les terroirs d'autres communautés) et à une exception près, aucune ne cultive plus de 50 ares de rizières et plus de 50 ares de champs de tanety. Nous avons donc ici un exemple, peu fréquent, d'un groupe d'Andevo non mêlés, à des anciens maîtres et qui a accédé à une petite propriété; mais peut-on vraiment parler d'un foko ? C'est une communauté, apparemment sans notable, récente et dépendante d'autres communautés pour les productions vivrières (1); toutefois ces communautés relèvent d'un autre canton que de celui d'Anosiambo (l'Ikopa servant de frontière naturelle entre les deux cantons), de sorte que la dépendance économique d'Anosiambo n'est peut-être pas transposée sur un plan social; la largeur des marécages permet en quelque sorte aux gens d'Anosiambo de garder une certaine distance sociale avec leurs pourvoyeurs de rizières.

Nous voudrions ajouter quelques éléments fournis par G. Condominas (2) sur les créations de foko andevo au XXème siècle. L'auteur précise (p. 113 de son ouvrage) que les Andevo parqués en hameaux dans leur foko d'origine ont parfois créé des "noyaux indépendants". Cette observation est juste, rappelons qu'à Ambohiboanjo, les Andevo des hameaux de Fjadanana, d'Ant'otranit-sara étaient essentiellement propriétaires dans la partie ouest du terroir (carte 32), tandis que la partie est, autour d'Ambohiboanjo, plus anciennement aménagée relevait plutôt des Hova de ce hameau. On peut donc imaginer une séparation plus nette encore dans certains anciens foko qui auraient été ainsi divisés en deux parties, au XXème siècle. Toutefois, la question de l'autonomie de ces nouveaux foko reste à démontrer : Il semble à peu près certain que même propriétaires, les Andevo continuent à exploiter en métayage les

(1) Iavombony dépend largement pour les mêmes raisons des communautés voisines mais c'est un foko fortement enraciné dans l'histoire de l'Avaradrano.

(2) voir biblio. n° 9

terres des Hova. Dans ce cas si la zone appropriée par des Andevo apparaît bien comme un noyau indépendant, en revanche, la zone exploitée par ce même groupe social est englobée dans l'ancien terroir et l'ancienne domination sociale doit être suffisante pour maintenir l'autonomie andevo à un niveau peu élevé.

2) Les communautés rurales du centre de la plaine

Cette zone située dans un rayon de 12 km autour de Tananarive rassemble des foko qui ont évolué de façon beaucoup plus différenciée que ceux de la périphérie : dans une zone plus densément peuplée, l'économie de marché, partout présente, a accentué encore les différences sociales et économiques des groupes sociaux des foko.

On retrouve, comme à la périphérie, quelques foko formés uniquement d'anciens maîtres sans esclaves et des foko où se côtoient anciens maîtres et Andevo. Nous ne pensons pas que, dans une zone aussi anciennement aménagée, des Andevo aient pu se créer des foko indépendants. En revanche, les masses d'immigrants rassemblés dans les bourgs, autour de Tananarive, sont le plus souvent des Andevo, plus ou moins bien intégrés dans leur foko d'accueil. Enfin il existe des foko désertés par les anciens maîtres devenus citadins

où ne résident pratiquement plus que des Andevo. Dans le tableau ci-dessous nous classons nos exemples de communautés rurales en fonction des groupes sociaux qui les composaient au siècle dernier et en fonction de l'importance de l'immigration (nous ne tenons compte que des immigrations à caractère économique et non des immigrations matrimoniales qui concernent évidemment tous les foko).

apport d'immigrants au XXe siècle	foko composés uniquement d'anciens maîtres ne faisant pas partie de l'élite merina.	foko composés d'anciens maîtres et d'andevo ne faisant pas partie de l'élite merina.	foko composés d'anciens maîtres faisant partie de l'élite merina	certains font partie de l'élite merina, d'autres n'en font pas partie
faible	Antanjona	Ijafy Namehana		
fort		Ambaniala	Fenoarivo	Beravina

Dans toutes ces communautés, les anciens maîtres, même ceux qui ne font pas partie de l'élite merina peuvent tenter de s'installer à Tananarive pour y devenir artisans, commerçants ou fonctionnaires dans la mesure où leurs Andevo restent au foko pour cultiver leur terre : en effet, la ville étant toute proche, le passage à la vie citadine peut s'effectuer de façon très graduée. Toutefois, alors qu'on assiste à une émigration citadine massive des représen-

tants de l'élite merina (1), il n'est pas sûr que les autres maîtres entourés d'Andevo aient suivi cette voie, même de façon moins massive. A cet égard, R. Douessin (2) a fait des sondages pour mesurer en 1930-35, lors de l'établissement du Cadastre dans la sous-préfecture de Tananarive banlieue, la part des propriétés tananariviennes à l'intérieur de quatre petites zones de cette sous-préfecture. Ces propriétés tananariviennes sont naturellement les propriétés d'émigrés du foko partis vivre à Tananarive, il n'est pas pensable, en effet, que des étrangers aient pu acheter des parcelles d'un terroir où ils ne résident pas, sauf dans des cas extrêmement rares et sur des superficies des plus réduites; nous avons démontré cela dans nos parties IV et V et de plus, le cas de Beravina confirme notre opinion concernant la propriété tananarivienne : nous avons bien retrouvé à l'intérieur de nos généalogies du foko tous les propriétaires de parcelles tuées sur le terroir dont la résidence était Tananarive en 1930-1935. Que nous apporte les quatre sondages effectués par R. Douessin ?

Deux sondages ont été pratiqués dans la région d'Ankadivoribe (à 9 km au sud-sud-est de Tananarive) et dans celle d'Alasora (à 6 km au sud-est de la capitale, à vol d'oiseau) (voir carte 8). La région d'Ankadivoribe constitue une mosaïque d'anciens fiefs Andriamasinavelona (Beravina en est un exemple). Quant à la région d'Alasora, elle fut la capitale des premiers rois merina; des Andriana y sont donc installés mais aussi des Mainty enindrony (esclaves royaux), ces derniers, qui formaient la garde du roi, s'enrichirent pendant la période de la conquête de Madagascar. Ces groupes sociaux, (surtout les Andriana) faisaient partie de l'élite merina, ce sont eux principalement qui ont émigré vers les villes au XIX^e siècle. R. Douessin démontre cette émigration en calculant qu'en 1930-35 18,5% des propriétés d'Ankadivoribe et 41 % des propriétés d'Alasora appartenaient à des citadins dont 12 % pour Ankadivoribe et 30 % (3) pour Alasora résidaient à Tananarive. En revanche dans deux autres zones, dont nous ne connaissons pas l'histoire locale, les pourcentages sont bien plus faibles : à Ambohidrazana (à 9 km au sud-ouest de la capitale, légèrement au sud d'Ampitatafika) et à Ambohidrapeto (à 5 km au nord-ouest de la capitale - voir carte 8), la propriété tananarivienne ne concerne que 5 à 6 % des surfaces. Sagit-il de foko composés uniquement d'anciens maîtres sans Andevo obligés de cultiver eux-mêmes leurs terres ? Rien ne nous permet de l'affirmer : néanmoins parmi les foko que nous citons au centre de la plaine, seul le foko d'An'anjona (tout près d'Ambohidrapeto, d'ailleurs) n'est pas intéressé par un courant d'émigration vers Tananarive,

(1) L'économie moderne développée par la colonisation française a favorisé "naturellement" les privilégiés du royaume merina qui plutôt que de rester sur leur terre, ont préféré émigrer vers Tananarive, les grandes villes de Madagascar et les plantations côtières. Rappelons (chapitres B, C, 2^eme partie) que l'instruction reçue par cette élite dans les écoles protestantes anglaises dès le 2^eme quart du XIX^e siècle, l'enrichissement dont elle fut bénéficiaire lors de la conquête de Madagascar (butins de guerre : esclaves et zébus) l'expérience commerciale, administrative et technique qu'elle a accumulé à la fin du siècle dernier, tous ces privilèges l'ont préparée à devenir l'auxiliaire des Français lors de la période coloniale, puis la classe dirigeante après l'Indépendance.

(2) voir biblio. n° 16

(3) il est possible qu'en plus de ce phénomène social d'autres phénomènes interviennent pour expliquer un si fort pourcentage de terres n'appartenant déjà plus en 1930-35 aux habitants de la région.

or ce foko ne comprend justement que des Hova.

Reprenons notre typologie d'évolution des foko du centre de la plaine.

a) Ilafy (voir carte 8) : Nous choisissons ce foko en premier, dans la mesure où il représente un type de communauté dans lequel une division économique n'est pas encore franchement réalisée à l'intérieur du groupe hova.

Ilafy a été étudié vers 1966 par une sociologue, J. Razafindratovo afin de mettre particulièrement en évidence l'évolution des rapports de castes.(1)

Situé à 8 km à vol d'oiseau au nord-nord-est de Tananarive, des navettes de taxi-brousse relient toutes les demi-heures le village à la capitale. Pour les Merina, Ilafy est d'abord l'une des douze collines sacrées qui entourent la plaine de Tananarive, (voir carte 4), c'est la deuxième capitale des Hova Tsiniamboholahy (province de l'Avaradrano), donc un vieux site habité par des Hova et leurs Andevo. La colline apparaît très massive sur la bordure orientale de la plaine. Au nord coule la Mamba qui se jette dans le marais de Laniera bordant à l'ouest la colline. Actuellement la communauté groupe 405 habitants dont 111 Hova et 294 Andevo. La plupart des Andevo résident dans deux hameaux non loin du village, les Hova habitent ces hameaux ou le village d'Ilafy qui comprend d'ailleurs de très nombreuses maisons vides (ou gardées par des Andevo). Ces maisons appartiennent à des Hova émigrés à Tananarive revenant périodiquement au village natal. Les conditions ne sont donc pas les mêmes qu'à Mahabo, Ambohiboanjo ou Iavombony, les Andevo sont restés sur place tandis qu'une partie des maîtres a émigré; par ailleurs l'auteur n'a pas noté d'arrivée massive d'immigrants.

Comment se répartit actuellement le terroir ?

L'accession des Andevo à la propriété apparaît encore moins bien réalisée ici qu'à Iavombony : sur les 39 personnes qui possèdent des rizières sur le terroir, 11 sont des Hova émigrés à Tananarive, 17 des Hova résidant à Ilafy et 11 des Andevo; or l'auteur précise bien que les rizières des Andevo sont minuscules, tandis que celles des Hova sont 3 ou 4 fois plus vastes et surtout plus nombreuses.

L'exploitation du terroir rizicole suit un schéma simple : les propriétaires hova résidant au village cultivent eux mêmes leurs champs ou prennent des salariés parmi les Andevo du foko le plus souvent; ceux qui ont émigré prennent des métayers essentiellement parmi les Andevo (23 métayers) et parmi les Hova (2 métayers). Quant aux Andevo privilégiés, propriétaires de leurs champs, ils cultivent leurs rizières en faire valoir direct et prennent en plus les terres des Hova émigrés en métayage. Les cultivateurs s'entraident ou se salarient les uns les autres. L'auteur oppose les salaires élevés des ouvriers qui travaillent avec une charrue et qui sont déjà riches (6 ouvriers de ce type parmi les Andevo) puisqu'ils possèdent un train de culture, aux ouvriers à bras.

(1) voir biblio. n° 29

De même R. Waast notait qu'à Mahabo les ouvriers agricoles valorisaient leur travail en utilisant pour le sarclage des petites houes mécaniques de leur fabrication. Par ailleurs, l'auteur ne relève pas la présence d'un contingent de salariés agricoles saisonniers, il est vrai que la plupart des rizières d'Ilafy sont cultivées en vary vakambiaty donc à une époque de l'année où les saisonniers du sud de l'Imerina sont repartis chez eux pour faire les mêmes travaux; ^{qu'ici} les rizières de vary aloha qui intéressent les saisonniers se situent un peu plus en aval dans le marais de Laniera.

Les faits montrent que la classe des petits Hova est juste entrain de naître deux d'entre eux seulement sont métayers. Ainsi les Andevo ne sont pas encore gênés par des Hova qui réclameraient à leurs parents émigrés des terres à cultiver en métayage comme c'est le cas à Beravina où la concurrence existe de ce point de vue entre les Hova et leurs Andevo. Il est fort probable que la concurrence naîtra aussi à Ilafy mais dans quelques années, lorsque la pression démographique l'exigera.

Sur les tanety, l'accession des Andevo à la propriété est aussi limitée que dans les vallées (nous sommes ici en zone cadastrés). Les Andevo exploitent cette partie du terroir de façon indirecte le plus souvent, en empruntant ou en louant des parcelles aux Hova : 52 "maisons" (1) sur les 59 du foko cultivent du manioc vendu à un collecteur, 18 ont un potager, 15 font de l'élevage de vaches laitières (7 maisons Andevo et 8 maisons Hova) et le lait est ramassé par un collecteur, enfin 9 "maisons" d'Andevo se spécialisent dans la fabrication de cordes de chanvre vendues dans les environs.

L'auteur insiste sur un fait nouveau que nous retrouverons dans tous les autres foko du centre de la plaine : il s'agit de l'importance des activités citadines exercées par des habitants : 27 personnes partent tous les matins et rentrent le soir au village, ainsi environ le 1/3 des familles (compte tenu du nombre d'habitants, le foko doit rassembler 80 à 90 familles) vit en partie sur des revenus monétaires oscillant entre 5 à 6000 FFG par mois; l'auteur précise que parmi ces familles, nombreuses sont celles d'origine andevo qui ont absolument besoin de cet appoint pour acheter le riz qui leur manque pour se nourrir (remarque que nous formulions aussi dans notre dernier chapitre concernant Beravina).

(1) l'auteur précise qu'une maison regroupe 1 à 5 familles.

b) Namchana : Cette communauté a fait l'objet en 1967 d'une étude concernant son système économique et ses relations politiques avec l'extérieur. R. Cabanes, sociologue, en est l'auteur. (1)

Le village de Namchana est situé à 12 km au nord de Tananarive, (voir carte 8), sur une route goudronnée empruntée par des taxis-brousse qui relient le village à la capitale toutes les demi-heures : la communauté comprend un seul village groupant 285 habitants : 16 familles hova Tsimian-bohalany résident dans l'un des quartiers (ces Hova appartiennent au même clan que les Hova d'Ilafy), leurs Andevo répartis en 14 familles habitent deux autres quartiers, enfin un groupe de 8 familles Tsiarondahy (des Mainty enindreny, ou esclaves royaux) s'isole dans le quatrième quartier. L'auteur précise que les Hova ont été contraints par Andrianampoinimerina de venir coloniser la frontière ouest de l'Avaradrano (Namchana signifie "où l'on a été forcé"). Le village est situé sur une large bande de tancy d'orientation est-ouest, entourée de rizières aménagées sur les bords du marais de Laniera qui a été repoussé plus à l'ouest par toute une série de travaux de drainage. Les Tsiarondahy affirment être les premiers originaires du village, l'auteur n'a pas fait de recherches précises en ce sens et ne nous éclaire pas sur la manière dont le terroir était réparti entre Hova et Tsiarondahy aux siècles derniers. En revanche, l'auteur insiste sur la signification de cette affirmation : les Tsiarondahy (qui n'avaient pas d'Andevo à leur service) montrent ainsi leur supériorité sur les Andevo de Hova avec lesquels ils ne se mêlent jamais.

Que s'est-il passé au XX^{ème} siècle ? Un mouvement d'émigration citadine a affecté le groupe Hova notamment, l'auteur le démontre dans une étude très précise concernant l'exploitation des terres d'individus partis à Tananarive. Il enregistre aussi quelques mouvements d'immigrations : 5 familles sur 50 se sont installées dans le village depuis le début du siècle. On retrouve donc à peu près les mêmes conditions qu'à Ilafy, à cette différence près que les Hova et les Tsiarondahy sont aussi nombreux que les Andevo à résider dans le foko, alors qu'à Ilafy, les Hova ne regroupaient qu'un quart des habitants .

Nous avons effectué notre analyse essentiellement à l'aide des généalogies établies par R. Cabanes et d'un tableau très précis (p. 57-58-59 de son ouvrage) sur la répartition des rizières entre les habitants.

Les 24 familles hova et tsiarondahy possèdent 9,12 ha de rizières et en cultivent 12,83 ha. Les 26 familles andevo possèdent 2,52 ha de rizières et cultivent ^{en} 10,56 ha.

(1) voir biblio. n° 6

	Répartition de propriété des rizières à Namchana		exploitation	
	propriété			
	Hova et Tsiarondahy	Andevo	Hova et Tsiarondahy	Andevo
supérieure à 1 ha	1	0	4	3
située entre 0,5 et 1 ha	5	2	8	8
inférieure à 0,5 ha	11	8	6	8
nulle	7	16	6	7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	24	25	24	26

Les 2/3 des Andevo n'ont pas accédé à la propriété rizicole (1), la situation apparaît encore plus mauvaise pour eux que pour les Andevo d'Ilafy. Quant aux maîtres, les chiffres nous montrent qu'il n'existe pratiquement plus de grands propriétaires parmi eux : les deux tiers possèdent moins de 0,5 ha de rizières ou même rien. Ils sont donc obligés comme les Andevo de réclamer aux émigrés des terres à cultiver en métayage. L'auteur procède à une analyse des rapports de métayage et particulièrement ceux qu'entretiennent les 5 gros propriétaires hova (dont 4 sont citadins) avec leurs métayers résidant au village : il insiste sur les rapports de métayage différents entre membres d'une même famille et entre Hova et Andevo (les Tsiarondahy jaloux de leur indépendance ne sont pas métayers des gros propriétaires hova) et sur le caractère aléatoire de ces contrats. Nous signalons un phénomène particulièrement bien analysé ici et que nous avons rencontré aussi à Beravina sans l'avoir suffisamment étudié : il s'agit de la naissance, dans les foko où l'émigration des propriétaires est importante, d'un nouveau type de personnage : l'intendant. A Namchana c'est un Andevo (immigré d'ailleurs) qui a la confiance des maîtres et qui gère leurs propriétés et en particulier donne et reprend les terres cultivées par les métayers. Dans le centre de la plaine, là où les Andevo n'ont pratiquement aucune chance de devenir de gros propriétaires, le rôle d'intendant qui peut se confondre avec celui de gros métayer ayant la confiance des propriétaires, est peut-être la voie que suivront les Andevo pour devenir des notables; des notables subordonnés aux propriétaires hova certes, mais de façon temporaire peut-être, jusqu'à ce que leur fortune soit faite.

Nous avons relevé deux autres phénomènes décrits dans cet ouvrage que nous analysons ici l'un par rapport à l'autre : 1) la quasi-totalité des salariés sont des saisonniers venus du sud de l'Imerina (à Namchana, on ne cultive que du vary aloha), 2) les 3/5 des familles du village vivent en partie de revenus non agricoles mensuels (15 cas) ou journaliers (7 cas) provenant d'activités exercées par un membre de la famille ou par un parent ne faisant pas partie de la famille-ménage (8 cas).

(1) voir le tableau ci-dessus.

Ainsi en dehors des femmes ou de quelques hommes jeunes du hamcau qui acceptent parfois d'être salariés agricoles, tous les travaux que ne peut effectuer totalement la famille du propriétaire-exploitant ou du métayer sont réalisés par des travailleurs saisonniers. Pour l'auteur, ce phénomène s'explique en partie parce qu'aucun membre du foko ne veut tenter de s'assurer une position dominante dans le village en distribuant des salaires aux habitants, nous avançons une autre hypothèse qui reposerait sur le fait que les candidats au salariat agricole, surtout les hommes, sont peu nombreux parce qu'ils peuvent exercer des activités plus lucratives dans le secteur non agricole. Ainsi, même les familles les plus pauvres du village du point de vue de la propriété rizicole, par exemple les 12 familles qui ne cultivent que des terres en métayage et les 8 familles qui ne possèdent ni n'exploitent rien (1) sont mieux loties que les paysans du sud de l'Imerina; ceux-ci acceptent en effet d'entreprendre de longs déplacements pour effectuer des travaux que les originaires ne font pas. Il est d'ailleurs significatif de lire dans cet ouvrage que la principale revendication des ménages (quelle que soit leur caste) consiste à devenir autonome en imitant les comportements du couple citadin, du fonctionnaire moderne. Les salaires urbains mensuels assurent une autonomie permettant une certaine désinvolture vis à vis des pouvoirs locaux (au niveau du village administratif, du canton ou de la paroisse). Plutôt que d'être investis dans la terre, les revenus nonétaires sont utilisés pour payer des études aux enfants, et encore mieux les intégrer dans le secteur tertiaire. Certes, les salaires surtout s'ils sont mensuels représentent une sécurité, nous en convenons mais on peut retourner la proposition et soutenir que la petite rizière familiale est la sécurité. En fait, nous pensons que pour le métayer ou le petit propriétaire, ni l'univers rural, ni l'univers citadin n'apporte de véritable sécurité : au gré de la volonté du propriétaire rizicole ou du patron citadin ou de la clientèle, c'est le travail agricole ou le travail citadin qui l'emportera. Quoiqu'il en soit, actuellement si les gros exploitants utilisent un sous prolétariat d'immigrants pour les travaux rizicoles, c'est que de façon générale, les habitants de Manahana ne s'y sentent pas encore réduits.

(1) Dans le foko, en ce qui concerne les rizières, on compte trois familles de propriétaires non-exploitants, 27 familles de propriétaires-exploitants prenant le plus souvent des rizières en métayage pour compléter la production agricole familiale, 12 familles de métayers purs, et 8 familles qui ne possèdent ni n'exploitent rien.

c) Ambaniala. Cet exemple de communauté rurale est présenté très rapidement par R. Waast dans les annexes de son ouvrage sur la parenté (1). Nous avons relevé néanmoins ces informations dans la mesure où il s'agissait d'un foko de Hova entourés de leurs Andevo, ayant accueilli un très fort pourcentage d'immigrants.

Ambaniala est un bourg de 1000 habitants, situé à 3 km à l'ouest de Tananarive^{et} formé de la réunion de 4 hameaux : Ambanialakely, Antanandehibe, Sahalemaka, Ararongana construits sur une avancée sud-est de la tanety d'Itaosy. La presqu'île d'Ambaniala est bordée à l'est par l'Ikopa, des rizières de vary aloha s'étendent au nord et au sud de la presqu'île.

Les habitants s'affirment membres d'un même foko. Le représentant d'une des familles dont le grand-père est d'ailleurs un Andriana d'un foko voisin et la grand-mère^{hova} une riche héritière d'Ambanialakely dispose de la meilleure naissance, d'un droit éminent dans le cadre suprafamilial de la paroisse (ses grands-parents ont donné le terrain sur lequel le temple est bâti), de la plus grande richesse en terres, et du plus grand nombre de dépendants andevo; au contraire d'autres grandes familles hova d'Ambaniala émigrées, il a conservé des liens de protection à l'égard des Andevo de sa famille. Il est devenu chef de village et conseiller rural et ceci "à contre cœur de l'administration en raison de son ascendant sur la population et malgré son refus d'adhérer à un parti politique".

Deux quartiers excentrés, auparavant habités uniquement par les Andevo de Hova, se sont "considérablement développés dans les 20 dernières années avec la venue d'étrangers originaires de la plaine de Tananarive et souvent de plus loin". Les nouveaux habitants se sont trouvés en présence de gérants (des métayers des Hova émigrés) "qu'ils ne venaient d'ailleurs pas concurrencer: chacun d'eux conservant son emploi à la ville". De nombreux mariages ont eu lieu entre des immigrants de sexe masculin et des filles des Andevo originaires d'Ambaniala.

R. Waast considère que tous les Andevo originaires sont donc devenus métayers de hova souvent émigrés, et que les nouveaux venus n'ont été intégrés au foko que par le biais de mariages. Rien n'indique que les Hova d'Ambaniala soient membres de l'oligarchie merina, toutefois le fait que leurs anciens Andevo puissent se charger de cultiver leurs champs a certainement favorisé le développement de leur émigration.

(1) voir bibliog. p. n°

d) Antanjona : R. Waast a choisi cette communauté rurale en 1967 pour y étudier l'évolution des rapports de parenté (1). Tous les habitants sont des Hova Zanamanoro installés sur des terres appartenant à des Andriana (l'auteur ne précise ni la date de cette installation, ni les rapports que les Hova ont dû entretenir avec les Andriana habitant un peu plus à l'est). Le foko est situé dans le canton d'Itaosy à 8 km à l'ouest de Tananarive, très bien relié par des taxi-brousses à la capitale. Actuellement les 800 habitants du foko résident dans une série de hameaux : Ambodivona, Lailava, Antanjona construits le long des rizières qui bordent la tanety : ... et Ambohijatovo situé en retrait, au sud, sur la colline.

N'ayant pu mesurer le terroir rizicole du foko, R. Waast indique tout de même que dans le noyau rizicole de 100 ha, le plus proche des hameaux, les 3/4 des terres appartiennent aux membres du foko, puis apparaît un couronne de quelques enclaves appartenant à des membres des foko adjacents (ces enclaves résultant d'alliances matrimoniales) enfin à l'ouest, une bande de rizières sépare le terroir rizicole zanamanoro de la Sisaony. Cette bande appartient aux Andriana qui ont permis aux Zanamanoro de s'installer chez eux.

Bien qu'habitant près de Tananarive, les Zanamanoro sont restés très repliés sur eux-mêmes : ils n'ont pratiquement pas accueilli d'immigrants (3 étrangers sur 340 adultes), et l'émigration citadine n'intéresse que 11 adultes sur les 355 nés dans le foko. De plus l'endogamie est particulièrement forte et dans les cas d'exogamie (virilocale dans la plupart des cas), les femmes venues résider chez les Zanamanoro sont nées dans le canton ou les cantons adjacents.

Cette forte endogamie et cette exogamie virilocale, contrôlée permettent aux paysans de ne pas faire éclater le terroir par le biais d'héritages trop nombreux qui seraient amassés par des originaires émigrés. Pour cette raison, les ventes de terre sont extrêmement rares; on préfère la mise en gage d'une terre en choisissant comme prêteur, d'abord des membres de la famille, puis des membres du foko enfin des alliés. Les achats enregistrés au canton depuis 1960 ont permis aux Zanamanoro de récupérer le plus souvent des terres dispersées par l'héritage (phénomène que nous avons noté à Ambohiboanjo). Les notables ont acheté un quart des terres, les petits propriétaires ont pris le reste.

L'auteur ne donne pas davantage de précisions quantitatives sur la répartition des terres, mais le fait qu'il puisse analyser les rapports entre

(1) voir biblio. n° 33

notables et petits propriétaires signifie que le clivage économique est actuellement une réalité interne à ce foko : A Antanajona vit une masse de petits propriétaires-exploitants qui survit avec l'appoint de salaires et de gains occasionnels procurés par Tananarive (ici, la fabrication d'objets en vannerie vendus au Zoma de Tananarive - les Zanamoro sont réputés dans cet artisanat). Nombre de jeunes chefs de famille hova se retrouvent pratiquement sans terre (la poussée démographique ne permettant plus au père de famille de doter tous ses enfants de terre), ils sont donc contraints au métayage et de plus en plus dépendants ou clients des propriétaires petits ou grands. Par le jeu des alliances matrimoniales qui permettent le cumul de gros héritages, et la création de liens privilégiés avec des riziers, des commerçants du zoma de Tananarive par exemple, se crée une classe de notables. Dans le foko qui se limite à Antanajona à un groupe de parenté soucieux en premier lieu de conserver l'autonomie du terroir (le moyen de production essentiel), les notables en créent des réseaux d'obligations. Tout naturellement, ils se retrouvent, représentants de leur foko à une échelle locale (canton - commune - paroisse) et ceci depuis l'Indépendance (auparavant, ils étaient contenus dans leur foko par l'administration française). "A ce niveau se constituent de nouvelles communautés de grands, capables cette fois-ci de mener les affaires et de s'acquiescer des fidélités sur un plus grand espace". "Ils concentrent la propriété privée, limitent les services rendus à des prêts d'argent et de riz, réalisent une accumulation primitive dans la spéculation sur les transports et dans la construction". L'auteur ajoute cette idée-clé : "c'est au sein du protectionnisme du foko que se développent d'abord les notables, leur succès reposant sur le monopole qu'ils ont ensuite de dépasser ce cadre".

Les autres communautés du centre que nous citerons dans les pages suivantes comprennent toutes des membres de l'élite merina. L'une (exerple Fenoarivo) ne comprend que des représentants de cette élite et leurs Andovo, l'autre (Beravina) comprend en plus des groupes de Hova ne faisant pas partie de cette élite et entourés aussi de leurs Andovo. Les deux foko (Fenoarivo, Beravina), ont accueilli un nombre important de familles d'immigrants (généralement des Andovo attirés par la proximité de Tananarive et le travail salarié sur les rizières de vary aloha).

e) Fenoarivo : R. Waast fait une analyse extrêmement rapide de cette communauté dans les annexes de son ouvrage sur la parenté (1), nous y ajoutons quelques informations quantitatives que nous avons collectées lors de notre enquête régionale dans l'un des quartiers du bourg (voir, cartes 12 et 13, la localisation du point de sondage n° 25).

Fenoarivo est situé à 10 km à l'ouest de Tananarive sur la route d'Arivonimamo. C'est un bourg d'environ 1200 habitants dont les maisons occupent la totalité d'une butte allongée de direction nord-sud, traversée d'est en ouest par la route nationale : au nord-ouest et au sud-est, la butte est bordée de marécages, les rizières s'étendent à l'est sur 1,2 km jusqu'à la Sisaony (voir carte 5 et 8), au sud-ouest une bande de rizières longe la tanety qui réapparaît plus à l'ouest sous forme d'une lanière allongée de direction nord-sud. Autour d'une famille andriana, qui d'après nos informations personnelles fait partie de l'élite merina et qui a participé aux mouvements d'émigration citadine, vivent de nombreux andevo dont chaque fragment de lignage se distingue par une fonction spécifique et traditionnelle. Cette fonction légitime la distribution de l'autorité au sein du groupe andevo fondée sur la subordination commune à la famille noble. "La famille des intendants est dominante et procède aux attributions de terre en métayage, à la distribution des rôles aux cérémonies funéraires andriana, aux règlements de conflit sur le tombeau noble". Par ailleurs Fenoarivo a accueilli de nombreux immigrants. Dans un des deux quartiers du bourg touché par notre enquête démographique régionale, les 2/3 des chefs de famille n'étaient pas nés dans la commune ce qui induit un fort pourcentage de familles étrangères installées à Fenoarivo; à titre de comparaison, Beravina, qui ne compte que 1/4 de chefs de famille nés à l'extérieur de la commune, comprend 21 familles étrangères sur 86. Ainsi à Fenoarivo le statut des Andevo originaires n'a pas été modifié parce que les Andriana, très bien intégrés à l'économie de marché, n'ont pas été tentés de vendre des terres à leurs Andevo ni même de leur en donner pour les attacher au terroir (la proximité de Tananarive et l'espoir d'accéder à des emplois urbains étant certainement une raison suffisante pour rester sur place). Les rapports de caste restent donc dominants; les Andriana sont propriétaires, les Andevo sont métayers, mais à l'intérieur de ce groupe, se crée un clivage économique entre gros et petits métayers; par ailleurs, les nouveaux venus (des Andevo vraisemblablement), ne sont pas intégrés à l'exploitation des terres de la communauté si ce n'est, le plus souvent, par le salariat agricole, c'est à dire au niveau le plus bas.

(1) voir bibliog. n° 33

f) Beravina : La communauté que nous avons étudiée (parties III et V de cet ouvrage) regroupe, rappelons-le, des Andriana (de l'élite merina), et leurs Andevo, des Hova et leurs Andevo, des immigrants généralement andevo. Ce foko est un menakely (fief) tout comme celui d'Ambohimalaza étudié par G. Condominas (1) dont nous donnons ici quelques informations. Ambohimalaza situé à 12 km à l'est de Tananarive, appartient à des Andriana de l'élite merina, des Hova résident dans ce menakely et sont toujours restés très soumis aux Andriana. Actuellement ces Hova sont comme étouffés entre les Andriana et la masse des Andevo devenus métayers au XVIII^e siècle. Ces quelques indices montrent bien que la relative indépendance des Hova de Beravina vis à vis des Andriana n'est peut-être pas généralisable à l'ensemble des menakely où se côtoient Andriana, Hova et Andevo des uns et des autres.

Comment replacer Beravina dans notre typologie ? Pour les besoins de notre analyse, nous nous intéresserons d'abord aux rapports entre les Hova (12 familles) et leurs Andevo (27 familles). Les uns et les autres habitent le plus souvent au nord du village-rue et sur la butte d'Antanambao (2). Leurs relations ont de nombreux points communs avec celles que nous avons analysées entre les anciens maîtres et les anciens Andevo d'Ilafy, de Namchana et d'Ambaniala :

- Une partie des Hova a émigré, mais il reste encore quelques familles à Beravina-nord : un tiers des habitants appartient au groupe des anciens maîtres, les deux autres tiers appartiennent au groupe des descendants d'Andevo (proportion proche de celle enregistrée à Ilafy et peut être à Ambaniala si l'on exclut les immigrants, proportion inférieure à celle enregistrée à Namchana).

- La situation foncière des habitants Hova apparaît plus médiocre qu'à Ilafy (les Hova de Beravina cultivent en prêt ou en métayage des terres appartenant à certains de leurs parents émigrés), mais meilleure qu'à Namchana sur le plan de la propriété rizicole tout au moins, car sur le plan de l'exploitation rizicole les situations sont identiques (voir tableaux p. 252 et page suivante). Nous manquons d'informations pour comparer avec ce qui se passe à Ambaniala.

- L'accession des Andevo à la propriété a bien eu lieu, tout comme à Ilafy, mais il s'agit là encore de l'accession à une petite propriété; elle semble tout de même mieux réussie qu'à Namchana (1/3 des ménages andevo de Beravina-nord possède plus de 50 ares de rizières, ce pourcentage s'élève au 1/10 à peine des ménages Andevo de Namchana). En revanche la répartition

(1) voir biblio. n° 9 (voir notamment p. 103 de cet ouvrage)

(2) Aux Hova et Andevo originaires du foko, il faut ajouter une famille de Zaza Hova originaires du foko et 5 familles de Hova immigrants.

des exploitations rizicoles andevo en fonction de leur taille est semblable dans les deux foko (voir tableaux p. 252 et ci-dessous). Dans ces deux foko, la concurrence s'exerce donc entre habitants hova et andevo pour cultiver les terres des émigrés.

répartition des rizières à Beravina-nord
entre les Hova, leurs Andevo et les immigrés

	propriété des originaires			propriété des immigrés!!		exploitation des originaires				exploitatio des immigrés
	Hova	Zaza Hova	Andevo	Hova	!!	Hova	Zaza Hova	Andevo	Hova	
supérieure à 2ha	1	-	1	-	!!	1	-	1	-	1
entre 1 et 2 ha	2	-	2	-	!!	3	-	4	-	-
entre 0,5 et 1ha	2	-	5	-	!!	1	-	4	-	1
entre 0 et 0,5ha	4	-	8	-	!!	4	-	9	-	-
nulle	3	1	11	5	!!	3	1	9	-	3
	12	1	27	5	!!	12	1	27	-	5

= Le salariat agricole intéresse une petite partie des Andevo de Hova, mais surtout les Andevo d'Andriana et les immigrés andevo résidant au sud du village-rue de Beravina. Il s'agit donc d'une situation que nous expliquons mal d'ailleurs mais qui est différente de celle d'Ilafy où le salariat agricole intéressait principalement les Andevo du foko, et de celle de Namehana où le salariat agricole était réservé à des saisonniers.

- Tout comme à Ilafy, Namehana, Ambaniala, les salaires non agricoles perçus à Tananarive ou sur place prennent une large place dans les revenus des ménages : 2 des 12 ménages hova originaires, 6 des 27 ménages andevo originaires et 3 des 5 ménages hova immigrés perçoivent des revenus d'origine non agricole supérieurs à 5000 FMG par mois, sans compter les bénéfices obtenus par le biais de l'artisanat (voir note annexe III B).

Au sud du chemin, vivent les Andriana (7 familles), leurs Andevo (18 familles) et les immigrés andevo (16 familles). Certains aspects des relations entre Andriana de l'élite merina et leurs Andevo sont proches de ceux décrits dans le foko de Fenoarivo par R. Waast.

- Le village se vide de ses Andriana. Dans quelques années il n'en restera plus. Les vieux qui restent au village font cultiver leurs terres par leurs Andevo devenus métayers.

- Certains Andevo (la moitié) n'ont accédé qu'à une propriété minuscule. Les Andevo, propriétaires-exploitants ou non, cultivent naturellement les terres de la masse des Andriana émigrés et acceptent le salariat agricole.

- Les immigrés tentent de s'intégrer à l'organisation foncière du foko fort partiellement. Sur 16 ménages, 6 sont de tout petits propriétaires et 3 sont des métayers). La plupart des immigrés sont salariés agricoles temporaires sur les terres de tous les groupes sociaux du foko de Beravina : au nord comme au sud, chez les maîtres comme chez les Andevo originaires.

Répartition des rizières à Beravina-sud
entre les Andriana, leurs Andevo et les immigrés

	propriété			exploitation		
	des originaires Andriana	des originaires Andevo	des immigrés Andevo	des originaires Andriana	des originaires Andevo	des immigrés Andevo
supérieure à 2ha	-	-	-	1	-	-
entre 1 et 2 ha	2	1	-	1	5	-
entre 0,5 et 1ha	1	2	1	1	2	3
entre 0 et 0,5ha	4	7	5	1	9	6
nulle	-	8	10	3	2	7
	7	18	16	7	18	16

- 1/3 des familles de Beravina-sud perçoit des revenus non agricoles supérieurs à 5000 FMG par mois. Ces revenus intéressent toutes les catégories sociales; mais comme l'ont noté les autres auteurs ayant étudié des communautés du centre de la plaine, ces revenus non agricoles permettent aux plus pauvres d'acheter du riz et aux plus riches qui n'ont pas ce souci d'accumuler des réserves monétaires qu'ils investissent dans le matériel agricole, l'élevage bovin (les revenus provenant de l'élevage laitier sont importants, dans ce foko), le commerce ou l'instruction des enfants.

3) Les dominantes de l'évolution des structures foncières et des rapports sociaux

Cette typologie nous a permis de survoler l'évolution des structures foncières dans une dizaine de foko de la plaine de Tananarive.

a) Les foko comprenant des maîtres (ne faisant pas partie de l'élite merina) et leurs Andevo sont les plus nombreux. Leur évolution dépend essentiellement de leur situation géographique par rapport à Tananarive. En effet, de l'éloignement ou de la proximité du foko à la capitale dépendent la présence ou le caractère de plusieurs éléments déterminants dans l'évolution de ces foko :

- la densité de la population (faible à la périphérie, forte au centre)
- l'émigration des maîtres (faible à la périphérie, notable ou forte au centre)
- l'exercice d'emplois non agricoles (pratiquement inexistant à la périphérie, notables au centre)
- la présence de saisonniers agricoles (très faible à la périphérie, dans la zone de vary vakambiaty, forte au centre dans la zone du vary aloha)
- la présence d'immigrants (très faible à la périphérie, nombreuse dans certains villages et bourgs du centre)
- la présence d'un cadastre (non établi dans les sous-préfectures d'Ambohidratrimo et d'Arivoninamo situées dans la zone périphérique, établi dans la sous-préfecture de Tananarive-banlieue dont une grande partie est située dans notre zone centrale).

A la périphérie, les Andevo ont tous accédé à une propriété petite et souvent moyenne : 20 à 60 ares de rizières, parfois plus sur les tanety. En effet, pour les garder, leurs maîtres leur ont donné quelques terres, le reste a été acheté (dans les vallées) ou défriché (sur les tanety.) Sauf exception (économies réalisées sur les soldes de militaires, accaparement des terres d'un maître émigré etc...), les Andevo accèdent rarement à la grande propriété et à une place de notable. Les maîtres restés sur place (comme les Andevo) voient leur situation foncière se dégrader parce que les Andevo sont devenus propriétaires certes, mais surtout parce que la pression démographique s'accroît. Plus les densités humaines à l'hectare de rizière sont fortes, plus la division économique des maîtres s'accroît. Apparaissent ainsi les grands propriétaires (des notables : un, deux ou trois par foko), les moyens et les petits

propriétaires. Le métayage devient aussi l'affaire des petits Hova alors qu'elle était auparavant réservée aux Andevo (dans la première moitié du XX^eme siècle). Tous ces foko vivent sur eux-mêmes, avec quelques menus revenus monétaires tirés de quelques productions culturelles, animales et parfois artisanales; néanmoins à la périphérie l'accession à la terre n'est pas encore bloquée, chaque famille possède quelques terres ou est en passe de les obtenir par achat ou par défri-chement.

Au centre, l'accession des Andevo à la propriété apparaît beaucoup moins bien réussie parce que la pression démographique était déjà forte il y a 70 ans et forçait les maîtres à prendre une position beaucoup plus conserva-trice (1); il se peut aussi que dès cette époque la possibilité pour les Andevo d'effectuer de petits travaux non agricoles dans les bourgs ou à Tananarive ait été suffisante pour les maintenir sur place, de sorte que les maîtres ont conservé leur ancienne main-d'oeuvre. Tous les Andevo (ceux qui ont acquis une propriété minuscule et ceux qui n'ont rien obtenu) sont devenus métayers des maîtres émigrés. Bien qu'importante cette émigration ne concerne jamais l'ensemble du groupe des maîtres - généralement des Hova - parce que les emplois urbains sont limités et que ces Hova n'ont jamais été liés au pouvoir central; un certain nombre d'entre eux réside toujours dans les foko. Actuelle-ment, dans les communautés que nous connaissons, il existe toute une gamme de possibilités : depuis les foko où il n'existe pas de petits Hova (Ilafy), en passant par les foko où se cotoient grands et petits Hova (Beravina nord), jusqu'aux foko où ne résident plus que des petits Hova (Namohana). Ce n'est pas l'importance de l'émigration qui détermine l'existence et la profondeur de cette division économique entre les anciens maîtres (les émigrés conservant en effet une part d'héritage toujours inférieure à celle de ceux qui restent au foko) mais tout simplement la surcharge humaine plus ou moins forte dans tous les terroirs du centre de la plaine. La pression démographique accentue les écarts entre quelques gros propriétaires et les petits propriétaires et métayers anciens maîtres ou Andevo. A l'intérieur de cette masse de petits paysans, la concurrence n'a même pas pour objectif l'appropriation des terres mais essentiellement l'exploitation des terres appartenant aux émigrés et à quelques gros propriétaires (dont certains résident dans le foko). De plus en plus souvent, les propriétaires non-exploi-tants choisissent un intendant (souvent un Andevo) pour se libérer de la gestion de leur propriété. C'est une nouvelle classe de notables, contrôlée par les propriétaires, qui émerge peu à peu.

(1) L'établissement du cadastre a généralement favorisé les maîtres qui se sont partagés la propriété de la réserve collective du foko.

Dans des conditions de vie rurale aussi aléatoires, les petits maîtres et les Andevo tentent désespérément une percée vers des activités non agricoles. Un équilibre vacillant s'établit entre les activités rurales qui ont toujours lieu dans le cadre du "vieux" foko et les activités non agricoles qui ont lieu en ville et dans les bourgs dans un cadre moins étouffant, moins figé, que celui du foko.

Toujours au centre, dans les terroirs de vary aloha, les saisonniers viennent chaque année non pas pour aider les salariés agricoles originaires de la région à effectuer des travaux qui doivent suivre un calendrier beaucoup plus strict que sur les terroirs de vary vakambiaty, mais pour remplacer les salariés originaires (du moins à Namahana; il faudrait vérifier si cette attitude des originaires est générale), ceux-ci ~~étaient~~ occupés nous l'avons vu par des activités non agricoles plus lucratives que le salariat agricole. Notons par ailleurs que dans le seul foko où la place d'étrangers immigrés depuis le début du siècle, a été analysée (le foko de Beravina), la plupart d'entre eux travaillent comme salariés sur les rizières de vary vakambiaty de tous les exploitants du foko. Une nouvelle ~~autre~~ classe prend donc naissance au coeur de la plaine : à côté des anciens maîtres dont quelques uns sont des notables, à côté des petits propriétaires anciens maîtres et Andevo prenant des terres en métayage dans des proportions diverses, à côté des Andevo petits ou grands métayers (quelques uns d'entre eux deviennent intendants), les immigrés forment un groupe qui ne participe à la vie rurale que par le biais du salariat agricole. Ces immigrés comme les originaires essaient d'exercer des activités non agricoles et quand ils trouvent un métier régulier, leur foko d'accueil n'est plus pour eux qu'un lieu de résidence.

b) A côté de toute cette série de foko comprenant toujours les maîtres, leurs Andevo et parfois des immigrants, quelques autres foko, beaucoup moins nombreux, se différencient par leur composition sociale :

- ou bien les maîtres du foko appartiennent à l'élite merina, dans ce cas la situation de ^{leurs} Andevo apparaît encore plus figée que dans les foko du centre de la plaine où une partie des maîtres a émigré (1). Les Andevo n'ont pratiquement pas accédé à la propriété et deviennent métayers de leurs maîtres qui ~~désertent~~, en grande partie, le foko natal. La différenciation entre Andevo

et ~~opère~~ au niveau de l'exploitation des terres : les gros métayers, parfois (1) Les foko comprenant des membres de l'élite merina sont plus nombreux dans la zone centrale que dans la périphérie de la plaine.

favorisés par les propriétaires s'opposent aux petits métayers.

- ou bien le foko est composé exclusivement de maîtres ne faisant pas partie de l'élite merina . dans ce cas même pour les foko du centre de la plaine, l'émigration citadine est limitée par les difficultés rencontrées par les propriétaires pour trouver des métayers. Toutefois la division de plus en plus distincte entre grands et petits propriétaires cherchant des terres à cultiver en métayage. peut libérer un certain nombre de gros propriétaires de cette contrainte.

- ou bien le foko est composé exclusivement d'anciens Andevo : dans le seul exemple que nous avons cité, la survie du groupe apparaît très difficile; seule une activité non agricole (ici la pêche) permet aux familles d'accepter de vivre sur un terroir non colonisé par les Merina jusqu'au XXème siècle pour la bonne raison que les potentialités agricoles du terroir étaient beaucoup trop réduites.

Chapitre B : L'AVENIR DE CES COMMUNAUTÉS

La société rurale apparaît bien hiérarchisée. A la périphérie les critères de castes ne dominent pas les rapports économiques : la très relative aisance foncière, la faible accentuation des écarts entre grands et petits, la possibilité d'améliorer un peu la situation de chaque famille par le travail favorisent le maintien de toute la vie sociale dans le cadre du foko, tandis que l'éloignement de Tananarive limite les possibilités de vie économique hors de ce cadre. Au centre de la plaine, l'économie moderne a largement contribué à perpétuer l'ancienne hiérarchie sociale, issue du XIXème siècle : les "petits" (métayers andevo originaires de la région et salariés andevo immigrés) sont maintenus au niveau le plus bas sans grand espoir de changement, tandis que l'augmentation de la densité de population accélère la division des anciens maîtres propriétaires, en deux groupes : une minorité de grands et une classe de petits obligés de devenir aussi des métayers. Toutefois, dans cette zone les "grands" mais aussi les "petits" peuvent réussir à se glisser hors du cadre du foko en exerçant une activité non agricole : de la régularité de cette activité dépend alors l'indépendance de l'individu par rapport aux structures économiques et sociales sclérosées de son foko.

Devant cette situation, les responsables régionaux et nationaux ont le choix entre trois possibilités qui d'ailleurs ne s'annulent pas les unes les autres :

- développer un mouvement d'émigration vers les zones vides du moyen ouest malgache .
- intensifier la production agricole sur place
- proposer des emplois urbains.

Ces trois aspects ont été analysés par J.P. Raison dans une communication sur les "conditions et conséquences de l'intensification de l'agriculture sur les Hautes Terres malgaches" (1).

1) Nous ne citons que pour mémoire l'émigration vers le moyen-ouest malgache, qu'il s'agisse d'émigration spontanée ou d'émigration dirigée dans des zones de colonisation où les paysans sont encadrés par des techniciens agricoles. En effet, seuls les métayers et les salariés de la zone centrale

(1) voir biblio. n° 27

de la plaine pourraient être intéressés par une telle opération. Toutefois, ces départs s'ils sont spontanés exigent une telle volonté de déracinement et s'ils sont dirigés de telles capacités techniques que pour le moment cette solution ne les concerne pas.

2) En revanche l'intensification des cultures, dans la plaine de Tananarive, est devenue l'affaire de presque tous les exploitants rizicoles, du moins pour ce qui concerne la première étape : celle de l'amélioration des techniques rizicoles qui a débuté vers 1965; la seconde étape, celle de la mise en place de nouvelles méthodes de cultures des tanety lancée en 1970-71 n'intéresse encore qu'une minorité de paysans volontaires.

a) la riziculture améliorée

Nous avons évoqué, **ici**, cette opération de développement rural à plusieurs reprises. A la fin de nos enquêtes en 1970, seule la sous-préfecture d'Ari-
vonimamo, donc la partie ouest de la plaine n'était pas encore concernée par l'opération. Il s'agissait d'apprendre aux paysans un certain nombre de techniques sur les pépinières et dans les rizières, notamment le repiquage du riz en ligne et le sarclage à la houe, afin de doubler les rendements, augmenter les surplus de riz commercialisés^{et} les revenus monétaires des paysans, enfin accroître les quantités de riz provenant de la région et consommées par les Tananariviens.

En 1970-71, J.P. Raison relève que dans la préfecture de Tananarive 76 % des exploitants (soit 63.000) pratiquent la méthode améliorée sur 62 % de la superficie rizicole (34.000 ha). L'opération est donc dès maintenant réussie mais sans avoir pour conséquence une forte augmentation du surplus de riz commercialisé. En effet, les paysans, dans leur grande majorité, récoltent tout juste ce qui est nécessaire à la consommation familiale et souvent même manquent de riz chaque année pour faire la soudure (voir chapitre C, 2ème partie). Ces nouvelles techniques ont donc eu essentiellement pour conséquence le recul de la limite de la pénurie, de sorte que les paysans ont accepté l'effort nécessaire pour augmenter la production rizicole.

Au delà de cette réussite globale; quelles conséquences socio-économiques entraîne l'opération de vulgarisation rizicole ?

- les plus gros propriétaires et les plus gros exploitants (c'est à dire une minorité) ont accepté ces nouvelles techniques, qui leur ont permis d'augmenter le surplus de riz commercialisé.

Ainsi cette opération a largement amélioré l'alimentation des paysans et diminué la dépendance des plus petits par rapport aux mieux nantis auxquels ils s'adressaient auparavant pour emprunter du riz chaque année à des taux usuraires, et dans le même temps elle a consolidé le pouvoir des plus riches paysans en augmentant leurs revenus monétaires.

→ les rizières cultivées par des métayers sont celles dont la production rizicole a le moins augmenté. Selon les informations données par les vulgarisateurs eux-mêmes, les métayers se refusent à investir des sommes importantes pour améliorer le sol de rizières qui leur seront peut-être refusées ~~par être~~ données à d'autres métayers les années suivantes. Ainsi l'organisation foncière actuelle freine la réussite de l'opération... et il n'est pas plus aisé de faire payer ces dépenses par des propriétaires qui ne reçoivent qu'un quart ou un tiers de la production. Un autre clivage s'opère donc entre les paysans : ceux qui possèdent les rizières qu'ils exploitent, profitent mieux de l'augmentation de la production rizicole que les métayers.

→ les salariés agricoles, qu'ils soient des émigrés saisonniers ou des paysans écafoko n'ont pas vu leur situation s'améliorer, puisque leur travail est payé à la tâche ou à la journée, quelque soit l'importance des récoltes. Seuls les artisans fabriquant des houes peuvent valoriser leur travail en employant leur propre petit matériel.

Ainsi sans mésestimer la réussite d'une opération qui permet au plus grand nombre de paysans d'améliorer son alimentation et en quelque sorte de repousser la limite au delà de laquelle les terroirs rizicoles seront trop étroits pour nourrir la population paysanne, ... notons que l'amélioration des techniques sans la modification des structures foncières accentue la hiérarchie sociale entre une minorité de gens bien nourris qui voient leurs revenus monétaires augmenter, une majorité de paysans qui se nourrissent mieux et une minorité de salariés qui ne bénéficient ^{en} aucune façon de ces augmentations de la production.

b) la mise en valeur des tanety

Cette opération débute tout juste : en 1970-71, selon J.P. Raison, 846 paysans volontaires expérimentaient ^{de} nouvelles techniques qui consistent à mettre en culture 60 arcs en 6 parcelles de 10 arcs protégées de l'érosion par des drains en courbes de niveau.

- 30 arcs sont mises en prairie de Hélinis pour 3 ans
- 30 arcs sont mises en soles :
 - cultures exigeantes (maïs ou pommes de terre, ou haricots, ou tabac, ou légumes)
 - cultures moins exigeantes : soja, "voanjory", ou patates, ou manioc et haricots
 - cultures peu exigeantes : arachide ou "voanjory" ou deuxième année de manioc."

La fumure comprend fumier et engrais. "La production du secteur modernisé obtenue sans recours à la main-d'oeuvre salariée devrait être valorisée surtout par l'embouche d'un boeuf et d'un porc chaque année". Compte-tenu des investissements nécessaires "sur 38,255 FFG de recette brute : près de 90 % viendraient des animaux d'embouche, le revenu net serait de 14.300 FFG pour 32 jours de travail".

La principale difficulté notée par J.P. Raison vient de ce que ce type d'exploitation exige de forts investissements et une très bonne gestion : actuellement les volontaires sont des petits notables qui exercent une autre activité que celle de paysan et qui tout naturellement emploient des salariés agricoles. A première vue, cette opération profite donc uniquement à la catégorie sociale la plus aisée. Même sans tenir compte des conséquences sociales on peut donc se demander si à elle seule, cette catégorie de paysans sera capable d'augmenter de façon notable la production agricole. Il semblerait plus "rentable" que les tanety soient valorisées par l'ensemble des paysans au cours des opérations agricoles moins exigeantes quant aux investissements financiers. Notons que le souci de gagner de l'argent en mettant en valeur certaines ressources des terroirs n'est pas étranger aux paysans même si les tanety apparaissent sous-exploitées. Rappelons que dans presque tous les exemples de communauté cités en conclusion, les paysans se sont spécialisés dans une production agricole ou paragricole : culture de l'oignon, de la tomate, élevage laitier, élevage du porc, du ver à soie, fabrication de charbon de bois, de savon noir, d'objets en vannerie, en chanvre, etc... Le développement de ces initiatives bute sur des blocages divers : les interdits religieux (les communautés proches de Lavombony ne cultivent pas d'oignon pour cette raison qui en cache peut-être d'autres), les difficultés de transports (pour les tomates cultivées à Ambohiboanjo), l'état sanitaire déplorable (pour les porcs d'Ambohiboanjo, pour les vaches de Beravina et probablement d'Ilafy). La liste pourrait s'allonger.

Quoiqu'il en soit, le milieu paysan apparaît réceptif aux techniques qui pourraient améliorer sa situation. La difficulté réside dans le fait que toute opération, même celle qui peut être entreprise par tous les paysans, par exemple l'élevage de porcs nourris avec du manioc, profitera **avantage aux grands** qu'aux **petits** : les conséquences de la vulgarisation rizicole sont suffisamment significatives. **à cet égard**, Il ne faut pas oublier en effet que dans les zones cadastrées, les **droits** fonciers mis en place sur les tanety sont les **mêmes** que sur les rizières : toutes les parcelles appartiennent à des individus qui sont souvent des anciens **maîtres**, seuls les **flots** les plus incultes appartiennent à l'Etat malgache. La valorisation des zones actuellement en friche ou ne portant que des cultures **pauvres** (manioc) suscitera automatiquement la **même** organisation foncière que celle mise en place sur les rizières ou sur les basses terrasses occupées par les cultures maraîchères; elle révélera les **mêmes** **olivages** sociaux. Seules, les tanety des zones non cadastrées peuvent être exploitées de façon plus rationnelle par des paysans qui deviendraient propriétaires des champs qu'ils ouvriraient dans les réserves collectives des foko.

En fait le choix reste à faire : ou bien limiter les objectifs du développement à une amélioration globale de la production et des revenus des paysans, dans ce cas une opération **financièrement moins exigeante que celle qui est entreprise** peut réussir, ou bien tenter d'améliorer le sort des "petits" et rendre la société plus fluide et dans ce cas il faut remettre en cause les structures foncières actuelles.

Il ne s'agit pas de faire éclater les foko qui, nous l'avons montré, offrent une certaine sécurité sociale et parfois économique aux individus même si cette sécurité est ressentie comme pesante, mais dans le cadre de ces foko transformer au moins les rapports fonciers (donc sociaux) dans toutes les zones qui ne sont pas encore mises en valeur.

3) Par ailleurs, un autre avenir est désiré par un grand nombre de paysans : ceux qui n'ont pas de terre et ceux qui ont des diplômes espèrent trouver un travail régulier à la ville. Jusqu'à présent, leurs activités oscillent entre la vie rurale et la vie urbaine. Ces équilibres fragiles, constamment modifiés sont dus à la faiblesse numérique des emplois urbains et à leur irrégularité. Une population souvent bien instruite et tout au moins habile est donc prête à devenir tout à fait citadine si le secteur industriel de Tananarive parvient à se développer.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - N. BIED-CHARRETON
Limites et intérêt des aspects quantitatifs d'une étude socio-économique.
Méthodologie de l'enquête statistique : "plaine de Tananarive"
Cahiers de l'ORSTOM - Série Sciences Humaines
1969 - vol. VI - n° 5 pp. 127-145.
- 2 - N. BIED-CHARRETON, F. CHIDREAU
Enquête plaine de Tananarive. Plan de sondage
ORSTOM Tananarive
1967 - multigr. 17 p. et annexes.
- 3 - P. BIROT
Contribution à l'étude morphologique des "plateaux" du centre de Madagascar
Revue de géographie, Madagascar
n° 3 - juillet - décembre 1963
p. 3-39.
- 4 - F. BOURGEAT
Carte pédologique de reconnaissance au 1/100.000e de Tananarive
ORSTOM Tananarive 1968
Carte notice 110P. et tableaux.
- 5 - F. BOURGEAT, H. PETIT
Les lavaka malgaches : un agent naturel d'évolution des versants
Bulletin de l'A.G.F.
1965 - mars avril p. 29-33.
- 6 - R. CABANES
Etude du village de Mancharana. Plaine de Tananarive
ORSTOM 1967
multi. 156 p.
- 7 - R. CABANES
Etude d'une commune rurale. Plaine de Tananarive
ORSTOM 1967
multigr. 84 p.
- 8 - CALLET rév. P.
Tantaran'ny Andriana eto Madagascar
(Histoire des Rois) - Traduction par Chapus GJ et Ratsimba E.
Académie malgache Tananarive 1953-1958
tomes 1 et 2 : 821 p. tomes 3 et 4 : 910 p.
- 9 - G. CONDOMINAS
Fokonolona et collectivités rurales en Imerina
Berger-Levrault Paris 1960. 235 p.
- 10 - CARLE
Note sur les travaux d'hydraulique agricole en 1914
Bulletin économique de Madagascar
Imprimerie officielle de Tananarive
1914 - p. 16-24.

- 11 - CARLE
Note sur les bassins réservoirs de la vallée inférieure de la Mamba
Bulletin économique de Madagascar
Imprimerie officielle de Tananarive
1910 - p. 169.174.
- 12 - P. de COMARIOND
Histoire de l'Imerina centrale
Tananarive - ORSTOM
1966 - multigr.
- 13 - H. DESCHAMPS
Histoire de Madagascar
Paris Berger-Levrault
1961 - 348 p.
- 14 - G. DONQUE
Le Zona de Tananarive. Etude géographique d'un marché urbain
Revue de géographie. Université de Madagascar
1965-66
n° 7 pp. 94-227/ n° 8 pp. 93-273.
- 15 - G. DONQUE
Les grandes villes d'Afrique et de Madagascar : Tananarive
La documentation française
notes et études documentaires
n° 3-529-3-530
octobre 1968 - 89 p.
- 16 - R. DOUESSIN
Géographie agraire des plaines de Tananarive
thèse de 3e cycle - Université d'Aix - Marseille
1970 - multigr. 2 tomes - 508 p. bibliog.
- 17 - J. DRESCH
Sur quelques aspects régionaux du relief de Madagascar
Bulletin de l'Association des géographes français
1962
pp. 236-251.
- 18 - G. GOUROU
Madagascar. Cartes de densité et de localisation de la population
CENUBAC et ORSTOM
1967. 28 p. et 3 cartes.
- 19 - ISNARD H.
Madagascar
Paris
A. Colin 1955 - 219 p.
- 20 - ISNARD H.
Les plaines de Tananarivo
Cahiers d'outre-mer
1955 p. 1-28.
- 21 - ISNARD H.
Les bases géographiques de la monarchie hova
Hommages à Lucien Febvre
Paris 1954. p. 195-206.
- 22 - HUYHN VAN NHAN
Rapport d'études sur les "bovins" laitiers du canton d'Itaosy.
Tananarive, O.R.S.T.O.M. 1966, multigr.

- 23 - R. LAUTEL, L. LAPLAINE, J. GUIGUES
Carte géologique n° 7 - feuille Tananarive 1/500.000 - 1951
Institut de géographie.
- 24 - L. LAPLAINE
Etude géologique des feuilles Miarinarivo et Tananarive
Travaux du bureau géologique de Madagascar n° 32 - 1952
73 p.
- 25 - H. MARCHAL
Iavombony
DES Université de Madagascar
1969
dactylog. 184 p.
- 26 - H. PERRIN
Les transports routiers suburbains et interurbains centrés sur Tananarive
thèse de 3ème cycle
Bordeaux-Talence
1967.
- 27 - J.P. RAISON
Conditions et conséquences de l'intensification de l'agriculture sur les
hautes terres malgaches
Communication présentée au colloque d'Accra sur la croissance démographique
en Afrique et à Madagascar
ORSTOM Tananarive
1971 - 20 p. multigr.
- 28 - J.P. RAISON
Utilisation du sol et organisation de l'espace en Imerina ancienne
Texte à paraître dans "Mélanges de géographie tropicale" offerts à Monsieur
le professeur Gourou
ORSTOM - Tananarive
1972. multigr. 32 p.
- 29 - J. RAZAFINDRATOVO
Etude du village d'Ilafy
Annales de l'Université de Madagascar
série lettres et Sciences Humaines
1969. n° 8 - 9 - 10
pp. 3-15 / pp. 47-71 / p. 51-74.
- 30 - ROBEQUAIN
Madagascar et les bases dispersées de l'Union Française
PUF 1958
580 p.
- 31 - SCET Coopération
Etude d'aménagement de la plaine de Tananarive - Réseau hydroagricole
Tananarive étude n° 14
1967 - 2 fascicules 174 p. et 98 p + cartes.
- 32 - SCET Coopération
Imerina, étude régionale
1963. tome I 128 p
tome II 138 p
tome III 82 p
tome IV cartes.

- 33 - R. WAAST
La parenté - Plaine de Tananarive
ORSTOM 1967
multigr. 84 p.
- 34 - R. WAAST
Etude sociologique - plaine de Tananarive - Rapport de synthèse
ORSTOM Tananarive
35 p. multigr.
- 35 - J. WURTZ
Evolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo
(Madagascar)
Etudes rurales n° 37-38-39
1970. p. 450-479.
- 36 - J. WURTZ
Liste des 412 villages administratifs compris dans la zone d'enquête
de la plaine de Tananarive
ORSTOM Tananarive
1967. 72 p. multigr.
- 37 - J. WURTZ
Conseils aux enquêteurs
ORSTOM Tananarive
1967. 40 p. et annexes.
- 38 - J. WURTZ
Réflexions à propos d'une enquête quantitative sur la région de Tananarive
Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines
1969. vol. VI n° 3 pp. 83-124.
- 39 - J. WURTZ
Influence de la ville de Tananarive sur les structures agraires de sa région.
La croissance urbaine en Afrique et à Madagascar
CNRS. Colloques internationaux
tome 2 pp. 1079-1087.
- 40 - M. BIED-CHARRETON, J.L. LEBRAS, J. WURTZ
Plaine de Tananarive - rapport préliminaire
Rive gauche Ikopa.
ORSTOM Tananarive
1967. 81 p. et cartes.
- 41 - M. BIED-CHARRETON, J.L. LEBRAS, J. WURTZ
Plaine de Tananarive. Démographie. Structure foncière - structure des
exploitants.
ORSTOM 1968
tome I 75 p
tome II 190 p
tome III 184 p
tome IV Cartes
- 42 - ATLAS DE MADAGASCAR
Association des géographes de Madagascar
Université de Madagascar et ORSTOM
Tananarive 1969
- 43 - R. WAAST
Rapport d'enquête sur une haute vallée des Hauts plateaux malgaches
- ronéo - ORSTOM - Tananarive
1965 - 115 pages ronéo.

- 274 -
TABLE DES MATIERES

Volume I

AVANT-PROPOS

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>I. Les étapes de l'organisation de l'espace</u>	6
- A/ <u>Le milieu naturel : des marécages entourés de collines</u>	7
1) le bassin central : son origine et son évolution	8
2) la zone périphérique : son évolution	8
3) les caractéristiques climatiques régionales	10
4) les sols : les premières formes de mise en valeur agricole	11
- B/ <u>Mise en place d'une civilisation rizicole dans la plaine marécageuse</u>	14
1) la lente conquête de la plaine du XVIème siècle au XVIIIème siècle : les premiers aménagements	14
2) l'époque d'Andrianampoinimerina	16
a) renforcement de l'organisation sociale	16
b) développement de l'administration territoriale en Imerina	18
c) poursuite des aménagements dans la plaine	19
3) la riziculture	20
- C/ <u>Pénétration de l'économie monétaire dans la plaine de Tananarive</u>	21
1) du commerce de troc à l'économie monétaire : ses conséquences sur la politique merina	22
a) le commerce sous Andrianampoinimerina	22
b) l'ouverture de l'Imerina aux Européens	22
c) domination de Madagascar par l'oligarchie merina	23
d) détérioration de la vie rurale en Imerina	24
2) la colonisation française	24
a) pénétration de l'économie de marché dans les campagnes	24
b) progrès techniques et intellectuels en Imerina	26
3) Tananarive : sa population, ses fonctions	27
a) sa population	25
b) la fonction administrative	28
c) la fonction culturelle	28
d) la fonction commerciale	29
- D/ <u>Organisation actuelle de l'espace</u>	
1) augmentation de la densité humaine au coeur de la plaine	31
2) diversification des types d'habitat au centre de la plaine	32
3) transformation des activités humaines dans le centre de la plaine	35
4) l'adaptation de l'encadrement administratif aux nouvelles formes de l'habitat	36

II. <u>Répartition et utilisation des terres en fonction des groupes sociaux et des potentialités agricoles du centre et de la périphérie de la plaine de Tananarive</u>	39
- A/ <u>Le double intérêt de notre enquête quantitative régionale</u>	39
1) premier objectif : le développement régional	39
2) nouvelle présentation des résultats : mise en évidence d'une différenciation entre le centre de la plaine et sa périphérie	43
- B/ <u>L'héritage et les grands groupes sociaux</u>	46
1) importance variable des groupes sociaux mis en évidence au cours de nos 2 séries d'enquêtes, en fonction de la distance à Tananarive	46
a) la périphérie de la plaine	46
b) le centre de la plaine	50
2) problèmes particuliers à certains groupes sociaux	52
a) les vieux exploitants originaires sans héritage	52
b) les jeunes	52
c) les propriétaires tananariviens	54
- C/ <u>Les potentialités agricoles du centre et de la périphérie de la plaine : leur utilisation</u>	56
1) la riziculture dans les exploitations agricoles	56
2) les champs de tanety dans les exploitations agricoles	60
a) variété des plantes cultivées sur tanety	60
b) sous-exploitation des tanety à la périphérie - forte occupation des basses-tanety dans la zone centrale	63
3) quelques nuances locales	64
- D/ <u>L'organisation foncière : la place des groupes sociaux</u>	66
1) adaptation de l'organisation foncière aux potentialités agricoles du centre et de la périphérie	66
a) les achats	66
b) les propriétés	68
c) les exploitants et le faire valoir indirect	70
d) les propriétaires et le faire valoir indirect	74
2) la percée des groupes sociaux	76
a) la propriété agricole	76
b) l'exploitation agricole	79
3) conclusion	81

III. <u>Ambohiboanjo et Beravina : histoire et évolution démographique de deux communautés de la plaine de Tananarive</u>	84
- A/ <u>Présentation des deux communautés et de leurs terroirs</u>	85
1) leur choix	85
a) Ambohiboanjo	85
b) Beravina	87
2) l'unité sociale et territoriale d'Ambohiboanjo et de Beravina	88
a) Ambohiboanjo	88
b) Beravina	89
- B/ <u>Ambohiboanjo : une communauté de colons merina sur les marges occidentales de la plaine</u>	91
1) le paysage agraire	91
2) l'histoire du foko	94
3) mouvements migratoires limités aux échanges matrimoniaux	96
- C/ <u>Beravina : une vieille commune de la vallée de la Sisaony</u>	101
1) le paysage agraire	101
2) un village-rue : son histoire	104
3) un terroir formé de deux espaces fonciers compacts	108
4) les bouleversements démographiques au XXème siècle	110
- D/ <u>Représentativité des deux communautés et de leurs terroirs</u>	116
1) correspondance entre les deux types de classification des groupes sociaux	116
2) comparaison entre les groupes sociaux d'Ambohiboanjo et de Beravina et ceux de la périphérie et du centre de la plaine	121
3) comparaison entre les exploitations d'Ambohiboanjo et de Beravina et celles de la périphérie et du centre de la plaine de Tananarive	124
a) orientation de la production agricole	124
b) la propriété agricole : les types d'acquisition des terres	125
c) l'exploitation agricole : le faire valoir indirect	127
4) conclusion	129

IV. <u>Evolution des structures foncières d'Anbohiboanjo au XXème siècle</u>	130
- A/ <u>le rôle effacé des émigrés</u>	133
1) Emprise foncière réduite des émigrés sur le terroir	135
2) Caractère temporaire de la propriété des émigrés	136
3) Importance du faire valoir indirect sur les propriétés des émigrés	139
4) Partage inégal de l'héritage familial au détriment des émigrés ...	139
5) Emigration provoquée par les difficultés foncières	142
6) Modification du comportement des émigrés citadins	143
7) Les terres des immigrants	145
- B/ <u>Accession des Andevo (1) à la propriété</u>	146
1) Les étapes de la progression des Andevo	146
2) Les défrichements : comportement voisin des Hova et des Andevo ...	148
3) Les achats de terre : le rôle des Andevo	150
4) Les nouveaux riches : la nouvelle pyramide sociale	155
- C/ <u>Participation progressive des Andevo à l'économie de marché</u>	159
1) Le calendrier agricole	160
2) Première étape : le salariat agricole	161
3) Deuxième étape : l'exploitation des terres en faire valoir indirect	162
a) la place du faire valoir indirect sur le terroir	163
b) les types de faire valoir indirect	164
c) les motivations des propriétaires qui choisissent le faire valoir indirect	168
d) place des Andevo et assimiléés parmi les paysans qui cultivent des terres en faire valoir indirect	170
4) Organisation du travail sur l'exploitation familiale - l'entraide.	172
5) Troisième étape : la commercialisation des récoltes	173
6) Activités non culturelles	175
a) l'élevage	176
b) les activités non agricoles	177
- D/ <u>L'avenir</u>	179

V - <u>Blocage des structures foncières a Beravina au XXème siècle</u>	184
A. <u>Permanence des anciennes structures de propriété</u>	186
1) le volume des ventes est trop faible pour modifier les structures foncières	187
a) modifications minimales de la forme du terroir au cours du XXème siècle	187
b) transactions foncières réduites d'un groupe social du foko à un autre	187
c) analyse des relations entre les groupes sociaux : les rapports entre acheteurs et vendeurs	189
d) diminution à peine sensible de la propriété hova et andriana par le biais des ventes	190
2) les terres collectives ont été accaparées par les Andriana et les Hova	192
3) l'héritage est dominant et maintient les anciennes structures de propriété	194
B. <u>Rôle décisif des émigrés dans le blocage des structures de propriété</u>	197
1) développement des migrations à caractère économique	197
2) rareté des ventes et accentuation des inégalités entre propriétaires émigrés	198
3) affrontement des émigrés et des habitants lors du partage des héritages	202
C. <u>La place des autres groupes sociaux de Beravina dans l'exploitation du terroir</u>	208
1) l'exploitation indirecte du terroir : conséquence logique de l'émigration et du vieillissement des quelques Andriana restés à Beravina	208
2) accession des Andevo originaires à l'exploitation du terroir ...	212
3) le salariat agricole, activité exclusivement réservée aux Andevo	220
4) les rapports internes aux groupes sociaux du foko, les rapports du foko avec l'administration	224
D. <u>Beravina n'est plus une communauté strictement paysanne</u>	227
1) médiocrité générale du dynamisme foncier rizicole	227
2) la commercialisation du riz	228
3) les ressources des tanety	230
4) les emplois non-agricoles	233
5) conclusion	234

CONCLUSION

- A/ Typologie des formes d'évolution des structures foncières dans les communautés de la plaine de Tananarive 237

1) les communautés rurales de la périphérie de la plaine 238

 a) Mahabo 239

 b) Anbohiboanjo 241

 c) Iavombony 241

 d) Anosiambo 245

2) les communautés rurales du centre de la plaine 247

 a) Ilafy 249

 b) Namehana 251

 c) Anbaniala 254

 d) Antanjona 255

 e) Fenoarivo 257

 f) Beravina 258

3) les dominantes de l'évolution des structures foncières et des rapports sociaux 261

- B/ L'avenir de ces communautés 265

 a) la riziculture améliorée 266

 b) les opérations "tanety" 267

BIBLIOGRAPHIE 270

Volume II

I. LISTE DES ANNEXES

Page

DOCUMENTS	I : <u>Les communes et les villages administratifs de la plaine de Tananarive.</u>	
	A) Evolution de la population des communes de la plaine de Tananarive	5
	B) Informations concernant les 452 villages administratifs de la plaine de Tananarive	6
DOCUMENTS	II : <u>Les hameaux, les familles, les exploitations touchés par l'enquête régionale.</u>	
	A) Liste des hameaux touchés par l'enquête régionale.....	17
	B) Informations concernant les 2017 familles-ménages touchées par l'enquête démographique	18
	C) Informations concernant les 295 exploitations touchées par les enquêtes "exploitation-propriété"	19
DOCUMENTS	III : <u>Les communautés d'Ambohiboanjo et de Beravina.</u>	
	A) Informations concernant les adultes des communautés d'Ambohiboanjo et de Beravina, leurs propriétés et leurs exploitations	41
	B) Activités des familles résidant dans les communautés d'Ambohiboanjo et de Beravina	83

II. LISTE DES CARTES, PLANS ET GRAPHIQUES

(Dans la pochette)

PLAINE DE TANANARIVE : 16 cartes

- 1) Localisation
- 2) Milieu naturel
- 3) Géomorphologie
- 4) Royaume merina du XVIIe au XIXe siècle
- 5) Densité humaine rapportée à l'espace rizicole
- 6) Aménagement du milieu naturel
- 7) Evolution des densités de population et immigrations
- 8) Infrastructure économique et administrative
- 9) Localisation de l'Habitat
- 10) Croquis de repérage : communes et villages administratifs
- 11) Croquis de repérage : répartition des villages administratifs
- 12) Croquis de repérage : densités humaines rapportées à l'espace rizicole et localisation des enquêtes
- 13) Croquis de repérage : localisation des 46 hameaux et des 295 exploitations touchées par l'enquête régionale
- 14) Répartition des 295 exploitations en fonction de l'héritage acquis par l'exploitant
- 15) Répartition des 295 exploitants en fonction des superficies rizicoles cultivées par exploitation
- 16) Répartition des 295 exploitations en fonction des superficies cultivées sur "tanety" par exploitation.

TERROIR D'AMBOHIBOANJO : 19 cartes, plans, graphiques

- 17) Région d'Ambohiboanjo
- 18) Habitat et Castes
- 19) Habitat et tombeaux
- 20) Mouvements de population adulte. A : mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive
- 21) Mouvements de population adulte. B : mouvements dépassant le cadre de la plaine de Tananarive
- 22) Généalogie
- 23) Aménagement du terroir
- 24) Utilisation des terres
- 25) Castes et propriété - 1900
- 26) Castes et propriété - 1938
- 27) Castes et propriété - 1968
- 28) Répartition de la propriété foncière entre les habitants et les émigrés
- 29) Acquisition des terres
- 30) Castes et exploitation
- 31) Faire valoir
- 32) Résidence des propriétaires
- 33) Mesure du dynamisme des 26 familles hova résidant à Ambohiboanjo
- 34) Mesure du dynamisme des 28 familles andevo et assimilés résidant à Ambohiboanjo
- 35) Evaluation du surplus de riz chez les habitants d'Ambohiboanjo en 1968

TERROIR DE BERAVINA : 19 cartes, plans, graphiques

- 36) Région de Beravina
- 37) Habitat et castes
- 38) Localisation des tombeaux
- 39) Mouvements de population adulte. A : mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive
- 40) Mouvements de population adulte. B : mouvements dépassant le cadre de la plaine de Tananarive
- 41) Généalogie
- 42) Aménagement du terroir
- 43) Utilisation des terres
- 44) Castes et propriété - 1900
- 45) Castes et propriété - 1935
- 46) Castes et propriété - 1968
- 47) Répartition de la propriété foncière entre les habitants et les émigrés
- 48) Acquisition des terres
- 49) Castes et exploitation
- 50) Faire valoir
- 51) Mesure du dynamisme des 19 familles andriana et hova, descendant des premiers occupants du terroir, résidant à Beravina
- 52) Mesure du dynamisme des 36 familles zaza hova, andevo d'andriana, andevo de hova, descendant des premiers occupants du terroir, résidant à Beravina
- 53) Mesure du dynamisme des 21 familles hova et andevo immigrés à Beravina dans le courant du XXème siècle
- 54) Evaluation du surplus de riz chez les habitants de Beravina en 1968.

Les cartes et graphiques : 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50
ont été dessinés par H. Justin RABEMANANTSOA.

UNIVERSITÉ DE PARIS I

Faculté des Lettres et des
Sciences Humaines

Jacqueline WURTZ

STRUCTURES FONCIÈRES ET RAPPORTS SOCIAUX
DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

THÈSE

POUR OBTENIR LE DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE

Soutenue le

Directeur d'études : P. MONBEIG

Tome II

O. R. S. T. O. M.
PARIS
1973

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

STRUCTURES FONCIERES ET RAPPORTS SOCIAUX

DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

Tome II : Annexes

F. WURTZ
Octobre 1972

LISTE DES ANNEXES

Page

DOCUMENTS I : Les communes et les villages administratifs de la plaine de Tananarive.

- A) Evolution de la population des communes de la plaine de Tananarive 5
- B) Informations concernant les 452 villages administratifs de la plaine de Tananarive 5

DOCUMENTS II : Les hameaux, les familles, les exploitations touchés par l'enquête régionale

- A) Liste des hameaux touchés par l'enquête régionale 17
- B) Informations concernant les 2017 familles-ménages touchées par l'enquête démographique 18
- C) Informations concernant les 295 exploitations touchées par les enquêtes "exploitation-propriété"..... 19

DOCUMENTS III : Les communautés d'Ambohiboanjo et de Beravina

- A) Informations concernant les adultes des Foko d'Ambohiboanjo et de Beravina, leurs propriétés et leurs exploitations 41
- B) Activités des familles résidant dans les Foko d'Ambohiboanjo et de Beravina 83

LISTE DES CARTES, PLANS ET GRAPHIQUES

(Dans la pochette, en annexe)

PLAINE DE TANANARIVE : 16 cartes

- 1) Localisation
- 2) Milieu naturel
- 3) Géomorphologie
- 4) Royaume merina du XVIIe au XIXe siècle
- 5) Densité humaine rapportée à l'espace rizicole
- 6) Aménagement du milieu naturel
- 7) Evolution des densités de population et immigrations
- 8) Infrastructure économique et administrative
- 9) Localisation de l'Habitat
- 10) Croquis de repérage : communes et villages administratifs
- 11) Croquis de repérage : répartition des villages administratifs
- 12) Croquis de repérage : densités humaines rapportées à l'espace rizicole et localisation des enquêtes
- 13) Croquis de repérage : localisation des 46 hameaux et des 295 exploitations touchées par l'enquête régionale
- 14) Répartition des 295 exploitations en fonction de l'héritage acquis par l'exploitant
- 15) Répartition des 295 exploitations en fonction des superficies rizicoles cultivées par exploitation
- 16) Répartition des 295 exploitations en fonction des superficies cultivées sur "tanety" par exploitation.

TERROIR d'AMBOHIBOANJO : 19 cartes, plans, graphiques

- 17) Région d'Ambohiboanjo
- 18) Habitat et Castes
- 19) Habitat et tombeaux
- 20) Mouvements de population adulte. A : mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive
- 21) Mouvements de population adulte. B : mouvements dépassant le cadre de la plaine de Tananarive
- 22) Généalogie
- 23) Aménagement du terroir
- 24) Utilisation des terres
- 25) Castes et propriété - 1900
- 26) Castes et propriété - 1938
- 27) Castes et propriété - 1968
- 28) Répartition de la propriété foncière entre les habitants et les émigrés
- 29) Acquisition des terres
- 30) Castes et exploitation
- 31) Faire valoir
- 32) Résidence des propriétaires
- 33) Mesure du dynamisme des 26 familles hova résidant à Ambohiboanjo
- 34) Mesure du dynamisme des 28 familles andevo et assimilés résidant à Ambohiboanjo
- 35) Evaluation du surplus de riz chez les habitants d'Ambohiboanjo en 1968

TERROIR DE BERAVINA : 19 cartes, plans, graphiques

- 36) Région de Beravina
- 37) Habitat et castes
- 38) Localisation des tombeaux
- 39) Mouvements de population adulte. A : mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive
- 40) Mouvements de population adulte. B : mouvements dépassant le cadre de la plaine de Tananarive

- 41) Généalogie
- 42) Aménagement du terroir
- 43) Utilisation des terres
- 44) Castes et propriété - 1900
- 45) Castes et propriété - 1935
- 46) Caste et propriété - 1968
- 47) Répartition de la propriété foncière entre les habitants du "foko" et les émigrés
- 48) Acquisition des terres
- 49) Castes et exploitation
- 50) Faire valoir
- 51) Mesure du dynamisme des 19 familles andriana et hova, descendant des premiers occupants du terroir, résidant à Beravina
- 52) Mesure du dynamisme des 36 familles zaza hova, andevo d'andriana, andevo de hova, descendant des premiers occupants du terroir, résidant à Beravina
- 53) Mesure du dynamisme des 21 familles hova et andevo immigrés à Beravina dans le courant du XXème siècle.
- 54) Evaluation du surplus de riz chez les habitants de Beravina en 1968

Les cartes et graphiques : 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 41, 42,
43, 44, 45, 46, 49, 50
ont été dessinés par M. Justin RABEMANANTSOA.

A) EVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA PLAINE DE TANANARIVE

(voir carte 7)

	(1)	(2)	(3)	(4)
Province de TANANARIVE	82	206332	358570	75%
- Préfecture de Tananarive				
- Préfecture de l'Imerina Central				
- Sous-préfecture de Tananarive-Banlieue				
- Ambohimanga	45	3420	5101	49%
- Ambohidraby	72	3796	6414	68%
- Sabotsy	30	3617	7883	117%
- Fieferana	82	4082	6136	50%
- Ilafy	35	5757	12424 ⁺	120%
- Ambohimalaza	60	4445	9202	107%
- Ambohimangakely	40	3972	7808	96%
- Alasora	20	3601	6827	89%
- Masindray	60	1791	5288	195%
- Tojombato	17	5103	10429	104%
- Ambohijanaka	55	3310	5866	77%
- Itaosy)	22	7895	21386	170%
- Ambohidrapeto)				
- Fenoarivo	17	4479	10840	142%
- Ampitatafika	25	2552	9525	273% ⁺
- Androhibe	35	4040	6276	55%
- Ankadivoribe	37	6132	8933	45%
- Ambohijoky	40	2108	3267	54%
- Ambalavao	62	2442	3625	48%
- Tsiafahy	87	3136	4395	40%
- Sous-préfecture d'Ambohidatrimo				
- Mananjara	173	4882	6998	43%
- Mahitsy	158	7529	11708	55%
- Merimandroso	65	4295	6692	55%
- Ambohidratimo	98	8451	17009	101%
- Antehiroka	33	4085	12876	219%
- Ampangabe	70	4535	7383	58%
- Ambohitrimanjaka	15	6864	8996	31%
- Préfecture de l'Itasy				
- Sous-préfecture d'Arivonimamo				
- Ambatomirahavavy	81	3298	5730	73%
- Ambohimandry	203	6156	9065	47%
- Antambolo	80	2595	4575	76% ⁺
- Imerintsiatosika	115	5668	8104	42%
- Morarano	75	2587	4396	69%
Total	2007	136623	255157	115 %

Colonne 1 : surface du canton en KM2

Colonne 2 : population relevée entre 1955 et 1958 (M. GOUROU)

Colonne 3 : population en 1968 (INSRE)

Colonne 4 : augmentation de la population entre ces deux périodes

Commentaire

+ - pour comparer les deux périodes nous avons gardé l'ancien découpage : en fait environ 3270 personnes et le territoire sur lequel elles vivaient sont passées d'Ilafy à Tananarive

+ - Cette forte augmentation s'explique certainement par une variation dans le découpage administratif entre les deux périodes

+ - Nous n'avons pas tenu compte de cette exception. La commune étant éloignée de la ville, il est possible que le recensement date des années 1955.

B) INFORMATIONS CONCERNANT LES 452 VILLAGES ADMINISTRATIFS DE LA
PLAINE DE TANANARIVE (selon les limites de l'enquête effectuée en 1966-68)

Les villages sont regroupés par commune (voir carte 10)

Colonne 1 - numéro du village

Colonne 2 - localisation par rapport à Tananarive (voir carte 12)

- . P périphérie
- . C centre

Colonne 3 - densité humaine à l'hectare de rizière

- . F faible (2 à 6 hab/ha selon les régions (voir cartes 5 et 12))
- . M moyenne (de 7 à 10 hab/ha selon les régions)
- . L lourde (de 19 à 22 hab/ha selon les régions)

Colonne 4 - influence de l'économie de marché

- . U villages "urbanisés" dont plus de 2,5% des contribuables paient un impôt sur le revenu (voir carte 11)
- . R villages "ruraux" dont moins de 2,5% des contribuables paient un impôt sur le revenu

Colonne 5 - stratification établie pour l'enquête régionale effectuée en 1966-68 (voir carte 11)

- zone (. A strate A (vallée aval de l'Ikopa - villages ruraux)
- (. B strate B (vallée amont de la Sisaony - villages ruraux)
- (. C strate C (coeur de la plaine - villages ruraux)
- de (. D strate D (coeur de la plaine - villages urbanisés)
- (. E strate E (rive gauche de l'Ikopa, au sud de Tananarive
- vallées (villages urbanisés)
- (. F strate F (Rive gauche de l'Ikopa au nord de Tananarive
- (villages ruraux)

Zone de Tanety. T

Colonne 6 - nombre d'habitants en 1965

Colonne 7 - superficie de la commune en ha

Colonne 8 - superficie des tanety en ha

Colonne 9 - superficie des rizières en ha

Colonne 10 - superficie des marécages en ha

Colonne 11 - superficie des lacs en ha.

Les mesures des superficies effectuées très rapidement sont approximatives.

Commune de MANANJARA

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
1	P	F	R	T	294	113	66	47		
2	P	F	R	T	100	151	106	45		
3	P	F	R	A	255	260	161	45	54	
4	P	F	R	T	240	887	733	154		
5	P	F	R	T	288	714	433	238	43	
6	P	F	U	T	171	249	106	143		
7	P	F	R	T	338	356	311	45		
8	P	F	R	T	175	215	187	28		
9	P	F	R	T	131	259	230	29		

Commune de MAHITSY

1	P	F	R	T	345	347	217	130		
2	P	F	R	T	310	675	638	37		
3	P	F	R	T	483	438	316	122		
4	P	F	R	T	483	621	511	110		
5	P	F	R	T	153	366	263	103		
6	P	F	R	T	294	259	198	61		
7	P	F	R	T	250	294	198	96		
8	P	F	U	T	228	388	329	59		
9	P	F	R	T	228	395	318	77		
10	P	F	R	T	233	421	325	96		
11	P	F	R	T	466	688	536	152		
12	P	F	R	T	553	324	198	126		
13	P	F	R	T	458	310	158	152		
14	P	F	R	T	379	175	83	92		
15	P	F	U	T	1798	151	96	55		
16	P	F	U	T	503	207	143	64		
17	P	F	R	T	287	211	79	132		
18	P	F	R	T	419	373	273	100		
19	P	F	R	T	411	341	239	102		
20	P	F	R	A	302	418	348	70		
21	P	F	R	A	349	341	226	115		
22	P	F	R	A	210	316	283	33		
23	P	F	R	T	576	246	176	30		
24	P	F	R	T	393	698	553	140	5	
25	P	F	R	T	268	334	214	116	4	
26	P	F	R	A	639	559	343	123	93	

Commune de MERIMANDROSO

1	P	F	R	T	485	307	159	133	15	
2	C	F	R	T	263	109	63	12	34	
3	P	F	R	T	521	723	559	107	57	
4	P	F	U	T	386	147	79	68	0	
5	C	F	R	T	436	123	49	20	54	
6	P	F	R	T	419	871	685	186	0	
7	P	F	R	T	291	379	303	76	0	
8	P	F	R	T	186	293	230	63	0	
9	P	F	U	T	290	279	218	61	2	
10	P	F	R	T	434	454	292	162	0	
11	P	F	R	T	262	200	179	21	0	
12	P	F	R	T	223	329	94	235	0	
13	P	F	R	T	323	348	185	163	0	
14	P	F	R	T	212	346	210	76	0	
15	P	F	R	T	613	166	110	56	0	

Commune d'AMBOHIDRATRIMO

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
1	P	M	U	T	2103	417	278	46		93
2	C	M	U	D	600	303	205	98		
3	C	M	R	C	600	171	107	64		
4	P	M	R	T	615	315	241	36		38
5	P	M	R	A	425	560	161	48	351	
6	P	M	R	C	665	398	294	104		
7	P	M	R	C	410	465	322	63	90	
8	P	M	R	C	402	257	180	59		18
9	P	F	R	T	520	401	344	57		
10	P	F	R	T	400	439	293	146		
11	P	M	R	T	500	437	344	84	9	
12	P	M	U	T	520	563	474	89		
13	P	F	R	T	550	877	643	234		
14	P	F	U	T	310	417	318	99		
15	P	F	R	A	685	653	289	194	170	
16	P	F	R	T	410	424	291	133		
17	P	M	R	T	430	692	504	188		
18	P	M	R	T	1600	1098	906	137	10	45
19	P	M	R	T	423	419	314	105		
20	P	M	R	T	640	581	482	99		

Commune d'ANTEHIROKA

1	C	L	U	T	590	163	89	16	26	32
2	C	L	R	T	637	83	53	22	8	
3	C	L	U	T	1000	321	245	39		37
4	C	L	U	T	630	161	91	13		57
5	C	L	R	C	449	115	89	26		
6	C	L	U	T	140	84	60	3		21
7	C	L	R	T	304	422	84	5	333	
8	C	L	U	T	345	75	64	11		
9	C	L	R	T	226	84	22	9	53	
10	C	L	R	T	148	169	152	13		4
11	C	L	R	T	402	210	7	8	195	
12	C	L	R	T	188	178	47		131	
13	C	L	U	T	2370	667	416	53	183	15

Commune d'AMPANGABE

1	P	F	R	A	350	826	264	61	501	
2	P	F	R	A	348	336	104	34	198	
3	P	F	R	T	400	683	368	218	97	
4	P	F	R	A	306	684	503	132	49	
5	P	M	R	C	389	202	110	89	3	
6	P	F	R	C	414	314	152	58	104	
7	P	F	R	C	431	276	128	148		
8	P	F	R	T	182	557	465	92		
9	P	F	R	C	334	173	149	24		
10	P	F	R	T	228	233	164	69		
11	C	M	R	C	479	203	89	73	41	
12	P	F	R	T	373	452	348	77	27	

13	P	F	R	T	208	223	128	95	
14	P	F	R	T	219	258	192	34	32
15	P	F	R	T	179	394	272	45	77
16	P	F	R	T	224	318	193	113	12
17	P	F	R	T	225	153	131	4	18
18	P	F	R	T	346	446	414	32	
19	P	F	R	T	320	214	156	58	

Commune d'AMBOHITRIMANJAKA

1	C	M	R	C	211	61	46	15	
2	C	M	U	D	401	70	45	17	8
3	C	M	U	D	348	98	29		69
4	C	M	R	C	259	57	7	50	
5	C	M	R	C	375	108	93	15	
6	C	M	R	C	219	115	65		50
7	C	M	R	C	468	53	6	47	
8	C	M	R	C	173	91	13	78	
9	C	M	R	C	487	99	33	66	
10	C	M	R	C	374	132	29	96	7
11	C	M	R	C	433	53		23	30
12	C	M	R	C	516	91	26	65	
13	C	M	U	D	240	38	34	4	
14	C	M	R	C	366	77	14	63	
15	P	M	R	C	68	60	14	10	36
16	C	M	R	C	470	80	30	4	46
17	C	M	R	C	467	73	46	27	
18	C	M	R	C	359	38	5	33	
19	C	M	U	D	208	80	80		
20	C	M	R	C	344	151	52	99	
21	C	M	R	C	250	49	45	4	
22	C	M	R	C	342	40	37	3	
23	C	M	R	C	241	16	11	5	
24	C	M	U	D	359	112	92	20	
25	C	M	R	C	349	134	20	114	

Commune d'ANTAMBOLO

1	P	F	R	A	137	242	177	65	
2	P	F	R	A	290	136	112	22	2
3	P	F	R	T	138	356	308	48	
4	P	F	R	T	156	637	605	32	
5	P	F	R	A	182	260	185	75	
6	P	F	R	T	187	357	324	33	
7	P	F	R	A	98	134	105	29	
8	P	F	R	T	198	127	125	2	
9	P	F	R	T	124	123	101	22	
10	P	F	R	A	134	315	253	62	
11	P	F	R	A	178	193	109	59	25
12	P	F	R	T	199	166	116	17	33
13	P	F	R	T	168	372	329	43	
14	P	F	R	T	146	196	107	47	42
15	P	F	R	T	201	250	211	39	
16	P	F	R	T	185	627	553	74	
17	P	F	R	A	190	300	144	78	78
18	P	F	R	T	152	197	197		
19	P	F	R	T	122	399	341	58	
20	P	F	R	A	239	573	280	96	197
21	P	F	R	T	192	354	301	53	

Commune de MORARANO

1	P	F	R	T	464	726	382	74	270
2	P	F	R	T	361	745	642	103	
3	P	F	R	T	345	2809	2161	413	235
4	P	F	R	T	402	459	427	32	

Commune d'IMERINTSIATOSIKA

1	P	F	R	T	305	597	570	27	
---	---	---	---	---	-----	-----	-----	----	--

Commune d'AMBATOMIRAHAVAVY

1	P	F	R	T	132	252	168	26	58
2	P	F	R	T	241	296	203	31	62
3	P	F	R	T	335	232	148	37	47
4	P	F	R	T	245	483	281	32	170
5	P	F	R	T	210	541	288	167	86
6	P	F	U	T	179	684	619	65	
7	P	F	R	T	220	361	294	57	10
8	P	F	R	T	237	387	303	55	29
9	P	F	R	T	290	120	95	25	
10	P	F	R	T	287	398	356	42	
11	P	F	R	T	209	290	233	21	36
12	P	F	R	T	349	504	276	16	212

Commune d'AMBOHIMANDRY

1	P	F	R	T	713	789	562	122	105
2	P	F	R	T	551	917	774	111	32
3	P	F	R	T	413	243	167	76	

Commune d'AMBOHIMANGA

1	P	M	R	T	261	180	149	31	
2	P	F	R	T	153	431	321	110	
3	P	M	U	T	314	316	239	77	
4	P	M	R	T	300	372	305		67
5	P	M	R	T	290	187	162	25	
6	P	M	R	T	253	319	293	26	
7	C	F	R	T	260	69	47	31	11
8	P	M	R	T	346	116	73	43	
9	P	F	R	T	313	82	27	35	
10	C	F	R	T	191	102	46	41	15
11	P	M	R	T	350	154	103	51	
12	P	M	R	T	246	159	82	77	
13	P	F	R	T	211	221	169	39	13
14	C	M	R	T	390	270	153	44	73
15	P	M	R	T	262	127	77	50	

Commune de SABOTSY-NAMEHANA

1	C	M	R	T	206	191	163	29	
2	C	M	R	T	439	280	104	74	102
3	C	M	R	T	270	141	126	15	
4	C	M	R	T	104	43	29	14	
5	C	M	R	T	425	298	240	58	
6	C	M	R	T	231	224	75	60	89
7	C	M	U	T	109	163	63	7	93
8	C	M	R	T	276	104	47	42	15
9	C	M	R	T	279	147		31	116
10	C	M	U	T	207	99	10	89	
11	C	M	R	T	240	152	75	77	
12	C	M	R	T	302	201	122	2	77
13	C	M	U	T	184	112	78	34	
14	C	M	R	T	438	78	74	4	
15	C	M	U	T	306	45	45		
16	C	M	R	T	461	105	100	5	

Commune d'ILAFY

1	C	M	U	T	451	176	67	65	44
2	C	M	U	T	830	96	79	17	
3	C	M	U	T	341	202	155	47	
4	C	M	U	T	344	263	176	28	59
5	C	M	U	T	377	232	221	11	
6	C	L	U	T	320	312	285	27	
7	C	M	R	T	297	53	5	48	
8	C	M	R	T	300	117	23	94	
9	C	M	R	T	262	25	14	11	
10	C	M	R	T	217	160	31	72	57
11	C	M	R	T	203	127		60	67
12	C	M	U	T	242	35	5	24	6
13	C	M	R	T	159	143	2	32	109
14	C	M	R	T	166	43	40	3	
15	C	M	R	T	353	109	45	64	
16	C	M	U	T	291	116	116		
17	C	M	R	T	183	136	136		

Commune de FENOARIVO

1	C	M	R	C	320	229	29	40	160
2	C	M	R	C	720	179	40	33	106
3	C	M	R	C	810	128	49	21	58
4	C	M	R	T	350	160	138	14	8
5	C	M	U	T	265	40	36	4	
6	C	M	R	T	410	147	118	29	
7	C	M	R	T	700	131	119	12	
8	C	M	R	T	350	141	112	29	
9	C	M	U	T	430	60	55	5	
10	C	M	R	B	420	176	37	139	
11	C	M	R	T	680	175	130	13	32
12	C	M	R	T	690	186	72	64	50
13	C	M	R	C	210	68	24	44	
14	C	M	U	T	750	87	13	7	67

Commune d'ITAOSY

1	C	M	R	C	351	77	20	57	
2	C	M	R	C	485	96	33	63	
3	C	M	R	C	653	151	40	49	62
4	C	M	R	C	350	92	75	17	
5	C	M	R	C	353	26	4	22	
6	C	M	R	C	384	120	45	75	
7	C	M	U	D	308	77	13	64	
8	C	M	U	D	1002	96	65	31	
9	C	M	U	D	392	68	11	57	
10	C	M	R	C	360	187	52	45	86
11	C	M	R	C	1526	101	83	18	
12	C	M	U	D	300	180	168	12	

Commune d'AMBOHIDRAPETO

1	C	M	U	D	600	146	97	49	
2	C	M	U	D	733	44	31	13	
3	C	M	U	D	253	154	84	70	
4	C	M	U	D	665	200	100	100	
5	C	M	U	D	100	102	87	15	
6	C	M	U	D	404	66	44	22	
7	C	M	U	D	280	96	31	65	
8	C	M	R	C	380	103	26	77	
9	C	M	R	C	297	70	13	57	
10	C	M	U	D	225	180	46	134	
11	C	M	R	C	200	106	30	76	
12	C	M	R	C	217	98	27	71	
13	C	M	U	U	298	62	25	37	

Commune d'AMPITATAFIKA

1	C	M	R	C	516	106	20	64	22
2	C	M	U	D	668	75	41	24	10
3	C	M	R	C	597	216	79	23	114
4	C	M	U	E	1347	192	107	85	
5	C	M	R	F	2005	109	46	65	
6	C	M	R	C	513	207	155	52	
7	C	M	R	B	377	309	166	143	
8	C	M	U	D	391	233	122	111	
9	C	M	R	B	677	218	115	45	58
10	C	M	R	B	391	123	46	47	20
11	C	M	R	B	409	277	211	66	
12	C	M	R	T	491	339	281	58	

Commune d'ANDROHIBE

1	C	M	R	B	201	79	39	40	
2	C	M	R	T	126	58	66	12	
3	C	M	R	T	383	112	88	24	
4	C	M	R	T	228	113	90	23	
5	C	M	R	B	362	140	69	71	
6	P	M	R	T	250	146	122	4	20
7	P	M	R	B	394	78	45	19	14
8	P	M	R	T	250	429	352	5	72
9	C	M	R	B	247	93	21	31	41
10	C	M	R	B	202	85	35	50	

11	C	M	R	B	290	116	30	56	30
12	P	F	R	T	280	157	141	4	12
13	P	F	R	T	240	179	159	20	
14	P	F	R	B	230	78	10	68	
15	P	F	R	B	370	333	165	121	47
16	P	F	R	T	302	270	221	49	
17	P	F	R	B	250	134	49	37	48
18	P	F	R	T	210	279	209	56	14
19	P	F	R	T	154	170	122	48	
20	P	F	R	T	228	288	166	68	74
21	P	F	R	T	310	97	76	21	
22	P	F	R	T	350	460	441	19	
23	P	F	R	T	268	129	95	34	

Commune d'ANKADIVORIBE

1	P	F	R	B	263	132	21	111	
2	P	F	R	B	318	483	318	115	50
3	P	F	R	T	392	641	549	92	
4	P	F	R	B	376	268	188	80	
5	P	F	R	B	279	133	30	138	15
6	P	F	R	B	295	179	91	82	6
7	C	M	R	T	462	185	165	20	
8	C	M	R	T	170	87	87		
9	C	F	R	B	418	233	111	81	41
10	C	M	R	B	311	44	13	31	
11	C	F	R	B	488	119	19	98	2
12	C	F	R	T	469	315	266	49	
13	C	M	R	B	200	62	38	24	
14	C	M	R	T	374	98	74	24	
15	C	M	R	B	420	112	66	46	
16	C	M	R	B	250	65	36	29	
17	C	M	R	B	263	109	38	71	
18	C	M	R	T	436	186	144	42	
19	C	M	R	C	458	79	36	43	
20	C	M	R	C	375	67	23	31	13
21	C	M	R	C	200	104	7	97	
22	C	M	R	T	150	200	111	42	47
23	C	M	R	C	350	164	55	109	
24	C	M	R	C	200	123	72	51	

Commune de TANJOMBATO

1	C	M	R	T	952	165	101	64	
2	C	M	R	T	616	164	104	41	19
3	C	M	R	T	195	118	118		
4	C	M	U	T	397	114	75	39	
5	C	M	U	D	612	143	83	39	21
6	C	M	U	E	774	77	53	24	
7	C	M	U	E	391	99	37	62	
8	C	M	U	E	489	51	32	19	
9	C	M	U	T	514	98	83	15	
10	C	M	R	F	303	62	20	42	
11	C	M	U	E	462	89	40	49	
12	C	M	U	E	1193	102	2	100	
13	C	M	U	E	920	93	34	52	7
14	C	M	U	E	1132	89	38	51	

Commune d'ALASORA

1	C	M	U	T	310	73	50	19	4
2	C	M	R	F	371	49	37	12	
3	C	M	U	E	577	60	15	45	
4	C	M	R	F	419	62	3	59	
5	C	M	R	T	297	125	98	27	
6	C	M	U	E	382	132	32	100	
7	C	M	R	F	245	65	15	41	9
8	C	M	U	T	279	98	70	28	
9	C	M	U	E	355	147	34	113	
10	C	M	R	T	246	104	104		
11	C	M	U	T	300	261	241	20	
12	C	M	R	T	670	213	126	43	44
13	C	M	U	F	293	137	104	33	
14	C	M	R	F	323	114	36	73	5
15	C	M	R	F	286	284	102	121	61
16	C	M	U	E	491	163	24	139	

Commune d'AMBOHIMANGAKELY

1	C	L	R	T	722	416	382	34	
2	C	L	R	T	430	443	413	30	
3	C	L	R	T	230	298	275	23	
4	C	L	R	T	363	201	179	22	
5	C	L	R	T	332	270	270		
6	C	L	R	T	344	221	168	53	
7	C	L	U	D	1012	229	183	46	
8	C	L	U	T	1489	340	325	15	
9	C	L	R	C	401	169	91	20	58
10	C	L	R	C	1134	68	37	31	
11	C	L	R	C	294	168	158	3	7
12	C	L	R	T	806	189	141	29	19

Commune d'AMBOHIMALAZA

1	P	F	R	T	230	398	372	26	
2	C	F	R	T	280	127	88		39
3	P	F	R	T	325	172	114	58	
4	P	F	R	T	200	312	292	20	
5	C	F	R	T	250	235	207	10	18

Commune d'AMBOHIJANAKA

1	C	M	R	T	243	208	185	23	
2	C	M	U	T	356	181	136	45	
3	C	M	R	T	240	177	177		
4	C	F	R	T	250	159	139	20	
5	C	M	R	T	320	212	159	38	15
6	C	M	U	T	320	183	161	22	
7	C	M	R	T	260	176	84	11	81
8	C	M	R	T	640	231	142	71	18
9	C	F	R	T	292	246	228	18	
10	P	M	R	T	489	256	217	39	

11	P	M	U	T	250	264	217	47
12	P	M	R	T	150	143	143	
13	P	M	R	T	165	323	282	41
14	P	M	U	T	604	182	134	48
15	P	M	R	T	160	104	104	
16	P	M	U	T	150	297	260	37
17	C	M	U	T	215	553	460	93
18	P	M	R	T	220	449	402	47
19	P	M	R	T	156	91	91	

Commune de MASINDRAY

1	C	F	R	T	503	330	102	108	120
2	P	F	R	T	322	350	252	98	
3	C	F	R	T	304	626	598	28	
4	P	F	R	T	406	292	187	35	70
5	P	F	R	T	233	359	263	96	

Commune d'AMBCHIJOKY

1	P	F	R	T	243	365	250	41	74
2	P	F	R	T	193	157	96	19	42
3	P	M	R	T	156	248	240	8	
4	P	M	R	T	139	177	165	12	
5	P	F	R	T	163	99	75	24	
6	P	M	R	T	137	447	441	6	
7	P	M	R	T	142	159	159		
8	P	F	R	T	161	211	295	6	
9	P	F	R	B	190	145	25	66	54
10	P	F	R	T	137	218	113	68	37
11	P	F	R	B	213	91	9	82	
12	P	F	R	T	248	154	134	20	
13	P	F	R	T	194	262	187	57	18
14	P	F	R	T	204	125	83	42	
15	P	F	R	T	197	109	31	23	55
16	P	F	R	T	319	157	122	25	10

Commune d'AMBALAVAO

1	P	M	U	T	240	194	191	3	
2	P	M	K	T	320	269	242	27	
3	P	M	R	T	346	276	276		
4	P	M	R	T	352	307	242	20	45
5	P	M	R	T	350	333	307	16	10
6	P	M	R	T	342	540	387	93	68
7	P	M	R	T	346	701	653	48	
8	P	M	R	T	353	440	357	16	49

Commune de TSIAFAHY

1	P	M	R	T	183	116	113	3	
2	P	M	R	T	220	146	101	45	
3	P	M	R	T	169	204	201	3	
4	P	M	R	T	256	195	171	24	
5	P	M	R	T	130	160	147	7	6
6	P	M	R	T	168	201	182	19	
7	P	M	U	T	450	167	99	24	44
8	P	M	R	T	178	222	215	7	
9	P	M	R	T	246	323	320	3	
10	P	M	R	T	301	258	203	30	25
11	P	M	R	T	169	266	266		
12	P	M	R	T	250	368	368		

Commune d'ANDRAMASINA

1	P	M	R	T	887	1567	1419	148	
2	P	M	R	T	990	950	912	38	
3	P	M	R	T	578	274	235	39	

Commune d'AMBOHIMANARINA

1	C	L	R	T	177	41	1	40	
2	C	L	R	T	299	46	20	26	
3	C	L	R	T	590	62	16	46	
4	C	L	U	T	294	39	11	28	
5	C	L	R	T	159	37	9	28	
6	C	L	R	T	621	53	48		5
7	C	L	R	T	256	49		49	
8	C	L	R	T	280	34	13	21	
9	C	L	R	T	595	41	22	19	
10	C	L	R	C	810	35	3	32	
11	C	L	R	C	1820	22	10	12	
12	C	L	R	C	150	36	4	32	
13	C	L	R	C	2000	44	8	36	
14	C	L	R	C	2200	24	3	21	
15	C	L	R	C	1359	87		87	
16	C	L	R	C	2007	100	42	52	6
17	C	L	R	C	554	13	5	13	
18	C	L	R	C	438	59	23	31	
19	C	L	R	C	234	96		79	17
20	C	L	R	C	1357	23	3	13	7
21	C	L	R	C	160	35	5	30	
22	C	L	R	C	89	76	27	49	
23	C	L	U	D	363	45	10	35	
24	C	L	R	C	1534	98	2	89	7
25	C	L	U	D	643	24	13	11	
26	C	L	U	D	975	35	16	19	
27	C	L	R	D	537	62	24	38	
28	C	L	R	C	1513	92	15	77	

A. LISTE DES HAMEAUX TOUCHÉS PAR L'ENQUÊTE
REGIONALE (1966-68) DANS LA PLATIE DE TANANARIVE

(avec indication de la situation du hameau par rapport à la ville). Les numéros des hameaux sont ceux indiqués sur les cartes de la 2^{ème} partie. 13. 14. 15. 16.

Situation du hameau	Numéro du hameau	Nom du hameau	Nom de la commune
Centre	01	Sud Ambohipo	Alasora
Centre	02	Est Ankadindratompo	Alasora
Centre	03	Ambohimamory	Ampitatafika
Centre	04	Ambodirano	Ampitatafika
Centre	05	Tanjombato Nord	Tanjombato
Centre	06	Andoavato	Tanjombato
Centre	07	Ambodivondava	Alasora
Centre	08	Amboasary Sud	Alasora
Centre	09	Madera	Tanjombato
Centre	10	Morarano	Tanjombato
Périphérie	11	Tsinjoarivo	Ambohitrimito
Périphérie	12	Vohilava	Ambohitrimito
Centre	13	Andranomahitsy	Ambohitrimito
Centre	14	Antsimotanana	Ampitatafika
Centre	15	Masindray	Ampitatafika
Centre	16	Avarabohitra	Itaosy
Centre	17	Soamianpita	Itaosy
Centre	18	Ambohimandray	Ambohimanarina
Centre	19	Ambohiniadana nord	Ambohimanarina
Centre	20	Ambodiady	Ambohimanarina
Périphérie	21	Iombivato	Ampangabe
Périphérie	22	Anosiambo	Ampangabe
Périphérie	23	Ambohiboanjo	Antambolo
Périphérie	24	Ambohijatovo	Antambolo
Centre	25	Ambaniavaratra	Fenoarivo
Centre	26	Harombato	Androhibe
Centre	27	Sambaimasina	Androhibe
Périphérie	28	Miadamanjaka	Androhibe
Périphérie	29	Ambohinaorina	Androhibe
Centre	30	Ambohijatovo	Itaosy
Centre	31	Antanjona	Itaosy
Centre	32	Tongarivo	Tanjombato
Centre	33	Ambodirofia	Tanjombato
Centre	34	Antanety Sud	Ambohimanarina
Périphérie	35	Antanifitsaka	Antambolo
Périphérie	36	Kianjakely	Antambolo
Périphérie	37	Miarinarivo	Mahitsy
Périphérie	38	Ambalabe	Mahitsy
Périphérie	39	Ambovoy	Androhibe
Périphérie	40	Angodongona	Tsiafahy
Centre	41	Andranovoa	Ambohimangakely
Centre	42	Amboromanana	Ambohimangakely
Centre	43	Merimanjaka	Ambohijanaka
Centre	44	Mananjara	Ambohijanaka
Centre	45	Namehana	Sobotsy-namehana
Périphérie	46	Lavombony	Ambohimanga

DOCUMENT II

B. INFORMATIONS CONCERNANT LES 247 FAMILLES MENAGES TOUCHEES

PAR L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

(Ces informations sont utilisées pour la carte ~~"évolution des densités de population et migrations"~~ ~~et dans la 2ème partie~~).

numéro du hameau	nombre de familles résidant dans le hameau	nombre de familles d'exploitants agricoles dont le chef est né (1)		nombre de familles de non-exploitants dont le chef est né	
		dans la commune	hors de la commune	dans la commune	hors de la commune
01	9	1	7	0	1
02	43	8	13	2	15
03	42	26	7	8	1
04	103	41	54	4	24
05	176	36	57	24	79
06	99	9	21	17	52
07	91	42	39	5	5
08	9	2	6	0	1
09	19	9	7	0	3
10	31	17	8	3	3
11	30	23	6	1	0
12	20	16	3	1	0
13	71	54	8	8	1
14	27	19	6	1	1
15	17	12	2	0	3
16	48	3	13	2	30
17	26	0	8	2	16
18	74	22	8	18	26
19	172	30	10	58	74
20	62	38	6	6	12
21	3	1	2	0	0
22	24	20	4	0	0
23	20	17	2	0	1
24	4	4	0	0	0
25	103	58	24	9	12
26	28	21	6	0	1
27	7	6	1	0	0
28	8	7	0	1	0
29	22	17	5	0	0
30	20	11	3	0	6
31	43	34	7	1	1
32	101	43	19	12	27
33	44	3	2	5	34
34	47	23	2	7	15
35	36	27	3	1	0
36	15	10	4	1	0
37	15	14	1	0	0
38	10	9	1	0	0
39	24	21	3	0	0
40	75	25	16	9	15
41	19	18	1	0	0
42	13	9	2	1	1
43	37	14	6	6	11
44	17	5	5	2	5
45	52	34	12	4	2
46	61	41	16	1	3

(1) Une famille est dite famille d'exploitants dès qu'un de ses membres cultive ne serait-ce qu'un are de terrain.

C) INFORMATIONS CONCERNANT LES 295 EXPLOITATIONS TOUCHÉES PAR LES ENQUÊTES "PROPRIÉTÉ-EXPLOITATION", DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

1) Informations concernant le hameau

Ligne 1 : C hameau situé au centre de la plaine - P hameau situé à la périphérie (voir les limites de ces deux zones sur la carte 12)

Ligne 2 : les hameaux sont numérotés (voir leur localisation sur la carte 12 et dans l'annexe II A)

Ligne 3 : les exploitations sont numérotées de 1 à 295

2) Informations concernant le chef d'exploitation

Ligne 4 : identification du chef de famille

HVO : Héritier-vieux-originaire, HVI : héritier-vieux-immigré

VO : non héritier-vieux-originaire, VI : non héritier-vieux-immigré

HJO : héritier-jeune-originaire, HJI : héritier-jeune-immigré

JO : non héritier-jeune-originaire, JI : non héritier-jeune-immi.

- Pour être classé parmi les héritiers, il suffit que le chef de famille ou l'un des membres de la famille ait hérité d'une parcelle quelque soit sa dimension.

- Les "vieux" chefs de famille ont plus de 50 ans, les "jeunes" ont moins de 50 ans.

- Les originaires sont nés dans le hameau ou tout au moins la commune où a eu lieu l'enquête, les immigrés sont nés à l'extérieur de la commune

Ligne 5 : M. sexe masculin, F. sexe féminin

Ligne 7 : N. n'est jamais allé à l'école, E. est allé à l'école
D. est titulaire d'un diplôme

Ligne 8 : lieu de naissance : H. dans le hameau, C. dans la commune, T. à Tananarive, P. dans la plaine de Tananarive (voir la liste des communes sur le document IA), M. hors de la plaine dans les autres régions de Madagascar.

Ligne 9 : date d'arrivée au hameau, ex. 53 veut dire en 1953 etc...

Ligne 12 : nous appelons actifs agricoles et non agricoles, les adultes qui exercent une double activité dans et hors de l'agriculture

Les informations ci-dessus (ligne 5 à 14) ont été dépouillées sous la direction de M. BIED-CHARRETON.

3) Informations concernant la propriété et l'exploitation

Ligne 15 et suivantes : les superficies sont données en ares.

Ligne 27 : FVD. faire valoir direct, FVI. faire valoir indirect

Nous avons réuni en une seule information :

- Lignes 19, 20, 21, 22 les surfaces héritées, défrichées et reçues en don. Seul l'héritage est important, les défrichements constituent 6 à 11% des propriétés (selon les résultats de nos enquêtes quantitatives)

- Lignes 43, 44, 45, 46 : les surfaces prises en métayage, en location, en gage. Seules les terres prises en métayage sont importantes. Les locations et les gages constituent de 6 à 8% des terres prises en faire valoir indirect.

- Lignes 17, 21, 25, 29, 33, 37, 41, 45, 49, les surfaces occupées par les jardins, les champs et les bois sur tanety. Les champs de cultures sèches occupent la plus grande place. Les bois occupent environ 6% des terres exploitées sur tanety, les fruits et les légumes 12%

Mise en relation des superficies appropriées et exploitées

Ligne 15 = ligne 16 + ligne 17 + ligne 18

Ligne 15 = ligne 19 + ligne 23

"	15	=	"	31	+	"	47	
"	19	=	"	20	+	"	21	+ " 22
"	23	=	"	24	+	"	25	+ " 26
"	27	=	"	28	+	"	29	+ " 30
"	27	=	"	31	+	"	35	
"	31	=	"	32	+	"	33	+ " 34
"	35	=	"	36	+	"	37	+ " 38
"	35	=	"	39	+	"	43	
"	39	=	"	40	+	"	41	+ " 42
"	43	=	"	44	+	"	45	+ " 46
"	47	=	"	48	+	"	49	+ " 50

1 Localisation du hameau	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
2 Numéro du hameau	07	08	09	09	09	09	10	10	10	10	10	10
3 Numéro de l'exploitant	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
4 Chef de famille - exploitant: groupe	Ji	HJO	HVO	JO	HJi	HJO	HVO	HVO	HVO	JO	HJO	HVO
5 - sexe	M	M	M	M	M	M	M	M	F	M	M	M
6 - âge	30	34	63	41	35	42	76	51	72	45	46	50
7 - niveau d'instruction	E	N	E	E	E	E	E	E	N	E	E	N
8 - lieu de naissance	M	H	H	H	T	H	H	H	H	H	H	H
9 - date d'arrivée au hameau (si y a lieu)	63	-	-	-	58	-	-	-	-	-	9	2
10 Famille: nombre de personnes	8	4	1	10	6	9	3	10	1	11	9	2
11 - nombre d'actifs agricoles	2	2	1	1	1	1	3	2	1	1	3	2
12 - nombre d'actifs agricoles et non agricoles	-	1	-	1	1	1	-	2	-	3	4	-
13 - nombre d'actifs non agricoles	6	1	-	8	4	7	-	6	-	7	2	-
14 - nombre de non actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 Propriété: superficie totale	-	109,44	59,86	-	4,72	5,61	169,46	40,45	34,41	0,90	99,43	46,19
16 - rizières dans les vallées	-	23,28	25,50	-	-	4,65	61,43	33,00	29,03	-	17,04	38,10
17 - jardins, champs, bois sur tanety	-	15,74	22,96	-	4,00	-	90,77	2,50	-	-	14,28	6,83
18 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	70,42	11,40	-	0,72	0,96	16,96	4,95	5,38	0,90	68,11	1,26
19 Propriété héritée ou donnée ou dénichée	-	109,44	47,66	-	4,72	5,61	140,24	40,45	2,64	0,90	93,57	46,19
20 - rizières dans les vallées	-	23,28	13,30	-	-	4,65	61,43	33,00	1,80	-	11,39	38,10
21 - jardins, champs, bois sur tanety	-	15,74	22,96	-	4,00	-	35,12	2,50	-	-	14,28	6,83
22 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	70,42	11,40	-	0,72	0,96	14,09	4,95	0,84	0,90	67,90	1,26
23 Propriété achetée	-	-	12,20	-	-	-	58,52	-	31,77	0,90	5,86	-
24 - rizières dans les vallées	-	-	12,20	-	-	-	-	-	27,23	-	5,65	-
25 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	55,65	-	-	-	-	-
26 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	-	-	-	-	2,87	-	4,54	0,90	0,21	-
27 Exploitation: superficie totale	6,88	196,73	59,86	17,04	12,60	33,74	106,34	67,99	34,41	10,92	101,03	46,19
28 - rizières dans les vallées	4,37	75,10	25,50	15,18	7,88	18,58	-	57,50	29,03	10,02	18,64	38,10
29 - jardins, champs, bois sur tanety	-	54,21	22,96	1,06	4,00	14,20	89,38	5,54	-	-	14,28	6,83
30 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	2,51	70,42	11,40	0,80	0,72	0,96	16,96	4,95	5,38	0,90	68,11	1,26
31 Propriété exploitée en faire valoir direct	-	109,44	59,86	-	4,72	5,61	106,34	40,45	34,41	0,90	99,43	46,19
32 - rizières dans les vallées	-	23,28	25,50	-	-	4,65	-	33,00	29,03	-	17,04	38,10
33 - jardins, champs, bois sur tanety	-	15,74	22,96	-	4,00	-	89,38	2,50	-	-	14,28	6,83
34 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	70,42	11,40	-	0,72	0,96	16,96	4,95	5,38	0,90	68,11	1,26
35 Exploitation en faire valoir indirect: total	6,88	87,29	-	17,04	7,88	28,13	-	27,54	-	10,02	1,60	-
36 - rizières dans les vallées	4,37	51,82	-	15,18	7,88	13,93	-	24,50	-	10,02	1,60	-
37 - jardins, champs, bois sur tanety	-	35,47	-	1,06	-	14,20	-	3,04	-	-	-	-
38 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	2,51	-	-	0,80	-	-	-	-	-	-	-	-
39 Emprunt de terres et de bâtiments	2,51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,45	-
40 - rizières dans les vallées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,45	-
41 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	2,51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43 Prix en location, métayage, gage de terres	4,37	87,29	-	17,04	7,88	28,13	-	27,54	-	10,02	1,15	-
44 - rizières dans les vallées, et de bâtiments	4,37	51,82	-	15,18	7,88	13,93	-	24,50	-	10,02	1,15	-
45 - jardins, champs, bois sur tanety	-	35,47	-	1,06	-	14,20	-	3,04	-	-	-	-
46 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	-	0,80	-	-	-	-	-	-	-	-
47 Propriété mise en valoir indirect: total	-	-	-	-	-	-	62,82	-	-	-	-	-
48 - rizières dans les vallées	-	-	-	-	-	-	61,43	-	-	-	-	-
49 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	1,39	-	-	-	-	-

P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	1
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	12
43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	2
																		3
HVI	HJO	HJO	HJI	HJO	HJO	HJO	HJO	HJO	HVO	HJO	HJO	HJO	HJI	HJO	HJO	JO	HJO	4
F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	F	M	M	M	M	M	M	M	5
71	19	41	39	46	49	42	23	30	67	30	36	33	35	35	47	24	29	6
N	E	E	E	E	E	E	E	E	N	E	E	E	E	E	E	D	E	7
P	H	C	P	H	H	H	H	H	H	H	H	C	P	C	C	H	H	8
27		52	49	-	-	-	-	-	-	-	-	64	63	41	41	-	-	9
2		6	3	7	12	9	6	6	3	4	5	3	4	14	9	2	5	10
4		4	1	1	4	2	1	-	2	-	1	-	-	2	4	1	-	11
-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14

54,15	82,09	107,44	113,94	128,82	298,58	230,22	23,22	71,46	198,28	38,86	35,00	47,38	9,24	438,28	470,87	0,24	78,96	15
13,72	55,61	11,14	98,12	64,68	232,44	188,30	17,48	44,86	83,94	35,20	22,61	27,28	2,00	258,94	253,12	-	68,62	16
38,12	22,24	28,92	14,08	39,76	58,70	29,54	-	23,66	56,01	3,20	7,22	8,66	7,00	125,84	141,15	-	9,60	17
4,31	4,24	67,38	1,76	24,38	7,24	12,38	5,74	2,94	58,33	0,46	5,17	11,44	0,24	53,48	76,60	0,24	0,74	18
50,47	53,20	107,44	113,94	128,82	117,08	170,48	23,22	71,46	160,33	38,86	35,00	47,38	9,24	421,21	445,11	0,24	78,96	19
13,04	27,58	11,14	98,12	64,68	89,44	141,00	17,48	44,86	71,62	35,20	22,61	27,28	2,00	241,92	252,16	-	68,62	20
38,12	21,44	28,92	14,08	39,76	22,80	19,30	-	23,66	38,43	3,20	7,22	8,66	7,00	125,84	136,75	-	9,60	21
4,31	4,24	67,38	1,76	24,38	4,84	10,18	5,74	2,94	50,28	0,46	5,17	11,44	0,24	53,45	56,20	0,24	0,74	22
0,68	28,83	-	-	-	181,30	59,74	-	-	37,95	-	-	-	-	17,04	25,76	-	-	23
0,68	28,03	-	-	-	143,00	47,30	-	-	12,32	-	-	-	-	17,04	0,96	-	-	24
-	0,80	-	-	-	35,90	10,24	-	-	17,58	-	-	-	-	-	4,40	-	-	25
-	-	-	-	-	2,40	2,20	-	-	8,05	-	-	-	-	-	20,40	-	-	26

22,38	71,09	107,44	45,45	442,10	244,98	306,48	23,00	71,46	163,83	39,15	41,88	147,38	17,64	276,40	1075,09	26,96	186,00	27
17,12	44,61	11,14	28,70	353,74	181,04	243,60	16,52	44,86	53,60	35,20	22,61	127,28	3,36	145,00	864,94	12,96	161,14	28
4,90	27,24	28,92	14,08	63,98	58,70	50,50	-	23,66	46,19	3,20	14,10	8,66	9,56	82,32	125,63	9,36	24,18	29
3,31	4,24	67,38	2,67	24,38	7,24	12,38	6,54	2,94	58,00	0,75	5,17	11,44	4,72	49,08	84,52	4,64	0,74	30

18,03	71,09	107,44	52,90	85,14	244,74	230,22	22,16	71,46	159,24	38,86	35,00	47,38	0,24	276,40	339,77	0,24	49,16	31
14,72	44,61	11,14	17,12	21,00	178,80	188,30	16,52	44,86	55,02	35,20	22,61	27,28	-	145,00	141,94	-	38,82	32
-	22,24	28,92	14,08	39,76	58,70	29,54	-	23,66	46,19	3,20	7,22	8,66	-	82,32	125,63	-	9,60	33
3,31	4,24	67,38	1,76	24,38	7,24	12,38	5,74	2,94	58,04	0,46	5,17	11,44	0,24	49,08	72,20	0,24	0,74	34

4,30	-	-	12,49	356,91	2,24	76,26	0,80	-	4,58	0,29	6,88	100,00	17,40	-	735,32	26,72	136,90	35
7,40	-	-	11,58	332,74	2,24	55,30	-	-	4,58	-	-	100,00	3,36	-	723,00	12,96	122,32	36
1,90	-	-	-	24,22	-	20,96	-	-	-	-	-	-	9,56	-	-	9,36	14,58	37
-	-	-	0,91	-	-	-	0,80	-	-	0,29	-	-	4,48	-	12,32	4,40	-	38
4,30	-	-	0,91	44,34	2,24	-	0,80	-	4,58	0,29	6,88	-	17,40	-	20,16	26,72	6,88	39
2,40	-	-	-	20,16	2,24	-	-	-	4,58	-	-	-	3,36	-	7,84	12,96	1,68	40
1,90	-	-	-	94,22	-	-	-	-	-	-	-	-	9,56	-	-	9,36	5,20	41
-	-	-	0,91	-	-	-	0,80	-	-	0,29	-	-	4,48	-	12,32	4,40	-	42
-	-	-	11,58	312,62	-	76,26	-	-	-	-	-	100,00	-	-	715,16	-	130,02	43
-	-	-	11,58	312,62	-	55,30	-	-	-	-	-	100,00	-	-	715,16	-	120,64	44
-	-	-	-	-	-	20,96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,38	45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46

33,12	11,00	-	81,00	43,68	53,64	-	0,96	-	39,03	-	-	-	9,00	161,88	131,10	-	29,80	47
-	11,00	-	81,00	43,61	53,64	-	0,96	-	28,92	-	-	-	2,00	113,96	111,18	-	29,80	48
33,12	-	-	-	-	-	-	-	-	9,82	-	-	-	7,00	43,52	15,52	-	-	49
-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,29	-	-	-	-	4,40	4,40	-	-	50

1 Localisation du hameau	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
2 Numéro du hameau	13	13	13	13	14	14	14	14	14	14	14	14
3 Numéro de l'exploitant	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102

4 Chef de famille exploitant: groupe	HJI	HVO	HJO	HVO	HVO	VO	HVO	HJI	HJI	HJO	JO	HJI
5 - sexe	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
6 - âge	27	58	27	67	58	72	79	49	47	30	40	49
7 - niveau d'instruction	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
8 - lieu de naissance	T	H	C	H	H	H	H	P	T	H	H	M
9 - date d'arrivée au hameau (si y a lieu)	55	-	64	-	-	-	-	59	51	-	-	61
10 Famille: nombre de personnes	6	9	5	8	4	2	2	4	7	10	8	4
11 - nombre d'actifs agricoles	-	-	-	2	3	1	1	1	1	1	2	1
12 - nombre d'actifs agricoles et non agricoles	1	1	2	1	-	1	-	1	-	1	-	-
13 - nombre d'actifs non agricoles	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-
14 - nombre de non actifs	4	8	3	5	-	-	1	2	6	8	5	3

15 Propriété: superficie totale	76,47	203,34	0,90	69,39	96,75	5,70	265,86	14,39	59,62	14,41	2,00	16,96
16 - rizières dans les vallées	53,13	130,76	0,90	62,32	16,89	-	78,32	-	51,56	5,20	-	13,00
17 - jardins, champs, bois sur tanety	17,60	20,27	-	3,67	73,86	-	174,72	6,75	-	4,50	-	-
18 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	5,74	52,31	-	3,40	6,00	5,70	12,82	7,64	8,06	4,71	2,00	3,96
19 Propriété héritée ou donnée ou d'achat	76,47	200,59	0,90	69,39	23,89	5,70	214,98	9,95	59,62	9,21	2,00	16,96
20 - rizières dans les vallées	53,13	130,76	0,90	62,32	16,89	-	50,42	-	51,56	-	-	13,00
21 - jardins, champs, bois sur tanety	17,60	20,27	-	3,67	5,00	-	151,74	2,31	-	4,50	-	-
22 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	5,74	49,56	-	3,40	4,00	5,70	12,82	7,64	8,06	4,71	2,00	3,96
23 Propriété achetée	-	2,75	-	-	72,86	-	50,88	4,44	-	5,20	-	-
24 - rizières dans les vallées	-	-	-	-	-	-	27,90	-	-	5,20	-	-
25 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	70,86	-	22,98	-	-	-	-	-
26 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	2,75	-	-	2,00	-	-	4,44	-	-	-	-

27 Exploitation: superficie totale	76,47	202,34	45,14	104,30	96,75	27,95	240,01	59,94	77,75	40,41	24,55	28,07
28 - rizières dans les vallées	53,13	130,76	42,57	90,59	16,89	-	52,27	35,04	66,73	31,20	18,05	15,00
29 - jardins, champs, bois sur tanety	17,60	19,27	0,80	10,37	73,86	22,25	174,72	20,26	2,96	4,50	4,50	9,11
30 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	5,74	52,31	1,77	3,40	6,00	5,70	11,02	4,64	8,06	4,71	2,00	3,96

31 Propriété exploitée en faïe valoir direct	76,47	202,34	0,90	69,39	96,75	5,70	235,30	11,39	59,62	14,41	2,00	16,96
32 - rizières dans les vallées	53,13	130,76	-	62,32	16,89	-	50,70	-	51,56	5,20	-	13,00
33 - jardins, champs, bois sur tanety	17,60	19,27	-	3,67	73,86	-	174,72	6,75	-	4,50	-	-
34 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	5,74	52,31	0,90	3,40	6,00	5,70	9,82	4,64	8,06	4,71	2,00	3,96

35 Exploitation en faïe valoir indirect: total	-	-	44,24	34,91	-	22,25	4,71	48,55	18,13	26,00	22,55	11,11
36 - rizières dans les vallées	-	-	42,57	28,21	-	-	3,51	35,04	15,17	26,00	18,05	2,00
37 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	0,80	6,70	-	22,25	-	13,51	2,96	-	4,50	9,11
38 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	0,87	-	-	-	1,20	-	-	-	-	-
39 Emprunt de terres et de bâtiments	-	-	38,34	2,95	-	-	1,20	-	1,17	-	8,60	2,00
40 - rizières dans les vallées	-	-	36,67	2,95	-	-	-	-	1,17	-	8,60	2,00
41 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	0,80	-	-	-	1,20	-	-	-	-	-
42 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	0,87	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43 Trice en location, mélayage, goge de terres	-	-	5,90	31,96	-	22,25	3,51	48,55	16,96	26,00	13,95	9,11
44 - rizières dans les vallées et de bâtiments	-	-	5,90	25,26	-	-	3,51	35,04	14,00	26,00	9,45	-
45 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	6,70	-	22,25	-	13,51	2,96	-	4,50	9,11
46 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

47 Propriété mise en valoir indirect: total	-	1	-	-	-	-	30,56	3,00	-	-	-	-
48 - rizières dans les vallées	-	-	-	-	-	-	27,56	-	-	-	-	-
49 - jardins, champs, bois sur tanety	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50 - bâtiments, fûches, fâchers etc...	-	-	-	-	-	-	3,00	3,00	-	-	-	-

C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	1
14	14	15	15	15	15	15	15	16	16	16	16	16	17	17	18	18	18	2
103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	3
VO	HJO	HJO	HJO	HVO	JO	JO	J1	VI	J1	J1	J1	VI	VI	VI	HVO	HVO	VO	4
F	M	F	M	M	M	F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	5
55	47	32	46	56	33	27	45	52	27	45	31	73	70	55	60	73	60	6
N	E	E	E	E	E	E	E	E	E	N	E	N	E	E	E	N	E	7
H	H	H	H	H	H	H	P	P	P	T	P	T	P	T	H	H	H	8
-	-	-	-	-	-	-	37	47	47	61	47	66	60	61	-	-	-	9
2	9	3	2	11	1	2	10	3	2	2	6	2	2	5	8	2	2	10
1	1	1	1	4	1	2	3	2	1	2	1	-	1	-	-	1	2	11
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
1	7	2	-	6	-	-	7	-	4	-	4	-	1	2	3	-	-	14
13,96	43,10	40,40	41,46	58,79	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	3,60	10,77	-	2,58	2,90	26,51	11,07	6,51	15
13,00	30,60	9,19	39,85	29,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,62	8,11	3,09	16
-	7,50	-	-	22,51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,04	2,41	2,34	17
0,96	5,00	1,21	1,61	7,12	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	3,60	10,77	-	2,58	2,90	5,85	0,55	1,08	18
0,36	43,10	10,40	41,46	29,04	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	-	10,77	-	-	-	26,51	2,96	6,51	19
-	30,60	9,19	39,85	19,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,62	-	3,09	20
-	7,50	-	-	3,86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,04	2,41	2,34	21
0,96	5,00	1,21	1,61	6,12	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	-	10,77	-	-	-	5,85	0,55	1,08	22
13,00	-	-	-	29,75	-	-	-	-	-	3,60	-	-	2,58	2,90	-	8,11	-	23
13,00	-	-	-	10,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,11	-	24
-	-	-	-	18,65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25
-	-	-	-	1,00	-	-	-	-	-	3,60	-	-	2,58	2,90	-	-	-	26
35,06	59,60	32,90	75,38	106,68	20,40	17,90	66,54	24,77	20,52	44,52	13,64	46,09	10,88	5,02	40,61	11,07	6,51	27
31,00	34,60	23,05	57,77	56,11	7,00	12,00	24,18	-	-	-	-	-	-	-	28,82	8,11	3,09	28
2,10	-	8,64	16,00	44,25	7,50	-	38,11	14	9,75	40,92	2,87	1,44	8,30	2,12	8,04	2,41	2,34	29
1,96	5,00	1,21	1,61	6,32	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	3,60	10,77	14,65	2,58	2,90	3,75	0,55	1,08	30
13,96	35,60	10,40	41,46	57,99	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	3,60	10,77	-	2,58	2,90	24,41	11,07	6,51	31
13,00	30,60	9,19	39,85	29,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,62	8,11	3,09	32
-	-	-	-	22,51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,04	2,41	2,34	33
0,96	5,00	1,21	1,61	6,32	5,90	5,90	4,25	10,77	10,77	5,60	10,77	-	2,58	2,90	3,75	0,55	1,08	34
21,10	4,00	22,50	53,92	48,69	14,50	12,00	62,29	14,00	9,75	40,92	2,87	16,09	8,30	2,12	16,20	-	-	35
18,00	4,00	13,86	17,92	26,95	7,00	12,00	24,18	-	-	-	-	-	-	-	16,20	-	-	36
2,10	-	8,64	16,00	21,74	7,50	-	38,11	14,00	9,75	40,92	2,87	1,44	8,30	2,12	-	-	-	37
1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,65	-	-	-	-	-	38
21,10	-	2,56	-	-	14,50	12,00	14,74	-	5,36	-	-	-	8,30	2,12	-	-	-	39
18,00	-	2,56	-	-	7,00	12,00	2,18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40
2,10	-	-	-	-	7,50	-	12,56	-	5,36	-	-	-	8,30	2,12	-	-	-	41
1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42
-	4,00	19,94	33,92	48,69	-	-	47,55	14,00	4,39	40,92	2,87	15,09	-	-	16,20	-	-	43
-	4,00	11,30	17,92	26,95	-	-	22,00	-	-	-	-	-	-	-	16,20	-	-	44
-	-	8,64	16,00	21,74	-	-	25,55	14,00	4,39	40,92	2,87	1,44	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,65	-	-	-	-	-	46
-	7,50	-	-	0,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,10	-	-	47
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48
-	7,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49
-	-	-	-	0,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,10	-	-	50

C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	P	P	P	P	P	P	P	P
19	19	20	20	20	20	20	20	20	20	20	21	22	22	22	22	22	22	22
132	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	

HVO	HVO	HJO	HJO	HJO	JO	HVO	HJO	HVO	HVI	JO	HVI	HVO	HJO	HJO	HJO	HVO	HVO
M	M	M	M	M	M	M	M	F	F	M	M	M	M	M	M	M	M
58	53	37	33	35	23	63	34	63	65	45	70	55	46	41	45	77	52
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	N	E	E	E	E	E	E	E
H	H	H	H	H	H	C	H	H	T	H	M	H	H	H	H	H	H
-	-	-	-	-	-	14	-	-	58	-	52	-	-	-	-	-	-
4	12	2	6	3	2	3	2	9	11	9	3	3	7	7	3	1	2
1	1	1	1	3	2	2	2	2	-	1	1	1	1	-	-	1	1
-	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-	2	2	2	2	2	-	1
1	3	-	-	-	-	1	-	-	3	1	-	-	-	-	-	-	-
2	8	-	4	-	-	-	-	6	8	7	-	-	4	5	1	-	-

77,26	187,81	13,74	41,60	24,67	2,36	41,70	35,31	10,08	655,24	1,95	35,80	30,22	30,72	54,74	26,63	14,95	19,32
75,14	66,99	11,70	37,91	15,33	-	34,04	32,31	6,21	366,18	-	41,95	4,37	6,00	39,50	3,67	8,60	0,72
-	-	-	-	2,76	-	5,86	-	-	126,14	-	24,15	16,28	14,55	12,44	18,56	5,20	12,20
2,12	120,82	2,04	3,69	6,58	2,36	1,80	3,00	3,87	162,92	1,95	2,70	9,57	10,17	2,80	4,40	1,15	6,40
77,26	187,81	2,28	41,60	24,67	2,36	41,70	14,90	10,08	25,27	-	35,80	26,37	30,12	46,64	26,03	13,75	18,72
75,14	66,99	0,80	37,91	15,33	-	34,04	11,90	6,21	11,36	-	11,95	4,12	6,00	32,00	3,67	7,40	0,72
-	-	-	-	2,76	-	5,86	-	-	9,39	-	24,15	16,28	14,55	12,44	18,56	5,20	12,20
2,12	120,82	1,48	3,69	6,58	2,36	1,80	3,00	3,87	4,52	-	2,70	8,97	9,57	2,20	3,80	1,15	5,80
-	-	11,45	-	-	-	-	20,41	-	629,97	1,95	-	3,85	0,60	8,10	0,60	1,20	0,60
-	-	10,90	-	-	-	-	20,41	-	354,82	-	-	3,25	-	7,50	-	1,20	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	116,75	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	0,56	-	-	-	-	-	-	158,40	1,95	-	0,60	0,60	0,60	0,60	-	0,60

21,59	186,93	13,74	41,60	25,59	9,36	41,70	30,51	10,08	527,15	12,32	73,73	35,92	69,50	64,34	67,93	14,95	40,69
20,15	66,99	11,70	37,91	16,25	7,00	34,04	28,31	6,21	294,84	5,22	26,30	10,07	25,78	49,10	46,47	8,60	17,02
-	-	-	-	2,76	-	5,86	-	-	123,19	5,15	44,73	16,28	33,61	12,44	17,06	5,20	17,27
1,44	119,94	2,04	3,69	6,58	2,36	1,80	2,20	3,87	109,12	1,95	2,70	9,57	10,17	2,80	4,40	-1,15	6,40

21,59	186,93	13,74	41,60	24,67	2,36	41,70	30,51	10,08	527,15	1,95	35,80	30,22	30,72	54,74	25,13	14,95	19,32
20,15	66,99	11,70	37,91	15,33	-	34,04	28,31	6,21	294,84	-	11,95	4,37	6,00	39,50	3,67	8,60	0,72
-	-	-	-	2,76	-	5,86	-	-	123,19	-	24,15	16,28	14,55	12,44	17,06	5,20	12,20
1,44	119,94	2,04	3,69	6,58	2,36	1,80	2,20	3,87	109,12	1,95	2,70	9,57	10,17	2,80	4,40	1,15	6,40

-	-	-	-	0,92	7,00	-	-	-	-	10,37	37,93	5,70	38,84	9,60	42,80	-	21,37
-	-	-	-	0,92	7,00	-	-	-	-	5,22	14,35	5,70	19,78	9,60	42,80	-	16,30
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,15	23,58	-	19,06	-	-	-	5,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	7,00	-	-	-	-	-	24,78	-	14,68	0,40	2,20	-	1,20
-	-	-	-	-	7,00	-	-	-	-	-	1,20	-	-	0,40	2,20	-	0,80
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23,58	-	14,68	-	-	-	0,40
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	0,92	-	-	-	-	-	10,32	13,15	5,70	24,16	9,20	40,60	-	20,17
-	-	-	-	0,92	-	-	-	-	-	5,22	13,15	5,70	19,78	9,20	40,60	-	15,50
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,15	-	-	4,38	-	-	-	4,67

55,67	0,88	-	-	-	-	-	4,80	-	128,09	-	-	-	-	-	1,50	-	-
54,99	-	-	-	-	-	-	4,00	-	53,80	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,95	-	-	-	-	-	1,50	-	-
0,68	0,88	-	-	-	-	-	0,80	-	71,34	-	-	-	-	-	-	-	-

C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	P	P	P	P	P	P	P	1
32	32	33	34	34	34	34	34	34	34	34	35	35	35	35	35	35	36	2
223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	3
HVO	VI	VI	JO	VO	JO	HVO	HVO	VO	HVO	HJI	HVO	JO	Ji	VO	HJO	HJI	HJO	4
M	M	F	M	M	M	F	M	M	M	M	F	M	M	M	M	M	M	5
50	55	65	37	53	31	62	54	80	65	48	50	27	31	56	48	26	37	6
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	7
H	T	T	T	C	C	H	H	H	C	P	C	H	P	H	H	P	C	8
-	48	40	61	56	60	-	-	-	47	58	42	-	40	-	-	49	47	9
5	9	5	10	10	7	3	8	9	7	5	4	4	3	7	8	3	7	10
1	4	2	-	-	1	1	-	3	1	1	1	1	-	-	3	1	1	11
-	-	-	1	1	1	-	1	-	-	-	-	1	2	3	1	1	1	12
1	4	2	8	6	5	2	7	5	6	3	2	2	1	4	4	1	5	13
73.29	22.48	12.25	-	16.90	0.77	33.32	8.40	34.45	22.05	1.88	211.39	-	-	3.36	417.98	11.40	918.63	15
13.01	-	5.00	-	14.70	-	32.95	7.20	31.55	20.55	-	163.04	-	-	5.36	138.00	11.40	140.88	16
41.67	12.46	4.30	-	-	-	-	-	-	-	1.88	46.84	-	-	-	264.51	-	210.55	17
18.61	10.02	2.95	-	2.20	0.77	0.37	1.20	2.90	1.50	-	1.51	-	-	-	14.27	-	567.60	18
73.29	-	-	-	-	0.77	33.32	8.40	2.90	4.05	1.88	211.39	-	-	-	390.78	11.40	918.63	19
13.01	-	-	-	-	-	32.95	7.20	-	2.55	-	163.04	-	-	-	111.34	11.40	120.45	20
41.67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.88	46.84	-	-	-	264.57	-	210.55	21
18.61	-	-	-	-	0.77	0.37	1.20	2.90	1.50	-	1.51	-	-	-	14.27	-	567.60	22
-	22.48	12.25	-	16.90	-	-	-	31.55	18.00	-	-	-	-	3.36	27.20	-	-	23
-	-	5.00	-	-	-	-	-	31.55	18.00	-	-	-	-	3.36	25.96	-	-	24
-	12.46	4.30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.24	-	-	25
-	10.02	2.95	-	2.20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
81.55	28.19	23.67	28.75	16.90	9.52	33.32	8.40	53.00	22.05	43.11	268.95	40.93	41.18	36.95	338.50	52.22	752.83	27
21.27	-	14.59	28.50	14.70	8.75	32.95	7.20	50.10	20.55	30.46	220.60	31.72	39.30	20.16	103.28	39.30	77.56	28
41.67	18.17	6.13	-	-	-	-	-	-	-	12.41	46.84	8.88	9.08	16.68	262.40	12.80	154.79	29
18.61	10.02	2.95	0.25	2.20	0.77	0.37	1.20	2.90	1.50	0.17	1.51	0.33	3.90	0.11	13.02	0.12	567.48	30
73.29	22.48	12.25	-	16.90	0.77	33.32	8.40	34.45	22.05	1.88	211.39	-	-	3.36	361.54	5.70	735.91	31
13.01	-	5.00	-	14.70	-	32.95	7.20	31.55	20.55	-	163.04	-	-	3.36	86.08	5.70	77.56	32
41.67	12.46	4.30	-	-	-	-	-	-	-	1.88	46.84	-	-	-	262.44	-	150.87	33
18.61	10.02	2.95	-	2.20	0.77	0.37	1.20	2.90	1.50	-	1.51	-	-	13.02	-	567.48	34	
8.26	5.71	11.42	28.75	-	8.75	-	-	18.55	-	41.43	57.56	20.93	41.18	33.79	17.00	46.52	3.92	35
8.26	-	9.59	28.50	-	8.75	-	-	18.55	-	30.45	57.56	31.72	29.20	16.80	17.00	33.60	-	36
-	5.71	1.83	-	-	-	-	-	-	-	10.60	-	8.88	8.88	16.68	-	12.80	3.92	37
-	-	-	0.25	-	-	-	-	-	-	0.17	-	0.33	3.90	0.11	-	0.12	-	38
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37.30	-	5.65	21.16	13.23	-	12.92	-	39
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30.46	-	1.28	3.12	-	-	-	-	40
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.76	-	4.04	8.08	13.12	-	12.50	-	41
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.17	57.76	0.33	3.90	0.24	-	0.12	-	42
8.26	5.71	11.42	28.75	-	8.75	-	-	18.55	-	3.84	57.76	35.70	20.02	20.96	17.00	33.60	3.92	43
8.26	-	9.59	28.50	-	8.75	-	-	18.55	-	-	-	30.44	20.02	16.80	17.00	33.60	-	44
-	5.71	1.83	-	-	-	-	-	-	-	3.84	-	4.84	-	3.56	-	-	3.92	45
-	-	-	0.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56.44	5.70	122.70	47
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58.82	5.70	62.92	48
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.37	-	59.68	49
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.25	-	0.12	50

1 Localisation du hameau	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
2 Numéro du hameau	36	37	37	37	38	38	39	39	39	39	39	40
3 Numéro de l'exploitant	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252
4 Chef de famille exploitant: groupe	HJO	HVO	JO	JO	HJO	HVO	HJO	HJO	JO	HVO	HJI	HJO
5 - sexe	F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
6 - âge	35	60	38	37	35	67	43	26	32	52	29	47
7 - niveau d'instruction	E	E	N	E	E	E	N	E	E	E	E	E
8 - lieu de naissance	H	H	H	H	H	H	C	C	H	C	T	C
9 - date d'arrivée au hameau (si y a lieu)	-	-	-	-	-	-	64	42	-	18	58	62
10 Famille: nombre de personnes	4	7	2	5	6	3	7	2	6	9	4	6
11 - nombre d'actifs agricoles	-	2	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-
12 - nombre d'actifs agricoles et non agricoles	1	2	2	2	2	2	2	1	2	1	1	2
13 - nombre d'actifs non agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14 - nombre de non actifs	3	3	-	4	4	1	5	-	4	7	2	4

15 Propriété: superficie totale	40,67	225,35	1,50	1,25	13,40	17,47	118,09	59,73	-	46,94	3,06	524,78
16 - rizières dans les vallées	37,63	49,72	-	-	6,35	10,90	54,12	43,66	-	37,85	-	161,70
17 - jardins, champs, bois sur tanety	2,24	165,88	-	-	4,05	4,80	34,37	9,92	-	4,85	2,46	264,40
18 - bâtiments, fûches, jachères etc...	0,80	10,75	1,50	1,25	3,00	1,77	29,60	6,15	-	4,24	0,60	98,68
19 Propriété héritée ou donnée ou officielle	40,67	216,20	1,50	1,25	13,40	17,47	118,09	41,35	-	3,03	3,06	412,80
20 - rizières dans les vallées	37,63	39,57	-	-	6,35	10,90	54,12	26,16	-	3,03	-	151,68
21 - jardins, champs, bois sur tanety	2,24	165,88	-	-	4,05	4,80	34,37	9,41	-	-	2,46	200,00
22 - bâtiments, fûches, jachères etc...	0,80	10,75	1,50	1,25	3,00	1,77	29,60	5,79	-	-	0,60	61,20
23 Propriété achetée	-	10,15	-	-	-	-	-	18,33	-	43,91	-	111,98
24 - rizières dans les vallées	-	10,15	-	-	-	-	-	17,50	-	34,82	-	10,10
25 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	-	0,51	-	4,85	-	64,40
26 - bâtiments, fûches, jachères etc...	-	-	-	-	-	-	-	0,36	-	4,24	-	37,48

27 Exploitation: superficie totale	23,96	265,17	148,26	37,75	34,15	28,62	144,71	61,53	64,24	80,98	11,11	524,78
28 - rizières dans les vallées	20,91	88,54	8,50	24,70	27,10	22,05	81,90	25,87	30,99	39,75	26,67	161,70
29 - jardins, champs, bois sur tanety	2,24	165,88	134,70	11,80	4,05	4,80	27,41	21,15	19,96	32,91	7,26	264,40
30 - bâtiments, fûches, jachères etc...	0,80	10,75	5,05	1,25	3,00	1,77	33,40	14,51	13,29	8,34	7,18	98,68

31 Propriété exploitée en faire valoir direct	23,96	225,35	1,50	1,25	13,40	17,47	111,13	37,79	-	46,94	3,06	524,78
32 - rizières dans les vallées	20,91	49,72	-	-	6,35	10,90	54,12	22,08	-	37,85	-	161,70
33 - jardins, champs, bois sur tanety	2,24	165,88	-	-	4,05	4,80	27,41	9,92	-	4,85	2,46	264,40
34 - bâtiments, fûches, jachères etc...	0,80	10,75	1,50	1,25	3,00	1,77	29,60	5,79	-	4,24	0,60	98,68

35 Exploitation en faire valoir indirect: total	-	38,82	146,75	36,50	20,75	11,15	33,58	23,74	64,24	34,04	38,05	-
36 - rizières dans les vallées	-	38,82	8,50	24,70	30,75	11,15	27,78	3,79	30,99	1,88	26,67	-
37 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	134,70	11,80	-	-	2,00	11,23	19,96	28,06	4,80	-
38 - bâtiments, fûches, jachères etc...	-	-	3,55	-	-	-	3,80	8,72	13,29	4,10	6,58	-
39 Emprunt de terres et de bâtiments	-	-	146,75	23,20	-	-	5,80	21,78	64,24	34,04	16,68	-
40 - rizières dans les vallées	-	-	8,50	11,40	-	-	-	1,83	30,99	1,88	6,50	-
41 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	134,70	11,80	-	-	2,00	11,23	19,96	28,06	3,60	-
42 - bâtiments, fûches, jachères etc...	-	-	3,55	-	-	-	3,80	8,72	13,29	4,10	6,53	-
43 Terrain en location, métayage, gage de terres	-	38,82	-	13,30	20,75	11,15	27,80	1,96	-	-	21,37	-
44 - rizières dans les vallées et de bâtiments	-	38,82	-	13,30	20,75	11,15	27,80	1,96	-	-	20,17	-
45 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,20	-
46 - bâtiments, fûches, jachères etc...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

47 Propriété mise en valeur indirect: total	16,72	-	-	-	-	-	6,96	21,94	-	-	-	-
48 - rizières dans les vallées	16,72	-	-	-	-	-	-	21,58	-	-	-	-
49 - jardins, champs, bois sur tanety	-	-	-	-	-	-	6,96	-	-	-	-	-
50 - bâtiments, fûches, jachères etc...	-	-	-	-	-	-	-	0,36	-	-	-	-

C	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
45	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295

1
2
3

HVO	HJU	Ji	JO	HVO	HJO	VI	HJO	HJO	HJO	HJO	HVO	JO
F	M	M	M	F	F	M	M	M	M	M	F	M
54	40	45	29	66	35	54	27	46	31	26	71	22
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	N	E
H	H	M	H	H	H	P	H	H	H	H	H	H
-	-	46	-	-	-	42	-	-	-	-	-	-
4	7	7	6	4	8	2	8	4	6	5	2	2
-	2	2	1	2	-	-	-	1	-	-	2	1
1	2	1	1	1	2	2	2	1	2	2	-	1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	4	4	4	1	6	-	6	2	4	3	-	-

4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

64.48	547.40	166.38	-	675.50	63.98	11.95	237.58	28.60	20.76	129.77	87.10	-
62.68	164.20	25.20	-	157.40	22.35	-	169.30	23.60	10.00	53.25	23.00	-
1.70	137.93	119.32	-	375.05	37.95	11.95	111.84	70.40	10.76	76.52	53.80	-
0.10	245.27	21.86	-	143.05	3.48	-	16.44	4.60	-	-	10.30	-
64.48	547.40	-	-	675.50	63.98	-	153.07	57.40	20.76	129.77	87.10	-
62.68	164.20	-	-	157.40	22.35	-	39.70	2.60	10.00	53.25	23.00	-
1.70	137.93	-	-	375.05	37.95	-	86.93	54.00	10.76	76.52	53.80	-
0.10	245.27	-	-	143.05	3.68	-	16.44	0.80	-	-	10.30	-
-	-	166.38	-	-	-	11.95	84.51	41.20	-	-	-	-
-	-	25.20	-	-	-	-	69.60	21.00	-	-	-	-
-	-	119.32	-	-	-	11.95	14.91	15.40	-	-	-	-
-	-	21.86	-	-	-	-	-	3.80	-	-	-	-

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26

64.48	508.00	607.62	174.23	501.13	91.82	103.85	268.93	138.26	61.78	51.28	87.10	164.86
62.68	154.80	311.27	39.60	161.40	45.25	37.70	129.00	55.20	42.40	28.80	23.00	19.20
1.70	137.93	250.49	134.63	205.18	40.65	65.91	125.33	78.46	16.04	22.08	53.80	145.06
0.10	245.27	25.86	-	134.55	5.92	0.84	15.60	4.60	2.34	2.40	10.30	-

27
28
29
30

64.48	448.40	166.38	-	477.85	53.63	11.95	201.83	65.20	11.76	21.84	87.10	-
62.68	95.20	25.20	-	132.00	18.65	-	89.30	23.60	10.00	12.40	23.00	-
1.70	137.93	119.32	-	205.18	31.30	11.95	96.93	37.00	1.76	9.44	53.80	-
0.10	245.27	21.86	-	133.71	3.68	-	15.60	4.60	-	-	10.30	-

31
32
33
34

-	59.60	441.24	174.23	23.24	38.19	91.90	67.10	73.06	50.01	29.44	-	164.86
-	59.60	306.07	39.60	22.40	35.60	37.10	38.70	31.60	33.40	16.40	-	19.20
-	-	131.17	134.63	-	9.35	53.96	21.40	41.46	14.28	12.44	-	145.06
-	-	4.00	-	0.84	2.24	0.64	-	-	2.34	0.40	-	-
-	-	241.24	174.23	4.04	11.59	74.00	28.40	41.46	16.62	13.04	-	164.86
-	-	106.07	39.60	3.20	9.55	20.00	-	-	-	-	-	19.20
-	-	131.17	134.63	-	-	53.96	28.40	41.46	14.28	12.64	-	145.06
-	-	4.00	-	0.84	2.24	0.64	-	-	2.34	0.40	-	-
-	59.60	200.00	-	19.20	26.60	17.10	38.70	31.60	33.40	16.40	-	-
-	59.60	200.00	-	19.20	26.60	17.10	38.70	31.60	33.40	16.40	-	-

35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46

-	69.00	-	-	197.61	10.35	-	25.75	33.40	2.00	107.93	-	-
-	19.34	-	-	18.40	3.70	-	20.00	-	-	49.85	-	-
-	49.66	-	-	169.87	6.65	-	14.91	39.40	9.00	67.08	-	-
-	-	-	-	9.34	-	-	0.84	-	-	-	-	-

47
48
49
50

A) INFORMATIONS CONCERNANT LES ADULTES DES FOKO (A)

D'AMBOHIBOANJO ET DE BERAVINA

leurs propriétés et leurs exploitations.

Sur ces listes sont relevés pour chaque adulte (individu de plus de 15 ans) représenté sur les généalogies de l'un des deux foko :

- 1) des informations démographiques (ligne 1 à 9)
- 2) des informations sur sa propriété (ligne 10 à 29) quand elles existent.
- 3) des informations sur son exploitation (ligne 30 à 51)

1) Informations démographiques

ligne 1 : le numéro de l'adulte est celui indiqué dans la généalogie
 ligne 2 : M sexe masculin, F : sexe féminin.
 ligne 3 : Les merina : A andriana - H hova - Zh zazahova
 leurs andevo : MA andevo d'andriana - MH : andevo de hova - H andevo de maître inconnu
 autres ethnies : Vakinankaratra - Betsiléo - Antainoro
 autres nationalités : F français.
 exemple de métissage : F x A descendant de français et d'andriana.

ligne 4 : A la suite de ^{un} mariages entre castes, entre ethnies différentes, un adulte peut se trouver dans un groupe qui ne correspond pas à sa caste d'origine. Dans ce cas nous avons adopté les principes suivant qui ne s'adaptent pas toujours facilement à une réalité assez floue : quand l'époux et l'épouse sont issus du foko ou quand ils sont tous deux étrangers au foko, l'épouse appartient au groupe de son époux. Quand l'un des conjoints est issu du foko et l'autre conjoint étranger, c'est l'étranger quelque soit son sexe qui appartient au groupe de l'originnaire.
 Dans nos cartes de la répartition de la propriété par caste, nous avons néanmoins représenté les parcelles des personnes qui avaient changé de groupe en fonction de leur groupe d'origine : ainsi à Beravina les parcelles de (99) une andriana du foko qui a épousé (95) un hova du foko sont cartographiées comme parcelles appartenant à une andriana - bien que dans nos tableaux, elles appartiennent désormais au groupe hova.

Les abréviations des groupes sont les suivantes :

- les premiers occupants : A andriana - B hova - C zazahova.
 D andevo d' andriana - E andevo de hova.
- les nouveaux venus au XX^{ème} siècle : F hova - G andevo - H antainoro.

ligne 5 : S : sédentaire : adulte né au foko, y résidant toujours.
 OR originaire revenu au foko : adulte né hors du foko, de parents nés au foko puis émigrés, revenu au foko où il réside toujours.

NE / Natif émigré : adulte né au foko, émigré.

(A) foko signifie communauté.

DNE : descendant d'un natif émigré : adulte né de parents nés au foko et émigrés. Cet adulte né hors du foko n'y réside pas mais il est propriétaire ou exploitant sur le terroir.

EI : étranger immigré : adulte né hors du foko, venu résider au foko pour des raisons matrimoniales ou non.

EECN : étranger émigré allié d'un Natif (conjoint ou héritier adoptif) : adulte né hors du foko, venu se marier au foko puis émigré (en suivant son conjoint, ou seul à la suite d'un divorce ou de la mort de ce conjoint). Cet adulte est propriétaire ou exploitant sur le terroir.

lignes 6 et 7 :

- F signifie foko
- C signifie commune. Pour Ambohiboanjo il s'agit de la commune d'Antambolo, pour Beravina de celle d'Ankadivoribe.
- P signifie plaine de Tananarive (voir la liste de ces communes dans le document I)
- T signifie Tananarive.
- I sous préfectures limitrophes de l'Itasy et de l'Emerina.
Ankazobe - Marinarivo - Ambatolampy - Andramasina - Manjakandriana
et communes hors plaine des sous préfectures de Tananarive banlieue :
Arivonimamo - Ambohidratrimo.
- II reste de Madagascar.
- Inconnu

lignes 8 et 9 :

Nous avons indiqué pour chaque adulte habitant le foko, le numéro de son chef de famille et pour chacun de ces chefs de famille les numéros des adultes qui forment sa famille.

2) Informations concernant la propriété (superficies en ares)

Ce document ne contient pas d'informations concernant la propriété collective du foko (pour Ambohiboanjo) ni, pour alléger le tableau, les informations concernant la propriété personnelle des habitations et des tombeaux dont les surfaces sont très restreintes, ni enfin les parcelles non cultivées appartenant à des inconnus originaires du foko (pour Beravina).

Compte tenu de ces restrictions nous avons réparti les terres des deux foko en quatre catégories : rizières, champs et jardins, bois, surfaces non cultivées. Pour chaque catégorie, nous précisons le mode d'acquisition : héritage, défrichement, achat.

- la propriété rizicole (ligne 10) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 11, 12, 13.
- la propriété des champs et jardins (ligne 15) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 16, 17, 18.
- la propriété boisée (ligne 20) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 21, 22, 23.
- la propriété non cultivée (ligne 25) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 26, 27, 28.

Quand une parcelle est en copropriété (ce qui est fréquent à Beravina,) nous divisons la surface entre tous les copropriétaires.

Nous avons précisé par ailleurs les ventes de parcelles aux lignes 14-19-24-29.

3) Informations concernant l'exploitation (superficies en ares)

Par commodité, nous assimilons chef de famille à chef d'exploitation, mais à Beravina, quelques hommes chefs de famille travaillent à la ville et leurs épouses sont en fait les chefs de l'exploitation familiale.

Lorsque plusieurs membres d'une même famille sont propriétaires nous avons fait la somme de ces propriétés individuelles et indiqué dans la colonne du chef de famille la répartition de cette propriété familiale en fonction du mode de faire valoir.

Seules les rizières et les champs et jardins font l'objet de faire valoir indirect. Les bois sont en faire valoir direct.

A Ambohibaojjo, nous avons réparti les surfaces en faire valoir indirect en fonction du type de faire valoir, métayage, location, prêt, gage. A Beravina, nous avons regroupé les surfaces en métayage, location et prêt (il n'y a pas de prise ou mise à gage). Nous avons mis à part un mode de faire valoir qui s'assimile au prêt : lorsqu'une parcelle en copropriété est exploitée par un seul propriétaire qui garde la récolte pour lui, on peut dire qu'une partie de la parcelle est prêtée par les autres copropriétaires : c'est ce que nous ^{précisons} ~~précisons~~ aux lignes 36-41-47-51 (pour Beravina exclusivement).

La propriété est égale à la somme des surfaces cultivées en faire valoir direct, et de celles cultivées en faire-valoirⁱⁿ direct par d'autres paysans : la propriété rizicole (ligne 10) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 31, 38, 39, 40, 41.

la propriété des champs et jardins (ligne 15) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 43, 49, 50, 51.

L'exploitation est égale à la somme des surfaces cultivées en faire valoir direct et de celles appartenant à d'autres propriétaires et prises en faire valoir indirect :

l'exploitation rizicole (ligne 30) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 31, 33, 34, 35, 36.

l'exploitation des champs et jardins (ligne 42) est égale à la somme des surfaces indiquées aux lignes 43, 45, 46, 47.

-1 Numéro de l'adulte	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2 Sexe	M	F	M	F	F	F	M	F	F	F	F	M
3 Caste	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH	MH
4 Groupe	E	E	E	E	E	E	G	G	E	E	E	E
5 Origine et migration éventuelle	NE	NE	S	EI	S	EI	EI	EI	NE	NE	NE	NE
6 Lieu de naissance	F	F	F	I	F	C	C	I	F	F	F	F
7 Résidence actuelle	C	C	F	F	F	F	F	F	C	C	C	T
-8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	-	3	3	39	6	7	7	-	-	-	-
-9 Numéro des adultes de la famille			4				8 48 49					
10 Propriété rizicole	85,60	26,18	72,40		29,50	111,64	345,18		44,58	23,68		14,56
11 - propriété héritée	85,60		1,90		26,98	82,20	39,60		44,58	23,68		14,56
12 - propriété achetée		26,18	45,30		2,52	29,44	305,58					
13 - propriété défichée			25,20									
14 Propriété rizicole vendue			9,44			4,56						
15 Propriété de champs et jardins de tanety	93,68	19,68	26,20				48,36					
16 - propriété héritée	93,68		6,50				7,24					
17 - propriété achetée		19,68	19,70				9,52					
18 - propriété défichée							31,60					
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée			10,25				344,32					
21 - propriété héritée			10,25									
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée							344,32					
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée			51,18		3,60		4,00		134,40			
26 - propriété héritée					3,60		2,04					
27 - propriété achetée							1,96					
28 - propriété défichée			51,18						134,40			
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole	85,60	11,68	72,40				78,62		51,94	23,58		
31 - en faire. valeur direct	85,60	11,68	72,40				71,80		44,58	23,68		
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage							6,82		23,80			
34 . location												
35 . emprunt												
36 . gage									135,20			
37 Propriété rizicole exploitée en faire. valeur indirect									7,36			
38 . métayage		6,18					31,00		35,40			14,56
39 . location		8,32										
40 . prêt							2,23					
41 . gage							5,96					
42 Exploitation de champs et jardins de tanety	93,68		26,20				62,12					
43 - en faire. valeur direct	93,68		26,20				48,36					
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . location												
47 . emprunt									13,76			
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée												
49 en faire. valeur indirect. métayage												
50 . location												
51 . prêt												
52 Exploitation reboisée en faire. valeur direct			10,25				344,32					

103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	1
M	M	F	M	F	M	F	F	F	F	M	M	F	M	M	F	F	M	2
H	MH	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	3
B	E	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	4
S	S	NE	NE	NE	NE	S	NE	NE	NE	NE	NE	EI	S	NE	NE	NE	S	5
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	C	F	F	F	F	F	6
F	F	C	C	C	C	F	P	C	C	P	P	F	F	M	C	C	F	7
103	59	-	-	-	-	184	-	-	-	-	-	116	116	-	-	-	120	8
102	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	115	-	-	-	121	9
150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	10
53,54	20,80	23,36	4,64	12,64	75,68	-	-	-	-	3,84	4,38	19,73	357,44	2,06	68,98	53,98	75,86	10
68,10	20,80	23,36	4,64	12,64	75,65	-	-	-	-	3,84	4,33	-	248,54	2,06	68,98	53,98	43,65	11
5,44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47,95	-	-	-	22,63	12
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60,98	-	-	-	9,58	13
-	-	5,28	-	-	18,92	-	-	-	-	-	-	-	19,73	1,20	-	0,84	26,36	14
67,08	-	-	-	-	23,20	89,52	-	-	8,32	16,16	-	-	83,95	-	13,34	7,78	72,63	15
67,08	-	-	-	-	23,20	59,52	-	-	8,32	16,16	-	-	60,18	-	13,34	7,78	42,43	16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,92	-	-	-	0,46	17
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,82	-	-	-	29,74	18
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	469,96	-	-	-	71,04	20
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26,12	-	-	-	-	21
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	443,84	-	-	-	71,04	23
19,04	2,80	2,80	-	-	21,12	59,96	-	-	-	-	-	61,36	323,57	-	16,15	4,48	116,00	25
19,04	2,80	2,80	-	-	21,12	59,96	-	-	-	-	-	-	36,57	-	16,15	4,48	30,94	26
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226,00	-	-	-	0,46	27
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61,36	3,26	-	-	-	24,60	28
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,70	-	29
137,42	20,80	24,56	4,64	-	-	-	-	-	-	10,24	34,98	-	324,95	-	35,68	53,98	172,80	30
48,58	20,80	23,36	4,64	-	-	-	-	-	-	3,84	34,98	-	293,17	-	35,68	53,98	130,14	31
47,92	-	1,20	-	-	-	-	-	-	-	6,40	-	-	-	-	-	-	12,83	32
0,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,05	34
40,32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31,78	-	-	-	14,78	36
6,56	-	-	-	-	5,28	-	-	-	-	6,40	-	-	30,50	2,06	30,35	-	-	38
-	-	-	-	-	7,36	-	-	-	-	-	-	-	53,50	-	2,97	-	-	39
70,92	-	-	-	-	-	-	-	-	8,32	3,60	-	-	53,32	-	2,80	-	84,07	42
67,08	-	-	-	-	-	-	-	-	8,32	3,60	-	-	53,32	-	2,80	-	84,07	43
3,84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,48	-	-	-	-	44
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,20	-	-	-	-	-	-	-	50
-	-	-	-	-	23,20	-	-	-	-	3,36	-	-	28,18	-	10,54	7,78	40,20	51
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	469,96	-	-	-	71,04	52

133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	1
M	F	M	F	M	F	F	F	F	M	F	M	F	M	M	F	M	M	2
AH	MH	MH	MH	MH	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	3
E	E	E	E	B	B	E	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	4
EI	S	S	EI	EI	S	NE	NE	S	EI	NE	S	S	EI	NE	EI	S	S	5
I	F	F	C	I	F	F	F	F	C	F	F	F	C	F	C	F	F	6
F	F	F	F	F	F	P	C	F	F	C	F	F	F	F	F	F	F	7
<u>133</u>	133	42	42	<u>137</u>	137	-	-	142	<u>142</u>	-	<u>144</u>	146	<u>146</u>	-	149	<u>149</u>	120	8
134				<u>138</u>					<u>141</u>		<u>185</u>		<u>145</u>			<u>148</u>		9
				<u>181</u>							<u>186</u>							
					48,09	6,24	23,12		10,10		69,98	83,92	3,52			59,21	16,12	10
					48,09	6,24	23,12		10,10		57,98	83,92				51,81	9,52	11
											12,00		3,52			7,40	6,60	12
																		13
											9,52					4,20		14
											47,08	31,40				15,73	3,92	15
					23,56				4,71		47,08	31,40				15,73		16
					23,56				1,85									17
									3,36									18
																		19
																		20
												9,88						21
												9,88						22
																		23
																		24
																		25
					22,18				2,56		23,80	21,25	6,72			11,02		26
					22,18				2,56		23,60	21,25				11,02		27
																		28
																		29

					69,77	6,24	5,20		106,10		77,98	104,94			59,75		30	
					37,53	6,24	5,20		10,10		69,98	87,44			51,81		31	
																		32
																		33
					22,36				42,50		5,92	17,50						34
																		35
					9,88				53,50		2,08				6,82			36
															1,12			37
																		38
							17,92											39
																7,40		40
																		41
					10,56													42
					17,96				38,95		54,56	35,94			24,43			43
					17,96				4,71		38,08	31,40			15,73			44
																		45
																		46
									34,24		16,48	4,54						47
																		48
																		49
																		50
					5,60						9,00							51
																		52
													9,88					

1 Numéro de l'adulte	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162
2 Sexe	M	F	M	F	M	M	F	M	F	M	F	M
3 Caste	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H
4 Groupe	B	B	B	B	B	B	F	B	B	B	B	B
5 Origine et migration éventuelle	NE	EI	S	EI	S	NE	EI	NE	EI	S	EI	S
6 Lieu de naissance	F	C	F	C	F	F	C	F	I	F	F	F
7 Résidence actuelle	T	F	F	F	F	C	F	I	F	F	F	F
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	153	153	155	155	-	157	-	160	160	162	162
9 Numéro des adultes de la famille	-	-	152 151 152	-	154 153	-	-	-	-	159 159 195	-	161
10 Propriété rizicole			92,36		124,02	79,72	50,92	95,10	16,02	202,29		49,70
11 - propriété héritée			32,66		79,73	28,52	50,92	95,10		69,11		34,08
12 - propriété achetée			59,70		24,89				16,02	133,78		15,62
13 - propriété défichée					19,40	51,20						
14 Propriété rizicole vendue			5,30		2,40		5,60	1,92		7,48		
15 Propriété de champs et jardins de tanety	4,56		54,10		28,86		2,12	4,64	5,44	76,89		30,89
16 - propriété héritée	4,56		12,02		28,86		2,12	4,64	5,44	25,44		30,89
17 - propriété achetée			10,08									
18 - propriété défichée			32,00							54,48		
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée					71,36					89,88		131,58
21 - propriété héritée					48,48					18,68		18,68
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée					22,88					74,20		112,90
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée			6,40		83,94		4,88	29,04		86,47		25,49
26 - propriété héritée					16,00		4,88	29,04		12,73		2,25
27 - propriété achetée					9,70					65,50		1,08
28 - propriété défichée			6,40		58,24					8,24		22,16
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole			118,82		145,96	79,72	35,60	46,24		238,19		102,62
31 - en faïe. valeur direct			92,36		124,02	79,72	35,60	46,24		198,49		49,70
32 - en faïe. valeur indirect												
33 . métayage			26,46		18,44					16,44		20,60
34 . location					3,50							1,56
35 . emprunt										1,60		
36 . gage										21,66		30,76
37 Propriété rizicole exploitée en faïe. valeur indirect												
38 . métayage							7,08	15,60		19,82		
39 . location								3,50				
40 . prêt												
41 . gage							0,96					
42 Exploitation des champs et jardins de tanety			80,12		39,52		5,32	4,64		87,04		48,55
43 - en faïe. valeur direct			54,10		28,86		2,12	4,64		82,30		30,89
44 - en faïe. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . location												
47 . emprunt			26,02		10,66		3,20			4,74		11,12
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée en faïe. valeur indirect. métayage												
49 . location												
50 . prêt												
51 Exploitation reboisée en faïe. valeur direct	4,56				71,36					89,88		131,5

193	194	195	196	197															
M	M	M	F	M															
H	H	H	H	MH															
B	B	B	B	E															
S	DNE	S	S	ECN															
F	INTERNAL	F	F	INTERNAL															
F	I	F	F	INTERNAL															
158	-	160	184	-															

	62,62																		
	62,62																		
	2,88																		
	25,07																		
	<u>25,07</u>																		
	50,16																		
	<u>50,16</u>																		

			85,49																
			73,60																
			12,09																
	60,42																		
	1,08																		
	1,12																		
	4,97																		
	<u>80,10</u>																		

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 Numéro de l'adulte	M	F	F	M	F	M	F	M	F	M	M	M
2 Sexe	M	F	F	M	F	M	F	M	F	M	M	M
3 Caste	Zh	Zh	Zh	MH	Zh	Zh	H	H	H	H	H	H
4 Groupe	C	C	C	E	C	C	B	B	B	B	B	B
5 Origine et migration éventuelle	EI	S	S	NE	DNE	DNE	DNE	NE	NE	NE	DNE	NE
6 Lieu de naissance	I	F	F	F	C	C	P	F	F	F	P	F
7 Résidence actuelle	F	F	F	C	P	C	P	T	T	T	P	T
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 Numéro des adultes de la famille	2 3											
10 Propriété rizicole					2,00	73,30	23,00	4,40		415,36	21,60	
11 - propriété héritée					2,00	73,30	23,00	19,40		371,10	21,60	
12 - propriété achetée										44,26		
13 - propriété défichée								22,00				
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tanety			52,20			25,80	11,75	94,59		63,39	5,70	
16 - propriété héritée			45,00			25,80	11,75	59,89		63,39	5,70	
17 - propriété achetée			7,20					34,70				
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue							12,80					
20 Propriété reboisée								63,50				
21 - propriété héritée								63,50				
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée						0,40		27,82		82,12		
26 - propriété héritée						0,40		27,82		32,12		
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole						67,80		35,60		411,46		
31 - en faire valoir direct						67,80		35,60		410,86		
32 - en faire valoir indirect												
33 . métayage												
34 . location												
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaire										0,60		
37 Propriété rizicole exploitée en faire valoir indirect												
38 . métayage												
39 . location					2,00	5,50	23,00	5,20		4,50	21,60	
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaire								0,60				
42 Exploitation des champs et jardins de tanety	65,00					12,60		211,54		340,4		
43 - en faire valoir direct	45,00					10,60		54,77		23,02		
44 - en faire valoir indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt								116,40				
47 . emprunt de la part de copropriétaire								40,37		11,02		
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée												
49 - en faire valoir indirect . métayage												
50 . prêt	7,20					15,20		22,80			5,70	
51 . prêt de la part de copropriétaire												
52 Exploitation reboisée en faire valoir direct							11,75	11,02		40,37		
53 Exploitation reboisée en faire valoir indirect								63,50				

uniquement.

1 Numéro de l'adulte	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
2 Sexe	F	M	M	M	M	M	F	M	M	F	M	M
3 Caste	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H
4 Groupe	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
5 Origine et migration éventuelle	EE CN	NE	DNE	DNE	DNE	DNE	DNE	NE	NE	NE	DNE	DNE
6 Lieu de naissance	INCONNU	F	T	INCONNU	INCONNU	C	C	F	F	F	C	C
7 Résidence actuelle	T	T	T	INCONNU	T	P	P	I	I	I	T	C
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 Numéro des adultes de la famille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

10 Propriété agricole	57,20	68,20	36,11	66,90	66,90	46,70	46,70	8,13	8,13	8,13	62,30	14,79
11 - propriété héritée	57,20	68,20	36,11	66,90	66,90	46,70	46,70	8,13	8,13	8,13	62,30	14,79
12 - propriété achetée												
13 - propriété défichée												
14 Propriété agricole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de l'entité	20,00	38,70	41,20			58,65	65,65					
16 - propriété héritée	20,00	38,70	41,20			58,65	65,65					
17 - propriété achetée												
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de l'entité vendue												
20 Propriété reboisée												
21 - propriété héritée												
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée	11,70	47,70	17,20			25,00	33,00					
26 - propriété héritée	11,70	47,70	17,20			25,00	33,00					
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												

30 Exploitation agricole	24,80					5,60	53,00					
31 - en faire valoir direct	24,80					2,80	26,50					
32 - en faire valoir indirect												
33 . métayage												
34 . location												
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires						2,80	26,50					
37 Propriété agricole exploitée en faire valoir indirect												
38 . métayage												
39 . location	32,40	68,20	36,11	66,90	66,90	17,40	17,40	8,13	8,13	8,13	62,30	14,79
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires						26,50	2,80					
42 Exploitation de champs et jardins de l'entité	20,00	9,60				84,80						
43 - en faire valoir direct	20,00	9,60				42,40						
44 - en faire valoir indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt												
47 . emprunt de la part de copropriétaires						42,40						
48 Propriété de champs et de jardins de l'entité exploitée en faire valoir indirect (métayage)												
49 . prêt		29,40				16,25	23,25					
50 . prêt de la part de copropriétaires			41,20				42,40					
51 Exploitation agricole en faire valoir direct												

uniquement.

-1 Numéro de l'adulte	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
2 Sexe	F	M	M	M	F	F	M	F	M	F	M	F
3 Caste	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H	H
4 Groupe	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
5 Origine et migration éventuelle	EI	S	S	S	EI	EI	S	EI	S	NE	S	S
6 Lieu de naissance	F	F	F	F	C	P	F	I	F	F	F	F
7 Résidence actuelle	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
-8 Numéro du chef de famille pour les habitants	60	60	60	64	64	67	67	69	69	-	69	73
-9 Numéro des adultes de la famille " " "				65			66 67		68 71			
10 Propriété rizicole	18,40			68,05	4,05		100,22		89,80	8,00	8,00	8,00
11 - propriété héritée	5,60			23,75	4,05		69,45		50,90	8,00	8,00	8,00
12 - propriété achetée	12,80			24,30			30,77		23,40			
13 - propriété défichée									15,50			
14 Propriété rizicole vendue									3,40			
15 Propriété de champs et jardins de tanety				1,50			11,75		16,95			
16 - propriété héritée				0,60			11,75		16,95			
17 - propriété achetée				0,90								
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée												
21 - propriété héritée												
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée									10,35			
26 - propriété héritée									10,35			
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole				111,95			155,37		155,90			
31 - en faire valeur direct				50,45			94,77		72,20			
32 - en faire valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location				59,85			60,60		78,25			
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires				1,65					5,45			
37 Propriété rizicole exploitée en faire valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location									17,60			
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires				1,65			5,45		8,00	8,00		
42 Exploitation des champs et jardins de tanety				16,35			122,70		133,50			
43 - en faire valeur direct				1,50			11,15		13,40			
44 - en faire valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt				13,65			100,40		120,10			
47 . emprunt de la part de copropriétaires				1,20			11,15					
48 Propriété de champs et jardins de tanety exploitée en faire valeur indirect												
49 . métayage												
50 . prêt									2,95			
51 . prêt de la part de copropriétaires							0,50		0,60			
52 Exploitation reboisée en faire valeur direct												

uniquement.

73 M H B EI P F <u>73</u> 72	74 I H B NE F M -	75 F H B DNE C C -	76 M H B DNE C C -	77 M H B DNE C C -	78 F H B DNE <small>INCOME</small> M -	79 M H B DNE <small>INCOME</small> M -	80 F H B DNE P P -	81 M H B EEN P C -	82 F H B NE F C -	83 F H B NE F P -	84 F H B EI P F 87	85 F H B OR M F 86	86 M H B EI F F <u>86</u> 85	87 M H B S F F <u>87</u> 84	88 M H B DNE P P -	89 F H B OR P F <u>89</u> -	90 F H B NE F T -	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		<u>19,60</u> 19,60			<u>56,40</u> 56,40		<u>43,20</u> 43,20	<u>8,80</u> 8,80	<u>41,80</u> 41,80		<u>44,10</u> 44,10		<u>12,20</u> 12,20	<u>3,70</u> 3,70		<u>23,95</u> 23,95	10	
		<u>67,30</u> 67,30	<u>14,10</u> 14,10	<u>13,22</u> 13,22	<u>13,22</u> 13,22	<u>20,00</u> 20,00	<u>15,40</u> 15,40		<u>13,25</u> 13,25		<u>44,90</u> 44,90					<u>6,10</u> 6,10	11 12 13 14	
																	15 16 17 18 19	
		<u>19,70</u> 19,70	<u>10,70</u> 10,70			<u>38,80</u> 38,80				<u>8,50</u> 8,50	<u>33,60</u> 33,60						20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	
		<u>14,20</u> 8,00	<u>19,60</u> 19,60				<u>52,00</u> 43,20					<u>44,10</u> 44,10	<u>38,60</u> 12,20	<u>3,70</u> 3,70		<u>18,35</u> 18,35	30 31 32 33 34 35 36 37 38	
20,80							8,80						26,40				39 40 41 42 43 44 45	
16,00						56,40		8,80	41,80						5,60		46 47 48 49 50 51 52	
												<u>15,83</u> 8,72	<u>17,20</u> 17,20			<u>6,10</u> 6,10		
			<u>13,32</u> 13,30			<u>15,60</u> 15,40							7,11	17,20				
			54,00	14,10	10,85 2,37	10,85 2,37	20,00 1,90		13,25			36,20						

1 Numéro de l'adulte	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132
2 Sexe	M	F	F	F	F	F	M	M	F	M	M	M
3 Caste	AxF	AxF	M	A	A	A	A	A	A	A	A	A
4 Groupe	A	A	E	A	A	A	A	A	A	A	A	A
5 Origine et migration éventuelle	OR	OR	EI	OR	S	NE	NE	NE	EECN	DNE	DNE	DNE
6 Lieu de naissance	M	M	P	M	F	F	F	F	P	M	M	M
7 Résidence actuelle	F	F	F	F	F	P	P	M	M	T	M	T
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	121	121	101	124	125	-	-	-	-	-	-	-
9 Numéro des adultes de la famille	122											
10 Propriété rizicole	21,63			75,76	140,94	77,92		77,92	15,65	53,90		61,10
11 - propriété héritée	20,03			75,76	140,94	77,92		77,92	15,65	53,90		61,10
12 - propriété achetée	1,60											
13 - propriété défichée												
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tanety	19,45			78,90	24,48	23,66		23,66	15,65	11,00		7,72
16 - propriété héritée	19,45			78,90	24,48	23,66		23,66	15,65	11,00		7,72
17 - propriété achetée												
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée				2,20								14,30
21 - propriété héritée				2,20								14,30
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée	3,35			169,01	33,89	13,74		13,74		23,73	1,15	22,58
26 - propriété héritée				169,01	33,89	13,74		13,74		23,73	1,15	22,58
27 - propriété achetée	3,35											
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole	61,70					204,07						
31 - en faire - valeur direct	21,63					95,00						
32 - en faire - valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location						34,70						
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires	40,07					74,37						
37 Propriété rizicole exploitée en faire - valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location						75,76	45,94	40,74	40,74	15,55	53,90	61,10
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires								37,18	37,18			
42 Exploitation des champs et jardins de tanety	58,35			0,90	15,96							
43 - en faire - valeur direct	19,45			0,90	5,32							
44 - en faire - valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt												
47 . emprunt de la part de copropriétaires	38,90					10,64						
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée en faire - valeur indirect - métayage												
49 . prêt						78,00	19,14	18,34	18,34	15,65	11,00	7,72
50 . prêt de la part de copropriétaires								5,32	5,32			
51 Exploitation reboisée en faire - valeur direct				2,20								14,31

	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162
1 Numéro de l'adulte	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162
2 Sexe	F	M	M	F	F	M	F	F	M	M	M	M
3 Caste	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
4 Groupe	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
5 Origine et migration éventuelle	EECN	DNE	NE	NE								
6 Lieu de naissance	inconnu	T	inconnu	F	F							
7 Résidence actuelle	M	T	T	T	T	T	T	T	inconnu	T	P	T
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 Propriété rizicole	12,40	84,38	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	34,24		91,30	94,80
11 - propriété héritée	1,30	84,38	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	34,24		91,30	94,80
12 - propriété achetée	11,10											
13 - propriété défichée												
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tonety	7,40	7,72							289,60	15,00	6,45	
16 - propriété héritée	2,50	7,72							289,60	15,00	6,45	
17 - propriété achetée	4,90											
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tonety vendue												
20 Propriété rebouée			12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40			
21 - propriété héritée			12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40			
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété rebouée vendue												
25 Propriété non cultivée			0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	3,03		96,78	52,50
26 - propriété héritée			0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	3,03		96,78	52,50
27 - propriété achetée											22,00	23,60
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole												
31 - en faire. valeur direct												
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location												
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires												
37 Propriété rizot. exploitée en faire. valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location	12,40	84,38	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	17,86	34,24		91,30	94,80
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires												
42 Exploitation de champs et jardins de tonety												
43 - en faire. valeur direct												
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt												
47 . emprunt de la part de copropriétaires												
48 Propriété de champs et de jardins de tonety exploitée en faire. valeur indirect. métayage.												
49 . prêt	7,40	7,72							289,60	15,00	6,45	
50 . prêt de la part de copropriétaires												
51 Exploitation rebouée en faire. valeur direct			12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40			

1 Numéro de l'adulte	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192
2 Sexe	M	M	M	F	M	F	F	M	F	M	F	M
3 Caste	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
4 Groupe	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G
5 Origine et migration éventuelle	NE	NE	EI	EI	EI	EI	EI	EI	NE	S	EI	EI
6 Lieu de naissance	F	F	C	P	T	T	T	T	F	F	P	P
7 Résidence actuelle	P	P	F	F	F	F	F	F	I	F	F	F
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	-	183	183	185	185	188	188	-	192	192	192
9 Numéro des adultes de la famille	-	-	184		186			187				193

10 Propriété rizicole	4,00	4,00										
11 - propriété héritée	4,00	4,00										
12 - propriété achetée												
13 - propriété défichée												
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tanety												
16 - propriété héritée												
17 - propriété achetée												
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée												
21 - propriété héritée												
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée												
26 - propriété héritée												
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												

30 Exploitation rizicole	4,00	4,00										
31 - en faire. valeur direct	4,00	4,00										
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location												
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires												
37 Propriété rizicole exploitée en faire. valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location												
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires												
42 Exploitation des champs et jardins de tanety												2,00
43 - en faire. valeur direct												
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt												
47 . emprunt de la part de copropriétaires												
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée en faire. valeur indirect. métayage												
49 . prêt												
50 . prêt de la part de copropriétaires												
51												
52 Exploitation reboisée en faire. valeur direct												2,80

193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	
M	F	M	F	F	M	M	F	F	F	F	M	F	M	F	M	F	F	1
M	M	M	M	M	A	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	2
G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	3
S	EI	S	EI	EI	EI	EI	S	NE	EI	4								
F	P	F	P	F	P	I	F	F	T	P	I	P	I	T	I	I	I	5
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	6
192	195	195	196	198	198	199	199	-	204	204	204	204	206	206	208	208	211	7
		194			197	200					202		207		209			8
											203							9
											205							10

3,60
3,60

61,60
55,20
6,40

1,00
1,00

1,80
1,80

5,75
3,50
47,45
4,25
4,25

65,80
61,60
4,20
24,45
24,45

1,00
1,00

19,60
19,60
3,60
3,60

2,40
2,40
69,60
69,60

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52

1 Numéro de l'adulte	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222
2 Sexe	M	F	F	F	M	M	F	F	M	F	M	F
3 Caste	M	M	M	M	M	M	M	M	M	H	M	M
4 Groupe	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	D
5 Origine et migration éventuelle	EI	S	EI	CI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	NE
6 Lieu de naissance	C	F	C	C	M	C	I	P	I	C	C	F
7 Résidence actuelle	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	T
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	211	211	211	215	215	216	216	219	219	221	221	-
9 Numéro des adultes de la famille	210 212 213				214	217			218		220	
10 Propriété rizicole		49,70		20,90		10,10						
11 - propriété héritée		49,70										
12 - propriété achetée				20,90		10,10						
13 - propriété défichée												
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tanety				2,00								
16 - propriété héritée												
17 - propriété achetée				2,00								
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tanety vendue												
20 Propriété reboisée												
21 - propriété héritée												
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée												
26 - propriété héritée												
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole	54,20				32,20	10,10		48,75				
31 - en faire. valeur direct					27,90	12,10						
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location												
35 . emprunt		54,20			14,30			48,75				
36 . emprunt de la part de copropriétaires												
37 Propriété rizicole exploitée en faire. valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location		49,70										
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires												
42 Exploitation de champs et jardins de tanety					27,50			5,60			0,20	
43 - en faire. valeur direct					2,20							
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt												
47 . emprunt de la part de copropriétaires					25,50			5,40			0,20	
48 Propriété de champs et de jardins de tanety exploitée												
49 . en faire. valeur indirect. métayage												
50 . prêt												
51 . prêt de la part de copropriétaires												
52 Exploitation relative en faire. valeur direct												

Beravina

Numéro de l'adulte	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252
Sexe	F	F	F	F	M	F	F	F	M	F	F	M
Caste	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	M	MA	MA	MA
Groupe	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
Origine et migration éventuelle	NE	NE	NE	NE	S	S	S	NE	EI	S	S	S
Lieu de naissance	F	F	F	F	F	F	F	F	C	F	F	F
Résidence actuelle	P	T	C	C	F	F	F	C	F	F	F	F
2. Numéro du chef de famille pour les habitants	-	-	-	-	245	245	245	-	249	249	249	249
1. Numéro des adultes de la famille	-	-	-	-	245 246 247	-	-	-	249 250 251 252	-	-	-
Propriété rizicole	11,40	9,20	23,40	23,40	36,80	16,80			21,60	51,90		
1 - propriété héritée	11,40	9,20	23,40	23,40		16,80			21,60	51,90		
2 - propriété achetée					36,80							
3 - propriété défichée												
4 Propriété rizicole vendue	21,40											
5 Propriété de champs et jardins de tonety												
6 - propriété héritée												
7 - propriété achetée												
8 - propriété défichée												
9 Propriété de champs et jardins de tonety vendue												
0 Propriété reboisée												
11 - propriété héritée												
2 - propriété achetée												
3 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
15 Propriété non cultivée					1,30					1,30		
16 - propriété héritée					1,30					1,30		
17 - propriété achetée												
18 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole	11,40	9,20	27,10	27,10	18,65				158,40			
31 - en faire. valeur direct	11,40	9,20	27,10	27,10	53,60				100,30			
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location				3,70	130,05				58,10			
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires												
37 Propriété rizicole exploitée en faire. valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location									4,70			
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires												
42 Exploitation des champs et jardins de tonety					53,05				12,80			
43 - en faire. valeur direct												
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt					53,05				10,80			
47 . emprunt de la part de copropriétaires												
48 Propriété de champ et de jardins de tonety exploi-												
49 té en faire valeur indirect. métayage												
50 . prêt												
51 . prêt de la part de cop												
52 Exploitation reboisée en faire. valeur direct												

53	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	1
F	F	M	F	M	M	F	F	F	M	M	F	M	F	M	F	F	M	2
MA	MA	MA	MA	M	MA	MA	MA	M	MA	M	MA	M	MA	MA	MA	M	MA	3
D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	4
S	NE	NE	S	EECN	NE	NE	NE	EI	NE	EI	S	EI	S	EI	EI	EI	S	5
F	F	F	F	P	F	F	F	C	F	C	F	C	F	F	P	P	F	6
F	T	T	F	M	T	T	P	F	I	F	F	F	F	F	F	F	F	7
149	-	-	249	-	-	-	-	263	-	263	263	265	265	267	267	270	270	8
										263	263	265	265	267	267	270	270	9
										264	264	266	266	268	268	272	272	10
																		11
																		12
																		13
																		14
																		15
																		16
																		17
																		18
																		19
																		20
																		21
																		22
																		23
																		24
																		25
																		26
																		27
																		28
																		29
																		30
																		31
																		32
																		33
																		34
																		35
																		36
																		37
																		38
																		39
																		40
																		41
																		42
																		43
																		44
																		45
																		46
																		47
																		48
																		49
																		50
																		51
																		52

31,50
 28,00
 3,50
 10,40
39,40
 5,10
 17,60
 4,00
 70,70
 62,70
 8,00
 2,10
2,10

114,00
 70,70
 43,30
25,80
 25,80
34,20
 5,20
 29,00
47,50
 47,50

39,40
 5,10
 17,60
 4,00
 2,10

14,00
 14,00

1 Numéro de l'adulte	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282
2 Sexe	F	F	F	M	M	F	M	F	F	F	F	F
3 Caste	MA	MA	M	MA	M	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA
4 Groupe	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
5 Origine et migration éventuelle	NE	S	EI	S	EI	S	S	S	NE	NE	EI	NE
6 Lieu de naissance	F	F	P	F	P	F	F	F	F	F	C	F
7 Résidence actuelle	P	F	F	F	F	F	F	F	C	P	F	T
8 Numéro du chef de famille pour les habitants	-	267	274	274	275	275	267	278	-	-	281	-
9 Numéro des adultes de la famille				273	276							
10 Propriété rizicole								18,00	8,80	4,60	23,20	
11 - propriété héritée								18,00	8,80	4,60	23,20	
12 - propriété achetée												
13 - propriété défichée												
14 Propriété rizicole vendue												
15 Propriété de champs et jardins de tonety											12,80	
16 - propriété héritée												
17 - propriété achetée												
18 - propriété défichée												
19 Propriété de champs et jardins de tonety vendue												
20 Propriété reboisée												
21 - propriété héritée												
22 - propriété achetée												
23 - propriété défichée												
24 Propriété reboisée vendue												
25 Propriété non cultivée												
26 - propriété héritée												
27 - propriété achetée												
28 - propriété défichée												
29 Propriété non cultivée vendue												
30 Exploitation rizicole					5,90			73,00	6,40	4,60	23,20	
31 - en faire. valeur direct								14,80	3,20	4,60	23,20	
32 - en faire. valeur indirect												
33 . métayage												
34 . location					5,90			52,60				
35 . emprunt												
36 . emprunt de la part de copropriétaires								5,60	3,20			
37 Propriété rizicole exploitée en faire. valeur indirect												
38 . métayage												
39 . location												
40 . prêt												
41 . prêt de la part de copropriétaires								3,20	5,60			
42 Exploitation des champs et jardins de tonety								55,20			12,80	
43 - en faire. valeur direct											12,80	
44 - en faire. valeur indirect												
45 . métayage												
46 . emprunt								55,20				
47 . emprunt de la part de copropriétaires												
48 Propriété de champs et jardins de tonety exploitée en faire. valeur indirect. métayage												
49 . prêt												
50 . prêt de la part de copropriétaires												
51 Exploitation reboisée en faire. valeur direct												
52 Exploitation reboisée en faire. valeur direct												

3	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	
1	F	F	M	F	F	F	M	F	M	F	F	M	F	F	M	M	F	1
4	M	MH	MH	M	MH	MH	M	MH	M	MH	2							
	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	3
I	OR	DNE	S	EI	S	S	EI	S	S	NE	NE	NE	NE	S	S	EI	S	4
	C	C	F	F	F	F	P	F	F	F	F	F	F	F	F	P	F	5
	F	I	F	F	F	F	F	F	F	T	T	P	T	F	F	F	F	6
13	343	-	346	346	343	350	350	352	352	-	-	-	-	358	358	359	359	7
4			347				349		351						357	360		8
8																		9

22,60
 15,00
 7,60

9,68 9,68 9,68 9,68 9,68
 9,68 9,68 9,68 9,68 9,68

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

19,20
 19,20

48,40
 9,68
 38,72

9,68 9,68 9,68 9,68

30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

STRUCTURES FONCIERES ET RAPPORTS SOCIAUX

DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

Tome II : Annexes

F. WURTZ
Octobre 1972

DOCUMENT III

B. ACTIVITES DES FAMILLES RESIDANT DANS LES FOKO D'AMBOHIBOANO ET DE BERAVINA.

Les informations concernent chacune des 54 familles résidant à Ambohiboanjo et des 86 familles résidant ~~dans le foko~~ ^à Beravina.

Identité du chef de famille

- colonne 1 : groupe auquel appartient^{ent} les chefs de familles
- descendants des premiers ou des anciens occupants
 - A : andriana
 - B : hova
 - C : zazahova
 - D : andevo d'andriana
 - E : andevo de hova
 - nouveaux arrivés
 - F : hova
 - G : andevo
 - H : antaimoro

2 : numéro du chef de famille (voir annexe III A et les généalogies fig. 22 et 41).

3 : sexe : un triangle : homme, un cercle : femme

4 : âge du chef de famille

5 : nombre d'individus groupés autour du chef de famille

Activités, non liées à l'exploitation, exercées par les membres de la famille.

6 : nature des activités exercées à temps plein et lieu d'exercice :

- T : Tananarive
- C : commune
- F : foko

7 : Pour le document concernant Ambohiboanjo

- nature des activités exercées antérieurement : G manoeuvre dans une mine de graphite, Mi militaire.

Pour le document concernant Beravina

- allocations diverses perçues par la famille : R : retraite de travailleur, A : aide familiale, L : loyer d'une maison située à Tananarive

8 : Nature des activités exercées temporairement.

- o : ouvrier agricole dans la zone du "vary alaho", Ma : collecteur de mandos, vo : collecteur de volaille, T : commerçant en tissus, E : épicier, G : gargotier, B : activités diverses dans le bâtiment, M : manoeuvre, D : domestique, C : couturière, V : vannier.

Héritage familial rizicole :

9 : héritage rizicole actuellement possédé par un ou plusieurs membres de la famille (en arcs).

Aspects passifs de la propriété et de l'exploitation rizicole

- 10 : rizières vendues (en arcs)
- 11 : rizières mises en gage (en arcs)
- 12 : rizières prêtées, louées, mises en métayage (en arcs).

Activités agricoles pouvant être exercées par les moins nantis

- 13 : salariat agricole sur place. Les membres adultes (plus de 15 ans) de la famille sont représentés par un triangle pour les hommes et un cercle pour les femmes. Ceux qui sont salariés sont inscrits en noir.
- 14 : rizières défrichées (en arcs)
- 15 : rizières cultivées en faire valoir indirect: emprunt, location, métayage, g (en arcs)
- 16 : main d'oeuvre agricole familiale : les familles n'utilisant aucune main d'oeuvre salariée sont cochées dans cette colonne
- 17 : entraide pour les travaux agricoles. Les membres adultes (plus de 15 ans) de la famille sont représentés par un triangle pour les hommes et un cercle pour les femmes. Ceux qui font de l'entraide sont inscrits en noir.

Vente de produits agricoles et petits investissements

- 18 : vente des produits de pêche
- 19 : vente de produits d'élevage : V : volaille, lapins, P : porc, M : mouton, L : lait de vache (à Ambohiboanjo le lait n'est généralement pas vendu, il suffit à peine à la consommation familiale)
- 20 : vente des récoltes : R : riz, T : tomates, M : manioc, F.L : fruits et légumes divers, C : canne à sucre.

Gros investissements

- 21 : animaux de trait et matériel agricole appartenant à la famille. Dans la première sous-colonne est indiqué le nombre de bœufs de traits, (des zébus), dans la deuxième le nombre de herses, dans la troisième le nombre de charrues, ^{dans} la quatrième le nombre de charrettes; dans la cinquième le nombre de sarcleuses.
- 22 : salariat agricole avec machine : les familles possédant des animaux de trait et du gros matériel agricole et l'utilisant pour travailler chez d'autres paysans sont cochées dans cette colonne.
- 23 : rizières achetées (en ares).

Evaluation du capital agricole familial

- 24 : propriété rizicole actuellement possédée par la famille (en ares)
- 25 : évaluation du capital foncier à l'époque de la fondation de la famille. Il s'agit d'une approximation. On ne tient pas compte des champs de tany dont la valeur monétaire est beaucoup plus faible que celle des rizières. Cette évaluation est établie en faisant la somme des terres héritées et des terres vendues (nous admettons arbitrairement que ces surfaces sont celles possédées par la famille lors de sa fondation). Base de calcul : 1 are de rizière coûte 1000 F (les prix peuvent varier du simple au triple).
- 26 : évaluation du capital foncier rizicole actuel (colonne 24) et des investissements en matériel agricole (colonne 21). Base de calcul : 1 are de rizière coûte 1000 F, 1 bœuf 10 000 F, 1 herse 5000 F, 1 charrue 5000 F, 1 charrette 10.000 F, 1 sarcluse 3000 F (les prix peuvent varier du simple au triple).

Evaluation du surplus de riz

- 27 : exploitation rizicole (en ares)
- 28 : évaluation du surplus de riz pouvant être commercialisé par la famille. Base de calcul : rendement 2 tonnes/ha. On a tenu compte des terres prises ou mises en métayage (2/3 de la récolte pour le métayer, 1/3 pour le propriétaire, généralement). De la totalité de la production est retiré 1/10 du poids pour les semences et 200 Kg par personne et par an pour la consommation familiale. Ce qui reste constitue le surplus (en kg).

L'évaluation du capital foncier et du surplus de riz telle qu'elle a été obtenue ne vise qu'à situer globalement les familles les unes par rapport aux autres.

	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Δ 68 2					G. Mi		1,90	9,44			▲○	25,20			▲●		
○ 60 1							82,20	4,56	5,96	33,88	●		6,88		○		
Δ 67 7					Mi		39,60			35,40	Δ○Δ●		163,56		Δ○Δ○	V	L
Δ 56 5							11,68				▲○	19,20	33,52		Δ●	V	
Δ 76 3					G		23,70	10,68	5,60		Δ●		65,19		Δ●		
Δ 49 8					G		53,84				▲●Δ	34,93	25,32		Δ●Δ		P
○ 89 1					manoeuvre T		16,12	13,44			○				○		
Δ 58 2							63,21			6,60	Δ●				▲●	V	
Δ 49 8					G		14,78				▲●▲	24,96	18,14		▲●▲		P
Δ 45 7							29,04				Δ●Δ	23,36	51,00		Δ●Δ	V	
Δ 50 12					G		60,69				Δ○▲●▲○		66,08		Δ●▲●▲○	V	P
Δ 42 3					G		43,88	29,48	16,08		▲○		26,64		Δ●		P
Δ 38 8						B	71,22				▲●○		9,70		▲●○		P
Δ 45 7					G	Ma	119,48	5,56			▲●▲○		13,56		▲●○		L
Δ 35 7							84,86	6,32			▲○	6,32	28,78		▲●▲○		P
Δ 32 5							1,68	3,36	1,68		▲●		9,12	x	▲●		
Δ 30 4							40,04		1,68		▲●Δ		22,88	x	▲●Δ	V	
Δ 38 10						Vo					Δ●▲		12,80		Δ●▲	V	
Δ 50 3					G	E	48,04	13,70	48,04		Δ○				Δ○	V	
Δ 45 3					G		27,48				▲○		23,84	x	▲●		
○ 34 5							59,36	11,20			Δ○				▲●		
○ 80 1							26,36			4,60	●				●		
○ 68 1							33,60	1,08			○				○	V	P
Δ 24 4											▲●		21,58		▲●		P
Δ 26 5											▲●		53,92	x	▲●		P
Δ 54 8					G	B	44,76	10,36			▲●▲Δ	35,04	1,70		▲●▲Δ		P
Δ 22 2											▲●		83,04		▲●		P
Δ 27 7											▲●		37,12	x	▲●		P
Δ 45 3							48,10			6,56	Δ●		88,84		Δ●		M
Δ 67 2						T	248,54			84,00	Δ○	80,71	31,78		Δ○		P
Δ 68 3					G		93,33	26,36			Δ●Δ	9,58	40,66		▲○Δ		P
○ 85 1							47,41	3,62		47,71	○				○		
Δ 48 9							48,68		2,88		▲●○		20,32	x	▲●○		
Δ 35 5											▲●				Δ○		
Δ 44 5											▲●		26,40		▲●		
Δ 24 4							48,09		10,56		▲●○		32,04	x	▲●○		P
Δ 33 7							10,10				▲●		96,00		Δ●		
Δ 44 10							57,98	9,52			▲○○		7,00		Δ○○	V	P
Δ 46 5						o	83,92				▲○		17,50		Δ●		
Δ 35 6						B	54,81	4,20		7,40	Δ○		8,04		▲○		
Δ 42 12							32,66	5,30			Δ○ΔΔ		26,46		Δ○ΔΔ		P
Δ 38 10							79,73	2,40			▲●Δ	19,40	21,94		Δ●Δ		L
○ 50 1							50,92	5,60	7,28	8,04	●				●	V	
Δ 45 8						Secrétaire C	69,11	7,48		19,82	Δ○Δ		39,70		Δ○Δ	V	L
Δ 33 7							34,08				▲○		52,92		▲●		
Δ 35 8						o	53,46	19,17	9,60		▲●○	11,64	12,46		▲●○	V	
Δ 28 5						o	72,86				▲●○	7,36	51,17		▲●○	V	L
Δ 28 5							78,68	9,24	5,92	0,60	▲●		32,04		▲●		
○ 52 1						institutrice A					○		7,40		○		
Δ 20 2											▲●				Δ○		P
Δ 41 5							33,79	6,60		5,76	▲●				▲●	P	L
Δ 30 2						o	28,03				▲●				▲●	V	
Δ 35 9							138,16	18,92			Δ●●○		19,04		▲●●○		P
Δ 22 4						o	34,30		14,78		▲●		2,08		▲●		P

	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
R					45,30	72,40	11.000	72.000	72,40	900	E 3		
R	FL				29,44	141,64	87.000	142.000	78,68	1540	G 6		
R		9	4	3	2	305,58	345,18	39.000	490.000	473,34	7400	G 7	
R						12,00	42,88	12.000	143.000	76,40	170	E 14	
R		2	1	1	1	138,48	162,18	29.000	203.000	128,69	1980	E 15	
		2	1				88,77	54.000	144.000	114,09	300	E 18	
						3,04	19,16	30.000	19.000	19,16	80	B 22	
							63,21	63.000	63.000	56,61	660	B 24	
		3	1	1	1	2,56	42,30	15.000	92.000	60,44		E 28	
R		4	1	1	1	x	79,16	131,56	29.000	191.000	183,56	1880	E 31
R		3	1	1	1	x	152,96	213,65	60.000	263.000	272,13	2420	E 33
T							7,40	51,28	73.000	51.000	57,52	420	E 36
R T		2	1			x	2,52	73,74	71.000	99.000	83,44		E 39
R T	FL	3					48,04	167,52	119.000	197.000	175,52	1680	E 42
R T		2	1	1	1		64,34	155,52	85.000	195.000	177,98	1630	E 50
R								1,68	5.000	2.000	9,12		E 54
R		2	1					40,04	40.000	65.000	61,24	160	E 55
							6,88	6,88		7.000	13,68		E 59
R	M							48,04	62.000	48.000			B 62
R		2	1	1	1			27,48	27.000	67.000	51,32	250	B 68
R	M	2	1	1	1	x		59,36	71.000	99.000	59,36	70	B 73
								26,36	26.000	26.000	21,76	400	B 74
	FL						4,48	38,08	35.000	38.000	23,20	300	C 81
R T		1	1				4,64	4,64		19.000	26,22		E 85
	M	2								20.000	53,92		E 88
R							13,04	58,84	55.000	99.000	109,54	200	E 94
R T							6,88	6,88		7.000	89,92	820	E 99
		2	1				7,20	7,20		37.000	44,32		E 101
		2	1	1		x	6,04	55,04	48.000	85.000	137,42	1600	B 103
R		2	1	1	1		47,95	387,27	249.000	427.000	324,95	5420	B 116
		2	1	1	1		28,93	132,14	120.000	172.000	172,80	2360	B 120
								47,41	51.000	47.000		70	B 122
			1	1				48,68	48.000	58.000	66,12		C 128
											26,40		E 133
R T								48,09	48.000	48.000	69,77	320	B 137
R T		1	1	1	1			10,10	10.000	40.000	106,10	250	B 142
R T		2	1	1			12,00	69,98	67.000	100.000	77,98		B 144
R T M	FL						3,52	87,44	84.000	87.000	106,94	760	B 146
R T M							7,40	59,24	56.000	59.000	59,75		B 149
R T M		2	1	1			59,70	93,36	38.000	122.000	118,32		B 153
R T			1	1			24,89	124,02	81.000	134.000	145,86	500	B 155
R	FL							50,92	56.000	51.000	35,60	480	F 157
R T			1				149,20	218,31	77.000	223.000	238,19	2700	B 160
R T		2	1	1	1		15,62	49,70	34.000	90.000	102,62	300	B 162
R T			1	1	1		24,24	89,34	73.000	109.000	92,20		B 164
		3	1				19,69	99,91	73.000	130.000	151,08	1420	B 166
								78,68	88.000	79.000	104,20	700	B 171
							33,32	33,32		33.000	40,72	500	B 173
													G 176
R	M							33,79	40.000	34.000	33,79		H 178
R T								28,03	28.000	28.000	28,03	100	H 179
R T		2	1	1	1	x	138,16		157.000	178.000	157,20	920	B 184
							34,30		34.000	34.000	21,60		B 190

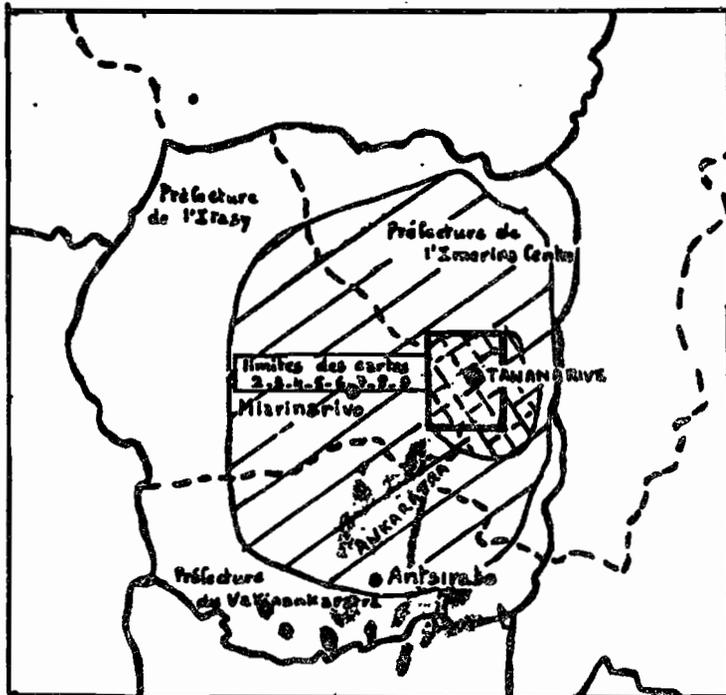
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1	Δ	47	10				V					Δ ● ●			X	Δ ○ ○		L
50	Δ	53	7	topographe T				169,78			0,80	Δ ○ Δ		142,92		Δ ○ Δ		
57	Δ	33	2									Δ ○				Δ ○		
60	Δ	44	12				V	9,40				Δ ○ Δ Δ		54,60		Δ ○ Δ Δ		
64	Δ	64	2					27,80			1,65	Δ ○		61,50		Δ ○		L
67	Δ	66	2	mécanicien T			V	69,45			3,45	Δ ○ Δ		60,60		▲ ○ Δ		V
69	Δ	79	3					58,90	3,40		25,60	Δ ○ Δ	15,50	83,70		Δ ○ Δ		V
73	Δ	54	9					8,00				Δ ○		36,80	X	Δ ○		L
86	Δ	75	4					44,10				Δ ○				Δ ○		V
87	Δ	40	5				B					Δ ○		26,40	X	▲ ○		V
89	○	44	1									○				○		V
93	○	73	1			A						○		5,60		○		V
95	Δ	71	2			R		314,76	12,20		59,57	Δ ○	2,00	47,91		Δ ○		V
100	○	56	1	épiciers F		R		19,60			19,60	○				○		
115	Δ	47	4					28,00			28,00	Δ ○			X	Δ ○		
121	Δ	45	2	représentant T				20,03				Δ ○		40,07		Δ ○		
124	○	57	1					75,76			75,76	○			X	○		
125	○	56	1					140,94			45,94	○		109,07		○		
139	Δ	49	2	épiciers F				11,54			1,34	Δ ○		163,64		Δ ○		
142	○	61	1			A		73,18			89,44	○		25,74		○		P M
166	Δ	38	8	mechaniste T								Δ ●				Δ ○		
168	Δ	47	7	pasteur F								Δ ○ ○				Δ ○ ○		
171	Δ	35	8									Δ ○		315,40		Δ ●		
173	Δ	28	5	instituteur F								Δ ○		72,30	X	Δ ○		
175	Δ	60	3									▲ ●			X	Δ ○		
183	Δ	48	6	inconnu								Δ ○				Δ ○		
185	Δ	56	6	aiguilleur T								Δ ○				Δ ○		
188	Δ	17	2	manoeuvre T								Δ ○				Δ ○		
192	Δ	61	6									▲ ● ▲ Δ				Δ ○ Δ Δ		
195	Δ	29	3									▲ ○		47,15		▲ ●		
196	○	55	1									○				○		
198	Δ	44	8	maçon C				55,20				Δ ○		65,80	X	Δ ○		
199	Δ	29	2									▲ ●				Δ ○		
204	Δ	64	9	collègues C								Δ ● ○ ○	1,00		X	Δ ○ ○ ○		
206	Δ	56	2									Δ ○		19,60	X	▲ ○		
208	Δ	34	8									▲ ●		2,40	X	▲ ○		
211	Δ	60	5					49,70			49,70	▲ ● ○ ○		54,20		Δ ● ● ○		
215	Δ	38	2									Δ ●		11,30	X	▲ ●		
216	Δ	54	3									▲ ●			X	▲ ○		
219	Δ	26	5									▲ ○		48,75	X	Δ ○		
221	Δ	55	3				V					▲ ○			X	Δ ○		

	20	21	22	23	24	2	25	26	27	28
					169.78		169.780	169.780	311.50	4200
M			16.20	25.60			9.400	25.600	80.20	
M FL	3	1 1	24.30	52.10			27.800	92.100	111.95	1250
M FL	3	1 1	30.77	100.22			69.450	140.220	155.37	30
M FL C	4	1 1	23.40	97.80			62.300	147.300	155.90	1800
M	1	1 1		8.00			8.000	28.000	44.80	
FL				44.10			44.100	44.100	44.10	
M FL			12.20	12.20				12.200	38.60	
M FL									5.60	
M		1	32.47	347.23			326.960	350.230	375.17	6320
				19.60			19.600	19.600		
				28.00			28.000	28.000		
			1.60	21.63			20.030	21.630	61.70	710
				75.76			75.760	75.760		260
M				140.94			140.940	140.940	204.07	3540
FL			20.60	32.14			11.540	32.140	194.24	2420
			20.60	93.78			73.180	93.780	30.25	640
	3	1 1	X					40.000		
	3	1 1	X					40.000	315.40	2190
									72.30	
M	1							10.000		
	1		3.60	3.60				13.600	50.75	30
			6.40	69.60			55.200	61.600	65.80	
				1.00				1.000	1.00	
	2	1 1						30.000	19.60	
	1							10.000	2.40	
				49.70			49.700	49.700	51.20	
			20.90	20.90				20.900	32.20	110
M	3		10.10	10.10				40.100	10.10	
M	2	1 1 1	X					35.000	48.75	

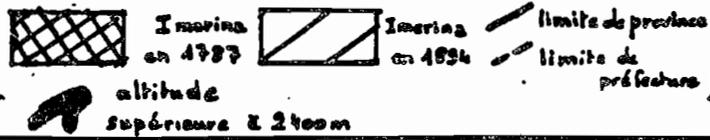
- C 1
- B 50
- B 57 (absent)
- B 60
- B 64
- B 67
- B 69
- B 73
- B 86
- B 87
- B 89 (absent)
- B 93
- B 95
- A 100
- A 115
- A 124
- A 124
- A 125
- A 139
- A 142
- F 166
- F 168
- F 171
- F 173
- F 175
- G 183 (absent)
- G 185
- G 188
- G 192
- G 195
- G 196
- G 198
- G 199
- G 204
- G 206
- G 208
- G 211
- G 215
- G 216
- G 219
- G 221

	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
7 Δ 78	2						33,90	6,80			Δ ●		9,56			V	L
7 Δ 79	2				V		9,35				Δ ●	10,90	X	Δ ●		V	L
1 Δ 38	5										Δ ●			79,50		V	
3 Δ 49	5						5,20				Δ ●			44,20	X	V	M
5 Δ 48	9					M					Δ ○ Δ			472,90		V	L
8 Δ 42	6					M					Δ ●			7,30			
5 Δ 69	3				V	C	16,80				Δ ● ○			130,05		V	M
9 Δ 56	15					G	105,00		4,70		Δ ○ ○ ○ ○ Δ			58,10		P	V
3 Δ 35	6						62,70				Δ ● ○			43,30		V	
5 Δ 28	6										Δ ○			25,80		V	
7 Δ 65	10						5,20				Δ ● ○ Δ			29,00			
0 Δ 38	6										Δ ●			47,50			
4 Δ 25	2										Δ ●						
5 Δ 40	8										Δ ●			5,90	X		
8 0 37	4						18,00		3,20		●			58,20	X	V	
10 59	1				A	L	23,20				●					V	
3 Δ 48	3										Δ ○					V	
5 0 82	1						39,40				○					V	
7 Δ 75	4										Δ ●				X		
8 Δ 69	1					R					Δ						
2 Δ 52	4						47,13		19,33		Δ ○ Δ		5,00	465,31			L
5 Δ 52	2				V	G	35,72		18,26		Δ ○			83,95		V	
7 Δ 48	12				V						Δ ● ○ ○ Δ		15,60	30,00		V	L
2 Δ 44	8				V						Δ ○			33,25		V	L
4 Δ 72	7				V		130,48		52,84		Δ ● ○ Δ		0,90	49,64		V	M
6 Δ 36	10				V		3,60				Δ ●			4,40		V	L
8 Δ 34	8				V						Δ ○			14,80		V	L
3 Δ 29	4				V		42,50				Δ ●			3,80	X	V	L
7 Δ 67	3					G	107,00	14,40			Δ ○ ○			36,00			
0 Δ 53	3					D	41,50				Δ ● ○			42,80			
4 Δ 23	5				V	M					Δ ●			48,80	X	V	
6 Δ 21	3										Δ ○						
6 Δ 45	1						69,34		12,34		Δ			128,64			
7 Δ 60	5						58,94		11,68		Δ ○			133,58			
10 Δ 32	2					B					Δ ●						
2 Δ 75	2						227,52		19,20		Δ ○			5,50			
3 Δ 55	4				V		15,00				Δ ● ●		7,60				
6 Δ 28	8										Δ ○						
10 Δ 34	6				V						Δ ○						
2 Δ 24	4				V		9,68				Δ ●			38,72		V	
8 Δ 18	2				V						Δ ●						
9 Δ 50	2				V						Δ ●						
7 Δ 46	11						10,97		2,07		Δ ● ○ Δ			14,50	X		
9 Δ 34	9				V		10,97		2,80		Δ ○			68,23		V	
1 Δ 76	2				V		26,00				Δ ○					V	

	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
R					33,90	40.700	33.900	43,46	350	D227		
					20,25	9.350	20.250	20,25		D229		
R	FL							79,75		D231		
R	M FL	1	1	1	5,20	5.200	25.200	116,40	430	D233		
R	M FL	3					30.000	172,90		D235		
R	M FL							7,30		D238		
R	M FL C	2	1	1	1	36,80	53,60	16.800	86.600	188,85	2020	
R	FL	1				103,00	105.000	115.000	158,40	6170	D249	
R		2			8,00	70,70	62.700	90.700	114,00	1600	D263	
R		1						10.000	25,80		D265	
R					5,20	5.200	5.200	34,20			D267	
R								47,50			D270	
								5,90			D274	
		1			18,00	18.000	28.000	73,00	200		D275	
	FL				23,20	23.200	23.200	23,20	220		D278	
R					39,40	39.400	39.400	39,40	510		D281	
											D283	
											D285	
											E287	
											E288	
R		5	1	2	1	32,15	84,28	47.130	159.280	230,26	2.500	E292
R	M	2	1	1	1	19,60	55,32	35.720	95.320	121,01	1.440	E295
	M	2				9,20	24,80		44.800	54,80		E297
		2						20.000	33,25			E302
R	M	2	1		1	131,38	130.480	159.380	98,20	450		E304
		1				3,60	3.600	13.600	8,00			E306
		4						40.000	14,80			E308
		1				12,50	12.500	22.500	46,30			E313
R	M	1				107,00	121.400	117.000	143,00	1570		E317
R		2				11,50	11.500	34.000	24,30			E320
									48,00			E324
												E326
R		5				69,31	69.310	119.310	185,60	40		E336
R						58,91	58.910	58.910	180,80	2260		E337
		1						10.000				E340
R		1				49,80	277,32	227.520	237.320	263,62	4300	E342
R	M					22,60	15.000	22.600	22,60			E343
												E346 (absent)
R												E350
R						9,68	9.680	9.680	48,40	70		E352
												E358
												E359
		1				10,97	10.970	20.970	23,40			E367
R		3	1	1		10,97	10.970	50.970	76,10			E369
R						44,80	70,80	26.000	70.800	70,80	880	E401



PROVINCE DE TANANARIVE

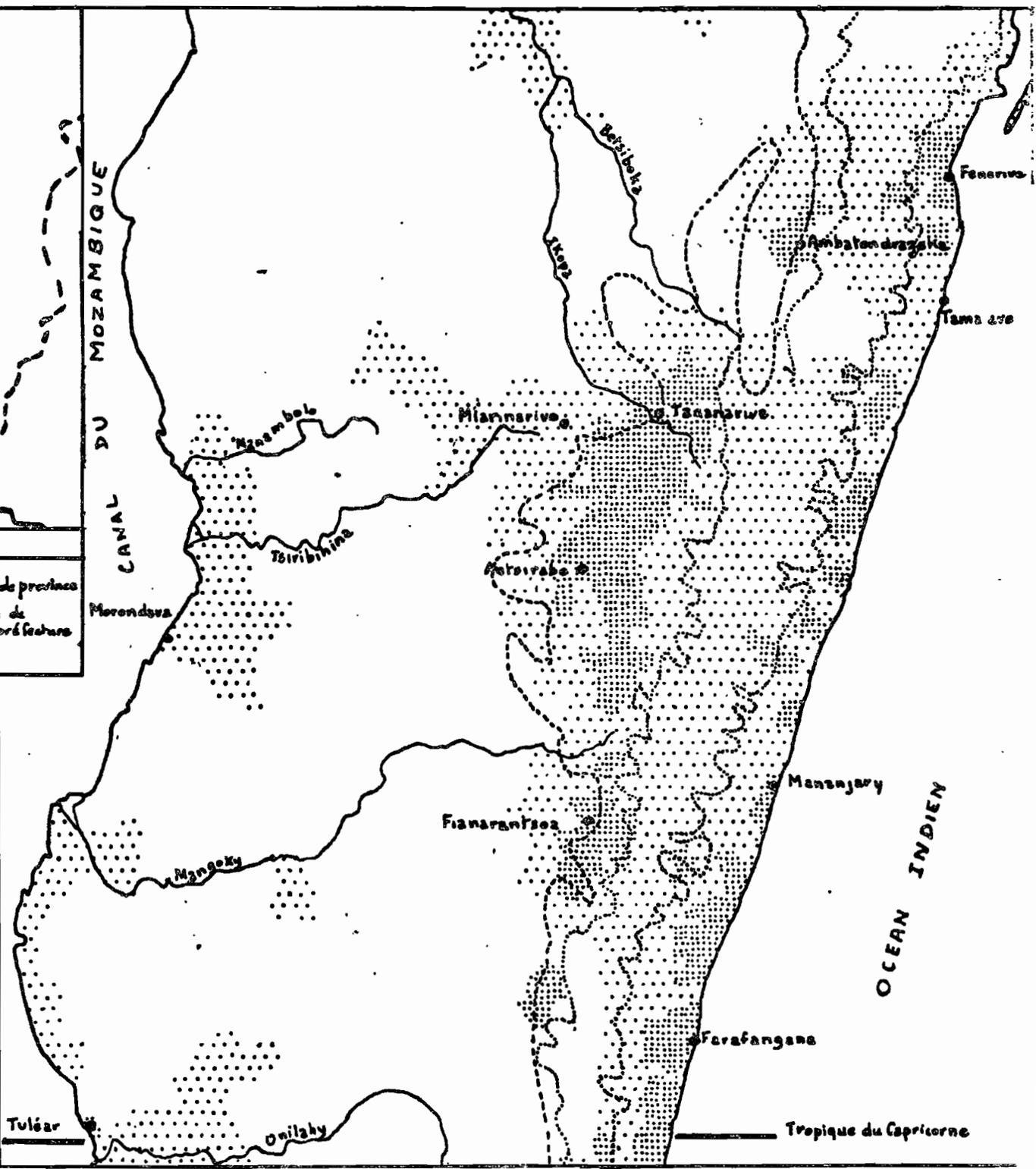


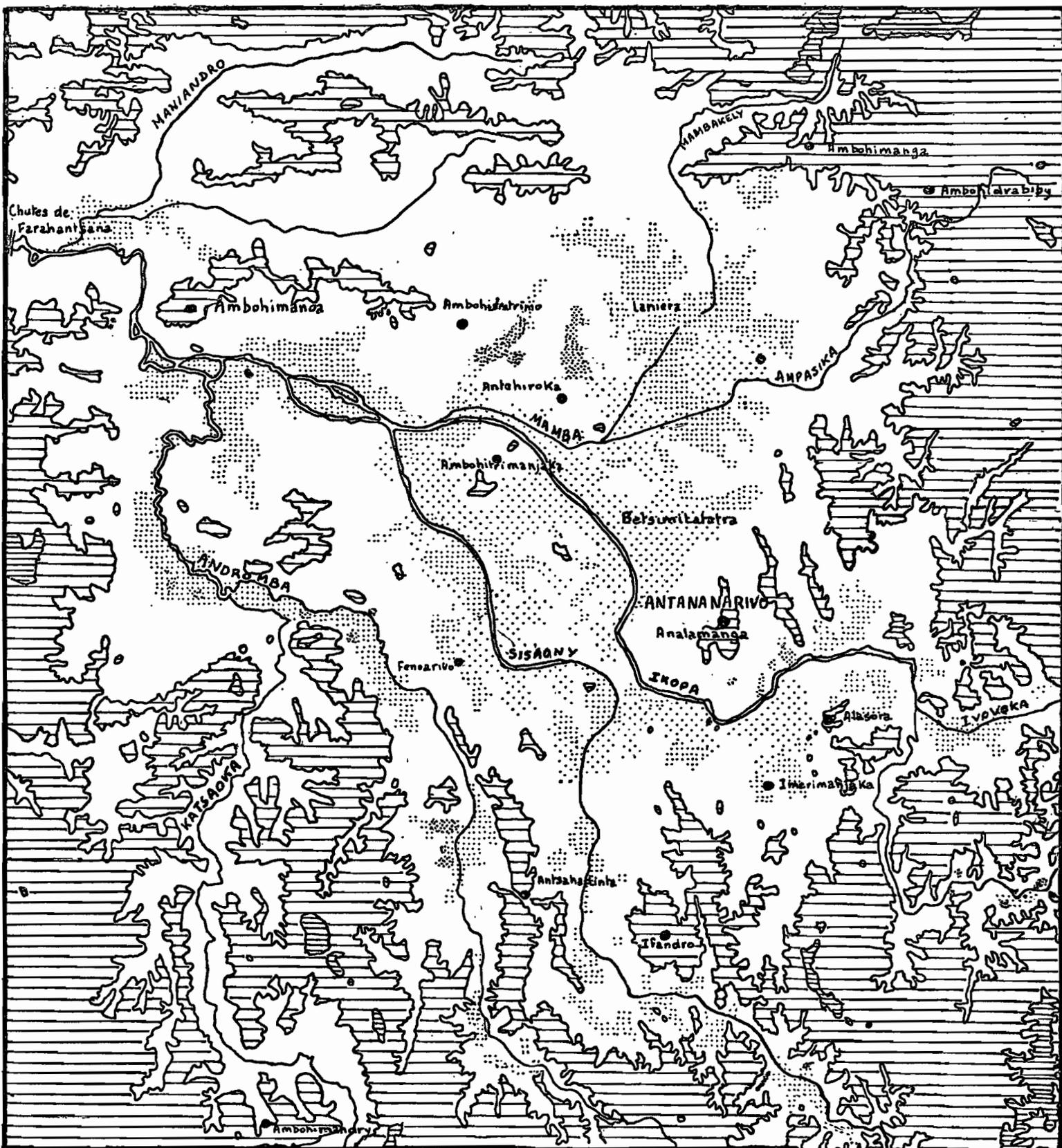
**1 LOCALISATION
PLAINE DE TANANARIVE**
sources: atlas de Madagascar

— Fleuves et rivières de l'ouest malgache
o Préfectures et sous-préfectures

■ plus de 20 hab/km² relief montagneux de l'est de Madagascar
 ■ entre 5 et 20 hab/km²
 □ moins de 5 hab/km² limite climatique
 - à l'est: plus de 825 mois de pluie par an
 - à l'ouest: moins de 825 mois de pluie par an.

0 50 100 km





2

MILIEU NATUREL
PLAINE DE TANANARIVE



Sources: carte topographique IGN
-réseau hydraulique- SGT.

- altitude: 1200 à 1300 m
- 1300 à 1500 m
- de 1500 m et plus
- rivière

- marécages transformés en rizières de varyakha
- marécages actuels
- lacs
- premiers roya merina



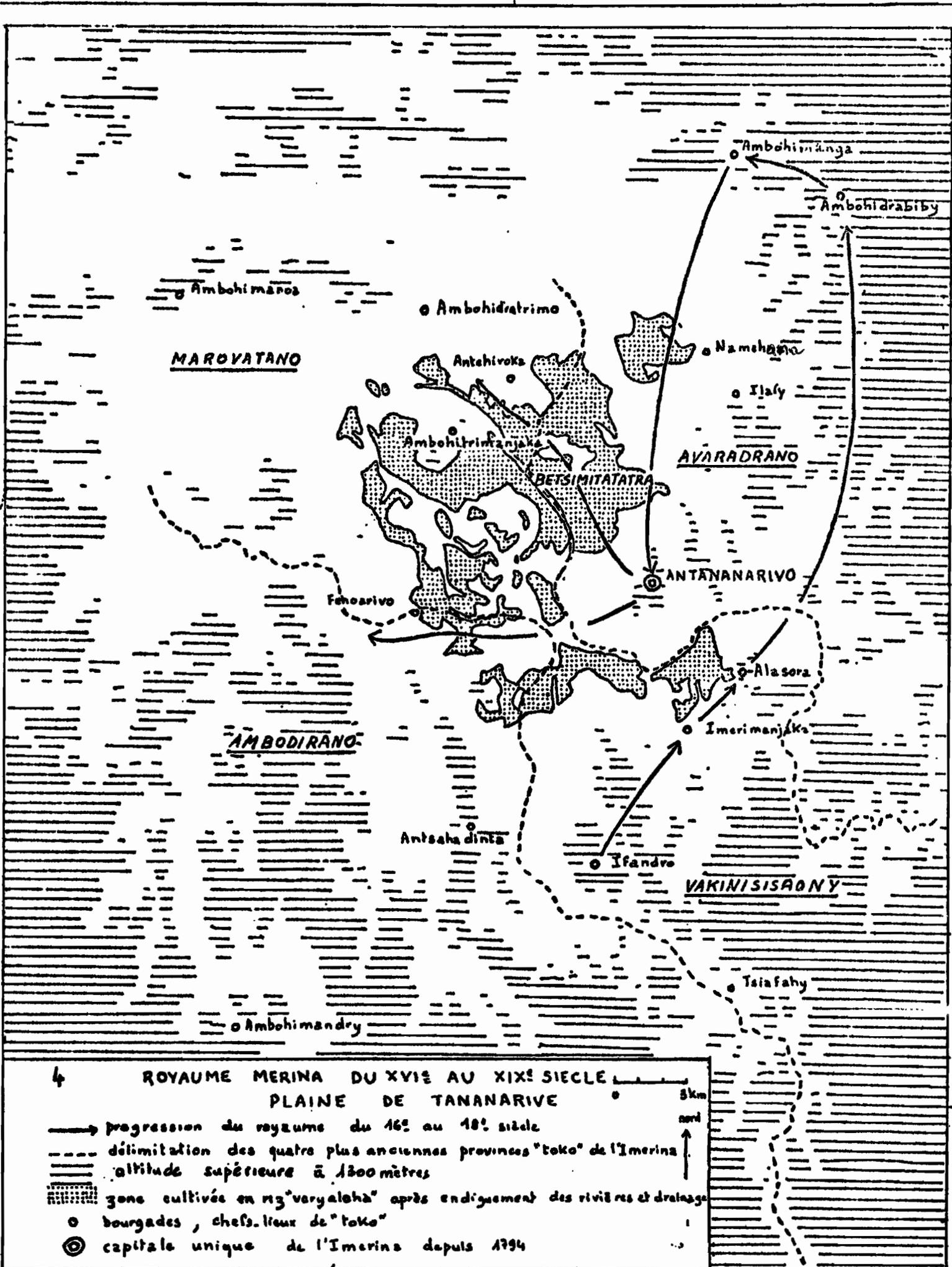


3
GEOMORPHOLOGIE
PLAINE DE TANANARIVÉ

source : carte de MM Laplaine et Raza Fintsalana (BRGA)

- | | | | | | |
|--|--------------------|---|------------------------------|---|--|
|  | alluvions récentes |  | schistes : série du graphite |  | schistes avec quartzite |
|  | roches volcaniques |  | migmatites schisteuses |  | migmatites granitoïdes et granite migmatitique |
|  | faille probable |  | granite type Ambalomiranty | | |

nord ↑



MAROVATANO

AVARADRANO

AMBODIRANO

VAKINANKARATRA

BETSIMITATRA

ANTANANARIVO

Tatafahy

Ambohitranga

Ambohitrabiby

Ambohimanoa

Ambohitrarimo

Namohano

Ialaly

Antehiroka

Ambohitrinankaja

Fehoarivo

Alasora

Imerimanjaka

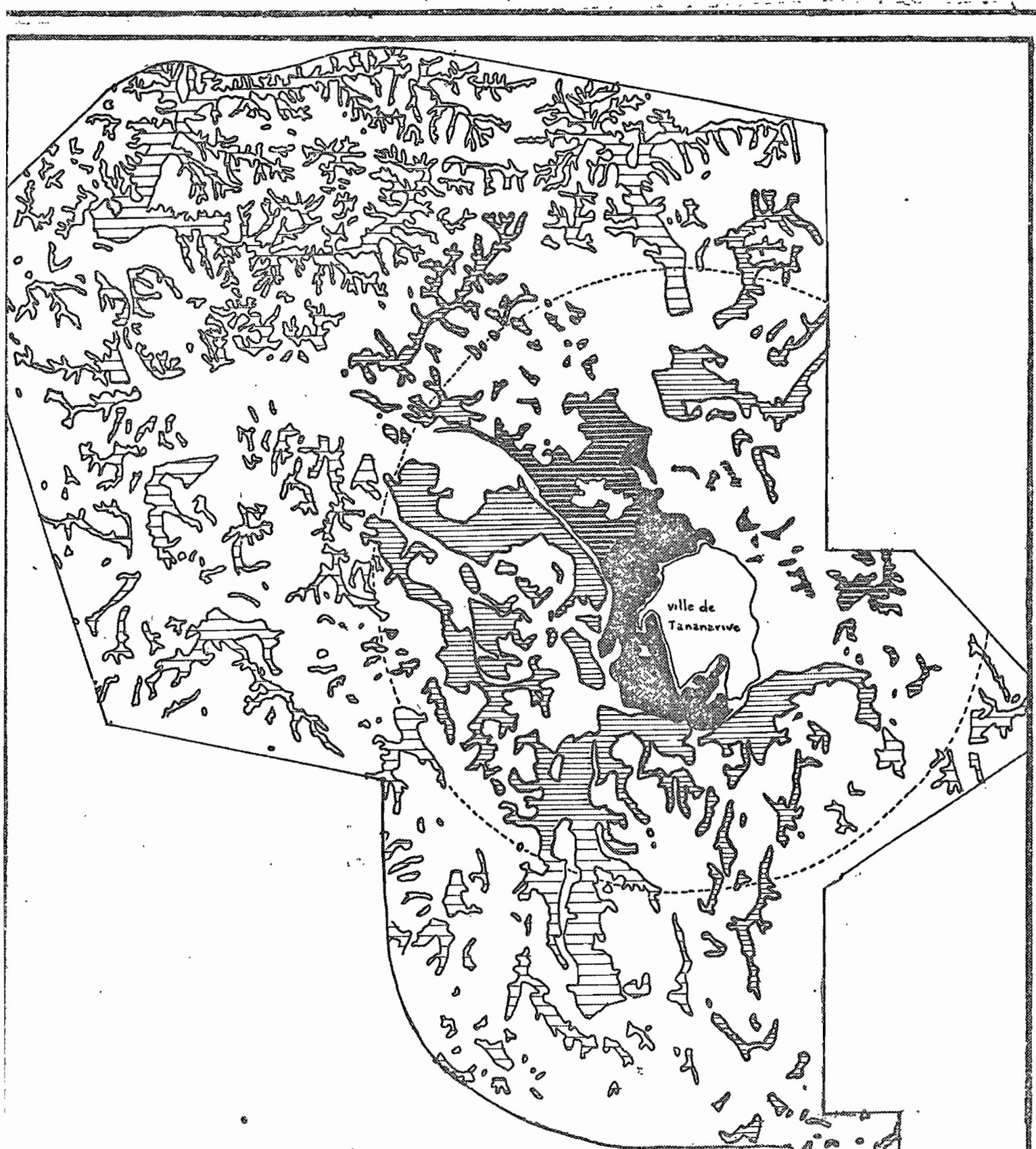
Antsahadina

Ifandro

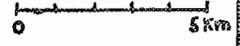
Ambohimandry

5km

nord



5 DENSITE HUMAINE RAPPORTEE A L'ESPACE RIZICOLE
PLAINE DE TANANARIVE

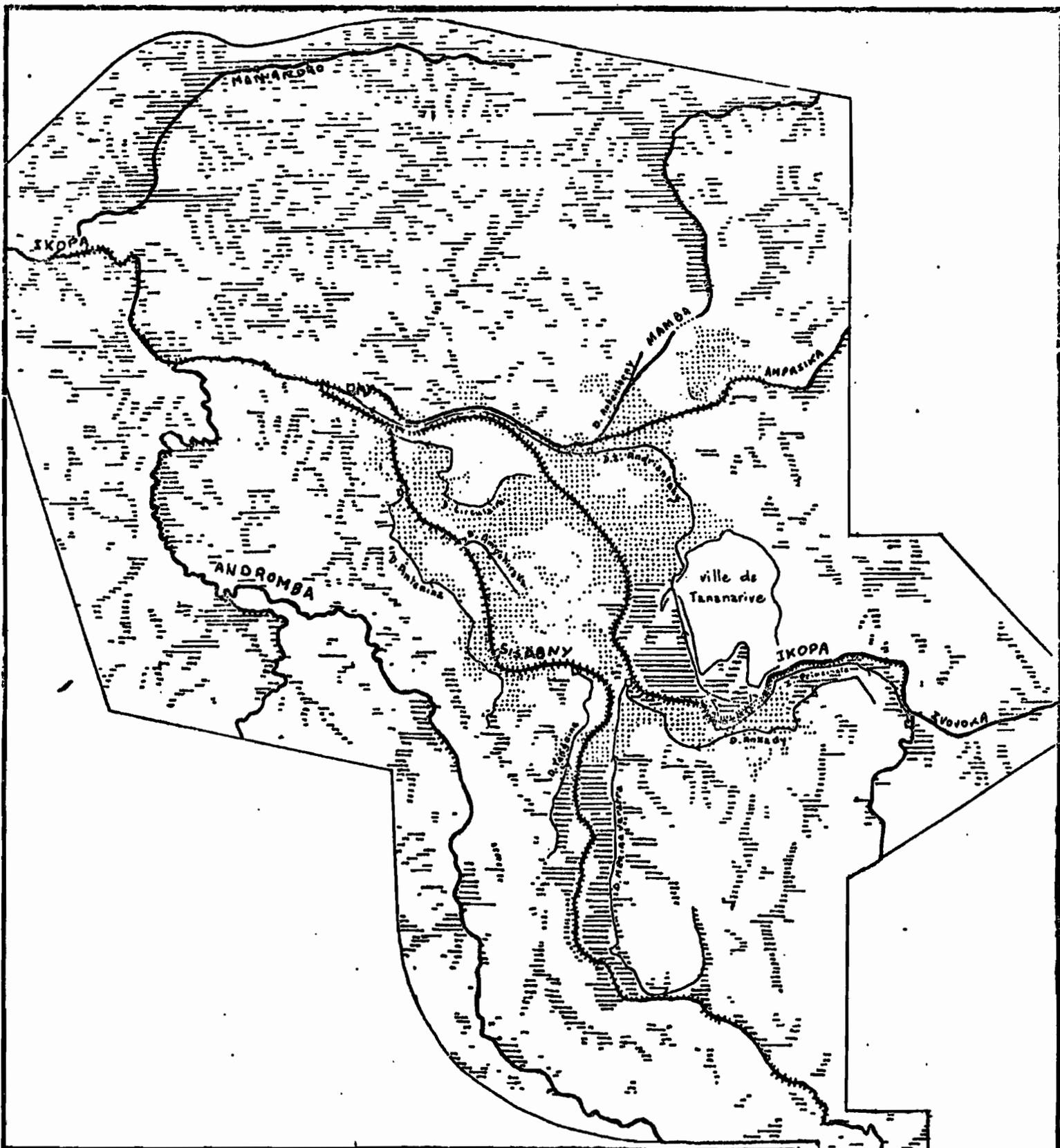


sources: - carte topographique IGN
- nos propres enquêtes

	5 habitants par hectare de rizières (chiffre de population relevé en 1966)
	10 " " " "
	20 " " " "
	150 " " " "

nord ↑

note: en pointillé: zone située dans un cercle de 12Km. ayant pour centre Tananarive.



6

AMENAGEMENT DU MILIEU NATUREL
PLAINE DE TANANARIVE

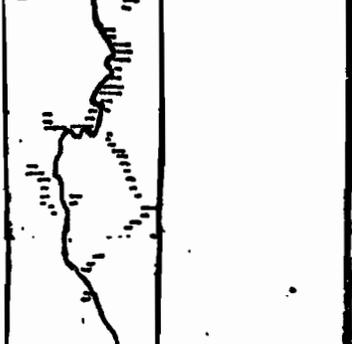


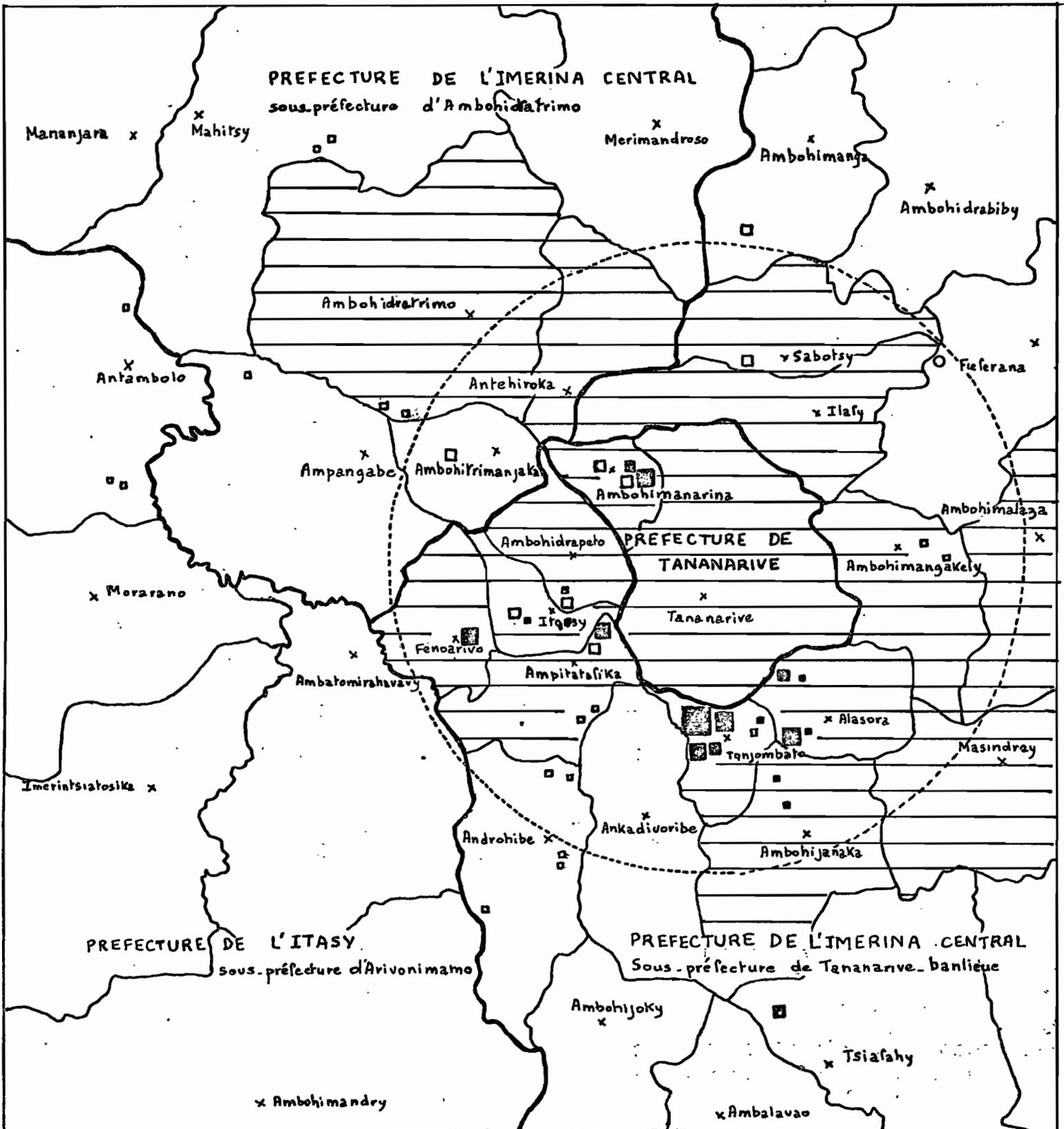
Sources - Carte topographique IGN
- réseau hydraulique SCET

-  rigères de vary alahà (semée en juillet - repiqué en septembre - récolté en janvier)
-  rigères de vary vakambily (semée en septembre - repiqué en novembre - récolté en mars)
-  rivières endiguées
-  I (irrigation)
-  D (drain)
-  prise d'eau

note: le cadre intérieur correspond aux limites de nos enquêtes.

nord ↑





7 EVOLUTION DES DENSITES DE POPULATION ET IMMIGRATIONS (par commune)
 Plaine de Tananarive

sources - carte de population de Gourou
 - recensement Insee - nos propres enquêtes
 x : chef-lieu de commune

-  commune dont la population a augmenté de plus de 75% entre 1958 et 1968
-  commune dont la population a augmenté entre 40 et 75% entre 1958 et 1968

hameaux touchés par nos enquêtes

-  10 à 40 familles
-  40 à 90 familles
-  90 à 160 familles
-  plus de 160 familles

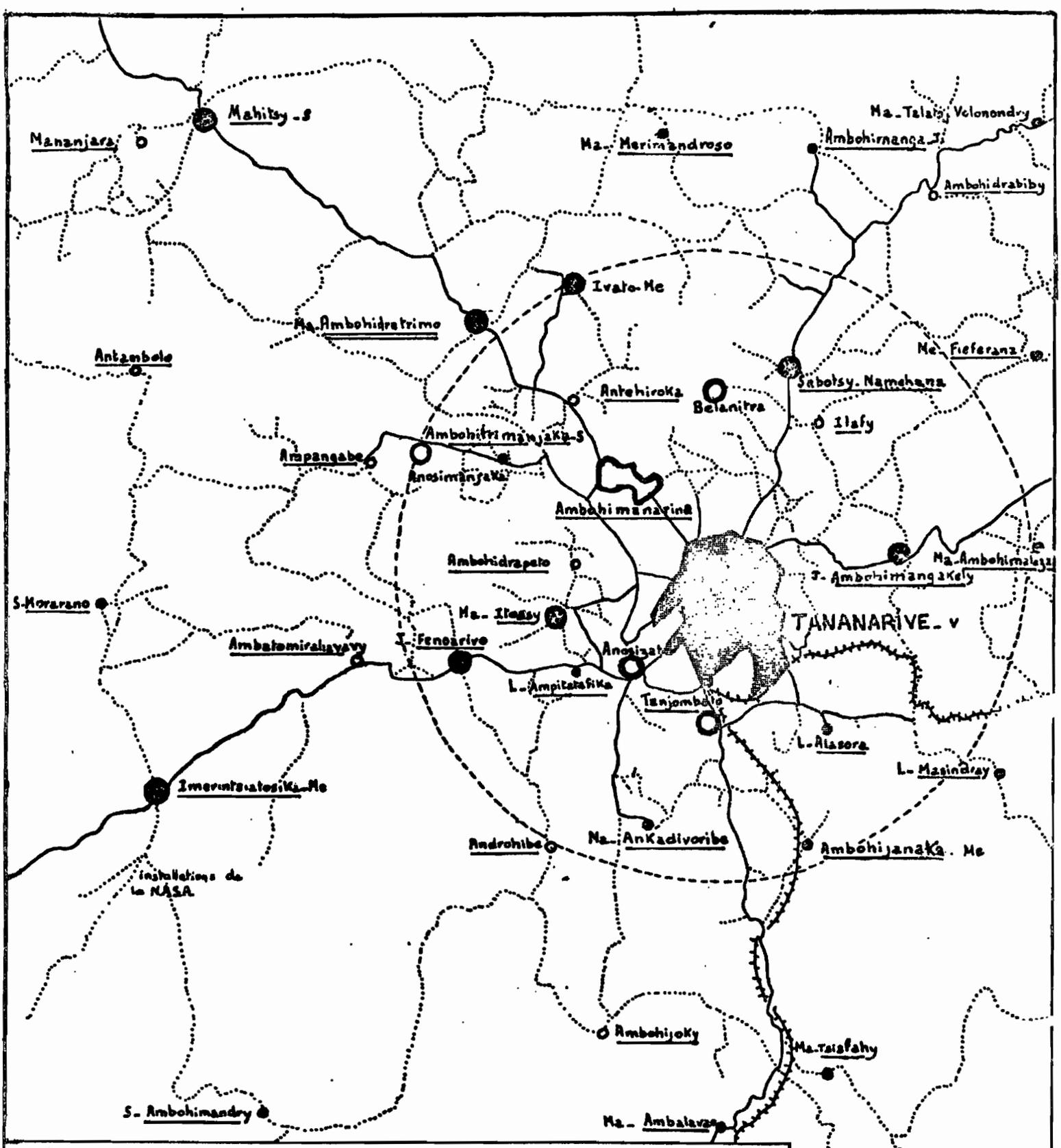
noir: plus de 40% des chefs de famille sont nés hors de la commune.

note: 2 hameaux comptant 3 et 4 familles n'ont pas été retenus

0 4 km

PREFECTURE DE L'IMERINA CENTRAL sous-préfecture d'Andramasina

(voir les informations des annexes I a et II a) en pointillé : zone située dans un cercle de 12 Km de rayon. Centre: Tananarive



8 INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATIVE
PLAINE DE TANANARIVE

Sources: carte topographique IGN
 - Mèse de M^{re} Perrin
 - nos propres enquêtes

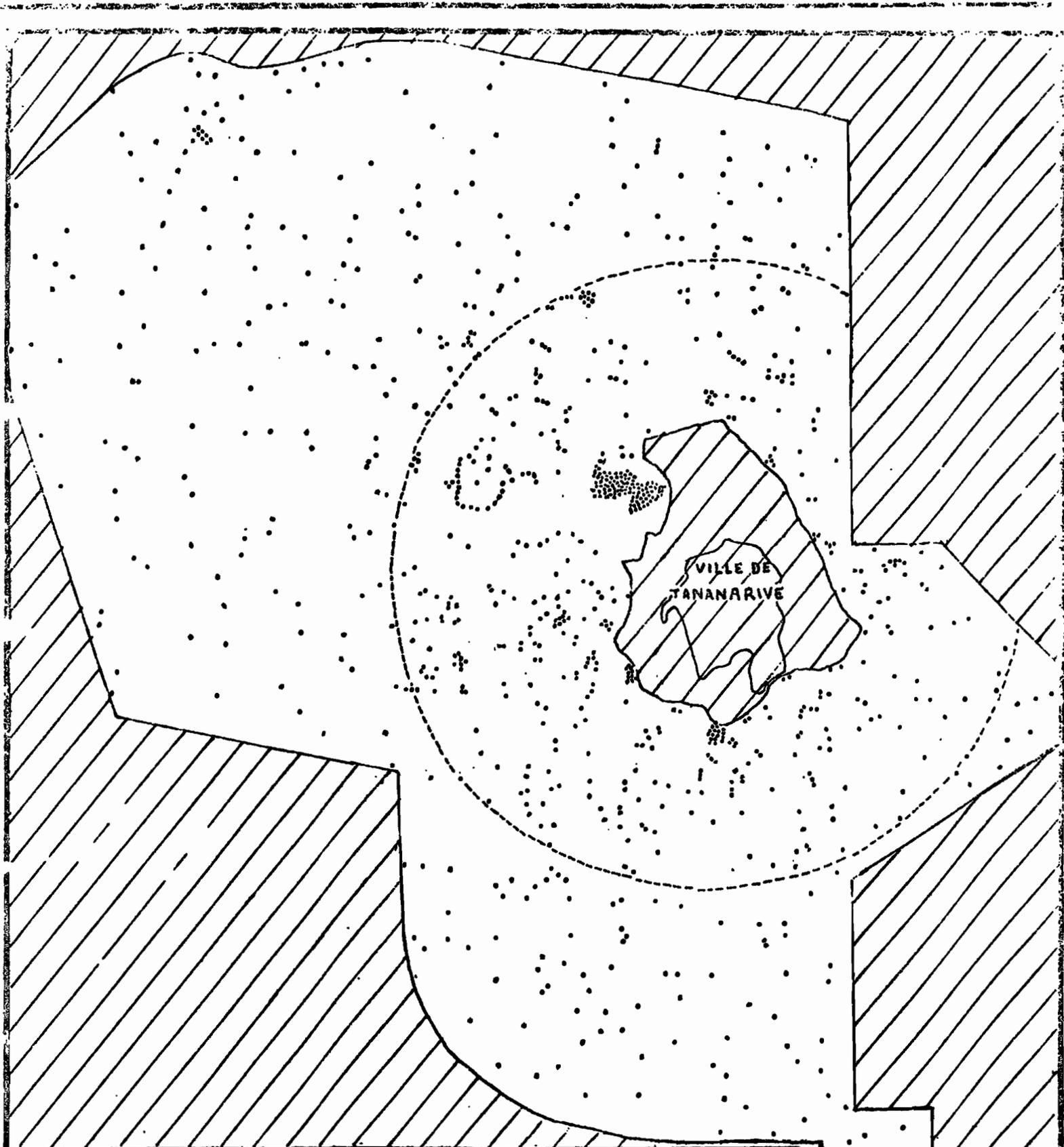
--- voie ferrée
 ——— route goudronnée
 route carrossable non goudronnée

● marché influençant le trafic des taxis-brousse
 Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi

note: en pointillé zone située dans un cercle de 22km

Fenoarivo: commune - Ambohidrapato S/Préfecture
 ○● agglomération de moins de 1000 habitants
 ○● agglomération de plus de 1000 habitants
 Ambohimanarina: 40.000 hab en 1968
 Tananarive: 320.000 hab en 1968
 ayant pour centre Tananarive

40km

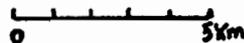


9

LOCALISATION DE L'HABITAT

Sources : photoplans au 1/20000 PLAINES DE TANANARIVE

- nos propres enquêtes



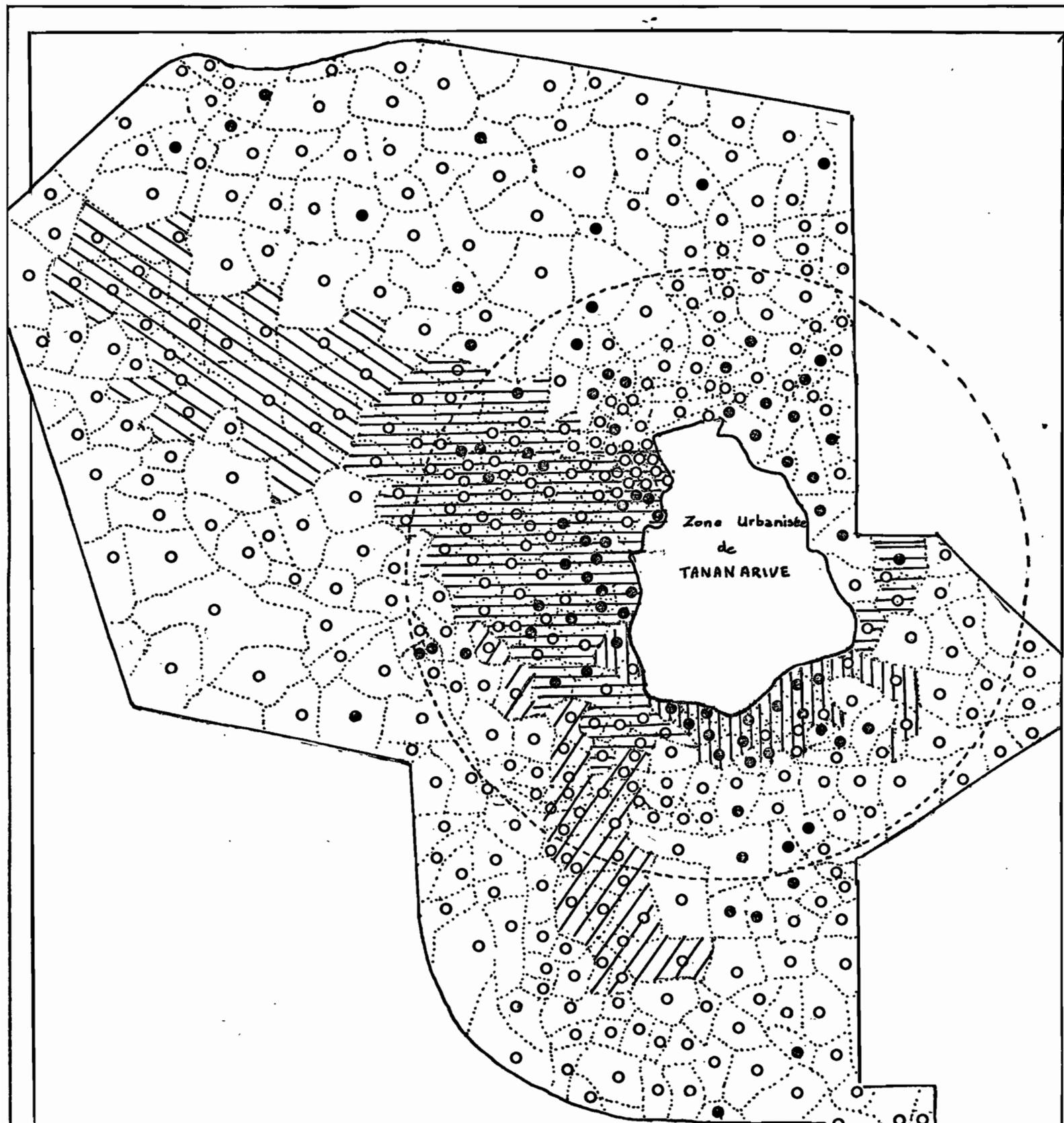
1 point pour 200 habitants . soit 907 points

181.457 habitants dans la zone d'enquête en 1965

La commune de Tananarive et la périphérie (en hachures) ne sont pas comprises dans la zone d'enquête

note: en pointillé la zone située dans un cercle de 12 km de rayon autour de la ville





11 CROQUIS DE REPERAGE: REPARTITION DES VILLAGES ADMINISTRATIFS

(délimitation enquête régionale) PLAINES DE TANANARIVE

en fonction de la stratification choisie pour l'enquête régionale préalable à d'éventuels aménagements hydrauliques

en blanc : zone des fanahy
en hachures : zone des vallées (voir dans le texte les critères de subdivision de cette zone).

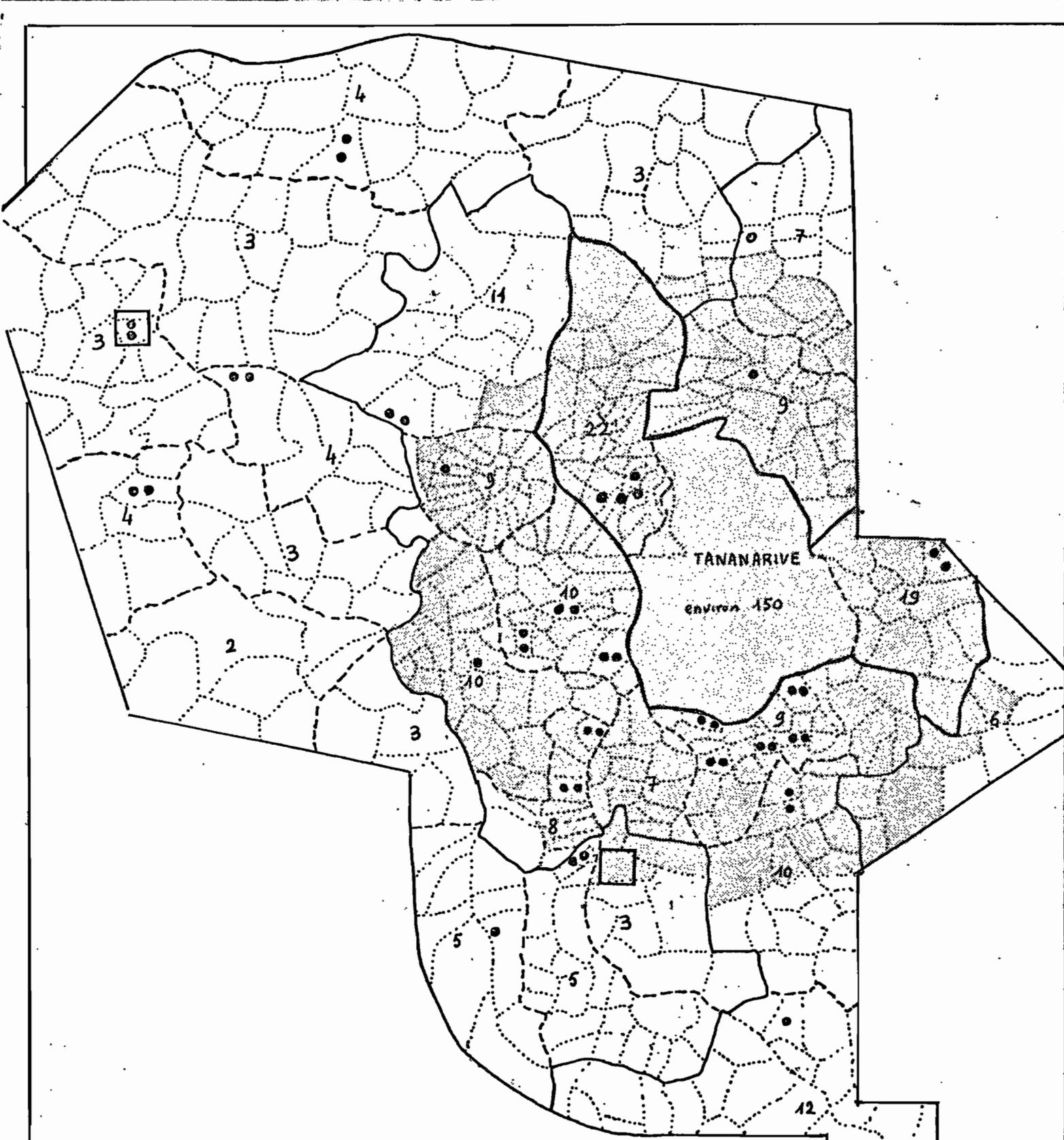
en fonction du nouveau découpage permettant d'analyser l'évolution des structures foncières de la région
en pointillé : limite de la zone centrale (un cercle de rayon 42 km autour de Tananarive) et de la zone périphérique (voir dans le texte les critères de découpage).

..... limite de l'espace où sont situés tous les hameaux regroupés en un seul village administratif. (le village administratif peut être réduit à une seule agglomération)

○ représentation d'un village administratif

● village administratif comprenant plus de 2,5% d'individus payant un impôt sur le revenu, donc relativement urbanisé.

(voir les informations concernant les villages administratifs en annexe I B)



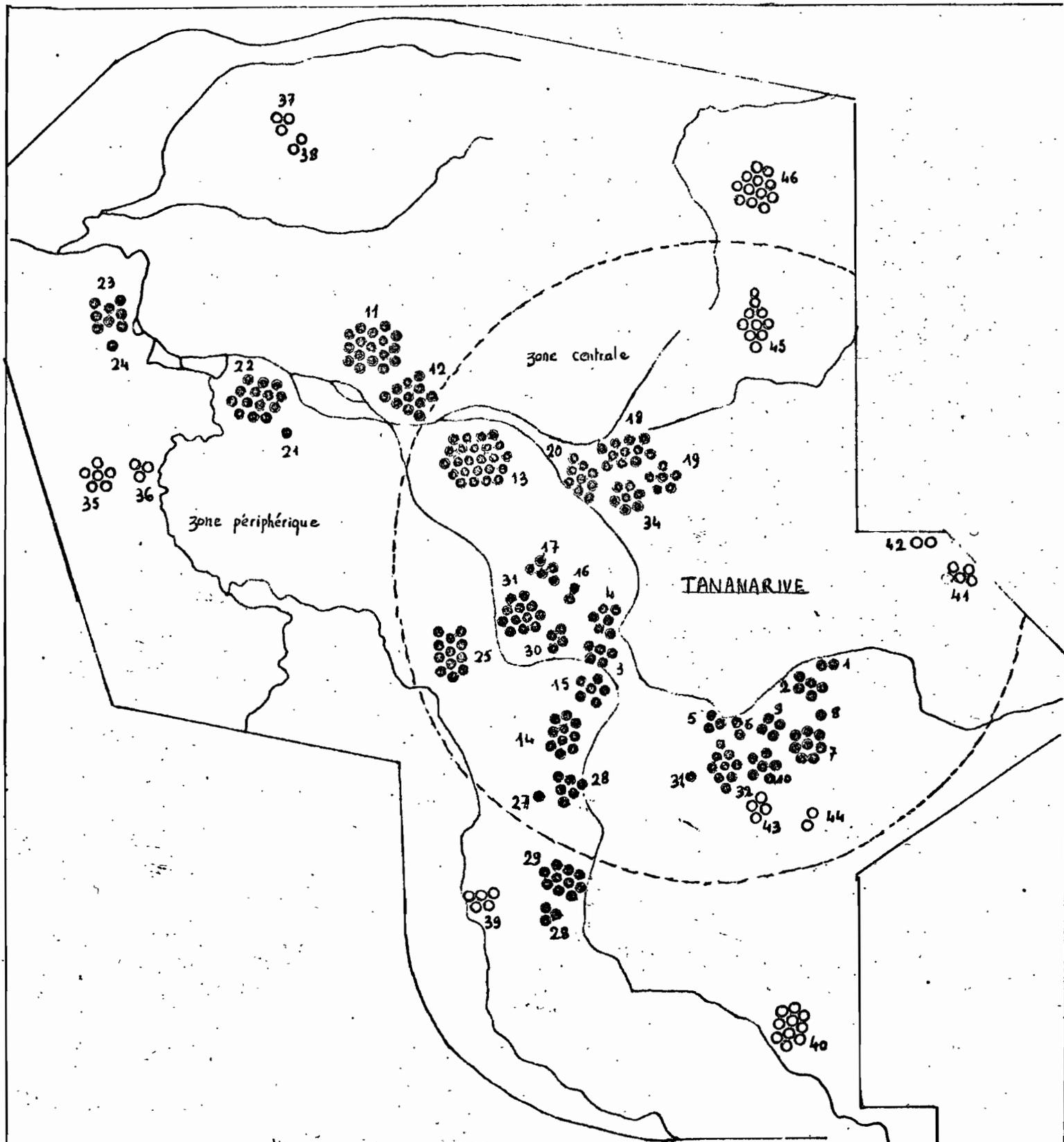
Croquis de repérage: densités humaines rapportées à l'espace rizicole et localisation des enquêtes
 12 - 0 5km PLaine DE TANANARIVE (délimitation: enquête régionale 1966-68)

en gris: les villages administratifs de la zone centrale et Tananarive, en blanc les villages administratifs de la zone périphérique

Densités humaines: La charge humaine par ha de rizière a été calculée par portion de vallée (voir carte intitulée "densités humaines rapportées à l'espace rizicole")

- limite d'un village administratif
- limite d'une portion de vallée
- à l'extérieur de cette limite: portions de vallée où la densité humaine est inférieure à 5 hab/ha
- à l'intérieur de cette limite: portions de vallée où la densité humaine est comprise entre 7 et 12 hab/ha
- à l'intérieur de cette limite: portions de vallée ou de plaine où la densité humaine est supérieure à 20 hab/ha
- en 4: densité humaine égale à 4 hab/ha dans une portion de vallée

localisation des enquêtes: ● un des 46 hameaux où a eu lieu l'enquête régionale (1966-68)
 localisation des communautés d'Ambobiboanjo (à la périphérie) de Beravina (au centre)



13 CROQUIS DE REPERAGE: LOCALISATION DES 46 hameaux et des 295 exploitations

PLAINE de TANANARIVE

0 6 Km

en fonction du nouveau découpage permettant d'analyser l'évolution des structures foncières de la région.

en fonction de la stratification choisie pour l'enquête régionale préalable à d'éventuels aménagements hydrauliques

Zone des vallées

Zone des tanety

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-13-14-15-16-17-18-19-20-25-26-27-30-31-34

41-42-43-44-45

11-12-21-22-23-24-28-29

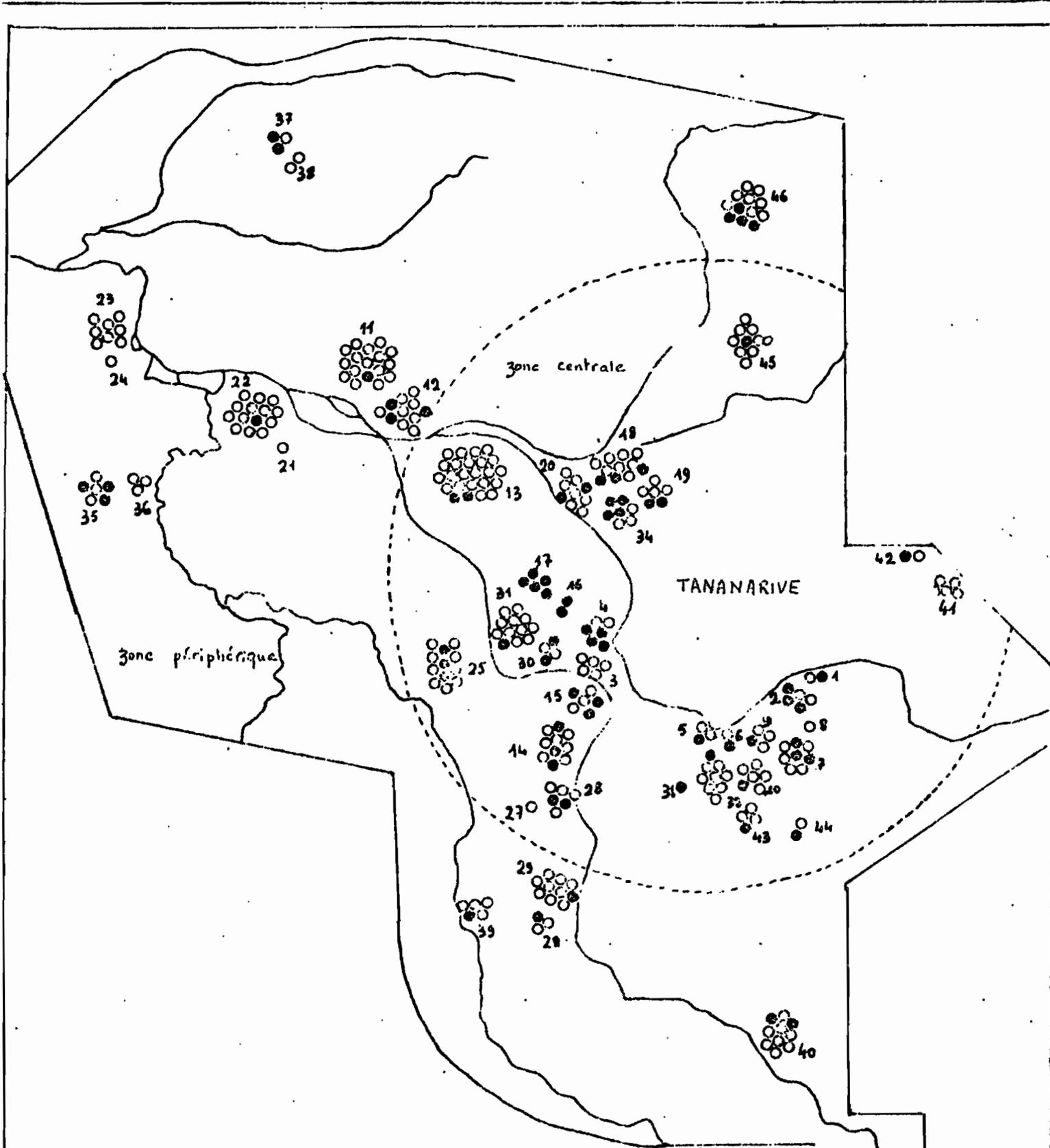
35-36-37-38-39-40-46

- zone centrale

- zone périphérique

--- limite de la zone centrale et de la zone périphérique

ex 12: numéro d'un des 46 hameaux - O exploitation touchée par nos enquêtes dans l'un des 12 hameaux de la zone des tanety (voir annexe II a les noms des hameaux) ● exploitation touchée par nos enquêtes dans l'un des 34 hameaux de la zone des vallées

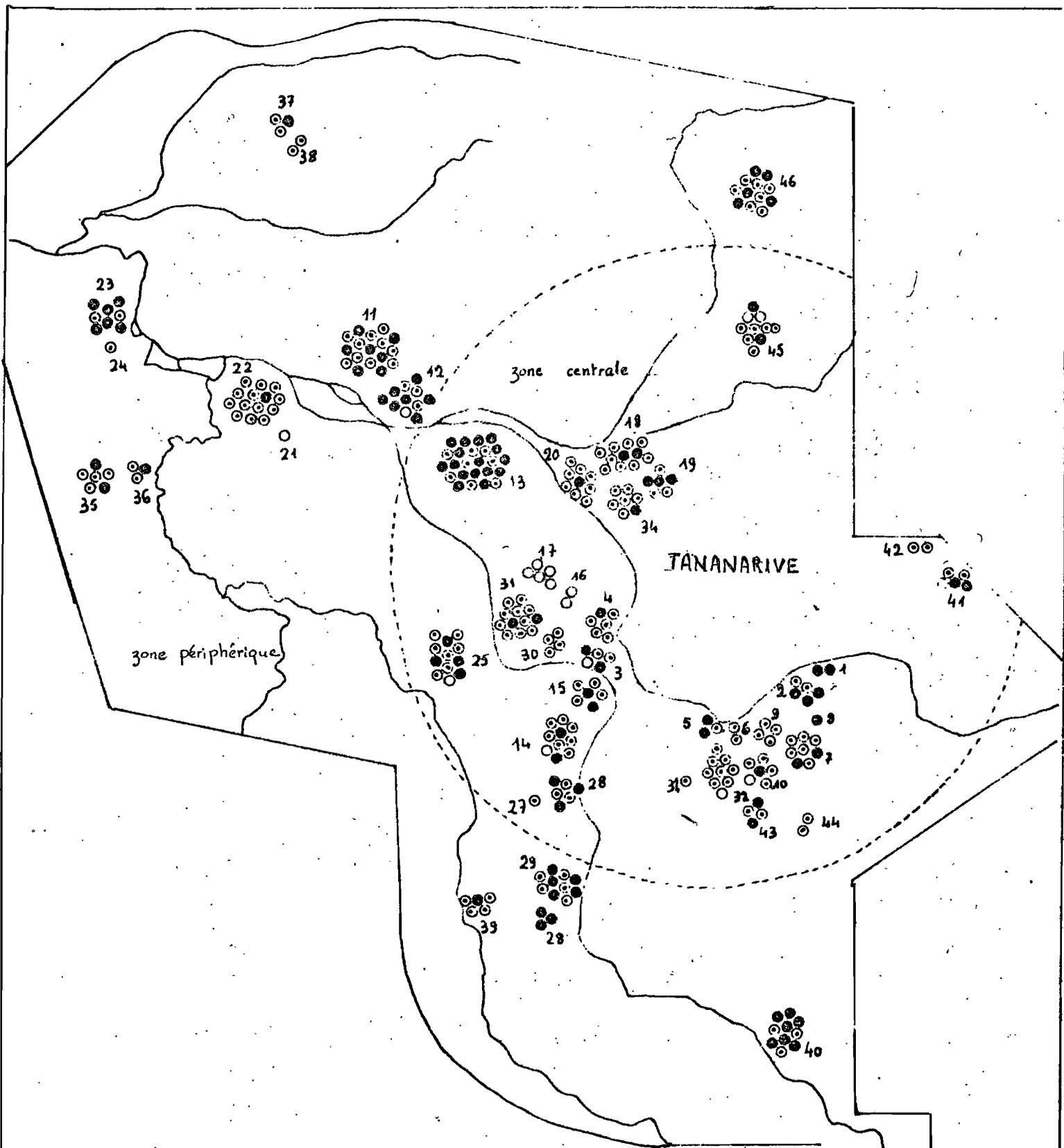


14- Répartition des 295 exploitations touchées par nos enquêtes en fonction de l'héritage acquis par l'exploitant

PLAINE DE TANANARIVE

	zone centrale		zone périphérique	
	nb expl.	%	nb expl.	%
exploitants possédant un héritage	134	70,90	87	82,08
exploitants ne possédant pas d'héritage	55	29,10	19	17,92
total	189	100	106	100

● représente une exploitation touchée par nos enquêtes (l'exploitant ne possède pas d'héritage)
 ○ représente une exploitation touchée par nos enquêtes (voir les informations en annexe II b)
 --- limite de la zone centrale et de la zone périphérique



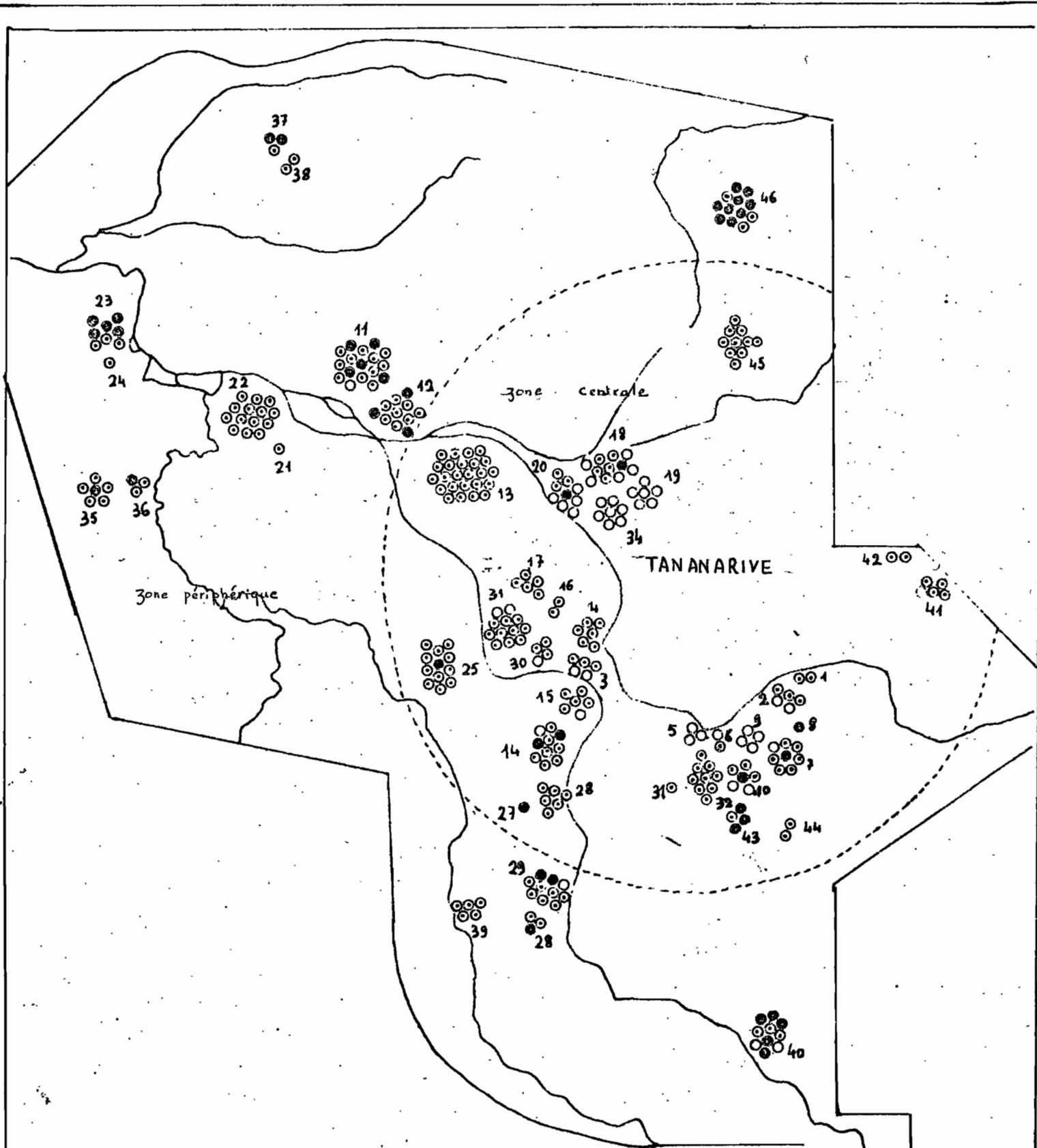
15. Répartition des 295 exploitations touchées par nos enquêtes en fonction des superficies irriguées cultivées par exploitation

PLAINE DE TANANARIVE

exploitations situées dans la	○ néant		⊙ moins de 50ares		● plus de 50ares		total	
	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%
- zone centrale	14	7,40	119	62,96	56	29,62	189	100
- zone périphérique	1	0,94	59	55,66	46	43,39	106	100

○ représente une exploitation touchée par nos enquêtes (voir les informations en annexe II b)

--- limite de la zone centrale et de la zone périphérique



16 - REPARTITION des 295 exploitations touchées par nos enquêtes en fonction des superficies cultivées sur tanety par exploitation
PLAINE DE TANANARIVE

exploitations situées dans	○ néant		● moins de 50ares		● plus de 50ares		total	
	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%	nb d'expl.	%
la zone centrale	40	21,16	137	72,48	12	6,34	189	100
la zone périphérique	4	3,77	68	64,15	34	32,07	106	100

○ représente une exploitation touchée par nos enquêtes (voir les informations en annexe II b)
----- limite de la zone centrale et de la zone périphérique

47 - Région d'Ambohiboanjo

(d'après la carte IGN au 1/100.000)

≡ rigoles "m" marécages

▧ pistes carrossables

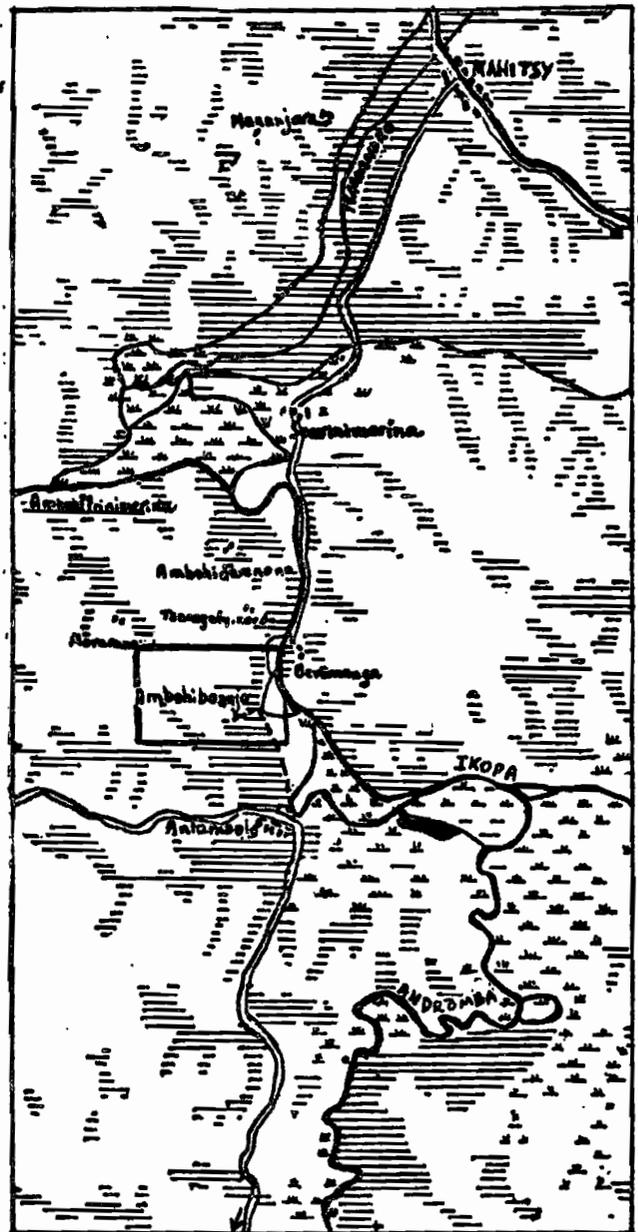
▨ route goudronnée

▩ rivières principales

▪ rivières secondaires

┌ limites des cartes du
territoire d'Ambohiboanjo

--- digue reliant Antambolo
à Ambohiboanjo



Vers Imerintsiatoka

18 - HABITAT ET CASTES

FOKO d'AMBOHIBOANJO

Caste des propriétaires des maisons:

-  hova descendants des premiers occupants
-  andevo descendants des premiers occupants
-  303a hova descendants d'anciens occupants
-  andevo immigrés au XX^{ème} siècle

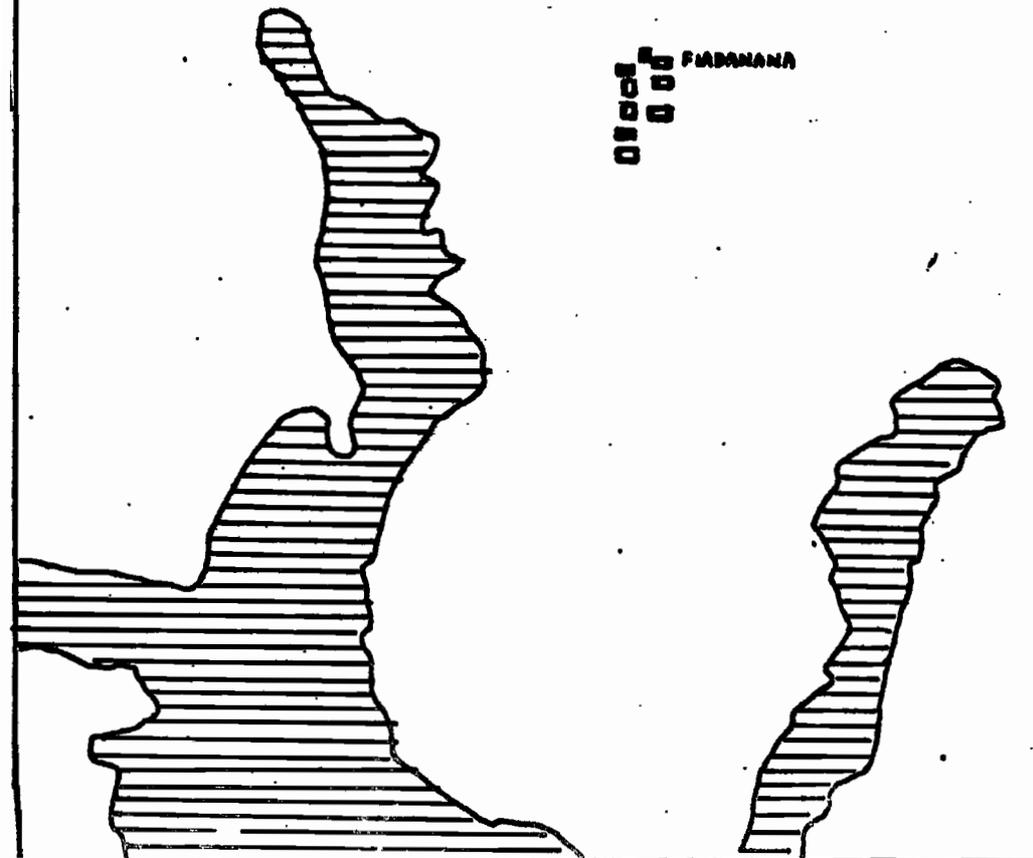
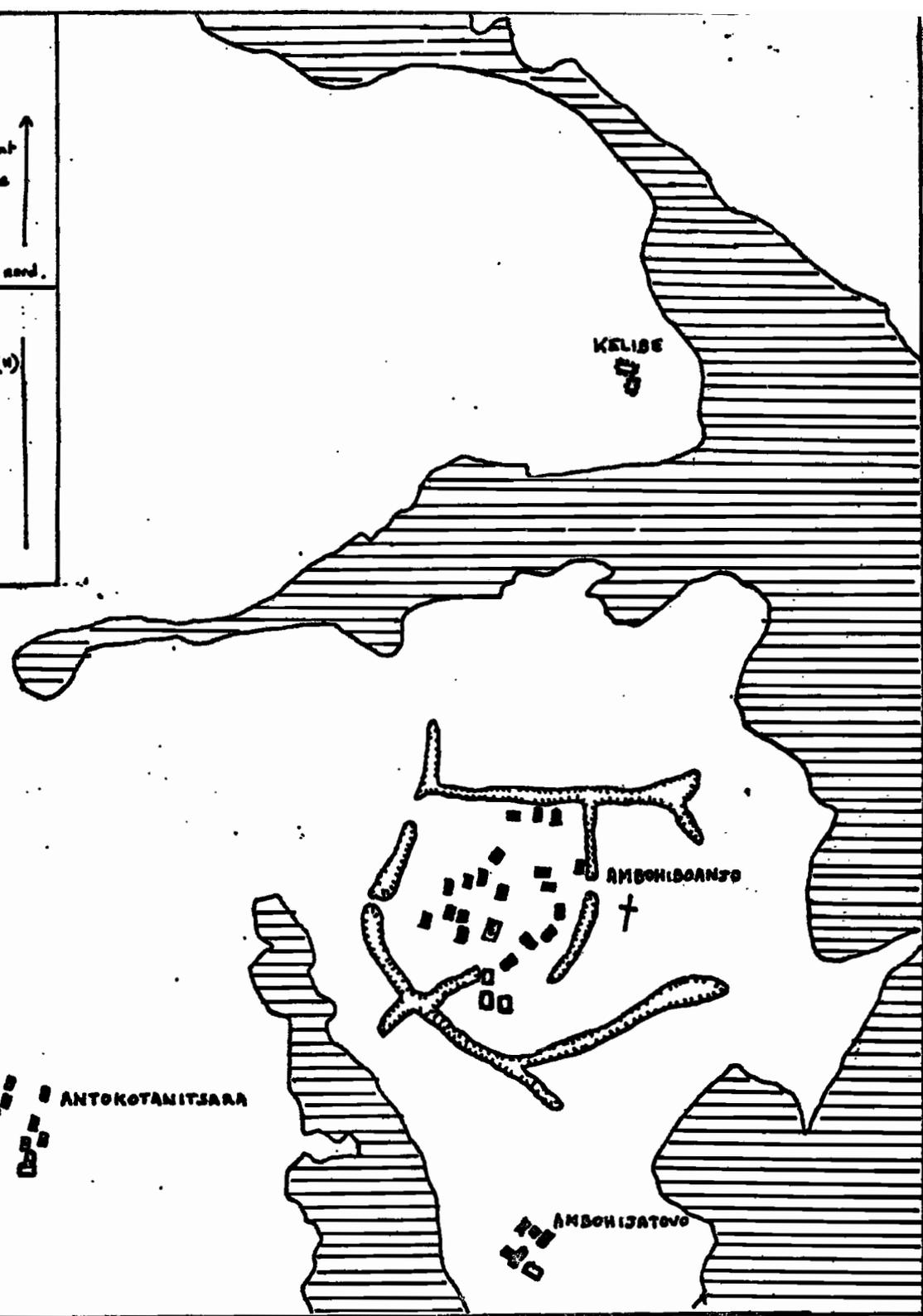
échelle: 1/4.000

-  temple protestant
-  école protestante
-  fossés
-  vallées

amd.

Par le jeu des locations de maisons, la répartition des familles dans les différents hameaux est la suivante:

	descendants des premiers occupants			nouveaux arrivés		
	hova (D)	303ahova (E)	andevo (B)	hova (F)	andevo (G)	antainoro (H)
AMBOHIBOANJO	15		3	2	4	
ANTOKOTANITSARA	6	2	10		4	
AMBOHIZATOVO	3					2
FIADANANA			7		4	
KELIBE					1	
Total	24	2	20	2	14	2



9- HABITAT ET TOMBEAUX FOKO D'AMBOHIBOANJO

ECHELLE : 1/4.000

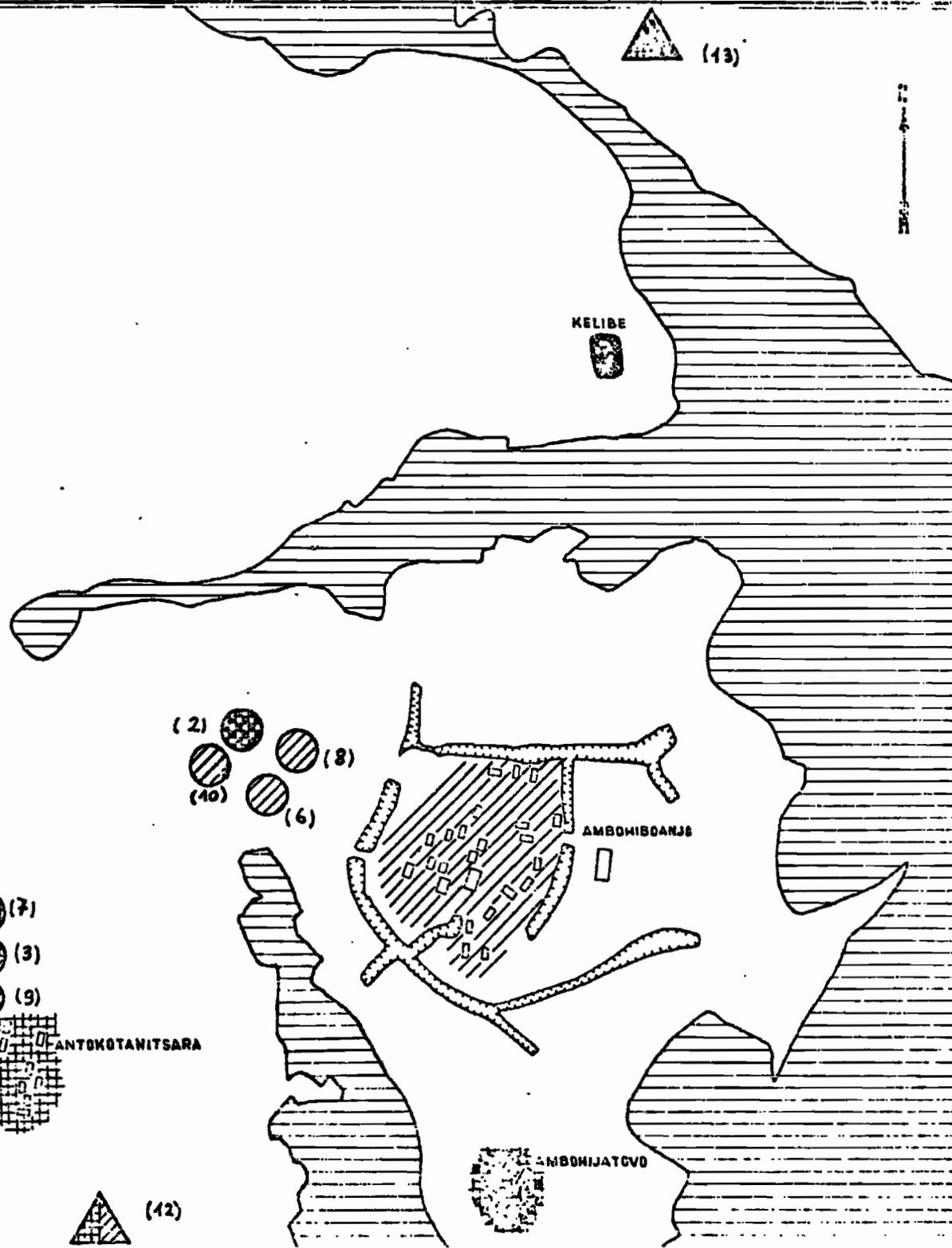
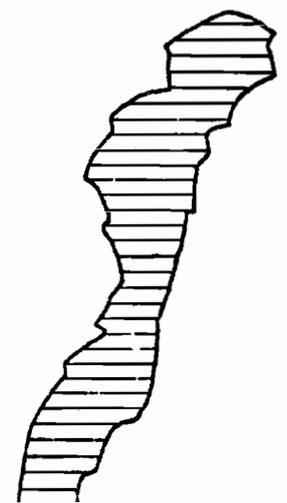
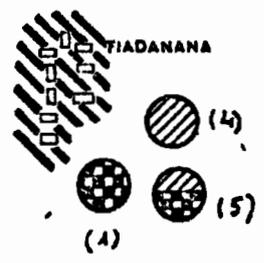
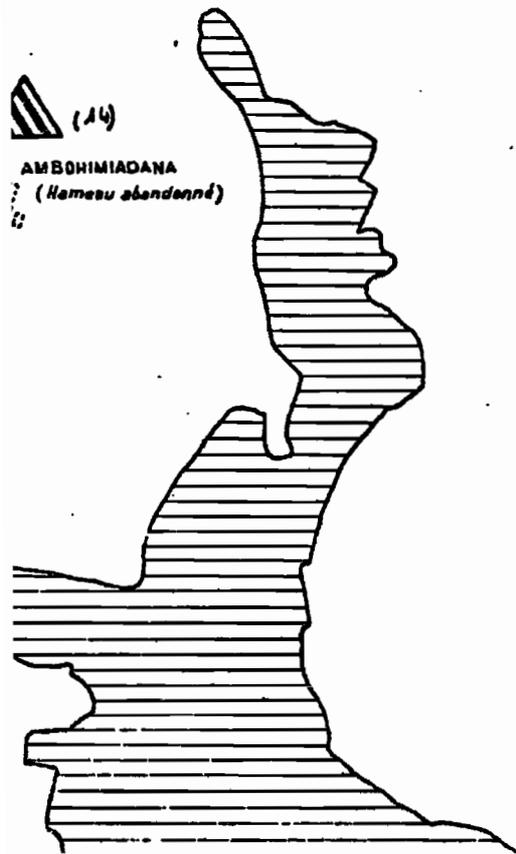


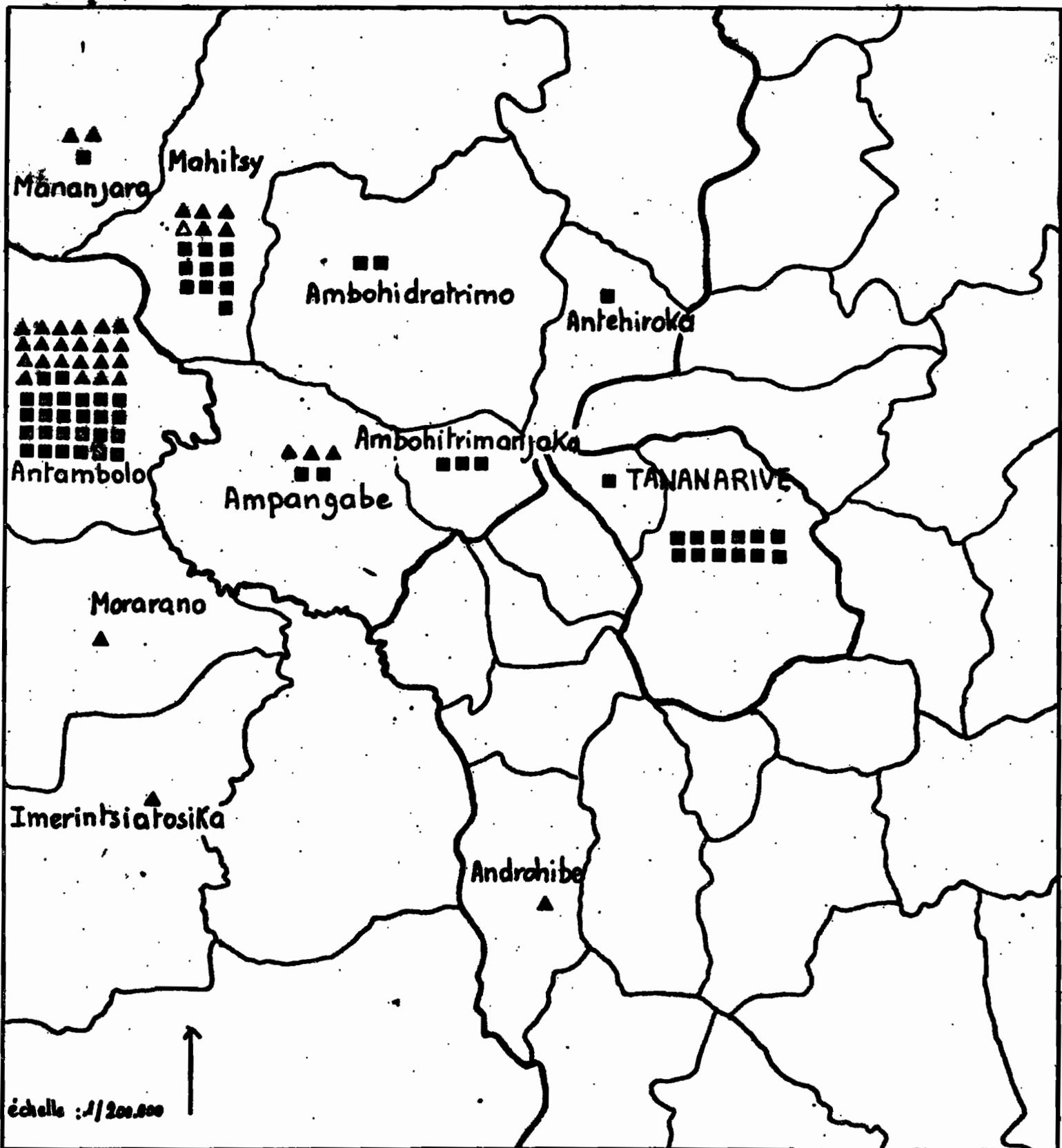
LEGENDE

- Vallée
- Tanety
- Fossé entourant Ambohiboanjo
- Ambohiboanjo
- Propriétaires résident à
- Ambohijafovo
- Antokotanitsara
- Fiadanana
- Kelibe

sur les numéros des familles possédant le même tombeau sur la généalogie.

- Tombeau "HOVA"
- Tombeau "ZAZA HOVA"
- Tombeau "ANDEVO"





Mouvements de population adulte: (individus âgés de plus de 15 ans)

Foko d'Ambohiboanjo (commune d'ANTAMBOLO)

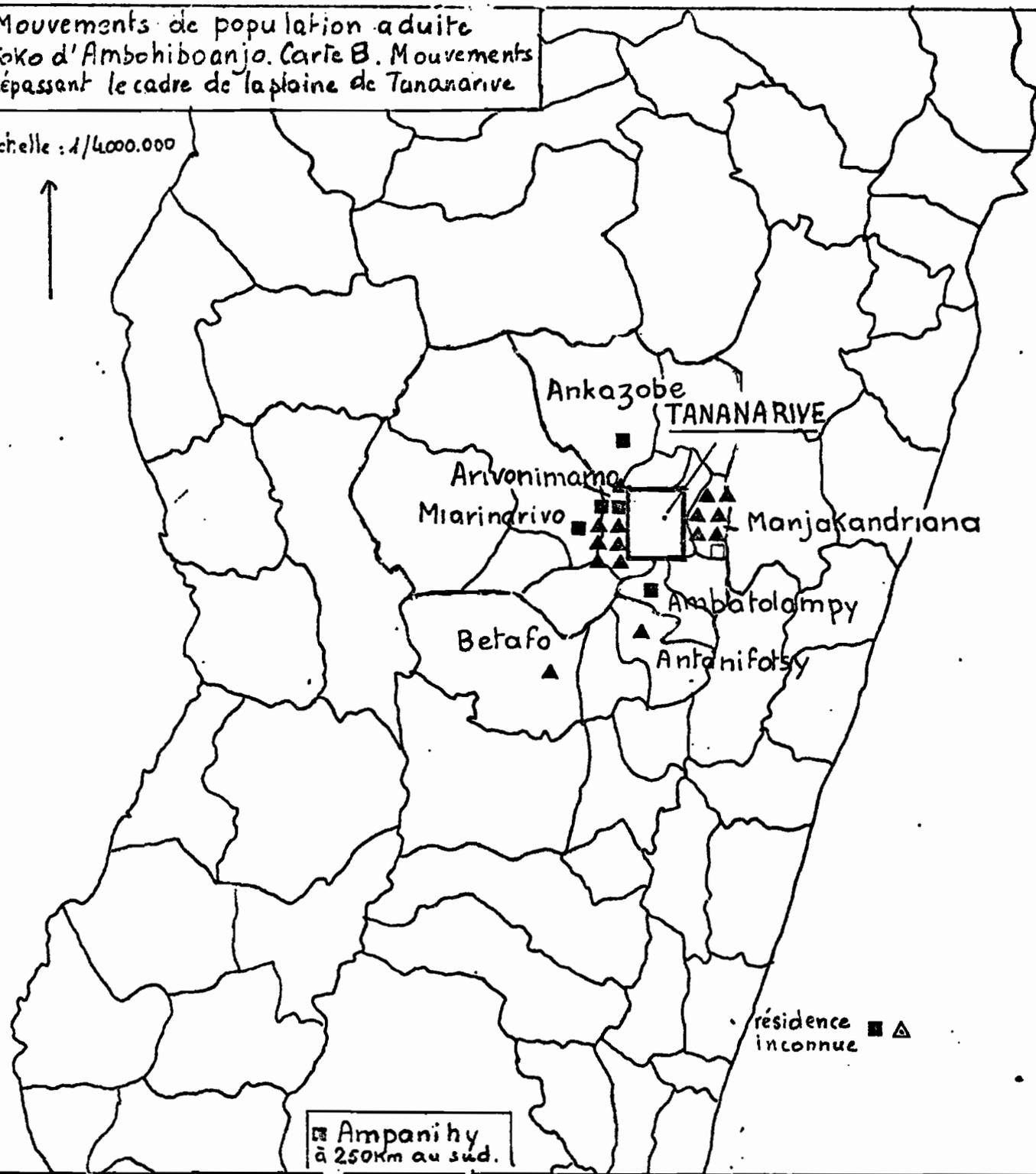
- ▲ lieu de naissance des 50 immigrants
- résidence actuelle des 65 émigrés nés à Ambohiboanjo
- résidence actuelle d'1 descendant d'émigré propriétaire
- △ résidence actuelle d'1 conjoint d'originaire du foko, émigré, propriétaire
- △ résidence actuelle d'1 conjoint d'originaire du foko, émigré, exploitant
- 79 adultes nés à Ambohiboanjo y résident toujours.

carte A
mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive

} sur le terroir d'Ambohiboanjo

Mouvements de population adulte
Foko d'Ambohiboanja. Carte B. Mouvements
dépassant le cadre de la plaine de Tananarive

échelle : 1/4000.000



Ampanihy
à 250km au sud.

résidence
inconnue ■ ▲

GENEALOGIE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO n° 22

LEGENDE

- △ Homme vivant
- ▲ Homme décédé
- Femme vivante
- Femme décédée (1)

TOMBEAUX

Les individus enterrés au ravaont d'un même tombeau sont reliés par un même signe

Hava : 10 Tombeaux

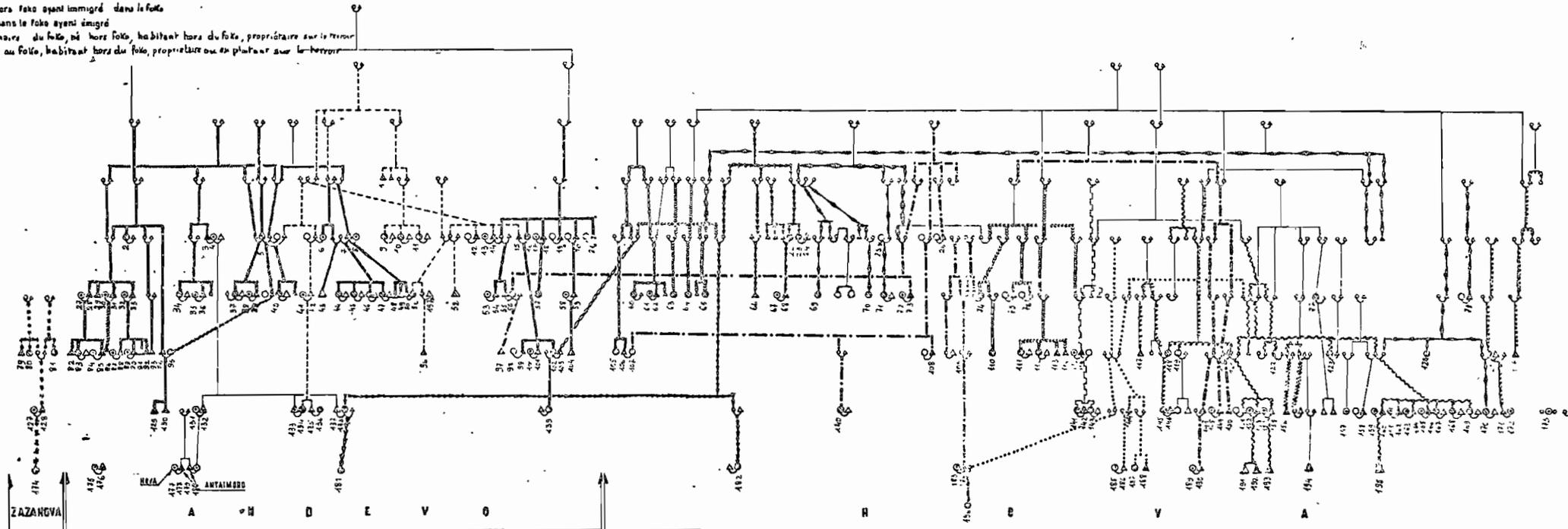
Zazaha : 1 Tombeau

Andevo : 3 Tombeaux

MIGRATIONS

- ⊙ Adultes vivants nés au Foko habitant au Foko
- ⊙ Adultes vivants nés hors Foko ayant immigré dans le Foko
- ⊙ Adultes vivants nés dans le Foko ayant émigré
- △ Adulte vivant originaire du Foko, né hors Foko, habitant hors du Foko, propriétaire sur le terrain
- Adultes vivants alliés au Foko, habitant hors du Foko, propriétaire ou en plénière sur le terrain

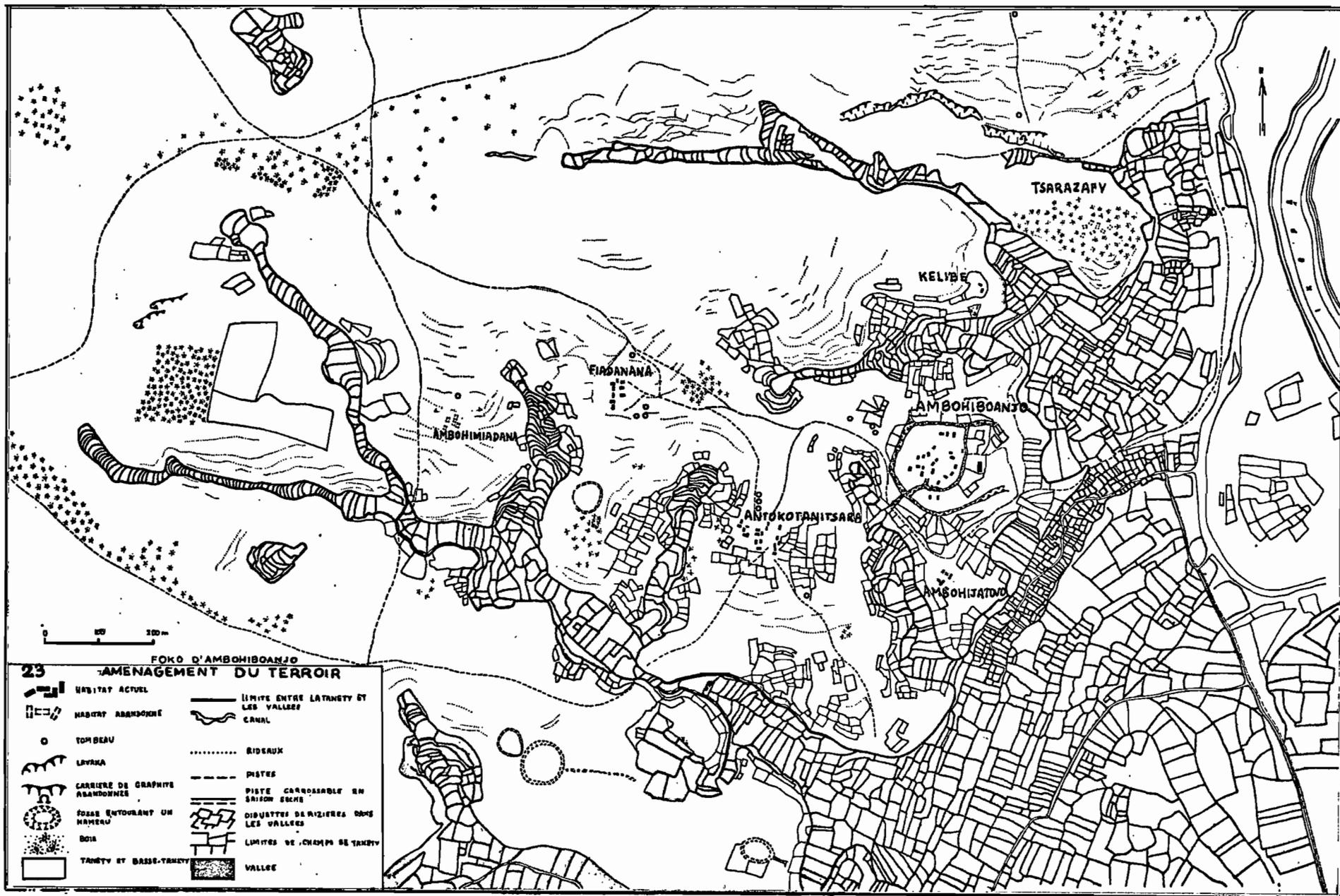
497 Adultes

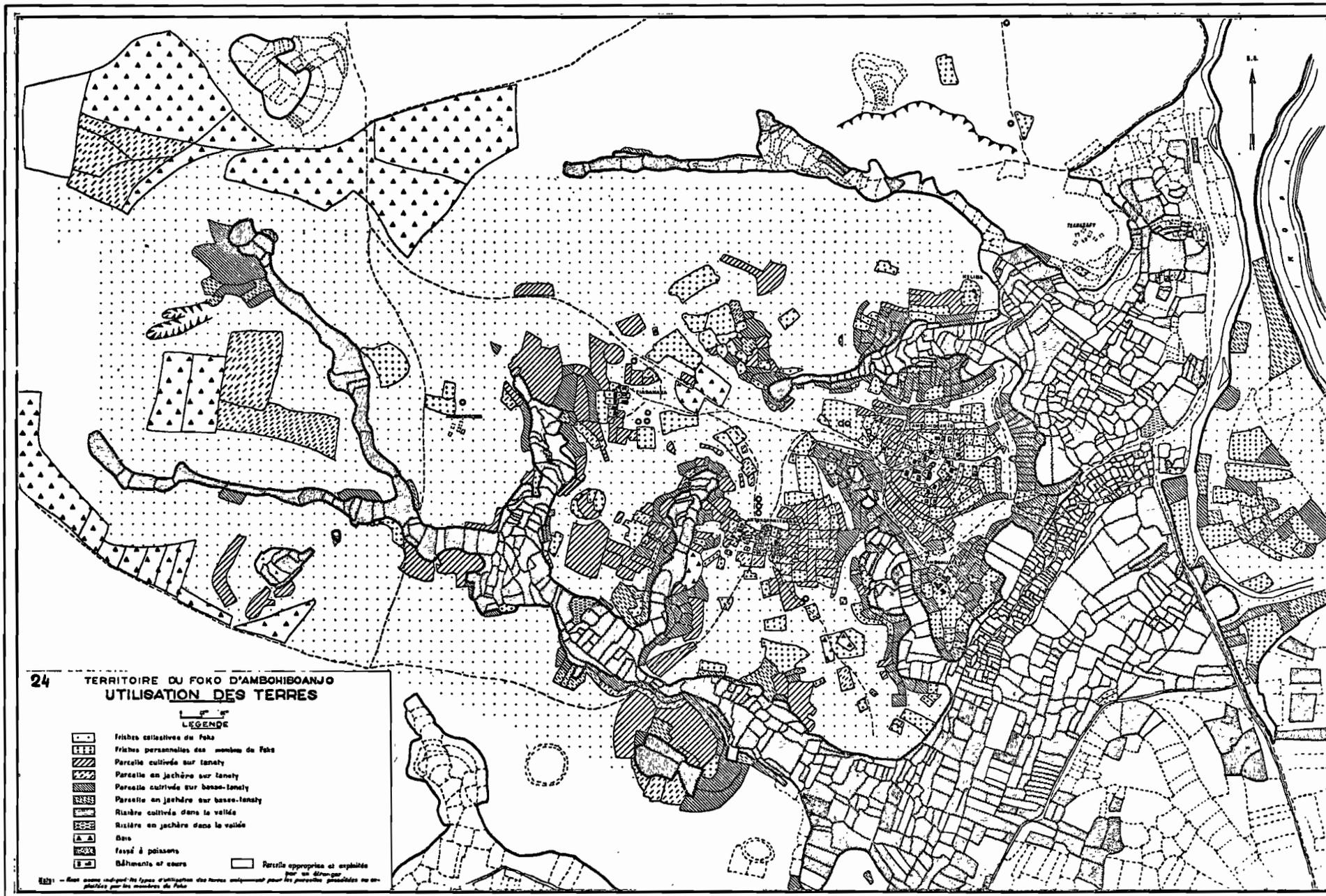


(1)

Sont indiqués sur cette généalogie :

- Tous les adultes vivants, nés au Foko ou habitant le Foko
- Tous les adultes ayant des descendants ou des héritiers vivants
- Tous les adultes vivants, non nés au Foko et n'y habitant pas mais ayant hérité dans le Foko
- Est considéré comme adulte tout individu de plus de 15 ans.

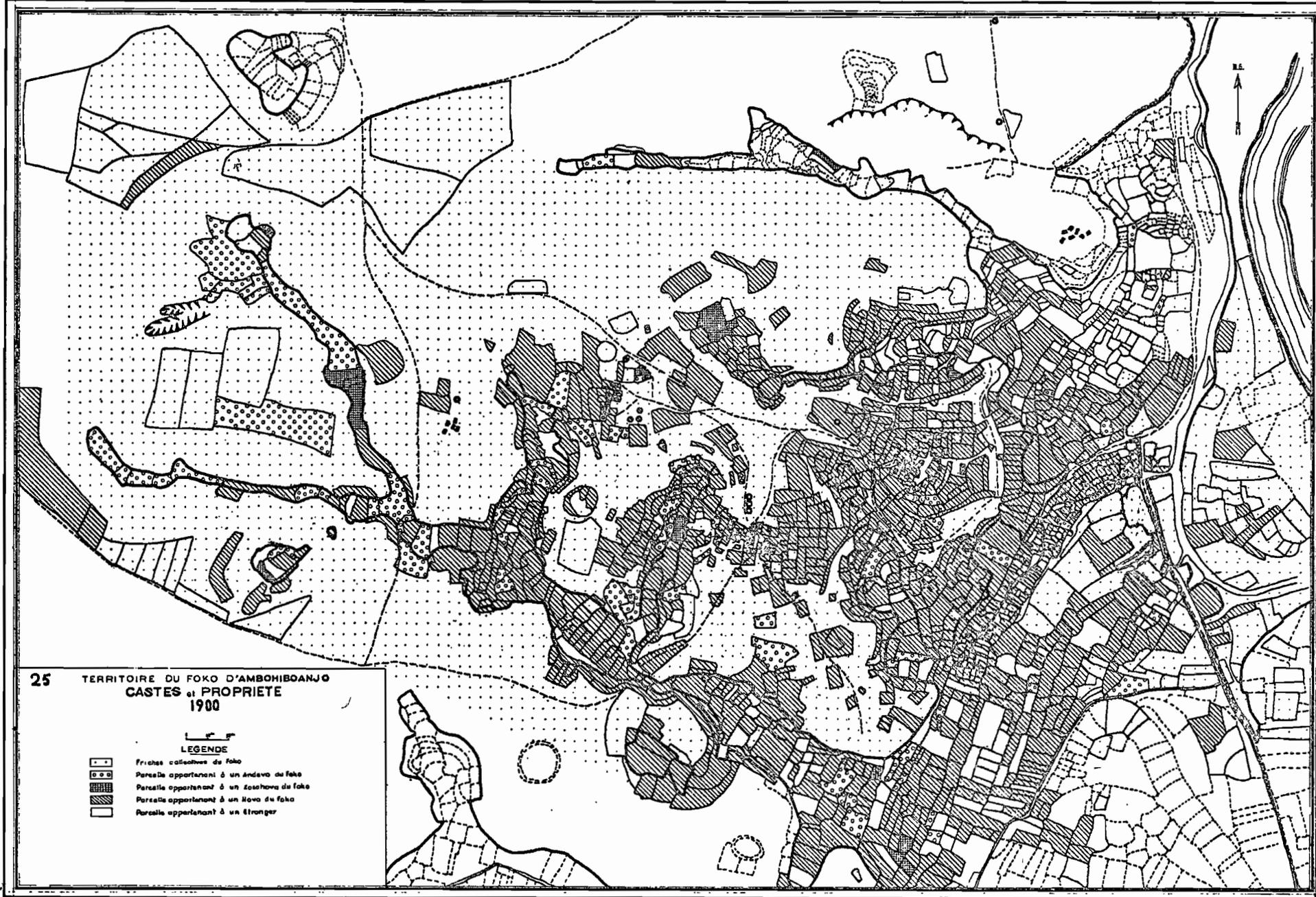




**24 TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO
UTILISATION DES TERRES**

- LEGÈDE
-  Friches collectives du foko
 -  Friches personnelles des membres du foko
 -  Parcelle cultivée sur tanety
 -  Parcelle en jachère sur tanety
 -  Parcelle cultivée sur basco-tanety
 -  Parcelle en jachère sur basco-tanety
 -  Rizière cultivée dans la vallée
 -  Rizière en jachère dans la vallée
 -  Ona
 -  fassé à poissons
 -  Bâtimens et encens
 -  Parcelle appropriée et arpillée

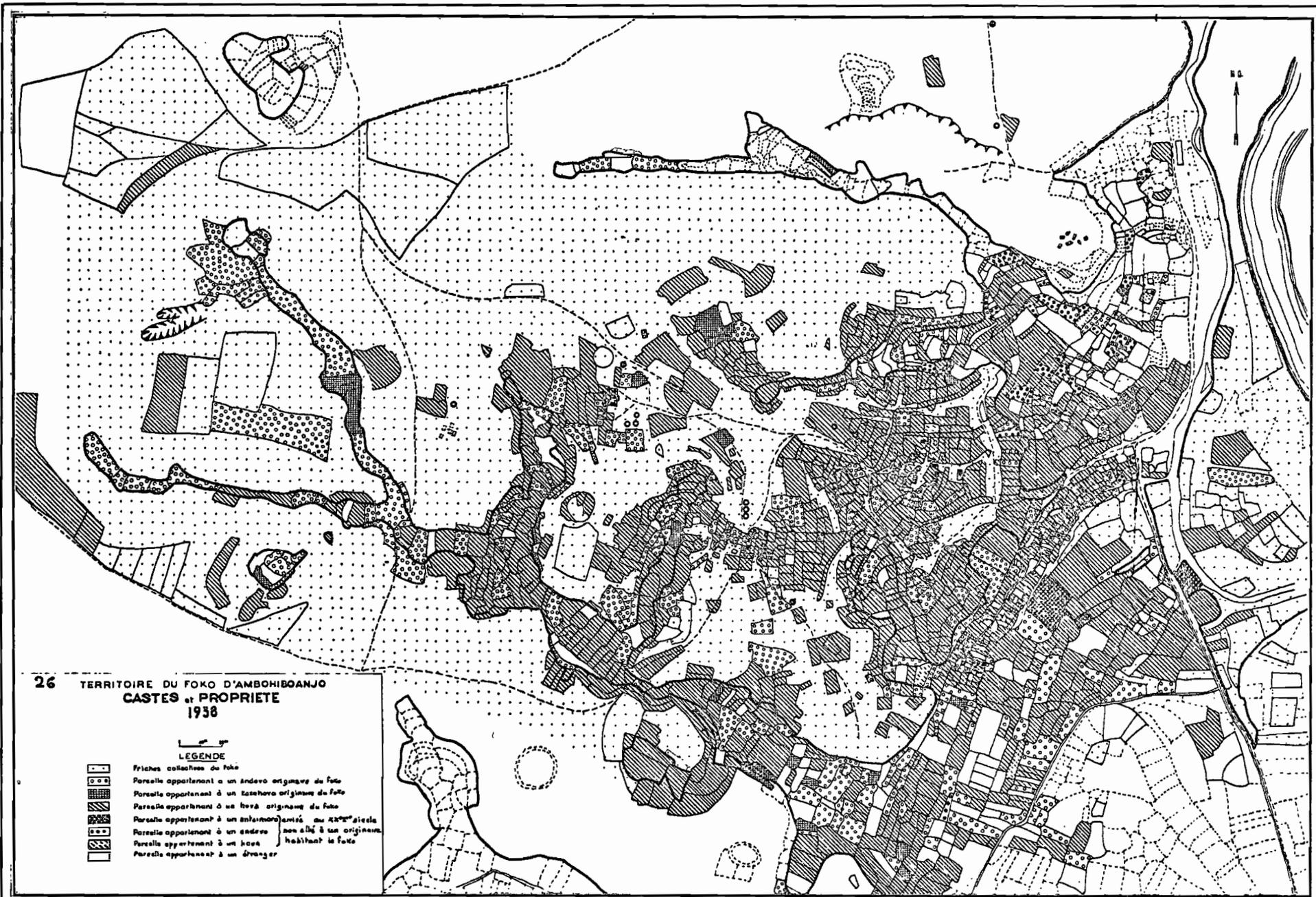
1/25000 - Cette carte indique les types d'utilisation des terres uniquement pour les parcelles possédées ou arpillées par les membres du foko.



25

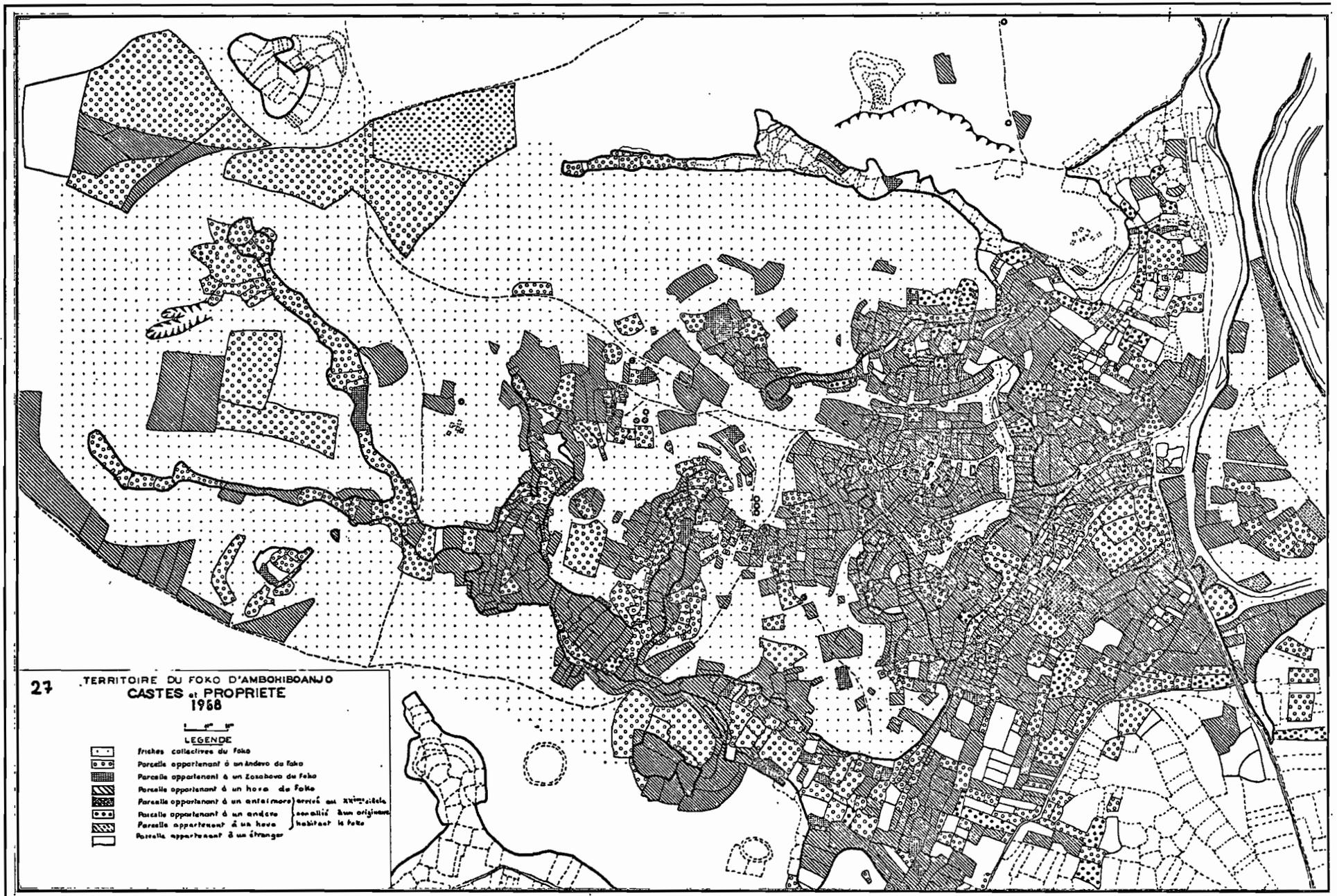
TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOMBOANJO
 CASTES et PROPRIETE
 1900

- LEGENDE
-  Friches collectives du foko
 -  Parcelle appartenant à un Andevo du foko
 -  Parcelle appartenant à un Zolahova du foko
 -  Parcelle appartenant à un Hova du foko
 -  Parcelle appartenant à un étranger



26 TERRITOIRE DU FOKO D'AMBHIBOANJO
CASTES et PROPRIETE
1936

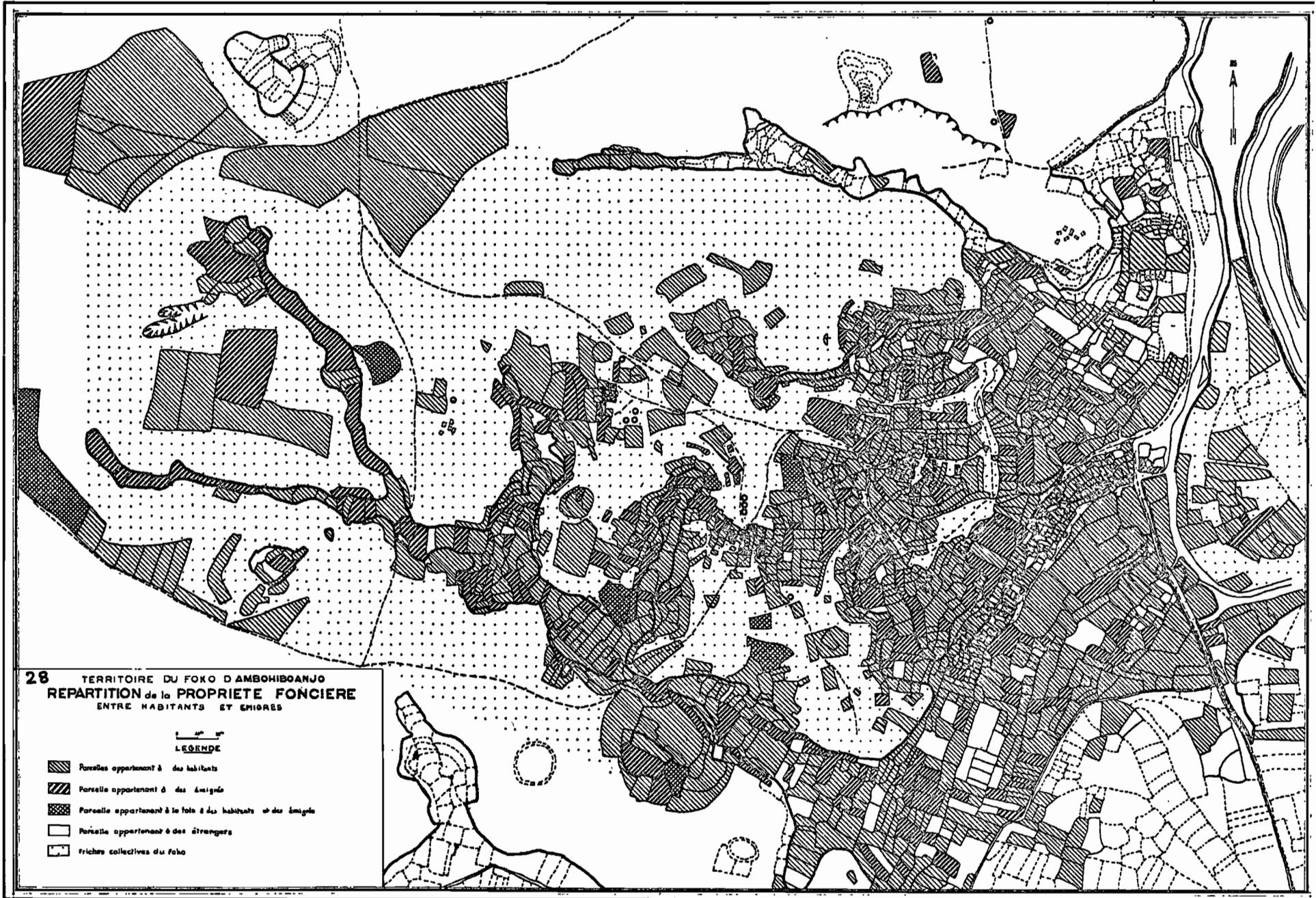
- LEGÈDE
-  Friches collectives du foko
 -  Parcelle appartenant à un andevo originaire du foko
 -  Parcelle appartenant à un fahavo originaire du foko
 -  Parcelle appartenant à un fahavo originaire du foko
 -  Parcelle appartenant à un entaromajavés au 15^{ème} siècle
 -  Parcelle appartenant à un andevo non à l'origine du foko
 -  Parcelle appartenant à un kous habitant le foko
 -  Parcelle appartenant à un étranger

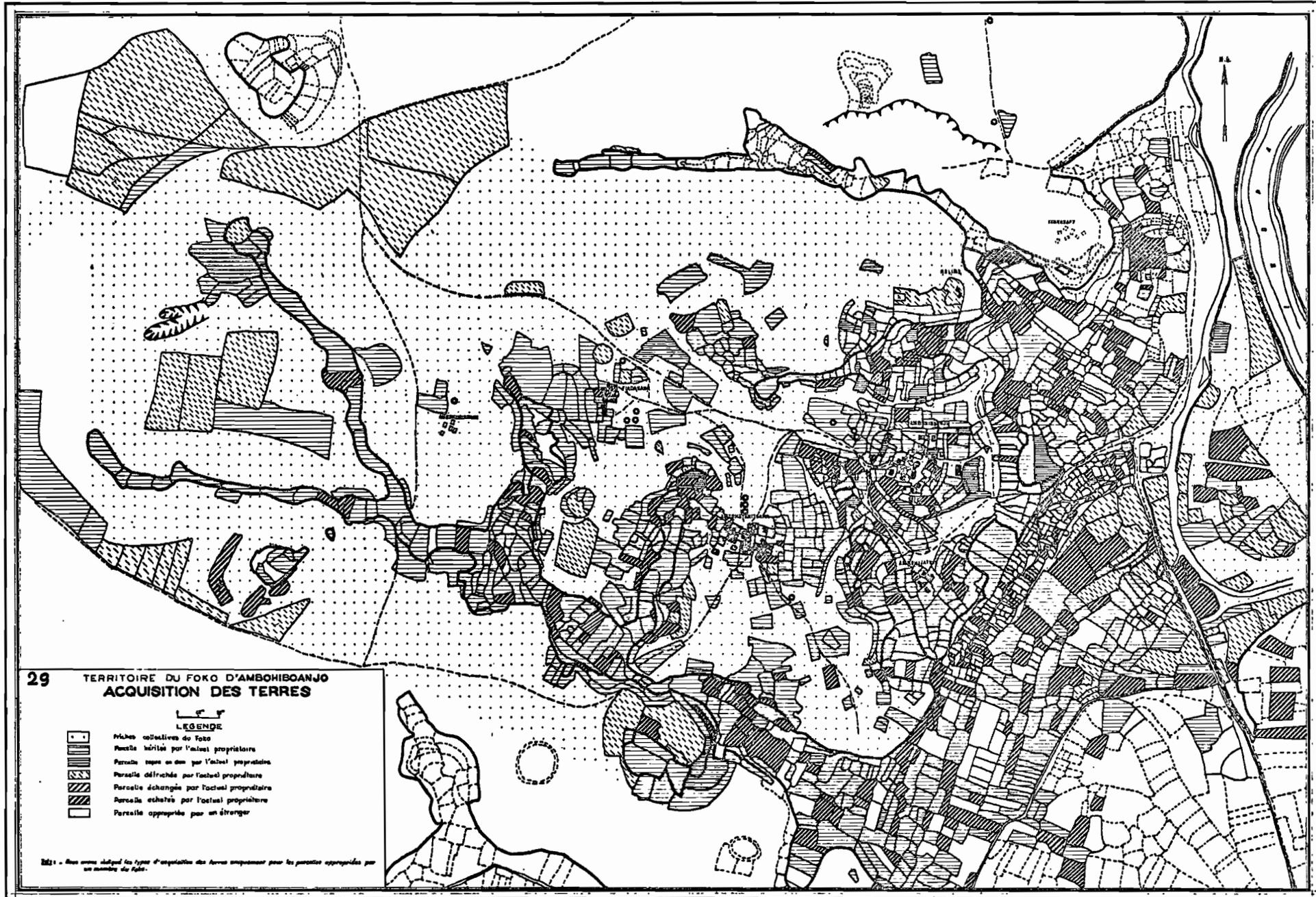


27 TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO
 CASTES et PROPRIETE
 1968

LEGENDE

- Friches collectives du foko
- Parcelle appartenant à un Andevo du foko
- Parcelle appartenant à un Zosabona du foko
- Parcelle appartenant à un hova du Foko
- Parcelle appartenant à un antain'ny foko
- Parcelle appartenant à un andro sovoan'ny antain'ny foko
- Parcelle appartenant à un hova sovoan'ny antain'ny foko
- Parcelle appartenant à un étranger





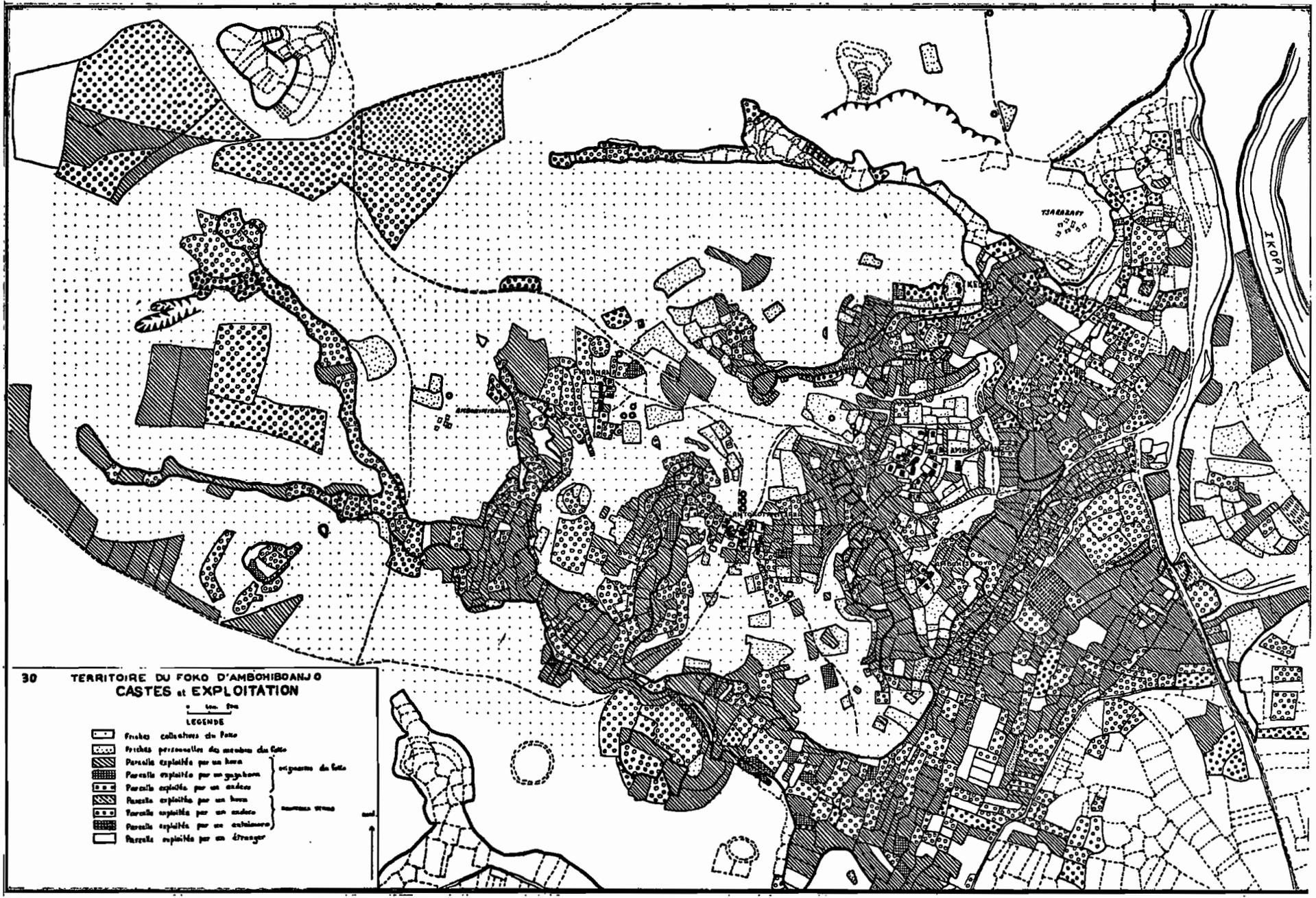
29

TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO
ACQUISITION DES TERRES

LEGENDE

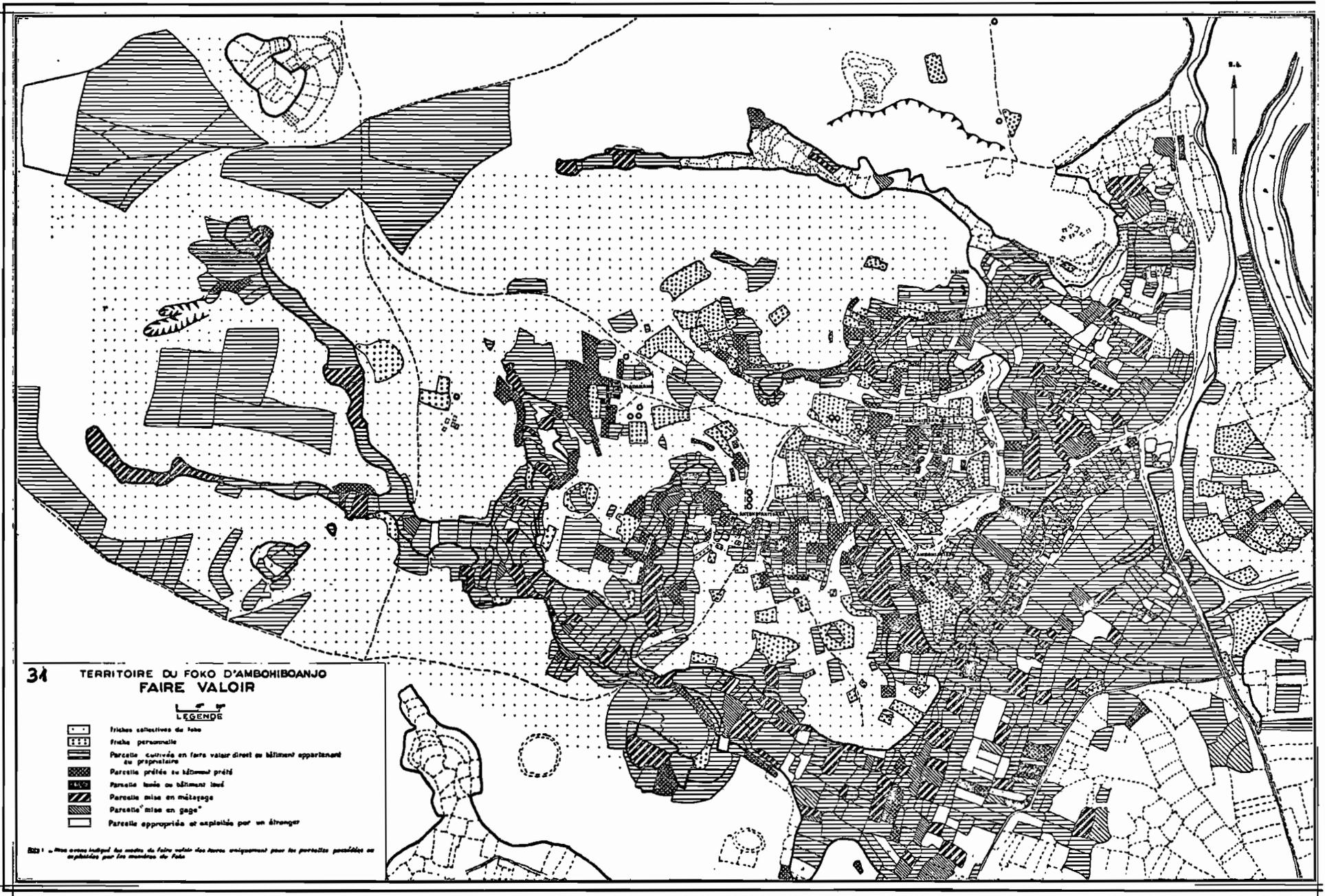
-  Plots collectifs du Foko
-  Parcelles héritées par l'actuel propriétaire
-  Parcelles reçues en don par l'actuel propriétaire
-  Parcelles délimitées par l'actuel propriétaire
-  Parcelles échangées par l'actuel propriétaire
-  Parcelles achetées par l'actuel propriétaire
-  Parcelles achetées par un étranger

2821 - Avec annexes indiquant les types d'acquisition des terres englobées pour les parcelles achetées par un membre du Foko.



30 TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO
CASTES et EXPLOITATION

- 1 km. 500
LEGENDE
- Fiches collectives du Foko
 - Fiches personnelles des membres du Foko
 - Parcelle exploitée par un hova
 - Parcelle exploitée par un gasy-hova
 - Parcelle exploitée par un andevo
 - Parcelle exploitée par un hova
 - Parcelle exploitée par un andevo
 - Parcelle exploitée par un andevo
 - Parcelle exploitée par un étranger
- origine du Foko
limites zones

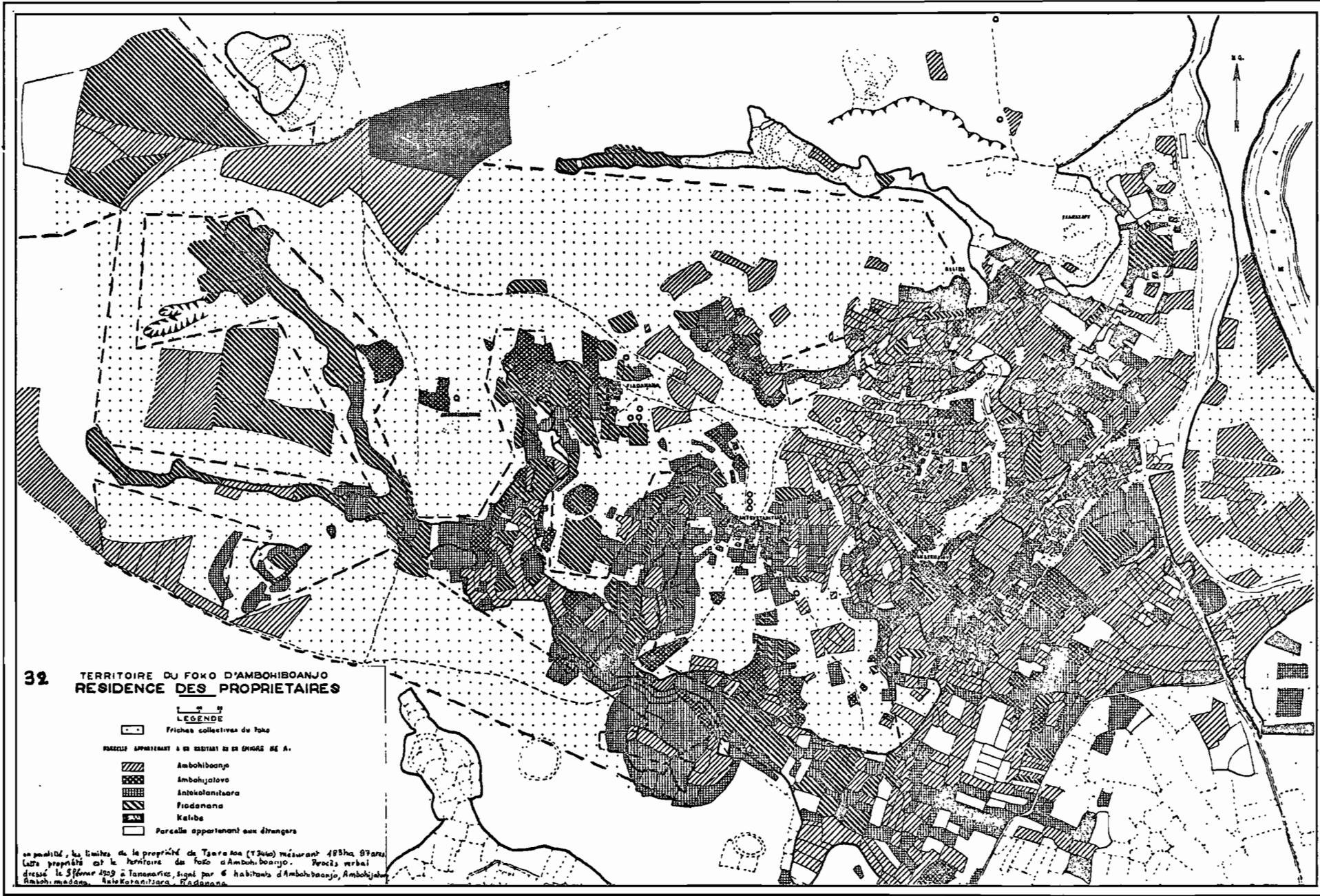


34 TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO FAIRE VALOIR

1:5000
LEGENDE

-  Fiches collectives de foko
-  Fiches personnelle
-  Parcelle cultivée en faire valoir direct ou bâtiment appartenant au propriétaire
-  Parcelle prêtée au bâtiment prêt
-  Parcelle louée ou bâtiment loué
-  Parcelle mise en métayage
-  Parcelle mise en gage
-  Parcelle appropriée et exploitée par un étranger

Nota : Une croix indiquée au centre de faire valoir des terres uniquement pour les parcelles possédées ou exploitées par les membres de foko



32

**TERRITOIRE DU FOKO D'AMBOHIBOANJO
RESIDENCE DES PROPRIETAIRES**

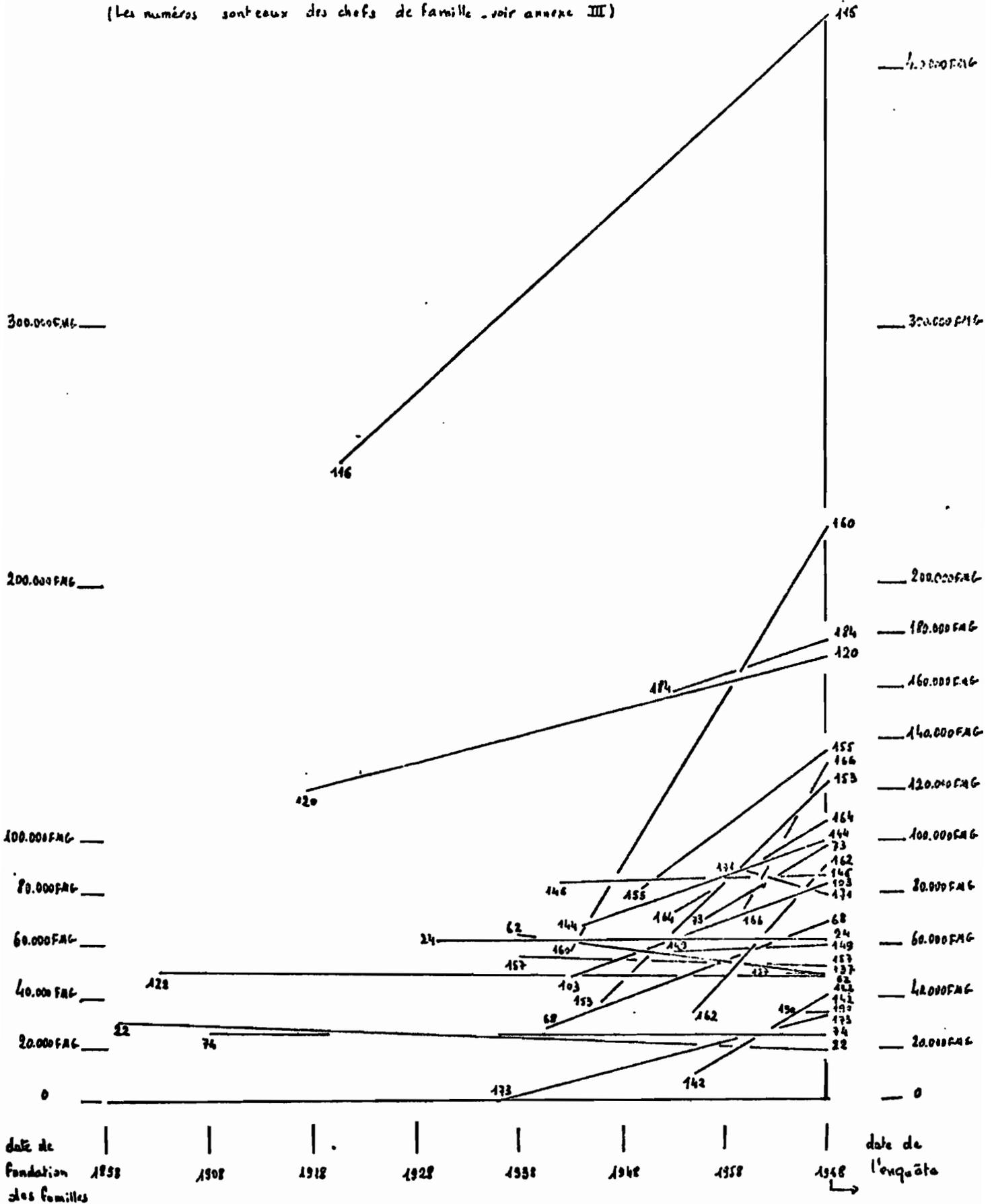
- LEGENDE**
-  Fiches collectives du fok
 - PARCELLES APPARTENANT A UN RESIDENT DU DE GRADÉ DE A.**
 -  Ambohiboanjo
 -  Ambohyalava
 -  Antokatanisara
 -  Fiodanana
 -  Kaliba
 -  Parcelles appartenant aux étrangers

en généralité, les limites de la propriété de Tsaranoa (Tsiua) mesurant 483ha 87ares
cette propriété est le territoire du fok d'Ambohiboanjo. Procès verbal
dressé le 3 février 1929 à Tananarive, signé par 6 habitants d'Ambohiboanjo, Ambohyalava,
Ambohimadana, Antokatanisara, Fiodanana.

MESURE DU DYNAMISME DES 26 FAMILLES HOVA RESIDANT A AMBOHIBOANJO
(groupes B et F)

Evaluation du capital foncier rizicole et du matériel agricole de chaque famille (en FMG)
 - à la date de sa fondation
 - à la date de l'enquête

(Les numéros sont ceux des chefs de famille - voir annexe III)



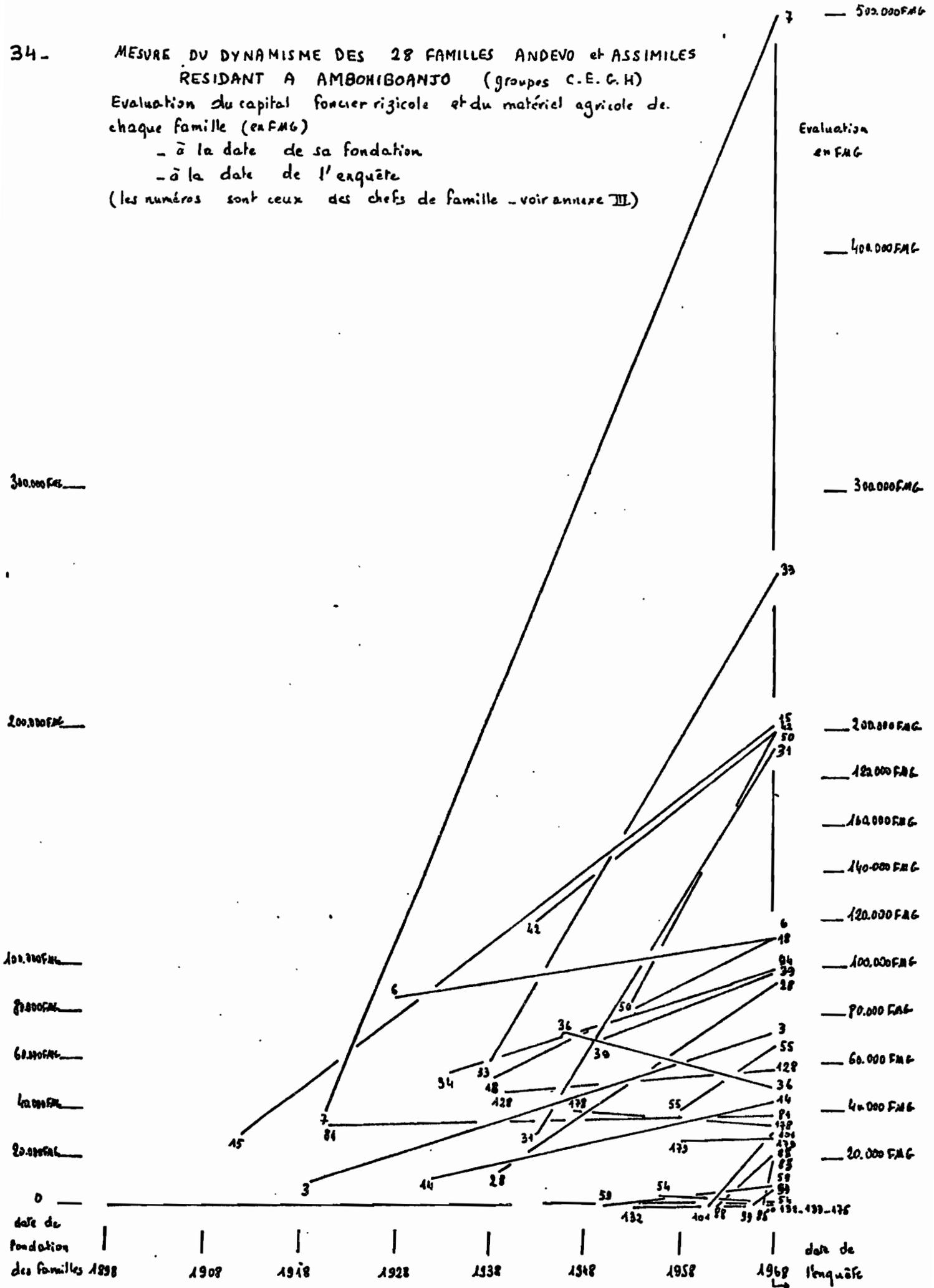
34 - MESURE DU DYNAMISME DES 28 FAMILLES ANDEVO et ASSIMILES
 RESIDANT A AMBOHIBOANJO (groupes C.E.G.H)

Evaluation du capital foncier rizicole et du matériel agricole de
 chaque famille (en FMG)

- à la date de sa fondation

- à la date de l'enquête

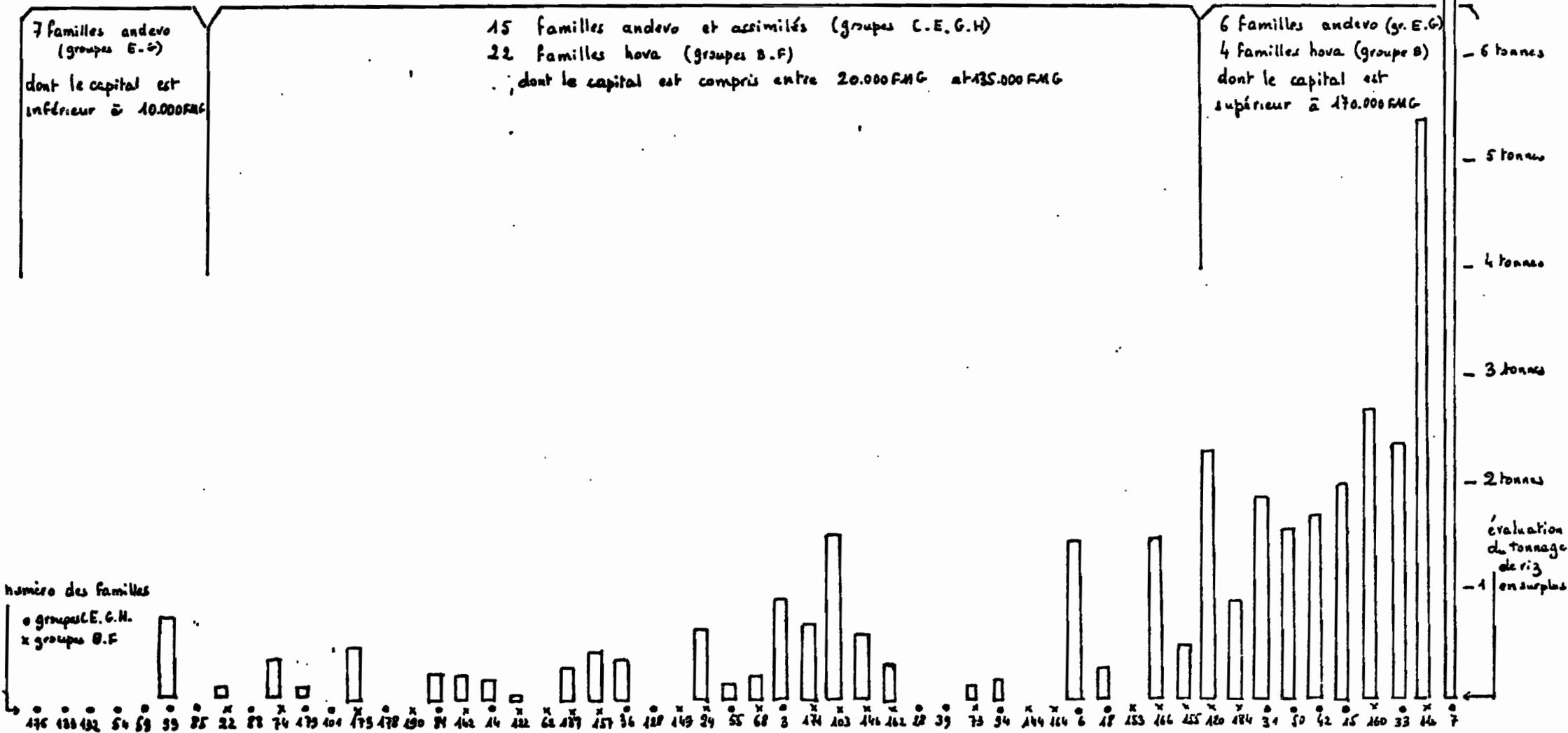
(les numéros sont ceux des chefs de famille - voir annexe III)



35- Evaluation des surplus de riz chez les habitants d'AMBOHIBOANJO en 1968 (276 habitants)

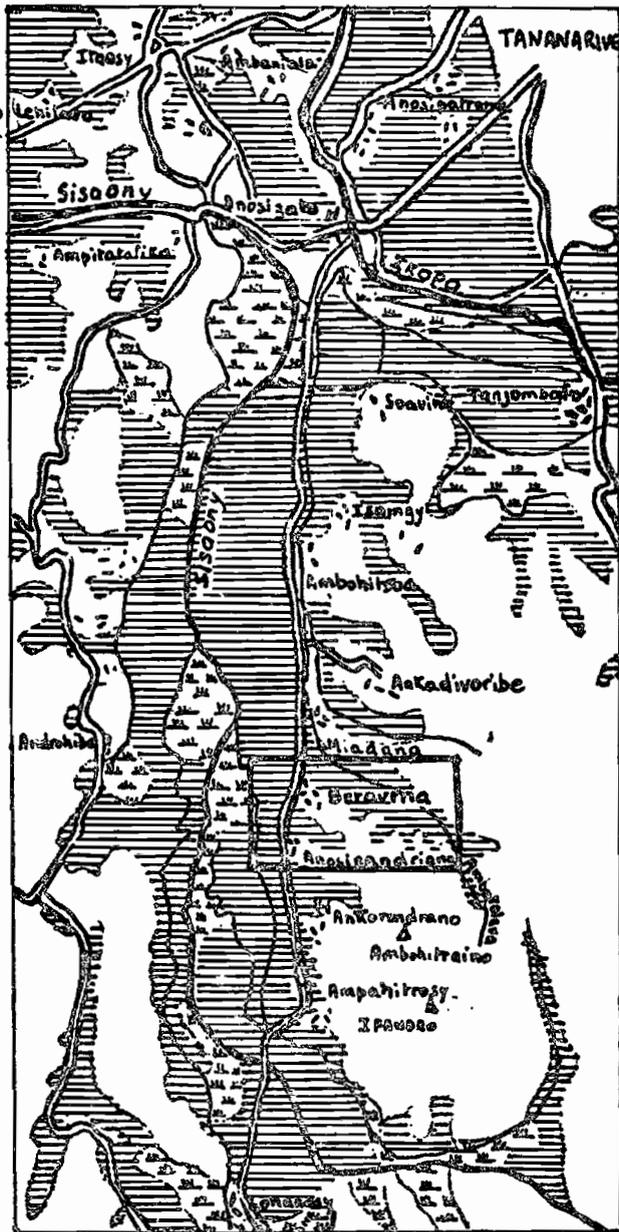
Familles classées en fonction de l'évaluation de leur capital foncier agricole et de leur matériel agricole.

Commentaire: 36 familles pourraient vendre 41 tonnes de riz, 18 familles devraient acheter 11 tonnes de riz. Si une partie du surplus était vendu à ces 18 familles, il resterait encore un excédent de 30 tonnes. Dans les conditions actuelles d'exploitation, le terroir pourrait nourrir une fois et demi plus d'habitants.



36. Région de Beravina
d'après la carte ICN au 1/100.000

- ≡ rizières ≡ marécages
- route nationale goudronnée
- routes étroites goudronnées ou empierrées
- rivières principales
- rivières secondaires
- └ limites des cartes du territoire de Beravina



37- BERAVINA - HABITAT et CASTES

répartition des maisons en fonction de la caste des propriétaires

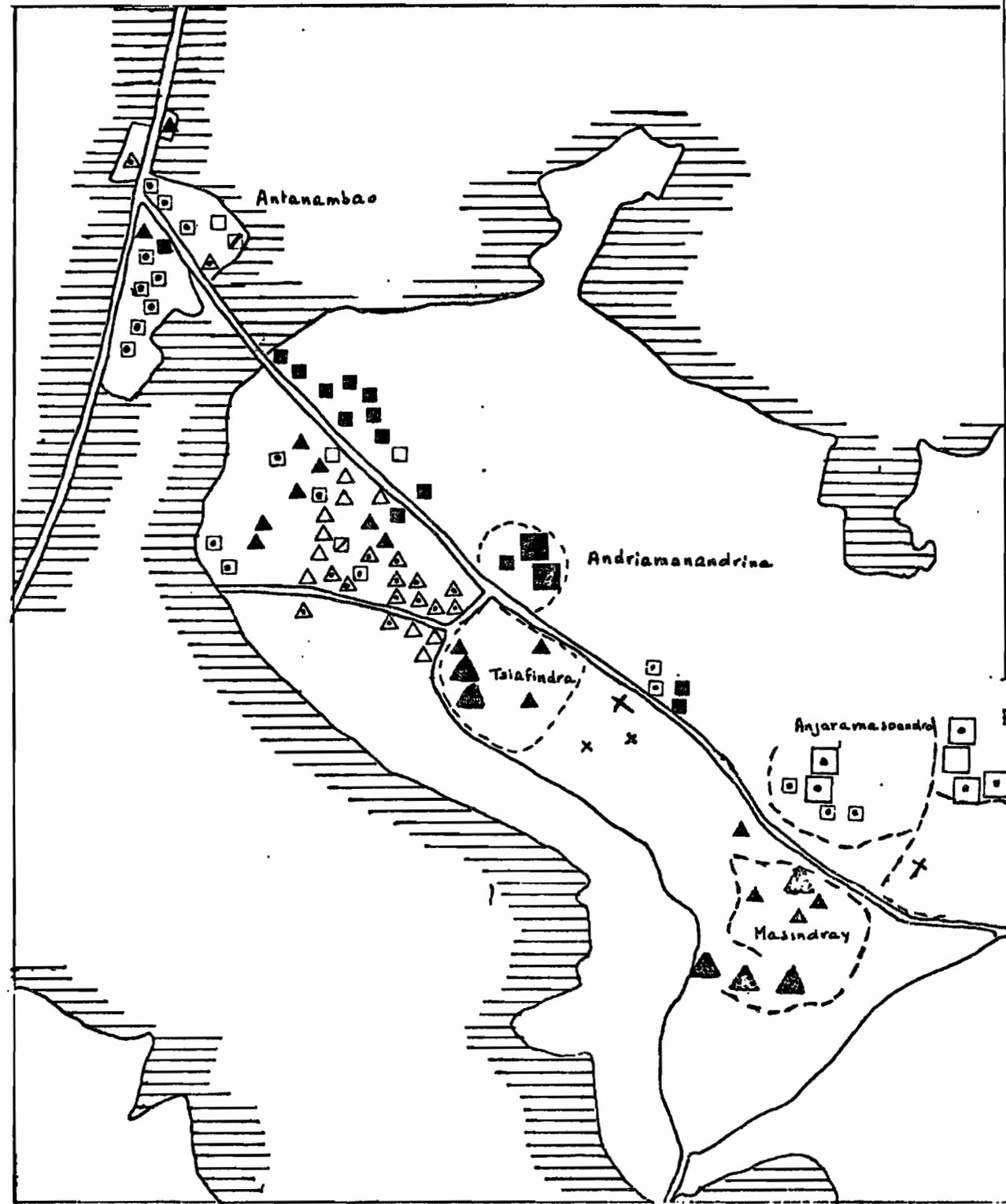
localisation des maisons	sud ou nord		butte	total
	du chemin			
▲ premiers habitants: andriana	20	-	2	22
△ " : andevo d'andriana	13	-	2	15
△ nouveaux venus au XX ^e : andevo	10	1	-	11
■ premiers habitants: hova	1	14	1	16
◻ " : zaza hova	1	-	1	2
◻ " : andevo de hova	6	10	9	15
◻ nouveaux venus au XX ^e : hova	-	2	1	3
total	45	27	16	94

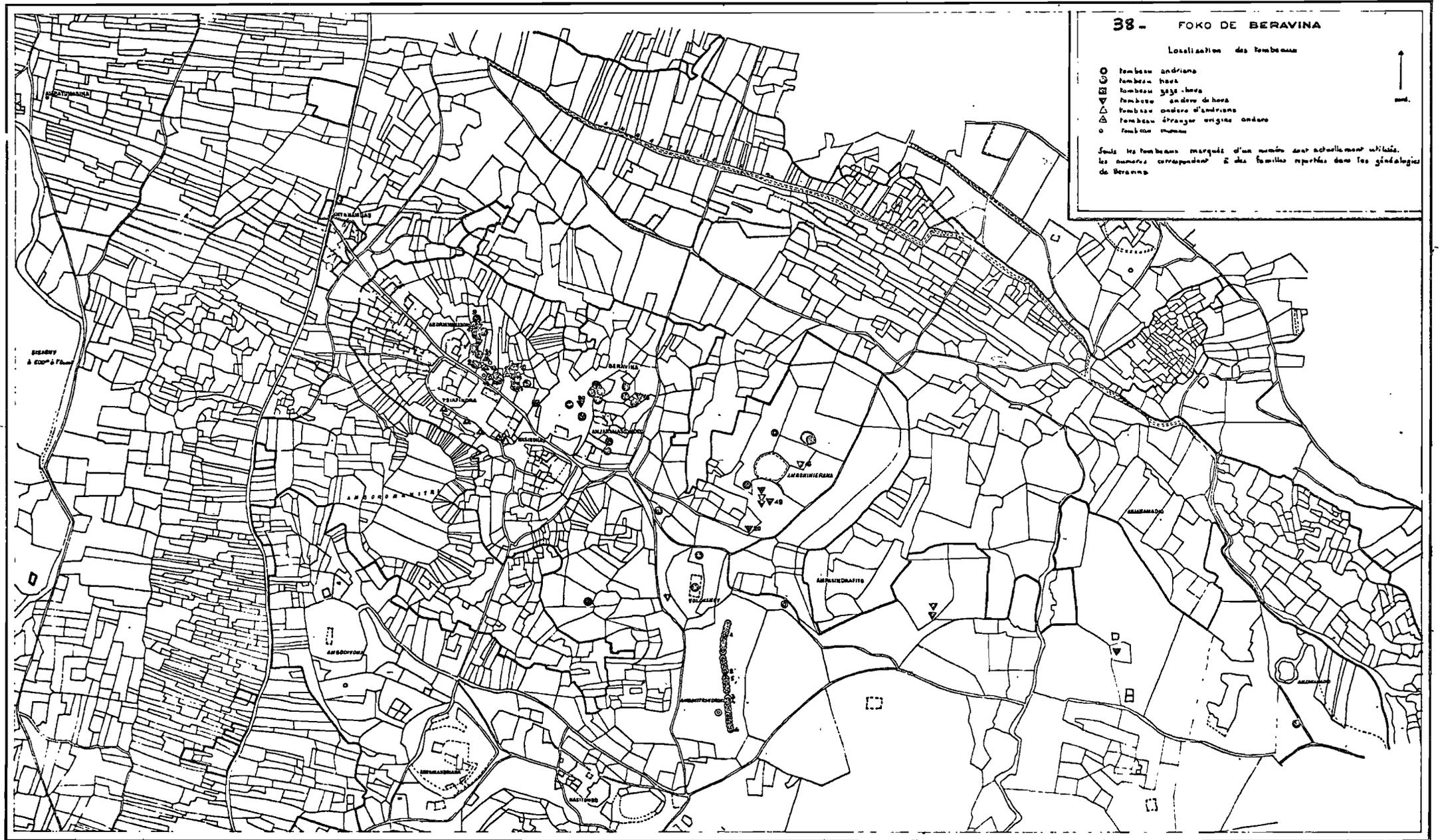
ancienneté des maisons

localisation des maisons	à l'intérieur		total
	d'un rova	hors des rova	
△ ◻ maison construite avant 1900	14	-	14
△ ◻ maison construite après 1900	11	69	80
total	25	69	94

- + église, temple, bâtiments annexes
- fossés entourant les "rova"
- ≡ limite tahety - vallée

échelle: 1/4000





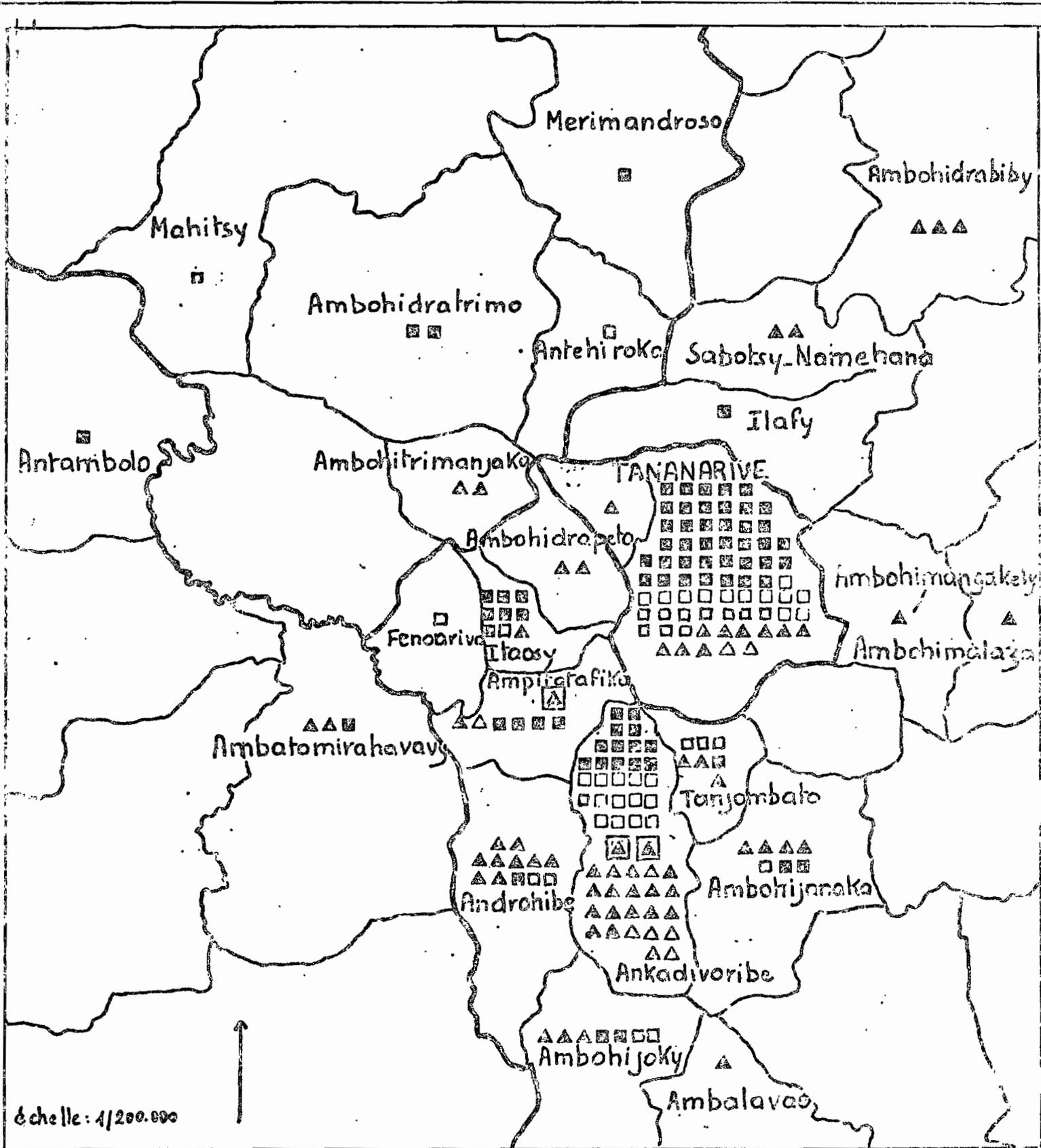
38 - FOKO DE BERAVINA

Localisation des tombeaux

- tombeau andriana
- tombeau hova
- △ tombeau hova
- ◻ tombeau andriane d'origine
- ◻ tombeau andriane d'origine
- ◻ tombeau étranger origine andriane
- ◻ tombeau hova



Seuls les tombeaux marqués d'un numéro sont actuellement utilisés.
 Les numéros correspondent à des familles reportées dans les généalogies de Beravina.



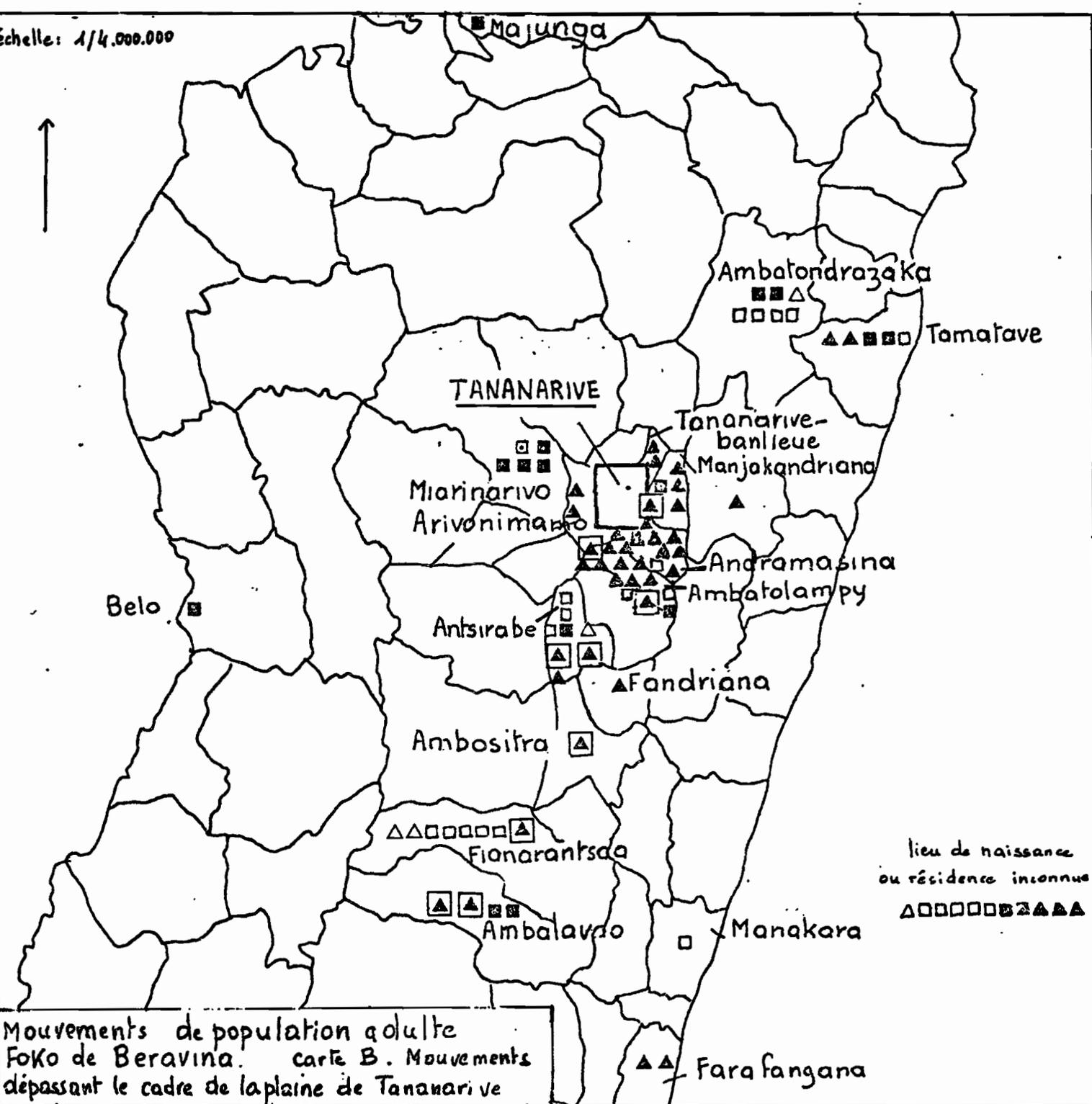
Mouvements de population adulte (individus âgés de plus de 15 ans)
 Foko de Beravina (commune d'ANKADIVORIBE)

- ▲ lieu de naissance des 94 immigrants non originaires du foko
- ▣ lieu de naissance des 12 immigrants originaires du foko
- résidence actuelle des 92 émigrés nés à Beravina
- résidence actuelle des 74 descendants d'émigrés, propriétaires
- ▣ résidence actuelle d'1 descendant d'émigré, exploitant
- △ résidence actuelle de 13 alliés d'originaires du foko, émigrés, propriétaires

carte A
 mouvements ne dépassant pas le cadre de la plaine de Tananarive.

} sur le terrain
 Beravina

87 adultes nés à Beravina y résident toujours.



Mouvements de population adulte
 Foko de Beravina. carte B. Mouvements
 dépassant le cadre de la plaine de Tananarive

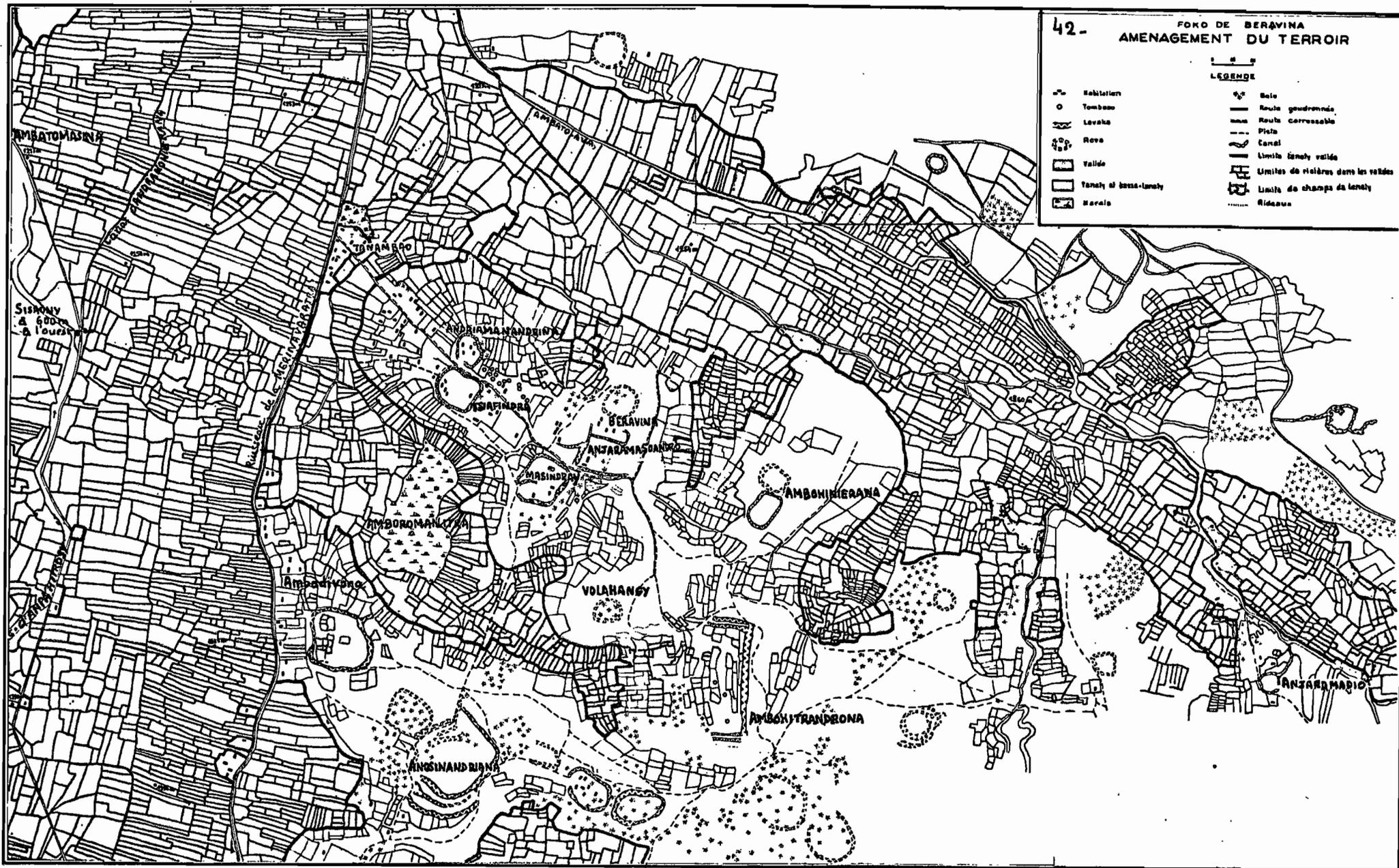
lieu de naissance
 ou résidence inconnue
 △○○○○○□△△△

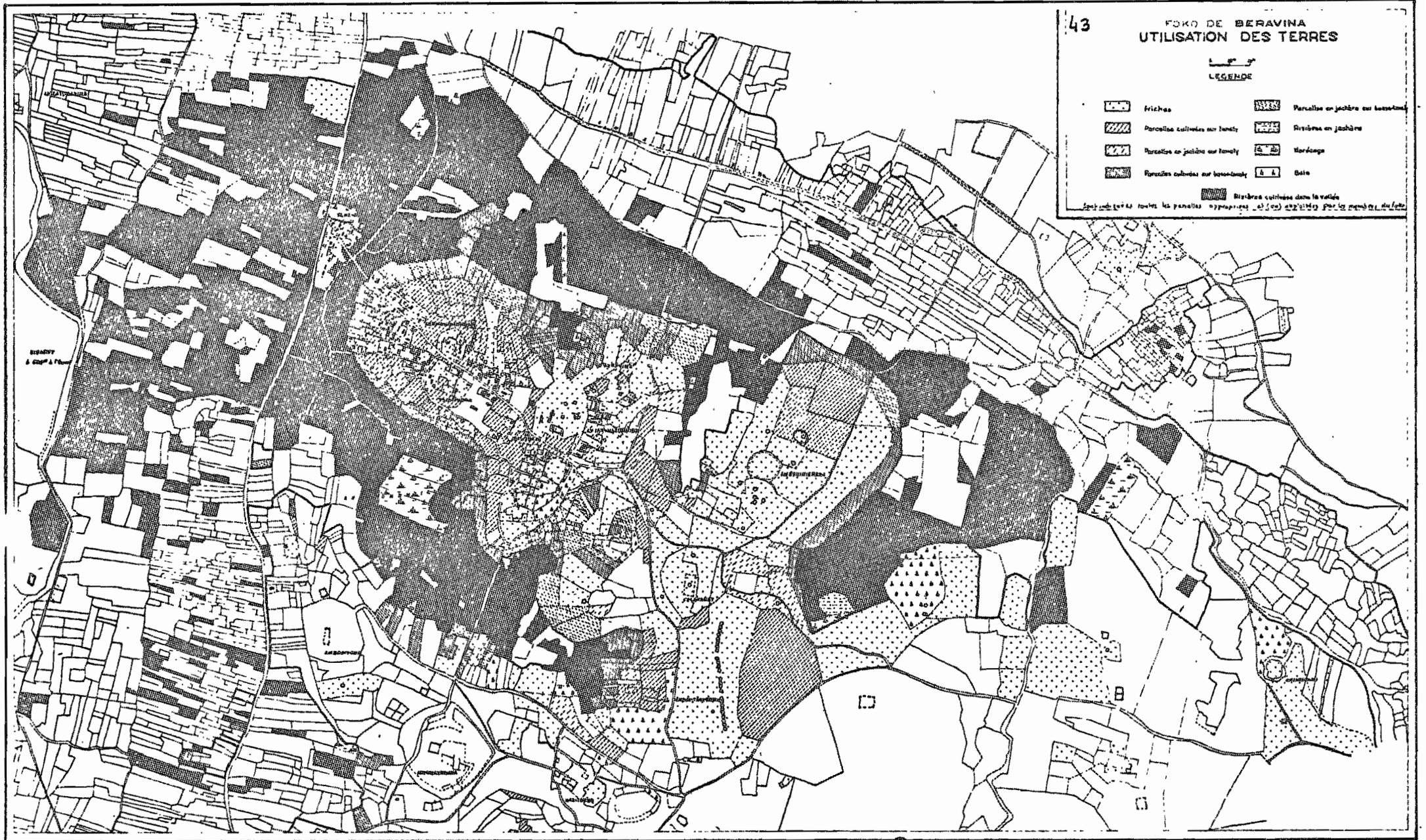
42-

FOKO DE BERAVINA
AMENAGEMENT DU TERROIR

LEGENDE

	Habitiers		Bois
	Tombes		Ruie goudronnée
	Lavabo		Ruie carrossable
	Rova		Pista
	Valée		Canal
	Tanaty et bassa-tanaty		Limite tanaty valée
	Morais		Limite de vieléras dans les valées
			Limite de champs de tanaty
			Rideaux





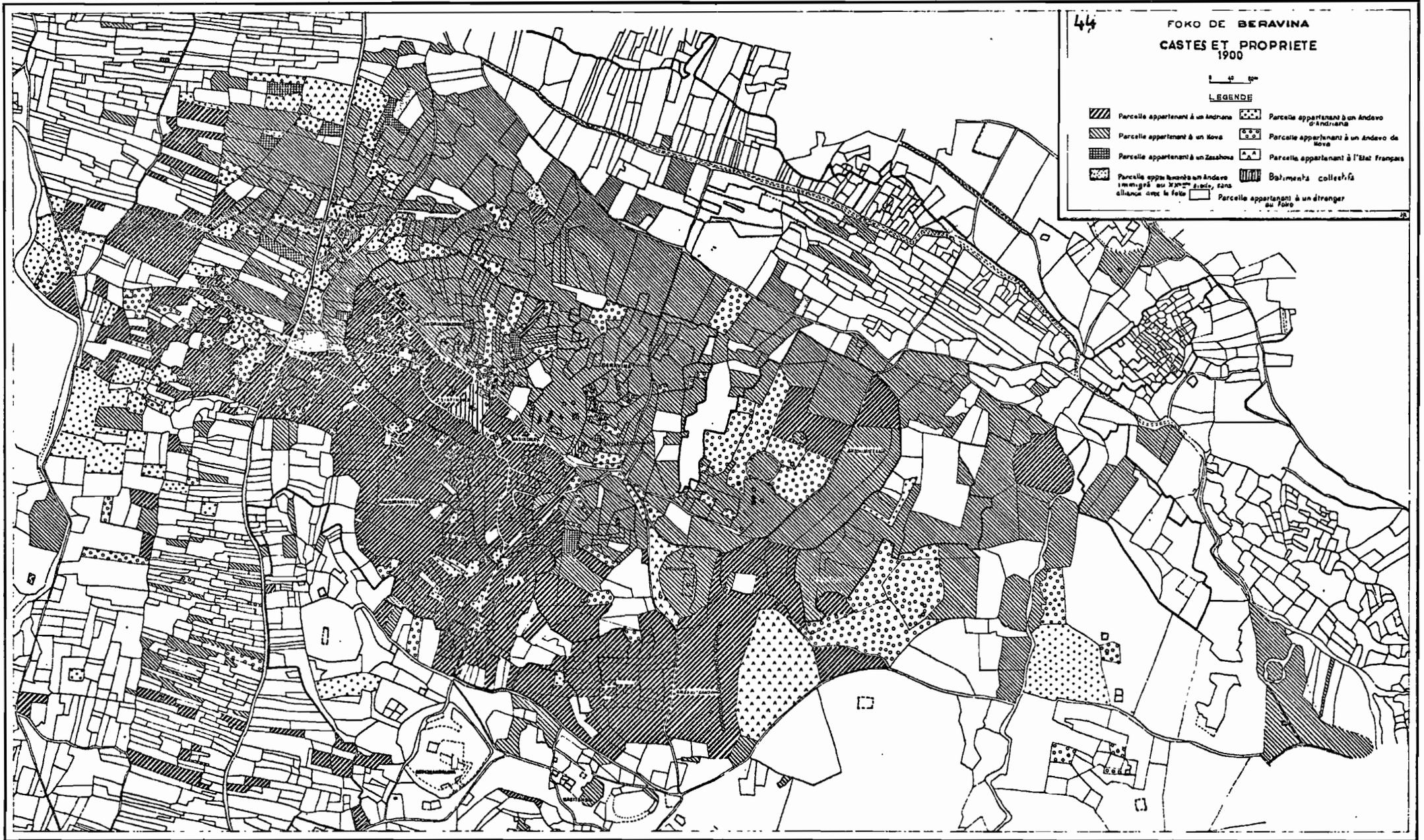
43

FOKO DE BERAVIDA UTILISATION DES TERRES

LEGENDE

- | | | | |
|--|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
|  | Friches |  | Parcelles en jachère sur boussole |
|  | Parcelles cultivées sur boussole |  | Parcelles en jachère |
|  | Parcelles en jachère sur boussole |  | Herbage |
|  | Parcelles cultivées sur boussole |  | Bois |
|  Parcelles cultivées dans la vallée | | | |

Tous les terrains sont en parcelles apparentes et/ou abstraites par la manière de faire



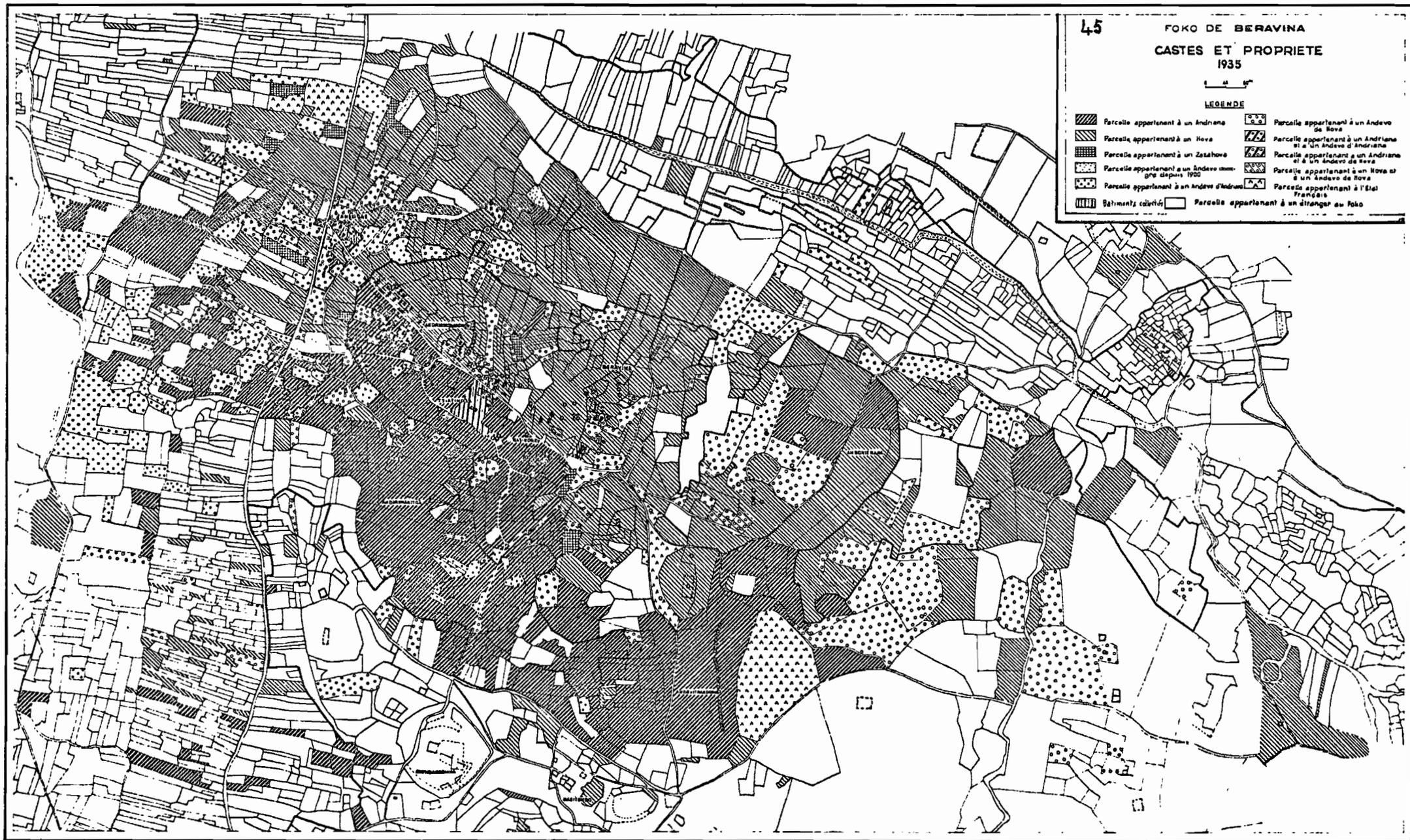
44

FOKO DE BERAVINA
CASTES ET PROPRIETE
1900

1 : 40 000

LEGENDE

-  Parcelle appartenant à un Andriana
-  Parcelle appartenant à un Andevo d'Andriana
-  Parcelle appartenant à un Nova
-  Parcelle appartenant à un Andevo de Nova
-  Parcelle appartenant à un Zazaha
-  Parcelle appartenant à l'Etat français
-  Parcelle appartenant à un Andevo immergé ou à un Andevo, sans alliance avec la foko
-  Bâtimens collectifs
-  Parcelle appartenant à un étranger ou foko



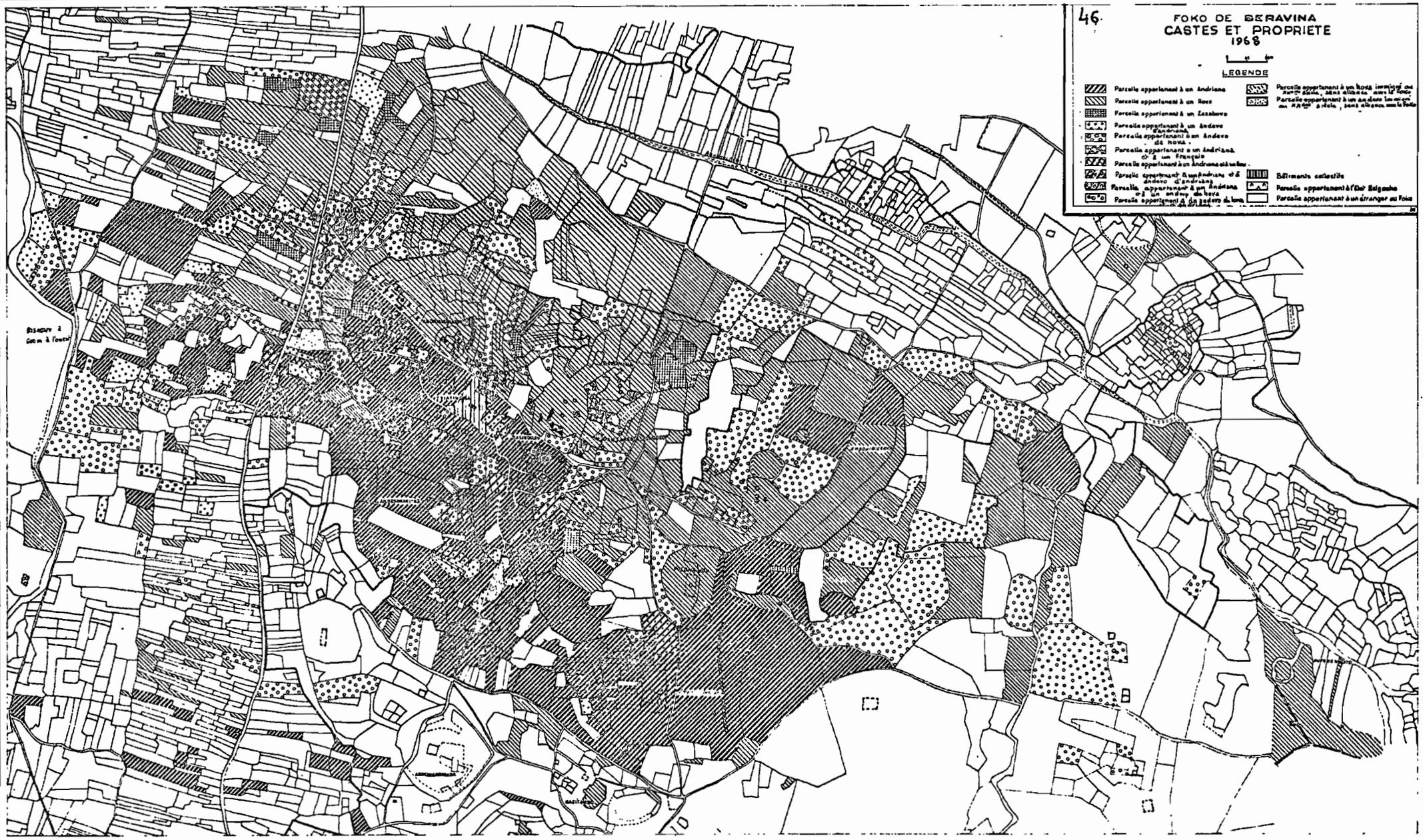
46

FOKO DE BERAVINA CASTES ET PROPRIETE 1968

1 0 20 40 m

LEGENDE

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | Parcelle appartenant à un Andriana | | Parcelle appartenant à un Hova immigré ou parti Hova, sans alliance avec le Hova |
| | Parcelle appartenant à un Hova | | Parcelle appartenant à un ancien immigré ou parti Hova, sans alliance avec le Hova |
| | Parcelle appartenant à un Zanabavo | | Parcelle appartenant à un Hova immigré ou parti Hova, sans alliance avec le Hova |
| | Parcelle appartenant à un Andavo | | Parcelle appartenant à un ancien immigré ou parti Hova, sans alliance avec le Hova |
| | Parcelle appartenant à un Andavo de Hova | | Bâtiments catholiques |
| | Parcelle appartenant à un Andriank | | Parcelle appartenant à l'Etat Edgardo |
| | Parcelle appartenant à un Andriank d'Andavo | | Parcelle appartenant à un étranger au Foko |
| | Parcelle appartenant à un Andriank d'Andavo d'Andriank | | |
| | Parcelle appartenant à un Andriank d'Andavo d'Andriank d'Andavo | | |
| | Parcelle appartenant à un Andriank d'Andavo d'Andriank d'Andavo d'Andavo | | |
| | Parcelle appartenant à un Andriank d'Andavo d'Andriank d'Andavo d'Andavo d'Andavo | | |

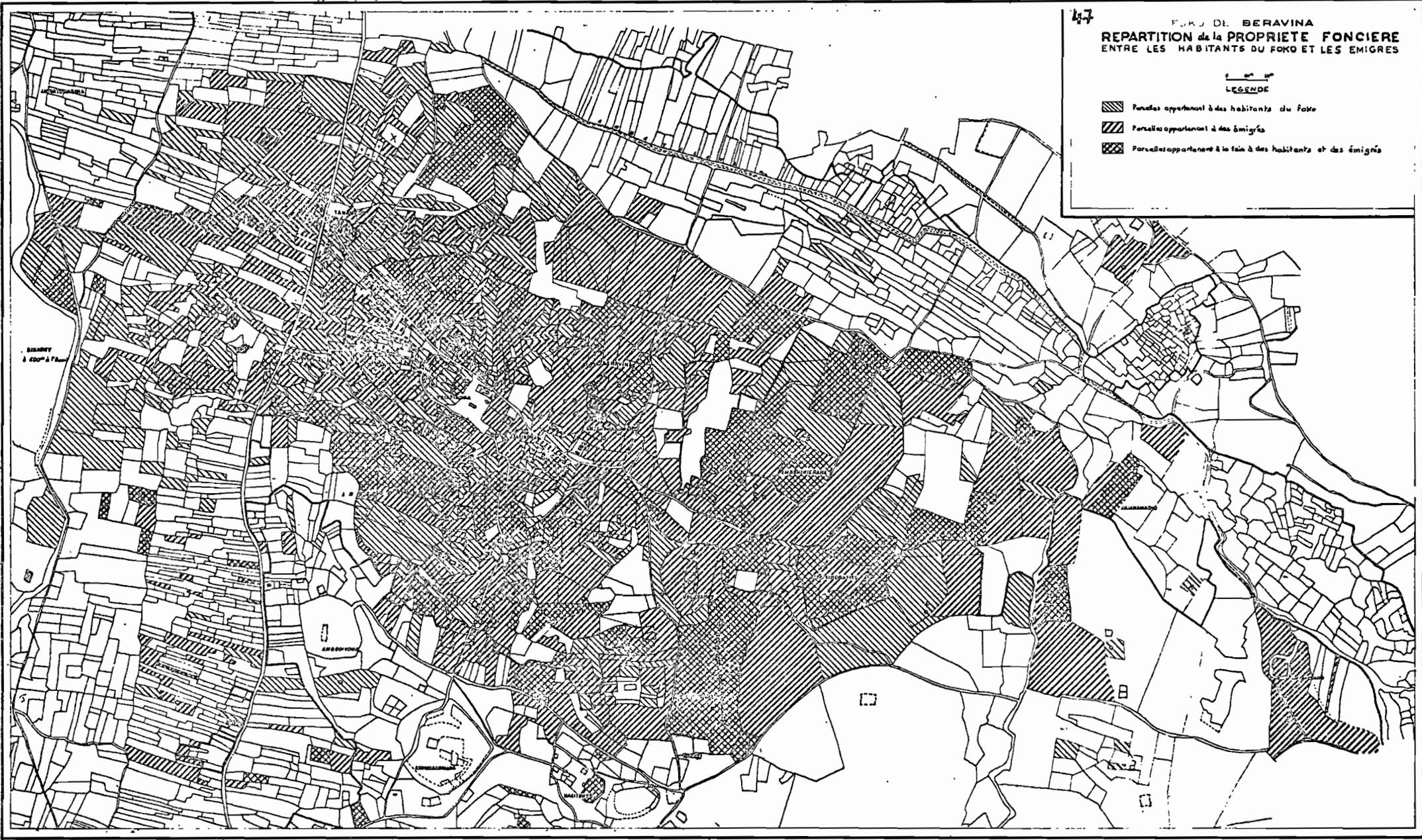


DISCOURS
GOM & FORT

FOKO DE BERAVINA
REPARTITION de la PROPRIETE FONCIERE
ENTRE LES HABITANTS DU FOKO ET LES EMIGRES

LEGENDE

- Parcellas appartenant à des habitants du Foko
- Parcellas appartenant à des émigrés
- Parcelles appartenant à la fois à des habitants et des émigrés



SEBASTY
à coup à l'eau

AMBOUOMBO

FOKO DE BERAVINA
ACQUISITION DES TERRES

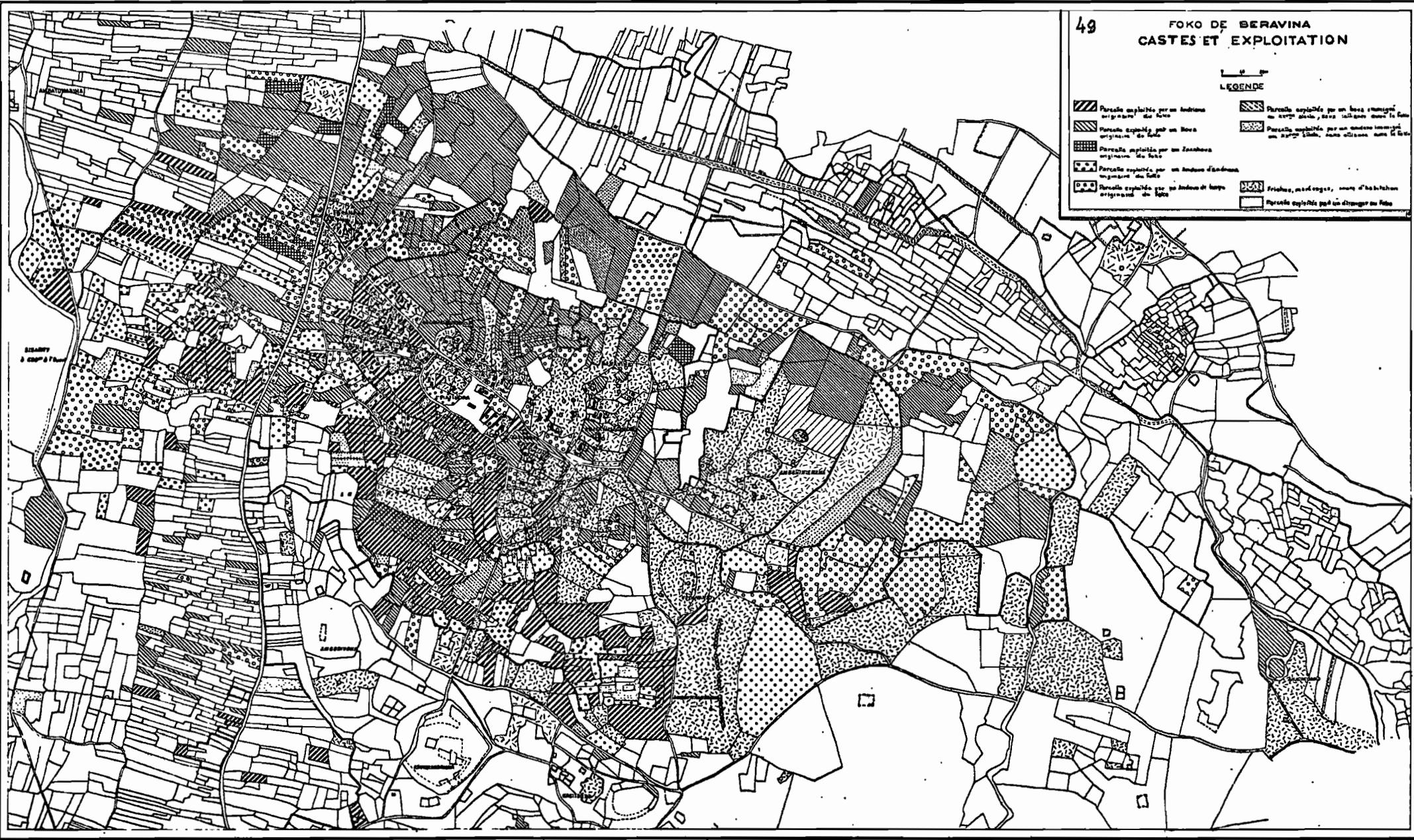


-  Parcelle bâties par l'actuel propriétaire
-  Parcelle reçues en don par l'actuel propriétaire
-  Parcelle achetées par l'actuel propriétaire
-  Parcelle appartenant à un étranger



LEGENDE

-  Parcelle exploitée par un indigène originaire du foku
-  Parcelle exploitée par un blanc originaire du foku
-  Parcelle exploitée par un zomboue originaire du foku
-  Parcelle exploitée par un indigène d'ailleurs originaire du foku
-  Parcelle exploitée par un indigène de temps antérieurs au foku
-  Parcelle exploitée par un étranger au foku
-  Parcelle exploitée par un blanc étranger au foku, sans indication dans le foku
-  Parcelle exploitée par un indigène étranger au foku, sans indication dans le foku
-  Parcelle exploitée par un zomboue étranger au foku, sans indication dans le foku
-  Parcelle exploitée par un indigène d'ailleurs étranger au foku, sans indication dans le foku
-  Parcelle exploitée par un indigène de temps antérieurs au foku, sans indication dans le foku
-  Parcelle exploitée par un étranger au foku, sans indication dans le foku
-  Fiches, marquées, sans d'habitation
-  Parcelle exploitée par un étranger au foku

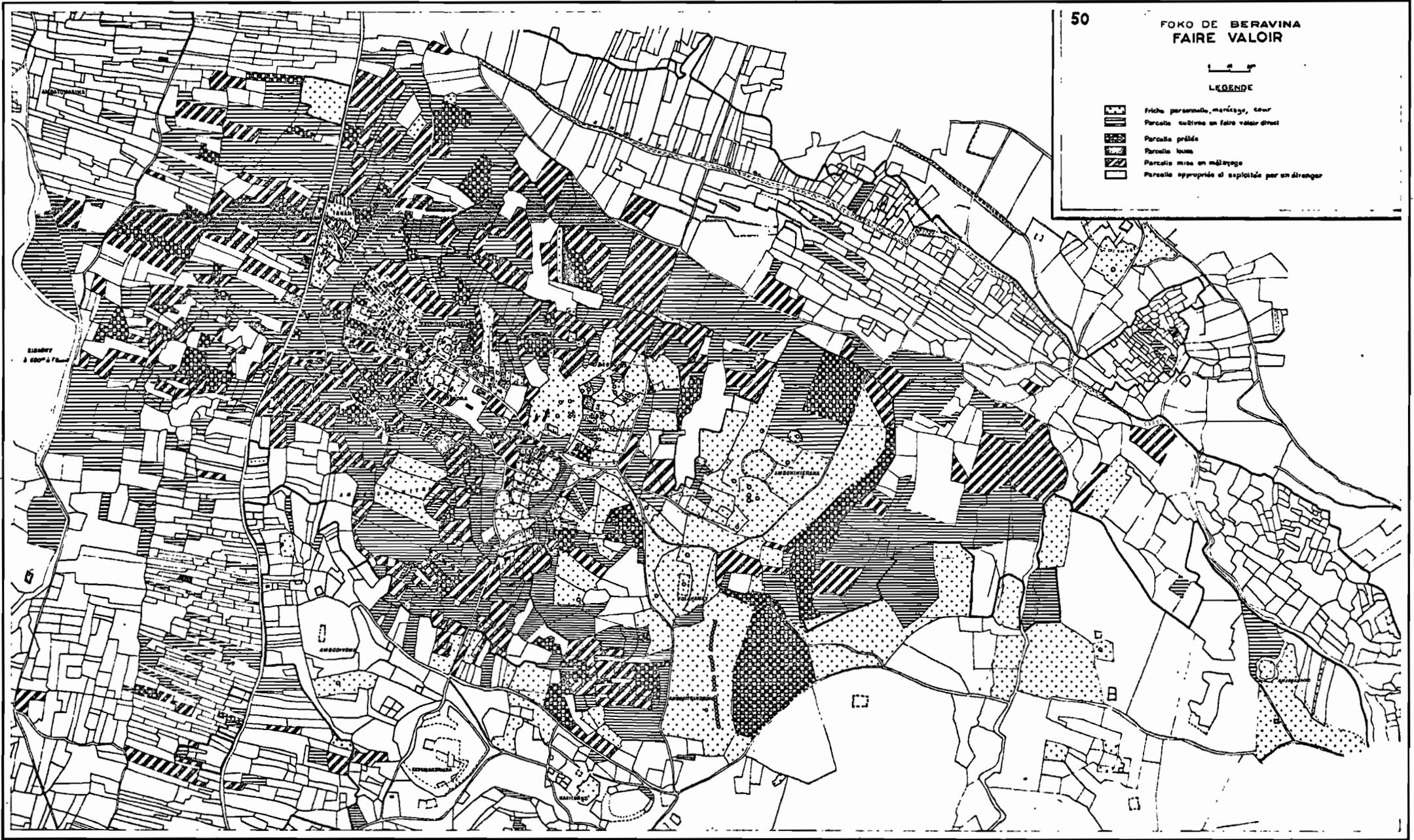


FOKO DE BERAVINA
FAIRE VALOIR



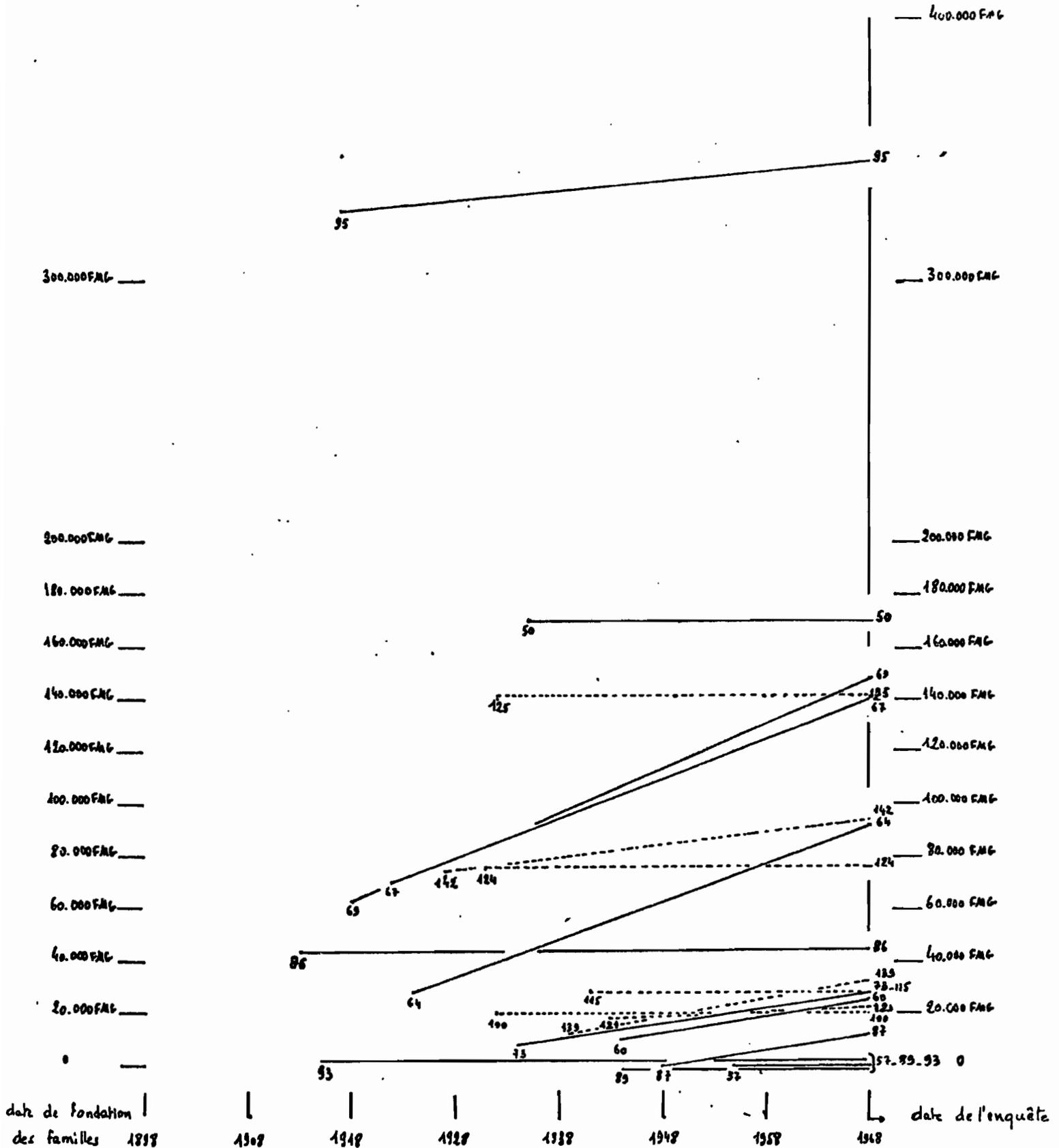
LEGENDE

-  Friche perennelle, marécage, tour
-  Parcelle cultivée en faire valoir direct
-  Parcelle prairie
-  Parcelle louée
-  Parcelle mise en mélange
-  Parcelle appropriée à l'exploitation par étranger



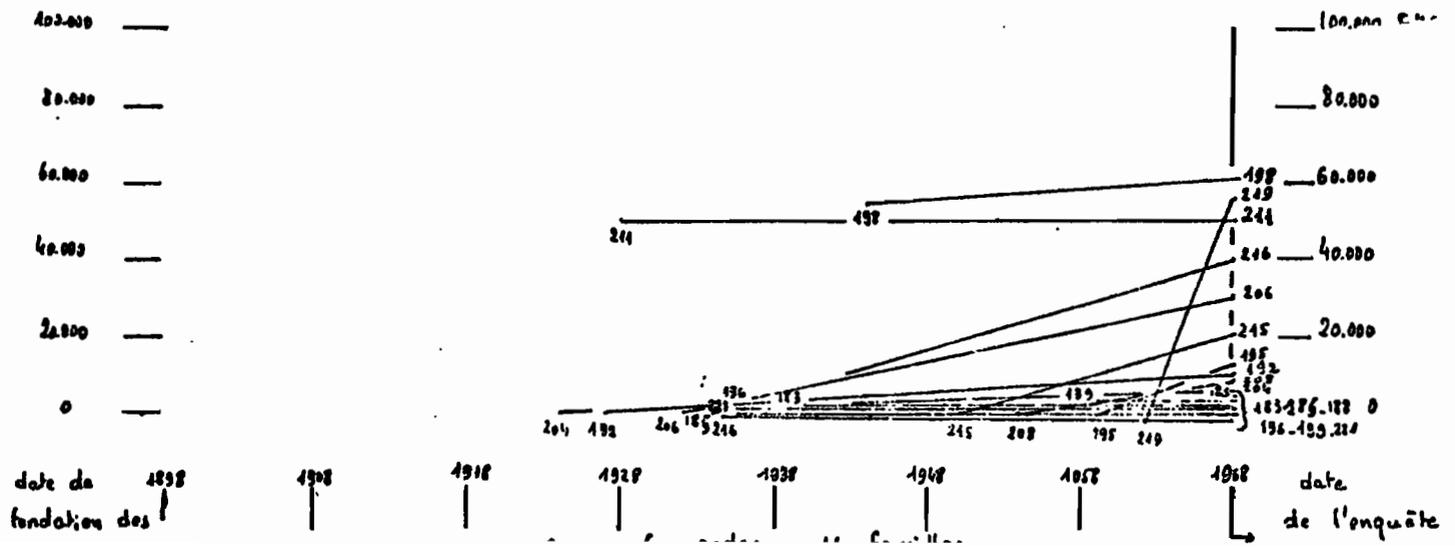
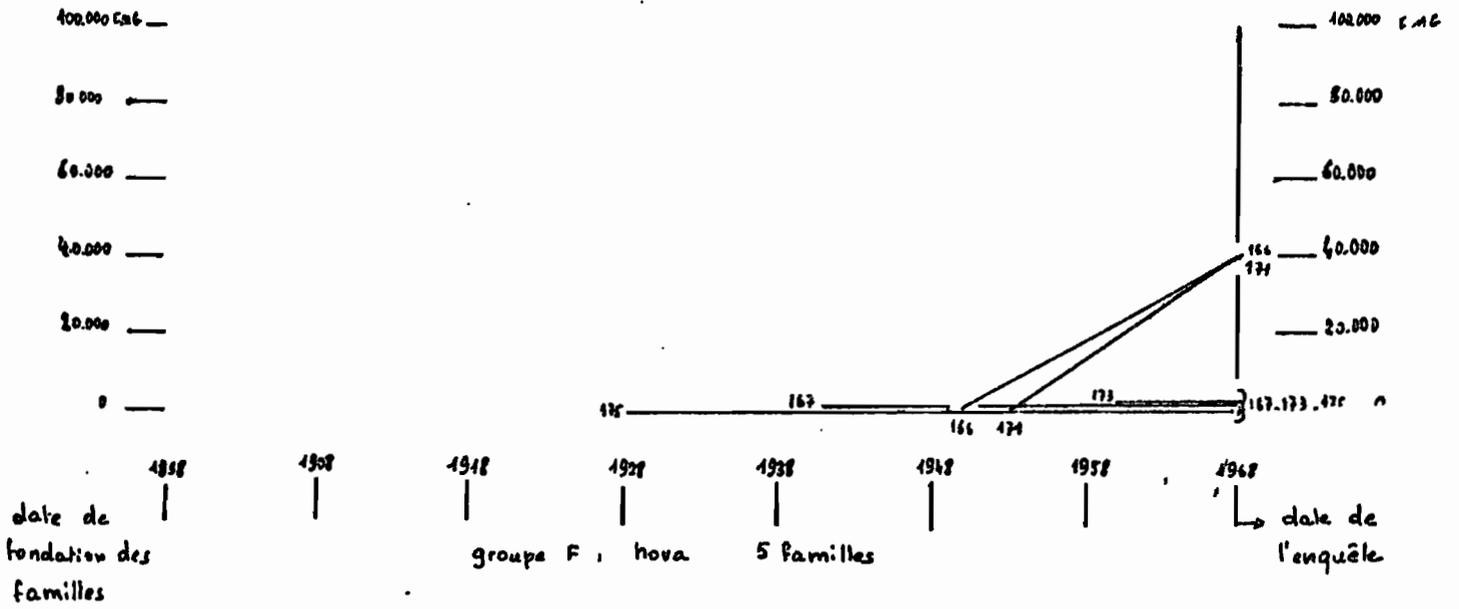
51- MESURE DU DYNAMISME DES 19 FAMILLES ANDRIANA ET HOVA
DESCENDANT DES PREMIERS OCCUPANTS, RESIDANT A BERAVINA (groupes A ----, B ———)

Evaluation du capital foncier rizicole et du matériel agricole de chaque famille
 - à la date de sa fondation (en FMG)
 - à la date de l'enquête
 ↓
 (les numéros sont ceux des chefs de famille voir annexe III)



53- MESURE DU DYNAMISME DES 24 FAMILLES HOVA ET ANDEVO
 IMMIGREES A BERAVINA DANS LE COURANT DU XX^{eme} SIECLE
 (groupes F et G)

Evaluation du capital foncier rizicole et du matériel agricole de chaque famille
 - à la date de sa fondation
 - à la date de l'enquête
 (les numéros sont ceux des chefs de famille - voir annexe III)



54- Evaluation des surplus de riz chez les habitants de Beravina en 1968 (400 habitants)

Familles classées en fonction de l'évaluation de leur capital foncier rizicole et de leur matériel agricole

Commentaire: 30 familles pourraient vendre 49 tonnes de riz, 56 familles devraient acheter 43 tonnes de riz. Si le surplus était rendu à ces familles, il resterait encore 6 tonnes en excédent. L'équilibre population-ressource rizicole est bientôt atteint dans les conditions actuelles d'exploitation du terroir. Notons qu'une grande part de la production rizicole du terroir revient à des propriétaires émigrés exploitant directement ou indirectement leurs terres.

